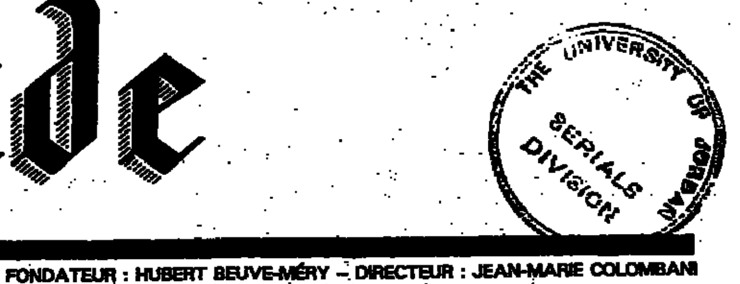
Cantonales : les résultats du premier tour

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15286 7 F

MARDI 22 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Plébiscite en Tunisie

SIMPLE exercice de style démocratique : la partie était gagnée avant même d'être jouée. Dimanche 20 mars, les électeurs tunisiens ont plébiscité le président Ben Ali pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête de l'Etat et désigné une Assemblée nationale, toujours dominée par le tout-puissant Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir. Seule innovation : la présence de dix-neuf députés de l'opposition légale, élus – pour ne pas dire commis d'office – selon un mode de scrutin très particulier, afin d'entretenir l'illusion du pluralisme politique.

A Tunis, l'heure n'est plus du tout au débat démocratique. Les efforts de M. Ben Ali sont tendus, sans état d'âme, vers l'éradication de l'islamisme, et la mise à l'écart de tous ceux qui apparaissent, à ses yeux, comme les alliés objectifs des « fous d'Allah ». D'arrestations arbitraires en procès bâclés, la Tunisie, si avenante aux touristes, est ainsi devenue – envers du décor – un pays policier où la répression va bon train.

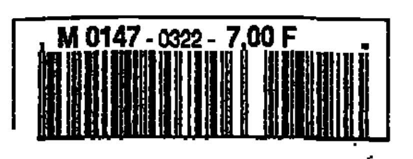
EST-CE le prix à payer pour sauver le pays du « péril vert » ? Même s'ils ne sont pas dupes du discours officiel, réducteur et autosatisfait, beaucoup d'électeurs tunisiens – et singulièrement d'électrices – ne sont pourtant pas disposés à marchander leur confiance à une équipe qui, somme toute, a réussi, pour le moment, à leur assurer ce qui leur tient le plus à cœur : le pain et la sécurité.

Depuis l'indépendance, en 1956, la Tunisie a toujours vécu sous un régime d'exception, d'abord sous la férule de Habib Bourguiba, puis, à partir du 7 novembre 1987, sous celle de son « tombeur », Zine El Abidine Ben Ali, qui n'a pas tenu très longtemps sa promesse d'être « l'homme du changement ». Mauvais calcul face à des adversaires combatifs ? Sa politique de la main tendue aux islamistes n'est plus à l'ordre du jour.

TOUT a été fait pour qu'il n'y ait plus, aujourd'hui, péril en Tunisie. Mais la terrible et sanglante débâcle que connaît l'Algérie voisine a déplacé le danger aux frontières du pays. Théorie des dominos ou pas, M. Ben Ali use et abuse de ces menaces potentielles pour étouffer toute contestation, d'où qu'elle vienne, comme faisant le jeu de l'« ennemi » islamiste. Du statut de la femme à la refonte du système scolaire, la Tunisie a pris quelques belles longueurs d'avance, sur les pays arabes, dans la course à la modernité. Est-ce à dire qu'elle est ainsi immunisée à jamais contre le virus islamiste ?

Rien n'est moins sûr, car, dans cette ambitieuse entreprise, le pouvoir a tout de même dû lâcher du lest en matière religieuse. A la longue, cette authentique aspiration à la modernité s'accommodera, de plus en plus mal, du maintien artificiel d'un carcan politique. Il est à craindre que, dopé par cette victoire électorale presque sans partage, M. Ben Ali ne soit enclin à s'enfermer dans le monde clos des apparences démocratiques.

Lire page 4



Succès pour la majorité, espoir pour le PS

• M. Balladur se dit « encouragé » par le premier tour des cantonales
• M. Rocard considère que « la gauche a fait la moitié du chemin »

Le premier tour des élections cantonales, dimanche 20 mars, a été un succès pour la majorité, qui a recueilli 44,55 % des quelque 11 millions de suffrages exprimés, soit un pourcentage équivalant à celui qu'elle avait obtenu aux élections législatives de mars 1993. Le Parti socialiste, avec 23,28 % des voix, se situe 6,5 points au-dessus de son score de l'an dernier, mais recule d'autant par rapport aux élections de 1988 dans les mêmes cantons. La gauche totalise, avec le Parti communiste et les divers gauche, plus de 40 % des voix, soit 10 points de mieux qu'il y a un an. Le Front national, à moins de 10 %, régresse par rapport aux élections législatives, tandis que se confirme la crise du courant écologiste, qui réunit moins de 4 % des suffrages. Edouard Balladur s'est déclaré « encouragé » par ce scrutin, opinion que partage Jacques Chirac, qui, lundi matin, a vu dans le « bon résultat » enregistré par le RPR et l'UDF « un encouragement clair » pour « le gouvernement et la majorité » à « poursuivre leur action de redressement de la France ». Au nom de l'UDF, Jean-Pierre Raffarin a salué « un succès pour le gouvernement et pour son chef ». Michel Rocard a affirmé que « la gauche a fait la moitié du chemin » et qu'il espère qu'« en un an, on fera l'autre moitié ».

Avis favorable

L'intérêt rencontré par le premier tour des élections cantonales, dimanche 20 mars, montre que le débat politique, contrairement à ce qui se dit parfois, ne se mène pas dans le vide. Il y a six ans, les élections dans les mêmes cantons avaient déclenché l'alarme de la désaffection civique, moins de la moitié des électeurs allant aux urnes. En 1992, les cantonales (dans l'autre série de cantons), « tirées » par les régionales, avaient rassuré, puisqu'elles avaient mobilisé 70 % des électeurs, dans leur majorité impatients de signifier leur congé aux socialistes. Cette année, l'entrain n'est pas aussi vif, mais le niveau de la participation – plus de 60 % – est très honorable pour ce type de scrutin.

En 1988, six mois après la mise en place d'une nouvelle majorité présidentielle et parlementaire, les électeurs n'avaient pas jugé utile de participer à l'élection des conseillers généraux, dont le pouvoir est mince, dont le rôle est surtout perçu dans les zones rurales et dont l'action est assez peu orientée par leur engagement politique. Le même comportement avait été observé en 1973, année où les cantonales avaient été, comme en 1988, reportées à l'automne, après des législatives qui avaient confirmé l'assise parlementaire de Georges Pompidou.

La participation aux élections cantonales remonte, en revanche, lorsque les choix politiques majeurs sont remis en question à l'approche d'une échéance décisive (1979, 1985, 1992) ou par un mouvement d'opinion hostile à la majorité en place (1976, 1982). L'abstention à ces élections pouvant être considérée, à l'inverse, comme un avis favorable donné à la politique du gouvernement en place, le taux de 40 % situe Edouard Balladur, premier ministre depuis bientôt un an, à mi-chemin de Michel Rocard cinq mois après sa nomination à Matignon et d'Edith Cresson dix mois après avoir succédé à ce dernier.

L'augmentation de la participation va de pair avec celle des voix de l'opposition : le scrutin de dimanche traduit un redressement de la gauche, qui retrouve une autre figure que celle de la réprouvée de mars 1993. Pour autant, la majorité est loin de subir un désaveu comparable à ceux qui avaient frappé la gauche en 1982 et 1985. Avec 44,5 % des voix, le RPR, l'UDF et les « divers droite » réunissent un total de voix équivalent à celui de l'an dernier aux élections législatives. Autrement dit, les difficultés rencontrées par Edouard Balladur et les ratés de son action au cours des dernières semaines ne « coûtent » rien à son camp, qui retrouve son score de 1988 dans l'opposition. Le « test », comme l'a dit le premier ministre, « n'est pas défavorable ».

Le chef du gouvernement, qui avait refusé de se mêler à une campagne où les compétitions étaient nombreuses entre candidats de la majorité, était attendu au tournant d'un résultat médiocre. Tout recul important par rapport aux élections législatives de mars 1993 lui aurait été imputé.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 2.

C'EST BIEN, MAIS IL FAUT REVOIR LA COPIE DIMANCHE PROCHAIN !

J'AI L'HABITUDE !

CANTONALES

PLANTU

Les résultats selon nos statistiques	MÉTROPOLE		
		% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	18 563 056		
Votants	11 209 980	60,39	
Abstentions	7 353 076	39,61	
Suffrages exprimés	10 707 547		
Majorité	4 770 544	25,70	44,55
dont RPR	1 663 056	8,96	15,53
UDF	1 751 026	9,43	16,35
divers droite	1 356 462	7,30	12,66
Gauche	4 325 773	23,30	40,40
dont PS	2 493 458	13,43	23,28
PC	1 216 395	6,55	11,36
MRG + divers gauche	615 920	3,32	5,75
Extrême droite	1 067 791	5,75	9,97
dont FN	1 054 520	5,68	9,84
Ecologistes	421 099	2,26	3,93
Extrême gauche	16 711	0,09	0,15
Divers	105 629	0,57	0,98

Bosnie : la ville de Maglaj enfin ravitaillée

Un convoi humanitaire, le premier depuis plus de quatre mois, est parvenu, dimanche 20 mars, à entrer dans la poche musulmane de Maglaj, en Bosnie centrale, où quelque 120 000 personnes vivent dans des conditions particulièrement dramatique. A Sarajevo, cependant, un nouveau signe de détente est apparu dimanche avec l'organisation, dans le stade olympique de la capitale bosniaque, d'un match de football entre une équipe locale et une sélection de la FORPRONU, auquel ont assisté environ 20 000 personnes.

Lire page 6

Italie : la campagne électorale

Nous commençons aujourd'hui une série d'articles sur les élections législatives italiennes du 27 mars avec la publication d'un reportage sur les hésitations des entrepreneurs et des patrons. Dans le sud un prêtre anti-Mafia a été assassiné, et M. Berlusconi se défend d'accusation de collusion avec la pègre italienne.

Lire page 8

Cambodge : offensive anti-Khmers rouges

Les forces gouvernementales cambodgiennes ont pénétré, samedi 19 mars, dans la ville de Pailin, principale base khmère rouge à l'ouest du pays. Cette opération militaire de grande envergure a principalement pour objet de forcer Pol Pot à revenir à la table de négociations. Mais on ignore encore si les Khmers rouges ont abandonné leurs positions sans combattre pour mieux se regrouper et contre-attaquer, comme ils l'avaient fait avec succès, il y a quelques semaines, à Anlong-Veng.

Lire page 4

Sombre Ukraine

A une semaine du scrutin législatif, la situation économique est proche de l'effondrement

KIEV

de notre envoyé spécial

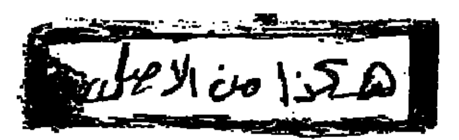
« *La situation économique la pire de tous les pays de l'ex-URSS qui ne sont pas en guerre.* » Il suffit de se promener quelques heures dans les rues de Kiev, et d'écouter ses habitants, pour vérifier ce diagnostic peu encourageant qu'un expert du Fonds monétaire international portait récemment sur l'Ukraine. Quand il faut trois mois de salaire pour acheter un pull-over, quand un dollar vaut 38 000 karbovanets, la monnaie nationale « *provisoire* », quand de nombreux appartements ne sont pratiquement plus chauffés alors que le thermomètre est souvent descendu cet hiver à moins dix ou moins vingt degrés au-dessous de zéro, quand des vieilles personnes doivent, pour acheter un kilo de sucre ou un morceau de viande, rester des heures dans la rue et tenter de vendre « *ce qui leur reste* », qui une paire de chaussures, qui un napperon brodé, bref, quand tout semble se déliter, on comprend ce mot amer d'un jeune étudiant : « *Nous sommes libres... mais affamés.* »

Certes, ici, comme dans toute cette ex-URSS, les habitants ont une tendance compréhensible – nostalgie oblige – à oublier les privations d'hier et à enjoliver un passé pourtant peu reluisant.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



L'appréciation du scrutin au sein de la majorité et dans

Le RPR et l'UDF considèrent que le résultat est un succès pour le premier ministre

Terrain de prédilection pour l'UDF, qui truste quarante-cinq des soixante-quinze départements détenus par la droite, les cantonales de ce printemps ne dérogent pas à la règle. Au premier tour, la confédération libérale fait, en voix, jeu égal ou peu s'en faut avec le RPR, et grappille un bon nombre de sièges. La bonne mobilisation enregistrée le 20 mars lui permet de préserver ce portefeuille de mandats locaux. Elle préserve ainsi la présidence de Paul Girod (UDF-Perspectives et Réalités) dans l'Aisne, alors que les départements menacés à droite sont, soit RPR, comme la Dordogne, soit divers droite, comme en Haute-Corse et dans le Vaucluse.

En cas de succès dimanche prochain, l'UDF est également en bonne position dans deux départements de gauche susceptibles de basculer à droite, les Côtes-d'Armor et les Hautes-Pyrénées, même si une forte poussée favorisera davantage le RPR, bien placé en Gironde, en Creuse, dans le Tarn, et dans le Territoire-de-Belfort. L'UDF peut enfin, tout comme son allié néo-gaulliste, se féliciter de la réussite au premier tour de ses ministres puisque la réélection de Pierre Méhaignerie, François Bayrou, Jean Puech et Pascal Clément s'accompagne de l'élection d'Alain Madelin et de la percée spectaculaire de Philippe Douste-Blazy.

Ces bons résultats laissent cependant intactes les divergences qui existent au sein de l'UDF face au premier ministre. Soutien pour l'instant infaillible de M. Balladur, le Parti républicain, par la voix de son président, Gérard Longuet, a mis dimanche soir en regard le succès des urnes avec la personnalité de M. Balladur. Les responsables de l'UDF rétifs à la personne du premier ministre ont dû admettre que celui-ci a gagné, à la faveur de ces élections, un sursis, en dépit de la pression sociale qui s'accompagne un renversement dans l'opinion publique. Ils n'en estiment pas moins que les partis ont pris une part non négligeable à la victoire et qu'un succès électoral ne peut jamais répondre à une angoisse économique.

Aux yeux des dirigeants néo-gaullistes, le résultat des cantonales consacre une victoire du gouvernement et des députés qui le soutiennent parmi lesquels, cela va sans dire, ils rangent ceux du RPR. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, l'admet sans hésitation : *« C'est une belle victoire pour le gouvernement et pour le premier ministre. Il mérite qu'on lui attribue ce succès. »* Ce franc soutien tranche avec la timidité dont a fait preuve une partie de la majorité parlementaire à l'égard de M. Balladur.

Le peu d'empressement à soutenir le gouvernement, ces derniers jours, provoquait un certain effarement à l'Hôtel Matignon où l'on s'étonnait de voir un dirigeant du parti majoritaire – Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, en l'occurrence – critiquer dans un quotidien, *le Figaro* du 16 mars, l'action gouvernementale. Dimanche soir, ce dernier se montrait *« satisfait »*, en soulignant que *« les électeurs n'ont pas suivi la rue et la gauche »*.

Parmi tous les ministres en lice, seul Alain Carignon, ministre RPR de la communication, est en ballottage dans l'Isère. Majoritaire au premier tour, il n'a cependant pas obtenu le quart nécessaire d'électeurs inscrits. Dans la compétition que se livrent les deux partis de la majorité, certains dirigeants RPR notaient que leur parti devançait la confédération libérale dans un type d'élection qui est généralement plus favorable à l'UDF. Cette satisfaction des partis de droite est toutefois mâtinée par la crainte que les élections européennes ne suscitent pas un succès identique malgré la présence d'une liste unique de la majorité.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

Le PS s'en sort mieux que ses experts ne l'espéraient

Ni champagne ni tristesse : les socialistes, qui ont tant pris l'habitude, ces derniers temps, de voir le ciel leur tomber sur la tête et de se réveiller à chaque lendemain d'élection avec la gueule de bois, se jouent un bonheur modeste. Et s'il était en train de passer, le temps des catastrophes en série ? Michel Rocard, qui avait refusé de commenter les résultats sur un plateau de télévision, s'est contenté d'une brève déclaration depuis la rue de Solférino, usant d'une métaphore rustique, qui a dû lui paraître convenir au scrutin de dimanche : *« Je crois pouvoir dire que la droite a mangé son pain blanc et que la gauche a fini de manger son pain noir. »*

Il est difficile d'être plus prudent, et pourtant, au fond, quel soulagement, lorsqu'on prétend créer les conditions d'un renouveau de son parti ! Avec 23,28 %, le PS *« s'en sort »* plutôt plus honorablement que ses experts ne l'espéraient. *« Tout ce qui sera au-dessus du score de mars 1993* [17,5 %] *sera déjà un signe positif »*, avait estimé Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national du parti (*le Monde* daté 20-21 mars), et la comparaison avec le score des cantonales de 1992 (19,30 %) met plutôt du baume au cœur.

Ces dernières semaines, les socialistes avaient bien senti *« un frémissement, comme s'il y avait un avant et un après 16 janvier »*, souligne un proche de Michel Rocard : un avant et un après cette grand-messe inespérée qui, au nom de la défense de l'école publique, avait permis au *« peuple de gauche »* tout ébaubi des premiers mois du gouvernement Balladur de se sentir revivre. Bien que les consignes du *« national »* aux fédérations socialistes aient été de faire *« aussi »* campagne sur le terrain politique et non pas sur des thèmes exclusivement locaux, jusque-là les fédérations avaient un peu traîné les pieds. Ce n'était pas facile d'endosser l'héritage, l'échec face au chômage, ni les affaires.

Hormis Michel Rocard, qui a tenu vingt-cinq meetings de soutien à des candidats, certains se sont dévoués – Jean-Paul Huchon, Jean Glavany, Claude Bartolone, Henri Emmanuelli et Martine Aubry notamment et Daniel Vaillant qui, fort de sa victoire, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, a *« tourné »* un peu partout, comme le bossu dont on voulait toucher la bosse pour conjurer le mauvais sort. *Les « éléphants n'ont guère été réclamés »*, soulignait un responsable de fédération. Il n'a pas été facile d'obtenir un bon taux de couverture (un peu plus de 91 %), et il a fallu dans de nombreux cantons *« pousser des gens à être candidats »*, souligne-t-on rue de Solférino.

Et puis, peu à peu, les socialistes ont senti que leurs électeurs potentiels les regardaient un peu *« moins de travers »*, qu'ils reprenaient le chemin des réunions électorales et se remettaient à débattre, parfois avec passion. Après le chemin de croix des législatives de 1993, *« les gens, pendant les porte-à-porte se sont mis à nous dire qu'ils étaient contents de nous voir »*, s'étonne encore l'un des lieutenants de Michel Rocard. Royalement servis par la colère et l'inquiétude suscitées dans tout le pays par le contrat d'insertion professionnelle, les socialistes ont fini par se convaincre que quelque chose d'autre qu'une catastrophe pouvait sortir des urnes.

Ils croyaient la Nièvre perdue, ils risquent bien de la garder. Même s'ils ne comptent pas faire des miracles, la Gironde, la Dordogne, le Loir-et-Cher, le Lot, les Côtes-d'Armor, l'Ariège, le Pas-de-Calais résistent plutôt bien. Evidemment, il risque d'y avoir des deuxièmes tours douloureux (dans la Creuse, fief socialiste depuis la Libération par exemple) et ce n'est sans doute pas un hasard si d'ores et déjà Michel Rocard a décidé d'aller soutenir Pierre Moscovici, le trésorier du PS, qui vit un « parachutage » difficile dans le Doubs...

AGATHE LOGEART



Avis favorable

Suite de la première page

Tout manque à gagner, par rapport aux attentes de la majorité dans les départements où elle avait écrasé la gauche il y a un an, aurait été mis au compte de la déception produite par l'action du gouvernement. L'expression, dans les urnes, du malaise social provoqué par la progression du chômage était guettée non seulement par la gauche, qui en avait fait son principal argument, mais aussi dans les rangs de la droite : par ceux qui, au RPR, reprochent à Edouard Balladur de s'éloigner de sa mission initiale en mettant en œuvre une stratégie présidentielle, comme par ceux qui, à l'UDF, l'accusent de manquer, pour la même raison, d'audace réformatrice.

La déception n'étant pas au rendez-vous, certains responsables de la majorité tentent de compenser cette... déconvenue en observant que les partis, dédaignés par le premier ministre, peuvent avoir, après tout, le mérite de gagner les élections. Le gouvernement les aurait perdues ; les partis les gagnent : cette pirouette divertissante n'efface pas le constat plus rude d'un pari inavouable et perdu. La rentrée parlementaire du début du mois prochain ne verra pas les couloirs du Palais-Bourbon s'emplir de députés plaintifs, exhibant les chiffres des cantonales comme autant de mesures de leurs frustrations et de leur inquiétude.

Au surplus, la prochaine échéance électorale, celle des européennes, sera elle aussi un test, mais, cette fois, pour les partis. Edouard Balladur ayant pris soin de tenir le gouvernement à l'écart de cette consultation. Celle-ci devient un piège pour le RPR et l'UDF : le score de leur liste commune, sur laquelle ne doit figurer aucun membre du gouvernement, sera comparé, dans trois mois, à celui que la majorité a obtenu dimanche. Il faudra tenir compte, il est vrai, des voix réunies par la liste de Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée et toujours membre, jusqu'à nouvel ordre, de la majorité parlementaire. La « barre » ainsi placée est située assez haut, cependant, pour que le premier ministre et ses partisans puissent observer, le moment venu, qu'une campagne nationale menée par les deux formations parvient à un résultat inférieur à celui d'élections qui ont pour fonction principale de servir de baromètre du soutien dont bénéficie le gouvernement ou de la contestation que provoque sa politique.

Les sièges pourvus au premier tour selon le ministère de l'intérieur (*)

Formations	Sortants	Elus
Extr. gauche	15	4
PCF	150	24
PS	512	106
MRG	41	15
Divers gauche	94	25
GE	3	0
Verts	0	0
Divers	2	2
RPR	361	135
UDF	450	162
Divers droite	324	133
Front national	2	1

(*) Sauf Guyane, Martinique et Guadeloupe.

La débâcle du PS arrêtée

Les espoirs de la droite dans plusieurs départements, en effet, seront peut-être moins massivement satisfaits qu'elle ne l'imaginait, mais elle peut, au second tour, confirmer sa majorité en Gironde et en conquérir une dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, la Creuse, le Territoire-de-Belfort. Elle se heurte, en revanche, à des socialistes qui résistent mieux que prévu dans la Nièvre, l'ancien département de François Mitterrand, où Simone Rignault (RPR), élue député l'an dernier et promise à la fonction de président du conseil général, est en ballottage défavorable, et qui peuvent même rêver de reprendre le Vaucluse et la Dordogne, perdus par eux en 1992.

Le niveau de la droite lui permet d'être moins dépendante, électoralement, de l'extrême droite, bien que celle-ci ait augmenté le nombre de ses candidats par rapport à 1988 et doublé celui des voix qu'elle obtient (9,8 %). Le Front national avait privé la majorité actuelle, il y a deux ans – il atteignait alors 12 % –, d'une partie de son influence, qu'elle retrouve aujourd'hui. Les élections européennes permettront, là aussi, de mesurer si ce résultat est dû seulement aux difficultés d'implantation locale du parti de Jean-Marie Le Pen ou s'il révèle le début d'un déclin. La question est d'autant plus importante que la capacité de nuisance maximale de l'extrême droite s'exerce à l'élection présidentielle, alors qu'elle peut être contenue ou contournée dans les autres scrutins.

Les socialistes ont arrêté la débâcle. Les élections législatives partielles de fin janvier et début février derniers en avaient donné un premier signe, mais son interprétation était compliquée par les données locales propres à ces scrutins consécutifs à des invalidations. Le vote de dimanche fournit une indication générale, qui place le PS 6,5 points au-dessus (23,28 %) de son niveau d'il y a un an. Il faut naturellement se méfier de la lenteur avec laquelle les tendances lourdes se traduisent dans des élections ou l'« adhérence » des partis implantés de longue date est plus forte que pour un scrutin législatif. Le niveau de la gauche non communiste dans son ensemble (près de 29 %) doit beaucoup à des candidats radicaux de gauche ou divers gauche, dont certains sont d'anciens socialistes qui ont préféré abandonner cette étiquette, ainsi qu'à l'absence de candidat écologiste dans plus d'un canton sur deux.

Comparé au même scrutin dans les mêmes cantons, il y a six ans, le niveau du PS est en nette régression, tandis que la part des divers gauche est plus importante. Autrement dit, l'emprise du PS sur le terrain électoral qu'il avait conquis au long des années 70 et préservé, tant bien que mal, dans les années 80, n'est pas garantie. Michel Rocard peut estimer qu'il dispose des bases d'une reconquête, mais celle-ci reste à faire, et la configuration de ce vote fait apparaître de nouveau le Parti communiste comme le principal partenaire du PS. L'homme du « big bang », qui, il y a un peu plus d'un an, envisageait plutôt la recomposition de la gauche du côté des écologistes et des communistes « dissidents », se voit poser un problème stratégique différent de celui qu'il avait imaginé. La *« moitié du chemin »* que la gauche, selon lui, doit encore faire ne correspond pas tout à fait à la feuille de route qu'il s'était délivrée.

PATRICK JARREAU

Lire aussi page 23 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

L'abstention depuis 1965

Référendum · Européennes · Présidentielle · Législatives · Régionales · Cantonales · Municipales

(1) : premier tour (2) : deuxième tour

Cantonales 1994 39,61 %

Année	Tour	Abstention (%)	Note
65	(1)	15,25	
65	(2)	15,67	
67	(1)	19,08	
68	(1)	20,04	
69		19,86	Régionalisation
69	(1)	22,41	
69	(2)	31,14	
72		39,75	Elargissement de la CEE
73	(1)	18,76	
74	(1)	15,77	
74	(2)	12,66	
78		16,68	
79		39,29	
81	(1)	16,91	
81	(2)	14,14	
81	(1)	29,13	
82	(1)	31,57	
83	(1)	21,63	
84		43,27	
85		33,29	
86		21,90	
86		22,07	
88	(1)	18,62	
88	(2)	15,93	
88	(1)	34,26	
88	(1)	50,87	
88		63,10	Statut de la Nouvelle-Calédonie
89	(1)	27,18	
89		51,11	
92		31,30	
92		29,34	
92		29,49	Maastricht
93	(1)	30,80	
94	(1)		

l'opposition

Le Parti communiste croit à un « redémarrage »

Les dirigeants communistes, à commencer par le nouveau secrétaire national, Robert Hue, ont voulu voir dans le résultat des élections *« un redémarrage du PCF »* ou, comme l'indique en titre *l'Humanité* du lundi 21 mars, un *« signe de redressement »*. Avec un score oscillant, en métropole, entre 11,45 % pour le ministère de l'intérieur et 11,36 % des suffrages exprimés selon les estimations du *Monde*, le Parti communiste dépasse en effet le niveau (9,18 %) qu'il avait atteint aux élections législatives de 1993, mais sans retrouver ses résultats des cantonales de 1988, le scrutin de référence, où il avait recueilli 11,39 % des suffrages exprimés.

Dans plusieurs localités de l'Ile-de-France, le PC ne souffre pas de l'effacement de conseillers sortants au profit de candidats moins connus. Dans un canton conquis de justesse sur la droite en 1988 dans le Val-d'Oise, M. Hue devrait lui-même l'emporter après avoir creusé l'écart, au premier tour, avec son concurrent socialiste.

Toutefois, dans la seule primaire qui, à Saint-Denis-Nord-Est, opposaient le conseiller sortant, soutenu par l'appareil fédéral du PCF, à un candidat « refondateur », les électeurs ont choisi le second. De même ont-ils donné la préférence à Orly (Val-de-Marne) à un ancien communiste, Gaston Viens, plutôt qu'au représentant officiel du parti. Aussi, sans même épiloguer sur l'écrasante victoire de Bernard Tapie, dans le canton de Marseille-5, sur le conseiller communiste sortant, les dirigeants du PCF ne pourront pas s'en tenir qu'au résultat global de leur parti pour mesurer sa capacité de résistance. Ils seront aussi contraints de s'interroger sur le profil des candidats les plus aptes à favoriser un vote de large rassemblement.

J.-L. S.

Seuls quelques « notables » écologistes ont résisté au scrutin

Le résultat brut des écologistes, légèrement inférieur à 4 % des suffrages exprimés, a une signification fort relative, dans la mesure où ceux-ci n'étaient présents que dans un canton sur deux. Le mode de scrutin, *« plutôt pour les notables »* – comme l'a qualifié Brice Lalonde –, n'était pas pour les favoriser. Seuls les plus « notabilisés » d'entre eux, comme Yves Pietrasanta (Génération Ecologie) à Mèze (Hérault) ou Pierre Schmitt (Verts) à Ribeauvillé (Haut-Rhin), sont du reste parvenus à franchir assez largement le seuil de 30 % des suffrages exprimés.

Faut-il pour autant pécher par excès d'optimisme, comme l'ont fait, dimanche, les principaux animateurs de l'écologie politique? Grâce à son exceptionnelle notoriété, M. Lalonde peut se maintenir, lors d'une possible quadrangulaire, au second tour à Dinard (Ille-et-Vilaine), après avoir obtenu 17,35 % des suffrages exprimés au premier. En revanche, Yves Cochet et Antoine Waechter, porte-parole des Verts, sont éliminés à Rennes et à Hirsingue (Haut-Rhin).

Il en va de même pour de nombreux écologistes de terrain. L'écologie politique demeure donc une force relativement stable, susceptible de jouer un rôle aux élections municipales de 1995. Mais avec une audience qui est inférieure à 10 %, elle ne peut le faire qu'au sein de coalitions beaucoup plus larges. La question de son autonomie reste posée.

J.-L. S.

Le Front national est devancé par le PCF

« Notre objectif est de dépasser la barre des 10 %. Il nous faut doubler notre score de 1988. » Telles étaient les consignes et les espoirs délivrés par Radio-Le Pen dans son bulletin d'informations téléphoniques, à la veille des élections cantonales. Au soir du scrutin, le président du Front national s'est félicité du *« triomphal succès »* de son parti, en forçant quelque peu sa satisfaction. Pour preuve, il ne croyait guère aux estimations nocturnes des instituts de sondages donnant le parti d'extrême droite à 10 % et il promettait un réveil douloureux pour les commentateurs. Pourtant, avec 1 058 859 voix, le Front national réalise un score de 9,78 %, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, soit une progression de 4,43 points par rapport à 1988.

Le Front national remplit pesque son contrat. Sur le plan politique et psychologique, cependant, il subit un camouflet. Pour la première fois depuis cinq ans, le parti lepéniste est devancé par le Parti communiste, qui franchit la barre des 11 %. Alors que le score du PCF a oscillé entre 7,9 % aux européennes de 1989 et 9,2 % aux légistives de 1993 avec une pointe à 9,5 % aux cantonales de 1992, celui du Front national a varié, pour sa part, de 11,7 % à 12,5 % avec un pic à 13,9 % aux régionales de 1992.

Sur les deux conseillers sortants qui étaient soumis à renouvellement, Fernand *Le Rachinel* – qui figurera en bonne place sur la liste européenne que conduira M. Le Pen – est réélu dès le premier tour dans la Manche. De son côté, *Philippe Adam* est en ballottage difficile à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Au total quatre-vingt douze candidats lepénistes peuvent se maintenir au second tour, contre treize en 1988. Le Front national pourra être présent, notamment, dans le Var (neuf cantons), où il menace, à Toulon, le siège de Maurice Arreckx, président du conseil général, dans les Bouches-du-Rhône (huit cantons), en Seine-Maritime et en Seine Saint-Denis (sept cantons), dans l'Oise (six cantons), dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes (cinq cantons), dans le Nord et la Loire (quatre cantons).

En Eure-et-Loir, département qui enregistre la plus forte progression par rapport à 1988, Marie-France Stirbois est bien placée pour conquérir un siège de conseiller général. Dans le Haut-Rhin, Gérard Freulet livrera un combat serré avec Jean-Marie Bockel (PS), le maire de Mulhouse.

O. B.

RÉACTIONS

M. Balladur s'estime « encouragé »

Edouard Balladur s'est rendu dans la salle de presse du ministère de l'intérieur, dimanche soir, peu après 20 heures, en compagnie de Charles Pasqua. *« C'est un premier tour qui montre que le mouvement de confiance des Français envers la nouvelle majorité qu'ils ont élue au Parlement, il y a un an, est un mouvement qui se confirme, et l'on peut même dire qu'il est légèrement supérieur à ce qu'il était il y a un an,* a déclaré le premier ministre, *ce qui montre que, malgré les difficultés du moment, les Français ont le sentiment que la majorité et le gouvernement font tout ce qui est dans leur pouvoir pour redresser le pays. C'est difficile, peut-être plus difficile qu'on ne pouvait croire, mais nous sommes encouragés par ce résultat. Nous avons, les uns et les autres, dit que ce serait un test. Eh bien ! ce test est fait : il me semble qu'il n'est pas défavorable. »*

JEAN-LOUIS DEBRÉ (RPR)

« Une majorité vivante »

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a lancé un appel à la *« mobilisation »* des électeurs de la majorité pour le second tour des élections cantonales. Il s'est réjoui du fait que *« la majorité demeure la majorité, et l'opposition demeure minoritaire »*. *« Les Français nous font confiance »*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il faut *« confirmer ce choix des Français »*. *« J'ai toujours soutenu le gouvernement et tous mes votes ont été positifs,* a rappelé le député de l'Eure. *Je souhaite que la majorité, unie par son vote, dise au gouvernement ce qui va et ce qui ne va pas, afin d'éliminer les traces des vestiges laissés par les socialistes (...). Je ne souhaite pas une majorité godillot, mais une majorité vivante. »*

VALÉRY GISCARD D'ESTAING (UDF)

« La confirmation du choix des Français »

Valéry Giscard d'Estaing a publié un communiqué dans lequel il indique que le premier tour des élections cantonales est la *« confirmation du choix des Français en mars 1993 »*. *« Ce choix n'était pas une impulsion passagère, mais bien la volonté de voir changer la politique de la France »*, ajoute le président de l'UDF. Il observe que *« l'UDF remporte un beau succès en partenariat avec le RPR »* et que *« l'on assiste à un certain regroupement des électeurs de gauche autour du Parti socialiste »*.

CHARLES PASQUA (RPR)

« Un succès pour le gouvernement »

M. Pasqua a déclaré que le premier tour des élections cantonales représente *« un succès pour le gouvernement »*. Le ministre de l'intérieur a indiqué que la majorité gouvernementale avait recueilli *« environ 45 % des suffrages, c'est-à-dire un peu plus qu'en 1988 et, également, plus qu'en 1993 »*. La gauche, a-t-il ajouté, a obtenu *« entre 40 % et 41 %, contre 47,8 % dans les mêmes cantons en 1988 »*. Elle *« perd donc 7 points*, a-t-il précisé. *Au sein de la gauche, le PCF perd 3 points par rapport à 1988, et le PS, plus de 6 points. Par rapport aux dernières élections législatives, le PS gagne 6 points, principalement au détriment des écologistes »*. Le Front national, *« qui présentait des candidats dans presque tous les cantons »*, recule d'environ 3 points par rapport aux élections législatives, a ajouté M. Pasqua. *« Ceux qui avaient souhaité que ces élections constituent un test pour le gouvernement sont éclairés : c'est un succès pour le gouvernement »*, a affirmé M. Pasqua, qui s'est félicité du taux de participation.

JEAN-MARIE LE PEN (FN)

« Un triomphal succès »

Jean-Marie Le Pen s'est félicité du *« triomphal succès »* enregistré par le Front national, celui-ci, a-t-il souligné, ayant doublé son pourcentage de voix par rapport à 1988. Mettant en cause, en début de soirée, dimanche 20 mars, les estimations des instituts de sondage, le président du parti d'extrême droite a ajouté qu'il attendait les données définitives qui, selon lui, devaient corriger les premières projections, pour commenter plus précisément ce scrutin. *« C'est un très bon résultat et, un peu plus tard dans la soirée, il sera bien meilleur »*, a-t-il dit, en observant, toutefois, que les cantonales sont un *« terrain très difficile pour les formations jeunes »*.

MICHEL ROCARD (PS)

« La droite a mangé son pain blanc »

Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré : *« Le résultat de ces élections cantonales ouvre une nouvelle période. Les socialistes et les divers gauche sont en progrès de huit à dix points par rapport à mars 1993, ce qui est un très net redressement. La dynamique de la droite est stoppée, et la gauche retrouve une dynamique. Les Français ont commencé à exprimer leur mécontentement devant la politique de M. Balladur. Désormais, l'important est de poursuivre le rassemblement pour le deuxième tour, mais, d'ores et déjà, je crois pouvoir dire que la droite a mangé son pain blanc et que la gauche, elle, a fini de manger son pain noir. »*

ROBERT HUE (PCF)

« Les conditions d'un rassemblement fort »

Robert Hue a affirmé que le premier tour des élections cantonales traduit un *« redémarrage »* pour les communistes. *« Pour la première fois depuis de nombreuses années, il y a un meilleur résultat du Parti communiste, qui dépasse les 10 % de suffrages »*, a souligné le secrétaire national du PCF. *« Certes, il n'obtient pas le résultat de 1988 »*, mais *« ce résultat crée les conditions d'un rassemblement plus fort »* à gauche, a-t-il ajouté, estimant que *« la politique adoptée lors du dernier congrès du PCF a créé une dynamique nouvelle »*.

BRICE LALONDE (Génération Ecologie)

« Des élections difficiles »

Brice Lalonde a salué *« un bon résultat dans des élections difficiles pour les écologistes »*, ce scrutin étant fait *« plutôt pour les notables »*. Soulignant que les écologistes n'étaient présents que dans une circonscription sur deux, le président de Génération Ecologie a ajouté que leur résultat *« marque un enracinement »*.

■ **Parti radical** : *« Malgré la crise et les cris, la majorité conserve en profondeur la confiance du pays. Preuve que les Français ne sont, en la circonstance, ni amnésiques ni versatiles »*, a déclaré Didier Bariani, porte-parole.

■ **Radicaux de gauche** : Estimant que le premier tour a été marqué *« par une stagnation de la droite, dans un scrutin qui l'avantage pourtant, et par un très net redressement de la gauche »*, Jean-François Hory, président du MRG, a cependant ajouté que *« l'essentiel reste à faire* [pour] *reconstruire une gauche modernisée »*.

■ **Centre national des indépendants** : *« Les bons résultats de la droite unie* (...) *constituent un camouflet pour les augures qui avaient pronostiqué un reflux électoral.* (...) *Les Français ont maintenu leur confiance à* [la] *majorité »*, a souligné Jean-Baptiste Giansily, président du CNI.

■ **Refondateurs** : *« Sans retrouver leur score global de 1988, les candidats de gauche ont bénéficié* (...) *d'une première remobilisation de leur électorat »*, a noté Charles Fiterman, l'un des animateurs du mouvement Refondations, avant de lancer un appel à la mobilisation de toutes les voix de gauche pour le second tour.

■ **Verts** : *« Le score réel »* des écologistes, dans les cantons où ils étaient présents, est *« équivalent, voire supérieur, aux législatives de l'an passé »*, selon Yves Cochet, porte-parole des Verts.

■ **Génération Ecologie** : Noël Mamère, vice-président de GE, a déclaré que *« les écologistes sont les grands perdants de ces élections cantonales »* et *« paient durement leur cruelle absence du débat et leurs divisions quasi pathologiques »*.

La gauche pourrait garder la Nièvre

« Rien n'est perdu », avait dit M. Mitterrand

NEVERS

de notre correspondant

Les socialistes n'ont pas encore conservé la présidence du conseil général de la Nièvre, mais il ne l'ont pas déjà perdue. L'euphorie que les élus et les militants manifestaient, au soir du premier tour, à l'hôtel du département et à travers toute la Nièvre était à la mesure de leur soulagement puisque, avant le 20 mars, la plupart d'entre eux étaient presque résignés à la défaite. Au milieu des libations, on a même vu s'embrasser deux conseillers généraux sortants du PS autrefois rivaux, Bernard Bardin et Eugène Teisseire.

Après avoir voté, François Mitterrand, qui connaît bien sa Nièvre, avait pourtant assuré, dans l'après-midi, à Château-Chinon : *« Rien n'est perdu. »* S'adressant au maire de la cité morvandelle, René-Pierre Signé, sénateur et candidat du PS dans le canton, qui se montrait prudent, le chef de l'Etat avait été catégorique : *« Vous serez élu ce soir. Je ne reviendrai pas dimanche prochain. »* Il avait raison. Il sait par expérience qu'on ne s'empare pas d'un département rural sans une action de très longue haleine sur le terrain. Après avoir obtenu son premier mandat de député dans la Nièvre, il avait mis lui-même dix-huit ans avant d'être élu à la tête du conseil général.

Si la gauche ne cachait pas sa joie, évidente chez les socialistes, plus tempérée chez les communistes, la droite, peu loquace, faisait grise mine, particulièrement à Saint-Honoré-les-Bains, fief de Simone Rignault, député RPR, en ballottage. Chez les partisans de celle qui avait été présentée un peu vite comme la future nouvelle présidente de l'assemblée départementale, c'est, à l'inverse, le doute, voire l'abattement qui avait remplacé l'optimisme de mise le 16 mars, quand Charles Pasqua était venu leur apporter ses encouragements.

Didier Boulaud, maire de Nevers, député (PS), a expliqué *« l'échec de la droite »* par la *« fidélité nivernaise à la tradition républicaine, à la mémoire de Pierre Bérégovoy et à François Mitterrand »*. Quant à M. Bardin, président sortant du conseil général, il a observé : *« Nous nous sommes appuyés sur les dérives gouvernementales constatées sur le plan social. »* Lucide et froid, le jeune énarque que la fédération du PS s'est donné comme premier secrétaire à l'automne dernier, Gaëtan Gorce, chargé de mission à l'Elysée, s'est montré circonspect. *« Les résultats constituent manifestement mieux qu'un frémissement,* a-t-il dit, *mais rien n'est joué. »*

Les socialistes, pour l'emporter au second tour, comptent maintenant sur une dynamique que pourrait susciter leur score inespéré du premier tour. Quand M. Mitterrand reviendra voter dans la Nièvre, en juin, pour les européennes, il se sentira peut-être encore chez lui.

JACQUES SPINDLER

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le chef de la police pourrait être contraint de démissionner

Le rapport de la commission Goldstone sur la violence politique, rendu public vendredi 18 mars par le président De Klerk (*le Monde* daté 20-21 mars), provoque de plus en plus de remous. Le scandale pourrait mener à la prochaine démission du chef de la police, le général Johan Van der Merwe.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« La commission aurait aimé disposer de plus de temps pour enquêter plus précisément sur de nombreuses accusations portées par les témoins. Mais, compte tenu des élections qui auront lieu dans moins de six semaines, la commission a pris la décision de publier son rapport. Elle estime en effet que si ceux qui tentent de déstabiliser le pays parvenaient à faire avorter les élections toute enquête postérieure ne serait plus qu'un exercice futile. »

Quelques lignes de conclusion d'un rapport qui se contente d'exposer les faits posent bien l'enjeu du débat : l'Afrique du Sud a failli être précipitée dans le chaos. Depuis des années, l'existence d'une « troisième force » attachée à fomenter et à étendre la violence était régulièrement évoquée, provoquant des démentis indignés dans la police et au sein de l'Inkatha, dont plusieurs membres avaient été mis en cause. Il faut cependant se rendre à l'évidence : la troisième force existe.

Les officiers dont les noms avaient été plusieurs fois évoqués au cours des dernières années sont au rendez-vous des mauvais coups, à la tête de leur unité, comme pour la parade. Ainsi du colonel De Kock, ancien des troupes spéciales en Namibie, puis, jusqu'en 1993, commandant d'une unité basée à Vlakplaas, dans le Transvaal. Les « Vlakplaas » avaient été mis en cause dans plusieurs assassinats commis dans les années 80 contre des militants ou des sympathisants du Congrès national africain (ANC). Finalement, ils avaient été dissous, non sans toucher au passage de confortables indemnités de licenciement pour prix de leur silence.

Le rapport du juge Goldstone signale ainsi que le colonel De Kock a reçu 1,2 million de rands (quelque 2 millions de francs) lorsqu'il a quitté la police, en avril 1993. Plusieurs de ses hommes ont touché des sommes équivalentes. Une bonne partie d'entre eux se retrouvent aujourd'hui épinglés par l'enquête. La police à peine quittée, ils ont continué le même travail sous d'autres étiquettes, mais avec les mêmes supérieurs restés, eux, en poste. Certains des noms publiés par le rapport Goldstone se retrouvent d'ailleurs dans les comptes rendus d'enquêtes faites il y a dix-huit mois sur les services des renseignements militaires.

Lors de sa conférence de presse de vendredi, le président De Klerk avait cité trois noms de généraux immédiatements mis sur la touche. En réalité, le rapport du juge Goldstone contient les noms d'une bonne douzaine de généraux dont celui du général Johan Van der Merwe, chef suprême de la police. Compte tenu du contexte, il paraît improbable que le général Van der Merwe, dont le statut à l'automne dernier avait fait l'objet de discussions entre le président De Klerk et Nelson Mandela, puisse rester à son poste. Déjà, des sources proches de l'enquête indiquent que le chef de la police ne serait pas innocent des turpitudes dont sont accusés ses subordonnés.

GEORGES MARION

Petit manuel de déstabilisation

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Il s'agit de l'équivalent d'un petit manuel de subversion et de déstabilisation à l'usage des forces de police. En trente-six pages et quelque cent feuillets d'annexes, la commission d'enquête présidée par le juge Goldstone fait la synthèse de tout ce qu'une police mal contrôlée peut produire pour retarder, voire interdire l'évolution démocratique d'une société.

Rien ne manque au sommaire : trafics d'armes et de devises, faux papiers, assassinats, intimidation, chantage et menaces, provocations, sans oublier l'enrichissement personnel. Les rédacteurs du rapport sur *« la violence politique perpétrée par des membres de la police sud-africaine, la police du Kwazulu et des militants de l'Inkatha »* doivent leur enquête, expliquent-ils, à un officier de police surnommé « Q », venu les contacter en janvier 1994 par l'intermédiaire d'un diplomate étranger. Selon « Q », qui n'a accepté de parler que sous la condition d'un strict anonymat, une unité de la police sud-africaine, commandée par le colonel Eugene De Kock, serait impliquée depuis 1989 dans plusieurs opérations de déstabilisation. Le colonel De Kock aurait notamment organisé des attaques sanglantes contre les voyageurs de trains de banlieue et contre les locataires des « hostels », foyers de travailleurs migrants. Ces premières attaques auraient conduit à des opérations de représailles qui auraient à leur tour permis à la violence de s'étendre.

Toutes ces opérations accomplies par des policiers, avec la collaboration de membres du parti Inkhata, eux-mêmes anciens policiers, auraient été menées en plein accord avec le général Basie Smit, numéro deux de la police sud-africaine, et avec le général Krappies Engelbrecht, responsable du service de contre-espionnage de la police. Le général Johan Le Roux, chef du service central de lutte contre la criminalité, aurait également été au courant.

Par la suite, « Q » devait fournir d'autres informations sur l'importation frauduleuse à partir du Mozambique et de Namibie, d'armes destinées à équiper des « escadrons de la mort », ainsi que sur la mise en place, non loin de Johannesburg, d'une usine d'armes clandestine fonctionnant au profit de l'Inkhata.

D'autres recherches devaient rapidement montrer que plusieurs policiers, appartenant ou ayant appartenu notamment à l'unité C. 10, basée à Vlakplaas dans le Transvaal, auraient participé à l'assassinat de membres de l'ANC ou de sympathisants. En collaboration avec la police du Kwazulu, ils auraient multiplié les actes de terreur au Natal où, grâce à plusieurs complices haut placés, ils seraient parvenus à bloquer la quasi-totalité des enquêtes ordonnées par la justice. Ils auraient également fourni armement et fausses identités aux « escadrons de la mort », par l'intermédiaire de dirigeants de l'Inkhata, notamment Themba Khoza, actuel responsable du parti de M. Buthelezi au Transvaal.

L'enquête de la commission Goldstone devait provoquer de sérieux remous dans les rangs de la haute police. Les recherches aussitôt connues, plusieurs généraux ou officiers supérieurs essayaient de les entraver, allant même jusqu'à ordonner une contre-enquête sur le juge Goldstone. Ordre était également donné de détruire tous les dossiers pouvant nourrir l'enquête. Interrogés le 16 mars dans les dernières heures de l'enquête, les trois généraux dont les noms ont été rendus publics le 18 mars, ont tous nié en bloc. En revanche, les policiers du rang ont beaucoup parlé et le travail de la commission continue.

G. M.

SOMALIE

Deux journalistes italiens tués à Mogadiscio

Ilaria Alpi, trente et un ans, journaliste, et Miran Hrovatin, quarante-cinq ans, cameraman, employés par la chaîne de télévision italienne RAI 3, ont été tués, dimanche 20 mars à Mogadiscio, par un groupe d'hommes armés.

En juillet dernier, Ilaria Alpi avait échappé de justesse à la colère d'une foule de Somaliens qui avaient tué quatre journalistes, après le bombardement par des hélicoptères américains d'une maison occupée par des sympathisants du général Mohamed Farah Aïdid, dans le sud de la ville. Elle a été tuée, ainsi que Miran Hrovatin, dans le nord de Mogadiscio, contrôlé par le rival du général Aïdid, le « président par intérim » Ali Mahdi Mohamed.

La tentative de vol de leur voiture ou de leur matériel semblait être le motif le plus vraisemblable de l'agression commise par une demi-douzaine d'hommes. L'hypothèse selon laquelle les deux reporters auraient été tués par des Somaliens mécontents de leur « couverture » des événements ou par des hommes qui auraient voulu venger des membres de leur clan tués par des soldats italiens, n'est pas écartée. La mort des deux journalistes italiens porte à sept le nombre des journalistes tués en Somalie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La controverse sur l'inspection des sites nucléaires nord-coréens

Washington durcit le ton contre Pyongyang

Les Etats-Unis ont durci le ton contre la Corée du Nord, dimanche 20 mars, à la suite des entraves mises par Pyongyang à l'inspection internationale de ses installations nucléaires.

WASHINGTON

de notre correspondante

Le ton est monté d'un cran. Après des mois de patience et d'espoirs déçus, les Etats-Unis ont averti, dimanche 20 mars, de leur intention de demander au Conseil de sécurité des Nations unies de se donner les moyens de convaincre la Corée du Nord de renoncer à son programme nucléaire. *« Nous sommes dans une impasse »*, a reconnu le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, après le refus de Pyongyang de laisser les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) mener leur tâche à bien (*le Monde* daté 20-21 mars). Washington a aussi annulé les entretiens à haut niveau prévus entre représentants des deux capitales.

La perspective de ces entretiens et de la suspension des manœuvres annuelles américano-sud-coréennes « Team Spirit » devait, espérait Washington, inciter Pyongyang à accepter des inspections nucléaires. En vain. *« Nous avons été très patients, mais nous avons à présent atteint le point où il nous faut aller »* devant le Conseil, a poursuivi M. Christopher, indiquant qu'il avait en tête des sanctions économiques contre Pyongyang. Cette initiative ne sera prise qu'après une réunion de l'AIEA, prévue lundi.

Le président Clinton a estimé qu'il restait encore *« un espoir »* que les Nord-Coréens acceptent de se plier au contrôle nucléaire internationale. *« La balle est dans leur camp, mais nous devons aller de l'avant et examiner toutes les options qui nous sont offertes »*, a-t-il ajouté, précisant que, sans vouloir *« faire monter la tension »*, il souhaitait traiter cette affaire d'*« une manière très ferme et disciplinée »*. Il entend ainsi répondre aux critiques qui, en particulier chez les républicains, lui reprochent son manque de fermeté à l'égard de Pyongyang.

Le recours au Conseil de sécurité comporte évidemment un risque de veto chinois. M. Christopher n'a cependant pas voulu y voir un obstacle incontournable : *« La Chine est aussi intéressée que nous à avoir une péninsule coréenne dénucléarisée. Si nous travaillons patiemment à l'ONU en impliquant les Chinois, ils ne s'opposeront pas à des sanctions. »* Le chef de la diplomatie américaine n'a pas moins accompagné la perspective de l'action à l'ONU de menaces plus concrètes : déploiement de missiles Patriot en Corée du Sud, reprogrammation des manœuvres « Team Spirit » et, le cas échéant, renforcement des troupes américaines sur place, qui comptent déjà 37 000 hommes.

« Un engagement très ferme »

Déposant il y a deux semaines devant la Commission des forces armées du Sénat, le commandant en chef des troupes américaines au Sud avait indiqué que l'un des objectifs de « Team Spirit » était précisément de tester la capacité des infrastructures sud-coréennes à accueillir des renforts en cas d'agression. Si Pyongyang attaquait, a-t-il estimé, les Etats-Unis devraient envoyer 400 000 hommes supplémentaires. *« Les Etats-Unis ont un engagement de sécurité très ferme à l'égard de la Corée du Sud, et nous la protégerons »*, a renchéri dimanche M. Christopher.

Au bout du compte, la question du contrôle du programme nucléaire de la Corée du Nord non seulement n'a pas progressé depuis 1985, année de son adhésion au traité de non-prolifération nucléaire (TNP), mais la situation s'est même aggravée, au point de devenir ce que le sénateur Bob Dole, chef de l'opposition républicaine au Sénat, a qualifié de *« point le plus sérieux sur notre radar »*. L'administration Clinton, qui avait cru en janvier avoir convaincu Pyongyang de se plier à ses obligations internationales, hérite de cette affaire ultrasensible à un moment où ses relations avec la Chine traversent une phase délicate, en raison de l'insistance de Washington à lier ses relations commerciales aux progrès accomplis en Chine en matière de droits de l'homme.

SYLVIE KAUFFMANN

TUNISIE

Le président Ben Ali a été plébiscité

TUNIS

de notre correspondant

Les Tunisiens, qui étaient appelés aux urnes, dimanche 20 mars, ont, comme ils y étaient invités depuis des mois, plébiscité Zine El Abidine Ben Ali pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête du pays. Ils ont, en outre, voté à une écrasante majorité pour les candidats à la députation, présentés par le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, présidé par le chef de l'Etat.

Selon le premiers résultats, communiqués officiellement aux premières heures de la matinée de lundi, pour 22 des 25 circonscriptions, il ressort que M. Ben Ali, unique candidat à la magistrature suprême, a obtenu plus de 99,80 % des suffrages exprimés. Dans plusieurs régions, son score se situe à 99,99 % et même, comme à Tataouine dans l'extrême sud, atteint 100 %. Le taux de participation a été de 93 %. L'ensemble de l'opposition, les organisations nationales, un grand nombre de formations socio-professionnelles et d'associations avaient, soit *« présenté »*, soit *« soutenu »* sa candidature. Lors de la précédente élection, en avril 1989, M. Ben Ali avait obtenu 99,27 % des suffrages exprimés.

Les candidats du RCD ont obtenu, dans les dix-huit circonscriptions dont les résultats ont été annoncés, au moins 97 % des suffrages exprimés. Ils devraient donc remporter la totalité des 144 sièges en compétition au scrutin de liste majoritaire à l'échelon régional. Dans ces mêmes circonscriptions, les six partis de l'opposition légale ont rarement dépassé 1 % des voix. Ils sont cependant assurés de se partager les 19 sièges restant à pourvoir à la proportionnelle, à l'échelon national, comme le prévoit le nouveau code électoral.

MICHEL DEURÉ

BURKINA : Marc Christian Roch Kaboré nommé premier ministre. – Le président Blaise Compaoré, a désigné, dimanche 20 mars, un de ses proches, Marc Christian Roch Kaboré, quarante ans, premier ministre et l'a chargé de former un nouveau gouvernement. Cette nomination intervient quatre jours après la démission du précédent chef de gouvernement, Youssouf Ouédraogo, qui était contesté par une partie de la majorité au pouvoir. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

L'annonce d'un dialogue avec les islamistes suscite de très vives réactions

La relance d'un dialogue *« sans exclusive »*, et donc éventuellement ouvert à la mouvance islamiste, annoncée officiellement, en fin de semaine dernière, par le président Liamine Zeroual (*le Monde* daté 20-21 mars), déplaît souverainement aux ultras de tous bords. Les uns l'ont fait savoir par les armes, les autres par la plume.

En six jours, entre mercredi 16 et lundi 21 mars, un magistrat, Abdelkader Habouchi, procureur général du tribunal de Mascara (ouest d'Alger), un journaliste, Djamal Benzaghou, chargé de mission auprès du premier ministre, deux employés d'un hebdomadaire et trois autres civils, dont une femme, ont été assassinés.

Deux employés de *l'Hebdo libéré* ont été tués et trois autres, dont une femme, grièvement blessés, lundi matin, dans l'attaque du siège du journal par un groupe armé au centre d'Alger. C'est la première fois que le siège d'un journal est attaqué depuis le début des agressions contre les journalistes en mai 1992.

Par ailleurs, le train de voyageurs Alger-Bejaïa a été attaqué et incendié, vendredi soir, non loin d'Alger, après que les assaillants eurent évacué les quelque 300 passagers qui s'y trouvaient. De leur côté, les services de sécurité, mobilisés après l'évasion de quelque 900 détenus de la prison de Tazult, le 10 mars, ont annoncé, dimanche soir, que 64 fugitifs avaient été tués et 109 autres arrêtés.

Réagissant aux injonctions islamistes visant à imposer aux femmes le port du voile, les féministes algéroises ont appelé à un nouveau rassemblement, mardi 22 mars. Les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont invité les salariés à faire grève, ce même jour, pour dénoncer le terrorisme. Pendant ce temps, le quotidien francophone *El Watan*, citant *« de bonnes sources »* au sein de l'armée, a averti que l'ouverture d'un *« dialogue »* avec les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) *« pourrait mettre en danger l'unité de l'armée »* et provoquer la *« déstabilisation totale de l'Algérie »*. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE

Les forces royales avancent vers la base khmère rouge de Païlin

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Après des semaines de préparatifs (*le Monde* du 9 mars), les forces royales ont lancé des attaques dans la région de Païlin, principal bastion des Khmers rouges dans l'extrême Ouest cambodgien. L'issue de ces opérations, auxquelles participeraient 7 000 hommes, est d'autant plus importante que les gouvernementaux n'ont pas réussi, en février, à occuper durablement Anlong-Veng, considéré comme le QG khmer rouge dans l'extrême Nord.

Appuyé par l'artillerie et des blindés, les forces royales ont commencé à avancer, jeudi 17 mars, à partir du nord, de l'est et du sud. En quarante-huit heures, elles se seraient nettement rapprochées de Païlin, au cœur d'un secteur riche en pierres précieuses, dont l'exploitation est une source importante de revenus pour les Khmers rouges.

Le contrôle de Païlin est cependant commandé, au nord comme au sud, par des collines dont les Khmers rouges seront difficiles à déloger s'ils ne se replient pas sur la frontière thaïlandaise proche ou vers leurs repaires de la chaîne des Cardamomes, au pied de laquelle se trouve la ville. En outre, la région est minée. Phnom-Penh affirme vouloir exercer des pressions militaires avant les pluies, attendues en mai ou en juin, afin de contraindre les Khmers rouges à renouer un dialogue interrompu depuis des mois. Pol Pot disposerait encore de 8 000 partisans armés, des effectifs assez substantiels dans ce pays favorable à la guérilla avec ses montagnes couvertes de forêts qui le traversent pratiquement de part en part.

L'état-major royal souhaiterait mener à terme l'opération avant la fin du mois, soit une dizaine de jours avant le retour annoncé de Norodom Sihanouk de Pékin, où le roi a été opéré d'un cancer le 7 octobre 1993. Voilà quelque temps, Sihanouk avait lancé un appel à la fin des combats. Mais, dans une lettre adressée le 14 mars à Khieu Samphan, chef nominal des Khmers rouges, il a accusé la guérilla de *« détruire les négociations et de prolonger la guerre »* en refusant les conditions avancées par Phnom-Penh : cessez-le-feu sur place, ouverture des zones khmères rouges, désarmement. Le gouvernement a interprété cette déclaration comme un feu vert aux pressions militaires pour ramener les Khmers rouges à la table des négociations.

JEAN-CLAUDE POMONTI



AMÉRIQUES

SALVADOR

La gauche conteste la victoire revendiquée par la droite aux élections générales

Les premières élections générales depuis l'entrée en vigueur des accords de paix, qui ont mis fin, en janvier 1992, à douze ans de guerre civile, ont eu lieu dimanche 20 mars au Salvador, mais les résultats étaient encore très confus lundi matin. Contestant la victoire revendiquée, dès dimanche, par les partisans du candidat de la droite à l'élection présidentielle, Armando Calderon, la gauche a dénoncé de nombreuses « irrégularités », estimant notamment que des dizaines de milliers d'électeurs n'avaient pas pu exercer leur droit de vote.

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

A l'issue d'une campagne et d'une journée électorales apparemment exemplaires, la situation s'est subitement dégradée avec la décision des dirigeants de la gauche de dénoncer la « manipulation » des listes électorales par le parti au pouvoir depuis 1989, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), qui célébrait sa victoire dans les rues de la capitale, San-Salvador, par des concerts de klaxon au rythme de son slogan : *« Patrie, oui ! Communisme, non ! »*

Lors d'une conférence de presse tenue peu après la fermeture des bureaux de vote, les cinq principaux dirigeants de l'ex-guérilla, le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), *ont estimé que le tribunal* électoral avait fait *« obstruction au droit de vote »* en établissant des listes électorales incomplètes. *« L'ARENA savait que si le nombre de suffrages augmentait par rapport aux élections précédentes, elle perdrait sa majorité »*, a expliqué l'ex-« commandant » Joaquin Villalobos.

Selon le FMLN, qui appuie la candidature présidentielle du « social-chrétien » Ruben Zamora, dans le cadre d'une *alliance avec la Convergence* démocratique et le Mouvement nationaliste révolutionnaire, des dizaines de milliers de personnes n'ont pas été en mesure de voter alors qu'elles disposaient de leurs cartes d'électeur. *« Dans n'importe quel pays démocratique, cela suffirait pour déclarer illégitimes de telles élections »*, s'est exclamé Joaquin Villalobos.

Après avoir donné quelques « projections » tendant à indiquer que la gauche menait dans plusieurs des *quatorze départements* du pays, M. Zamora a indiqué qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats officiels tant que ses représentants ne seraient pas autorisés à pénétrer dans la salle des ordinateurs du tribunal électoral d'où *« ils ont été expulsés »*. Le candidat de la gauche a ajouté qu'il y aurait inévitablement un deuxième tour pour l'élection présidentielle – les 84 députés et les 262 conseils municipaux sont élus au premier tour à la majorité relative – et une possible alliance avec les démocrates-chrétiens, laminés par la polarisation entre la gauche et la droite (la Démocratie chrétienne a été au pouvoir jusqu'en 1989 avec le président Napoleon Duarte).

Les neuf cents observateurs de l'Organisation des Nations unies *pour le Salvador (ONUSAL), qui* dispose d'un centre informatique parallèle, se gardent pour l'instant de faire connaître leurs chiffres, voulant ainsi éviter des frictions avec les secteurs de l'ARENA opposés à l'« ingérence étrangère » dans les affaires du pays. Selon le tribunal électoral, ni l'ONUSAL ni les quelque deux mille autres observateurs étrangers ne sont autorisés à fournir des résultats.

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE : Washington suspend sa coopération avec le procureur chargé de la lutte contre la drogue. – Le département d'Etat a annoncé, samedi 19 mars, la suspension des échanges d'informations sur le trafic de drogue avec le procureur de la nation, Gustavo de Greiff, auquel Washington reproche une trop grande complaisance à l'égard des trafiquants. Les récentes actions du procureur de la nation (accusateur public) démontre une volonté de parvenir à des arrangements *« que certains considèrent comme étrangement indulgents »* pour les trafiquants de drogue, souligne un communiqué du département d'Etat. – *(AFP.)*

Tournée latino-américaine du vice-président des Etats-Unis Al Gore. – Le vice-président américain a commencé, dimanche 20 mars, une tournée en Amérique latine. M. Gore a passé la journée de dimanche en Bolivie avant de se rendre en Argentine puis au Brésil. – *(Reuter.)*

HAITI : le président Aristide critique la politique américaine à l'égard des réfugiés. – Le président haïtien en exil Jean Bertrand Aristide a sévèrement critiqué la politique américaine à l'égard des réfugiés haïtiens, la qualifiant de *« raciste »*, et a appelé Washington à œuvrer pour le retour de la démocratie dans son pays. *« Alors que nous fuyons une répression politique, ils* [les Etats-Unis] *nous renvoient vers les tueurs parce que nous sommes des Noirs. Ils poursuivent une politique raciste à l'encontre d'Haïti »*, s'est indigné M. Aristide lors d'une réunion avec des parlementaires noirs, vendredi 18 mars à Miami, en Floride. – *(AFP.)*

MEXIQUE : manifestation de propriétaires du Chiapas. – Un millier de propriétaires terriens et de commerçants de *l'Etat du Chiapas ont manifesté*, samedi 19 mars, dans le centre de San-Cristobal-de-las-Casas pour réclamer la restitution de terres dont se sont emparés des paysans et un siège aux pourparlers de paix entre les rebelles zapatistes et le gouvernement mexicain. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

L'avenir du processus de paix

Israéliens et Palestiniens discutent à Tunis de la reprise des négociations

Une délégation israélienne est arrivée, dimanche 20 mars à Tunis, où elle doit s'entretenir, notamment avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, de la reprise des négociations israélo-palestiniennes.

Le directeur général du ministère des affaires étrangères, Uri Savir, et le chef d'état-major adjoint de l'armée, le général Amnon Shahak, font partie de la délégation, qui est porteuse de propositions sur les *« mesures de sécurité »* qui doivent être prises dans les territoires occupés à la suite de la tuerie d'Hébron.

D'ores et déjà, un dirigeant de l'OLP a jugé irrecevable une suggestion du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, n'excluant pas le déploiement d'une force de police palestinienne à Hébron, à condition qu'elle demeure sous la responsabilité d'Israël. *« C'est absurde et c'est une violation de la déclaration de principes »* signée le 13 septembre par Israël et l'OLP, a déclaré Nabil Chaath. *« Toute police palestinienne doit être placée sous le contrôle de l'autorité nationale palestinienne »*, a-t-il ajouté.

Tout en réclamant l'application immédiate de la résolution 904 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le massacre d'Hébron, l'OLP prépare un mémorandum de protestation concernant l'abstention des Etats-Unis sur le paragraphe de la résolution relatif à Jérusalem-Est *(le Monde* daté 20-21 mars*)*.

Cette attitude est une menace pour la paix, ont estimé de leur côté les journaux jordaniens, alors que le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, estime au contraire que c'était un *« changement positif »*. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : cinq policiers tués. – A Sedfa, en Haute-Egypte, cinq policiers ont été tués, dimanche 20 mars, vraisemblablement par des extrémistes musulmans. L'attentat a eu lieu près du commissariat de la ville. Plusieurs individus masqués, sortis d'une voiture, ont ouvert le feu, tuant un commissaire et quatre agents. Six autres personnes ont été blessées. Les assaillants ont pris la fuite. Cent vingt-huit policiers ont été tués depuis le début du conflit entre forces de sécurité et militants islamistes extrémistes. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : le ministre français de la coopération reçu par le président Hassan Gouled. – Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, arrivé jeudi 17 mars à *Djibouti* pour coprésider les travaux de la commission mixte de coopération, qui ne s'est pas réunie depuis plus de quatre ans, a été reçu vendredi par le président Hassan Gouled Aptidon. Dans le même temps, l'opposition a manifesté pour dénoncer le *« comportement de l'armée »* dans le nord du pays, l'emprisonnement de quatre de ses dirigeants et la visite de M. Roussin. L'opposition estime que cette visite *« cautionne la politique répressive »* du pouvoir en place. – *(AFP.)*

Après l'accord croato-musulman

Les Serbes bosniaques posent leurs conditions au règlement du conflit

Les Serbes bosniaques ont durci le ton après la signature à Washington de l'accord sur la création d'une fédération croato-musulmane en Bosnie.

Leur leader, Radovan Karadzic, qui s'était déclaré prêt à discuter d'«éventuelles associations» en Bosnie, a réclamé, dimanche 20 mars, le partage de cette République déchirée par bientôt deux ans de guerre comme préalable à toute négociation.

BELGRADE

de notre correspondante

Moscou et Washington, qui s'apprêtent à lancer une nouvelle offensive diplomatique pour convaincre les Serbes de contribuer au plus vite à un règlement de la crise dans l'ex-Yougoslavie, ont affirmé qu'ils entendaient préserver, sous une forme ou sous une autre, l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Sceptiques, toutefois, quant aux chances d'amener les Serbes à rejoindre une fédération bosniaque, Russes et Américains leur ont proposé, le cas échéant, de créer une union en Bosnie en s'associant de manière plus souple avec la fédération croato-musulmane.

C'est avec une certaine satisfaction que le chef de file des Serbes bosniaques avait accueilli, vendredi, l'annonce de la ratification de l'accord de fédération croato-musulmane. Pour lui, la création de ce *«nouvel Etat»* marque la fin de la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationales et *«crée une nouvelle situation politique»*. En d'autres termes, cette signature, apposée en présence de représentants de la communauté internationale, entérine le partage de la Bosnie en deux Etats : l'un croato-musulman qui doit se confédérer avec la Croatie et l'autre serbe qui établira des liens avec la Serbie.

Persuadé d'avoir gagné la guerre alors que ses forces se sont emparées de 70 % du territoire de la Bosnie, Radovan Karadzic estime être en mesure de dicter les conditions d'un règlement de la crise. C'est ce qu'il a fait dimanche. Dans une déclaration à la télévision de Belgrade, il a présenté un plan en trois points dans lequel il réclame, outre la levée des sanctions internationales contre la Serbie, *«la cessation des hostilités* [en Bosnie] *et la délimitation des frontières»*, deux étapes qui doivent précéder, selon lui, l'ouverture des négociations sur *«les relations entre les entités issues»* du conflit. Justifiant ses revendications, il a expliqué que *«le problème des relations entre les différentes entités issues de la guerre sera plus facile à régler que celui de la délimitation des frontières qui lui-même sera plus simple à résoudre que l'arrêt des hostilités»*.

Tandis que les autorités de Belgrade préfèrent, pour le moment, se réfugier dans un silence prudent, une grande partie de la classe politique serbe, encouragée par les commentaires de la télévision officielle, a, pendant le week-end, pris fait et cause pour les Serbes bosniaques, interprétant l'accord de Washington comme l'a fait Radovan Karadzic. Zoran Djindjic, le nouveau président de Parti démocrate, estime que le document de Washington *«marque un pas en avant vers la séparation définitive entre les Serbes de Bosnie d'une part et les Croates et les Musulmans d'autre part»*. Le Parti démocrate serbe de Vojslav Kostunica considère pour sa part qu'*«il n'est pas dans l'intérêt national des Serbes* [bosniaques] *de rejoindre la fédération croato-musulmane alors qu'ils ont le droit légitime de créer leur propre Etat et de se rattacher à la Serbie»*.

En revanche, le leader de Mouvement du renouveau serbe, Vuk Draskovic, a plaidé en faveur de l'entrée des Serbes de Bosnie dans la fédération croato-musulmane, estimant qu'une fédération de cantons largement autonomes, chapeautés par un pouvoir central fort était *«la seule solution raisonnable»* pour une Bosnie-Herzégovine *«où vivent des peuples frères»*.

L'épouse du président serbe, Mirjana Markovic-Milosevic s'est, quant à elle, déclarée *«convaincue que les anciennes Républiques yougoslaves formeront un jour une nouvelle fédération ou confédération. Ces liens sont nécessaires du point de vue économique et culturel au niveau de l'espace yougoslave mais aussi des Balkans tout entier»*.

FLORENCE HARTMANN

Sarajevo : le match de l'espoir

Ils ont hurlé de bonheur quand leur équipe a marqué le premier des quatre buts contre une sélection de «casques bleus», dimanche 20 mars, au stade olympique de Sarajevo. Ils, ce sont les vingt mille spectateurs qui ont répondu à l'invitation du général Michael Rose, chef de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie, de venir rouvrir ce stade fermé depuis le 28 mars 1992, après le match ayant opposé l'équipe de Sarajevo à celle de Banja-Luka, fief serbe du nord de la Bosnie.

Vingt mille spectateurs aussi étonnés qu'enthousiastes de participer à ce *«rêve éveillé»*, selon l'expression du secrétaire général du club de football de la capitale, Nijaz Merdanovic. Les supporters les plus actifs s'étaient peint le visage aux couleurs de la ville – rouge et or – et avaient repris leurs chants et leurs slogans d'antan. Comme avant la guerre, ils ont retrouvé leurs places, tout en haut des tribunes. Bruyants, enthousiastes, ils ont fait une entrée remarquée sous une banderole verte portant l'inscription : *«J'aime Saddam Hussein. Les supporters de Sarajevo.»* Interrogés sur cette phrase, certains se sont contentés de déclarer que, comme eux, Saddam Hussein est un musulman.

Pendant que des hélicoptères français de la FORPRONU patrouillaient dans le ciel, les onze joueurs de l'équipe réserve de Sarajevo, culotte blanche et maillot rose, ont littéralement assommé la sélection de l'ONU, composée de trois Français, de deux Ukrainiens, de cinq Britanniques et d'un Egyptien. Le match a été arbitré par un adjudant français, Alain Kerlogot. – *(AFP.)*

Les rescapés de Maglaj

ZENICA

de notre envoyé spécial

«Je préfère ne pas m'en souvenir.» Himzo Bradaric, trente-six ans, vient d'échapper, dimanche 20 mars, à *«l'enfer de Maglaj»*, cette enclave musulmane assiégée depuis juin 1993 par des forces serbes et croates de Bosnie. Evacué avec près de dix autres blessés, dans le premier convoi humanitaire entré dans la poche depuis plus de quatre mois, Himzo, un ex-métallo devenu soldat, blessé à la jambe en juin lors de l'offensive serbe, se repose à l'hôpital de Zenica, au sud de Maglaj – en *«territoire libre»* bosniaque. Les familles des gens pris au piège dans l'enclave défilent dans sa chambre pour avoir des nouvelles de leurs proches. Et repartent souvent déçus.

A Maglaj, *«c'est le chaos»*, raconte Himzo. *«Il n'y a pas un immeuble qui n'ait été touché par les bombardements, pas une minute sans un obus»*, dit-il. *«Nous avons tant de blessés, de morts, presque rien à manger, pas d'électricité»*, poursuit-il. Son frère a été blessé et deux autres membres de sa famille tués, dit-il dans un soupir. *«Même une ambulance a été touchée le mois dernier par le tir direct d'un char* [serbe]. *Trois infirmières et deux chauffeurs sont morts. L'hôpital est aussi directement visé depuis les collines. Il y a une quinzaine de jours, les forces serbes ont tiré pendant deux jours plus de dix missiles sol-sol sur la ville»*, lors d'une offensive *«finale»* qui a échoué.

Parti dimanche matin de Zenica, le convoi du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) a réussi à entrer dans la poche dans l'après-midi et à ressortir dans la soirée, après des mois de vaines tentatives. Neuf camions de 10 tonnes, dont 10 tonnes de nourriture et un camion de médicaments, ont ravitaillé cette enclave, où près de 120 000 personnes étaient alimentées par des parachutages. Un autre convoi humanitaire, organisé par les autorités bosniaques, a pu aussi pénétrer dans la ville.

Ces succès ont été rendus possibles grâce au changement d'attitude des forces croates, mais aussi serbes, qui assiégeaient la poche. Depuis l'accord croato-musulman de Washington, les forces croates de l'enclave de Zepce, qui participaient, au sud, au blocus de Maglaj, observent une prudente neutralité. Et samedi, les Serbes se sont retirés de la route qui mène à Maglaj. *«Les Serbes ont pris au sérieux la menace d'emploi de la force* [par l'ONU] *et ont levé le siège»*, estime un responsable du HCR.

Les tirs ont cessé à Maglaj. *«Je ne croyais pas qu'un jour je pourrais sortir de là-bas»*, dit Himzo Bradaric, en regardant sa jambe blessée, mangée par l'infection.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Sombre Ukraine

Suite de la première page

Il faut savoir faire la part des choses, ne pas se fier aux seuls chiffres bruts, et comprendre que le système D, loin d'être mort avec la chute du communisme, s'est encore développé. Ainsi, officiellement, le salaire moyen tourne autour de 380 000 karbovanets par mois, soit l'équivalent de 60 francs, ce qui mettrait plus de la moitié des 52 millions d'habitants en dessous du seuil de pauvreté. Mais il faut tenir compte des mille et une combines qui permettent d'améliorer cet ordinaire : l'un *«fait le taxi»* avec la voiture de son entreprise, où il se contente de *«passer»* une fois par semaine, l'autre gagne comme mécanicien *«privé»* plus de dix fois son salaire d'ouvrier, une autre encore passe plus de temps à cultiver le potager de sa datcha qu'à son bureau de secrétaire. Sans compter les «miettes» que laissent tomber les nouveaux privilégiés, souvent les mêmes d'ailleurs que ceux du régime précédent.

Pourtant, la situation s'est encore aggravée ces derniers mois. Pour tenter d'enrayer une inflation qui avait atteint 9 800 % en 1993, le gouvernement a décidé de contrôler sévèrement l'émission monétaire. *«Jusqu'à présent*, ironisait un économiste de Kiev, *la planche à billets était la seule chose qui fonctionnait»*. Conséquence : si la hausse des prix s'est un peu ralentie, il n'y a plus assez de liquidités pour payer les salaires ou les allocations sociales. Les enseignants de Kiev, qui n'ont pas reçu leur salaire (environ 20 dollars mensuels), depuis plusieurs mois, menacent de se mettre en grève, suivis d'ailleurs par leurs étudiants qui attendent désespérément leurs bourses de 5 dollars. Les syndicats menacent aussi de faire cesser le travail, ce qui, soit dit en passant, ne créerait pas un énorme changement tant les entreprises tournent au ralenti, quand elles tournent. Quant aux employés de certains kolkhozes, qui n'ont reçu aucun salaire depuis six mois, ils sont payés désormais en denrées ou en matériel agricole.

Du simple citoyen au sommet de l'Etat, s'est ainsi développée une immense spirale d'endettement qui, à terme, peut conduire à l'effondrement pur et simple. Faute d'avoir eux-mêmes reçu de l'argent, les clients ne payent pas les entreprises, qui ne payent pas leurs fournisseurs, qui ne payent pas leurs employés. Selon un expert occidental, les dettes entre les entreprises atteindraient 80 000 milliards de karbovanets (2,2 milliards de dollars). On comprend, dans ces conditions, les réticences manifestées par les sociétés étrangères à exporter vers l'Ukraine. Faute de recevoir de l'extérieur les engrais et autres produits chimiques dont elle manque cruellement, l'agriculure ukrainienne tourne elle aussi au ralenti et se transforme en une agriculture de subsistance.

C'est aussi pour cause de factures non payées, atteignant 700 millions de dollars, que le Turkménistan, deuxième fournisseur de l'Ukraine, a cessé ses livraisons de gaz. Les Russes, qui estiment que Kiev leur doit 900 millions de dollars, ont, dans un premier temps, fortement réduit leurs livraisons de gaz : de 200 à 50 millions de mètres cubes de gaz par jour. Périodiquement, et la menace a failli être suivie d'effet en février dernier, Moscou annonce la fermeture pure et simple du robinet de gaz, ce qui pourrait porter le coup de grâce à l'économie ukrainienne.

Comment expliquer cette déroute d'un pays dont on vantait, au moment de son indépendance en décembre 1991, les atouts : une terre fertile, le fameux *tchernoziom*, qui en faisait le «grenier à blé» de l'ex-URSS, aprés avoir été celui de l'Europe, une infrastructure industrielle qui lui permettait de participer pour 20 % au produit national brut de l'ancien empire, une situation géographique stratégique, et, en prime, un arsenal nucléaire qui en faisait la troisième puissance nucléaire du monde (en théorie puisque les commandes étaient à Moscou), ainsi que la flotte de la mer Noire, basée à Sébastopol.

Trés vite, pourtant, on dut déchanter et comprendre que ces atouts étaient, en fait, des leurres, voire des freins pour un développement autonome. L'Ukraine était tellement imbriquée dans l'URSS qu'un expert européen se demande aujourd'hui *«s'il y a jamais eu d'économie ukrainienne»*. Héritant d'un appareil industriel terriblement vieilli et, surtout, lourdement marqué par le complexe militaro-industriel soviétique, l'Ukraine a donc subi de plein fouet les conséquences de la conversion commencée à Moscou. Et les Russes, qui, au fond d'eux-mêmes, n'ont jamais réellement accepté l'idée même que l'Ukraine – la *«petite Russie»*, comme on a toujours dit à Moscou – puisse être vraiment indépendante, n'ont pas mis une ardeur excessive, c'est le moins que l'on puisse écrire, à faciliter la tâche des Ukrainiens. Ces derniers ont été étranglés dès les premiers mois de leur indépendance par la décision de Moscou de leur faire désormais payer son pétrole au prix du marché mondial, soit près de cinq fois plus que les anciens tarifs applicables à l'intérieur de l'URSS. La décision de quitter la zone rouble, encouragée par les «libéraux» de l'équipe Gaïdar au pouvoir à l'époque à Moscou, a aussi fortement amputé les chances de démarrage de l'économie ukrainienne. Bref, ce pays, sevré trop rapidement, n'a pas trouvé en lui les ressources nécessaires pour faire face.

Souffrant d'un manque de cadres évident – quand on avait du talent, ou de l'ambition, à Kiev, on «montait» à Moscou, et on y restait –, l'Ukraine n'a engagé aucune véritable réforme structurelle et, derrière les apparences de quelques privatisations en trompe-l'œil qui ont fait la fortune de quelques apparatchiks, vit toujours, en fait, sous un régime d'économie planifiée et administrée.





Un problème d'identité

Le marasme économique a renforcé la fragilité congénitale d'un pays perpétuellement en quête de lui-même. Quels points communs entre ces ouvriers de Kharkov, dans l'est du pays, qui ne parlent pas un mot d'ukrainien et demandent d'ailleurs ouvertement leur rattachement à la Russie, et ces paysans de Lvov, dans l'ouest, qui revendiquent haut et fort leur nationalité, entre cette Ukraine «post-soviétique» et cette Ukraine «rebelle»? Et que dire de ces Criméens, «offerts» à l'Ukraine en 1954 par Khrouchtchev, et qui demandent, dans leur immense majorité, leur rattachement à Moscou, en faisant abstraction des Tatars, pourtant les habitants les plus anciens de la presqu'île (*le Monde* du 10 mars) ?

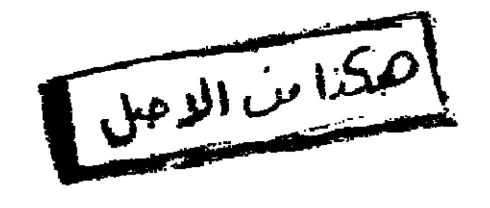
Signe des temps : on ne trouve plus de chauffeurs de bus à Kharkov : ils sont presque tous partis travailler en Russie, de l'autre côté de la frontière! Kharkov, mieux reliée à Moscou qu'à Kiev, et dont les habitants commencent à montrer des signes de rebellion contre une ukrainisation pourtant bien timide.

L'affrontement, ou à tout le mieux un divorce sans violence, est-il inévitable? Certes, pour le moment, tous les Ukrainiens interrogés semblent tomber des nues lorsque vous évoquez devant eux un éventuel conflit «inter ethnique». Car il faut aussi tenir compte de ces millions de personnes qui ne parviennent pas vraiment à se situer dans cet ensemble dégradé qui va de Lvov à Kharkov. Est-elle russe ou ukrainienne, Irina, professeur à la faculté de Kiev?

Certes, elle est née ici, de père russe et de mère ukrainienne. Mais si elle dit *«comprendre»* l'ukrainien, elle ne le parle que très approximativement. Elle connaît sur le bout des doigts *«son»* histoire russe et reste muette dès que la conversation porte sur le passé de l'Ukraine. Et pourtant, chaque fois qu'elle revient de Moscou, elle dit ne plus comprendre *«ces Russes»*.

Ils sont des millions à vivre ainsi cette ambiguïté. «Russifiée» pendant des siècles, «soviétisée» ensuite comme sans doute peu d'autres pays de l'ex-empire l'ont été, détruite, dans son essence même, par ce double rouleau compresseur russe et communiste, l'Ukraine semble chercher avant tout, pour le moment, à «sauver les meubles», à continuer d'exister tant bien que mal, en naviguant à vue. Jusqu'à quand?

JOSÉ-ALAIN FRALON



(Publicité)

NOUS LES FEMMES ET LES HOMMES D'EURO DISNEYLAND, SOMMES HEUREUX AUJOURD'HUI DE VOUS ANNONCER...

M. Berlusconi s'en prend à la justice

ROME

de notre correspondante

« Il existe contre moi un coup monté des juges et des communistes. Ils utilisent la Mafia comme une arme pour essayer de me détruire ». Devant quelques milliers de personnes réunies à Palerme par son mouvement, Forza Italia, dimanche 20 mars, Silvio Berlusconi a repris l'offensive contre la justice, avec laquelle il avait déjà eu maille à partir au début du mois. Un de ses lieutenants les plus proches, support essentiel du groupe, Marcello Dell'Utri, administrateur délégué de Publitalia, la régie publicitaire de la Fininvest, avait été entendu plus de trois heures par les juges milanais pour une affaire de « caisse noire » supposée.

Cette fois, la justice se préparerait à enquêter sur des accusations plus graves encore, portées à l'encontre du *« Cavaliere »* et de ses hommes par un repenti de la Mafia, Toto Cancemi, selon lequel la Fininvest aurait eu – notamment pour la reconstruction du centre historique de Palerme – partie liée avec des milieux controlés par la Mafia. Parmi les personnes les plus visées par cette nouvelle enquête, à nouveau M. Dell'Utri, Sicilien d'origine et qui aurait aidé les conseillers de M. Berlusconi à prendre pied dans l'île.

Ces nouveaux développements ont envenimé un climat électoral déjà très malsain. D'autant qu'ils interviennent après les sévères mises en garde du ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, dénonçant une possible dérive des votes mafieux en Sicile vers Forza italia, et les critiques du secrétaire du PDS, Achille Occhetto, selon lequel M. Berlusconi ne serait pas très regardant sur ses appuis en Calabre, parmi lesquels se serait glissée la mafia locale, la 'Ndrangheta.

Une chose est certaine en tout cas, la Mafia est entrée dans la campagne électorale. A preuve l'assassinat samedi par la Camorra, la mafia napolitaine, de trois balles en plein visage, du Père Giuseppe Diana dans la sacristie de son église à Casal di Principe, près de Caserte. Comme avant lui Don Puglisi, tué à Palerme à l'automne dernier, Don Diana avait eu le tort de s'impliquer trop en première ligne contre une *« malavita »* qui, dans le Sud, n'entend céder aucun pouce de terrain.

M. C.-D.

ITALIE

La « neutralité vigilante » du patronat

ROME

Correspondance

« Si Silvio Berlusconi gagne, nous autres, entrepreneurs, nous gagnons tous. S'il perd, il perd tout seul. » La phrase serait de Gianni Agnelli, le patron de Fiat. Jusque-là, l'« Avvocato » avait surtout exprimé ses craintes face à l'aventure de « Sua Emittenza ». Ce clin d'œil du plus grand patron italien – ni soutien ni sabotage – est le signe que la descente dans l'arène politique de l'un des leurs (et il n'est d'ailleurs pas le seul) donne à ces élections une connotation toute particulière pour le monde des affaires.

Dans le passé, on n'avait pas l'habitude de se mettre ainsi sur le devant de la scène, un « froncement de sourcils » suffisait pour faire comprendre les souhaits des grands patrons traditionnellement proches, sauf de rares exceptions bien connues, des partis gouvernementaux, aujourd'hui en voie de dispariton. Cette fois, les entrepreneurs sont partie prenante. Beaucoup se sont jetés dans la mêlée à la suite de Silvio Berlusconi ou sous d'autres couleurs.

Une centaine d'entre eux, regroupés dans un club, sont ainsi présents à l'intérieur d'Alleanza democratica, ce nouveau mouvement de centre-gauche du Rassemblement progressiste. En outre, même si elle s'interdit de prendre position (*« Nous ne faisons pas de politique »*, la Confintustria, le patronat italien, n'en affiche pas moins sa volonté de participer tout en privilégiant une *« neutralité vigilante »*. Elle a d'ailleurs concocté un document, le *« vade-mecum pour le combat électoral »*. Il s'agit d'une liste des priorités économiques devant figurer obligatoirement, selon les patrons, au programme des différents regroupements politiques.

De la poudre aux yeux

Une façon de mesurer leur degré de crédibilité. Objectif déclaré : la poursuite du redressement économique et sa « gouvernabilité ». *« Pas question d'un accommodement. Nous voulons bousculer un peu tout le monde. Foin des étiquettes politiques. Si nous nous engageons, c'est uniquement sur les propositions qui seront faites... »*, répète Luigi Abete, le président de la Confintustria, qui ne manque pas de renvoyer tous les partis dos à dos.

A commencer par Forza Italia qui, dans son programme, promet notamment la diminution d'un point par an de la pression fiscale et la création d'un million de nouveaux emplois. *« En poursuivant le programme de redressement engagé par les deux derniers gouvernements, on peut espérer au maximum un demi-million de chômeurs en moins en deux ans et, sur les cinq années qui viennent, un demi-point de réduction annuelle de la pression fiscale... »*, concède-t-il. Le reste n'est que de la poudre aux yeux, de la simple propagande électorale.

Quant à l'idée berlusconienne d'un fisc décentralisé – clin d'œil obligé à ses alliés de la Ligue nord d'Umberto Bossi –, Luigi Abete trouve cela tout simplement *« féodal... »*. Mais la Confintustria n'est guère plus enthousiasmée par l'idée d'un impôt sur le patrimoine avancée par l'aile plus extrême des « progressistes », Rifondazione communista, qui avait parlé de taxer les BOT, les bons du Trésor. Une institution pour les petits épargnants italiens au point que le service de la dette grève largement le déficit du budget de l'Etat. *« Les BOT ? Une proposition insensée »*, estime le patronat, inquiet face aux divergences de fond en matière économique qui apparaissent à l'intérieur du pôle progressiste.

Un programme clair

Dernier commentaire acide réservé aux centristes auxquels M. Abete reproche de fausser le jeu de la nouvelle loi électorale. Le système, pour qu'il soit efficace, devrait en effet conduire à la constitution de deux pôles alternatifs et, par la suite, à l'élection directe du premier ministre. Les ex-démocrates chrétiens veulent-ils réellement le changement, se demande la Confintustria ? Le « centre » ne tente-t-il pas de proposer encore une fois le *« consociativismo »* ?

C'est-à-dire le partage des responsabilités par l'opposition de gauche qui a caractérisé la Première République et qui est tenu en partie pour responsable de la dégénérescence du système. C'est justement, toujours selon les patrons, ce *« Consociativismo »* qu'il faut éviter à tout prix. Les nouvelles règles électorales devaient conduite à la formulation d'un programme clair et à un rassemblement appelé à la mettre en application. Or c'est justement le contraire qui se passe aujourd'hui. Les partis se sont alliés sur la base d'un voisinage idéologique et ont annoncé un programme limité destiné à ratisser large pour attirer les électeurs.

Mais au-delà de la position institutionnelle, pour qui les entrepreneurs s'apprêtent-ils à voter ? Il y a quelques semaines, on pouvait lire dans un journal italien cette phrase : *« Certes M. Agnelli n'appelle pas encore ses collègues « camarades », mais cela pourrait venir bientôt étant donné que les patrons s'accommodent très bien de la victoire de la gauche... »* Après la répétition générale des municipales de l'automne dernier où le candidat de l'alliance progressiste l'a emporté dans toutes les grandes villes, une telle issue apparaissait la plus probable. Y compris pour les entrepreneurs.

Le « gentleman » Occhetto

Le PDS était plus que jamais accueilli dans les *« salotti buoni »* – les salons mondains. Les milieux financiers internationaux, la City en tête, faisaient savoir que le *« gentleman »* Achille Occhetto ne faisait plus peur. C'est alors qu'est arrivé Silvio Berlusconi. Celui que les sondages indiquent comme le gagnant le plus probable. Un entrepreneur qui a toutefois des relations conflictuelles avec l'organisation du patronat.

Le fossé s'est encore creusé au cours de la campagne électorale. *« Ceux qui siègent à la Confintustria en réalité ne font pas grand'chose dans leur entreprise »*, lançait Berlusconi. Réponse de Luigi Abete, un peu piqué : *« Nous n'entrerons pas dans les polémiques d'une campagne déjà assez vulgaire. »*

Néanmoins, un grand nombre d'industriels se prononcent franchement pour l'alliance de droite. Selon un sondage auprès de plus d'un tiers (60 sur 157) de l'Amicale de la Confintustria, une grande majorité (40 %) des interpellés déclarent leur préférence pour le Regroupement Forza italia/Ligue nord ; 23 % se rangent avec le centre et seulement 12 % avec les progressistes.

Une des raisons avancées pour ce qui finit par apparaître comme un référendum est que l'Alliance progressiste aurait fait la paix lors des municipales parce qu'elle se présentait – affirme notamment Walter Mandelli, un ancien dirigeant du patronat – comme le pilier d'un rassemblement comprenant aussi les forces du centre. Aujourd'hui que le pôle progressiste se marque nettement à gauche, il risque de perdre des électeurs modérés. Et parmi eux, pas mal d'entrepreneurs.

SALVATORE ALOISE

ALLEMAGNE

Succès des Verts aux élections communales au Schleswig-Holstein

BONN

de notre envoyé spécial

Une semaine après la consultation régionale en Basse-Saxe, les Verts allemands (Bündnis 90/ Die Grünen) ont enregistré un nouveau succès, dimanche 20 mars, aux élections communales qui se sont déroulées au Schleswig-Holstein et qui ont été marquées par une forte participation (70,4 %). Les Verts ont obtenu 10,3 % des voix, soit 4,3 % de plus qu'en 1990.

Bien que les questions d'intérêt purement local aient dominé la campagne, ce scrutin constituait néanmoins, à sept mois des législatives fédérales, un nouveau test politique, et il faut constater que les trois partis « classiques » sont en recul. Avec 39,5 % des suffrages, les sociaux-démocrates (SPD) demeurent la plus grande formation du Land, mais reculent de 3,4 %. Leur échec, lié sans doute à un scandale retentissant ayant éclaboussé plusieurs de leurs responsables et à la chute de l'ancien président du SPD, Björn Engholm, est particulièrement sensible à Kiel (– 11,9 %), la capitale régionale, où ils ne disposent plus de la majorité absolue.

Les chrétiens-démocrates (CDU) du chancelier Helmut Kohl passent de 41,3 à 37,5 % des voix – le chiffre le plus bas depuis une trentaine d'années – et, pour les Libéraux (FDP), ces élections confirment les piètres résultats acquis ces derniers mois à Hambourg, dans le Brandebourg puis à Hanovre. Le FDP, membre de la coalition à Bonn, ne recueille au que 4,4 % des suffrages (– 1,7 %) et disparaît des conseils municipaux des quatre principales villes, Kiel, Lübeck, Flensburg et Neumünster.

Constatant la nouvelle défaite de son mouvement, le président du FDP pour le Schleswig-Holstein a estimé que cet échec était dû au fait que le parti avait entretenu le doute, certains envisageant une future alliance avec le SPD au lendemain des élections fédérales d'octobre.

Pour les partis gouvernementaux à Bonn, ce dimanche aura été sombre également en Bavière, où les chrétiens-sociaux (CSU) ont perdu l'un de leurs fiefs, la mairie de Bamberg. Herbert Lauer, de l'Association des électeurs au dessus des partis l'a emporté avec 61,4 % des voix face au social-démocrate Andreas Starke. Le candidat de la CSU avait été éliminé le 13 mars, lors du premier tour.

ALAIN DEBOVE

IRLANDE DU NORD

La déclaration anglo-irlandaise est « morte » selon un dirigeant protestant

La destruction par l'IRA d'un hélicoptère militaire britannique, samedi 19 mars, sur une base de l'armée en Ulster a marqué un net regain de la violence en Irlande du Nord. L'un des quatre membres de l'équipage a été grièvement blessé. Peu avant, les rues de Belfast avaient été le théâtre d'affrontements organisée, selon de bonnes sources, par les loyalistes protestants. Trois personnes ont été arrêtées.

Ces actes de violence sont intervenus quelques heures après une déclaration de James Molyneaux, dirigeant du principal parti unioniste d'Irlande du Nord, affirmant que la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre 1993 sur la paix en Ulster était *« morte »*. De son côté, le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, a affirmé dans un entretien accordé à la revue *The New Century* publiée dimanche, que Dublin pourrait accepter une offre de *« cessez-le-feu temporaire »* de l'IRA alors que la déclaration anglo-irlandaise exigeait une trêve de trois mois avant l'ouverture d'un dialogue avec le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. – *(AFP.)*

EN BREF

AZERBAÏDJAN : une explosion dans le métro de Bakou a fait douze morts. – L'explosion d'une bombe à retardement dans un wagon du métro de Bakou a fait, samedi 19 mars, douze morts et soixante blessés. *« On peut clairement voir là la main des Arméniens »*, a déclaré à la télévision un responsable du ministère de l'intérieur d'Azerbaïdjan. – *(AFP.)*

POLOGNE : décès du chef de cabinet du premier ministre. – Andrzej Piwowarczyk, chef de cabinet du premier ministre Waldemar Pawlak, est mort, dimanche 20 mars, dans un accident de la route, a rapporté la télévision d'Etat. Son véhicule a percuté un arbre, près de sa ville natale de Siedlce, à l'est de Varsovie. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE : décès de Günter Mittag, un des dirigeants de l'ex-RDA. – Günter Mittag, ancien membre du bureau politique du Parti communiste de la RDA, longtemps à la tête de l'économie planifiée de ce pays, est mort, vendredi 18 mars, à l'âge de soixante-sept ans, a annoncé samedi un porte-parole du PDS, le PC rénové. La justice avait interrompu en 1993 des poursuites contre lui pour prévarication, en raison de son état de santé. M. Mittag était entré au bureau politique et au comité central en 1966, chargé du secteur économique. – *(AFP.)*

ESPAGNE : le congrès du PSOE. – Le trente-troisième congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui s'est achevé dimanche 20 mars, à Madrid, a été marqué par une âpre bataille pour la composition de la commission exécutive. Le premier ministre, Felipe Gonzalez, réélu secrétaire général, n'est pas parvenu à imposer ses vues « sociales-démocrates » face à la farouche résistance du courant plus « orthodoxe ».

TURQUIE : violentes manifestations kurdes en Allemagne. – A la veille du Neuroz, le Nouvel An iranien, des milliers de Kurdes ont manifesté, samedi 19 mars, à Berlin et à Augsbourg, où des affrontements avec la police ont fait une centaine de blessés et où vingt-quatre personnes ont été arrêtées. En Turquie, où cette fête a souvent donné lieu à des affrontements armés avec les combattants du PKK séparatiste, les autorités ont interdit à des observateurs allemands et suisses de se rendre dans le Sud-Est anatolien, où la guerre est désormais ouverte : vingt et un Kurdes y ont été tués samedi dans plusieurs affrontements, selon les autorités. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

Succès des Verts aux élections communales au Schleswig-Holstein

BONN

de notre envoyé spécial

ALAIN DEBOVE

La notion de crime contre l'humanité au centre des débats judiciaires de la cour d'assises des Yvelines

Du procès Barbie au procès Touvier



La cour d'assises des Yvelines devait reprendre, lundi 21 mars en début d'après-midi, l'audience du procès de Paul Touvier, en répondant à la question posée, vendredi 18 mars, par l'avocat de l'ancien chef du service du renseignement de la Milice pour la région de Lyon. Mᵉ Jacques Trémolet de Villers avait continué la bataille de procédure engagée la veille en interrogeant la cour sur la définition du chef d'accusation retenu contre son client, le «crime contre l'humanité». L'avocat faisait valoir que plusieurs définitions se chevauchent depuis celle contenue dans la charte du tribunal militaire international de Nuremberg le 8 août 1945 jusqu'aux dispositions du nouveau code pénal entré en application le 1ᵉʳ mars dernier, et qu'il importe, suivant l'usage en droit français, de garder la plus favorable à l'accusé.

■ INTERROGATOIRE DE PERSONNALITÉ. – Lundi après-midi devait commencer l'interrogatoire de personnalité de Paul Touvier dans cette salle des assises dénuée de décorum, où les débats ont pris, au deuxième jour de l'audience, un tour quelque peu familier et sans gravité. L'accusé a promis de répondre à cet interrogatoire lorsqu'il a demandé que soient retirées les vitres de la cabine de verre où il est assis.

En 1987, l'obersturmführer SS Klaus Barbie avait comparu devant ses juges sur un podium situé à 1,76 m du sol. Une simple paroi vitrée latérale à l'épreuve des balles assurait sa protection. Mais en vérité, son perchoir la garantissait mieux que tout. Le public ne le découvrait, au mieux, que de trois quarts. Ses victimes, assises en contrebas, étaient contraintes de lever la tête pour observer son profil d'oiseau de proie.

La salle des Pas-Perdus de la cour d'appel de Lyon avait été entièrement réaménagée pour la circonstance. La mise en scène judiciaire était pompeuse. D'entrée, elle écrasait. Le marbre de Carrare, les pilastres et les piliers, les encorbellements en stuc y contribuaient fortement. Sans compter la lumière froide et pâle qui tombait de trois coupoles à verrière dominant ce prétoire d'occasion.

Au décor dessiné au dix-neuvième siècle par l'architecte Baltard s'étaient surajoutés des structures métalliques et des panneaux d'un blanc cru transformant le tout en un immense théâtre. Deux architectes avaient encore magnifié le tout par des éclairages indirects. Bref, la justice se présentait en majesté. Solennelle et intimidante, par essence répressive... On jugeait un nazi.

Sept ans plus tard, l'ancien chef milicien Paul Touvier est jugé dans un prétoire moderne et aseptisé. Comparée à la salle des Pas-Perdus de Lyon, la cour d'assises des Yvelines ressemble à une salle de cinéma d'art et d'essai. C'est dire si la panne symbolique est totale.

Et si Versailles, le grand Versailles, est loin. Ici, le goût «bourgeois» s'affiche librement dans un entremêlement de faux plafonds, de lourdes colonnes en briques, de murs tendus d'un tissu fade et de luminaires au design pompidolien. On attendait un lieu de justice magique et grave, on découvre une salle confortable comme ces salons qui offrent l'inévitable canapé cuir. Rien qui porte la patine du temps et de l'Histoire, pourtant dûment convoqués.

Ainsi Touvier, en échappant après-guerre à la grande salle des assises de Lyon où fut jugé un Charles Maurras, se retrouve-t-il un demi-siècle plus tard dans le cadre étriqué d'une justice sans âme ni grandeur. Déjà, les débats s'en ressentent. Des rires et des bons mots ont même été entendus dans le prétoire, tant chez les avocats que chez les journalistes. Comme si dans cette salle ordinaire, il était possible de juger à la bonne franquette, sans trop s'embarrasser de l'étiquette.

Une curieuse impatience

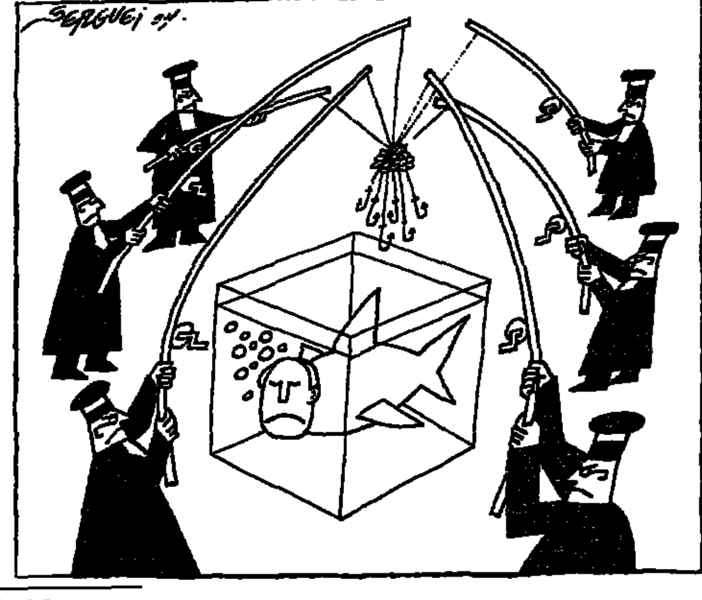
Du procès Barbie au procès Touvier, la différence est frappante. Gênante. Et Mᵉ Alain Jakubowicz, qui représente le Consistoire central des communautés juives de France, a eu raison d'intervenir vendredi, en fin d'audience, pour dire : *« Prenons garde, tous autant que nous sommes, à ce ton badin et bonhomme que nous prenons. Il faut nous souvenir de quoi nous parlons. Certains écarts ont été mal ressentis par les victimes présentes dans cette salle. »*

Le nombre des avocats des parties civiles – une trentaine – et leur impatience à s'exprimer, de manière souvent brouillonne, nuisent de fait à la gravité des débats. Tout comme les hésitations du président Henri Boulard – qui cherche le ton juste sans toujours le trouver. En regard, l'extrême urbanité de l'avocat de Paul Touvier, Mᵉ Trémolet de Villers, qui n'est pas feinte, pourrait se révéler «dangereuse».

Là encore, le procès Touvier ne sera pas le procès Barbie. Aux éclats et à la morgue de Mᵉ Jacques Vergès, Mᵉ Trémolet préfère à l'évidence une ferme courtoisie et une enveloppante persuasion. L'un venait à Lyon nimbé d'une sulfureuse réputation, soigneusement entretenue, l'autre arrive à Versailles presque en inconnu mais non dépourvu d'expérience et de talent. Seul contre tous, ou presque – il est assisté de Mᵉ Françoise Besson – il possède en réalité l'avantage de maîtriser totalement sa défense.

Elle fut, elle sera à l'évidence largement juridique. Et l'on s'étonne que certains aient pu s'en offusquer. Curieuse impatience dans une enceinte judiciaire... Etrange déception. Car la notion de crime contre l'humanité est, et restera, au centre des débats. Contrairement à la rumeur, le procès de l'ancien chef milicien a bien commencé le 17 mars. Et les deux premiers jours d'audience ne sauraient être considérés comme une perte de temps, une manœuvre dilatoire ou, pire, la préface obligée et rasante du «vrai procès Touvier».

LAURENT GREILSAMER



COMMENTAIRE

Aléas

LE procès de Paul Touvier est sur des rails incertains. Le rôle qui aurait pu être le sien le dépasse de beaucoup : on ne fera pas du monolithe d'indifférence que juge la cour d'assises des Yvelines le révélateur qu'on espérait. S'il n'y a pas erreur sur la personne – le sang des sept juifs de Rillieux est là pour le rappeler – l'Histoire et la mémoire, dont on escompte un surcroît de sens, ne sont pas, jusqu'à présent, au rendez-vous.

Après tant d'années de faux-fuyants, il est miraculeux que le procès de l'ancien milicien ait lieu malgré tout. Mais il ne faut pas attendre de la justice qu'elle aille au-delà. Elle juge un collaborateur non la collaboration. Ses règles lui interdisent de s'intéresser à d'autres faits que ceux, imprescriptibles et qualifiés de crimes contre l'humanité, dont répond Paul Touvier. Les défenseurs de celui-ci en tirent partie avec adresse, usant d'un juridisme dans lequel ils voient, plus que dans la contestation des faits, une planche de salut. Cela les pousse à multiplier démonstrations et arguties que les avocats des familles de victimes s'exaspèrent à réfuter. Dans ces moments-là, le doute s'installe : fallait-il juger Touvier ? Son procès sert-il la justice ? Contribue-t-il à la vérité ?

Introspection collective

Ne pas juger Touvier eût été impensable. Le juger est parfois insupportable. Car au-delà des dérobades que permet la procédure, le juger, c'est accepter le risque d'un acquittement, semblable au non-lieu prononcé en sa faveur par la chambre d'accusation de Paris voilà deux ans. Ce risque dépasse de beaucoup la personne de l'ex-milicien. On songe à l'apostrophe de Robespierre devant la Convention : *« Si Louis* [XVI] *peut être encore l'objet d'un procès, Louis peut être absous ; il peut être innocent (...). Mais, si Louis est absous, si Louis peut être présumé innocent, que devient la Révolution ? »*

Mutatis mutandis : envisager l'acquittement de Touvier, c'est jouer avec l'hypothèse d'une absolution de l'Etat français, comptable, pourtant, d'avoir prêté la main à la «solution finale». Et cette hypothèse est haïssable. Comme l'a établi Serge Klarsfeld, *« Vichy a contribué efficacement à la perte de 75 000 juifs »* (même si *« les Français ont aidé efficacement au sauvetage des trois quarts des juifs de France »*). Chaque fois que Mᵉ Trémolet de Villers, l'avocat de Touvier, sollicite la procédure comme une échappatoire, c'est cette vérité-là, fût-il dans son rôle, qui est ébranlée sinon compromise. Une vérité qui se fraie lentement un chemin dans la conscience nationale. Une vérité dérangeante dont tous les Français ne sont pas convaincus qu'elle soit bonne à rappeler.

On se souvient du point de vue exprimé par Georges Kiejman, alors ministre délégué à la justice, selon lequel *« il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy »*. Il parlait de René Bousquet, l'organisateur de la rafle des juifs du Vel'd'Hiv assassiné par un écervelé voici neuf mois. Mais la réflexion vaut pour le procès de l'ex-milicien. Les premières audiences montrent à quel point il est risqué d'attendre d'un procès, au cours inévitablement hasardeux, un jugement qui relève d'abord de l'Histoire et de la conscience universelle. Les circonstances font, hélas, que l'inconscient national soit davantage porté, à propos de Vichy, à l'amnésie qu'à l'anamnèse, à l'oubli qu'à l'autocritique. Pour cette raison il faut que le procès de Paul Touvier suive son cours. Il y va de la justice bien sûr, qui transcende les vérités judiciaires. Et d'une nécessaire pédagogie, si aléatoire soit-elle. L'occasion est trop rare d'avoir à se livrer à une introspection collective.

BERTRAND LE GENDRE

Confondu avec un autre prévenu en fuite

Un jeune Marocain a été détenu plus de trois semaines par erreur

MONTPELLIER

de notre correspondant

Lhoucine Azoughli, un Marocain de vingt-quatre ans, a séjourné plus de trois semaines en prison à la place d'un autre, le tribunal correctionnel de Montpellier l'ayant confondu avec un autre prévenu aujourd'hui en fuite, ainsi que l'a admis le parquet de Montpellier après les révélations de *la Gazette de Montpellier* du 18 mars.

En octobre 1991, la police de Montpellier arrête un homme qui vient de frapper et de menacer une prostituée avec une arme, et de commettre un cambriolage. Pour tout papier d'identité, l'individu présente alors la photocopie d'une carte de Sécurité sociale portant le nom de Lhoucine Azoughli, un jeune Marocain qu'il a récemment fréquenté. L'homme affirme être Azoughli. Prenant cette affirmation pour argent comptant, la justice le condamne à un an de prison, dont six mois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve.

Six mois plus tard, l'individu est libéré. Il indique alors qu'il réside dans un foyer de la ville voisine de Béziers et s'engage, comme prévu, à suivre une formation professionnelle. Mais, lorsque le juge d'application des peines cherche à le joindre, l'homme a disparu. Le tribunal prononce donc par défaut la révocation du sursis et délivre un ordre d'incarcération provisoire.

Le 31 janvier dernier, Lhoucine Azoughli, le vrai, qui, lui, a quitté Montpellier en août 1991, et qui vit désormais à Foix, dans l'Ariège, voit arriver chez lui des policiers. Menottes aux poignets, il est présenté au parquet de Foix, puis transféré à Montpellier et incarcéré à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault). Il clame alors son innocence, expliquant qu'au moment des faits qui lui sont reprochés il travaillait à Mulhouse. Une première comparution devant le tribunal correctionnel est reportée. Elle a finalement lieu le 15 février.

Ce jour-là, le tribunal ne dispose pas encore de la comparaison des empreintes digitales de Lhoucine Azoughli avec celles de la personne incarcérée en 1991. Aussi les juges se basent-ils sur une photo prise par les services de l'identité judiciaire en 1991 pour estimer que le prévenu qu'ils ont en face d'eux et l'individu condamné deux ans et demi auparavant ne font qu'un. Estimant l'attitude du prévenu peu coopérative, ils confirment sa peine de six mois de prison ferme.

En prison, Lhoucine Azoughli, qui a déjà écrit aux instances judiciaires, au juge et au procureur de la République, commence une grève de la faim. Mais il y renonce rapidement, sur le conseil pressant, explique-t-il, de ses geôliers, qui le menacent du mitard. La comparaison des empreintes digitales arrivera finalement au parquet de Montpellier le 22 février. L'erreur sera immédiatement reconnue et Lhoucine Azoughli libéré, mais marqué psychologiquement après vingt-trois jours de détention. Interrogé sur cette affaire, Philippe Varin, procureur adjoint à Montpellier reconnaît la méprise, précisant qu'*« il est fréquent d'incarcérer des personnes sans connaître leur identité »*.

JACQUES MONIN

Réplique du tremblement de terre du 17 janvier

Le nouveau séisme de Los Angeles n'a pas fait de victime

LOS ANGELES

correspondance

Une secousse sismique importante, d'une magnitude de 5,3 sur l'échelle de Richter, a été ressentie à Los Angeles, dimanche 20 mars, à 22 h 20 (heure de Paris). Selon les sismologues du California Institute of Technology (Caltech), il s'agit d'une réplique consécutive au tremblement de terre du 17 janvier (dont la magnitude de 6,6 a été réévaluée à 6,7 et dont le bilan définitif est de soixante et un morts et d'environ 30 milliards de dollars de dégâts). L'épicentre de ce nouveau séisme, situé à une dizaine de kilomètres de celui de janvier, appartient au même système de faille, au nord-ouest de la vallée de San-Fernando.

Les experts de Caltech n'écartaient pas une telle réplique car la séquence attendue des *aftershocks* s'était ralentie récemment. En deux mois, il y a eu sept répliques de plus de 5 points de magnitude, cinquante de plus de 4 points et trois cents de plus de 3 points. Celle de dimanche n'a cependant été dépassée que par deux autres – de 5,6 et 5,3 – qui s'étaient produites le jour même du séisme de janvier. Si elle a éprouvé à nouveau les nerfs des Angelenos, la secousse n'a pas fait de victimes, mais a déclenché des incendies dans la zone proche de l'épicentre et précipité l'effondrement de quelques bâtiments déjà fort endommagés en janvier et qui avaient été évacués par les autorités. Les travaux de reconstruction (des autoroutes et particuliers) ne devraient pas être retardés. En revanche, les locataires et propriétaires qui avaient enfin décidé de souscrire une assurance contre les tremblements de terre devront attendre, la législation californienne imposant un moratoire de soixante jours après toute secousse supérieure à 5 points.

CLAUDINE MULARD

ÉDUCATION

Xavier Darcos est nommé directeur de cabinet de François Bayrou

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a nommé Xavier Darcos, inspecteur général de l'éducation nationale, directeur du cabinet, en remplacement de Guy Bourgeois, qui occupait cette fonction depuis avril 1993.

[Né le 14 juillet 1947 à Limoges (Haute-Vienne), Xavier Darcos est agrégé de lettres classiques et docteur ès-lettres. Il a enseigné dans le secondaire puis en classes préparatoires à Périgueux, Bordeaux et Paris. Devenu inspecteur général de l'éducation nationale en 1992, il a été appelé au cabinet de François Bayrou, comme conseiller, en avril 1993. Xavier Darcos est auteur d'un grand nombre de publications pédagogiques, scolaires et universitaires. Il est par ailleurs membre du conseil économique et social, adjoint au maire (RPR) de Périgueux, Yves Guéna, chargé des affaires culturelles.]

EN BREF

MANIFESTATIONS : condamnations de «casseurs» à Nantes. – Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné à des peines allant de soixante heures de travail d'intérêt général (TIG) à six mois de prison ferme, samedi 19 mars, dix personnes qui avaient été interpellées lors des incidents ayant éclaté pendant la manifestation de jeudi contre le «SMIC-jeunes». Agés pour la plupart d'une vingtaine à une trentaine d'années, ces lycéens, RMIstes, ou chômeurs, étaient poursuivis pour avoir lancé des projectiles sur les forces de l'ordre. Jugés en comparution immédiate, ils ont nié ou minimisé les faits. Le tribunal leur a le plus souvent infligé des amendes, des peines de travail d'intérêt général ou de prison avec sursis. Deux des prévenus, dont le casier judiciaire comportait déjà des condamnations pour des délits mineurs, devront purger des peines de quatre et six mois de prison ferme.

CORSE : attentat contre une agence de «Nice-Matin». – Une charge explosive de moyenne puissance a causé, dimanche matin 20 mars, d'importants dégâts matériels à l'agence commune des quotidiens *Corse-Matin* et *Nice-Matin* à Ghisonaccia (Haute-Corse). L'attentat n'a pas été revendiqué.

HAUTE-VIENNE : la tour de Châlus s'est effondrée. – La tour du château Maulmont (XIᵉ et XIIᵉ siècles), l'une des deux fortifications médiévales de Châlus (Haute-Vienne), s'est effondrée, dimanche 20 mars en début d'après-midi. Plusieurs voitures en stationnement ont été écrasées et quelques maisons alentour endommagées. Il n'y a pas eu de victimes. Cette tour, classée monument historique, est un lieu historique : c'est là qu'en 1199 un archer a mortellement blessé Richard Cœur de Lion d'un carreau d'arbalète.

Jacques Attali : une «double mystification»

Jacques Attali, invité dimanche 20 mars, au «Forum» de Radio J, a estimé à propos du procès de l'ancien chef milicien Paul Touvier : *« Ce procès vient très tard et il est extrêmement révélateur de tout ce qui structure l'histoire de France depuis la guerre.»*

L'ancien conseiller spécial du président François Mitterrand a ajouté : *« Au fond, on vit depuis la guerre dans un double mystification qui a été incarnée par deux présidents de la République, de Gaulle et Mitterrand. De Gaulle a fait croire aux Français qu'ils étaient résistants alors qu'ils étaient collabos, Mitterrand a fait croire aux Français qu'ils étaient de gauche alors qu'ils étaient de droite. Cette double apparence que les hommes d'Etat ont donnée à la France a caché une réalité : la France était collaboratrice. Et ce n'est pas qu'une exception de quelques hommes qui ont usurpé le pouvoir, comme on essaye de le prétendre, c'est exactement le contraire. C'est toute l'élite française, à commencer par les polytechniciens, qui en ont été les organisateurs »* (1).

Jacques Attali a d'autre part indiqué qu'il *« ne partage pas le point de vue officiel de la France, en particulier exprimé par François Mitterrand, sur le fait que Vichy est une parenthèse de l'histoire de la République »*. *« Je considère*, a déclaré l'auteur de *Verbatim*, *que ce n'est pas à Vichy de demander pardon des crimes commis, mais à la République. »*

(1) Dans *Verbatim I, 1981-1986* (Fayard, 1993), Jacques Attali faisait déjà un parallèle entre de Gaulle et François Mitterrand : *« L'un et l'autre ont rêvé d'incarner la France, patrie et terroir. Le premier permit aux Français de se croire résistants alors qu'ils avaient accepté dans l'ensemble la collaboration. Le second leur a permis de se croire réformateurs alors qu'ils sont, dans leur très grande majorité, conservateurs. »*

هكذا من الاصل

(Publicité)

...our d'assises des Yvel...

...ouvier



...TAIRE

Aléas

...Attali ... mystification

JUSTICE

Christian Van Geloven devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales

La mort annoncée de deux enfants

Accusé des meurtres de deux fillettes du village d'Elne (Pyrénées-Orientales) en octobre 1991, Christian Van Geloven, un cadre au chômage âgé de quarante-six ans soigné depuis une dizaine d'années pour *« des problèmes de pédophilie »*, devait comparaître à partir de lundi 21 mars devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales pour répondre *« d'enlèvement de mineures de moins de quinze ans, d'attentats à la pudeur, de viols avec violence, tortures et actes de barbarie et d'homicides volontaires avec préméditation »*.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Ce devait être une belle soirée d'anniversaire, ce samedi 19 octobre 1991. Ingrid, la toute blonde avec ses yeux en amande, fêtait ses dix ans. Pour marquer le coup, sa grand-mère Odette avait fait le voyage de Paris. Muriel, sa cousine et voisine du même âge, l'avait rejointe dès le début de l'après-midi. Les deux enfants sages avaient joué dans la chambre, puis, exceptionnellement, avaient demandé la permission d'aller acheter des images au bureau de tabac du coin. C'était l'heure du goûter et, à la télévision, celle de France-Angleterre. Puis ce fut l'absence interminable et, pour les parents et le petit village d'Elne (Pyrénées-Orientales), le début du cauchemar.

Deux semaines de recherches et d'angoisse. Trois mille bénévoles, jour et nuit, à faire des battues, à fouiller les vieilles granges, les chemins de terre et les mares. Elne ne vivait plus que pour les deux enfants disparues, Elne ne pensait qu'à elles, Elne n'aimait plus qu'elles. Un dimanche au petit matin, un homme âgé de quarante-six ans, au front dégarni, cadre au chômage, avait alors pointé du doigt la faille dans la montagne, un gouffre de 870 mètres, près du cirque de Navacelles. On avait pris des cordes et, cinq ou six heures plus tard, ballottés contre la roche de l'aven, les deux petits corps nus avaient fini par remonter.

Christian Van Geloven venait d'accréditer les hallucinantes déclarations faites aux enquêteurs venus l'interpeller à l'hôpital psychiatrique de Saint-Dizier deux jours auparavant. Au fond du lac artificiel du Salagou, on avait ensuite pêché l'un des deux sacs plastiques noirs (judicieusement lacérés pour qu'ils puissent mieux couler), qui contenaient les vêtements de Muriel et d'Ingrid, découpés au cutter. Plus tard, les rapports d'autopsie indiqueront que les deux fillettes avaient été étranglées, après avoir été violées sauvagement. Christian Van Geloven avouera les meurtres, mais niera toujours les viols.

Un terrible ratage

Encore sous le choc d'une autre affaire – celle de la petite Karine qui, en septembre 1993, avait relancé le débat sur la *« perpétuité réelle »* pour les violeurs et les meurtriers d'enfants –, Perpignan s'apprête donc à revivre le tragique martyre des cousines d'Elne, et à juger celui qu'on continue d'appeler ici *« le monstre »*. A plus d'un titre, l'histoire de Christian Van Geloven est un cas d'école (1), à la limite du judiciaire et du médical. Aux frontières floues du psychiatrique et du pénal, elle est surtout celle d'un terrible ratage : la mort, comme annoncée, de deux enfants. Car Van Geloven, homme intelligent à la parole facile, présenté par les experts comme affabulateur, calculateur et menteur, est un récidiviste.

Une première fois, le 23 août 1984, il est condamné en correctionnelle par le tribunal d'Orléans à quatre ans d'emprisonnement, dont trente mois avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve avec obligation de se faire soigner. Quatorze mois de prison, puis remise en liberté. *« La justice avait bonne conscience, et nous aussi*, avouera son avocat d'alors. *En fait, on se débarrassait du problème en le remettant entre les mains des médecins. »* Manifestant sans cesse sa volonté de se faire soigner, Van Geloven se refait une vie de VRP un peu plus à l'est, dans la région de Saint-Dizier (Haute-Marne). Il demande l'effacement de sa condamnation du bulletin n°2 de son casier judiciaire. Il l'obtient, contre l'avis du parquet, dont le représentant souligne alors que les faits ayant entraîné la condamnation sont particulièrement graves (l'un d'entre eux, au regard de la loi, est un viol). Sa période probatoire terminée, sa condamnation est réputée *« nulle et non avenue »*. On ne pourrait plus, au-delà de ce délai et s'il recommençait, le déclarer en état de récidive légale. Une page semble être tournée. A Orléans, la justice est fière et le cas cité en exemple.

Derrière la vie de cadre dynamique irrésistiblement don Juan, derrière la façade de bon père de famille – Van Geloven est marié et a deux enfants –, le *« bon M. Christian »*, comme il dit lui-même, a-t-il véritablement oublié le *« mauvais M. Christian »* ? Désormais toute une quincaillerie agrémente ses plaisirs sexuels : martinets, godemichets, boules de geisha. Il affectionne la lecture des revues pornographiques spécialisées dans la zoophilie et la pédophilie, qu'il se procure dans son pays natal, la Hollande. Van Geloven est suivi par son médecin, à qui il avoue ses *« petits problèmes de pédophilie »*. Celui-ci ne s'en inquiète pas. Son patient est suivi par un psychiatre qui lui prescrit des psychotropes.

Tentative de suicide à Lourdes

Le 17 décembre 1990, Van Geloven est à nouveau condamné, pour attentat à la pudeur, à deux mois de prison avec sursis, une amende, et trois ans – à nouveau – de mise à l'épreuve avec obligation – toujours – de se soigner. Révoltée par la peine prononcée par le tribunal, outrée par le silence de la presse locale, la mère de la victime retrouve l'employeur de Van Geloven, qui profite de difficultés économiques pour le licencier sans tarder.

En octobre 1991, le juge d'application des peines qui suit Van Geloven, inquiet, lui recommande de quitter la région, ce qui lui faciliterait peut-être, lui explique-t-elle, sa recherche d'emploi. Van Geloven accepte, trouve un point de chute, à Collioure, dans les Pyrénées-Orientales, où des amis lui prêtent un appartement de vacances. Van Geloven prend sa Polo break blanche, emmène avec lui des revues pornographiques et un godemichet dans un sac en plastique blanc. Il arrive le 18 au soir. Le 19, ses « pulsions » le reprennent, alors qu'il regarde, dans une piscine, des danses aquatiques de petites filles. Alors, il prend au hasard les routes de la région. Arrive à sur Elne, puis sur Ingrid et Muriel...

Christian Van Geloven, seul avec ses démons, mettra deux jours, selon ses dires, pour régler les menus détails de la disparition des fillettes. Puis ce catholique pratiquant qui ne perd pas une occasion de se signer s'en ira vers Lourdes, où il trouvera le sanctuaire fermé. Il y verra un signe et brûlera deux cierges : un pour chacune des deux fillettes mortes. Le lendemain, on le retrouvera râlant dans sa baignoire, veines écorchées, barbituriques absorbés. De l'hôpital de Lourdes, on l'enverra sur l'hôpital psychiatrique de Saint-Dizier. Entre-temps, des parents, en Hollande, auront fait le rapprochement avec l'affaire d'Elne et auront alerté la police.

La question de la responsabilité

Soumis depuis dix ans à expertise sur expertise, conduits de psychiatres en psychologues, Christian Van Geloven a été déclaré en juin 1992 *« entièrement responsable »* de ses actes par les experts de la cour d'appel de Montpellier. Ceux-ci ont estimé que le meurtrier présumé des deux fillettes possédait *« une personnalité de type perverse exclusive de toute maladie mentale »*. Ils ont noté son *« sens de l'organisation, de la prévision et du calcul »*, sa *« complaisance vis-à-vis de lui-même »*, un *« certain sens du théâtre »*.

Les jurés auront donc à juger un homme qui n'aurait jamais exprimé ni regret ni remords à l'égard de ses victimes et qui, dans une première version des faits, n'a pas hésité à souiller leur mémoire, en leur prêtant des *« jeux érotiques »* auxquels il n'aurait pas résisté. Homme *« d'une intelligence supérieure à la moyenne »*, selon les psychologues, il n'aurait pas *« intégré la morale et les règles sociales »*. Toujours prêt à se faire soigner, envisageant même de se faire lobotomiser, renvoyant sans cesse la responsabilité de ses problèmes personnels sur les autres – sur sa mère, qui l'abandonna en le confiant à sa tante ; sur sa tante, qui adopta une plus jeune demi-sœur ; sur sa femme, qui refusait de se prêter à ses fantasmes ; sur sa maîtresse qui les acceptait mais l'abandonna brutalement ; sur un professeur et un prêtre, qui lui auraient imposé certains actes sexuels ; sur les médecins et les psychiatres, incapables de le soigner ; et même sur Dieu, qui n'aurait pas prêté l'oreille à ses suicides.

Les jurés attendront peut-être aussi ce que la justice dira d'elle-même et de ses expertises. Le 25 novembre 1983, à l'occasion des faits commis à Orléans, les experts psychiatriques avaient diagnostiqué la névrose plutôt que la perversité et avaient reconnu à Christian Van Geloven une légère atténuation de responsabilité, estimant que sa dangerosité était susceptible de diminuer de façon notable compte tenu de sa demande de soins.

Il est aujourd'hui accusé d'*« enlèvement de mineures de moins de quinze ans, d'attentats à la pudeur, de viols avec violence, tortures et actes de barbarie et d'homicides volontaires avec préméditation »*. Incarcéré à la prison de Mende depuis l'affaire d'Elne, il a, en décembre 1992, été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour attentats à la pudeur sur mineurs et tentatives d'excitation de mineurs à la débauche, pour d'autres faits, commis dans la Haute-Marne et la Meuse. Enfin, il a été mis en examen, en avril 1993, par un juge d'instruction de Chalons-sur-Marne pour une autre affaire de mœurs, ayant eu lieu près d'Epernay, en 1990.

JEAN-MICHEL DUMAY

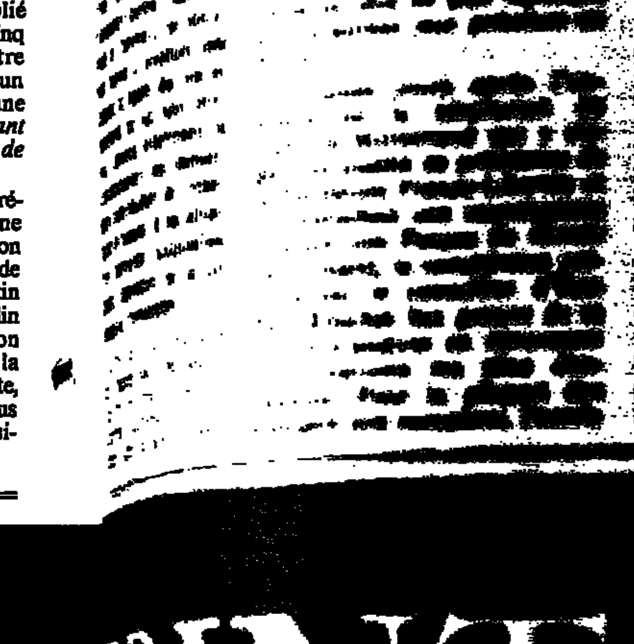
(1) Lire l'enquête d'Agathe Logeart dans *le Monde* du 5 mars 1992.

Polémique sur un « reality show »

Fécamp proteste contre l'émission « Perdu de vue »

Les habitants de Fécamp (Seine-Maritime) ont violemment réagi à la diffusion, lundi 14 mars, de l'émission de TF 1 « Perdu de vue », qui traitait de la disparition, en décembre 1993, d'un adolescent mineur de Fécamp. L'équipe de TF 1 a essentiellement tourné de nuit dans des bars et interviewé des jeunes en état d'ébriété. Des centaines d'appels d'habitants, *« indignés par la présentation de leur ville comme une cité sinistre, envahie par l'alcool et la drogue et en proie à la délinquance »*, ont été reçus à la mairie. *Paris-Normandie-le Progrès*, le journal local, a publié samedi 19 mars une page de cinq cents signatures sous le titre « Appel des Fécampois pour un droit à la vérité », fustigeant une *« présentation scandaleuse portant gravement atteinte à l'image de notre ville »*.

L'équipe municipale de Mme Frédérique Bredin (PS) coordonne cette protestation mais l'opposition locale l'a rejointe. La direction de TF 1 était injoignable lundi matin 21 mars. Pour sa part, Mme Bredin a demandé à TF 1 la diffusion d'un *« reportage sincère »* sur la ville à une heure de grande écoute, faute de quoi elle userait de tous les moyens d'action à sa disposition.



LOGEMENT

Les SDF refusent les balises de survie

A l'appel du Comité des sans-logis et de l'association Droit au logement une centaine de personnes, sans domicile fixe pour la plupart, ont manifesté, samedi 19 mars à Paris, devant le Centre Pompidou pour protester contre le projet d'installation dans la capitale de balises de survie. Ces structures légères équipées de douches accueilleraient les SDF durant la journée, leur distribueraient des aides et leur serviraient de domiciliation postale. Le Centre Pompidou présente actuellement les projets lauréats d'un concours d'architecture organisé sur ce thème. *« Ces balises de survie officialisent notre situation*, ont expliqué les manifestants, *qu'on nous donne plutôt des logements, éventuellement en réquisitionnant ceux qui sont vides. »*

Remis au premier ministre à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme

Le rapport de la Commission des droits de l'homme dénonce l'exclusion croissante des étrangers

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a remis au premier ministre son rapport annuel sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, lundi 21 mars, à l'occasion de la journée de l'ONU pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Consacré cette année spécifiquement à l'*« exclusion »* comme *« déni des droits de l'homme »*, ce document analyse la situation des étrangers au regard des lois et règlements qui leur sont propres. Il dénonce notamment la *« clochardisation »* des demandeurs d'asile résultant de l'interdiction de travailler, et les situations aberrantes auxquelles aboutit l'application de la loi Pasqua sur l'immigration.

Un texte de loi ne vaut que par la manière dont il est appliqué par les fonctionnaires concernés. Cette vérité d'ordre général s'applique particulièrement aux lois et règlements concernant les étrangers, tant leur situation de faiblesse les expose d'une part, aux pièges liés à l'ignorance de leurs droits ou de la langue française et, d'autre part aux humeurs des guichetiers. Forte de cette évidence, la Commission nationale des droits de l'homme, chargée de conseiller le gouvernement en matière de libertés, s'est intéressée, en 1993, à la situation concrète des étrangers face aux textes de plus en plus répressifs qui encadrent leur présence en France.

Quelques jours après l'annonce de la démission de Danielle Mitterrand qui y siégeait en qualité de présidente de la Fondation France-Libertés et lui reprochait son impuissance face aux lois Pasqua (*le Monde* du 12 mars), la commission présidée par le conseiller d'Etat Paul Bouchet fait preuve de sa liberté d'analyse en dénonçant les situations les plus choquantes. Pour la plupart des étrangers non européens, l'entrée en France suppose l'obtention d'un visa. Instaurée en 1986 en pleine vague d'attentats terroristes, cette obligation est aujourd'hui utilisée comme instrument de régulation des flux migratoires. Des étrangers se voient refuser un visa touristique que parce qu'ils sont soupçonnés de vouloir s'installer en France. Mais ce refus, non motivé, touche aussi, note la commission, des conjoints et parents de Français qui auraient droit à une carte de dix ans. *« Les conditions de délivrance des visas et plus généralement les conditions d'entrée en France sont caractérisées par l'absence de voies de recours effectives découlant d'un droit régalien »*, remarque la commission, qui propose que les critères utilisés par les consulats soient rendus publics.

La Commission épingle aussi la manière dont certains maires abusent des pouvoirs qui leur ont été donnés en 1991 pour délivrer des « certificats d'hébergement », indispensables pour toute visite privée d'un étranger. Désireux de refuser les entrées d'étrangers dans leur commune, certains élus confient à leur police municipale le soin de « vérifier » les conditions de logement de la personne accueillante, alors que cette faculté est réservée aux agents de l'Office des migrations internationales (OMI). Les Algériens et les Marocains sont dispensés de certificat d'hébergement par la réglementation. Mais la commission constate qu'*« il ne* [leur] *est généralement donné aucune information* (...) *à ce sujet »*, ce qui peut se révéler assez dissuasif.

« Clochardisation » des demandeurs d'asile

Au chapitre des glissements à relents xénophobes, le rapport pointe le cas des chefs d'établissements scolaires alertant les préfectures lorsque des parents venus inscrire un enfant ne peuvent justifier d'un titre de séjour, pratique contraire à la réglementation.

Même « carton jaune » pour les employés zélés de la SNCF qui *« emmènent de force »* au commissariat des étrangers sans billet même s'ils paient l'amende, ainsi que pour les agents de La Poste qui appellent la police pour un étranger sans titre de séjour venu envoyer un mandat.

La Commission des droits de l'homme sonne aussi l'alarme à propos de la situation des demandeurs d'asile qui, privés du droit de travailler depuis 1991, souffrent d'« errance », voire de « clochardisation », en raison de l'insuffisance des structures d'accueil et de leur allocation, fixée à 1 300 F par mois. Elle réclame aussi l'admission définitive au séjour des « déboutés du droit d'asile » dont la régularisation, décidée en 1991, a été remise en cause depuis lors.

Six mois après avoir qualifié le projet de loi Pasqua sur l'immigration de *« recul grave en matière de protection des droits essentiels de l'homme »*, la commission en dresse un premier bilan. Elle pointe une série de situations où les étrangers sont désormais enfermés dans un *« cercle vicieux »* : ils sont présents irrégulièrement en France et la nouvelle loi leur ôte toute possibilité d'obtenir des papiers tout en les déclarant inexpulsables. Ces étrangers *« plongent dans la clandestinité, dans une situation intolérable puisqu'ils n'ont plus droit au travail, plus de protection sociale* [...], *constamment soumis à des interpellations de police »*, dénonce la commission. C'est le cas de certains conjoints de citoyens français. S'ils demeurent irrégulièrement en France, ils se verront refuser automatiquement un titre de séjour. S'ils retournent dans leur pays d'origine pour solliciter un visa pour la France, comme le leur conseille l'administration, ils risquent de ne jamais l'obtenir. Et s'ils l'obtiennent, ce sera après un délai de séparation si long qu'ils totaliseront avec difficulté l'année de vie commune désormais exigée pour la régularisation...

Des enfants confiés à la DDASS

Au total, *« le conjoint étranger se heurtera à de multiples obstacles pour obtenir un titre de séjour lui permettant de rester en France légalement »*, note le rapport. La même impasse peut toucher les conjoints et enfants de réfugiés politiques, et même certains parents étrangers d'enfants français.

Conséquence désastreuse, la commission note à ce propos que, dans plusieurs cas, les enfants restés en France pendant que leurs parents étaient repartis pour solliciter, en vain, un visa dans leur pays d'origine *« ont dû être confiés à la DDASS »*. *« Certaines affaires illustrent une situation où les lenteurs de l'administration peuvent aboutir à une application rétroactive »* de la loi Pasqua, ajoute la commission, qui souhaite que des instructions soient données aux préfets afin de *« régulariser la situation des étrangers protégés contre l'éloignement du territoire »*.

En matière d'expulsion et de reconduite à la frontière, le rapport dénonce les mesures touchant des malades du sida, renvoyés vers un pays où on ne traite pas cette maladie, ainsi que celles concernant des étrangers ayant toutes leurs attaches familiales en France (cas de la « double peine », qui consiste à renvoyer des délinquants après qu'ils ont purgé une peine de prison). La commission demande des *« directives strictes »* pour qu'*« aucune mesure de reconduite ne soit exécutée »* dans ces cas.

Elle s'inquiète, enfin, des conditions de placement en « zone d'attente » des étrangers non admis sur le territoire, et en rétention des étrangers en instance d'éloignement forcé.

Le rapport stigmatise le manque d'information sur les recours possibles, la difficulté d'obtenir un interprète et de communiquer avec un avocat, et le barrage opposé, à l'entrée des « zones d'attente », aux représentants d'organisations humanitaires, alors que leur droit d'accès est inscrit dans la loi. La commission demande donc un *« rappel aux services d'exécution »* sur ces points. Plus surprenant : elle précise que le délit d'irrégularité de séjour, ne mettant en cause *« ni les biens ni la personne d'autrui »*, présente un *« caractère relativement anodin »*, et que sa sanction *« fait l'objet d'une « priorité secondaire »*.

Réclamant une totale transparence des statistiques du ministère de l'intérieur sur les mesures de refoulement, la commission publie au passage des chiffres pour 1993. Ceux-ci font état d'une diminution du taux d'exécution des reconduites à la frontière (16,56 % pour les onze premiers mois de 1993 contre 20,73 % en 1992) qui tranche avec les promesses d'efficacité répressive accrue faites par M. Pasqua.

PHILIPPE BERNARD

(1) *La Lutte contre le racisme et la xénophobie.* Rapport 1993 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. 536 pages. A paraître à la Documentation française.

« Les allocations... Y'a que ça qui les intéresse »

Un groupe de militants associatifs a entendu et noté, entre le 29 juin et le 5 juillet 1993 au service des étrangers de la préfecture des Alpes-Maritimes à Nice, des remarques et dialogues. La commission nationale des droits de l'homme en publie quelques-uns dans son rapport : *« Encore des Capverdiens ! »*. *« Etre fils de ministre, ça n'est pas une profession en France »*

« Vous n'êtes pas dans les dates, il faut revenir à partir du 11 pour votre renouvellement. – Mais j'en ai besoin pour les allocations familiales. – Ah ! tout le monde veut les allocations ; y'a que ça qui les intéresse. »

« La situation n'est pas semblable dans toutes les préfectures,* note le rapport après avoir décrit une situation de tension et l'absence d'accompagnement social observées à Nice. *Ainsi, à Orléans, le préfet de la région Centre et du Loiret a désigné deux interlocuteurs chargés d'examiner les dossiers les plus difficiles des étrangers avec les membres d'une association qui accompagnent ceux-ci et les aident dans leurs démarches administratives. »

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
(Comité de direction)
Jean-Marie Colombani, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Robert Solé
(adjoint au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



RUGBY

Troisième du Tournoi des cinq nations

Le Quinze de France sous un pâle soleil

Le Quinze du Pays de Galles a gagné le Tournoi des cinq nations malgré sa défaite, 15-8, samedi 19 mars à Twickenham, face à l'équipe d'Angleterre, qui l'a privé d'un grand chelem. Cette victoire est la première des Gallois dans le tournoi depuis 1978. Depuis cette même année, l'équipe de France n'avait pas gagné à Edimbourg, face aux Ecossais. Elle y est parvenue, samedi, sur le score de 20-12.

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Le rugby ne serait donc qu'affaire de contingences climatiques. Pendant des années, des équipes de France d'excellente réputation ont vu leurs ambitions se dissoudre sous la pluie d'Ecosse. Elles ont égaré avec constance leurs espoirs de grand chelem dans la boue de Murrayfield. Samedi, il aura suffi qu'un soleil de printemps réchauffe des joueurs qui avaient perdu leurs illusions au creux de l'hiver, pour qu'ils parviennent à mettre fin à une série de sept défaites d'affilée. Il aura fallu qu'un franc soleil illumine la pelouse pour qu'éclose une de ces offensives qui ne fleurissaient plus que dans les souvenirs.

Une seule attaque en première mi-temps, pas de quoi composer un bouquet. Mais elle aura prouvé que ce rugby peut encore exister, malgré les nouvelles règles qui brident les attaquants, malgré les défenses qui se renforcent, malgré les frilosités dans l'air du temps. Un demi d'ouverture peut encore tenter une passe sautée à d'autres fins que de se donner bonne conscience. Un centre peut se saisir du ballon et préférer le franchissement radical des lignes adverses aux demi-mesures de la politique des «petits tas». Yann Delaigue a grandi dans cet amour de l'action tranchante, inculqué par son père, centre comme lui et deux fois international. En terre toulonnaise, où l'on se contente volontiers de la vaillance des avants, le fils et le père ont entretenu leur goût commun du geste parfait par des discussions sans fin.

Samedi, Yann Delaigue n'a pas hésité à sortir du magasin des accessoires une figure qui y croupissait depuis des années, un cadrage-débordement. Avec le culot de ses vingt ans, avec l'innocence d'une première sélection sous le maillot bleu, il l'a dépoussiérée d'un coup de rein, en faisant mine de foncer dans un Ecossais pour se raviser au dernier moment. Le temps que les joueurs au chardon comprennent ce qui venait de leur arriver, et ses jambes avaient porté le Français 30 mètres plus loin.

Nuage venu du sud

Là, de nouveaux adversaires le guettaient. L'un interdisait la passe, un autre coupait la route de l'en-but. A sa percée idéale, le Toulonnais a donc ajouté un coup de pied à suivre calculé au centimètre près, que Jean-Luc Sadourny n'a plus eu qu'à transformer en essai.

Hélas! cette action est restée solitaire. Un nuage venu du sud, de cette région des Borders où le rugby écossais a pris racine, s'est arrêté sur Murrayfield. La pluie n'a guère tardé à éroder les bonnes intentions de jeu. Philippe Saint-André avait juste eu le temps de mettre la récolte de points français à l'abri, en volant un ballon à la maladresse écossaise et en inscrivant un deuxième essai au bout d'une course de 50 mètres. Le reste du match n'eût plus que la physionomie de tous les Ecosse-France, à cette seule différence que les adversaires avaient échangé leurs rôles. Les Français protégeaient leur avance par une défense acharnée. Les Ecossais payaient par leur naïveté balle en main et leur incapacité à franchir la ligne d'en-but, les années passées à miser sur des chandelles pour bâtir leurs succès.

Malgré la médiocrité de l'adversaire, le Quinze de France pourra donc s'enorgueillir d'avoir conclu par une victoire un tournoi raté, au début duquel le mot de grand cHelem avait été prononcé. Cette réaction de dernière minute saura peut-être balayer les nuages qui s'amoncelaient au-dessus des joueurs et d'un pouvoir en place qui tire sa légitimité de leurs résultats. *«Après le coup d'arrêt, cette équipe redémarre»*, a déjà constaté Pierre Berbizier, l'homme de terrain. Pour aller vers où? Le calendrier fixe des échéances précises : une tournée en Nouvelle-Zélande, un autre tournoi et la Coupe du monde de 1995. Mais sur le terrain, les Français n'ont toujours pas développé une photographie d'identité de leur jeu. Personne ne semble pouvoir dire comment les bleus veulent jouer.

Le mois agité qu'il vient de traverser n'a sans doute pas renforcé la position de Pierre Berbizier pour sortir de ce flou. L'équipe qu'il dirigeait à Edimbourg n'était plus tout à fait la sienne. Elle lui a été imposée par un comité de sélection qui a su se servir des deux précédentes défaites pour se faire entendre en imposant, par exemple, Yann Delaigue au centre. La bonne ambiance qui règne à nouveau dans le groupe, au dire de tous, est davantage le fait du nouveau capitaine Philippe Saint-André que de l'entraîneur, aussi exigeant avec lui-même qu'avec ses joueurs. Dans cette position inconfortable, Pierre Berbizier ne dispose plus que d'une petite année pour préparer son équipe à la Coupe du monde. Pour qu'elle ne se contente plus d'épouser les contours de son époque, de cette période de transition où le rugby n'en finit plus de balancer entre conservatisme et évolution, entre amateurisme et professionnalisme. De survivre tant bien que mal entre deux eaux.

JÉROME FENOGLIO



ALPINISME

Malgré les performances de Catherine Destivelle et de Marc Batard

Un hiver sans sommet

La saison hivernale d'alpinisme s'est achevée dimanche 20 mars. Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis la réalisation de grands exploits dans les Alpes. A l'exception de Catherine Destivelle, au Cervin, et de Marc Batard, au Petit Dru, l'hiver 1993-1994 a été relativement terne sur les faces rocheuses et glaciaires des sommets français.

GRENOBLE

de notre correspondant

Il était temps. Catherine Destivelle et Marc Batard sont parvenus, *in extremis*, au sommet des difficultés qu'ils entendaient vaincre pendant l'hiver. Le 12 mars, la première a conclu par le Cervin (4 478 mètres) son «voyage» dans les plus prestigieuses faces nord des Alpes après l'Eiger en mars 1992 et les Grandes Jorasses en février 1993. Marc Batard a finalement achevé son aventure sur le versant ouest du Dru (3 733 mètres) cinq jours avant l'arrivée du printemps. Le guide de Megève, qui souhaitait ouvrir une voie de très grande difficulté, parallèle à la «« directissime »» classique, avait dû renoncer, au début du mois de janvier, après plus d'une semaine d'efforts (*le Monde* du 4 janvier). Revenu dans cette voie le 6 mars, le vainqueur express du toit du monde est sorti du Dru le 15 mars, par le haut, muni de sa valise équipée d'un téléphone portatif. Pendant dix jours, l'alpiniste a remonté une belle et nouvelle ligne de fissure dans ce pilier parcouru par les plus grands grimpeurs du monde.

Multiplication des ascensions «escargots»

Tout le paradoxe de l'alpinisme moderne est résumé à travers ces quelques exploits récents. Depuis les premières grandes conquêtes himalayennes des années 50, la hauteur des montagnes gravies n'est plus un critère de référence dans le petit monde des grimpeurs. Les courses sur les sommets, mises au goût du jour pendant la décennie 80, et qui firent notamment descendre le record d'ascension du mont Blanc (4 807 mètres) sous la barre des cinq heures ou celui de l'Everest à vingt-deux heures, ont été prudemment stoppées.

Certains alpinistes se sont engagés dans des aventures d'une autre nature. Ainsi, dans les Alpes, les ascensions «escargots» et, de surcroît, en solitaire, se sont multipliées. Plusieurs jours, parfois une ou deux semaines de voyage, sont nécessaires pour «sortir» une voie inédite ou répéter de grands itinéraires. *«A la limite, c'est le temps passé et les mauvaises conditions météorologiques qui seraient le signe de l'exploit»*, semble regretter Patrick Gabarrou, auteur, pendant l'été 1993, de nombreuses premières dans le massif du Mont-Blanc.

Ces grandes entreprises alpines ressemblent aux combats que menèrent, à leur époque, Bonatti ou Desmaison, avec un matériel beaucoup moins sophistiqué. Elles exprimeraient également un retour à la «vraie» montagne.

Cette démarche est partagée par le guide Christophe Profit, trente-trois ans, auteur en 1987 d'un des plus beaux exploits alpins des dix dernières années : l'enchaînement hivernal des trois grandes faces nord des Alpes, les Grandes Jorasses, l'Eiger et le Cervin, en quarante-deux heures. En janvier, il s'est offert, avec un autre alpiniste, dix-neuf sommets à la suite dans le massif des Aiguilles-Rouges, qui domine la vallée de Chamonix. Ce parcours de deux jours, qui ne nécessite pas de gestes techniques exceptionnels, exige cependant un très solide engagement physique.

CLAUDE FRANCILLON

SPORTS ÉQUESTRES

Le Grand Prix de Paris

Alexandra Ledermann et Rochet M avec patience

Le Néerlandais Jos Lansink sur Libero H a gagné, dimanche 20 mars, le Grand Prix de Paris de saut d'obstacles en salle. L'épreuve a été marquée par la confirmation d'Alexandra Ledermann, cinquième sur Rochet M. Treizième au classement provisoire de la Coupe du monde, elle est, pour l'heure, le meilleur représentant français.

Il y a deux ans, Alexandra Ledermann remportait le Grand Prix de Paris sur une jument élevée par son père, Punition. La cavalière normande, qui était alors âgée de vingt-deux ans, semblait promise à un bel avenir. Elle disait pourtant : *«Je ne peux pas lutter. C'est une question de cylindrée.* Punition *est un bon cheval, mais elle n'est pas excellente. Pour changer de pointure, il me faudrait un sponsor; pour trouver un sponsor, il me faut gagner.»* Sur ses conseils, un amateur de chevaux, Dominique Mars, ami de sa famille, lui fait confiance et lui achète Rochet Rouge, un beau bai de onze ans.

Rebaptisé Rochet M, c'est un animal colérique qui a la phobie de l'eau; il est capable de refuser un obstacle pour aller se jeter dans le public. Les cavaliers de haut niveau qui s'y étaient cassé dents et rênes l'avaient définitivement catalogué caractériel incapable. Pourtant Alexandra l'adopte. Ce faisant, cette brunette impétueuse doit apprendre, elle aussi, la patience. Tout en tempérant son caractère, elle calme les ires de son compagnon dans ces gestes mille fois répétés, ces promenades le long des rivières pour apprivoiser les peurs du cheval. Continuer à l'aimer, malgré tout, en contenant sa rage de ne pas gagner.

«Huit mois se sont écoulés entre février et septembre 1993, entre le moment où Punition a été moins performante et celui où Rochet M a commencé à être régulier», se souvient-elle. *Huit mois pendant lesquels je n'ai pas remporté une grande épreuve. Jusque-là, j'avais connu une carrière progressive. Et voilà que je dégringolais dans les classements.»* Où a-t-elle trouvé ces qualités du dressage? *«C'est un héritage culturel. Mon père m'a appris à préparer les chevaux.»*

Dans le haras familial, près d'Evreux, celui-ci continue d'élever des chevaux «maison». *«On essaye toujours de faire naître le cheval idéal en trouvant les bons croisements*, dit-il. *Alors, on rêve : pendant les onze mois de gestation et puis pendant quatre ans, en attendant de connaître les premiers résultats.» «Il n'y a pas de cheval idéal comme il n'y a pas un homme ou une femme idéale*, s'exclame Alexandra. *Il y a seulement des phénomènes qui s'approchent de la perfection. Rochet M est de ceux-là. Un cheval a toujours un petit travers, et c'est celui-ci qui sublime ses qualités.»*

Ménager sa merveille

Son compagnon est harmonie, sa détente élastique qui le fait s'enrouler autour des obstacles comme un félin. *«Il n'est pas encore assez rapide*, constate-t-elle. Elle parle de patience, encore. Cette fois, attendre sera plus doux parce qu'elle s'est remise à gagner. Treizième au classement général de la Coupe du monde, elle en est le premier représentant français. Cela ne la grise pas. Elle est restée cette jeune fille bourrée de talents, nimbée d'une confiance inébranlable dès le pied mis à l'étrier.

Alexandra n'ira pas à la finale de la Coupe du monde, pour ménager sa merveille : elle ne dispose toujours pas d'une écurie suffisante, ce qui semble incongru au regard de ses performances. Elle souhaite être sélectionnée pour les championnats du monde de La Haye qui se disputeront en juillet. D'ici là, il faudra toujours travailler, ne rien forcer pour ne pas démolir l'harmonie du couple, ne pas transformer Rochet M en fantôme de ses espoirs. Alexandra Ledermann sait le destin de Rochet M glorieux. A vingt-quatre ans, elle a tout le temps d'en faire une légende.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France

Pro A

(Première phase, douzième tour retour)

*Lyon b. Châlons	83-67
*Limoges b. Antibes	78-72
*Sceaux b. Villeurbanne	88-77
Levallois b. *Cholet	73-71
Montpellier b. *Gravelines	72-64
*Racing-PSG b. Le Mans	87-81
Pau-Orthez b. *Dijon	88-78

Classement : 1. Limoges, 47 pts; 2. Antibes, 44; 3. Cholet, 42; 4. Pau-Orthez, 41; 5. Dijon, 40; 6. Racing-PSG, 39; 7. Villeurbanne et Montpellier, 37; 9. Gravelines, 36; 10. Sceaux et Levallois, 35; 12. Lyon, 33; 13. Le Mans, 30; 14. Châlons, 27.

CYCLISME

Milan-San-Remo

Giogio Furlan a remporté samedi 19 mars, la classique Milan-San-Remo. L'Italien échappé à 7 kilomètres de l'arrivée s'est imposé devant ses compatriotes Mario Cipollini et Adriano Baffi.

TENNIS

Tournoi de Key-Biscayne

L'Allemande Steffi Graf, n° 1 mondiale, a gagné samedi 19 mars, le tournoi de Key Biscayne (Floride) en battant en finale la Biélorusse Natalia Zvereva (n° 9) (4-6, 6-1, 6-2). Chez les messieurs, l'Américain Pete Sampras, n° 1 mondial conservé son titre en battant, dimanche 20 mars, son compatriote André Agassi (5-7, 6-3, 6-3).

FOOTBALL

Coupe de France

Huitièmes de finale

Clubs de division 1 entre eux

*Nantes b. Bordeaux	1-0
Marseille b. *Monaco	0-0

(4-3 aux tirs aux buts)

Division 1 contre division 2

Montpellier (D1) b. *Laval	2-1
*Lens (D1) b. Charleville	3-1 a. p.

Division 1 contre National 1

Paris SG (D1) b. Guingamp	1-0
Auxerre (D1) b. Sète	4-1

Clubs de division 2 entre eux

*Valenciennes b. Alès	2-1

National 1 contre National 2

Racing 92 (N2) b. Châtellerault	1-0

Quarts de finale

Les quarts de finale opposeront Nantes à Valenciennes, Racing 92 à Auxerre, Marseille à Montpellier et le Paris-SG à Lens. Les matches auront lieu sur le terrain du premier désigné, le 5 avril ou le 19 avril.

RUGBY

Tournoi des Cinq Nations

Classement final : 1. Pays de Galles, 6 pts; 2. Angleterre, 6; 3. France, 4; 4. Irlande, 3; 5. Ecosse, 1.

SKI ALPIN

Finale de la Coupe du monde

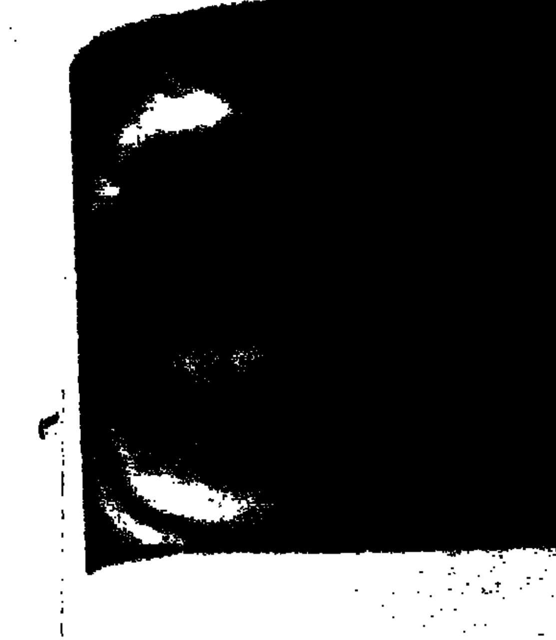
Kjetil-André Aamodt a remporté, samedi 19 mars, le slalom géant de la finale de la Coupe du monde à Vail. Assuré de sa victoire au classement général toutes disciplines confondues, le Norvégien a devancé l'Autrichien Christian Mayer, qui s'adjuge le globe de cristal du géant, et le Suisse Steve Locher. Dimanche, l'Italien Alberto Tomba a remporté la Coupe du monde de slalom après l'annulation de la dernière épreuve, la piste ayant été jugée trop dangereuse.

Vreni Schneider, déjà assurée du titre mondial après le super-G de jeudi, a confirmé sa suprématie sur le ski féminin. Samedi, la Suissesse a terminé deuxième du slalom géant derrière l'Allemande Martina Ertl et devant l'Autrichienne Anita Wachter qui a obtenu le globe de cristal de la discipline. Dimanche, dans le slalom, Vreni Schneider a surclassé ses adversaires, terminant première devant Katja Koren et Martina Ertl.

VOLLEY-BALL

Finale de la Coupe de France

Le PSG-Asnières a enlevé la Coupe de France de volley-ball aux dépens du Paris UC par trois sets à deux (15-5, 13-15, 14-16, 15-10, 16-14), samedi 19 mars, à Paris.



هكذا من الاصل

...nd Prix de Paris

...ra Ledermann ...M avec patience

golais dans les classements. » Où a-t-elle trouvé ces qualités du dressage ? « *C'est un héritage culturel. Mon père m'a appris à préparer les chevaux.* »

Dans le haras familial, près d'Evreux, celui-ci continue d'élever des chevaux « maison ». « *On essaye toujours de faire naître le cheval idéal en trouvant les bons croisements*, dit-il. *Alors, on rêve : pendant les onze mois de gestation et puis pendant quatre ans, en attendant de connaître les premiers résultats.* » « *Il n'y a pas de cheval idéal comme il n'y a pas un homme ou une femme idéale*, s'exclame Alexandra. *Il y a seulement des phénomènes qui s'approchent de la perfection. Rochet M est de ceux-là. Un cheval a toujours un petit travers, et c'est celui-ci qui sublime ses qualités.* »

Ménager sa merveille

Son compagnon est harmonie, sa détente élastique qui le fait s'enrouler autour des obstacles comme un félin. « *Il n'est pas encore assez rapide*, constate-t-elle. Elle parle de patience, encore. Cette fois, attendre sera plus doux parce qu'elle s'est remise à gagner. Treizième au classement général de la Coupe du monde, elle en est le premier représentant français. Cela ne la grise pas. Elle est restée cette jeune fille bourrée de talents, nimbée d'une confiance inébranlable dès le pied mis à l'étrier.

Alexandra n'ira pas à la finale de la Coupe du monde, pour ménager sa merveille : elle ne dispose toujours pas d'une écurie suffisante, ce qui semble incongru au regard de ses performances. Elle souhaite être sélectionnée pour les championnats du monde de La Haye qui se disputeront en juillet. D'ici là, il faudra toujours travailler, ne rien forcer pour ne pas démolir l'harmonie du couple, ne pas transformer Rochet M en fantôme de ses espoirs. Alexandra Ledermann sait le destin de Rochet M glorieux. A vingt-quatre ans, elle a tout le temps d'en faire une légende

BÉNÉDICTE MATHIEU

Paris SG (D1) b. Guingamp	1-0
Auxerre (D1) b. Sète	4-1
Clubs de division 2 entre eux	
Valenciennes b. Alès	2-1
National 1 contre National 2	
Racing 92 (N2) b. Châtellerault	1-0

Quarts de finale

Les quarts de finale opposeront Nantes à Valenciennes, Racing 92 à Auxerre, Marseille à Montpellier et le Paris-SG à Lens. Les matches auront lieu sur le terrain du premier désigné, le 5 avril ou le 19 avril.

RUGBY

Tournoi des Cinq Nations

Classement final : 1. Pays de Galles, 6 pts ; 2. Angleterre, 6 ; 3. France, 4 ; 4. Irlande, 3 ; 5. Ecosse, 1.

SKI ALPIN

Finale de la Coupe du monde

Kjetil-André Aamodt a remporté, samedi 19 mars, le slalom géant de la finale de la Coupe du monde à Vail. Assuré de sa victoire au classement général toutes disciplines confondues, le Norvégien a devancé l'Autrichien Christian Mayer, qui s'adjuge le globe de cristal du géant, et le Suisse Steve Locher. Dimanche, l'Italien Alberto Tomba a remporté la Coupe du monde de slalom après l'annulation de la dernière épreuve, la piste ayant été jugée trop dangereuse.

Vreni Schneider, déjà assurée du titre mondial après le super-G de jeudi, a confirmé sa suprématie sur le ski féminin. Samedi, la Suissesse a terminé deuxième du slalom géant derrière l'Allemande Martina Ertl et devant l'Autrichienne Anita Wachter qui a obtenu le globe de cristal de la discipline. Dimanche, dans le slalom, Vreni Schneider a surclassé ses adversaires, terminant première devant Katja Koren et Martina Ertl.

VOLLEY-BALL

Finale de la Coupe de France

Le PSG-Asnières a enlevé la Coupe de France de volley-ball aux dépens du Paris UC par trois sets à deux (15-5, 13-15, 14-16, 15-10, 16-14), samedi 19 mars, à Paris.

CULTURE

DANSE

Le chorégraphe Daniel Larrieu inaugure Les Gémeaux, nouveau théâtre de Sceaux

La marche des corps étoilés

Beau travail que celui présenté par Daniel Larrieu pour l'ouverture, le 18 mars, des Gémeaux, nouveau théâtre de Sceaux *(lire l'encadré)*. Le chorégraphe a repensé, recomposé trois ballets, *Jungle sur la planète Vénus* (pièce créée en 1987 pour la compagnie de William Forsythe, inédite en France), *Eléphant et les Faons* (1987) et *Anima* (1988). Ces trois pièces forment un opéra en trois actes pour lequel il a dirigé les treize danseurs de sa toute nouvelle compagnie, formée en décembre 1993 après son installation au Centre chorégraphique de Tours.

1987-1988 ont été des années charnières pour Daniel Larrieu. Sa belle insouciance a basculé alors doucement vers la recherche de l'invisible, le combat de l'amour menacé dans la jungle des hommes. Il veut casser son image de jeune créateur à la mode, facétieux, prince du costume et de la pirouette.

L'œuvre qu'il crée pour le Ballet de Francfort est placée sous le signe du jeu, la jeunesse. Les danseurs, costumés en marins-métallurgistes, entrent en scène comme s'ils étaient les maillons d'une chenille de bulldozer. Si une secousse les sépare, ils s'arrêtent, décontenancés, le geste figé. Allongés, la tête vers le public, ils entament une sorte de nage, imitée des comédies musicales de Busby Berkeley, plagiat minimaliste des ensembles parfaits et merveilleusement ridicules des plongeuses d'Esther Williams. Rayures des tricots, corps montrés sous des angles inattendus transforment la danse en un ballet optique, soutenu par la langueur de quelques rythmes hispaniques.

Cha-cha-cha dansés dos à dos, javas et mambos seront savamment pris en cisaille par des citations du ballet classique, telles que William Forsythe les affectionne. Ce goût de la déconstruction, Daniel Larrieu, de son côté, l'a toujours manifesté. Venu tardivement à la danse, il imite à la perfection toutes les manières de bouger. Une position qui engendre un style émouvant. A l'origine, *Eléphant et les Faons* avait été imaginée pour deux danseurs de l'Opéra de Paris, Wilfride Piollet et Jean Guizérix, qu'accompagnaient Cathy Reeves et le chorégraphe lui-même. Dans cette nouvelle version, un faon a été ajouté. Ils ne sont pas trop de quatre pour éloigner la mort du vieux pachyderme. Costumés en infirmiers, les quatre danseurs se livrent, à travers une danse très délicate, à une étude des gestes du ballet classique et de leur sens. Ici, le plié sert à examiner le sol, à humer la trace... On assiste à une très belle fête nocturne qui s'achève avec l'éveil des oiseaux, du coq, jusqu'à l'écroulement final de l'éléphant.

EVE ZHEIM

« Jungle sur la planète Vénus »

Ce jeu élégant avec la mort – on ne se lasse pas de voir le ballet – annonce les préoccupations plus sombres d'*Anima*. *« Il s'agissait déjà de travailler sur ce qui ne tient qu'à un fil, l'intégrité des personnes »*, se souvient le chorégraphe. Les costumes reprennent les salopettes de *Jungle sur la planète Vénus*. L'atmosphère ressemble à celle d'un cuirassé *Potemkine* de fantaisie. Les corps sont abandonnés, souvent assis, en position d'observation, d'écoute. Larrieu adore raconter des histoires. Deux travailleurs s'affrontent en un combat trop doux. La danse s'absente, au profit du silence.

Puis le danseur et comédien James Smylie lit des pages de T. S. Eliott, évoque le bonheur de l'homme à *« se retrouver neuf à chaque aurore »*. Vivre ici et maintenant. La douceur d'un tableau de Millet; la mièvrerie en moins, le surréalisme en plus : la neige, un petit lapin bleu se mêlent au paysage. Quand la danse reprend, sa délicatesse est un hymne à chaque danseur. A l'innocence retrouvée d'une chorégraphie, simple, familière. A la spiritualité cachée dans la banalité du quotidien. *« On ne soupçonne pas ce que recouvrent de justesse, d'expérience, des gestes aussi familiers*, dit Larrieu. *Ils impliquent toute une démarche, un éclairage spirituel, une autre conscience du corps. Cette image mentale, c'est ce que j'appelle le corps étoilé. »* Les montages musicaux de Tapage Atypique, et les lumières de Françoise Michel, accompagnent les corps dans leur ascension vers le cosmos.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Larrieu*, Editions Dis/Voir avec des textes de Gilbert Lascault, Daniel Dobbels et Nadia Tazi.

▶ « Jungle sur la planète Vénus » complété par la création de l'acte IV, « Mica ou le sourire de l'eau », sera présenté le 3 mai à 20 h 30, à la Coursive de La Rochelle. Puis, les 24 et 25 juin à 20 h 30, pour l'ouverture du Festival Le Choré-graphique, à Tours, au Centre international Vinci. Et le 21 juillet, à 22 heures, dans le cadre de « Danse à Aix », au Val-de-l'Arc.

Trois nouvelles salles pour le spectacle vivant

Pôle sud

Un nouveau théâtre, c'est toujours une fête. La ville de Sceaux inaugurait les 18 et 19 mars celui des Gémeaux. Il est l'œuvre de l'architecte Jean Perrotet qui signe là son vingtième théâtre – il a construit, entre autres lieux de spectacles, ceux de La Colline, à Paris, et celui de Sartrouville, dans les Yvelines. Les Gémeaux sont nés de la volonté de la ville (18 000 habitants), associée aux communes voisines de Bourg-la-Reine et de Fontenay-aux-Roses, de créer un fort pôle culturel en proche banlieue sud.

Le nouveau bâtiment, conçu en hauteur et en transparence, abrite une salle de 520 places, une autre de 180, un club de jazz ouvert à une centaine de spectateurs – le théâtre abrite la manifestation « Sceaux What ! » – et une salle de répétition de 175 mètres carrés. Un espace librairie voisine avec un bar-restaurant pour recréer ce qui voudrait être un « café littéraire ». Centre socio-culturel créé dans les années 60, le théâtre devient scène nationale en 1991. En 1985, Françoise Letellier avait pris la direction des Gémeaux.

Avec son équipe, elle a voulu depuis *« privilégier l'art vivant et l'engagement dans la production et la création artistiques, tout en ouvrant le théâtre à un public toujours plus élargi. Montrer tous les arts et continuer à se situer à la pointe de la création chorégraphique, sillon particulièrement creusé ces huit dernières années »*. Le budget de fonctionnement s'élève pour l'année 1994 à 13,7 millions de francs. Il sera, en 1995, de 15 millions.

D. F.

▶ Prochains rendez-vous : *l'Histoire du soldat*, mise en scène de Philippe Sireuil, les 25 et 26 mars à 20 h 45. Philippe Decouflé, le 30 mars à 20 h 45. Création mondiale de Jean-Pierre Vincent : *Combats dans l'Ouest*, de Vsevolod Vichnievsky, du 28 au 30 avril à 20 h 45.

THÉÂTRE

Avec l'échec de la comédie musicale « Cyrano »

Broadway s'enfonce dans la crise

NEW-YORK
correspondance

Cyrano a perdu la bataille. Bien que le rôle principal ait été repris début mars par Robert Guillaume, comédien populaire qui fut naguère *Fantôme de l'Opéra*, la comédie musicale adaptée d'Edmond Rostand a mis rapière sous la porte le 20 mars. Créée aux Pays-Bas, la production aura tenu 175 représentations (dont 38 avant-premières) (1). Elle accuse un déficit variant, suivant les sources, de 8 à 10 millions de dollars.

L'échec de *Cyrano : The Musical* jette un vent froid sur Broadway, d'autant qu'il suit de près le désastre des *Chaussons rouges*. Adapté du film homonyme de Michael Powell (1948), *les Chaussons rouges* était le spectacle le plus attendu de la saison 1993-1994.

Des répétitions agitées

De nombreuses fées s'étaient penchées sur son berceau : Andersen, d'abord, qui a écrit l'histoire de cette jeune fille qui n'a qu'une obsession : danser. Pour cela, elle vole des chaussons rouges magiques qui font d'elle une étoile mais lui interdisent de jamais s'arrêter. Autour de ce thème, Michael Powell avait brodé un grand classique du cinéma. La jeune dramaturge Marsha Norman (*'Night, Mother*), avait écrit le livret, le vétéran Jule Styne (*Les hommes préfèrent les blondes; Funny Girl*) composé la musique, le cinéaste Stanley Donen (*Chantons sous la pluie*) signé la mise en scène.

La préparation et les répétitions avaient été agitées, les dissensions au sein de l'équipe – opposant ceux qui voulaient rester fidèles au film à ceux qui optaient pour une « création » originale – étalées sur la place publique. Après cinquante et une avant-premières et cinq représentations officielles, *les Chaussons rouges* quittaient l'affiche. Là encore : une perte sèche de 8 millions de dollars.

Mais l'inquiétude qui plane sur les théâtres de Broadway, où les comédies musicales ont toujours joué le rôle de locomotives, est plus profonde. Les spectacles non musicaux sont de plus en plus rares (trois à peine fin 93), et nombre de pièces attendues ne rencontrent pas leur public, du moins pas assez pour être rentables dans une salle commerciale.

La raréfaction de véritables producteurs

Outre la récession mondiale (dont l'Amérique est aujourd'hui sortie), on explique souvent les résultats catastrophiques de 1993 par les salaires exigés par les syndicats. La réalité est plus complexe : les échecs tiennent aussi à la raréfaction de véritables producteurs, remplacés souvent par des milliardaires dilettantes. Ou à la fuite des auteurs, sinon vers le cinéma et la télévision (plus rémunérateurs), au moins vers le théâtre régional et les salles off Broadway. Nombre d'œuvres y sont d'ailleurs créées (*Tommy, Angels in America*).

Au point que l'on commence à redouter que les productions de Broadway ne soient plus bientôt que la vitrine promotionnelle de tournées et de droits dérivés, un peu comme le cinéma l'est devenu à l'égard de la télévision, du câble et de la vidéo.

HENRI BÉHAR

(1) Avant d'être présentées à la presse dans l'un ou l'autre des théâtres de Broadway et ouvertes au public à plein tarif, les principales productions sont rodées soit en tournée, soit off Broadway et à des tarifs réduits. Ce qui explique que les échecs peuvent donner lieu à ce que l'on considérerait ici comme de longues séries de représentations.

ARTS

NICOLAS DE STAËL à l'Hôtel de Ville de Paris

La peinture à l'étroit

Hommage de Gustave de Staël à son père, l'exposition Nicolas de Staël installée sur les cimaises rénovées de la salle Saint-Jean bénéficie d'un bel accrochage, même si, de-ci, de-là, certaines juxtapositions ne se justifient guère. Il ne s'agit pas d'une rétrospective, mais Gustave de Staël a saisi l'occasion d'exhumer des œuvres peu connues, conservées pour la plupart dans des collections privées et rarement montrées.

Première et heureuse surprise, les dessins – la probité de l'art, disait Ingres. Staël le confirme : aucun déchet, le moindre croqueton, la plus petite étude, tout est superbe. Une esquisse de paysage, prise en Italie durant son voyage de 1953, campe un horizon haut, ligne rocheuse fortement marquée, délimitée par des traits de feutre épais mais précis.

Puis, à mesure que l'on vient vers le premier plan, le trait se fait plus fin, les formes s'ouvrent, les contours s'estompent : c'est exactement le contraire de ce qu'exige la tradition de la perspective atmosphérique. Staël figure, certes, mais il ne perd pas de vue cette reconquête du siècle qu'est la planéité du tableau.

« Le gang de l'abstraction avant »

Difficile de choisir parmi ces dessins surprenants de concision et d'autorité : calmes études de barques méditerranéennes agencées comme les moellons d'un mur cyclopéen; choc des figures et des angles de visions inhabituels, avec le *Voilier aux Martigues*, daté du printemps 1954, dont le mât sert de tuteur aux branches d'un arbre. Dessins de peintre qui signale les grandes masses et songe déjà à la couleur, comme ce croquis préalable au *Piano* (1955), probablement exécuté au début du mois de mars, durant un concert de Pierre Boulez au Domaine musical. Nicolas de Staël fut peut-être un des derniers artistes de ce siècle à ne se poser que des problèmes exclusivement picturaux, un des derniers à vouloir confronter sa peinture avec celle des maîtres d'autrefois.

Quelques œuvres de l'exposition le rappellent avec bonheur : au début de l'année 1952, il exécute une demi douzaine de toiles sur le thème des pommes; parfois il n'en maçonne qu'une seule, parfois il en enchaîne huit les unes aux autres. Les *Trois pommes*, présentées ici, déclinent le système de mosaïques qu'il utilisait précédemment.

Mais il y a un pas, entre les compositions carrelées abstraites et peindre des pommes, c'est-à-dire se mesurer à Cézanne. En outre, Staël « trahit » l'abstraction alors triomphante pour réintroduire un espace classique.

En fait, s'il remercia Bernard Dorival de *« l'avoir écarté du gang de l'abstraction avant »*, c'est bien parce que l'abstraction fut chez lui un moyen, jamais une fin. Van Dongen l'avait perçu deux ans avant la série des « ciels » et des « footballeurs », lorsqu'il confiait en 1950 à Georges Duthuit : *« Quand je pense aux tableaux de Staël, je vois une ligne horizontale, un très vaste horizon. Au-dessus de cet horizon, un ciel immense (...). La mer s'est déposée dans les yeux de votre ami, grise et verte, j'ignore ce que sont ses colères, mais j'entends glousser, pâmer, sangloter son rire de gamin errant et géant. »*

Ciel à Honfleur participe de cette ambiguïté entretenue par Nicolas de Staël qui ne sera rompue que par *le Parc des Princes* : rien n'entretient plus le refus de se prononcer dans le débat abstraction/figuration qu'une marine. Une description que fit son beau-fils Antoine Tudal des manières qu'avait de Staël de procéder permettra de mieux comprendre en quoi la figure n'a jamais resurgi chez lui, parce qu'elle n'avait jamais, au fond, disparu. Evoquant une époque à laquelle on considérait de Staël comme un « abstrait », Tudal explique qu'il prenait néanmoins pour point de départ des objets : *« Il les dessine, d'abord avec une grande précision puis une succession d'étapes l'amènent à un dépouillement qui lui permet de rester face à face avec la peinture et la forme. »*

Une production abondante

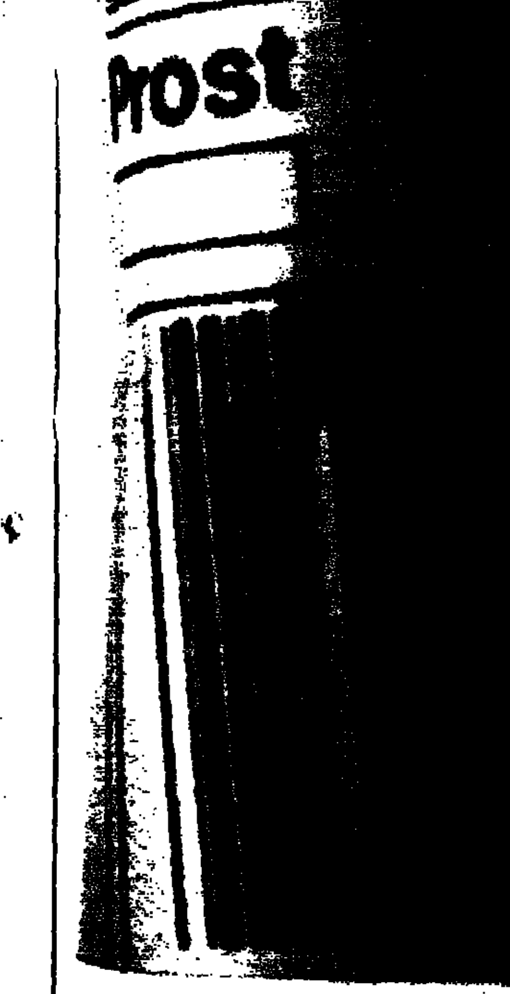
L'équilibre instable demeure dans ses meilleures toiles « figuratives » : on verra ici plusieurs versions de la série *Agrigente*, inspirées par un voyage en Sicile en septembre 1953, et des *Route d'Uzès*, saisies au retour de ses visites à Douglas Cooper, en novembre de la même année. Toiles bien connues, mais qui s'accompagnent de quelques découvertes comme le *Ciel en Vaucluse* (1953), qui n'a été exposé qu'une fois (à Montpellier en 1992), ou *Lanterne et pichet* (1955), un superbe tableau, habituellement conservé dans une collection privée. Le grand Nicolas de Staël est là, adulé ou détesté, souvent pour les mêmes mauvaises raisons. Mais au moins ses œuvres plaident-elles toutes seules leur cause.

Ce qui n'est hélas pas le cas de la majorité des petits formats exposés à la salle Saint-Jean. De Staël est de ces artistes pour qui aucune théorie ne peut remplacer l'expérience directe d'une peinture qui avance, se nourrit de tableau en tableau. Cela implique une production souvent abondante, au sein de laquelle les échecs peuvent être nombreux même si, pour lui, ils sont autant de points de départ.

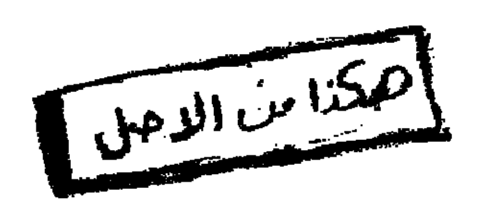
Certaines séries (*Agrigente*, ou les petits paysages de 1953 peints dans la région de Grignan) ne comportent pratiquement aucune toile en deçà des autres. Trop de tableautins, s'ils peuvent avoir leur utilité dans un catalogue raisonné, n'apportent rien à la grandeur du peintre. Lui-même s'en méfiait. Le 26 novembre 1954, il écrivait à son marchand, Jacques Dubourg : *« On voit trop souvent à Paris, par-ci, par-là, de bien mauvaises petites toiles de moi. Ne pouvez-vous essayer de ravoir ces trucs-là raisonnablement ? (...) Je n'ai de réels élans qu'en grands formats... »* On ne voit que trop aujourd'hui à quel point l'homme était lucide.

HARRY BELLET

▶ Nicolas de Staël, peintures et dessins. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. 3, rue Lobau, Paris-4e. Tél. : 42-76-40-66. Jusqu'au 19 juin. Catalogue 239 p., 240 F.







ALLEMAGNE

Succès des Verts aux élections [illegible] au Schleswig-Holstein

BONN

[illegible]

ALAIN DEBOVE

Le congrès de la FNSEA

Les éleveurs du Centre contestent la politique des primes

Le 48e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), réuni du 22 au 24 mars à Tours, ne prévoit ni le renouvellement de l'équipe dirigeante, ni la réélection du président Luc Guyau. L'importance du congrès, qui ne veut pas être « une rencontre de routine » tient au fait qu'il a lieu trois mois après l'accord du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), qui avait donné lieu à de nombreuses polémiques.

■ REVENU. Le revenu des agriculteurs français est désormais presque autant constitué par des primes et subventions que par le produit de la vente du blé, de la viande ou des fruits. Dans des régions comme le Limousin, les éleveurs de bovins se demandent avec inquiétude s'ils sont des agents économiques à part entière ou des « fonctionnaires sociaux » en charge, pour la collectivité, de l'entretien de l'espace.

LIMOGES

de notre correspondant

« Mes taureaux et mes vaches ne sont pas là pour faire joli dans les collines. Ils ont fait des petits reproducteurs qui sont maintenant partis pour le Canada et la Hongrie. Ils produisent une viande qui va dans les restaurants à étoiles et que les gastronomes comparent aux grands crus et aux grands millésimes. Je refuse catégoriquement cette image qu'on veut donner de nous maintenant de jardiniers de l'espace socialement assistés. Si j'entretiens le paysage, tant mieux. Mais je suis là pour produire et pour vendre. »

Cet éleveur limousin s'emporte dès qu'on lui sert l'image à la mode, le schéma des deux agricultures. D'un côté, les formations serrées de moissonneuses-batteuses et les usines à lait ou à œufs de l'Ouest – la vraie agriculture, ouverte à tous les vents du large et capable d'affronter sans filets le marché mondial; de l'autre, une paysannerie subventionnée pour occuper et entretenir une nature propre et accueillante aux vacanciers. *« Je sais bien,* ajoute-t-il, *que c'est cette image qui a inspiré à Bruxelles la réforme de la PAC et que c'est elle aussi qui va donner le ton aux débats du congrès de la FNSEA. Mais ce n'est pas une raison pour l'accepter. Nous sommes des producteurs tout aussi qualifiés et performants que les Beaucerons et les Bretons. D'ailleurs, si l'on veut parler des aides publiques et des subventions de Bruxelles, nous n'en ramassons que des miettes à côté d'eux. »*

« Bassin allaitant »

Le centre de l'Hexagone, c'est le *« bassin allaitant »*. Du Limousin à la Bourgogne, du Berry au Rouergue, il se consacre à l'élevage bovin de qualité, celui de deux races vedettes, la blanche et la rouge, la charolaise et la limousine. Précision au passage : le terme « allaitant » désigne paradoxalement les vaches qui ne donnent pas de lait pour la consommation humaine; elles en ont peu et le gardent pour leurs veaux. Ce sont des races à viande.

D'où leurs problèmes. Sur 21 millions de têtes dans l'Hexagone (le premier cheptel de la Communauté européenne), les deux tiers sont de race laitière, pour l'essentiel, la frisonne Holstein, noir et blanc. C'est-à-dire que la viande n'y est, si l'on peut dire, que le sous-produit du lait. Une vache de réforme n'y donne ses rosbifs et ses plats de côtes que lorsqu'elle a été largement amortie par son lait et par ses veaux. A (relativement) bon marché, donc. Les races allaitantes, au contraire, n'ont pas rapporté le moindre sou avant d'aller à l'abattoir. Elles misent tout sur l'excellence de la viande. L'écart des coûts de production est important. Or, si dans la culture française (et européenne) on accepte sans sourciller de payer un grand vin deux ou trois fois le prix d'un vin ordinaire, il n'en est pas de même pour la viande rouge : un bifteck, c'est un bifteck, un point c'est tout.

Contre cette réalité de la consommation, le « bassin allaitant » a, depuis une décennie, développé une politique de labels de qualité (quatre pour la charolaise, un pour la limousine) et d'identification géographique. Ce qui permet aux éleveurs de valoriser leur production à quelque 20 % au-dessus de la moyenne des cours. A la condition d'une organisation collective forte et disciplinée : cahier des charges strict (dont le point numéro un est l'engraissement en herbage), fourniture de l'eau homogène, contrôle des circuits de distribution, de l'abattage aux détaillants; avec un réseau d'artisans bouchers sous contrat d'exclusivité, et, plus récemment, avec des rayons boucherie des grandes surfaces qui commencent à développer une politique de produits identifiés.

La qualité pénalisée

Pour prolonger la comparaison, la consommation de viande rouge évolue comme celle du vin : moins et mieux. Les régions centrales y voient un avenir : la production de viande identifiée et labellisée ne représente encore que 1 % de la consommation française. Il y a donc là un potentiel d'initiatives très important.

La production nationale de gros bovins a chuté en 1993 de 9 %. Elle est tombée à moins d'1 million de tonnes de viande. Combinée avec un tassement des importations (le raz de marée des carcasses venues de l'Est à des prix de braderie, après la chute du mur de Berlin, est aujourd'hui terminé), elle a contribué à soutenir les prix du marché. La réforme de la politique agricole commune (PAC) a prévu un système de primes compensatoires à la baisse des revenus que devait entraîner la limitation des interventions de soutien des prix par achats publics. Or la baisse du cheptel a diminué l'offre et empêché les prix de descendre. Les primes ne s'en sont pas moins mécaniquement appliquées et ont contribué à revigorer des revenus dépressifs depuis plusieurs années.

Ce système des primes européennes n'en choque pas moins les éleveurs du *« bassin allaitant »*. Un paysan limousin, qui élève un troupeau sur 140 hectares, estime à 150 000 francs le montant des sommes qu'il a encaissées (primes aux bovins mâles, primes à la vache mère, primes à l'herbe...) en 1993. *« Cela représente les deux tiers de mon revenu brut,* dit-il. *Et cela s'applique mécaniquement à la tête de bétail, quelle que soit la qualité. Bruxelles pénalise ceux qui investissent et qui travaillent bien. J'en arrive à me demander pourquoi je me casse la tête à faire de la qualité. »*

Opinion partagée par Claude Dauphin, éleveur à Azérables (Creuse) et président d'une puissante coopérative d'élevage, la CELMAR (Coopérative des éleveurs du Limousin et de la Marche), 1 300 adhérents en Creuse, Haute-Vienne, Indre et Vienne, qui a fait de la discipline de production et de la qualité un credo. *« Le système paie les gens pour ne pas produire,* estime-t-il. *Tous les efforts que nous faisons depuis vingt ans pour inventer des solutions économiques, améliorer la productivité et travailler la qualité sont pris à rebrousse-poil par le mécanisme européen et français des primes. Pour le moment, les éleveurs croient en profiter, mais je suis persuadé que cette voie sur laquelle on nous a contraints d'aller va être remise en cause. Elle coûte trop cher et elle ne règle rien. Notre seule chance, c'est cette politique de la qualité que nous défendons avec obstination. Nous sommes des producteurs et nous voulons le rester. »*

GEORGES CHATAIN

La polémique sur le « SMIC-jeunes »

M. Giraud durcit le ton

Michel Giraud, ministre du travail, devait recevoir, lundi 21 mars, les partenaires sociaux pour discuter avec eux du décret complémentaire qu'il a préparé pour modifier partiellement le contenu du contrat d'insertion professionnelle (CIP).

Samedi 19 mars, à Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne), M. Giraud avait déclaré : *« Cette semaine, cela a ressemblé un peu à Verdun et, comme à Verdun, on ne passe pas! Trop, c'est trop! J'ai passé ce matin une heure avec le premier ministre et nous en sommes convenus : ça suffit. » « Nous n'avons pas le droit de laisser fomenter une révolution médiatico-politicienne organisée par ceux qui ont laissé 750 000 jeunes sans emploi et 200 000 sans le moindre diplôme »*, avait-il ajouté. *« La France est une cathédrale qui a été esquintée par treize ans de guerre socialiste. »*

Dimanche 20 mars, Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est inquiété du ton et du durcissement du gouvernement, accusé d'être *« en train de déplacer le débat sur le terrain déjà connu de la chienlit »*.

Réunis pour des assises nationales à Grenoble

Les patrons chrétiens souhaitent « mieux répartir le travail rémunéré »

Les vingtièmes assises nationales du Centre français des patrons et dirigeants chrétiens (CFPC) ont rassemblé près de onze cents participants à Grenoble, les 18, 19 et 20 mars, sur le thème : « Dans un monde en mutation, retrouver la dignité et l'espérance de l'homme. » Etienne Wibaux, cinquante-trois ans, PDG de la société textile Subrenat-Expansion de Roubaix (Nord), succède à Jacques Vial à la présidence du mouvement.

GRENOBLE

de notre bureau régional

« Après une période d'intériorisation, nous voulons reprendre la parole. » Cette réflexion d'un membre du bureau du CFPC traduit le cheminement dans lequel est engagé, depuis quelques années, ce mouvement d'Eglise longtemps absent du débat social. La progression récente mais soutenue de ses effectifs, qui ont augmenté d'un tiers en quatre ans pour atteindre 1 500 cotisants et un millier de sympathisants répartis dans quelque deux cents sections, ainsi que le rajeunissement sensible de ses adhérents, dont quatre sur dix ont moins de cinquante ans, donnent, il est vrai, une *« autorité morale »* renouvelée à une mouvance patronale dont les rangs avaient été décimés, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par la création du CNPF.

Nombreux sont aujourd'hui les dirigeants chrétiens désireux de faire entendre, au sein des instances patronales comme dans la société, leur différence. Ils avaient choisi d'exprimer celle-ci, au début des années 90, en menant campagne contre la corruption et contre le financement des partis politiques par les entreprises. Beaucoup souhaitent à présent agir, *« avec la même force »*, espérait un participant, contre le chômage et l'exclusion.

« Saintes colères »

En novembre 1993, le CFPC a ainsi adressé à l'ensemble des chefs d'entreprise un message les exhortant, notamment, à *« ne recourir aux licenciements qu'après avoir épuisé toutes les autres possibilités »* et à *« mieux répartir le travail rémunéré »*. Dans le même esprit, il vient de mettre en place une *« banque d'expérimentation »*, destinée à recenser et à faire connaître les initiatives permettant de préserver ou de développer l'emploi.

Mouvement spirituel et non pas syndical, enclin aux questions davantage qu'aux réponses, partisan de la responsabilité individuelle plutôt que de l'engagement collectif, le CFPC n'intervient naturellement pas sur le registre social traditionnel.

Il se refuse, par exemple, à prendre position sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP), même si, à titre personnel, certains de ses membres se montrent favorables à l'idée de tout tenter, CIP compris, pour résorber le chômage des jeunes, tandis que d'autres avouent *« comprendre »* la réaction d'hostilité d'une partie de ces derniers, dès lors que ceux-ci voient, dans le nouveau dispositif, une dévalorisation de leur qualification.

De ces assises, on retiendra le récit *« sans angélisme ni cynisme »* de Bertrand Martin, PDG de la société New Sulzer France, affirmant sa foi en la possibilité de concilier *« croissance de l'entreprise et croissance de l'homme »*, fût-ce au prix de restructurations.

On pourra aussi relever, parmi les témoignages et les prières de la liturgie finale, cette exclamation d'un chef d'entreprise réagissant au sous-emploi : *« Et si nous entrions dans de saintes colères ! »*

PIERRE LE HIR

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Claude Bebear (AXA) se déclare navré du silence du patronat

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 20 mars, Claude Bebear, PDG du groupe d'assurances AXA, a estimé que la Banque de France devrait avoir une politique de taux d'intérêt à court terme *« plus hardie »*.

« Je ne demande pas, comme l'ont fait des économistes européens, d'aller vers un taux d'intérêt égal à celui de l'inflation, a-t-il précisé, *mais je crois qu'il ne faut pas hésiter à avoir des taux d'intérêt égaux ou inférieurs aux taux allemands. Au moins, je crois qu'il faut en avoir fait l'expérience. »*

Interrogé sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP), il a considéré que le projet gouvernemental avait été *« mal vendu »* et a regretté que les chefs d'entreprise ne le soutiennent pas davantage. *« Le silence du CNPF me navre »*, a-t-il ajouté.

Le patron d'AXA s'est également déclaré favorable à la réduction du temps de travail, choisie et non imposée, car, a-t-il ajouté, *« tout le monde n'a pas envie de travailler le même temps »*.

Afin d'assainir les finances publiques

Le Parti social-démocrate allemand veut taxer les « riches »

Rudolf Scharping, président du Parti social-démocrate allemand, a présenté, vendredi 18 mars, un projet de programme de gouvernement qui veut rétablir la justice sociale et créer des emplois. Il prévoit d'assainir les finances publiques en établissant un impôt supplémentaire de 10 % pour les « riches », ce qui provoque de vives critiques.

FRANCFORT

de notre correspondant

Démontrer la capacité du Parti social-démocrate allemand à gouverner : tel est le principe qui a conduit à l'écriture du *« projet de discussions pour le programme de gouvernement de 1994 »* présenté par le chef du parti Rudolf Scharping, vendredi 18 mars. Le SPD veut éviter les polémiques aussi traditionnelles qu'inutiles – comme l'impopulaire engagement de limiter la vitesse sur les autoroutes – et entend faire preuve de réalisme et de pragmatisme.

La consigne du profil bas a été respectée et le document de 36 pages du SPD – élaboré par le ministre-président de Sarre, Oskar Lafontaine, et qui devrait être discuté cet été au sein du parti afin de préparer les élections générales d'octobre – ne contient aucune promesse ni aucune de ces *« visions d'avenir »* qu'on affectionne tant à gauche en général. Le SPD confirme son recentrage en privilégiant le thème de la sécurité lors de sa campagne : *« La population allemande veut la sécurité, économique, sociale, intérieure et extérieure. »* L'essentiel du texte porte sur l'économie avec pour objectif de marier la justice sociale, la création d'emplois et une stricte discipline budgétaire.

La croissance des dépenses fédérales sera *« nettement inférieure »* au rythme de la croissance économique, afin de rétablir la situation des finances publiques. M. Scharping entend faire du déficit et de l'endettement publics le point central de son attaque contre le gouvernement Kohl et, *a contrario*, la ligne rouge de ses engagements, malgré la pression de la gauche « dépensière » du parti. MM. Scharping et Lafontaine veulent strictement limiter les prélèvements obligatoires au niveau actuel. Le texte prévoit *« une réforme fiscale écologique »*, taxant non plus le travail mais les consommations d'énergie et de matériels, dont le détail n'est pas encore fixé.

Une seule proposition chiffrée est avancée : une taxation supplémentaire de 10 % des grosses fortunes et des revenus supérieurs à 50 000 marks par an pour un célibataire et 100 000 marks (340 000 francs) pour un couple. Il s'agit de demander aux riches *« une juste contribution à l'unification allemande »*. Le SPD dénonce l'injustice fiscale de ces dernières années comme le prouve à ses yeux la surtaxe uniforme de 7,5 % des impôts sur le revenu que devront payer à partir du début de 1995 tous les Allemands, riches comme pauvres.

Le gouvernement a immédiatement dénoncé cette taxe supplémentaires de 10 %. Theo Waigel, ministre des finances, affirme que cette mesure ne concernera pas les seuls riches mais un nombre considérable d'Allemands. Le SPD est qualifié, à son habitude, de parti des impôts. Des critiques se sont élevées ensuite, y compris à gauche et parmi les syndicats, pour dire que le seuil de 50 000 marks était trop bas. M. Scharping a répondu que ce projet était encore à débattre.

ÉRIC LE BOUCHER

Faute de candidats au rachat

La privatisation de la Banque Hervet retardée

Les privatisations de gré à gré ne remportent pas un grand succès. Après l'échec de la cession hors marché par l'Etat de Radio-Monte-Carlo, la vente de la Banque Hervet est très mal engagée. Le coup d'envoi officiel de la privatisation de cette banque avait été donné le 23 novembre 1993, et les propositions d'achat pouvaient être déposées jusqu'au 21 décembre. Mais les candidats ne se sont pas précipités.

Les conditions dans lesquelles a été lancé l'appel d'offres ont profondément changé. Touchée par la crise de l'immobilier, la Banque Hervet avait perdu 361 millions de francs au premier semestre 1993. Les estimations de pertes pour l'ensemble de l'exercice 1993 oscillaient alors entre 400 et 550 millions de francs. Elles devraient être finalement supérieures à 1 milliard de francs. Dans ces conditions, les fonds propres de la banque, qui atteignaient au 30 juin dernier 1,7 milliard de francs, vont être insuffisants. C'est donc après la nécessaire recapitalisation que d'éventuels repreneurs pourraient se manifester.

ongrès de la FNSEA

les primes

GEORGES CHATAIN

nocrate allemand
s « riches »

ÉRIC LE BOUCHER

La privatisation
de la Banque Hervet
retardée

à Tours

Les agriculteurs débattent de l'après-GATT

Il n'y aura ni crise ouverte, ni révolution de palais, ni motion de défiance, encore moins une scission au congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) qui se réunit du mardi 22 au jeudi 24 mars à Tours. Porté officiellement en 1993, à Versailles, à la présidence, Luc Guyau, qui connaît admirablement la mécanique syndicale et le complexe échafaudage de l'organisation, tient solidement la barre, et veille à ce que son pouvoir, qu'il exerce vigoureusement, ne se partage pas au-delà du strict nécessaire. Ni lui ni le conseil d'administration ne seront soumis à réélection.

Si escarmouches ou tensions il y a, elles seront feutrées et il faudra savoir lire entre les lignes des *rapports* et des « contributions » des délégués. Ce qui ne veut pas dire que les enjeux et les différences d'écoles de pensées soient mineurs ou qu'il s'agira d'un congrès de routine.

Les approches des différentes fonctions de l'agriculture sont même aujourd'hui beaucoup plus tranchées qu'hier. Le Congrès de Tours a lieu après une année d'application complète de la réforme de la politique agricole commune (PAC) conclue dans la douleur en mai 1992 par le ministre de l'époque, *Louis Mermaz*, qui n'a pas laissé un bon souvenir dans les campagnes.

Deux conceptions de l'agriculture

C'est aussi le premier congrès d'un « après-GATT » encore indécis mais certainement redoutable pour les paysans européens *(la « préférence communautaire »* est-elle encore un principe ou seulement un objectif souhaitable ?) puisque les accords Brittan-Kantor de Genève, signés à la mi-décembre, ne seront ratifiés que le 15 avril à Marrakech.

Sous-jacent depuis déjà plusieurs années, le débat entre les tenants d'une agriculture hyper compétitive capable de résister aux chambardements du libéralisme et même de gagner des parts du marché mondial, et ceux qui voient dans ce que Lamartine appelait en 1840 *« la grande industrie des ouvriers de la terre »* un rôle autant social qu'économique, s'est exacerbé.

Dans le premier camp se rangent naturellement les chefs d'exploitation les plus riches, ceux qui pratiquent les grandes cultures, c'est-à-dire les céréaliers, les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol) ou de betteraves. Eux qui ont des vastes terres et des réserves de rendement, une organisation commerciale et financière puissante, des relais influents dans le monde politique, ils voient l'avenir avec *quelque sérénité*, d'autant plus que si les prix intérieurs doivent baisser encore (y compris jusqu'au niveau du cours mondial) et les frontières s'ouvrir, les *mécanismes de compensation* de revenus sont verrouillés pour fonctionner sans plafonnement.

En face, pour simplifier, grossissent les bataillons d'agriculteurs plus familiaux (ce qui ne veut pas dire traditionnels), sensibles aux thèses sur l'aménagement rural, l'agriculture de qualité, l'attachement aux terroirs et aux territoires, les services publics, la fonction de régulation *sociale de l'agriculture dans une* société française menacée par des fractures. Gérard Lapie, secrétaire général, et Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint de la FNSEA, épousent délibérément cette dernière sensibilité alors que – sans que jamais la chose soit dite explicitement car ce serait sacrilège – beaucoup soupçonnent Luc Guyau d'être l'otage des céréaliers bien représentés au conseil d'*administration par* le Picard Henri de Benoist, leur président.

La question de savoir de quel type d'agriculture la France et l'Europe ont besoin à l'horizon 2000 est d'autant plus cruciale que la réforme de la PAC comme le GATT conduisent à gonfler de plus en plus la part du revenu qui vient des soutiens et subventions par rapport à celle que devraient légitimement tirer les agriculteurs de la vente au juste prix de leurs produits.

Faudra-t-il désormais que, quel que soit l'effondrement du prix des céréales, le mécanisme de soutien – communautaire ou français – reste automatique et sans limite ? *Faudra-t-il au* contraire moduler selon les régions, la taille des exploitations, les efforts spécifiques de maîtrise de la production des uns et des autres, les subventions ou les allégement fiscaux ? Bref, les indemnités doivent-elles *n'avoir qu'une justification économique*, à savoir compenser les baisses de recettes et les jachères, ou bien un effet incitatif pour maintenir dans les régions plus fragiles une agriculture vivante et des agriculteurs fiers de confier un jour à leurs fils une exploitation viable ?

La problématique des subventions

Selon des statistiques officielles, les concours publics à l'agriculture productive *ont* représenté 57 milliards de francs en 1991, soit 40 % du total des dépenses budgétaires affectées à l'agriculture. Or si le montant du *soutien par exploitation est* de 63 000 francs, les disparités départementales sont considérables, le rapport allant de 1 (Massif central, Sud, Manche, Alsace) à 20 *(grand Bassin parisien*, où se situent les grandes cultures).

L'importance des débats *actuels sur* l'aménagement du territoire participe à cette problématique. Et chez Charles Pasqua, où le mot-clé est « péréquation », on va jusqu'à se *demander s'il ne serait pas juste* que l'éleveur du Cantal ou le maraîcher catalan « touche » proportionnellement plus de subventions que le céréalier de Champagne ou du Soissonnais ?

Le rapport moral qui sera présenté au congrès par les deux *secrétaires généraux témoigne*, dans son titre, de cette difficile problématique, voire de l'antagonisme entre deux pensées agricoles et deux logiques : *« L'ambition des agriculteurs : des entreprises performantes sur un territoire équilibré »*. Luc Guyau répond habilement qu'il a toujours appartenu à la FNSEA de *« faire la synthèse »* entre des catégories d'agricultures très diverses, ce qui n'est évidemment pas aisé.

« La FNSEA est en période de mue, explique-t-il. *Nous devons rechercher la cohérence entre nos actions, nos territoires, nos produits et nos agriculteurs. »* Gérard Lapie et Michel Teyssedou en rajoutent : *« Il faudra fédérer les projets et faire en sorte que les différences entre nous ne soient pas réductrices, mais positives, pour que nous proposions à la société française et à Bruxelles un projet cohérent. Ce qui implique des arbitrages entre nous et la définition d'un nouveau cap »*.

Le monde agricole, à travers la FNSEA, tient comme à la prunelle de ses yeux à l'unité de la représentation syndicale. Mais c'est un redoutable challenge de le marteler depuis l'estrade d'un congrès devant un auditoire sceptique et *surtout* de lui donner corps dans les campagnes, tant il est vrai que dans sa diversité l'agriculture française est, déjà, à plusieurs vitesses.

FRANÇOIS GROSRICHARD

L'évolution du droit de l'audiovisuel

Le CSA amorce une réflexion sur la télévision numérique

La télévision numérique arrive *bientôt*. En multipliant les capacités de diffusion, en élargissant les services possibles, elle va obliger à repenser les cadres juridiques actuels, mal adaptés.

Pour se préparer à la nouvelle génération de services numériques (chaînes thématiques, télé-achat, etc.) *qui va bientôt occuper câble et* satellites, un groupe de travail avait réuni autour de Philippe-Olivier Rousseau, *membre* du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), des représentants des diffuseurs publics et privés, des industriels du secteur et des câblo-opérateurs.

Leurs conclusions plutôt libérales, *rendues en octobre 1993, tendaient* à faire jouer au maximum le droit commercial et celui de la concurrence. Dans un document officiel qu'il vient de remettre au gouvernement (1), le CSA *dans son* ensemble ne va pas aussi loin vers le droit commun, et réaffirme que *« la communication audiovisuelle* [reste] *une activité particulière »*. Prudemment formulé en huit séries de questions, le document du CSA n'en dessine pas moins en filigrane un début de doctrine.

Il sépare notamment les fonctions d'édition, de commercialisation et de transport des programmes, et souhaite pour chacune un régime distinct. Il propose de remettre en cause les procédures d'appel aux candidatures, dans la mesure où les services audiovisuels seront de moins en moins attachés à une fréquence (c'est le CSA qui attribue actuellement des fréquences) ; il suggère de prendre en compte la notion de « bouquet » de programmes, notamment pour apprécier le respect des quotas de diffusion d'œuvres européennes, même s'il penche pour une autorisation service par service.

Concurrencer les satellites étrangers

Il envisage de simplifier les procédures et de redéfinir les compétences pour le câble, et pose la question des moyens du contrôle et de la sanction des infractions.

Le document examine les relations possibles entre éditeur et distributeur (de chaînes thématiques, par exemple), suggérant que le premier ne pourrait refuser de vendre sa chaîne à un réseau câblé. Il aborde enfin les problèmes du contrôle d'accès (le péage), en indiquant que la France ne pourrait guère se *permettre un régime* juridique différent de celui adopté au *niveau européen*. Pour les nouveaux services comme le télé-achat ou le paiment à la séance, le CSA suggère de protéger les droits du consommateur à distance, et de réviser la notion de diffusion, notamment pour les quotas. Il aborde la révision possible des dispositifs anti-concentration, pour prendre en compte l'élargissement des capacités, la diversité des supports, voire les participations de grands groupes.

Il s'inquiète des mesures à prendre pour assurer *« le développement d'une position orbitale française »* face à la concurrence de satellites étrangers, ainsi que le soutien de la production.

Enfin, il examine le rôle du service public dans les futurs services. Sans que le CSA se prononce explicitement, le document laisse filtrer ses préférences. Les neuf sages seraient enclins à limiter l'intervention publique là où l'offre privée de programmes semble suffisante (comme la fiction à péage, par exemple...), pour au contraire concentrer des ressources publiques (nouvelles ?) sur des missions « recentrées » et mieux hiérarchisées. Et le CSA suggère fortement que dans toute alliance avec le privé au sein d'une société le secteur public de l'audivisuel reste majoritaire. Quant au groupe de travail, s'il n'a pas réussi à faire adopter *toutes ses propositions*, il va continuer son travail sur les nouveaux services et la télévision numérique terrestre.

M. C. I.

(1) *Le numéro 54 de la lettre du CSA de mars 1994 en reprend l'essentiel.*

Première de ce genre en France

TV Météo diffusera sur le réseau câblé en septembre

TV Météo vient de recevoir le feu vert du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : la première chaîne française sur la météorologie peaufine actuellement ses programmes pour diffuser en septembre, sur le câble, de 7 heures à 21 heures. Par boucle, elle traitera de la météorologie française et européenne en quinze minutes, ainsi que de chacune des vingt-deux régions françaises.

Comme son homologue américaine *Weather Channel*, TV Météo proposera un « balayage » des régions grâce à des images inédites en provenance des radars de Météo France disséminés sur le territoire, mais ne procédera pas à des décrochages locaux. Ses programmes comprendront aussi des rubriques de vie *quotidienne fondées sur des* informations essentiellement pratiques (conseils routiers, jardinage, etc.) La chaîne disposera de dix journalistes mais n'envisage pas de débaucher les présentateurs vedettes de la météorologie qui exercent sur d'autres chaînes.

Première de ce genre en France, *cette chaîne au capital de 5 millions* de francs a pour principal actionnaire la société d'affichage Dauphin (22,5 %), la société de communication Escadrille (21,5 %) et son président *Gérard de La* Valette (17,5 %), qui est président de TV Météo. Son budget annuel sera de l'ordre de 30 millions de francs. Des négociations sont en cours avec les câblo-opérateurs, auxquels la chaîne est proposée dans les services abonnements de base, et à un prix très inférieur (un peu plus de 1 franc par mois et par abonné). Un autre projet baptisé *Atmosphère TV* s'intéresse aussi à la météorologie, mais à base d'infographie.

VIE DES ENTREPRISES

En raison des pressions de la Thaïlande

La naissance de Royal Air Cambodge est plus laborieuse que prévu

L'avenir et l'indépendance du Cambodge se jouent aussi dans le domaine aéronautique, comme le prouve la laborieuse naissance de sa compagnie nationale, Royal Air Cambodge (RAC).

Une fois la paix rétablie vaille que vaille, le gouvernement de coalition dirigé par le co-premier ministre Norodom Ranariddh a estimé, dès sa formation au mois d'octobre 1993, qu'il convenait de jouer la carte du tourisme pour apporter au pays de précieuses devises et des emplois. Dans ce but, il a souhaité développer et contrôler ses relations aériennes avec ses voisins qui dépendent de compagnies vietnamiennes et thaïlandaises, mais aussi de trois compagnies autochtones : Kampuchea Airlines, Cambodia International Airlines et SK Air.

Phnom-Penh faisait donc à l'automne dernier des choix clairs : à court terme, un contrat de location passé avec la compagnie française TAT permettait à Kampuchea Airlines de recevoir en janvier 1994 un avion de transport régional ATR-72 et ses pilotes pour effectuer la navette entre la capitale et les sites archéologiques d'Angkor. Le succès est tel qu'un deuxième appareil est en négociation.

Dans la foulée, le gouvernement décidait de ressusciter Royal Air Cambodge (RAC) et d'en partager le capital entre lui-même (30 %), des investisseurs nationaux (30 %) et la compagnie Singapore Airlines (40 %). Apportant 10 millions de dollars (60 millions de francs), celle-ci était chargée de gérer la RAC et de mettre en ligne des Boeing 737 vers Singapour, Bangkok et Hongkong, mais aussi de fournir aux aéroports du Cambodge les services nécessaires (traitement des passagers et du fret, restauration à bord) et de former le personnel cambodgien. Des lettres officielles viennent d'aviser les compagnies Kampuchea, Cambodia International et SK que la RAC commencerait ses vols le 1er juillet et qu'elles devraient cesser les leurs deux semaines auparavant, Kampuchea étant absorbée par la nouvelle compagnie.

D'ores et déjà, si l'on en croit le quotidien *The Nation* de Bangkok en date du 11 mars, ce scénario semble appelé à connaître des modifications, les gouvernements thaïlandais et cambodgien ayant décidé de prolonger leur accord aérien jusqu'en octobre et d'augmenter les capacités hebdomadaires entre Bangkok et Phnom-Penh de 1 800 à 2 000 sièges pour chaque pays. Rien de révolutionnaire dans cette annonce, à part que le Cambodge pourrait donner ce quota supplémentaire à Cambodia International, pourtant vouée à la disparition... mais que les intérêts thaïlandais présents dans son tour de table sont à l'évidence parvenus à préserver.

Autrement dit, le gouvernement thaïlandais fait le maximum, dans un premier temps, pour détourner par Bangkok – et non par Singapour ou Hongkong – les flux touristiques attirés par les beautés de l'art khmer. Il manœuvre aussi pour maintenir le contrôle que ses ressortissants ont peu ou prou acquis sur les transporteurs cambodgiens eux-mêmes.

Al. F.

Assurances

Le GEMA change de statut

L'assemblée générale extraordinaire du GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) a approuvé jeudi 17 mars la transformation de ses statuts. Désormais, les décisions importantes, comme l'exclusion ou la demande d'adhésion d'une mutuelle, seront prises *« à la majorité des deux tiers des voix pondérées exprimées des sociétés adhérentes »*. En clair, le GEMA tourne le dos au principe « une mutuelle équivaut à une voix » et équilibre le poids des sociétés adhérentes par leur nombre de sociétaires et l'importance de leurs encaissements. Une mutuelle ne peut toutefois obtenir plus de dix voix.

Cette modification de statut marque la prise de pouvoir des grandes mutuelles au sein du GEMA et pourrait signifier à terme l'exclusion de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), qui s'est alliée au groupe Azur et n'appartient plus au monde mutualiste au sens strict. Un premier vote en janvier avait échoué, certaines petites mutuelles ayant voté en faveur du maintien de la GMF. En cas d'exclusion de la Mutuelle des fonctionnaires, qui pourrait intervenir en juin prochain, les mutuelles du Gema (MACIF, MAIF, MAAF...) se verraient libérées de leur obligation de ne pas faire de concurrence à la GMF.

Plus de 1 milliard de francs de bénéfices

Le distributeur néerlandais Ahold porté par son internationalisation

AMSTERDAM

de notre correspondant

La salle où le groupe néerlandais de distribution alimentaire Ahold reçoit la presse est baptisée « Le chercheur », et deux pendules y sont accrochées côte à côte, l'une à l'heure européenne, l'autre à celle de la côte est américaine. Symboles parlants... C'est à l'étranger, et spécialement aux Etats-Unis, qu'Ahold a trouvé de quoi fonder l'ambition qui lui sert de stratégie : *« Doubler, de cinq ans en cinq ans, le bénéfice net. »*

Cet objectif a été atteint en 1993 par rapport à 1988, le résultat d'Ahold étant passé de 146 millions de florins (438 millions de francs) à 343 millions de florins (1 029 millions de francs), en hausse de 12,5 % sur l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 81 milliards de francs et sur un résultat d'exploitation de 1,972 milliard de francs, réalisés respectivement à 51 % et à 54 % en dehors des Pays-Bas.

« La part de l'étranger est encore appelée à grossir », a annoncé le président, Cees Van der Hoeven, dans la mesure où la stratégie du groupe prévoit *« une croissance interne de 10 % et une croissance externe de 5 % par an »*. Or le distributeur a d'ores et déjà « fait le plein » aux Pays-Bas. C'est donc hors de son berceau natal qu'il va faire porter l'essentiel de ses efforts.

Efforts de rationalisation, tout d'abord, dans l'ex-Tchécoslovaquie, où Ahold, qui y gère 29 grandes surfaces (chaîne Mana), espère atteindre cette année le point d'équilibre. Efforts d'expansion, ensuite, dans le sud de l'Europe et outre-Atlantique. Grâce à son allié local Jeronimo Martins, le groupe néerlandais a acquis l'an dernier 100 hypermarchés et 3 supermarchés au Portugal, où il détient désormais 20 % du marché. *« Notre conviction quant aux possibilités de croissance en Europe du Sud en est renforcée »*, a affirmé M. Van der Hoeven, qui n'a toutefois pas annoncé de rachat prochain.

Mais le groupe reste vigilant, et prêt à saisir toute occasion. C'est en tout cas ce qu'il a démontré récemment en se portant candidat à la reprise de l'américain Red Food Stores (55 enseignes dans le Tennessee)... avant même que le Français Promodès ait décidé de s'en séparer. La vente, annoncée en décembre, devrait être finalisée à la fin avril, et permettra à Ahold de franchir le cap crucial des 7 milliards de dollars de chiffre d'affaires aux Etats-Unis, où il possède déjà les chaînes BI-LO, Giant Food, Tops, Finast et Edwards.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

CASCADES SA (papier) a enregistré une perte nette de 216,5 millions de francs en 1993. – Le groupe papetier Cascades SA, holding regroupant les participations européennes du groupe québécois du même nom, a annoncé, mercredi 16 mars, une perte nette de 216,5 millions de francs pour 1993, contre 43,1 millions l'année précédente. La poursuite de la baisse des prix de vente *« a été dramatique pour les cartons et les papiers à base de pâte recyclée autant que pour les cartons à base de pâte vierge »*, a souligné le papetier. Le chiffre d'affaires a reculé de 19 % à 1,2 milliard de francs contre 1,511 milliard de francs, en 1992. Le groupe estime toutefois que l'exercice 1994 *« devrait marquer un très net redressement de l'exploitation »*.

CIMENTS FRANÇAIS : perte nette de 685 millions de francs en 1993. – Ciments français a enregistré une perte nette part du groupe de 685 millions de francs en 1993, contre une perte de 1,3 milliard en 1992, a annoncé mercredi 17 mars la direction. Le résultat d'exploitation ressort à 1,04 milliard de francs contre 1,35 milliard en 1992, soit une baisse de 22,4 %. Le chiffre d'affaires s'est établi à 13,4 milliards contre 14,9 milliards en 1992, soit une baisse de 9,7 %, mais de 2,8 % seulement à périmètre et taux de change comparables.

CAPITAL

MATRA-HACHETTE détient dorénavant moins de 5 % de Labinal. – Le groupe Matra-Hachette ne détient plus désormais que 1,82 % des droits de vote et moins de 5 % du capital de l'équipementier Labinal (automobile et aéronautique), suite aux cessions de titres opérées en janvier, indique jeudi 17 mars un communiqué de la Société des Bourses françaises. Matra-Hachette détenait auparavant 13,6 % du capital de Labinal, qui s'attend à enregistrer un résultat proche de zéro pour 1993, pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de francs. En janvier, sur la base du cours de l'action Labinal à l'époque (810 francs), la totalité de la participation de Matra-Hachette avait été évaluée à 450 millions de francs.

LE BRGM transforme une de ses directions en société anonyme. – Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a rassemblé récemment au sein d'une filiale de droit privé baptisée ANTEA l'ensemble de ses activités d'ingénierie et de conseil dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de la géotechnique. Société anonyme au capital de 80 millions de francs, ANTEA emploie 410 salariés (dont environ 300 venus directement du BRGM) et compte embaucher une trentaine d'ingénieurs et de techniciens supplémentaires en 1994. Elle reste, pour l'instant, filiale à 100 % du BRGM mais, assure Jean-Pierre Hugon, directeur général de cet organisme public, *« il ne s'agit que d'une étape technique »*. Un tour de table est en cours pour 49 % du capital et la part du privé pourrait dépasser très vite ce pourcentage. ANTEA, qui a repris en bloc les activités de l'ancienne direction des services sol et sous-sol du BRGM, se retrouve d'emblée avec un chiffre d'affaires (1993) de 300 millions de francs, dont 42 millions à l'étranger (où elle possède trois filiales), et 2 000 clients. Cet acquis en fait la première société française en « environnement », en « eaux souterraines » et en « ingénierie des sciences de la terre ». Selon son président, Michel Lexa, la gestion d'ANTEA n'en est pas moins totalement indépendante du groupe BRGM (budget : 1 milliard de francs).

CONTRAT

ALCATEL ET FUJITSU : contrat de 768 millions de francs pour un câble optique à Hongkong. – Les groupes français Alcatel Submarcom (filiale d'Alcatel-Alsthom), et japonais Fujitsu viennent de signer avec la compagnie Hongkong Telecom un contrat pour la fourniture et la pose d'un câble de télécommunications sous-marin à fibres optiques reliant Hongkong, le Vietnam et la Thaïlande, a annoncé jeudi 17 mars Hongkong Telecom. Le montant de ce contrat est estimé au total à 128 millions de dollars (768 millions de francs), dont 60 % reviendraient à Alcatel. L'installation de cette liaison baptisée « TVH » est prévue pour novembre 1995. Longue de 3 400 kilomètres elle pourra transmettre simultanément 23 000 appels téléphoniques.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 mars ↓ Indifférence

La Bourse de Paris ne réagissait pas lundi à la décision de la Banque de France de ne pas modifier sa politique monétaire lors de son appel d'offres du jour, la tendance restant faible en cours de séance. En recul de 0,71 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait vers 13 h 30 une perte de 0,67 %, à 2 206,52 points. Le montant des échanges atteignait 1,1 million de francs sur le marché à règlement mensuel.

Le MATIF était en baisse sensible, le contrat échéance mars cédant 0,48 %. Le Bund allemand est en recul de 0,62 %.

La Banque de France a donc une fois de plus décidé de maintenir le taux des appels d'offres au niveau actuel de 6,10 %. Les opérateurs ne s'attendaient pas à un geste de l'Institut d'émission bien que dans les salles de marché, on estime tout à fait justifiée une diminution de 0,10 % du taux de cette opération, après les petits pas accomplis par la Bundesbank ces dernières semaines.

Aux Etats-Unis, les milieux financiers s'attendent à une hausse des taux à court terme d'un quart de point (à 3,50 %) lors de la réunion de l'Open market mardi. Vendredi soir le taux des Bons du Trésor à 30 ans atteignait 6,91 % contre 6,82 % jeudi soir.

Matra-Hachette, qui quitte mardi 22 mars l'indice CAC 40, abandonnait 8,9 %. Parmi les valeurs en baisse figuraient également Saupiquet et le GAN. En hausse on notait le BHV et la Sogenal.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	11-03-94	18-03-94
Indice général-SBF 120	1 520,12	1 543,25
Indice général-SBF 250	1 472,43	1 491,38
Valeurs industrielles	1 617,18	1 637,94
Energie	1 571,48	1 581,18
Produits de base	1 428,61	1 497,32
Construction	1 821,69	1 811,30
Biens d'équipement	1 410,81	1 428,05
Automobile	2 311,03	2 336,30
Autres biens consom.	1 874,71	1 900,57
Industrie agroalim.	1 381,43	1 422,23
Services	1 386,46	1 425,17
Distribution	1 878,59	1 931,61
Autres services	1 169,78	1 202,21
Sociétés financières	1 296,07	1 301,71
Immobilier	1 061,23	1 062,38
Services financiers	1 381,81	1 387,34
Sociétés invest.	1 283,05	1 284,53

Les OPCVM en 1993
Succès des obligations et retour en grâce des actions

En 1993, les souscriptions nettes aux OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) ont atteint 68 milliards de francs en raison du succès des obligations tout au long de l'année et du retour en grâce des actions au second semestre, constate l'Association des sociétés et fonds français d'investissement (ASFFI) dans une étude qui vient d'être rendue publique. En 1992, les souscriptions nettes n'avaient atteint que 64 milliards de francs.

Les fonds communs de placement (FCP) ont drainé la totalité des capitaux, les souscriptions nettes atteignant 69 milliards de francs tandis que les sicav enregistraient un milliard de rachats nets. L'an dernier, les rachats d'OPCVM monétaires ont atteint 215 milliards de francs. L'actif géré par les 4 577 OPCVM en fonctionnement – 1 031 sicav et 3 546 fonds communs – s'élevait le 31 décembre à 2 760 milliards de francs, soit une augmentation de 325 milliards (+ 13 %). Cette augmentation résulte d'une progression de 20 % de l'actif des FCP et de 11 % de celui des sicav.

La part des OPCVM court terme est revenue l'an dernier de 64 % à 55 %, note l'ASFFI. A l'inverse, l'actif des OPCVM « classiques » a crû de 379 milliards de francs, soit une hausse de 43 % se répartissant comme suit : 260 milliards de francs pour les obligataires (+ 46 %), 73 milliards pour les OPCVM actions (+ 38 %) et 46 milliards pour les diversifiées (+ 39 %). La part des obligataires est passée de 23 % en 1992 à 29,5 % dans l'actif total tandis que celle des actions atteignait 9,5 % contre 8 % l'année précédente. Dans cet actif géré, les titres du marché monétaire ne représentaient plus que 45 % (1 248 milliards de francs) l'an dernier contre 52 % en 1992.

Les valeurs mobilières traditionnelles (actions et obligations) ont été les grands bénéficiaires de ce changement. Leur part dans l'actif global, qui en 1992 était tombée à 42 %, est désormais de 50 %, un niveau inconnu depuis 1989. Les OPCVM détenaient à la fin de l'année 25,7 % de la capitalisation boursière des obligations et 8,2 % de celle des actions.

Le plan d'épargne en actions (PEA) lancé en 1992 n'est pas étranger à la progression de la part des actions, souligne l'ASFFI. En 1991, les actions ne représentaient que 6,9 % de la capitalisation boursière.

Malgré la décrue des OPCVM court terme, la France demeure cependant et de loin la première place de la gestion collective en Europe même si sa part baisse de 45 % à 39 % au bénéfice principalement du Luxembourg et du Royaume-Uni, mais aussi dans une moindre mesure de l'Italie et de l'Espagne.

L'industrie française de la gestion collective, qui depuis 1990 s'est hissée au deuxième rang mondial devant le Japon, conserve cette place de second, précise l'ASFFI mais sa part du marché mondial tombe de 15 % à 12,5 %. Les Etats-Unis viennent en tête avec 53,5 % du marché mondial des OPCVM et le Japon se range à la troisième place avec 11,5 %.

TOKYO, 21 mars, jour férié

Les marchés financiers étaient fermés lundi 21 mars, jour férié au Japon, pour célébrer l'équinoxe de printemps.

CHANGES

Dollar : 5,7842 F ↑

Lundi 21 mars, le deutschemark variait peu à 3,4057 F, sur le marché des changes parisien, contre 3,4078 F le 18 mars en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar était en progression à 5,7842 F, contre 5,7625 F vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	18 mars	21 mars
Dollar (en DM)	1,6929	1,6990
TOKYO	**18 mars**	**21 mars**
Dollar (en yens)	106,08	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 mars)	6 3/16 % - 6 5/16 %
New-York (18 mars)	3 3/16 %

BOURSES

PARIS

	17 mars	18 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 247,84	2 221,34
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 558,41	1 543,25
Indice SBF 250	1 504,40	1 491,38

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	17 mars	18 mars
Industrielles	3 865,14	3 895,65

LONDRES (indice « Financial Times »)

	17 mars	18 mars
100 valeurs	3 259,70	3 218,10
30 valeurs	2 565,70	2 541,90

FRANCFORT

	17 mars	18 mars
Dax	2 175,06	2 155,61

TOKYO

	18 mars	21 mars
Nikkei Dow Jones	20 469,45	Clos
Indice général	1 647,24	Clos

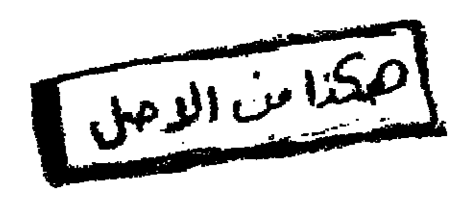
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7920	5,7940	5,8260	5,8300
Yen (100)	5,4431	5,4476	5,4954	5,5022
Ecu	6,5750	6,5803	6,5722	6,5810
Deutschemark	3,4055	3,4065	3,4088	3,4113
Franc suisse	4,0194	4,0223	4,0400	4,0457
Lire italienne (1000)	3,4435	3,4468	3,4244	3,4295
Livre sterling	8,6011	8,6099	8,6224	8,6360
Peseta (100)	4,1564	4,1588	4,1357	4,1401

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/2	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8
Deutschemark	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4	7 15/16	8 3/16
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 21 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,67 % (2206,40)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+ 0,34	EDF-GDF 3%	5810	5800	– 0,17
+ 1,20	B.N.P. (T.P)	1090	1095	+ 0,46
+ 4,02	Cr.Lyonnais(T.P.)	1080	1086	+ 0,56
+ 9,70	Renault (T.P.)	2029	2030	– 1,10
– 2,33	*Rhone Poulenc(T.P)*	2560	2510	– 1,95
+ 4,93	Saint Gobain(T.P.)	1255	1255	—
—	Thomson S.A (T.P)	1142	—	—
+ 22,25	Accor 1	722	725	+ 0,42
– 3,08	Air Liquide 1	853	847	– 0,70
– 14,48	Alcatel Alsthom 1	721	720	– 0,14
– 20,69	Alcatel Cable 1	674	668	– 0,89
– 1,97	Alspi 1	395,50	395,50	—
– 18,37	AGF-Ass.Gen.France	588	582	– 1,02
– 13,61	Axa 1	1399	1379	– 1,43
– 7,82	Bail Invest. 1	1071	1060	– 1,03
+ 4,10	Bancaire (Cie) 1	607	609	+ 0,33
+ 29,57	Bque Colbert C2	191	194	+ 1,66
+ 6,80	Bazar Hot. Ville 2	690	722	+ 4,64
+ 3,69	Berger (M) 2	1325	1348	+ 1,74
+ 21,33	Bertrand Faure 2	621	620	– 0,16
– 2,72	BIC 1	1280	1284	+ 0,31
– 2,41	BIS 1	241	238,10	– 1,20
– 12,13	B.N.P. 1	255	252,60	– 0,94
+ 6,47	Bollore Techno.1	375,10	378	+ 0,77
+ 5,97	Bongrain 1	3393	3350	– 1,27
+ 18,72	Bon Marche (Au) 1	830	818	– 1,45
+ 4,36	Bouygues 1	708	717	+ 1,27
– 4,49	BSN 1	900	893	– 0,78
– 7,20	Canal + 1	1026	1030	+ 0,39
+ 20,08	Cap Gemini Sogeti	208	209,90	+ 0,91
– 3,63	Carnaudmetalbox 1	190,10	190,70	+ 0,32
– 3,32	Carrefour 1	4199	4161	– 0,90
– 6,09	Casino Guichard 1	184,20	185	+ 0,43
– 1,03	Casino Guich.ADP 1	145,10	144	– 0,76
– 4,19	*Castorama Dl (Li)*	846	845	– 0,12
+ 18,51	Caumartin Part(M)2	431	431	—
– 17,58	C.C.F. 1	251	249,70	– 0,52
+ 18,85	*CCMC-Monegie(Ly) 2*	87	87,95	+ 1,09
+ 15,60	Cegid (Ly) 1	577	578	+ 0,17
+ 20,81	Centrest (Ny) 2	38	38	—
+ 0,22	*CEP Communication1*	451	451	—
+ 10,73	Cerus Europ.Reun 1	141	139,20	– 1,28
– 6,76	Cetelem 1	1330	1310	– 1,50
– 1,78	*CGIP 1*	1253	1253	—
+ 12,22	Chargeurs 1	1555	1533	– 1,41
+ 19,07	Christian Dior 1	408	405,70	– 0,56
+ 12,65	*Ciments Fr.Priv.B2*	382	382	—
+ 6,12	Clarins 1	593	589	– 0,67
+ 16,27	Club Mediterranee1	408	409,35	+ 0,32
– 0,17	Coles 1	1128	1128	—
—	CSP (Papiers)(Ly)2	722	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
– 7,85	Comptoir Moder. 1	1642	1631	– 0,67
– 0,69	CPR Paris.Reesc. 1 ●	488,20	485	– 0,66
+ 7,59	Cred.Fon.France 1	1275	1260	– 1,18
– 11,94	Credit Local Fce 1	433,50	431,30	– 0,51
– 5,09	Credit Lyonn.CIP 1	740	726	– 1,89
– 12,14	Credit National 1	628	615	– 2,07
+ 19,46	CSEE 1	676	675	+ 0,75
+ 1,82	Damart 1	5580	5620	+ 0,72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,80	3,378
CEPME 8,5% 88 CB	108,65	6,125
CEPME 9% 89 CA#	112,22	5,277
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,882
CFD (CCCE)8,7%98CB	120	1,189
CFD exCCCE8,6%92CB	114,10	0,919
CFF 10% 88-98 CA#	114,45	4,118
CFF 9% 88-97 CA#	108,70	4,167
CFF 10,25% 90 CA#	120,18	0,168
CLF 8,9% 88 CA#	112,80	7,242
CLF 9%88-93/98 CA#	109,34	1,184
CNA 9% 4/92 CB	117,08	7,915
CRH 8,6% 92-93 CB	111	8,244
CRH 8,5% 87-88 CA#	109,35	0,373
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,77	8,801
EDF 8,6% 92 CA#	113,47	8,152
Emp.Etat 10,8%79	101,85	5,859
Em.Etat10,26%86 CA	108	0,253
Emp.Etat 6%93-97	100,17	4,077
Finansder 9%91CB#	117,81	2,836
Finnred.8,6%92 #CB	112,85	1,249
Floral9,75% 90 CA#	115,54	6,411
OAT 9,90%12/97 CA#	113	2,858
OAT TMB 81/99 CA	99,37	8,938
OAT 10% 5/00 CA#	118,71	8,164
OAT 81 TME CA	100,70	0,807
OAT 8,5%11/02 CA #	113	2,701
OAT 8,50% 19 CA #	118,10	3,423
OAT.8,50%92-23 CA#	118,48	7,885
PTT 11,2% 85 CB#	107,80	3,284
SNCF 8,8% 87-94CA	110	1,133
Lyon.Eaux 6,5%90CV	911	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	527	—
Bains C.Monaco 2	950	925
Bque Hypoth.Europ.	72,55	71
B.N.P Intercont.2	390	385
Bidermann Intl	155	155
B T P (la cie) 2	31,05	31,45
Cambodge	990	1000
Carbone Lorraine 2	859	650
Case Poclain 2	2,75	—
CBC 1	395	391
Centenaire Blanzy	373	373
Ceragen Holding	19,80	22,75
Champex (Ny)	10,80	10,50
CIC Un.Euro.CIP 1	406	407
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	410	415,80
Concorde-Ass Risq2	1270	—
Constr.Met.Prov.	13,60	13,60
Credit Gen.Ind.	93,70	—
Derbley	630	630
Didot Bottin	712	705

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2784	—
Ecia 1	780	785
Ent.Mag. Paris	4613	—
Eridania Beghin CI	844	839
Fidei[illegible]2	365	365
Finalens	438	—
F.I.P.P.	250	237,50
FNAC 2	3180	—
Fonciere (Cie)	757	757
Foncina	539	539
France I.A.R.D	541	545
France S.A 1	2521	2520
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	965	940
Genefim	383	—
Gevelot	929	959
G.F.C. 1	538	527
G.T.I (Transport)	535	535
Immobail 2	555	549
Immobanque 2	977	955
Im.Marseillaise 2	7600	7460
Invest.(Ste Cie.)	2000	1980
Lille Bonnieres	1535	1535
Locafinanciere	500	500
Louvre 1	245	245
Lucia	165	165
Machines Bull 2	28	—
Mag.Uniprix	179	184
Metal Deploye	340	348
Mors 2	38,20	38
Navigation (Nle)	145	145
Optorg 2	325	—
Oreal (CI)	1865	—
Origny-Desvroise	1180	1160
Monoprix	1619	1610
Paluel-Marmont	480	452
Parfinance	242	243
Paris Orleans	279,80	268,50
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	387,90	385
Promodes (CI)	850	850
Rochefortaise Com.	194,50	190
Rosario 2	211	205
Rougier	524	521
S.A.F.I.C Alcan	229	230
Saga	615	600
Salins du Midi 2	520	520
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	885	875
S.I.P.H.	150,10	—
Sofal	450	—
Soffo	289,50	288,10
Softam	78,50	—
Sofragi	3060	—
Soudure Autogene	838	835
Sovabail	515	500
Taittinger 1	2950	3000
Tour Eiffel	322	—
Ufiner Delroch	1745	1769
Vicat 2	530	540
Virax	160	159
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 18 mars

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7205	5,7825	5,50	6
Ecu	6,5670	6,5755	—	—
Allemagne (100 dm)	340,2000	340,7800	328	351
Belgique (100 F)	16,5200	16,5400	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302,6700	303,1500	292	313
Italie (1000 lires)	3,4460	3,4410	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	*87,0100*	86,9700	83	91
Irlande (1 iep)	8,2520	8,2575	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,5675	8,5885	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,3330	2,3355	2,85	3,35
Suisse (100 f)	400,3700	400,7300	391	413
Suède (100 krs)	73,3000	73,2800	68	77
Norvège (100 k)	78,4900	78,5500	74	83
Autriche (100 sch)	48,3520	48,4330	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1410	4,1485	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3050	3,3100	2,97	3,72
Canada (1 $ can)	4,1909	4,2078	4	4,45
Japon (100 yens)	5,4136	5,4363	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/03
Or fin (kilo en barre)	70450	71400
Or fin (en lingot)	71000	71650
Napoléon (20f)	409	407
Pièce Fr (10 f)	324	—
Pièce Suisse (20 f)	410	410
Pièce Latine (20 f)	407	411
Souverain	511	519
Pièce 20 dollars	2460	2445
Pièce 10 dollars	1305	1302,50
Pièce 5 dollars	780	—
Pièce 50 pesos	2875	2880
Pièce 10 florins	424	428

Matif (Marché à terme international de France)

18 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 360 291

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,58	124,06	123,70
Précédent	125,84	125,38	124,64

CAC 40 A TERME
Volume : 30 268

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2233	2244	2236,50
Précédent	2257	2267,50	2271

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◌ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Sylvia TABET et Martin BUISSON,
Maïa et Deborah,
ont la joie d'annoncer la naissance, le 18 mars 1994, de

Raphaël.

44, boulevard Arago,
75014 Paris.

Mariages

Rahmatou KEÏTA
et
Antoine SILBER
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 26 février 1994, à Niamey (Niger).

179, rue de Courcelles,
75017 Paris.

Décès

Mme Roger AUDOUARD,
née Francesca Tozzi,

nous a quittés brutalement le jeudi 10 mars 1994.

Son mari,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la grande douleur d'en faire part.

Elle a été inhumée, selon sa volonté, dans l'intimité familiale.

« Je suis la Résurrection, qui croit en moi, même s'il est mort, vivra... éternellement. »

90, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Le Centre d'études, de recherches et de gestion immobilières (CERGI) a la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude ARHAN,
membre du directoire,

survenu le 15 mars 1994.

Les obsèques religieuses sont célébrées en l'église Saint-Etienne de Vernouillet (Yvelines), le lundi 21 mars, à 15 heures.

– Le président de l'ARCES,
Les membres du conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès, le 17 janvier 1994, à l'âge de trente-huit ans, de

Brigitte BIRRER,
responsable du service communication de l'université de Bourgogne depuis octobre 1991.

– Mme Marguerite Goujon,
née Berchmans,
son épouse,
Jean-Claude et Marie-Agnès,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
La famille Jean Penaud,
Leurs enfants, leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Albert GOUJON,
notaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 mars 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Saussignac, le lundi 14 mars, dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille de

Jeanne GUINEFORT

fait part de son décès.

Une messe sera célébrée le mardi 22 mars 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

3, avenue Velasquez,
75008 Paris.

– Nous avons la douleur de faire part de la disparition de

Philippe MARFAING,

mort du sida mardi 15 mars 1994.

Un dernier hommage lui sera rendu le 23 mars, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Le 20 mars 1989, disparaissait

France POUMIRAU.

Elle n'a pas quitté nos mémoires.

« Tu sais comment les amandiers fleurissent et que les lacs sont bleus. »
Rainer Maria Rilke.

– M. et Mme Jean Viard,
M. et Mme Roger Guillon,
M. et Mme Alain Viard,
leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, après une longue et douloureuse maladie, de

Mme Françoise VIARD,

leur sœur et belle-sœur,
le vendredi 18 mars 1994.

107, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– La société Olympe Images,
Mme Pascale Lentillon,
Mlle Marie-Hélène Martin,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur gérante,

Mme Françoise VIARD.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 mars, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, à 8 h 30.

Ni fleur ni couronne.

Dons à l'ordre de l'Institut Curie pour le décès de Françoise Viard.

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du rappel à Dieu du

cardinal Jean DANIÉLOU,

une messe sera célébrée par le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le vendredi 25 mars 1994, à 19 h 15, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-7e.

De la part du
Provincial de France de la compagnie de Jésus,
et du président des Amis du cardinal Daniélou.

– A la mémoire de

Louis FOUGÈRE,

une messe sera célébrée le mercredi 23 mars 1994, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans,

Nahum HERMANN,
journaliste politique,
militant sioniste de gauche,

a été arrêté à Limoges au cours de son activité de lutte contre l'oppression nazie et a fini prématurément ses jours dans la chambre à gaz d'Auschwitz.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Dix-huit ans déjà,

Daniel PHILIPPOT

quittait ceux qui l'aimaient.

– Le 20 mars 1989, disparaissait

France POUMIRAU.

Elle n'a pas quitté nos mémoires.

« Tu sais comment les amandiers fleurissent et que les lacs sont bleus. »
Rainer Maria Rilke.

Soutenances de thèses

– Sylvie Bazin-Tacchella soutiendra sa thèse de doctorat : « Essai sur la diffusion et la vulgarisation de la *Chirurgia Magna*, de Guy de Chauliac », le vendredi 25 mars 1994, à 14 heures, à l'Institut d'art, 3, rue Michelet, Paris-6e.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFAIRE PÉLICAN. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT. Film français de Maria Koleva : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31).

LE CLUB DE LA CHANCE. Film américain de Wayne Wang, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

D'UNE FEMME A L'AUTRE. Film franco-britannique de Charlotte Brandström, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

ELLES NE PENSENT QU'A ÇA. Film français de Charlotte Dubreuil : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HOMME REGARDANT AU SUD-EST. Film argentin d'Eliseo Subiela, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA NATURE ET SES SECRETS. Film canadien de Christopher Parsons : La Géode, 19e (36-68-29-30).

PUSHING THE LIMITS. Film français de Thierry Donard : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23).

LOTO
SAMEDI 19 MARS 1994

19h55 – 1 6 18 19 47 49 + 5

6	4	3 279 820 F
5 + compl.	22	57 695 F
5	808	5 465 F
4	42 010	118 F
3	822 847	13 F

20h35 – 7 15 16 17 32 39 + 35

6	0	----
5 + compl.	11	110 450 F
5	320	12 930 F
4	25 925	207 F
3	899 140	17 F

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.

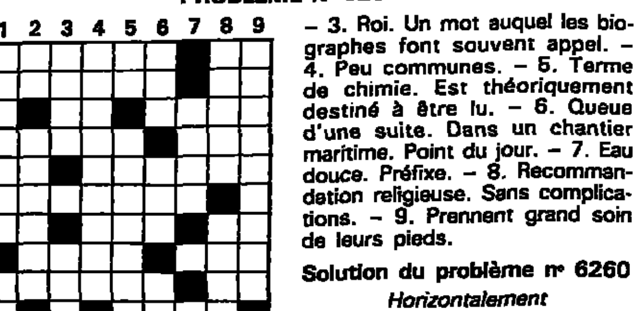
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6261



HORIZONTALEMENT

I. De quoi jeter le trouble dans un ménage. Sigle. – II. Prend la place des absents. Ne changea pas à son avantage. – III. Pronom. Tête d'aiguille. – IV. Elément d'une famille. Manche avec revers. – V. Possessif. Affection bien difficile à dissimuler sans pour autant avoir à en rougir. – VI. Grande nappe. – VII. Participe. Saint. Tombeur de dames. – VIII. En Russie, cela manque d'agrément. Devise sans intérêt. – IX. Timbres de valeur. Abréviation. – X. Vêtement pour officier. – XI. Pilote de ligne.

VERTICALEMENT

1. Il a fait quelque bruit en son temps. Mauvais point de chute. – 2. Lettres d'amour. En Grèce. – 3. Roi. Un mot auquel les biographes font souvent appel. – 4. Peu communes. – 5. Terme de chimie. Est théoriquement destiné à être lu. – 6. Queue d'une suite. Dans un chantier maritime. Point du jour. – 7. Eau douce. Préfixe. – 8. Recommandation religieuse. Sans complications. – 9. Prennent grand soin de leurs pieds.

Solution du problème n° 6260

Horizontalement

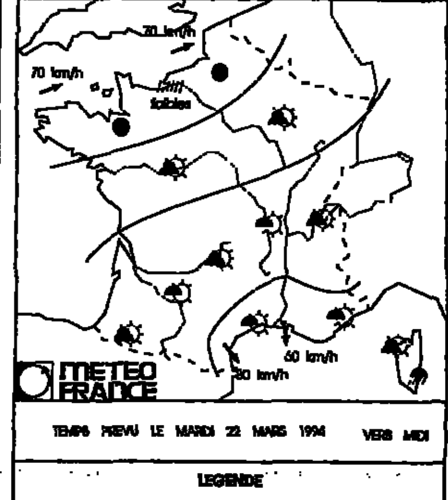
I. Végétariennes. – II. Obésité. Muettes. – III. Lés. Tonsure. – IV. Unilingues. Apre. – V. Béni. Aar. Es. Eus. – VI. Algie. Loft. – VII. Le. Idée. Rio. – VIII. Igloo. Sandwichs. – IX. Taunus. Rée. Stop. – X. El. Sbire. Ac. – XI. Es. Ere. Platon. – XII. Cru. Mena. Renom. – XIII. Ressentiment. Ci. – XIV. In. Onéreuse. Net. – XV. Stout. Et. Bise.

Verticalement

1. Volubilité. Cris. – 2. Ebène. Egalèrent. – 3. Gésine. Lu. Sus. – 4. Es. Li. Ions. Sou. – 5. Titi. Adoubement. – 6. Atonale. Sirène. – 7. Rengagés. Rentré. – 8. Suri. Are. Aïe ! – 9. Emue. Erne. Mue. – 10. Nurse. Idéal. Est. – 11. Née. Slow. Carne. – 12. Et. Is. Têt. – 13. Stupéfaction. Ni. – 14. Rut. Ho. Noces. – 15. Osées. Aspe. Mite.

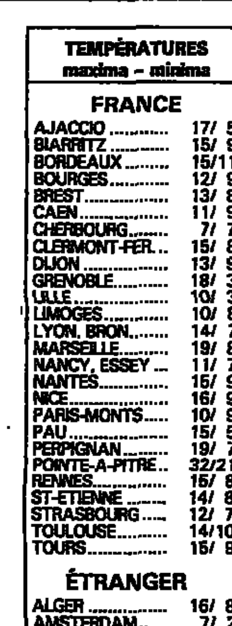
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE MARDI 22 MARS 1994 VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUPES ECLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT



TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 5
BIARRITZ	15/ 9
BORDEAUX	15/11
BOURGES	12/ 9
BREST	13/ 8
CAEN	11/ 9
CHERBOURG	7/ 7
CLERMONT-FER.	15/ 8
DIJON	13/ 9
GRENOBLE	18/ 3
LILLE	10/ 3
LIMOGES	10/ 8
LYON, BRON	14/ 7
MARSEILLE	19/ 8
NANCY, ESSEY	11/ 7
NANTES	15/ 9
NICE	16/ 9
PARIS-MONTS	10/ 9
PAU	15/ 5
PERPIGNAN	19/ 7
POINTE-A-PITRE	32/21
RENNES	15/ 8
ST-ETIENNE	14/ 8
STRASBOURG	12/ 7
TOULOUSE	14/10
TOURS	15/ 9

ÉTRANGER	
ALGER	16/ 8
AMSTERDAM	7/ 2
ATHÈNES	19/ 9
BANGKOK	35/24
BARCELONE	/ 3
BELGRADE	18/ 3
BERLIN	5/ 1
BRUXELLES	8/ 1
COPENHAGUE	6/–5
DAKAR	25/18
GENÈVE	12/ 7
ISTANBUL	13/ 8
JÉRUSALEM	18/ 9
LE CAIRE	22/12
LISBONNE	17/12
LONDRES	10/ 4
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	7/ 2
MADRID	/ 5
MARRAKECH	26/11
MEXICO	29/
MILAN	18/–1
MONTRÉAL	0/–7
MOSCOU	4/–3
NAIROBI	26/12
NEW-DELHI	34/
NEW-YORK	6/ 1
PALMA-DE-MAJ.	/
PÉKIN	11/ 3
RIO-DE-JANEIRO	30/27
ROME	18/ 6
HONGKONG	21/16
SÉVILLE	/ 5
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	4/–6
SYDNEY	22/14
TOKYO	12/ 5
TUNIS	27/ 9
VARSOVIE	4/–8
VENISE	16/ 8
VIENNE	9/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-03-1994 à 6 heures TUC et le 21-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : très nuageux au nord, belles éclaircies au sud. – Le matin, de la Bretagne à la Normandie, le temps sera couvert avec quelques pluies près des côtes. Des Pays-de-Loire au Centre jusqu'aux régions du Nord, le ciel sera très nuageux avec quelques éclaircies. De l'Aquitaine à la Bourgogne, les brouillards laisseront place à des éclaircies en cours de matinée. De l'Alsace aux Alpes du Nord, les nuages seront nombreux avec quelques averses. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau avec mistral et tramontane modérés s'atténuant. En Corse, il y aura quelques averses.

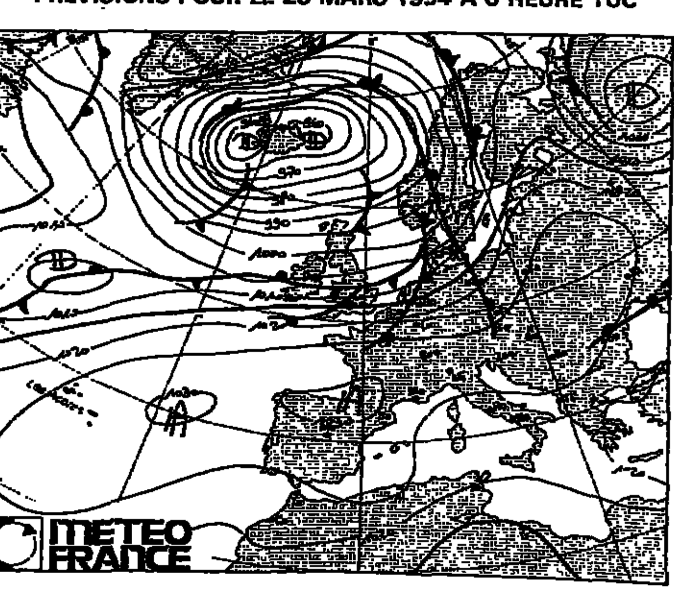
L'après-midi, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera couvert avec quelques bruines. Des Pays-de-Loire au Nord-Est, les nuages seront nombreux avec quelques bruines en soirée. Au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, malgré les passages nuageux, le soleil sera prédominant. Sur le Sud-Est, mistral et tramontane soufflant à 80 km/h dégageront le ciel.

Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés sur le Nord-Est, de 6 à 9 degrés sur le Nord-Ouest et de 4 à 8 degrés sur la moitié sud du pays.

L'après-midi, il fera plus doux avec de 12 à 15 degrés au Nord et de 16 à 18 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



LUNDI 21 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Romane Bohringer.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
20.00 Journal, la minute hippique et météo.
20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Joe Dassin. Avec Jules Dassin et Bee, Maryse, Maritie et Gilbert Carpentier, Jeane Manson, Carlos, Dave.
22.45 Magazine : Faut pas pousser ! *Présenté par Pierre Bellemare.*
0.15 Journal et Météo.
0.20 Série : Passions.
0.50 Magazine : 7 sur 7. Invité : Robert Hossein (rediff.).

FRANCE 2

15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10).
16.40 Jeu : *Des chiffres* et des lettres.
17.10 *Série : Seconde B.*
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Suspect nº 1. Opération Nadine, de John Stickland, avec Helen Mirren, Colin Salmon (1re et 2e parties).
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 *Magazine* : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 *Magazine* : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Chalon-sur-Saône. Invité : Jil Caplan.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Belle Illusion*, de Pascal Ory.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal de la région.*
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Cinéma : Comment réussir dans la vie quand on est con et pleurnichard. □ Film français de Michel Audiard (1974). Avec Jean Carmet, Stéphane Audran, Jean-Pierre Marielle.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Magazine : L'Atelier 256. Présenté par Jacques Chancel. Invité : Christian Lacroix. Chachnil, une créatrice de mode, *de Natacha Defontaine ; L'exposition « Artisans de l'élégance » au Musée des ATP*, de Pat Marcel ; Deux Anglais excentriques, Gilbert et *George, de Marc Jampolsky ;* Un jardin interactif imaginaire, de Jean-Claude Mocik.
23.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.45 Surprises.
16.05 *Le Journal du cinéma.* Spécial Oscars 1994.
16.15 Cinéma : Billy Bathgate. ■ Film américain de Robert Benton (1991). Avec Dustin Hoffman, Loren Dean, Nicole Kidman.
18.00 Canaille *peluche.* Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 *Ça cartoon.*
18.45 Magazine : *Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Ferme de la terreur. ■ Film américain de Wes Craven (1981). Avec Maren Jensen, Sharon Stone, Susan Buckner. *Un film d'horreur pure.*
22.10 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma. Spécial Oscars 1994.
23.10 Le journal du cinéma.
23.15 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tcheky Karyo.
0.54 Pin-up des créateurs. Ava Gardner.
0.55 Cinéma : The Crying Game. ■■ *Film britannique de Neil Jordan (1992).* Avec Stephen Rea, *Forest Whitaker, Miranda* Richardson (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Sacré week-end. De Jacques Malaterre (rediff.).
18.20 Court métrage : Zoé la boxeuse. De Karim Dridi (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
19.30 *Documentaire :* La Réponse de l'océan. Les mers au secours du climat, de Sigurd Tesche. *On assiste depuis quelques années à la disparition massive des coraux, qui pourrait entraîner, selon des experts, une modification du climat pour l'ensemble de l'hémisphère sud. Quelles sont les possibilités d'adapter les coraux à l'évolution du climat ?*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : L'Homme de l'Ouest. ■■■ Film américain d'Anthony Mann (1958). Avec Gary Cooper, Julie London, Lee J. Cobb (v.o.).
22.15 ▶ Magazine : Macadam. Stevie Wonder, de Gaz *Gorham.*
23.05 Magazine : *Lire et relire.* Présenté par Pierre Dumayet et réalisé par Robert Bober. Le peintre Nicolas Poussin.
0.00 Court métrage : Le Nécrologue. De Brian Cox (40 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Mississippi Burning. ■ Film américain d'Alan Parker (1989). Avec Gene Hackman, Willem Dafoe, Frances McDormand.
23.00 Cinéma : Août. ■■ Film français d'Henri Herré (1991). *Avec Anouk Grinberg,* Dominique Pinon, Jean-Claude Brialy.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quelle armée pour demain ? (1). Avec Jacques Baumel, le général Etienne Copel, Mansol *Touraine, Pierre Dabezies.*
21.30 Ecrit pour la radio. Essai de voix, de Claude Ollier ; à 22.00, Mort de Rosa, de Suzanne Joubert.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.
0.05 *Du jour au lendemain.* Avec Jean-Yves Jouannais (Des nains, des jardins).
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 septembre 1993 lors du Festival des Cathédrales) : Vespre della *Beata Vergine, de Monteverdi,* par l'Ensemble vocal et instrumental du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Sandrine Piau, *Noémie Rime, sopranos,* Martin van der Zeyst, alto, William Kendall, Paul Agnew, ténors, Peter Kooy, Adrian Peacock, basses.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Par Myriam *Soumagnac. L'Offrande musicale* : sonate en trio, de Bach ; Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Un langage neuf

JE *crois que nous devons ce soir être sincères, et regarder les choses en* face. Inutile de biaiser avec des chiffres que les Français *découvrent* en même temps que nous. Même s'il ne s'agit bien entendu que d'estimations, qui seront peut-être inversées à la fin de la soirée, il me semble que nous pouvons les considérer comme fiables pour l'essentiel.

Ces résultats sont très fertiles en enseignements. Davantage : *ils sont importants. A* condition bien entendu de s'entendre *sur les mots, et de* comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire les cantonales de la même série en 1988, mais aussi, *s'agissant d'un premier tour* qui fixe les rapports de forces, *les législatives* de 1993. Et en prenant ces points de comparaison –, sans parler de nos résultats aux cantonales de 1992, encore dans toutes les mémoires –, nous pouvons nous estimer satisfaits. Notre score se situe en effet dans la moyenne de *la fourchette*, exactement à égale distance de ce que nous pouvions craindre et de ce que nous étions fondés à espérer.

Puisque nous parlons vrai, ce soir, je m'empresse de reconnaître que les électeurs auraient eu bien des raisons de *nous sanctionner*. Les injustes campagnes de nos adversaires *à propos de nos hésitations*, de notre incapacité manifeste à *inventer des idées nouvelles*, de notre immobilisme, de nos *maladresses, précieusement transportés de la majorité à* l'opposition et de l'opposition à la *majorité, auraient pu* atteindre leur but, et nous valoir un vote-sanction. A l'inverse, ce scrutin consolide notre position. Le rapport de forces avec nos adversaires se stabilise, et à un niveau bien moins défavorable que certains commentateurs ne l'avaient *laissé prévoir. On nous a enterrés* trop vite. Disons-le : si *certains, ce soir, ont peut-être* mangé leur pain blanc nous *avons, quant à nous, fini notre* pain noir.

A condition de les interpréter avec prudence, ces résultats sont porteurs d'espérance. Ils nous permettent en tout cas de créer les conditions indispensables à un grand rassemblement lors du second tour. Car rien *n'est joué, et je voudrais ici* rappeler le rôle décisif du *second tour dans une élection* de ce type. Les européennes *devront être ensuite l'occasion* de donner une nouvelle dimension *à l'Europe. Mes amis* et moi-même y serons présents dans les meilleures conditions. Quant à la grande échéance de la présidentielle, puisque vous m'interrogez à ce sujet, il est bien entendu prématuré d'en parler, et même d'y penser. Les Français n'attendent pas des hommes politiques qu'ils soient en campagne permanente. Ils attendent des réponses à leurs inquiétudes et un langage neuf. Je pense modestement avoir ce soir *répondu* à ces attentes.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 22 MARS

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 9.00, 0.05, 3.15).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 *Jeu : La Roue de la fortune.*
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe* Dechavanne. Invitée : Macha Méril.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.50).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.35 Sport : Football. Match amical en direct de Lyon : France-Chili ; à 21.30, mi-temps ; à 21.45, 2e mi-temps.
22.40 Sport : *Boxe.* Championnat d'Europe poids *plume en direct de Charleroi* (Belgique) : Stéphane Haccoun (France)-Stefano Zoff (Italie).
0.00 Journal et Météo.
0.35 TF 1 nuit (et à 1.10, 2.10, 3.10, 3.40, 4.20).
0.45 Magazine : Reportages. Personne *ne m'aime,* de Pierre-Marie Bernoux et Christophe Weber (rediff.).
1.15 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts. Le Monde d'Isho.
2.15 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. *Ombres fuyantes : Indiens de* l'Amazonie.
3.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Un chasseur en habit vert ou une balade irlandaise avec Michel Déon : Les *marins de Saint-Pierre.*
4.25 Série : Mésaventures.
4.50 *Musique.*

FRANCE 2

5.55 *Dessin animé.*
6.00 Feuilleton : *Monsieur Belvédère.*
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
7.45 Clip : Moi, je m'en sors (et à 13.40, 18.40).
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 *Magazine : Matin bonheur.* Thème : les banques.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide. (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. *Le printemps de la* chanson.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55).
19.59 *Journal, Météo* et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Les Spécialistes. ■ Film français de Patrice Leconte (1984). Avec Bernard Giraudeau, Gérard Lanvin, Christine Jean.
22.30 ▶ Magazine : *Bas les masques.* Présenté par Mireille Dumas. 26e anniversaire du 22 mars 1968 : J'ai 20 ans et je veux changer la société. Reportage : *la Nuitée, de Dominique* Rouch.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.15 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le *19 mars (rediff.).*
2.10 Documentaire : Opéra sauvage. Singapour.
3.05 Documentaire : Little Karim.
4.20 Dessin animé (et à 4.40).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales. Reportages : l'Allemagne et les Pays-Bas ; A 9.20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : *Génération 3.* Présenté par Marie-Laure *Augry. Parole d'école :* Aime comme maths. 2. La cordillère des angles, de Georges Combes ; A 10.00, Semaine thématique : La mer dans tous ses états. 2. De la pêche à l'assiette. Invité : Lucien Laubier, de l'Ifremer. Reportages : La pêche, de François Lassygues ; Les maîtres chanteurs de Tsukiji, de Lise Blanchet et Eric Darmon ; La truite fario, *de Nicolas Jouvin.*
11.00 Magazine : Français, *si vous parliez.* Le trafic de chiens.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Vol de voitures : êtes-vous assuré ?
14.30 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. *Invité : C. Jérôme.*
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.* Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Chalon-sur-Saône.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers, présentation *du livre de Piem* (« Au revoir et encore merci »). Dédicaces de Piem au Salon du livre le vendredi 25 avril de 16 heures à 19 heures.
18.50 Un livre, un jour. *Les Thanatonautes,* de Bernard Werber.

19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Présenté par Julien Lepers. Première finale des masters *pour 1994, suivie d'un Spécial* célébrités.
22.10 Journal et Météo.
22.40 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Jérusalem : le mur de la paix, *1917-1994,* de Robert Mugnerot. Invités : Elie Barnavi et Elias Sanbar, historiens.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up des créateurs. Star hollywoodienne (et à 12.29).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par *Dan Rather et Connie* Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

En clair jusqu'à 8.10

7.55 *Ça cartoon.*
8.10 Magazine : *Télés dimanche (rediff.).*
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 Cinéma : Loin de Berlin. ■■ Film franco-allemand de Keith McNally (1992). Avec Armin Mueller-Stahl, Werner Stocker, Tatjana Blacher.
10.40 *Flash d'informations.*
10.42 Surprises.
10.55 *Téléfilm : Bonnie et* Clyde, la véritable histoire. De Gary Hoffman, avec Dana Ashbrook, Tracey Needham.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : *La Grande Famille.*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 *Le Journal du cinéma.*
13.37 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tcheky Karyo.
15.15 Magazine : 24 heures. *24 heures de la vie du XV de* France (rediff.).
16.10 *Le Journal du cinéma.*
16.15 Cinéma : V. I. Warshawski, un privé en escarpins. ■ Film américain de Jeff Kanew (1991). Avec Kathleen Turner, *J.O. Sanders, Angela Goethals.*
17.35 Surprises.
17.55 *Magazine : Dis Jérôme ?* (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 *Ça cartoon.*
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Michel Petrucciani.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 *Cinéma : Basic Instinct.* ■ Film américain de Paul Verhoeven (1991). Avec Michael Douglas, Sharon Stone, George Dzundza.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Les Oscars 1994 (rediff.).
0.14 Pin-up des créateurs. Star hollywoodienne.
0.15 Cinéma : Le Quatrième Homme. ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1983). Avec Jeroen Krabbe, Renée Soutendijk, Thom Hoffman (v.o.).
1.55 *Cinéma :* Les Paradis perdus. □ Film français de Pierre Rival (1991). Avec Aliona Antonova, Zsa Zsa Gabor, Jacqueline Bisset.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Soirée thématique : Country Days (extraits, rediff.).
19.00 Série : Pink Medecine Show. *De Paul Smith.*
19.30 Documentaire : Des images *qui ont fait le monde.* Le mythe Marilyn, de Guido Knopp et Ulrich Lenze.
19.40 Documentaire : Friedrich Ebert, militant socialiste et homme d'Etat. De Jens *Fleming* et *Thorsten* Jess.
20.28 *Chaque jour pour Sarajevo.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ *Magazine* : *Transit.* Présenté par Daniel Leconte. L'Italie de Fellini à Berlusconi. Reportages : 200 milliards pour rien ; Corleone, les *ombres de la Mafia ; Un* patron communiste ; Sur la tombe de Mussolini ; Télécratie ; L'Italie sans Fellini ; Portrait de Berlusconi. Invités : *Marcelle Padovani,* Margarethe von Trotta, Luiggi Caligaris, Marina Salamon.
21.45 Théâtre : Mademoiselle Julie. Pièce d'August Strindberg, mise en scène de Dimiter Gotscheff, *avec Almut* Zilcher, Bernd Grawert.
23.30 *Documentaire :* Marlene Streeruwitz. Portrait d'un auteur, de Renate Hartl (80 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 *express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.35, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Suraj et les hyènes. Le document : le *retour des cigognes. Mission* animaux : profession rangers.
20.50 Téléfilm : Chips, chien de combat. D'Ed Kaplan, avec Brandon Douglas, Ned Vaughn.
22.30 Série : Les Incorruptibles, le retour.
0.00 Informations : Six minutes première heure.
0.10 Magazine : *Mes années clip.* Présenté par Charlotte Valandrey et Yves Noël. New Wawe.
1.40 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
2.05 Rediffusions. Culture rock ; Les Seychelles ; *Musimage ;* Violon tout terrain ; L'Aviation du passé et du futur ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Argent et santé : tous inégaux.
21.32 Documentaire. La Bulgarie, une identité remise en cause, reportage de Thierry Garcin.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Femmes au jour le jour. 1. Etre femme de ménage.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Emmanuel Terray (Une passion allemande, 1).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 janvier lors de Présences 94) : Hinterland pour percussions, piano et bande, *Hommage à Bach* pour piano et bande, Entre *vents et marées,* d'Alsina ; (donné le 17 février, salle Pleyel) : Symphonie nº 2, d'Alsina ; Œdipus Rex, de Stravinsky, par le Chœur de Paris, l'*Orchestre* de Paris, dir. Semyon Bychkov.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour arpeggione et piano en fa mineur D 821, de Schubert ; *Quatuor pour piano et cordes* nº 2 en mi bémol majeur, de Dvorak.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Invité : Steve Lacy.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Dimanche

Depuis plusieurs semaines la France était ronchonne. Tout était sujet à colères, avancées, reculs, cortèges furibonds et sondages faiblissants. La jeunesse était dans la rue et les parents inquiets. Les chômeurs chômaient sans désemparer. Les pêcheurs pêchaient sans conviction. La reprise était lente. Les polémiques s'amplifiaient, de tribune en micro. Il y avait du casseur sur le pavé. Au marché des opinions, le Balladur se vendait moins bien.

Soudain, un dimanche soir, miracle démocratique, on découvrit à la télévision une théorie de personnages satisfaits. Les mêmes qui annonçaient la veille un pays désespéré se montraient souriants. Le trac du pouvoir était démenti par les votes. Comme d'habitude, ils avaient tous gagné, et nous en remerciaient. Il faudrait organiser des élections chaque dimanche pour éclairer tous nos lundis.

PROCYON

L'ESSENTIEL

POLITIQUE

Le premier tour des élections cantonales : commentaires, réactions ; abstentions, état des sièges pourvus *(pages 2 et 3)*.

INTERNATIONAL

Salvador : la gauche conteste la victoire revendiquée par la droite aux élections

Les premières élections générales depuis l'entrée en vigueur des accords de paix, qui ont mis fin, en janvier 1992, à douze ans de guerre civile, ont eu lieu dimanche 20 mars au Salvador, mais les résultats étaient encore très confus lundi matin. Contestant la victoire revendiquée par les partisans du candidat de la droite à l'élection présidentielle, la gauche a dénoncé de nombreuses « irrégularités » *(page 5)*.

Nucléaire : Washington durcit le ton contre la Corée du Nord

Les Etats-Unis ont durci le ton contre la Corée du Nord, dimanche, à la suite des entraves mises par Pyongyang à l'inspection internationale de ses installations nucléaires *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Des étrangers de plus en plus exclus

Remis au premier ministre à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, le rapport annuel de la Commission des droits de l'homme dénonce l'exclusion croissante des étrangers *(page 13)*.

SPORTS

Rugby : le Quinze de France sous un pâle soleil

Le Pays de Galles a gagné le Tournoi des cinq nations malgré sa défaite, 15-8, à Twickenham, face à l'équipe d'Angleterre. L'équipe de France a gagné à Edimbourg, face aux Ecossais, 20-12, évitant ainsi la dernière place *(page 14)*.

CULTURE

Une exposition Nicolas de Staël à l'Hôtel de Ville de Paris

Un bel hommage de Gustave de Staël à son père, l'exposition étant, plus qu'une rétrospective, l'occasion d'exhumer des œuvres peu connues, conservées pour la plupart dans des collections privées et rarement montrées *(page 16)*.

ÉCONOMIE

Les éleveurs du Centre contestent la politique des primes

Alors que le 48e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) se réunit du 22 au 24 mars à Tours, le revenu des agriculteurs français est désormais presque autant constitué par des primes et subventions que par le produit de la vente du blé, de la viande ou des fruits. Une situation considérée comme inacceptable par des agriculteurs qui se demandent avec inquiétude s'ils sont des agents économiques à part entière ou des « fonctionnaires sociaux » en charge, pour la collectivité, de l'entretien de l'espace *(page 18)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Longtemps portés par le développement de l'informatique dans les entreprises, les informaticiens, à leur tour, subissent aujourd'hui la crise.
Au-delà des circonstances, le métier a changé de nature et se banalise.

Ce numéro comporte un cahier sur les résultats du 1er tour des élections cantonales folioté 25 à 48

Le numéro du « Monde » daté dimanche 20-lundi 21 mars 1994 a été tiré à 518 738 exemplaires

Selon François Mitterrand

La France « étudie » la meilleure façon d'associer l'Allemagne aux cérémonies du débarquement

Le président François Mitterrand a déclaré, dimanche 20 mars, que Paris étudiait « *la meilleure façon de faire* » pour à la fois célébrer le cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie et marquer la « *coopération sans précédent dans l'histoire* » entre la France et l'Allemagne.

« *L'état des relations franco-allemandes ne justifie en rien cette émotion* », a-t-il ajouté, faisant allusion aux récentes frictions à propos d'une présence allemande aux cérémonies.

« *Le chancelier* (Kohl) *ne m'a exprimé aucune demande. Je réfléchis avec le premier ministre* (Edouard Balladur) *à la meilleure façon de faire pour, à la fois, célébrer comme il se doit le cinquantième anniversaire et marquer qu'à la période que nous commémorons a succédé une coopération sans précédent dans l'histoire* (...). *J'entretiens, comme le fait le gouvernement, des relations amicales et constructives avec le chancelier et le gouvernement allemands. C'est ainsi que pour ce qui touche la commémoration du débarquement, la polémique s'est engagée en dehors de nous.* » Pour sa part, le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, avait souligné samedi le caractère incontournable des liens entre les deux pays : « *Personne n'est intéressé par un cavalier seul de l'Allemagne, et surtout pas moi* », avait-il indiqué.

LETTRES : mort de l'écrivain nicaraguayen José Coronel Urtecho. – L'écrivain nicaraguayen José Coronel Urtecho est mort, samedi 19 mars, d'un cancer, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Auteur notamment de *la Muerte del Hombre Simbolo* (*la Mort de l'homme symbole*), *Reflexiones sobre la Historia de Nicaragua* (*Réflexions sur l'histoire du Nicaragua*) et *Paneles del Infierno* (*Tableaux de l'enfer*), José Coronel Urtecho, dont les ouvrages ne sont pas traduits en français, est considéré comme le maître de l'« avant-gardisme » littéraire au Nicaragua. Il fut également le traducteur en espagnol de poètes américains et français.

Deux élections municipales

SAVOIE : Modane (1er tour).

I., 2.099; V., 1.451; A., 30,87%; E., 1.340.

Liste conduite par Jacques Geneletti (div. d.), m.s., 493 (36,79%); liste conduite par Claude Vallet (app. PS), 473 (35,29%); liste conduite par François Novellino (div. d.), 374 (27,91%).

[Cette élection est organisée après les démissions en chaîne intervenues dans la majorité du conseil municipal dirigé par Jacques Geneletti auquel certains élus reprochaient son « immobilisme » face aux problèmes que connaît cette ville de la frontière franco-italienne qui a perdu environ 500 emplois (transitaires, douanes, SNCF...) depuis la suppression des barrières douanières intervenue le 31 décembre 1992. Les contestataires, emmenés par l'ancien adjoint François Novellino et arrivés en troisième position, ne parviennent pas à mettre en difficulté la liste du maire sortant qui devance de vingt voix la liste de gauche. Les trois listes peuvent se maintenir.

12 mars 1989: I., 2.226; V., 1.552; A., %; E., 1.487; liste de M. Geneletti, 665 (44,72%); liste de François Gauthier (PS), 588 (39,54%); liste de François Gravier (div.g.), 234 (15,73%).]

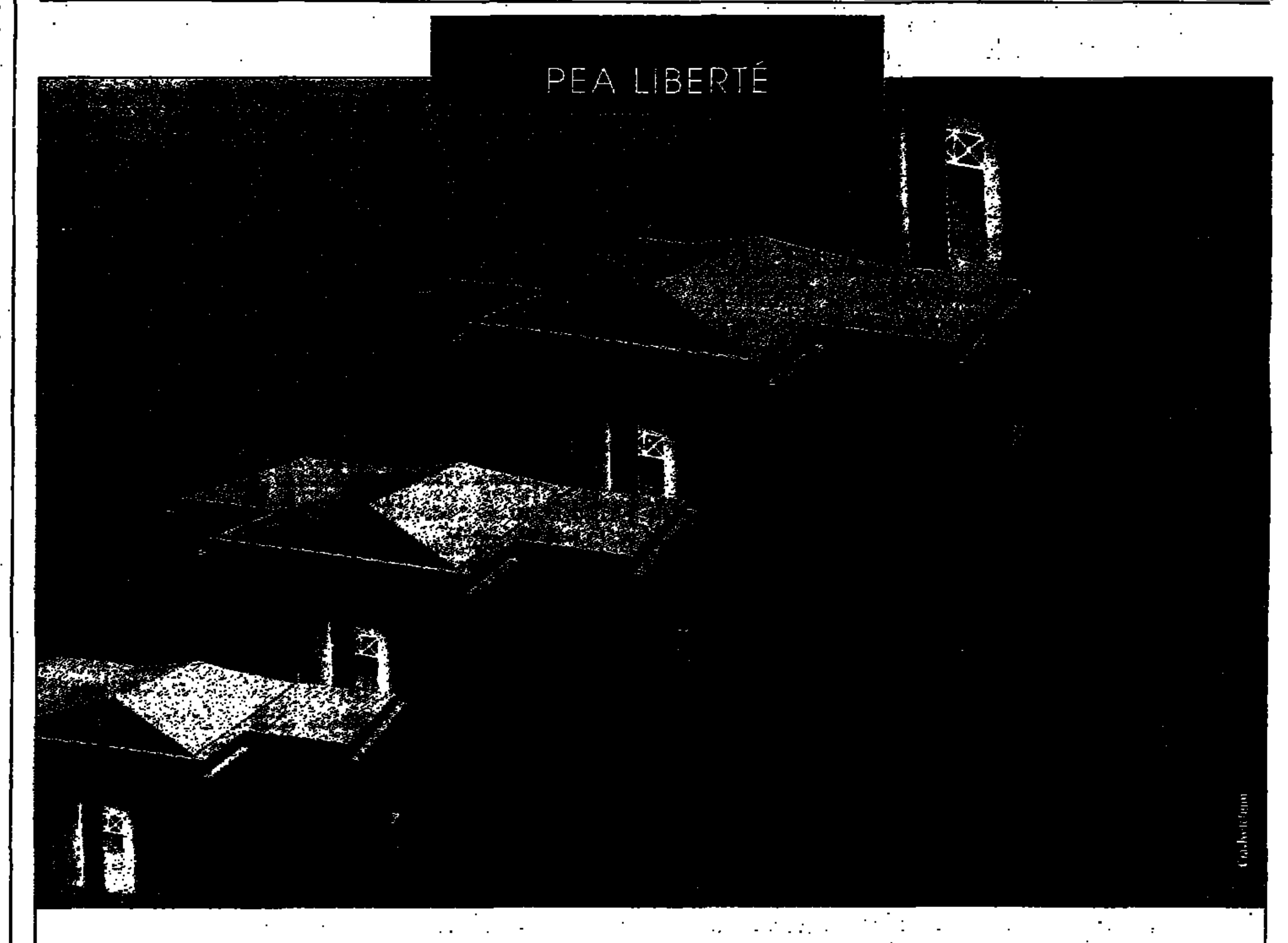
HAUTS-DE-SEINE : Asnières (1er tour)

I., 37.465; V., 20.757; A., 44,59%; E., 20.209.

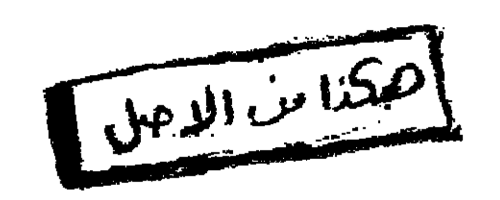
Liste conduite par Frantz Taittinger (RPR), d., c.m., sout. UDF, 7.537 (37,29%); liste conduite par Michel Maurice-Bokanowski (RPR), sén., m.s., 4.525, (22,39%); liste d'union PC-PS-GE-Verts conduite par Christiane Grange (PS), c.m., 4.027 (19,92%); liste conduite par Hubert Massol (FN), c.m., 2.843 (14,06%); liste conduite par Anne Dechenoix (div. d.), c.m., 1.277 (6,31%).

[Frantz Taittinger arrive en tête de cette élection municipale qu'il a provoquée en faisant démissionner vingt-trois élus appartenant tous à la liste conduite en 1989 par le maire sortant, Michel Maurice-Bokanowski. La liste d'union de la gauche et des écologistes perd sept points par rapport au résultat obtenu par la liste de gauche lors du premier tour des municipales de mars 1989. Le candidat du Front national perd 1,34 %. Les trois premières listes seront en lice au second tour pour se partager les quarante-neuf sièges du futur conseil municipal d'Asnières. Ce premier tour est une défaite personelle pour M. Maurice Bokanowski, après trente-quatre ans de mandat de maire.

12 mars 1989: I., 39.350; V., 22.333; A., 43,24%; E., 21.904; liste de M. Maurice-Bokanowski, 9.159 (41,81%); liste union de la gauche de Michel Laneret (PS), 5.892 (26,89%); liste de M. Massol, 3.374 (15,40%); liste de Bernadette Rauscher (UDF), 1.849 (8,44%); liste d'Yves Mouillaud (div.d.), 1.630 (7,44%).]







Les résultats du premier tour des élections cantonales

ILE-DE-FRANCE

La droite maintient son influence

Après le premier tour des élections cantonales, les grands équilibres ne semblent pas devoir être modifiés dans la gestion des sept départements d'Ile-de-France, hors Paris qui ne vote pas aux cantonales. Le PS, avec 19,71 % des suffrages exprimés, soit une perte de près de sept points sur les élections dans la même série de cantons en 1988, mais un gain de 3,5 points sur les législatives de 1993, ne parvient toujours pas à s'implanter dans les conseils généraux de la région parisienne. Le PC, en revanche, avec 14,73 %, soit une perte de 4,27 sur 1988, mais un gain de 3,5 points sur 1993, devrait garder la direction des deux départements qu'ils gère encore en France : la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

La droite peut ainsi maintenir son influence. Pour elle, le véritable enjeu est la compétition que se livreront le RPR et l'UDF dans les Yvelines jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'élection du président du conseil général. Déjà, en 1992, les deux formations étant strictement à égalité avec quinze sièges chacune, la réélection du président, Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), avait bénéficié d'un arbitrage en sa faveur des élus socialistes. Un pareil épisode a peu de chances de se reproduire. Quatre des cinq sièges détenus dans ce département par le Parti socialiste étaient soumis à renouvellement. L'un d'eux, celui de Mantes-la-Jolie, est déjà perdu puisque le candidat socialiste est éliminé dès le premier tour, et, dans deux autres cantons, le PS apparaît menacé par des candidats proches du RPR. Le groupe socialiste au conseil général des Yvelines risque ainsi d'être réduit à deux élus, tandis que le RPR, principal artisan des gains attendus de la droite, devrait faire basculer en sa faveur l'équilibre interne à la droite.

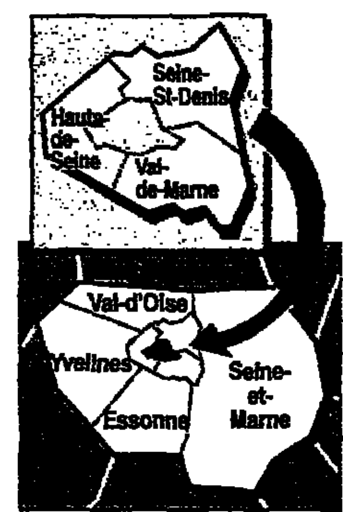
Une discipline efficace

En difficulté dans quatre cantons du Val-d'Oise et à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le PS ne peut espérer gommer son effacement francilien que dans l'Essonne, où il devrait enlever un siège au Parti communiste et un autre aux divers gauche. Par comparaison, le PCF tire beaucoup mieux son épingle du jeu. Sauf exception, il ne souffre pas du retrait de plusieurs de ses conseillers sortants : Catherine Margaté remplace ainsi, dès le premier tour, Léopold Figuères à Malakoff. Dans la «primaire» de Saint-Denis-Nord-Est, son candidat officiel, conseiller sortant, échoue contre le candidat «refondateur» soutenu par le maire de la ville; l'écart est encore plus net à Orly (Val-de-Marne) entre le représentant du PCF et le maire de la ville, Gaston Viens, passé des rangs communistes à ceux de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme.

A droite, la discipline a particulièrement payé dans les Hauts-de-Seine, où trois conseillers sortants du RPR, qui s'étaient représentés contre l'avis de leur parti, ont été soit éliminés, soit nettement devancés. Il en va de même pour le député (UDF-PR) Jean-Yves Haby, qui échoue, à Courbevoie-Nord face au conseiller sortant (RPR) investi par la majorité conduite par Charles Pasqua. La seule exception se trouve à Asnières-Sud, où la conseillère sortante RPR est devancée par un candidat divers droite, elle supporte ainsi le contrecoup de son alliance avec le maire de cette commune, Michel Maurice-Bokanowski, sénateur RPR, qui a été battu lors d'une élection municipale partielle organisée le même jour que le premier tour des cantonales.

Avec 13,50 % des suffrages exprimés, le Front national enregistre une progression de 4,66 points par rapport à 1998, ne régressant que de 1,5 point sur son score des législatives de 1993, dans les départements de la couronne parisienne; il atteint même 24,54 % des suffrages exprimés à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où son candidat se retrouvera seul au second tour face au député RPR Pierre Bédier. L'Ile-de-France ne fait pas exception.

JEAN-LOUIS SAUX



ESSONNE (21)

Au terme d'un scrutin marqué par une participation inférieure à la moyenne nationale (54,61 %), la majorité RPR-UDF-divers droite du conseil général devrait conserver ses quinze sièges renouvelables. Deux de ses conseillers sortants, Gérard Nevers à Villebon-sur-Yvette et Bernard Mantienne à Bièvres, sont déjà réélus et tous les autres arrivent en tête. La situation du conseiller sortant RPR Alain Josse est cependant incertaine à Montgeron.

A gauche, le député (PS) Michel Berson devrait récupérer le siège d'Albert Galhaut (div. g.) à Yerres, tandis que l'ancien benjamin de l'Assemblée nationale, le socialiste Thierry Mandon, pourrait ravir au PC le canton de Ris-Orangis. En revanche, dans le canton d'Evry-Nord, la partie n'est pas gagnée pour François Bousquet, le président (PS) du syndicat d'agglomération de la ville nouvelle.

CONSEIL SORTANT : 5 PC; 3 PS; 3 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-P et R; 5 UDF-PR; 1 UDF; 15 RPR; 7 div. d. (prés. : Xavier Dugoin, RPR, d., m. de Mennecy).

Bièvres
I., 18 308; A., 44,20 %; E., 9 962
Bernard Mantienne, c.s., div. d., 5 063 (50,82%). *RÉÉLU.*

Brétigny-sur-Orge
I., 19 707; A., 44,78 %; E., 10 398
Jean de Boishue, c.s., RPR, d., m., 4 373; Jean-Pierre Pillon, PS, c.m., 1 924; Paul Simon, div. g., 1 912; François Salanié, FN, 1 209; Philippe Camo, PC, 980. *BALL.*

Brunoy
I., 16 226; A., 50,07 %; E., 7 766
Laurent Béteille, c.s., RPR, m., 3 281; Jean-Claude Laveau, PS, 1 817; Jean-Paul Laurendeau, FN, c.m., 1 168; Dominique Chemla, Verts, c.m., 926; Marcel Maréchal, PC, 574. *BALL.*

Corbeil-Essonnes-Est
I., 9 385; A., 41,68 %; E., 5 326
Serge Dassault, c.s., RPR, c.r., c.m., 1 933; Aline Marti, PC, c.r., adj. m., 1 459; Jacques Olivier, FN, c.r., 642; Jean Albouy, PS, 564; Serge Dantu, div. d., c.m., 324; Gilles Vialle, Verts, 136; Alain Miglos, MRG, 133; Joël Roret, GE, 97; Jean-Philippe Role, div. d., 38. *BALL.*

Étampes
I., 17 958; A., 37,40 %; E., 10 804
Jean Coulombel, c.s., RPR, 2 792; Gérard Lefranc, PC, m., 2 397; Hubert Francois, div. d., 2 333; Michel Laban, FN, 1 565; Alain Girard, PS, 726; Philippe Merlier, GE, c.m., 457; Philippe Venant, MRG, 332; Jean-Philippe Role, div. d., 115; Saïd Rabhy, France Plus, 87. *BALL.*

Évry-Nord
I., 19 695; A., 58,44 %; E., 7 826
François Bousquet, c.s., PS, 2 031; Marie-Christine Baca, RPR, 1 586; Michel Léger, FN, 1 054; Blandine Pottier, écol., adj. m., 873; Joseph Nouvellon, UDF-CDS, 598; Diego Diaz, PC, adj. m., 580; Paul Perinet, MRG, 490; Francis Dominguez, div. d., 324; Sylvie Desnos, div. g., 290. *BALL.*

La Ferté-Alais
I., 13 305; A., 42,78 %; E., 7 345
Philippe Royé, c.s., RPR, 3 102; Michel Fayolle, PS, 1 810; André Hamelet, FN, 889; Mireille Guezennec, PC, 632; Josette Rannou, Verts, 539; Jean-Michel Talavera, MDC, 373. *BALL.*

Limours
I., 13 996; A., 47,57 %; E., 7 195
Christian Schoettl, c.s., div. d., 2 652; Jacques Ryckelynck, PS, m., 2 105; Marcel Bayen, div. d., 1 117; Marine Aurand, FN, 553; Alain Dussour, PC, 481; Constant Portigliatti, écol., sout. Verts, 287. *BALL.*

Longjumeau
I., 24 727; A., 45,62 %; E., 12 876
Christian Jeu, c.s., RPR, 4 479; Philippe Schmit, PS, m., 3 712; René Delmas, FN, 1 585; Laurent Marie, Verts, adj. m., 1 181; Michel Lesauvage, PC, adj. m., 912; Vincent Jarno, div. d., 691; Sofiane Belguerras, MDC, 316. *BALL.*

Mennecy
I., 20 296; A., 44,29 %; E., 10 855
Xavier Dugoin, c.s., RPR, d., prés. c.g., m., 4 532; Elisabeth Doussain, PS, c.m., 2 420; Hubert de Mesmay, FN, c.m., 1 736; Alain Coste, Verts, 1 228; Guy Leclerc, PC, 939. *BALL.*

Montgeron
I., 14 872; A., 42,37 %; E., 8 261
Alain Josse, c.s., RPR, m., 2 439; Gérard Hérault, PS, 2 065; Jean-Claude Chassagnoux, div. g., 1 556; Jacques Deschanel, FN, 868; Jean Thepegnier, div. d., adj. m., 810; Lionel Lechevalier, PC, 523. *BALL.*

Palaiseau
I., 25 310; A., 45,33 %; E., 13 501
Jacques Allain, RPR, c.m., 3 660; Robert Vizet, c.s., PC, sén., 3 003; François Lamy, PS, c.r., c.m., 1 851; Gérard Becu, GE, 1 500; Yvan Malaganne, div. d., sout. UDF, 1 101; Jacques Pecriaux-Deroeux, FN, 1 100; Michel Brétagnol, MRG, 662; Jean-Marc Saglio, MDC, 624. *BALL.*

Ris-Orangis
I., 15 006; A., 46,10 %; E., 7 398
Thierry Mandon, PS, c.m., 2 573; Hervé Chichereau, RPR, 2 222; Philippe Reverté, PC, adj. m., 1 296; Sophie Lespagnon, FN, c.r., 1 111; Patrick Malatray, Verts, 294; Daniel Rouiller, div. g., 243; Marcus M'Boudou, GE, 159. *BALL.*
Daniel Perrin, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Saint-Chéron
I., 15 632; A., 45,15 %; E., 8 166
Max Marest, c.s., RPR, sén., 3 365; Jean-Jacques Weill, PS, 1 337; Christophe Lepage, MDC, 1 178; Michel Jazarguer, FN, 1 083; Jacqueline Cousinard, PC, 632; Lionel Deschamps, div. g., sout. MRG, 493; Van-Thanh N'Guyen, ext. d., 78. *BALL.*

Saint-Germain-lès-Corbeil
I., 17 680; A., 45,86 %; E., 9 256
Jean-Louis Campredon, c.s., RPR, c.r., 4 177; Marie-Jeanne Ertel-Pau, PS, 2 242; Gilles Mabire, FN, 1 068; Jean-François Robert, Verts, 718; Jean-François Rio, PC, 579; Patrick Alleaume, MDR, 472. *BALL.*

Saint-Michel-sur-Orge
I., 12 380; A., 44,07 %; E., 6 702
Jean-Loup Englander, c.s., div. g., m., 2 534; Francis Decoux, UDF-PR, 1 439; Gaston Ernoult, div. g., c.m., 1 010; Michel de Rostolan, FN, c.r., c.m., 708; Christian Bertola, AREV, sout. Verts, c.m., 595; Jean-Pierre Lhospital, PC, c.m., 416. *BALL.*

Savigny-sur-Orge
I., 16 126; A., 51,41 %; E., 7 568
Simone Dussart, c.s., UDF-rad., adj. m., 2 910; Elisabeth Roze des Ordons, PS, c.m., 2 056; Raymonde Dangueuger, FN, 909; Michel Bockelandt, PC, c.m., 815; Philippe Le Pont, Verts, c.r., 489; Jean Estivill, MRG, 389. *BALL.*

Les Ulis
I., 11 146; A., 44,66 %; E., 5 916
Jean-Marie Salinier, c.s., PS, adj. m., 2 267; Olivier Kuberski, RPR, 1 244; Paul Bibet, FN, 716; Jean-Claude Le Scornet, GE, adj. m., 689; Daniel Gouttefarde, PC, adj. m., 669; Annick Millepied-Josseaume, MRG, c.m., 331. *BALL.*

Villebon-sur-Yvette
I., 12 825; A., 32,72 %; E., 7 449
Gérard Nevers, c.s., UDF-PR, c.r., m., 4 271 (57,33%). *RÉÉLU.*

Viry-Châtillon
I., 16 935; A., 47,59 %; E., 8 535
Jacques Chastel, c.s., UDF-CDS, m., 3 431; Jean-Pierre Culadiot, PS, c.m., 1 565; Pascal Delmas, FN, c.r., 1 377; Ghislaine Lamy, PC, c.m., 779; Jean-Bernard Gramunt, Verts, 738; Jean-Yves Geneste, MRG, 645. *BALL.*

Yerres
I., 23 239; A., 47,44 %; E., 11 743
Michel Berson, PS, d., 4 154; Nicole Lamoth, RPR, 1 626; Denise Gauthier, FN, 1 412; Albert Galhaut, c.s., div. g., sout. GE-MDR, 1 075; Louis Leprevost, div. g., sout. MRG, 985; Françoise Quainquard, PC, adj. m., 927; Jean-François Brochard, UDF-CDS, 900; Michel Prats, div. d., 664. *BALL.*

HAUTS-DE-SEINE (22)

Dans le département, où le PS tente de conserver ses deux sièges, seul Gilles Catoire à Clichy peut encore espérer contrer le candidat RPR. Le PC, dont cinq des huit sièges qu'il détient à l'assemblée départementale sont à renouveler, pourrait les conserver. Dès le premier tour, Roland Muzeau à Gennevilliers-Sud et Catherine Margaté, qui succède à Léopold Figuères à Malakoff, ont été élus.

Parmi les trois candidats exclus du RPR pour s'être présentés contre l'avis des instances néo-gaullistes, les sortants Georges Duhamel et Pierre Marino sont éliminés dès le premier tour. A Bois-Colombes, le troisième exclu, André Meillaud, arrive nettement après le maire de la ville, qui bénéficie de l'investiture du RPR.

CONSEIL SORTANT : 8 PC; 2 PS; 1 UDF-PSD; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 7 UDF; 22 RPR; 1 diss. RPR (prés. : Charles Pasqua, RPR, min. E, min. de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, c. m. de Neuilly-sur-Seine).

Antony
I., 28 585; A., 46,86 %; E., 14 737
Jean-Paul Dova, c.s., RPR, adj. m., 6 411; Daniel Pompier, PS, 2 610; André Aubry, PC, c.m., 2 371; Daniel Gazzola, FN, 1 586; Gérard Peurière, Verts, 951; Pascal Colin, écol., c.m., 808. *BALL.*

Asnières-sur-Seine-Sud
I., 16 407; A., 43,28 %; E., 9 039
Manuel Aeschlimann, div. d., 3 284; Anne-Marie Johnsson, c.s., RPR, 1 672; Hubert Massol, FN, 1 370; Delphine Mayrargue, PS, 1 016; Christiane Carrier, GE, 514; Anna Dechénoix, div. d., 453; Claudine Villiers, PC, 385; Annie Hugot-Le Goff, MDC, 295; Frédérique Boisson, NS, 50. *BALL.*

Bagneux
I., 21 304; A., 51,10 %; E., 10 090
Christian Fischer, c.s., PC, adj. m., 3 761; Alain Robert, RPR, c.r., 3 420; Hélène Corouge, PS, adj. m., 1 126; Raoul Rakétitch, FN, 790; Monique Macherey, GE, c.m., 660; Danielle Rabuat, MDC, 333. *BALL.*

Bois-Colombes
I., 14 436; A., 44,43 %; E., 7 788
Roger Blinière, RPR, m., 2 484; André Meillaud, RPR diss., 1 833; Sylviane Chanteloube, PS, c.m., 1 017; Jean-Bernard Assie, FN, 839; Philippe Tournet, GE, 490; Bernard Denojean, MDR, 404; Dominique Borelly, PC, 385; Didier Talon, MDC, 311; Bruno Olivier, NS, 25. *BALL.*
Emile Tricon, c.s., RPR, n.s.r.p.

Boulogne-Billancourt-Nord-Est
I., 15 416; A., 53,96 %; E., 6 843
Gérard de Vassal, c.s., CNI, adj. m., 4 223 (61,71 %). *RÉÉLU.*

Boulogne-Billancourt-Sud
I., 21 745; A., 49,51 %; E., 10 682
Francis Choisel, RPR, adj. m., 2 342; André Nicolas, PS, c.m., 2 007; Georges Duhamel, c.s., RPR diss., adj. m., 1 934; Pierre-Christophe Baguet, UDF-PSD, adj. m., 1 868; Jean Allard, FN, c.m., 1 073; Robert Créange, PC, c.m., 859; Monique Cherrier, Verts, 599. *BALL.*

Clamart
I., 19 094; A., 49,07 %; E., 9 486
Daniel Léon, c.s., RPR, adj. m., 4 490; Philippe Kaltenbach, PS, 2 549; Alain Le Berre, FN, 994; Dominique Jourdan, Verts, 789; Gaston Peyronneau, PC, c.m., 664. *BALL.*

Clichy
I., 19 334; A., 44,87 %; E., 10 380
Didier Schuller, RPR, c.r., c.m., 4 060; Gilles Catoire, c.s., PS, m., 3 232; Guy Schmaus, PC, c.r., adj. m., 1 122; Alain Gallais, FN, 1 010; Marc Legall, MRG, c.m., 386; Françoise Luneau, div. d., 219; Paul Duprez, GE, 206; Robert Crémieux, ext. g., sout. Verts, 145. *BALL.*

Colombes-Nord-Est
I., 13 602; A., 46,86 %; E., 6 979
Michèle Fritsch, c.s., PC, adj. m., 2 204; Nicole Goueta, RPR, c.m., 2 006; Jean-Yves Le Gallou, FN, c.r., c.m., 1 148; Maurice Lobry, PS, adj. m., 818; Léon Sagot, GE, c.m., 460; Jamila Weydert, ext. g., 343. *BALL.*

Colombes-Sud
I., 13 328; A., 45,11 %; E., 7 141
Alain Aubert, c.s., RPR, c.m., 2 165; Dominique Frelaut, PC, m., 1 676; Lionnel Rainfray, div. d., 862; Christiane Roques, FN, c.m., 785; Catherine Le Galiot, PS, 752; Denis Monnoyeur, div. d., 464; Niliane Tilleul, Verts, 405; Ruth Imberton, NS, 32. *BALL.*

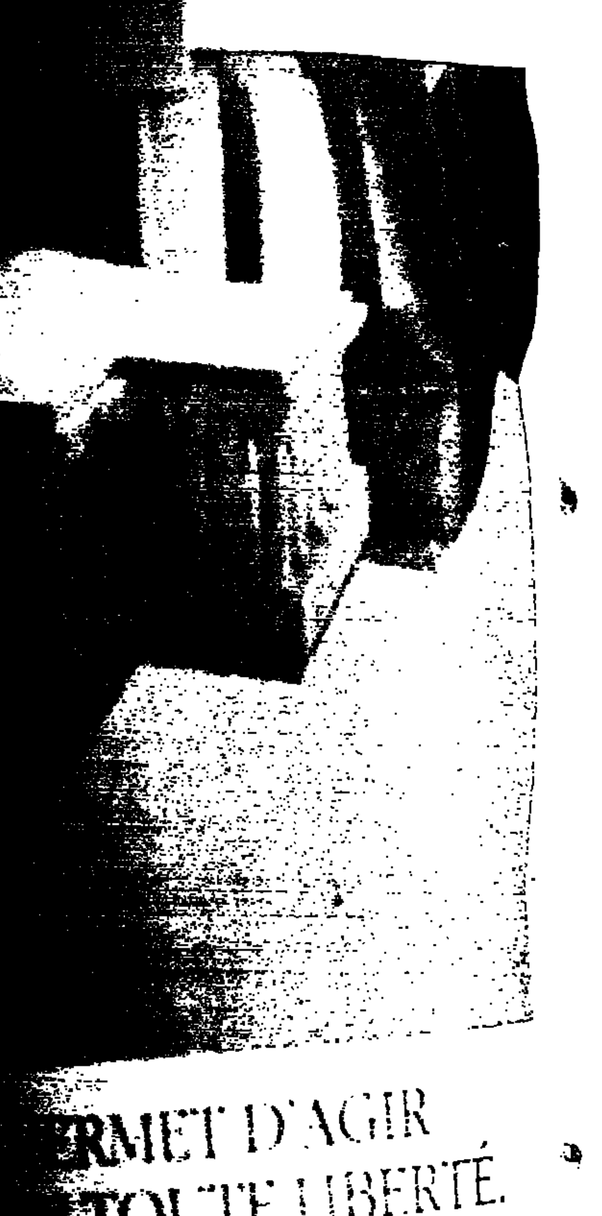
Courbevoie-Nord
I., 16 272; A., 46,16 %; E., 8 577
Lucien Maroteau, c.s., RPR, adj. m., 2 882; Jean-Yves Haby, UDF-PR, d., c.m., 2 164; Philippe Roche, PS, c.m., 1 719; Christian Perez, FN, c.m., 889; Michel Lartigau, GE, 462; Nicole Fleury, PC, 301; Patrick Dumas de la Roque, NS, 95; Eric Naveau, div. d., 65. *BALL.*

Fontenay-aux-Roses
I., 14 607; A., 44,48 %; E., 7 907
Pascal Buchet, PS, 1 859; Alain Moizan, RPR, m., 1 710; Pierre Marino, c.s., RPR diss., 1 446; Denis Ledoux, div., 1 288; Monique Lefort, FN, 686; Ludovic Zanolin, PC, c.m., 572; Alain Grielen, MD, c.m., 346. *BALL.*

Garches
I., 25 653; A., 46,78 %; E., 13 317
Jacques Gautier, c.s., RPR, m., 7 241 (54,37%). *RÉÉLU.*

Gennevilliers-Sud
I., 8 522; A., 45,69 %; E., 4 505
Roland Muzeau, c.s., PC, adj. m., 2 575 (57,15%). *RÉÉLU.*

Issy-les-Moulineaux-Ouest
I., 17 017; A., 52,33 %; E., 7 842
Frédéric Rousset, UDF-PSD, adj. m., 3 275; Henri Stern, PS, c.m., 1 829; Didier Hervo, Verts, 399; Madeleine Hivernet, PC, 858; Michel Dorlin, FN, 852; Bruno Lardoux, NS, 129. *BALL.*
Michel Margnes, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.



LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Levallois-Perret-Sud
I., 13 263; A., 43,53 %; E., 7 158
Isabelle Balkany, c.s., RPR, c.m., 3 717 (51,92 %). *RÉÉLUE.*

Malakoff
I., 19 472; A., 46,64 %; E., 10 162
Catherine Margaté, PC, c.r., adj. m., 5 095 (50,13 %). *ÉLUE.*
Gérard Le Suisse, RPR, c.m., 2 630; Marie-Paule Chavanat, PS, c.m., 1 149; Cyrille Ring, FN, 745; Michel Pachkoff, GE, 396; Pascale Chrétien, NS, 85; Didier Lecerf, AP, 62.
Léopold Figuières, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Nanterre-Nord
I., 15 738; A., 44,10 %; E., 8 531
Michel Laubier, c.s., PC, adj. m., 3 016; Laurent Feuga, UDF, c.m., 2 906; Patrice Marchal, PS, adj. m., 928; Denis Daude, FN, 878; André Cassou, MDC, adj. m., 417; Touati Ferbat, GE, 386. *BALL.*

Neuilly-sur-Seine-Sud
I., 15 959; A., 54,77 %; E., 7 029
Louis-Charles Bary, c.s., UDF-PR, adj. m., 5 354 (76,17 %). *RÉÉLU.*

Sèvres
I., 13 641; A., 44,79 %; E., 7 259
Jean Caillonneau, c.s., UDF, m., 3 185; Bernard Fontaine, PS, 2 027; Erwann Minvielle, Verts, c.m., 621; Philippe Gensou, FN, 600; Brigitte Ravel, PC, 501; Serge Villebrun, MRG, c.m., 325. *BALL.*

Suresnes
I., 21 382; A., 50,94 %; E., 10 138
Jean-Luc Delin, c.s., RPR, adj. m., 4 347; Jean-Pierre Respaut, PS, c.m., 2 591; Gisèle Cailloux, PC, c.m., 1 030; Michel Bœuf, FN, 979; Pascal Sternberg, Verts, 664; Jean-Charles Thévenin, écol., 429; Christophe Lavernhe, NS, 98. *BALL.*

Villeneuve-la-Garenne
I., 11 577; A., 44,96 %; E., 6 204
Roger Prévot, c.s., UDF, m., 3 198 (51,54 %). *RÉÉLU.*

SEINE-ET-MARNE (20)

Avec quatre conseillers sortants réélus dès le premier tour, dont les députés Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS) et Jean-Claude Mignon (RPR), la majorité départementale, RPR-UDF et divers droite, renforce ses positions. Elle a toutes chances de conserver la totalité de ses conseillers sortants au soir du second tour et peut conquérir deux sièges, où la gauche non communiste est en ballottage défavorable : Brie-Comte-Robert et Dammartin-en-Goële. Enfin, le Front national, qui réalise des scores importants dans plusieurs cantons, n'est cependant en position de se maintenir qu'à Coulommiers et à Crécy-la-Chapelle.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 2 MDC; 6 PS; 1 div. g.; 1 UDF-PSD; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 17 RPR; 7 div. d. (prés. : Jacques Larché, UDF-PR, sén.).

Bray-sur-Seine
I., 7 922; A., 39,98 %; E., 4 545
Dominique Satiat, c.s., RPR, m., 2 039; Dominique Binet, PS, 1 033; Gisèle Landre, FN, 714; Marie-France Girardot, PC, 384; Maurice Delaire, div. d., 375. *BALL.*

Brie-Comte-Robert
I., 21 222; A., 48,14 %; E., 10 592
Anne-Marie Bricout, app. PS, 2 487; Marc Noé, RPR, 2 247; Maurice Mollard, UDF, 1 767; Jean-Christophe Collette, FN, 1 315; Jacqueline Stoll-Marchand, div. d., 1 086; Jean Kircheim, div. d., 889; Jean-Jacques Colas, PC, c.m., 801. *BALL.*
André Aubert, c.s., PS, m., n.s.r.p.

La Chapelle-la-Reine
I., 8 079; A., 41,96 %; E., 4 528
Pierre Bacqué, RPR, 1 344; Patrick Pochon, UDF, 1 209; Lucien Champenois, div. d., 839; Michel Fayolas, PS, 467; Gérard Chrisment, FN, 373; Jacqueline Camus, PC, 296. *BALL.*
Raymond Pochon, c.s., div. d., n.s.r.p.

Château-Landon
I., 8 381; A., 36,42 %; E., 5 060
Jean-Jacques Hyest, c.s., UDF-CDS, d., 2 805 (55,43 %). *RÉÉLU.*

Chelles
I., 18 619; A., 54,89 %; E., 8 015
Louis Le Chanoine, c.s., RPR, c.m., 3 057; Bernard Garnier, PS, 2 388; Michel Marante, FN, 1 521; Serge Goutmann, PC, c.m., 812; Marcel Imbembo, div. d., 237. *BALL.*

Claye-Souilly
I., 22 978; A., 45,07 %; E., 12 331
José Hennequin, c.s., PS, 3 422; Yves Albarello, RPR, m., 2 785; Jean Bouige, div. d., 2 080; Isabelle Marti, FN, 1 995; Jean-Paul Dupuy, PC, 1 176; Daniel de Beckers, GE, 873. *BALL.*

Coulommiers
I., 20 910; A., 47,90 %; E., 10 325
Julien Morin, c.s., RPR, 2 957; Jacques Jaggi, FN, 1 722; Richard Vidal-Trullols, PS, 1 719; Denis Sarazin Charpentier, div. d., 1 494; Jean-Jacques Ivain, div. d., 1 267; Jackie Bougault, PC, 1 166. *BALL.*

Crécy-la-Chapelle
I., 19 130; A., 45,88 %; E., 10 030
Michel Houel, c.s., RPR, 3 885; Christian Galoy, FN, 1 634; Jean-Jacques Jego, PC, 1 568; Frédéric Chefd'Hotel, PS, 1 508; Michel Fleury, div. d., 809; Camille Garbell, Verts, 626. *BALL.*

Dammartin-en-Goële
I., 23 212; A., 42,38 %; E., 12 962
Alain Romandel, c.s., MDC, 3 574; Roger Boulonnois, UDF, 3 330; Daniel Maurice, RPR, 2 020; Christian Vandenbroucke, FN, 1 831; Gérard Guénet, Verts, 1 199; Jean-René Rouget, PC, 1 008. *BALL.*

Donnemarie-Dontilly
I., 6 467; A., 35,78 %; E., 3 965
Jacques Ballot, c.s., div. d., 2 002 (50,49 %). *RÉÉLU.*

La Ferté-Gaucher
I., 8 779; A., 35,47 %; E., 5 510
Robert Piat, c.s., UDF-CDS, sén., 1 754; Yves Jaunaux, div. d., 1 340; Jean-Marie Wienert, div. d., 982; Alain Bruneau, FN, 545; Thierry Labussière, PS, 351; Claude Bontemps, PC, 277; Jean Abdilla, div. d., 261. *BALL.*

Fontainebleau
I., 28 318; A., 47,31 %; E., 14 211
Jean-François Robinet, c.s., UDF, 4 400; Jean Albertini, div. d., 2 328; Michel Kremer, PS, 2 036; Jacques Prost, FN, 1 760; Philippe Mouche, Verts, 1 565; Georges Galipon, div. d., m., 1 276; Liliane Ganille, PC, 846. *BALL.*

Lorrez-le-Bocage-Préaux
I., 6 807; A., 34,97 %; E., 4 197
Christian Frot, c.s., RPR, 2 332 (55,56 %). *RÉÉLU.*

Meaux-Sud
I., 16 267; A., 45,33 %; E., 8 508
Michel Vallier, c.s., PS, 3 401; Jean-François Parigi, RPR, c.m., 2 181; Didier Coquard, FN, 1 539; Serge Perigeat, UDF, 694; Jean-Pierre Patron, PC, adj. m., 693. *BALL.*

Melun-Nord
I., 20 771; A., 51,78 %; E., 9 547
Pierre Carassus, c.s., MDC, 2 767; Richard Brun, UDF, adj. m., 1 707; Grégory Prost, FN, c.m., 1 674; Bernard Gasnos, RPR, adj. m., 1 161; Michel Blanchard, PC, 720; Bernard Potherat, div. d., 594; Sophie Lathière, div. d., 488; Michel Martinez, div. d., 294; Marc Bonnargent, div. d., 142. *BALL.*

Mitry-Mory
I., 13 730; A., 42,82 %; E., 7 543
Jean-Pierre Bontoux, PC, m., 2 905; Jean-Claude Geniès, RPR, 1 524; Jean-François Jalkh, FN, 1 318; Bruno Dodet, UDF-CDS, 488; Michel Delannoy, écol., 453; Khouldir Khaldi, MRG, 385; Sandrine Plé, div. d., 261; Marc Rousselet, div. d., 209. *BALL.*
Noël Fraboulet, c.s., PC, c.m., n.s.r.p.

Nangis
I., 9 488; A., 39,53 %; E., 5 528
Marcel Recurt-Herluison, c.s., RPR, c.m., 2 174; Claude Pasquier, PC, m., 1 885; Jacques Gerard, FN, 832; Joël Savry, Verts, 333; Michel Legeron, MDC, 304. *BALL.*

Noisiel
I., 12 237; A., 49,39 %; E., 6 026
Daniel Vachez, c.s., PS, m., 2 671; Joël-Erick Tarrida, UDF, 1 027; Jean-Marc Antrop, RPR, 691; Jean Tabary, FN, 636; Jacques Boissinot, Verts, 526; Claudette Spire, PC, adj. m., 475. *BALL.*

Perthes
I., 29 395; A., 47,24 %; E., 14 741
Jean-Claude Mignon, c.s., RPR, d., 8 455 (57,35 %). *RÉÉLU.*

Savigny-le-Temple
I., 13 864; A., 45,45 %; E., 7 298
Jean-Louis Mouton, c.s., PS, m., 2 552; Jacques Baud'Huin, RPR, 1 426; Emmanuelle Flachot, FN, 1 103; Hervé Le Mouëllic, div. d., c.m., 754; Pierre Cocconi, Verts, 676; Michel Arnault, PC, adj. m., 559; François Lapoix, GE, c.r., 228. *BALL.*

SEINE-SAINT-DENIS (20)

Le Parti communiste n'aura pas de mal à conserver la présidence du conseil général de la Seine-Saint-Denis, même si le succès de ses candidats dépend encore d'un bon report des voix socialistes au Bourget, à Montreuil-Nord et à Noisy-le-Sec. De son côté, le PS devrait maintenir ses positions et l'emporter dans les triangulaires imposées par le FN à Bondy-Nord-Ouest, Bondy-Sud-Est et Livry-Gargan. Dans la «primaire» de Saint-Denis-Nord-Est, inédite au sein du PC, le conseiller sortant, soutenu par l'appareil départemental du parti, est devancé par le candidat «refondateur». Dans les vingt cantons soumis à renouvellement, le Front national obtient une moyenne de 18,23 % des suffrages exprimés.

CONSEIL SORTANT : 21 PC; 6 PS; 2 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 8 RPR; 1 div. d. (prés. : Robert Clément, PC).

Aubervilliers-Ouest
I., 11 097; A., 54,12 %; E., 4 909
Jean-Jacques Karman, c.s., PC, adj. m., 2 191; Gérard Boyer, RPR, c.m., 1 040; Guillaume Fiquet, FN, 829; Bernard Vincent, PS, adj. m., 512; Jean-Pierre Liviéri, écol., 208; Georges Martory, GE, 88; Roland Hélié, AP, 41. *BALL.*

Aulnay-sous-Bois-Sud
I., 15 260; A., 49,58 %; E., 7 470
Michel Lacroix, c.s., RPR, adj. m., 2 392; Franck Landouch, FN, 1 373; Bernard Labbé, PC, c.m., 1 246; Claude Michel, PS, c.m., 1 062; Thierry Sol, Verts, 518; Daniel Jacob, div. d., 394; Ginette Pelaez, MRG, 212; André Canovas, MDC, c.m., 158; Guy Dorchies, div. d., 59; Daniel Potdevin, AP, 56. *BALL.*

Bagnolet
I., 15 674; A., 50,90 %; E., 7 462
Daniel Mongeau, c.s., PC, m., 3 002; François Perrier, RPR, c.m., 1 405; Daniel Bernard, PS, adj. m., 1 271; Jean-Pierre Robert, FN, 1 202; Pierre Mathon, Verts, c.r., 582. *BALL.*

Le Blanc-Mesnil
I., 24 013; A., 45,64 %; E., 12 636
Daniel Feurtet, PC, m., 4 455; Alain Ghozlan, UDF, c.m., 2 759; Yves Baudouin, FN, c.r., c.m., 2 515; Alain Ramos, PS, adj. m., 1 488; Jean-Yves Souben, GE, 746; Michel Garreau, div. d., c.m., 537; Ghislaine Marteau, AP, 136. *BALL.*
Robert Frégossy, c.s., PC, c.m., n.s.r.p.

Bobigny
I., 19 538; A., 48,09 %; E., 9 818
Claude Antony, PC, adj. m., 3 999; Jean-Luc Roméro, RPR, c.m., 1 910; Lucette Marchenoir, FN, c.m., 1 748; Salomon Illouz, PS, adj. m., 1 162; Jean-Louis Auzan, MDC, adj. m., 529; Nicole Della Vedova, GE, 470. *BALL.*
Georges Valbon, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Bondy-Nord-Ouest
I., 11 655; A., 46,77 %; E., 6 009
Véronique Neiertz, c.s., PS, d., adj. m., 2 290; Philippe Dallier, RPR, c.m., 1 580; Marie-Estelle Préjean, FN, 1 328; Annie Filidéi, PC, c.m., 624; Richard Siguret, div. d., 187. *BALL.*

Bondy-Sud-Est
I., 11 808; A., 45,83 %; E., 6 171
Gilbert Roger, c.s., PS, adj. m., 2 129; Georgia Vincent, UDF, 1 378; André Gandillon, FN, 1 352; Jacques Jakubowicz, PC, adj. m., 706; Patrick Sollier, Verts, 606. *BALL.*

Le Bourget
I., 25 976; A., 48,10 %; E., 13 035
Jacques Gonzalez, c.s., PC, 3 975; André Veyssière, RPR, 3 553; Michel Personnaz, FN, 2 574; Sylvine Thomassin, PS, 1 594; Michel Farez, Verts, 758; Franck Contat, ADS, 268; René Bonilauri, div. d., 187; Michel Marteau, AP, 126. *BALL.*

Livry-Gargan
I., 21 369; A., 42,95 %; E., 11 798
Pascal Popelin, PS, 3 748; Gérard de la Fuente, RPR, c.m., 3 387; Jean-François Allibe, FN, c.m., 2 420; Jean Buisson, PC, adj. m., 1 033; René Magne, écol., c.r., 920; Alain Peries, MDC, 290. *BALL.*
Alfred-Marcel Vincent, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Montreuil-Est
I., 16 279; A., 51,49 %; E., 7 620
René Foulon, c.s., PC, adj. m., 3 019; Max Guyon, UDF, c.m., 1 738; Serge Balassi, FN, 1 205; Eugène Sanetra, PS, adj. m., 1 003; René Hauchard, Verts, 503; Vincent Di Tommaso, div., 152. *BALL.*

Montreuil-Nord
I., 15 604; A., 51,32 %; E., 7 394
Raphaël Grégoire, c.s., PC, adj. m., 2 296; Michèle Revon, RPR, 2 150; Valérie Segaux, FN, c.m., 1 173; François Lucchini, PS, c.m., 896; Michel Poirier, GE, 489; Pierre Guillemot, div. d., 224; Bernard Keiser, PT, 166. *BALL.*

Neuilly-Plaisance
I., 10 630; A., 44,98 %; E., 5 702
Christian Demuynck, c.s., RPR, d., m., 3 031 (53,15 %). *RÉÉLU.*

Neuilly-sur-Marne
I., 16 859; A., 45,82 %; E., 8 767
Anne-Marie Mahéas, c.s., PS, c.m., 4 633 (52,84 %). *RÉÉLUE.*

Noisy-le-Sec
I., 19 462; A., 49,89 %; E., 9 428
Jean-Louis Mons, c.s., PC, c.r., adj. m., 2 811; Christiane Calais, UDF, c.m., 2 716; Guy Farré, PS, adj. m., 1 579; Jean-Pierre Combaut, FN, c.m., 1 542; Michel Gendarme, écol., 418; Marie-Laurence Chanut, div., 256; Marthe Grima, AP, 106. *BALL.*

Pantin-Est
I., 11 803; A., 50,06 %; E., 5 718
Michel Berthelot, c.s., PC, 1 710; Georges Pons, PS, adj. m., 1 184; Claude Prigent, UDF, c.m., 1 166; André Besnard, FN, c.m., 1 018; Patrick Larible, Verts, 323; Marie-Hélène Mazillier, div. d., 317. *BALL.*

Saint-Denis-Nord-Est
I., 20 607; A., 50,74 %; E., 9 749
Didier Paillard, PC diss., adj. m., 2 704; Maurice Soucheyre, c.s., PC, adj. m., 2 034; Pierre Pauty, FN, 1 856; Henry Bernadac, RPR, 1 318; Georges Sali, PS, adj. m., 1 162; Patrick Farbiaz, GE, 318; Sylvie Delsart, AREV, 208; Florence Capron, ext. g., 98; Claude Gravier, NS, 51. *BALL.*

Saint-Denis-Sud
I., 13 284; A., 47,64 %; E., 6 703
Josiane Andros, c.s., PC, 2 662; Philippe Borderie, UDF, c.m., 1 500; André Périn, FN, 1 305; Salem Loudhini, PS, 637; Michel Bourgain, Verts, 599. *BALL.*

Stains
I., 15 736; A., 47,75 %; E., 7 868
Patrice Charrié, PC, c.m., 3 152; Charles Camard, FN, 1 712; Michel Timbert, RPR, 1 525; Nicole Riou, PS, adj. m., 1 479. *BALL.*
Colette Coulon, c.s., PC, c.m., est décédée.

Tremblay-en-France
I., 18 457; A., 46,25 %; E., 9 620
Georges Prudhomme, c.s., PC, c.m., 4 546; Vincent Perfetti, UDF, 1 704; Yves Raketitch, FN, c.m., 1 641; Hervé Revel, PS, adj. m., 1 001; Maurice Le Calvez, Verts, c.m., 728. *BALL.*

Villemomble
I., 16 043; A., 45,16 %; E., 8 528
Patrice Calmejane, c.s., RPR, c.m., 2 894; Jean-Alain Steinfeld, PS, c.m., 1 658; Dominique Barrault, FN, c.m., 1 626; Jean-Jacques Ballard, div. d., 966; Béatrice Hatrival, Verts, 823; Sylvie Salicis, PC, 561. *BALL.*

VAL-DE-MARNE (24)

Bien que les quatre conseillers généraux élus ou réélus au premier tour appartiennent à la majorité, la prééminence de la gauche ne semble pas menacée. Cinq cantons seront à surveiller au second tour. Dans celui de Créteil-Nord, le duel opposant le conseiller sortant André Maurin (PS) à Henri Plagnol (UDF) est incertain. A Fontenay-sous-Bois-Ouest, le sortant communiste aura du mal à refaire son retard sur le candidat RPR. A Villiers-sur-Marne, la situation du sortant socialiste paraît compromise. A Boissy-Saint-Léger, le maire socialiste de la ville garde l'espoir de ravir le siège au sortant, maire (RPR) de Limeil-Brévannes. Enfin, le canton d'Orly verra s'affronter l'ancien communiste Gaston Viens et le candidat officiel du PCF.

CONSEIL SORTANT : 19 PC; 9 PS; 1 div. g.; 1 GE; 1 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 2 UDF; 7 RPR; 1 app. RPR; 4 div. d. (prés. : Michel Germa, PC).

Alfortville-Nord
I., 10 194; A., 42,47 %; E., 5 660
Roger Tisseyre, c.s., PS, c.r., adj. m., 2 153; François Duluc, UDF-PR, 1 449; Serge Bergamini, PC, c.m., 640; Jean-Louis Desbordes, FN, 629; Joël Surig, GE, 427; Guy Poilvé, MDC, adj. m., 245; Philippe Le Duigou, ext. g., 117. *BALL.*

Boissy-Saint-Léger
I., 16 494; A., 48,21 %; E., 8 166
Gérard Bessière, c.s., RPR, 2 565; Roger Guillemard, PS, m., 2 365; Jean-Pierre Girault, GE, adj. m., 1 143; Louisette Flasque, FN, 1 048; Gilbert Moser, PC, adj. m., 1 045. *BALL.*

Bry-sur-Marne
I., 13 684; A., 46,79 %; E., 7 102
Jacques Lasne, RPR, m., 3 737 (52,61 %). *ÉLU.*
Jacques Hersant, PS, 1 096; Michel Lagneau, PC, 965; Jean-Jacques Chiaretta, FN, 785; Danielle Raabe, Verts, 519.
Etienne Audfray, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Champigny-sur-Marne-Est
I., 11 539; A., 45,67 %; E., 6 098
Jean-Louis Bargero, c.s., PC, m., 2 962; Jacques Cherifi, RPR, 1 668; Sylvaine Ettori, PS, adj. m., 772; Didier Delmas, FN, c.m., 696. *BALL.*

Champigny-sur-Marne-Ouest
I., 9 904; A., 45,71 %; E., 5 229
Christian Favier, PC, c.m., 1 939; Cyrille Benoist, RPR, 1 551; Jean-Louis Besnard, PS, c.m., 858; Jean Luciani, FN, c.r., 552; Daniel Monaury, GE, 329. *BALL.*
Guy Poussy, c.s., PC, n.s.r.p.

Créteil-Nord
I., 13 217; A., 48,34 %; E., 6 656
Henri Plagnol, UDF, c.m., 2 427; André Maurin, c.s., PS, adj. m., 2 425; Jacques Thibault, FN, c.m., 666; Michaël Justaume, GE, c.m., 491; Christine Porcheron, PC, 486; André Fages, div. d., 161. *BALL.*

Fontenay-sous-Bois-Ouest
I., 16 382; A., 51,79 %; E., 7 732
Antoine Pouillieute, RPR, 3 053; Jean-François Voguet, c.s., PC, adj. m., 2 027; Michel Vergnaud, PS, adj. m., 873; Régine Mousson, FN, 839; Michel Carré, Verts, adj. m., 354; Jean-Michel Vallet, MDC, 171; Jacques Stambouli, AREV, 168; Henry Crouzillat, MRG, adj. m., 164; Philippe Lassiaz-Delaunes, ext. d., 83. *BALL.*

Fresnes
I., 13 544; A., 47,45 %; E., 6 936
Gabriel Bourdin, c.s., PS, m., 2 833; Dominique Jossic, RPR, 2 029; Jean-Claude Denolle, FN, 855; Anne Saouzanet, PC, 618; Marc Bourgeois, écol., sout. Verts-GE, c.m., 601. *BALL.*

L'Haÿ-les-Roses
I., 17 558; A., 45,38 %; E., 9 341
Patrick Sève, PS, m., 3 772; Jean-Paul Preziosi, UDF, 2 806; Pierre Petit, FN, c.m., 969; Denis Hochstetter, PC, c.m., 826; Catherine Vilain, GE, 689; Jean-Claude Le Queau, div. g., 279. *BALL.*
Marc Mechain, c.s., PS, n.s.r.p.

Joinville-le-Pont
I., 10 440; A., 39,08 %; E., 6 204
Pierre Aubry, c.s., div. d., m., 3 648 (58,80 %). *RÉÉLU.*

Le Kremlin-Bicêtre
I., 16 151; A., 45,99 %; E., 8 467
Alain Desmarest, PC, 2 087; Jean-Michel Tanguy, RPR, adj. m., 1 679; Jean-Luc Laurent, MDC, c.m., 960; Jacques Anthonioz, FN, 885; Geneviève Domenach-Chich, PS, 846; Jean Ray, div. d., adj. m., 799; Daniel Hof, Verts, 640; Alain Sarrabay, div. d., c.m., 340; Rose Alessandrini, MRG, c.m., 231. *BALL.*
Michèle Martelli, c.s., PC, n.s.r.p.

Orly
I., 10 280; A., 41,29 %; E., 5 835
Gaston Viens, c.s., ADS, m., 2 236; Alain Girard, PC, c.m., 1 323; Jean-Louis Vaudel, RPR, 937; Roger Oget, FN, 736; François Philippon, PS, adj. m., 603. *BALL.*

Ormesson-sur-Marne
I., 14 330; A., 45,01 %; E., 7 560
Olivier Lefèvre d'Ormesson, c.s., app. RPR, m., 3 422; René Dessert, PS, 1 678; Corentin Imhaus, FN, 861; Jean-Jacques Darves, PC, c.m., 836; Guy Pesier, Verts, 763. *BALL.*

Saint-Mandé
I., 12 623; A., 49,28 %; E., 6 232
Patrick Beaudouin, c.s., RPR, adj. m., 3 889 (62,40 %). *RÉÉLU.*

Saint-Maur-La-Varenne
I., 11 658; A., 50,24 %; E., 5 647
Denis Constant, c.s., UDF, adj. m. de Saint-Maur, 3 466 (61,37 %). *RÉÉLU.*

Sucy-en-Brie
I., 15 814; A., 44,19 %; E., 8 516
Jean-Marie Poirier, c.s., UDF, m., 4 256; Michèle Ville, PS, c.m., 1 839; Roland Favre, FN, 1 095; Martine Valoteau, GE, 670; Jean-Marie Barbier, PC, c.m., 656. *BALL.*

Thiais
I., 14 824; A., 48,23 %; E., 7 438
Bruno Tran, c.s., RPR, adj. m., 3 575; Bernard Cornette, PS, c.m., 1 323; Daniel Picq, PC, c.m., 1 065; Jean-Yves Robert, FN, c.m., 850; Patrice Boursier, GE, 625. *BALL.*

Villecresnes
I., 13 789; A., 46,78 %; E., 7 042
Pierre Gravelle, UDF-PR, m., 3 509; Louis Gadet, PS, 1 516; Gérard Auffray, FN, 879; Jean Chagny, GE, 781; Michel Wenig, PC, 357. *BALL.*
Paul Redon, c.s., div. d., n.s.r.p.

Villeneuve-le-Roi
I., 13 652; A., 40,35 %; E., 7 943
Michel Herry, c.s., PC, m., 2 314; Jean-Pierre Hermellin, UDF, 2 271; Daniel Guérin, GE, adj. m., 1 136; Bénédicte Vinel, FN, 831; Eric Chamault, PS, 750; Didier Collet, Verts, 469; Henri Poumerol, div. d., 172. *BALL.*

Villiers-sur-Marne
I., 21 984; A., 45,78 %; E., 11 522
Jacques Benisti, UDF-CDS, c.m., 2 893; Serge Delaporte, c.s., PS, m., 2 488; Chantal Rataud, FN, 1 768; Josette Sauvage, GE, c.r., c.m., 1 302; Jean-Jacques Hedouin, PC, adj. m., 1 184; Georges Milczarek, div. d., c.m., 1 046; Monique Langonnet, div. d., c.m., 428; Christian Leblanc, div. g., 413. *BALL.*

Vincennes-Ouest
I., 12 408; A., 50,12 %; E., 6 048
Pierre Le Berre, RPR, adj. m., 3 052; Danielle Bénard-Lecalvez, PS, c.m., 1 326; Jacques Cassoret, FN, 694; Michel Helfter, Verts, 546; Jean Moulin, PC, c.m., 430. *BALL.*
Louis Lacam, c.s., RPR, adj. m., n.s.r.p.

Vitry-sur-Seine-Est
I., 13 290; A., 48,72 %; E., 6 649
Michel Germa, c.s., PC, prés. c.g., 3 060; Fernand Saal, UDF-rad., c.m., 1 391; Thierry Auriat, FN, c.m., 947; Rémi Chicot, PS, c.m., 806; Marc Gillet, GE, 373; Marie-Hélène Pierrat, ext. d., 72. *BALL.*

Vitry-sur-Seine-Nord
I., 13 091; A., 46,34 %; E., 6 802
Eliane Hulot, c.s., PC, c.m., 2 655; Pascal Noble, RPR, 1 396; Jean-Marc Bourjac, PS, adj. m., 1 184; Jacques Cayre, FN, 869; Christian Brett, Verts, 698. *BALL.*

Vitry-sur-Seine-Ouest
I., 14 332; A., 49,03 %; E., 7 080
Jacques Perreux, c.s., PC, c.m., 2 736; Cédric Bannel, UDF-PR, 1 298; Patrice Bellou, PS, c.m., 970; Thérèse Ducamin, FN, 832; Emmanuelle Bardos, écol., sout. Verts-GE, 602; Jean-Marc Aubert, div. d., 336; Bertrand Potier, MDC, c.m., 306. *BALL.*

VAL-D'OISE (20)

Le nouveau secrétaire national du PCF, Robert Hue, est en ballottage plutôt favorable à Cormeilles-en-Parisis, mais le PS régresse, dans ce canton, de plus de dix points par rapport à 1988. Sur les quatre autres cantons communistes à renouveler, deux semblent en difficulté : Garges-lès-Gonesse-Ouest et Goussainville. Quatre cantons socialistes sont également menacés : L'Hautil, Cergy-Sud, Domont et Villiers-le-Bel.

CONSEIL SORTANT : 7 PC; 6 PS; 1 MRG; 1 GE; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 1 UDF; 4 RPR; 8 div. d. (prés. : Jean-Philippe Lachenaud, UDF, c. m. de Pontoise).

Argenteuil-Est
I., 18 500; A., 45,24 %; E., 9 866
Christian Jeudy, c.s., PC, adj. m., 3 148; Philippe Metezeau, RPR, 2 635; Michel Bischoff, FN, c.m., 1 618; Christian Sarthe-Moureou, PS, 1 523; Marie-Françoise Neufsel, Verts, sout. GE, 656; Michel Alborghetti, écol., 286. *BALL.*

Bezons
I., 12 278; A., 40,46 %; E., 7 113
Jacques Leser, c.s., PC, m., 2 936; Liliane Martincic, div. d., c.m., 1 570; Micheline Bruna, FN, 1 189; Thierry Roditis, PS, 865; Alain Chancel, Verts, sout. GE, 553. *BALL.*

Cergy-Nord
I., 21 662; A., 47,64 %; E., 10 956
Christian Gourmelen, c.s., UDF-PR, d., 4 345; Marie-Jo Vayleux, PS, c.m., 3 124; Jean-Arnaud Dolfié, FN, 1 696; Gilles Vannier, GE, sout. Verts, c.r., 999; Gérard Cunis, PC, adj. m., 792. *BALL.*

Cergy-Sud
I., 16 415; A., 48,71 %; E., 8 140
Jean-Pierre Combe, UDF-PR, 2 666; Dominique Gillot, c.s., PS, 2 609; Marc George, FN, 1 100; Marc Denis, Verts, sout. GE, 922; Laurent Dumond, PC, c.r., 843. *BALL.*

Cormeilles-en-Parisis
I., 19 882; A., 43,96 %; E., 10 851
Robert Hue, c.s., PC, 4 021; Lucienne Malovry, RPR, 2 762; Patrice Moehring, FN, 1 129; Gérard Orget, ext. d., 1 094; Bernard Mie, PS, 1 067; Gérard Desveaux, Verts, sout. GE, 778. *BALL.*

Domont
I., 13 233; A., 40,51 %; E., 7 635
Robert Daviot, RPR, 2 033; Victor Morel, PS, 1 477; Roger Eliman, FN, 1 309; Michel Lacoux, MDC, 769; Claude Colas, div. d., 763; Serge Durand, PC, adj. m., 724; Emile Colin, Verts, sout. GE, 560. *BALL.*
André Duchemin, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Enghien-les-Bains
I., 25 072; A., 47,41 %; E., 12 883
Philippe Sueur, div. d., m., 3 449; Françoise Kohler-Chevrot, c.s., UDF-CDS, c.m., 3 199; Hervé Beaumanoir, PS, 2 488; Jean-Michel Dubois, FN, c.r., 1 719; Louis Girard, ext. d., 1 175; Guy Vieillescazes, PC, 853. *BALL.*

Ermont
I., 16 792; A., 49,02 %; E., 8 163
André George, RPR, adj. m., 2 188; Pierre-François Simeoni, Verts, sout. PS-GE, c.r., 1 944; Jacques Picard-Bachelerie, div. d., 1 492; Régis Alberto, FN, 1 357; Jean-Louis Teyssandier, PC, c.m., 880; Elie Elalouf, MRG, 302. *BALL.*
Jacques Berthod, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Garges-lès-Gonesse-Ouest
I., 6 368; A., 48,13 %; E., 3 175
Michel Montaldo, RPR, 1 135; Henri Cukierman, c.s., PC, m., 882; Olivier François, FN, 533; Jacques Dos Santos, PS, 401; Sylvain Rouichi, div. g., 134; Noël Ngouo-Ngabissio, GE, sout. Verts, 90. *BALL.*

Goussainville
I., 17 197; A., 42,38 %; E., 9 577
Michel Toumazet, c.s., PC, c.m., 2 651; Guy Messager, div. d., sout. RPR-UDF, 2 577; Marcel Quarré, FN, 1 905; Jean-Louis Marsac, PS, 1 226; Michel Credeville, div. d., adj. m., 1 218. *BALL.*

L'Hautil
I., 19 165; A., 41,90 %; E., 10 808
Gabriel Lainé, UDF-CDS, 3 898; Georges Bourdaleix, c.s., PS, 3 198; Samuel Maréchal, FN, 1 506; Pierre Dugas du Villard, GE, sout. Verts, 1 091; Alain Bailli, PC, 916; Bruno Busson, AP, 199. *BALL.*

L'Isle-Adam
I., 16 873; A., 47,09 %; E., 8 559
Jean-Paul Nomblot, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 163; Philippe Theilleux, PS, 2 154; Odile Marchal, FN, 1 454; Jacques Thomeret, PC, c.m., 788. *BALL.*

Luzarches
I., 21 657; A., 43,36 %; E., 11 682
Bernard Messéant, c.s., UDF-PR, m., 4 018; Alain Lacombe, PC, 2 838; André Bedos, PS, 2 273; François Lusinchi, FN, 2 233; François Calentier, ext. d., 320. *BALL.*

Pontoise
I., 14 826; A., 47,47 %; E., 7 412
Philippe Hemet, UDF-CDS, m., 3 346; Jean-Michel Rollot, PS, sout. Verts-GE, 1 963; Marie-Thérèse Philippe, FN, 1 311; Roland Metz, PC, 632; Joël Montenot, AP, 160. *BALL.*
Jean-Philippe Lachenaud, c.s., UDF, prés. c.g., c.r., adj. m., se représente dans le canton de Saint-Leu-la-Forêt.

Saint-Gratien
I., 12 717; A., 48,30 %; E., 6 273
François Scellier, c.s., UDF-rad., m., 3 108; Marc Schreiber, PS, 1 456; Jean-Jacques Kernst, FN, 1 032; Jean-Marie Jouanjan, PC, 677. *BALL.*




LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Saint-Leu-la-Forêt

I., 15 370; A., 45,22 %; E., 8 203

Jean-Philippe Lachenaud, c.s. du canton de Pontoise, UDF, prés. c.g., c.r., adj. m., 3 296; Didier Imbert, PS, 1 809; Jean-Pierre Guidon, FN, 1 155; Gérard Leprieur, Verts, sout. GE, 716; Christophe Quarez, UDF-CDS, 620; Monique Blotin, PC, c.m., 607. *BALL.*

François Gayet, c.s., GE, m., n.s.r.p.

Soisy-sous-Montmorency

I., 12 934; A., 49,25 %; E., 6 312

Roger Faugeron, c.s., div. d., m., 2 139; Alain Verdy, PS, 1 395; Philippe Lacombe, FN, c.m., 1 043; Jean-Louis Guiet, div. d., 705; Louis Perrier, Verts, sout. GE, 634; Gérard Gallois, PC, 297; Elie Elalouf, MRG, 99. *BALL.*

Taverny

I., 21 445; A., 46,79 %; E., 11 022

Maurice Boscavert, c.s., PS, m., 3 917; Jean Bardet, RPR, d., c.m., 2 787; Léon Arnoux, FN, c.m., 1 497; Raymond Demanet, div. d., c.m., 1 061; Michel Vampouille, GE, sout. Verts, c.r., 768; Gérard Lebon, PC, c.m., 585; Alain Couhault, div. d., 407. *BALL.*

Vigny

I., 7 133; A., 38,20 %; E., 4 241

Yves de Kerveguen, c.s., UDF-PR, m., 2 482 (58,52 %). *RÉÉLU.*

Villiers-le-Bel

I., 18 871; A., 43,14 %; E., 10 400

Raymonde Le Texier, PS, m., 2 975; Claude Bigel, UDF-PSD, 2 863; Raoul Bertholet, FN, 2 431; Roland Bauer, PC, c.m., 948; Thierry Lacomblez, div. d., 586; Antonio Pereira, GE, sout. Verts, 306; André Richard, écol., c.r., 291. *BALL.*

Louis Perrein, c.s., PS, sén., c.m., n.s.r.p.

YVELINES (19)

Dans ce département, où la présidence est en balance entre l'UDF, qui la détient, et le RPR, qui la convoite, les résultats du premier tour ne permettent pas encore de départager nettement les deux formations. Dans quatre cantons (Chatou, Maisons-Laffitte, Triel-sur-Seine et Versailles-Nord), le second tour se résumera à un duel RPR-UDF. A Saint-Nom-la-Bretèche, la surprise vient de Colette Le Moal, en congé de l'UDF, qui talonne le conseiller RPR sortant. Dans deux autres cantons, Bonnières-sur-Seine et Houilles, une triangulaire aura lieu, avec pour arbitre, dans un cas, le PS et, dans l'autre, le PC. Le RPR est en passe de conquérir les cantons de Mantes-la-Jolie, Maurepas et Meulan, détenus par le PS.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 7 UDF-CDS; 1 UDF-P et R; 5 UDF-PR; 2 UDF; 12 RPR; 3 app. RPR; 3 div. d. (prés. : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d., c. m. de Versailles).

Bonnières-sur-Seine

I., 14 111; A., 39,58 %; E., 8 232

Octave Saubobert, c.s., UDF-CDS, 1 591; Jean-Marc Pommier, PS, 1 582; Maurice Boudet, app. RPR, 1 447; Jacques Mary, FN, 1 389; Jean-Pierre Philippe, PC, 850; Alain Cazes, RPR diss., 791; André Rey, GE, 582. *BALL.*

Chatou

I., 23 735; A., 50,04 %; E., 11 528

Jean-Paul Garrie, RPR, adj. m., 3 233; Ghislain Fournier, UDF-PR, c.m., 3 222; Jacqueline Penez, PS, c.m., 1 896; Edith Blanc, FN, 1 180; Didier Toury, Verts, 1 012; Marie Marthe Pham, PC, c.m., 502; Pierre Arrivetz, CNI, 483. *BALL.*

Jean-René Bonnet, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Chevreuse

I., 29 732; A., 45,06 %; E., 15 868

Claude Dumond, c.s., UDF-CDS, c.r., 8 207 (51,72 %). *RÉÉLU.*

Houilles

I., 24 362; A., 43,52 %; E., 13 382

Alain Mahiet, c.s., RPR, m., 3 297; Pierre Alexandre Bourson, UDF-PR diss., 2 981; Nicole Trezieres, app. PC, c.m., 2 591; Liliane Girondeau, PS, c.m., 1 980; Patrick Eugène, FN, 1 455; Bertrand Rabany, Verts, 1 078. *BALL.*

Maisons-Laffitte

I., 19 452; A., 56,05 %; E., 8 350

Joël Desjardins, c.s., app. RPR, adj. m., 2 911; Angèle Duponchel, UDF-PR, c.m., 2 362; Bruno Athias, PS, c.m., 1 190; Antoinette Martinet, FN, 850; Roger Panaget, Verts, 496; Claude Thierce, PC, 296; Jean-Claude Conjat, div. d., 245. *BALL.*

Mantes-la-Jolie

I., 19 037; A., 54,58 %; E., 8 324

Pierre Bedier, RPR, d., c.r., 2 433; Jean-Louis d'Andre, FN, c.m., 2 043; Jean-Louis Yonnet, PS, 1 722; Claude Labrot, PC, adj. m., 767; Stéphane Bernard, Verts, 656; Philippe Migeon, UDF-rad., 593; Daniel Burge, AP, 110. *BALL.*

Paul Picard, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Mantes-la-Ville

I., 19 376; A., 43,73 %; E., 10 437

Jacques Boyer, c.s., PS, m., 3 505; Robert Ansel, FN, 2 365; Gilles Chaumar, UDF-CDS, 1 817; Alain Thebault, PC, c.m., 1 367; Jean-Michel Escola, Verts, 924; Serge Ancelot, CNI, 659. *BALL.*

Maurepas

I., 31 482; A., 47,44 %; E., 15 968

Alain Danet, PS, 4 890; Henri Pailleux, app. RPR, 4 336; Michel Haye, Verts, c.m., 1 887; Michel Finck, UDF-rad., 1 803; Pierre Sellincourt, PC, 1 565; Agnès Léderlé, FN, 1 487. *BALL.*

Georges Mougeot, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Meulan

I., 25 671; A., 45,29 %; E., 13 602

Alain Etoré, c.s., PS, 3 040; André Cassagne, app. RPR, 2 596; Michel Bayvet, FN, 2 483; Bernard Liet, UDF-PR, 2 093; François Garay, GE, 1 955; Joseph Tréhel, PC, 1 227; Patrick Hanote, AP, 208. *BALL.*

Montigny-le-Bretonneux

I., 28 879; A., 43,45 %; E., 15 680

Nicolas About, c.s., UDF-PSD, sout. RPR, m., 6 642; Roland Nadaus, PS, 4 902; Patrick Guerard, GE, 1 930; Jean-Pierre Atoch, FN, 1 173; Roland Thebault, PC, 1 033. *BALL.*

Poissy-Nord

I., 23 559; A., 44,87 %; E., 12 564

Paul-Xavier Poli, c.s., RPR, adj. m., 3 899; Jean Betbeder, PS, c.m., 2 251; Daniel Blervaque, div. d., 2 085; Gérard Latinier, FN, 1 543; Bertrand Pasquier, Verts, 1 453; Jacques Rodriguez, PC, c.m., 686; Jean-Claude Huet, div. d., 647. *BALL.*

Rambouillet

I., 32 570; A., 44,38 %; E., 17 510

Christine Boutin, c.s., UDF-CDS, d., adj. m., 6 199; Bruno Pinel, PS, 3 421; Jacques Michel, FN, 1 879; François Pic-Paris, div. d., 1 788; Jean-Maurice Duval, Verts, c.m., 1 772; Jacques Crosnier, RPR diss., c.m., 1 509; René Le Gal, PC, 942. *BALL.*

Saint-Germain-en-Laye-Nord

I., 22 243; A., 50,93 %; E., 10 510

Jean Giamello, c.s., RPR, adj. m., 5 049; Gérard Caillet, PS, 2 009; Roger Colas, PC, 1 283; Alain Dumarcet-Rousseau, FN, 1 189; Monique Le Saux, GE, 980. *BALL.*

Saint-Nom-la-Bretèche

I., 24 276; A., 48,79 %; E., 12 140

Robert Brame, c.s., RPR, c.r., 4 117; Colette Le Moal, UDF diss., 4 050; Jean-Marie Chazal, PS, 1 787; Gérard Dieterlen, FN, 918; Jean-Pierre Castric, GE, 819; Angèle Donzelle, PC, 449. *BALL.*

Trappes

I., 10 647; A., 42,62 %; E., 5 886

Michel Espinat, c.s., PC, adj. m., 2 271; Gilles Laplaige, RPR, 850; Bernard Chavanat, UDF-PR, c.m., 835; Roger Gilissen, FN, 820; Jacques Pastrie, PS, adj. m., 792; Emmanuel Videcoq, Verts, 318. *BALL.*

Triel-sur-Seine

I., 20 252; A., 45,67 %; E., 10 648

Jacques Massacré, c.s., RPR, 3 111; Jean Dominique Poisson, app. UDF, 2 395; Roger Cufi, PS, 1 943; Paul Imbert, GE, 1 329; Jacques Lecaillon, FN, 1 278; Pascal Toussaint, PC, 592. *BALL.*

Vélizy-Villacoublay

I., 15 166; A., 47,87 %; E., 7 602

Franck Borotra, c.s., RPR, d., 3 282; Alain Brierre, PS, 1 506; Antoine Trani, RPR diss., 1 074; Olivier Fournier, FN, 646; Pierre Berdin, GE, 581; Jean-Louis Passard, PC, 513. *BALL.*

Versailles-Nord

I., 22 420; A., 47,65 %; E., 11 455

Alain Schmitz, RPR, adj. m., 4 502; Bertrand Devys, UDF-CDS, adj. m., 3 157; Basile Volokhine, PS, c.m., 1 705; Pierre Delapchier du Chassin, FN, 1 108; Arsène Vignacq, Verts, 574; Jean-Luc Lerou, PC, 409. *BALL.*

Jacques Leport, c.s., UDF-CDS, c.m., n.s.r.p.

Viroflay

I., 11 034; A., 46,80 %; E., 5 551

Gérard-Charles Martin, c.s., UDF, c.r., m., 3 167 (57,05 %). *RÉÉLU.*

DANS LES AUTRES RÉGIONS

ALSACE

BAS-RHIN (22)

La suprématie UDF-RPR au conseil général du Bas-Rhin n'est pas écornée : la gauche, qui n'avait qu'un canton renouvelable (Strasbourg-9) devrait le conserver, et peut espérer un succès à Molsheim. La division de la droite dans les deux cantons urbains de Strasbourg-1 et Strasbourg-4 permet à deux adjoints du maire (PS) Catherine Trautmann d'arriver en tête. Seule l'hypothèse, ténue, d'une triangulaire dans le premier pourrait donner une chance à la gauche de l'emporter. Deux cantons, où le sortant RPR ne se représentait pas, pourraient passer à l'UDF : Hochfelden et, éventuellement, Strasbourg-1. Le Front national fait ses meilleurs scores dans l'agglomération strasbourgeoise. Les Verts atteignent souvent leurs résultats de 1988.

CONSEIL SORTANT : 2 PS; 2 div. g.; 18 UDF-CDS; 1 UDF; 2 app. UDF; 16 RPR; 2 div. d.; 1 div. (prés. : Daniel Hoeffel, UDF, min. délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales).

Barr

I., 11 921; A., 38,57 %; E., 6 945

Alfred Becker, c.s., RPR, 4 247 (61,15 %). *RÉÉLU.*

Benfeld

I., 12 939; A., 34,60 %; E., 7 895

Gaston Schmitt, c.s., RPR, 2 890; Roland Brendlé, UDF-CDS diss., m., 2 734; Christian Cotelle, FN, 750; Jean-Claude Moog, Verts, c.m., 551; Claude Feltz, div., 511; Jean-Paul Stotz, PS, 386; Alexandre Guillen, PC, 73. *BALL.*

Bischheim

I., 16 816; A., 52,16 %; E., 7 744

André Klein-Mosser, c.s., UDF-CDS, m., 3 772; Raymond Haeffner, PS, 1 370; Stéphane Bourhis, FN, 1 286; Jacques Hebert, GE, 805; René Hartmann, PC, 511. *BALL.*

Bischwiller

I., 28 215; A., 36,03 %; E., 17 211

Louis Becker, c.s., UDF-CDS, 5 539; Jean-Luc Hirtler, RPR diss., 3 721; Eugène Huck, FN, 2 681; Robert Heimlich, div. d., 2 236; Robert Metz, PS, 1 451; Patrick Wabnitz, Verts, 906; Bernard Wodli, rég., 484; Hervé Lambs, PC, 193. *BALL.*

Bouxwiller

I., 12 849; A., 28,67 %; E., 8 803

Jean Westphal, c.s., UDF-CDS, 4 848 (55,07 %). *RÉÉLU.*

Brumath

I., 30 859; A., 41,27 %; E., 17 094

Bernard Schreiner, c.s., RPR, d., m., 10 897 (63,74 %). *RÉÉLU.*

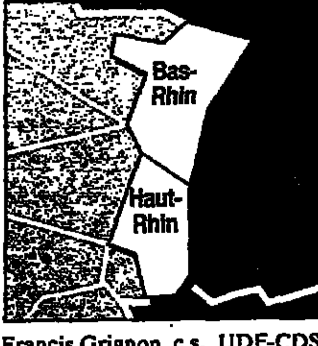
Drulingen

I., 8 277; A., 31,08 %; E., 5 510

Jean Mathia, c.s., app. UDF, 3 798 (68,92 %). *RÉÉLU.*

Erstein

I., 15 071; A., 37,88 %; E., 8 888



Francis Grignon, c.s., UDF-CDS, 5 701 (64,14 %). *RÉÉLU.*

Haguenau

I., 31 097; A., 37,05 %; E., 18 675

Jean-Paul Wirth, c.s., UDF-CDS, 7 890; Gérard Traband, div. d., 5 110; Marcel Schmitt, aut., 2 045; Alma Ullmann-Jousselin, FN, c.r., 1 740; Joseph Vignais, PS, 846; Jean-Louis Imbs, rég., 767; Liliane Huder, PC, 277. *BALL.*

Hochfelden

I., 11 029; A., 28,42 %; E., 7 602

Bernard Ingwiller, UDF-CDS, 2 721; Robert Ghali, RPR, 2 122; Patrick Weiss, Verts, 1 647; Antoine Kraemer, FN, 638; Jean-Claude Huard, PS, 317; Jacky Dudt, PC, 157. *BALL.*

Albert Schott, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Lauterbourg

I., 3 104; A., 25,09 %; E., 2 257

Jean-Michel Fetsch, div. d., adj. m., 971; Gérard Baltzer, UDF-CDS, 514; Jacques Weigel, RPR diss., 442; Patrick Reviron, PS, 214; Pierre Fellrath, FN, 75; Gabriel Andrès, aut., 29; André Hemmerlé, PC, 12. *BALL.*

Jean Fritz, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Marckolsheim

I., 13 590; A., 28,09 %; E., 9 183

Louis Rudloff, c.s., UDF-CDS, m., 3 997; Léon Siegel, div. d., m., 2 306; Clément Renaudet, Verts, 1 091; Christian Weibel, RPR diss., 849; Guillaume Garcia, FN, 792; Astrid Biberian-Bilz, PC, 148. *BALL.*

Molsheim

I., 23 976; A., 38,41 %; E., 14 040

Antoine Klein, div. g., 3 580; Pierre Klingenfus, c.s., RPR, m., 2 773; Robert Schweickart, FN, 1 599; Michel-André Barth, PS, 1 222; Anne Vonesch, Verts, 1 167; Constant Reibel, UDF-PR, 1 098; Marie-Claire Mahr, UDF-CDS, 1 062; Jean-Paul Feidt, div. d., 920; Jean-Paul Fabacher, PC, 415; Gérard Zill, div., 204. *BALL.*

La Petite-Pierre

I., 7 751; A., 27,59 %; E., 5 456

Philippe Richert, c.s., UDF-CDS, sén., 4 223 (77,40 %). *RÉÉLU.*

Rosheim

I., 10 739; A., 35,81 %; E., 6 526

Alphonse Troetsler, c.s., UDF-CDS, m., 2 981; Yves Jeuland, PS, 952; Jean Roos, div. d., 910; Marylène Wacher, FN, 600; Marcel Lienhart, div., 582; Jean-Pierre Vonbank, div. d., 415; Jean-Marie Biberian, PC, 86. *BALL.*

Seltz

I., 7 880; A., 22,74 %; E., 5 751

Marcel Schmitt, c.s., UDF-CDS, 3 077 (53,50 %). *RÉÉLU.*

Soultz-sous-Forêts

I., 12 986; A., 33,43 %; E., 8 237

Jean-Laurent Vonau, c.s., RPR, c.r., 6 341 (76,98 %). *RÉÉLU.*

Strasbourg-1

I., 14 551; A., 56,10 %; E., 6 240

Marie-Hélène Gillig, div. g., sout. PS, adj. m., 1 899; Harry Lapp, UDF, d., c.m., 1 702; Jean Weber, RPR, 1 645; David Hoffmann, FN, 414; Margot Schuby, Verts, 379; Thierry Girard, PC, 201. *BALL.*

Joseph Reiffsteck, c.s., RPR, n.s.r.p.

Strasbourg-3

I., 12 132; A., 53,40 %; E., 5 509

Jean-Marie Lorentz, c.s., UDF-CDS, c.m., 2 259; Michel Schmitt, PS, adj. m., 1 608; Pierre Riegert, FN, 512; Yann Wehrling, Verts, 484; Chantal Spieler, rég., 235; Jean-Baptiste Metz, PC, 214; Henri Imbert, div. g., 197. *BALL.*

Strasbourg-4

I., 12 308; A., 49,46 %; E., 6 090

Roland Ries, PS, adj. m., 1 781; Jean Waline, c.s., RPR, c.r., c.m., 1 731; Claude Danner, div. d., 973; Luc Ernewein, UDF-CDS diss., 758; Georges Noth, FN, 425; Madeleine Faucher, GE, 280; Marcel Wolff, PC, 142. *BALL.*

Strasbourg-5

I., 11 338; A., 48,17 %; E., 5 718

Robert Grossmann, c.s., RPR, c.r., c.m., 2 340; Jean-Charles Quintiliani, PS, adj. m., 1 312; Anne Schumann, UDF-CDS diss., 669; Walter Krieger, FN, c.r., 668; Jean-Marie Brom, Verts, 505; René Jeanvoine, PC, 224. *BALL.*

Strasbourg-9

I., 13 505; A., 50,58 %; E., 6 449

Armand Jung, c.s., PS, c.r., 2 151; Albert Rey, RPR, c.m., 1 217; Yvan Blot, FN, c.r., 1 054; Hubert Koehl, UDF-CDS, 730; Jacky Walch, Verts, 424; René Estève, div. g., 354; Yolande Rosenblatt, PC, 185; Jacky Laforge, div., 176; Jean-Yves Sohm, rég., 158. *BALL.*

HAUT-RHIN (17)

Plusieurs surprises ont marqué ce premier tour. A Lapoutroie, le conseiller sortant Claude Didierjean (UDF), maire de Fréland, est éliminé; une triangulaire attend les électeurs, comme dans trois autres cantons, dont deux à Mulhouse, en présence d'un candidat du Front national – Gérard Freulet devance même le maire PS, Jean-Marie Bockel. Dans le canton de Rouffach, quatre candidats passent la barre des 10 % et annoncent leur maintien. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, qui militait contre un projet routier, est éliminé à Hirsingue; une triangulaire à droite devrait permettre au sortant de retrouver son siège.

CONSEIL SORTANT : 3 PS; 1 app. PS; 1 div. g.; 6 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 3 UDF; 5 RPR; 10 div. d.; 1 div. (prés. : Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d., m. de Sausheim).

Cernay

I., 22 555; A., 44,17 %; E., 12 081

Charles Wilhelm, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 4 167; Jean-Marie Schneider, PC, 2 824; Jean-Marie Maurer, PS, 1 979; Cécile Weinstoerffer, div. d., 1 481; Jacques Muller, Verts, 955; Jean-Marie Schneider, FN, 675. *BALL.*

Colmar-Nord

I., 14 067; A., 47,84 %; E., 6 872

Brigitte Klinkert, UDF-CDS, 1 501; Jean-Jacques Weiss, RPR, c.m., 1 149; Jean-Paul Sissler, div. d., 1 036; René Becker, FN, c.r., 940; Eric Pimmel, PS, c.m., 770; Bernard Wemaere, div. g., 695; Guy Waehren, Verts, c.m., 662; Guy Buecher, PC, 119. *BALL.*

Jean-Paul Fuchs, c.s., UDF-CDS, d., n.s.r.p.

Colmar-Sud

I., 24 342; A., 47,09 %; E., 12 136

Roland Wagner, RPR, 3 121; André Bianchi, c.s., UDF, 3 024; Marie-Antoinette Ferré, PS, 1 637; Raymond Perego, FN, 1 594; Michel Zurbach, Verts, c.m., 1 421; René Frieh, div., 1 055; Régine Mariage, PC, 284. *BALL.*

Ferrette

I., 9 195; A., 31,53 %; E., 6 000

Pierre Brand, c.s., UDF-CDS, 4 393 (73,21 %). *RÉÉLU.*

Hirsingue

I., 9 907; A., 25,74 %; E., 7 077

Francis Demuth, c.s., div. d., 3 103; Christian Zimmermann, div. d., 1 360; Maxime Koeberlé, div. d., 1 146; Antoine Waechter, Verts, c.r., c.m. de Mulhouse, 833; Roland Thévenot, FN, 301; Martin Hell, rég., 268; Philippe Guillaume, PC, 66. *BALL.*

Illzach

I., 22 026; A., 41,42 %; E., 12 381

Jean-Jacques Weber, c.s., UDF-CDS, d., prés. c.g., 6 926 (55,94 %). *RÉÉLU.*

Lapoutroie

I., 6 552; A., 24,54 %; E., 4 812

Jean Schuster, div. d., 2 118; Fernand Pierré, RPR, 987; Philippe Girardin, Verts, 673; Claude Didierjean, c.s., UDF, 620; Brigitte Roland, PS, 152; Hervé Dick, FN, 148; Denis Minoux, PC, 114. *BALL.*

Mulhouse-Est

I., 16 020; A., 49,97 %; E., 7 686

Marc Schittly, c.s., RPR, c.m., 3 245; Michel Thévenot, FN, c.r., c.m., 1 713; Denis Rambaud, PS, 1 647; Franck Luginbuhl, Verts, 661; Jean-Marie Vigouret, MDC, 211; Marcel Rich, PC, 209. *BALL.*

Mulhouse-Nord

I., 15 654; A., 43,67 %; E., 8 488

Gérard Freulet, FN, c.r., c.m., 3 132; Jean-Marie Bockel, PS, m., 2 952; Christiane Sejai-Eckert, UDF, 1 605; Elisabeth Marie, SEGA, 589; Eric Morel, PC, 210. *BALL.*

Jean Grimont, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Mulhouse-Ouest

I., 12 151; A., 45,63 %; E., 6 315

Pierre Freyburger, c.s., PS, 2 199; Christian Munch, FN, c.m., 1 570; François Tisserant, UDF-PR, 883; Philippe Fady, RPR, c.m., 811; Andrée Hassler, Verts, c.m., 467; Joseph Ringwald, div. d., 239; Christophe Pouységur, PC, 146. *BALL.*

Mulhouse-Sud

I., 24 147; A., 46,03 %; E., 12 417

Francis Flury, UDF-CDS, 4 189; Jean-Paul Wurth, c.s., PS, 3 276; Daniel Schoepfer, FN, c.m., 2 269; Paul-André Striffler, Verts, 1 072; Ernest Jenner, div. d., 886; Daniel Lander, MDC, c.m., 418; Toussaint Taverny, PC, 307. *BALL.*

Neuf-Brisach

I., 8 958; A., 27,59 %; E., 6 277

Gilbert Meyer, c.s., RPR, d., c.m. de Colmar, 4 319 (68,80 %). *RÉÉLU.*

Ribeauvillé

I., 9 314; A., 38,71 %; E., 5 485

Bernard Chasseuil, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 2 366; Pierre Schmitt, Verts, c.m., 1 777; Charles Umbdenstock, RPR, 893; Frédéric Fréchard, FN, 449. *BALL.*

Rouffach

I., 8 019; A., 28,08 %; E., 5 570

Jean-Paul Diringer, UDF, 1 681; Marcel Diebolt, c.s., div. d., 1 286;

Présentation des résultats

Les résultats des élections cantonales sont publiés par ordre alphabétique des régions – à l'exception de l'Ile-de-France placée en tête –, et, à l'intérieur de chacune d'elles, par ordre alphabétique des départements.

Le nom des départements est suivi du nombre des sièges à pourvoir. Après la mention + figure entre crochets le nombre de cantons n'appartenant pas à la série renouvelable, qui sont vacants du fait de la démission, du décès ou de l'annulation de l'élection de leurs titulaires. Pour la liste, ces cantons sont précédés d'un ■, A Mayotte, les cantons récemment créés sont précédés d'un ●.

Figurent ensuite la composition du conseil général sortant, puis les résultats canton par canton dans l'ordre alphabétique.

Abréviations et sigles

ADS : Alternative pour la démocratie et le socialisme (ex-PC).

ANC : Accolta naziunale corsa (nationalistes corses).

AP Alliance populaire (Jean-François Touzé) (extrême droite).

AREV : Alternative rouge et verte (PSU + Nouvelle gauche) (extrême gauche).

aut. : autonomiste.

CNI : Centre national des indépendants (divers droite).

CPNT : Chasse, pêche, nature et tradition (divers).

div. : divers (inclassables, ni de droite, ni de gauche).

div. d. : divers droite.

div. g. : divers gauche.

écol. : écologiste.

ext. d. : extrême droite.

ext. g. : extrême gauche.

FN : Front national.

France Plus : France Plus (divers).

GE : Génération Ecologie.

ind. : indépendantiste.

LCR : Ligue communiste révolutionnaire (A gauche vraiment – Alain Krivine).

LO : Lutte ouvrière (Arlette Laguiller).

MD : Mouvement des démocrates (Michel Jobert) (divers).

MDC : Mouvement des citoyens (Jean-Pierre Chevènement).

MDR : Mouvement des réformateurs (Jean-Pierre Soisson).

MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses).

MPM : Mouvement populaire mahorais (divers droite).

MRG : Mouvement des radicaux de gauche.

Nat. nationaliste.

NE : Nouveaux écologistes (Défense des animaux – Bernard Manovelli).

NS : Nouvelle solidarité (ex-Parti ouvrier européen).

PC : Parti communiste.

PCG : Parti communiste de Guadeloupe.

PCM : Parti communiste de Martinique.

PCR : Parti communiste réunionnais.

PLN : Parti de la loi naturelle (divers).

PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC).

PPM : Parti progressiste martiniquais.

PS : Parti socialiste.

PSG : Parti socialiste guyanais.

PT : Parti des travailleurs (Pierre Boussel-Lambert).

rég. : régionaliste.

RLB : Ras-le-bol (divers).

RPR : Rassemblement pour la République.

SEGA : Solidarité écologie gauche alternative.

UDB : Union démocratique bretonne.

UDF : Union pour la démocratie française.

UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.

UDF-P et R : Clubs perspectives et réalités.

UDF-PR : Parti républicain.

UDF-PSD : Parti social-démocrate.

UDF-rad. : Parti radical.

UDI : Union des indépendants (Jeannou Lacaze) (divers droite).

UED : Union Ecologie-démocratie (François Donzel, ex-GE).

UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe (indépendantistes).

Verts : Verts.

– La mention « app. » signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

– La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus ou qui s'en sont mis « en congé ».

– La mention « sout. » signale les candidats qui, sans appartenir à un parti, bénéficient de son soutien.

∴

d. : député.

sén. : sénateur.

prés. c. r. : président du conseil régional.

c. r. : conseiller régional.

prés. c. g. : président du conseil général.

m. : maire.

adj. m. : adjoint au maire.

c. m. : conseiller municipal.

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Jean-Pierre Toucas, RPR, m., 1 116; Hubert Ott, div. g., 931; André Stoerkler, FN, 263; Jean-Marie Haenn, PC, 226; Jean-Jacques Paris, rég., 67. *BALL.*

Soultz-Haut-Rhin

I., 13 600; A., 40,38 %; E., 7 504

Thomas Birgaentzlé, c.s., UDF-CDS, m., 2 924; Etienne Bannwarth, div. g., 1 727; Maurice Derler, PS, 1 291; François Herzog, FN, 1 006; José Sanjuan, rég., 365; Bernard Lechleiter, PC, 191. *BALL.*

Thann

I., 13 504; A., 38,21 %; E., 7 978

Roland Ortlieb, c.s., div. d., c.m., 3 174; Michel Habib, PS, 2 885; André Melé, FN, 1 094; Pierre Fuchs, div. d., 459; Joseph Simeoni, PC, 366. *BALL.*

Wittenheim

I., 30 170; A., 43,35 %; E., 16 301

Joseph Spiegel, c.s., PS, c.r., 6 149; Francis Hillmeyer, UDF-CDS, 3 692; Pascal Tresch, FN, 2 901; Gilbert Beckert, RPR, 1 365; Maurice Haffner, PC, 1 019; Philippe Duffau, ADS, 654; Roland Bader, div. d., 521. *BALL.*

AQUITAINE

DORDOGNE (24)

La forte participation profite essentiellement à la gauche, qui peut gagner Mussidan, Champagnac-de-Belair, Saint-Pardoux-la-Rivière, et reprendre ainsi le conseil général perdu en 1992. Pour conserver sa majorité, la droite devra impérativement conquérir Neuvic et Thiviers, où les sortants socialistes, même en perte de vitesse, peuvent encore espérer renverser la vapeur.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 17 PS; 2 MRG; 1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 5 UDF; 12 RPR; 1 app. RPR; 3 div. d.; 1 div. (prés. : Gérard Fayolle, RPR, m. du Bugue).

Belvès

I., 3 301; A., 21,96 %; E., 2 500

Claudine Le Barbier, div. d., c.m., 771; René Barde, c.s., UDF-PR, c.m., 731; Jean-Luc Pasquet, PS, c.m., 413; Gilbert Rougier, div. d., 277; Kléber Ferret, PC, 252; Gérard de Lesquen du Plessis, FN, 56. *BALL.*

Carlux

I., 3 702; A., 28,17 %; E., 2 527

Maurice Léonard, c.s., PC, 1 056; Jean Artus, div. d., 825; Chantal Merchadou, GE, c.r., 293; Jean-François Sergent, PS, 271; René Verjus, FN, 82. *BALL.*

Champagnac-de-Belair

I., 2 562; A., 20,96 %; E., 1 856

Patrick Pecaud, PS, 749; Jean-Claude Souquet, div. d., 686; Maurice Lamaud, PC, 343; Denis Dubos, FN, 78. *BALL.*

Gérard Vignaud, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

Domme

I., 5 125; A., 20,85 %; E., 3 922

Germinal Peiro, c.s., PS, 2 093 (53,36 %). *RÉÉLU.*

Excideuil

I., 4 672; A., 21,55 %; E., 3 484

Henri Faure, c.s., PC, 1 014; Claude Bossavy, div. d., adj. m., 981; Arnaud Le Guay, MDC, 845; Paul Clergerie, div. d., adj. m., 521; Paul Bonneau, FN, 123. *BALL.*

Eymet

I., 3 389; A., 18,50 %; E., 2 672

Jean-Michel Magnac, div. d., 988; Jean Ossard, c.s., PS, c.m., 782; Jean Lacotte, PC, 498; Elie Marty, UDF-PR, 336; Patrice de Crissey, FN, 68. *BALL.*

Issigeac

I., 3 227; A., 21,87 %; E., 2 422

Adhémar Du Repaire, RPR, 803; Jean-Marie Bos, MDC, m., 663; René Barou, c.s., RPR diss., 533; Denis Fradet, PC, 196; Sabine Robert, Verts, 127; François-Henri Saux, FN, 100. *BALL.*

Mareuil

I., 3 048; A., 21,75 %; E., 2 287

Raymond Roland, c.s., div. d., m., 749; Yves Bernard, CNI, c.m., 681; Jean-Marc Brejassou, PS, 547; Francis Irtan, PC, 187; Alain de Ruffray, FN, 123. *BALL.*

Monpazier

I., 1 807; A., 14,11 %; E., 1 512

Marc Mattera, c.s., div. d., 794 (52,51 %). *RÉÉLU.*

Mussidan

I., 7 486; A., 25,83 %; E., 5 299

Gérard-Jean Chevalier, c.s., CNI, m., 2 118; Roland Laurière, PS, c.m., 2 112; Jean-Paul Lachaux, PC, 873; Annonciade Riviere, FN, 196. *BALL.*

Neuvic

I., 5 638; A., 19,08 %; E., 4 342

François Roussel, RPR, d., m., 2 013; Christian Defarge, c.s., PS, c.r., 1 597; Alain Auxerre, PC, 598; Cécile Senejoux, FN, 134. *BALL.*

Périgueux-Centre

I., 12 161; A., 41,80 %; E., 6 574

Paulette Labatut, c.s., RPR, adj. m., 3 482 (52,96 %). *RÉÉLUE.*

Ribérac

I., 6 490; A., 22,43 %; E., 4 728

Bernard Cazeau, c.s., PS, c.r., m., 2 333; Marcel Janaillac, div. d., 1 789; Gabrielle Debonnière, PC, 444; Abel Duez, FN, 162. *BALL.*

Saint-Astier

I., 12 458; A., 27,29 %; E., 8 521

Dominique Bastier, div. d., c.m., 2 462; Jacques Monmarson, div. g., m., 2 325; Francis Chanraud, c.s., PS, 1 562; Jean Siossac, PC, 1 369; Michel Berger, div. d., 412; Jacques Ricard, FN, 391. *BALL.*

Saint-Aulaye

I., 5 513; A., 27,57 %; E., 3 649

Pierre Laviale, c.s., UDF-rad., c.r., m., 2 176 (59,63 %). *RÉÉLU.*

Saint-Cyprien

I., 5 312; A., 27,07 %; E., 3 669

Pierre Merlhiot, c.s., PS, 1 247; Jean-Claude de Royère, div. d., 1 197; Jean-Paul Mouillac, PC, 784; Kléber Viale, div. d., 288; Yves Graff, FN, 153. *BALL.*

Saint-Pardoux-la-Rivière

I., 4 268; A., 19,37 %; E., 3 313

Jean-Marie Guillout, c.s., RPR, m., 1 117; Henri Brives, PS, c.m., 899; Georges Millet-Lacombe, MRG, 721; Daniel Chabot, PC, 533; Jean-Robert Delorme, FN, 43. *BALL.*

Saint-Pierre-de-Chignac

I., 12 431; A., 25,62 %; E., 8 751

Jacques Auzou, PC, 3 068; André Reynet, RPR, m., 2 921; Michel Moyrand, PS, 1 943; Jean Favreau, Verts, 491; Maurice Villate, FN, 328. *BALL.*

Alexis Félix, c.s., PS, n.s.r.p.

Sainte-Alvère

I., 2 052; A., 20,66 %; E., 1 555

Philippe Ducène, c.s., RPR, m., 977 (62,82 %). *RÉÉLU.*

Terrasson-la-Villedieu

I., 9 935; A., 26,62 %; E., 6 880

Jean-Paul Gardet, c.s., RPR, 2 982; Edgard Bardagué, PC, c.m., 1 797; Edmond Delpy, PS, 1 639; Claudine Beaufume, FN, 380; Mohand Bedjgueial, div., 82. *BALL.*

Thenon

I., 3 525; A., 19,03 %; E., 2 730

Dominique Bousquet, c.s., RPR, m., 1 666 (61,02 %). *RÉÉLU.*

Thiviers

I., 6 245; A., 22,46 %; E., 4 546

Roger Jaccou, div. d., m., 1 906; Jean-Louis Bouchillou, c.s., PS, c.m., 1 320; René Chassagne, PC, 1 073; Colette Berge, FN, 247. *BALL.*

Vélines

I., 7 085; A., 27,25 %; E., 4 745

Didier Lourec, c.s., RPR, 2 051; Serge Fourcaud, PS, 1 296; Jean-Bernard Tauziac, PC, 497; Michel Kerjan, MDC, 442; René Boyer, FN, 317; François Pontalier, rég., 100; Marcel Roux, AP, 42. *BALL.*

Villamblard

I., 4 033; A., 21,29 %; E., 3 041

Jean Fourloubey, c.s., PS, m., 1 247; Bernard Faubournet de Montferrand, RPR, 1 015; Claude Fedou, PC, 511; Richard Marsaud, UDF-PR, 135; Robert Baconnet, FN, 133. *BALL.*

GIRONDE (32)

Alors que la droite dispose en sièges de la majorité depuis octobre 1993, le président socialiste sortant, Philippe Madrelle, qui s'est maintenu à son poste, comme la loi le permet, pour mieux préparer ces élections, peut s'estimer satisfait de la résistance de la gauche et des résultats de la droite à Bordeaux. Elus ou réélus dès le premier tour dans le fief de Jacques Chaban-Delmas (RPR) en 1988, les candidats RPR et UDF, parmi lesquels Hugues Martin (RPR), chef de file de la droite départementale, sont en ballottage.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 28 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 4 UDF; 17 RPR; 5 CNI (prés. : Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Carbon-Blanc).

Saint-Médard-en-Jalles

I., 29 194; A., 41,18 %; E., 16 484

Serge Lamaison, c.s., PS, m., 7 341; Jean Faure, RPR, 4 608; Alfred Pareja, FN, 1 258; Line Péron, PC, adj. m., 1 013; Olivier Riquet, écol., 974; Bernard Brustis, div. d., 732; André Facq, div., 558. *BALL.*

Bazas

I., 6 467; A., 27,21 %; E., 4 507

Jean Darremont, c.s., UDF-PR, 2 710 (60,12 %). *RÉÉLU.*

Blanquefort

I., 29 351; A., 43,94 %; E., 15 768

Pierre Brana, c.s., PS, 5 979; Jean-Pierre Delhomme, div. d., m., 5 148; Pierre Bataille, FN, 1 284; Gilbert Baron, div. d., 1 262; Jean-Claude Conte, PC, 1 138; Jean-Luc Gasnier, Verts, 957. *BALL.*

Blaye

I., 9 225; A., 29,95 %; E., 6 127

Bernard Madrelle, c.s., PS, m., 2 845; Xavier Carreau, UDF-PR, c.m., 2 246; Denis Baldès, PC, 373; Madeleine Crouville, FN, 347; Henri Fernandez, ext. g., 316. *BALL.*

Bordeaux-1

I., 10 596; A., 51,37 %; E., 4 992

Ghyslaine Bœuf, c.s., PS, 2 291; Jean-Charles Paris, UDF-CDS, c.m., 1 124; Vincent Maurin, PC, 791; Jacques Colombier, FN, c.r., c.m., 645; Lysiane Lesobre, div., 141. *BALL.*

Bordeaux-3

I., 17 662; A., 53,01 %; E., 8 072

Hugues Martin, c.s., RPR, adj. m., 3 282; Gilles Savary, PS, 1 783; Denis Teisseire, div. d., 1 672; Jean-Louis Bernard, FN, 700; Geneviève Andrueza, Verts, c.r., 380; Michèle Perez, PC, 255. *BALL.*

Bordeaux-4

I., 15 260; A., 54,38 %; E., 6 734

Stéphan Delaux, c.s., RPR, 2 650; Marion Paoletti, PS, 1 540; Jean-Philippe Lavalette, FN, 678; Philippe Nivet, div. d., 554; Luc Lapère, GE, 503; Claude Mellier, PC, c.m., 454; Hervé Berbille, MDC, 355. *BALL.*

Bordeaux-5

I., 10 707; A., 53,88 %; E., 4 770

Henri Pons, c.s., RPR, c.m., 2 114; Etienne Parin, PS, c.m., 1 428; Philippe Baconnet, FN, 534; Michel Duchêne, Verts, adj. m., 376; Joël Girard, PC, 318. *BALL.*

Bordeaux-7

I., 7 309; A., 45,87 %; E., 3 812

Daniel Jault, c.s., PS, c.m., 1 525; Patrick Dauguet, RPR, c.m., 1 103; Pierre Sirgue, FN, c.m., 572; Marie-Françoise Cantet-Gomez, PC, 420; Franck Poitou, Verts, 192. *BALL.*

Le Bouscat

I., 20 636; A., 45,52 %; E., 10 863

Dominique Vincent, c.s., RPR, 4 736; Alain Anziani, PS, 3 225; Marcel Piacentini, FN, 982; Joëlle Bouyssière, PC, c.m., 927; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 606; André Andrès, div. g., 387. *BALL.*

Castillon-la-Bataille

I., 7 390; A., 31,63 %; E., 4 855

Daniel Thibeau, c.s., RPR, 2 096; Guy Marty, PS, 1 958; Joël Dominique, PC, 353; Michel Blanchard, FN, 311; Jean-Hervé Le Bars, Verts, c.r., 137. *BALL.*

Coutras

I., 13 721; A., 32,32 %; E., 8 948

Jean-Louis Boscq, RPR, m., 3 818; Pierre Barrau, PS, 3 366; Sophie Mojica, PC, 559; Armel Morlet, FN, 443; Bertrand de Garnier des Garets, div. d., 432; Marie-Thérèse Roberti, écol., 330. *BALL.*

Jean-Elien Jambon, c.s., PS, n.s.r.p.

Créon

I., 25 249; A., 41,01 %; E., 14 329

Guy Trupin, c.s., PS, c.r., 5 470; Annie Garrissou, RPR, 5 424; André Lafon, PC, 1 202; Charles Benoit, FN, 1 135; Robert Vialletel, Verts, 887; Hervé Fleuranceau, AP, 211. *BALL.*

Fronsac

I., 9 705; A., 38,35 %; E., 5 698

Michel Frouin, c.s., PS, 2 787; Olivier Madelrieux, UDF-PR, 1 770; Patrice Taba, FN, 482; Patrick Aubisse, PC, 403; Dominique Techer, Verts, 256. *BALL.*

Gradignan

I., 28 725; A., 43,15 %; E., 15 773

Pierre Ducout, c.s., PS, d., 8 609 (54,58 %). *RÉÉLU.*

Grignols

I., 2 161; A., 17,72 %; E., 1 720

Pierre Espagnet, c.s., RPR, 710; Yvon Le Yondre, PS, 644; Paul Prouteau, PC, 168; Jacques Bonvalet, MRG, 131; François de Badereau, FN, 67. *BALL.*

Langon

I., 10 269; A., 24,74 %; E., 7 462

Charles Vérité, c.s., PS, c.r., m., 2 599; Pierre Augey, PC, c.r., 2 356; Alain Pourrat, UDF-PR, c.m., 1 872; Alain de Peretti, FN, 554; Anne-Marie Tessonnaud, rég., 81. *BALL.*

Lesparre-Médoc

I., 11 066; A., 36,84 %; E., 6 720

Bernard Prévot, c.s., PS, m., 3 036; Jean Henry, UDF-PR, 2 258; Jean-Pierre Lafittau, div. d., 623; Yves Bordes, FN, 430; Jean-Michel Vuillemain, PC, 373. *BALL.*

Lormont

I., 16 220; A., 39,71 %; E., 9 351

Jean-Denis Touzeau, c.s., PS, adj. m., 4 654; Christian Ducourau, RPR, 1 618; Jean-Claude Feugas, PC, c.m., 1 247; François Alla, FN, 1 224; Jean-Louis Walbron, Verts, 383; Yves Rauzier, rég., 225. *BALL.*

Lussac

I., 5 707; A., 32,20 %; E., 3 648

Jean Trocard, c.s., UDF-PR, 2 174 (59,59 %). *RÉÉLU.*

Mérignac-1

I., 20 350; A., 44,32 %; E., 10 915

Bernard Garandeau, c.s., PS, adj. m., 5 190; Jean-Pierre Arnaud, UDF-CDS, 2 996; François-Régis Taveau, FN, 1 026; Bernard Proudhom, PC, adj. m., 777; Gérard Chausset, Verts, 561; Marc Coper, div. d., 365. *BALL.*

Pellegrue

I., 2 169; A., 21,85 %; E., 1 613

Guy Riffaud, c.s., RPR, 918 (56,91 %). *RÉÉLU.*

Pessac-2

I., 16 358; A., 43,31 %; E., 8 996

Alain Rousset, c.s., PS, m., 5 101 (56,70 %). *RÉÉLU.*

Podensac

I., 11 384; A., 32,15 %; E., 7 365

Philippe Dubourg, c.s., RPR, d., 3 804 (51,64 %). *RÉÉLU.*

La Réole

I., 9 207; A., 31,99 %; E., 5 983

Jean Pauly, c.s., PC, 2 506; Joël Trouillot, UDF-PR, c.m., 1 926; Josiane Marrasse, PS, 1 001; Michel Reydi-Delacroix, FN, 307; Marie de Veyrines, Verts, 243. *BALL.*

Saint-André-de-Cubzac

I., 10 859; A., 35,05 %; E., 6 671

Jacques Maugein, c.s., PS, m., 3 131; Michel Sacal, RPR, c.m., 2 098; Alain Michaux, PC, c.m., 581; Didier Fontaine, FN, 488; Bernard Vallade, div., 285; Frédéric Richou, AP, 88. *BALL.*

Saint-Savin

I., 11 517; A., 32,58 %; E., 7 368

Alain Renard, c.s., PS, c.m., 3 586; Dominique Pionat, RPR, 2 521; Willie Valleix, FN, 503; Marc Gassiès, PC, 448; Antoine Charruey, div. d., 310. *BALL.*

Saint-Vivien-de-Médoc

I., 6 998; A., 32,16 %; E., 4 568

Xavier-François Pintat, c.s., UDF-PR, d., 2 508 (54,90 %). *RÉÉLU.*

Sainte-Foy-la-Grande

I., 8 837; A., 33,49 %; E., 5 486

Jean-Pierre Chalard, RPR, 2 270; Michel Maumont, c.s., PS, m., 2 147; Patrick Fourgeaud, PC, 556; Jean-Paul Courret, FN, 513. *BALL.*

Targon

I., 4 305; A., 31,49 %; E., 2 834

Henri Deloubis, c.s., CNI, 1 118; Alain Leveau, PS, 1 003; Jean-Marie Duthil, PC, 276; Claude Belliard, div. g., 248; Daniel Ansel, FN, 189. *BALL.*

La Teste

I., 26 996; A., 41,90 %; E., 14 985

René Serrano, c.s., PS, c.m., 5 638; Marie-Hélène des Esgaulx de Noïet, RPR, 5 280; Claude Hantz, FN, 1 361; Roger Romero, PC, c.m., 921; Michel Joseph, UDF-rad., 898; Michel Daverat, Verts, 818; Jean Loustalot, div., 69. *BALL.*

Villenave-d'Ornon

I., 16 831; A., 45,15 %; E., 8 624

Silvère Dutil, c.s., PS, c.m., 2 258; Patrick Pujol, UDF, 2 237; François Bidou, PC, adj. m., 1 468; Patrick Nougués, Verts, 1 064; Philippe Estrade, div. d., c.m., 871; Pierre Loustaunau, FN, 726. *BALL.*

LANDES (15)

Avec six élus dès le premier tour contre un seul pour la droite, le Parti socialiste réalise un premier tour honorable, à l'instar d'Henri Emmanuelli, président du conseil général, qui ne pâtit pas de son changement de canton. Huit sièges sont en ballottage. Dans le canton de Parentis, la droite, majoritaire, est divisée entre trois candidats au coude à coude. Les socialistes peuvent perdre Soustons.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 16 PS; 1 MRG; 3 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 1 UDF; 4 RPR; 1 div. d. (prés. : Henri Emmanuelli, PS, d., a. min., a. prés. de l'Assemblée nationale).

Aire-sur-l'Adour

I., 7 283; A., 26,41 %; E., 5 134

Robert Cabe, c.s., PS, m., 2 425; Louis Couture, UDF-rad., c.m., 2 078; Christian Duprat, PC, c.m., 224; Jacques Papon, GE, c.m., 211; Hélène Rochefort, FN, 196. *BALL.*

Dax-Sud

I., 19 572; A., 43,08 %; E., 10 555

Alain Saillefranque, RPR, adj. m., 4 303; Gabriel Bellocq, PS, c.m., 3 670; Nathalie Roy, FN, 803; Patrick Pinaud, PC, c.m., 660; Bernard Lauga, Verts, 576; Jacques Bourguignon, div. g., 538; Jean-Marc Carité, div. g., 5. *BALL.*

Yves Goussebaire-Dupin, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Grenade-sur-l'Adour

I., 5 115; A., 25,27 %; E., 3 654

Pierre Dufourcq, c.s., UDF-rad., m., 2 005 (54,87 %). *RÉÉLU.*

Montfort-en-Chalosse

I., 7 202; A., 28,32 %; E., 4 936

Guy Gaujacq, c.s., PS, 1 840; Alain Rivière, div. d., c.m., 1 631; Yves Labadie, PC, 823; Marc Duclos, UDF, 453; Henri Navarro, FN, 189. *BALL.*

Mugron

I., 4 407; A., 21,73 %; E., 3 295

Henri Emmanuelli, c.s. du cantonde Tartas-Ouest, PS, d., prés. c.g., 1 927 (58,48 %). *RÉÉLU.*

Francis Daugoumau, c.s., PS, n.s.r.p.

Parentis-en-Born

I., 13 655; A., 34,71 %; E., 8 613

Paul Grimberg, PS, m., 2 332; Guy Ducournau, div. d., 1 496; Pierre Junca, UDF-CDS, 1 486; Alain Dudon, RPR, 1 464; Jean Meyer, div. d., 661; Pierre Dupuch, FN, 488; Jean-Michel Picot, PC, c.m., 433; Hervé Georges, Verts, 253. *BALL.*

Roger Ducom, c.s., RPR, est décédé.

Pouillon

I., 7 380; A., 26,99 %; E., 5 161

Franck Marcadé, c.s., PC, 2 065; Jean Lalanne, PS, 1 642; Marcel Dusseing, div. d., 1 287; Michèle Bernard, FN, 167. *BALL.*

Roquefort

I., 5 765; A., 28,60 %; E., 3 779

Jean-Marc Boine, c.s., PS, 2 521 (66,71 %). *RÉÉLU.*

Sabres

I., 4 383; A., 30,93 %; E., 2 865

Jean Salinas, c.s., PS, m., 1 587 (55,39 %). *RÉÉLU.*

Saint-Martin-de-Seignanx

I., 14 164; A., 33,73 %; E., 9 033

Pierrette Fontenas, c.s., PC, 3 047; Pierre Dupouy, RPR, 2 591; André Joie, PS, 2 585; Marie-Claire Dupouy, GE, 472; Josiane de Rozario, FN, 338. *BALL.*

Saint-Sever

I., 7 066; A., 22,00 %; E., 5 284

Jean-Claude Brethes, c.s., PS, m., 3 077 (58,23 %). *RÉÉLU.*

Sore

I., 1 440; A., 19,86 %; E., 1 123

Jean-Robert Lauga, c.s., div. d., 504; Jean-Marie Boudey, div. g., 450; André Rablade, PC, 129; Arnaud Balenceu, FN, 40. *BALL.*

Soustons

I., 14 718; A., 34,90 %; E., 9 121

Jean-Yves Montus, c.s., PS, m., 3 450; Louis Caulonque, RPR, 2 336; Pierre Dussain, UDF, 2 032; Pierre Lalague, PC, adj. m., 769; France Prenat, FN, 534. *BALL.*

Tartas-Ouest

I., 7 028; A., 25,38 %; E., 4 948

Bernard Subsol, PS, 2 744 (55,45 %). *ÉLU.*

Pascal Quantin, div. d., 1 358; Aubert Darrieutort, PC, 621; Marlène Lecuyer, FN, 225.

Henri Emmanuelli, c.s., PS, d., prés. c.g., se représente dans le canton de Mugron.

Villeneuve-de-Marsan

I., 4 336; A., 24,86 %; E., 3 092

Jacques Dutin, c.s., PS, m., 1 753 (56,69 %). *RÉÉLU.*

LOT-ET-GARONNE (20)

Président du conseil général, réélu à quatre reprises au premier tour depuis 1967, Jean François-Poncet (UDF) est en ballottage à Laplume, où le PS améliore très nettement son score et où Anne Carpentier, directrice du satirique *la Feuille*, recueille 13,07 % des voix. La majorité départementale RPR-UDF est bonne position dans les autres cantons. Gérard Gouzes, maire de Marmande, ancien député socialiste, est en ballottage favorable à Marmande-Ouest.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 6 PS; 1 div. g.; 6 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 16 UDF; 6 RPR; 1 CNI; 1 div. (prés. : Jean François-Poncet, UDF, sén.).

Agen-Centre

I., 9 005; A., 42,37 %; E., 4 894

Philippe Lacaze, c.s., RPR, c.m., 1 758; Lucette Lousteau, PS, 1 182; Eddy Marsan, FN, c.r., 639; Jean-Claude Tissot, RPR diss., 514; Alain Fourgeaud, PC, c.m., 363; Pierre Dausse, Verts, 278; Alain Peudupin, div., 160. *BALL.*

Agen-Nord

I., 9 342; A., 41,10 %; E., 5 159

Jacques Aulong, c.s., RPR, 1 696; Fred Pojurowski, PS, 1 479; Daniel Soulignac, div. d., c.m., 573; Jean-Marie Barel, FN, 506; Alain Juste, Verts, 452; Jacques Meillier, PC, 370; Gérard Lamiotte, AP, 83. *BALL.*

Astaffort

I., 5 538; A., 29,34 %; E., 3 723

Danielle Esteban, PS, adj. m., 853; Jean Drapé, RPR, 543; Hubert Parmentelot, UDF-CDS, adj. m., 530; Fernand Carrière, div. d., 477; Jean-Jacques Magné, div. d., 432; Hubert Delpech, GE, c.r., m., 359; Jacques Warnke, FN, 243; Christiane Budaï, PC, 143; Jean-Jacques Tuffery, div., 143. *BALL.*

Georges Sagazan, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Casteljaloux

I., 5 078; A., 24,85 %; E., 3 675

André Combes, c.s., RPR, c.m., 1 324; Jacques Dulin, PS, c.m., 815; Alain Cames, PC, 763; Bruno Galichon, div., 495; Marc Nègre, PS diss., 186; Gérard Chapus, FN, 92. *BALL.*

Castelmoron-sur-Lot

I., 2 739; A., 25,52 %; E., 1 947

Bernard Genestou, c.s., UDF, m., 1 312 (67,38 %). *RÉÉLU.*

Castillonnès

I., 2 623; A., 21,76 %; E., 1 972

Jacques Yvinec, c.s., UDF, m., 879; Pierre Sicaud, div. d., c.m., 397; Pierre Uteau, PS, 323; Jean-Michel Goux, PC, 151; Gérard Hibrand, div., 116; Catherine Martin, FN, 106. *BALL.*

Francescas

I., 2 090; A., 25,31 %; E., 1 425

Raymond Soucaret, c.s., UDF-rad., sén., m., 887 (62,24 %). *RÉÉLU.*

Laplume

I., 6 275; A., 32,79 %; E., 3 995

Jean François-Poncet, c.s., UDF, sén., prés. c.g., 1 612; Alain Veyret, PS, 963; Anne Carpentier, div., 522; Henri Genin, FN, 382; Marcel Barbiero, PC, 318; Jacques Le Hétet, Verts, 198. *BALL.*

Lauzun

I., 7 366; A., 29,50 %; E., 4 808

Pierre Périé, c.s., UDF, 2 382; Pierre Costes, PS, 1 558; Claude Giret, PC, 528; Michel Rougier, FN, 340. *BALL.*

Lavardac

I., 6 299; A., 29,08 %; E., 4 187

André Touron, c.s., UDF-PR, m., 1 786; Michel Bordignon, PS, 1 239; Claude Vaccari, PC, 684; Richard Sanchis, FN, 478. *BALL.*

Marmande-Ouest

I., 9 622; A., 33,41 %; E., 6 066

Gérard Gouzes, PS, m., 2 058; Daniel Benquet, UDF-CDS, 2 003; Pierre Lapoire, PC, 1 050; Guy Bertrand, FN, 423; Philippe Boisson, Verts, 317; Dominique Tachoires, RPR diss., c.m., 215. *BALL.*

Maurice Cazassus, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Le Mas-d'Agenais

I., 4 232; A., 24,92 %; E., 2 998

Jean-Louis Confolent, c.s., UDF, c.m., 1 613 (53,80 %). *RÉÉLU.*

Monclar

I., 2 957; A., 32,29 %; E., 1 916

François de Richemont, c.s., UDF, 1 122 (58,55 %). *RÉÉLU.*

Nérac

I., 6 907; A., 28,88 %; E., 4 557

Jean-Louis Brunet, c.s., UDF, m., 2 021; Hubert Delpont, PC, c.m., 1 032; Jacques Vital, PS, c.m., 1 022; Jacques Ravanello, FN, 482. *BALL.*

Penne-d'Agenais

I., 5 647; A., 32,10 %; E., 3 713

René Lalbat, c.s., UDF, 2 011 (54,16 %). *RÉÉLU.*

Port-Sainte-Marie

I., 6 102; A., 31,41 %; E., 3 880

Claude Boyer, c.s., UDF, adj. m., 1 554; Pierre Espiau, PS, 762; Michel Cadays, PC, 566; Emile Monserrat, FN, 402; Jean-Marie Bougier, RPR diss., 399; Jules Michelot, div. g., 197. *BALL.*

Puymirol

I., 4 211; A., 30,77 %; E., 2 782

Marc Bo[illegible], [illegible], 1 066; Michel Faure, c.s., RPR, m., 861; Joël [illegible], PS, [illegible]; Jean-Claude Pitiot, PC, 164; Bernard Péré, Verts, 159; Serge Bergagnini, FN, 155. *BALL.*

Seyches

I., 4 446; A., 28,76 %; E., 3 014

André Vidal, c.s., PS, 1 676 (55,60 %). *RÉÉLU.*

Tournon-d'Agenais

I., 5 174; A., 36,12 %; E., 3 108

Jacques Faux, c.s., PS, 941; Serge Bousquet-Cassagne, RPR, 806; René Rigal, div. d., c.m., 627; Anne Carpentier, div., 249; Monique Jouvin, PC, 210; Marius Carrier, FN, 186; Jacques Valadié, MDC, 89. *BALL.*

Villeréal

I., 2 884; A., 21,15 %; E., 2 102

Guy Berny, c.s., div. g., c.r., m., 1 001; Jean-Marc Chemin, div. d., 809; Jacques Ackermann, PC, 107; Jean Pirlot, FN, 63; Cyrille Freitas, MDC, 62; Pierre Berson, div. d., 60. *BALL.*

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

Michèle Alliot-Marie (RPR) et François Bayrou (UDF) l'emportent dans des cantons taillés sur mesure. Si le RPR apparaît, à première vue, comme le principal bénéficiaire de ce premier scrutin, l'UDF semble mieux placée pour le second tour. La progression du PS par rapport à 1993 ne bouleverse pas le rapport de forces avec la droite. En effet, le PS peut gagner Orthez, mais perdre Arudy, Mauléon et Hendaye.

CONSEIL SORTANT : 10 PS; 1 div. g.; 2 UDF-rad.; 7 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 6 UDF; 17 RPR ou app.; 1 CNI; 4 div. d.; 1 div. (prés. : François Bayrou, UDF-CDS, min. de l'éducation nationale, c. m. de Pau).

Accous

I., 2 813; A., 18,30 %; E., 2 253

Jean Lassalle, c.s., UDF-CDS, 1 088; Gérard Darsonville, div. g., 664; Gaston Larrenson, div. d., 375; Simon Salle, PC, 113; Jean-Marie Gaugin, FN, 13. *BALL.*

Anglet-Sud

I., 13 277; A., 45,29 %; E., 6 934

Michel Bonnet, c.s., UDF-CDS, m., 3 587 (51,73 %). *RÉÉLU.*

Arudy

I., 5 826; A., 25,28 %; E., 4 189

Pierre Bertrou-Canton, c.s., PS, 1 118; Francis Courouau, RPR, c.m., 1 040; Pierre Sierra, PC, adj. m., 777; Alain Sanz, div. d., 560; Jean-Etienne Beillard-Soucaze, UDF-rad., 396; Jean-Paul Versavaud, div. d., 200; André Lefebvre, FN, 98. *BALL.*

(Publicité)

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Biarritz-Est
I., 11 670 ; A., 50,10 % ; E., 5 324
Juliette Seguéla, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 301 ; Michel Gimon, PS, adj. m., 1 076 ; Jakes Abeberry, aut., adj. m., 610 ; Marie-Esther de Saint Loup, FN, 504 ; Jean-Marie Survielle, MRG, adj. m., 473 ; Yvette Gourdin, PC, 360. *BALL.*

Bidache
I., 3 385 ; A., 27,82 % ; E., 2 349
Jean-Jacques Lasserre, c.s., UDF-CDS, c.r., adj. m., 1 777 (75,64 %). *RÉÉLU.*

Billère
I., 8 322 ; A., 41,38 % ; E., 4 667
Jean Arriau, c.s., RPR, m., 2 332 ; René Majesté, PS, c.m., 1 600 ; Thierry Tournié, GE, 256 ; Alain Garret, PC, 242 ; Jean-Claude Gomez, FN, 237. *BALL.*

Espelette
I., 8 970 ; A., 37,93 % ; E., 5 338
Louis Génin, c.s., UDF-CDS, 3 406 (63,80 %). *RÉÉLU.*

Garlin
I., 2 941 ; A., 20,33 % ; E., 2 228
Henri Tonnet, c.s., UDF-CDS, 1 106 ; Georges Poublan, PS, 906 ; Claudine Bonhomme, PC, 150 ; Jean-Claude Jousseaume, FN, 66. *BALL.*

Hendaye
I., 17 729 ; A., 34,73 % ; E., 11 058
Daniel Poulou, UDF, 4 838 ; Raphaël Lassallette, c.s., PS, m., 4 002 ; Robert Arrambide, aut., 1 098 ; Marie-Carmen Ponce-Nazabal, PC, 689 ; Franz de Lenclos, FN, 431. *BALL.*

Mauléon-Licharre
I., 8 733 ; A., 25,22 % ; E., 6 312
Jean Lougarot, c.s., PS, m., 1 839 ; Jean-Pierre Mirande, div. d., 1 650 ; Jean-Jacques Hourneau, RPR, 1 359 ; Louis Labadot, PC, 775 ; Marie-Léonie Aguergaray, aut., 557 ; Guillaume Elissalt, FN, 132. *BALL.*

Montaner
I., 2 027 ; A., 19,19 % ; E., 1 563
Jean-Noël Lacourrège, c.s., RPR, 780 ; Michel Pastouret, PS, 715 ; Michel Legrand Ferronnière, FN, 44 ; Raymond Diego, PC, 24. *BALL.*

Morlaàs
I., 12 146 ; A., 35,90 % ; E., 7 278
Pierre Menjucq, c.s., UDF, c.r., 4 400 (60,45 %). *RÉÉLU.*

Nay-Bourdettes-Ouest
I., 5 853 ; A., 25,83 % ; E., 4 182
Laurent Aubuchou Aurouix, div. d., 1 446 ; Michel Cantet, c.s., RPR, c.r., m., 1 163 ; Michel Cassou, PS, 1 074 ; André Grangé, PC, 360 ; Henri Daudu, FN, 139. *BALL.*

Oloron-Sainte-Marie-Ouest
I., 8 296 ; A., 23,78 % ; E., 6 100
Hervé Lucbéreilh, c.s., RPR, c.m., 3 230 (52,95 %). *RÉÉLU.*

Orthez
I., 12 835 ; A., 30,51 % ; E., 8 443
Bernard Molères, PS, adj. m., 3 190 ; Jacques Laulhé, RPR, 1 926 ; Christian Lalande, c.s., div. d., 1 796 ; Michel Rodes, écol., 584 ; Ginette Castéra, PC, adj. m., 537 ; Alexis Arette Hourquet, FN, c.r., 258 ; Eric Gildard, MRG, adj. m., 152. *BALL.*

Pau-Est
I., 14 504 ; A., 43,35 % ; E., 7 720
Martine Lignières-Cassou, c.s., PS, adj. m., 3 469 ; Pierre Bergerou, RPR, 1 896 ; Dominique Sayous, UDF, 1 234 ; Henri Rupert, FN, 656 ; Jean Péré, PC, 465. *BALL.*

Pau-Sud
I., 12 371 ; A., 44,28 % ; E., 6 619
François Bayrou, c.s., UDF-CDS, min., prés. c.g., c.m., 3 541 (53,49 %). *RÉÉLU.*

Pontacq
I., 5 939 ; A., 25,15 % ; E., 4 304
Julien Brusset, UDF-PR, 1 577 ; Marc Couret, RPR, 1 072 ; Albert Gougy, PS, 886 ; Auguste Bégarie, div. d., 425 ; Christian Grente, PC, 221 ; Franck Virebayre, FN, 123. *BALL.*
Gérard Gaston, c.s., UDF-rad., adj. m., n.s.r.p.

Saint-Étienne-de-Baïgorry
I., 4 970 ; A., 29,69 % ; E., 3 416
Marcel Monlong, div. d., m., 1 159 ; Jean-Claude Inchauspé, RPR, 998 ; Jean-François Tambourin, div. d., 800 ; Serge Istèque, aut., 404 ; Geneviève Souron, FN, 32 ; Patrick Garcia-Fernandez, PC, 23. *BALL.*
Gabriel Dermit, c.s., UDF, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Luz
I., 15 972 ; A., 40,22 % ; E., 9 207
Michèle Alliot-Marie, RPR, min., 4 688 (50,91 %). *ÉLUE.*
Philippe Bergé-Lefranc, PS, 1 327 ; Xabier Soubelet, rég., 1 302 ; Christian Sauvé, GE, adj. m., 596 ; Vincent Lafon, MRG, 465 ; Anne-Marie Boudon, div. g., 418 ; Marie-Thérèse Lannes de Montebello, FN, 411.
Paul Ricau, c.s., UDF, n.s.r.p.

Saint-Palais
I., 7 031 ; A., 23,63 % ; E., 5 233
Franz Duboscq, c.s., RPR, 1 703 ; Barthélemy Aguerre, div. d., 1 322 ; Sauveur Bacho, div. g., 1 275 ; Bernard Lassalle, UDF-CDS, m., 657 ; Gilbert Voiement, PS, 152 ; Paul Balois, FN, 74 ; Marguerite Labadot, PC, 50. *BALL.*

Saint-Pierre-d'Irube
I., 9 173 ; A., 31,35 % ; E., 6 100
Jean-Pierre Destrade, c.s., PS, 2 355 ; Henri Placé, div. d., 1 189 ; André Hiriberry, RPR, 974 ; Bruno Guignard, div. d., 526 ; Alain Iriart, aut., 358 ; Gilbert Eyheraguibel, PC, 274 ; Ghislaine Surace, Verts, 249 ; Robert Bouchet, FN, 175. *BALL.*

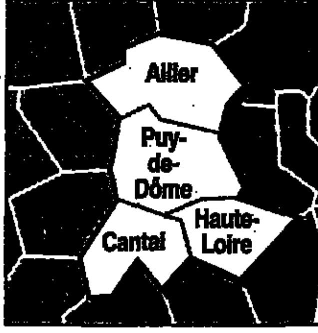
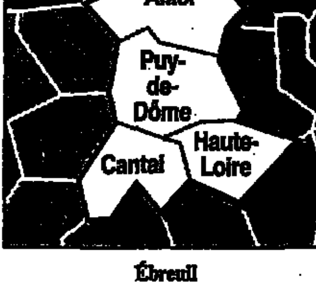
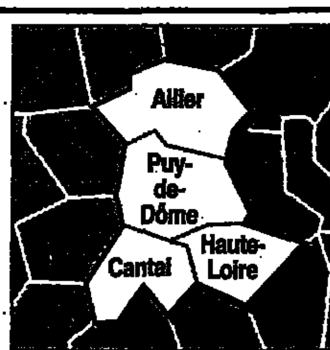
Salies-de-Béarn
I., 6 874 ; A., 25,24 % ; E., 4 889
Lucien Basse-Cathalinat, c.s., RPR, m., 2 835 (57,98 %). *RÉÉLU.*

Sauveterre-de-Béarn
I., 3 361 ; A., 20,11 % ; E., 2 624
Denise Saint-Pé, div. d., 1 093 ; Jean Récapet, c.s., CNI, m., 941 ; Marguerite Mondet, div. d., 370 ; Maria Wattez, PS, 124 ; Jean-Claude Roussie, PC, 50 ; Marie-Thérèse Sanchez, FN, 46. *BALL.*

Thèze
I., 3 835 ; A., 23,67 % ; E., 2 844
Georges Labazée, c.s., PS, c.r., 1 714 (60,26 %). *RÉÉLU.*

Ustaritz
I., 12 413 ; A., 34,43 % ; E., 7 837
Jean-Michel Colo, c.s., RPR, 2 845 ; Bernard Auroy, div. d., m., 1 877 ; Germain Esponda, div. d., 1 069 ; Josiane Mersch, aut., 887 ; Jean-Max Caule, PS, 677 ; William Mathias, PC, 250 ; Robert Heyne, FN, 232. *BALL.*

AUVERGNE

ALLIER (17)

Après la poussée historique de mars 1993, où la droite s'était adjugé tous les sièges de députés, l'équilibre des forces politiques est redevenu stable entre la gauche et la droite. La majorité départementale UDF-RPR, l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB), maintient ses positions. Le PCF est bien placé pour le second tour à Huriel, où un PS ne se représente pas, et à Montluçon-Est, détenu jusqu'alors par un divers droite, mais se trouve en ballottage défavorable à Ebreuil.

CONSEIL SORTANT : 6 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 2 RPR ; 12 div. d. (prés. : Gérard Dériot, div. d., adj. m. de Cérilly).

Chevagnes
I., 5 756 ; A., 33,91 % ; E., 3 650
Jean-Marie Potin, c.s., div. d., m., 1 956 (53,58 %). *RÉÉLU.*

Commentry
I., 6 811 ; A., 38,71 % ; E., 3 833
Guy Formet, c.s., PS, m., 1 481 ; Jean Landron, PC, adj. m., 1 291 ; Jean-Pierre Momcilovic, UDF, 760 ; Danièle Mac Clenihan, FN, 301. *BALL.*

Le Donjon
I., 4 525 ; A., 27,82 % ; E., 3 120
Jacques Cortez, c.s., MRG, m., 1 724 (55,25 %). *RÉÉLU.*

Ébreuil
I., 3 706 ; A., 29,43 % ; E., 2 518
Dominique Bidet, PC, 793 ; Guy Esvan, UDF, 752 ; Michel Fleury, RPR, 493 ; Bernard Brun, PS, 384 ; Marcelle Michelin, FN, 96. *BALL.*
Félicien Barthoux, c.s., PC, n.s.r.p.

Gannat
I., 7 206 ; A., 32,63 % ; E., 4 649
Louis Huguet, c.s., PS, m., c.r., 1 814 ; François Quiquandon, div. d., 1 276 ; Bernard Dumon, div. d., c.m., 484 ; Georges Chezelle, PC, adj. m., 413 ; Michel Durant, Verts, c.m., 388 ; Jacques Mayadoux, FN, c.r., 274. *BALL.*

Huriel
I., 6 056 ; A., 32,13 % ; E., 3 933
Michel Tabutin, PC, 1 236 ; Pierre Ratinet, div. d., 1 068 ; François Laplanche, PS, 865 ; Michel Robert, div. d., 362 ; Pierre Alamargot, div. g., 264 ; Georges Dufour, FN, 138. *BALL.*
Camille Emery, c.s., PS, n.s.r.p.

Lapalisse
I., 7 610 ; A., 33,85 % ; E., 4 726
Bernard Le Provost, c.s., div. d., 1 669 ; François Grèze, div. g., m., 1 043 ; Dominique Chassenieux, PS, 993 ; Raymond Pétetot, PC, 575 ; Geneviève Bresle, FN, 248 ; Christine Dumazet, Verts, 198. *BALL.*

Lurcy-Lévis
I., 3 946 ; A., 26,68 % ; E., 2 753
Jacques Bourdier, div. d., adj. m., 1 151 ; Roger Friaud, c.s., PC, 1 130 ; Jean-Claude Damoret, PS, 333 ; Claire Mongellas, FN, 139. *BALL.*

Montluçon-Est
I., 11 286 ; A., 39,40 % ; E., 6 251
Roger Giraud, PC, 1 838 ; Elio Bazzo, RPR, 1 576 ; Daniel Southon, PS, sout. GE, 1 398 ; Paul Michard, div. g., 962 ; Laurent Chicoix, FN, 477. *BALL.*
Maurice Brun, c.s., div. d., n.s.r.p.

Montluçon-Nord-Est
I., 7 873 ; A., 48,17 % ; E., 3 784
Nicole Picandet, c.s., PC, adj. m., 1 481 ; Richard Prévost, div. d., 1 316 ; Ginette Goux, PS, 680 ; Charles Mac Clenihan, FN, 307. *BALL.*

Montluçon-Sud
I., 12 616 ; A., 40,72 % ; E., 7 046
Jean Gravier, c.s., UDF, d., 2 937 ; Jean-Claude Micouraud, PC, adj. m., 1 806 ; François Cassany, PS, c.m., 1 480 ; Lucette Vuarchex, FN, 414 ; André Gérinier, CNI, 409. *BALL.*

Montmarault
I., 6 207 ; A., 27,43 % ; E., 4 351
Bruno Rojouan, c.s., div. d., 2 289 (52,60 %). *RÉÉLU.*

Moulins-Sud
I., 10 234 ; A., 46,79 % ; E., 5 083
Paul Chauvat, c.s., div. d., m., 1 838 ; Jean-Claude Mairal, PC, c.r., c.m., 1 124 ; André Icher, PS, 951 ; Danièle de Salvert, FN, 487 ; Robert Boulet, div. d., 412 ; Patrick Dubsay, GE, 271. *BALL.*

Neuilly-le-Réal
I., 3 710 ; A., 28,32 % ; E., 2 563
Jean Delmas, c.s., div. d., m., 1 240 ; Michel Mabilon, PS, 818 ; Marcel Chabanne, PC, 367 ; Madeleine Yvois, FN, 138. *BALL.*

Saint-Pourçain-sur-Sioule
I., 7 812 ; A., 28,81 % ; E., 5 219
Bernard Coulon, c.s., UDF-PR, d., adj. m., 2 876 (55,10 %). *RÉÉLU.*

Varennes-sur-Allier
I., 11 267 ; A., 31,05 % ; E., 7 521
Gérard Bertucat, c.s., RPR, c.r., 2 988 ; Pierre Courtadon, PC, m., 2 347 ; Xavier Cadoret, PS, 1 259 ; Alain Compagnon, FN, 548 ; René Chanaud, Verts, c.r., 379. *BALL.*

Vichy-Nord
I., 9 581 ; A., 51,08 % ; E., 4 403
Gabriel Maquin, RPR, adj. m., 1 530 ; Michèle London, div. d., 726 ; Gérard Gosp, FN, 619 ; André Leca, PS, 570 ; Jacky Grand, PC, 261 ; Daniel Rondepierre, Verts, 248 ; Marius Robert, div. d., 242 ; Raymond Szybura, MDC, 111 ; Gabriel Muler, CNI, 96. *BALL.*
Jacques Lacarin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

CANTAL (13)

Le conseil général, à majorité UDF-RPR, va rester bien ancré à droite. Un seul conseiller sortant est battu : il s'agit de Georges Perrot (RPR), vice-président du conseil général, défait par Louis Galtier (UDF-PR). Plusieurs conseillers sortants sont en situation difficile : Pierre Jarry (UDF-PR), à Allanche, concurrencé par un divers droite, et Louis Clavilier (UDF-PR), à Ruynes-en-Margeride, menacé par la gauche.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 4 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 11 RPR ; 1 CNI ; 2 div. d. (prés. : Roger Besse, RPR, sén., m. d'Ydes).

Allanche
I., 2 772 ; A., 25,36 % ; E., 2 004
Christian Leoty, div. d., 945 ; Pierre Jarry, c.s., UDF-PR, m., 846 ; Pierre Loubeyre, div. g., 134 ; Valentin Fabre, FN, 53 ; Louis Parralo, PC, 26. *BALL.*

Aurillac-2
I., 6 811 ; A., 36,32 % ; E., 4 103
Yves Debord, c.s., PS, 2 235 (54,47 %). *RÉÉLU.*

Aurillac-3
I., 6 679 ; A., 43,59 % ; E., 3 542
Yvon Bec, c.s., div. g., c.m., 1 496 ; Betty Bazelle, PS, adj. m., 745 ; Bernadette Coussain, div. d., 739 ; Marcel Rouchet, MRG, c.m., 223 ; Jean-Pierre Roume, PC, 184 ; Marie-Louise Meyniel, FN, 155. *BALL.*

Aurillac-4
I., 7 423 ; A., 34,82 % ; E., 4 631
Robert Mazic, UDF-rad., c.m., 1 226 ; Bernard Veyrat, UDF-CDS, 1 029 ; Jacques Mezard, MRG, c.m., 922 ; Michel Ruiz, PS, adj. m., 705 ; Alain Annède, div. g., 422 ; Josiane Hugny, PC, 202 ; Paul Coutherut, FN, 125. *BALL.*
Jean-Philippe Maurs, c.s., CNI, n.s.r.p.

Jussac
I., 4 188 ; A., 28,15 % ; E., 2 825
Jacques Markarian, c.s., PS, 1 718 (60,81 %). *RÉÉLU.*

Laroquebrou
I., 3 884 ; A., 27,08 % ; E., 2 722
Christian Meiniel, c.s., RPR, 1 719 (63,15 %). *RÉÉLU.*

Massiac
I., 3 784 ; A., 32,66 % ; E., 2 361
Alain Marleix, c.s., RPR, 2 066 (87,50 %). *RÉÉLU.*

Pierrefort
I., 2 656 ; A., 21,79 % ; E., 2 060
Louis Galtier, UDF-PR, m., 1 064 (51,65 %). *ÉLU.*
Georges Perrot, c.s., RPR, 717 ; Claude Dutrevis, div. d., 252 ; Annie Dupuis, PC, 27.

Pleaux
I., 3 408 ; A., 23,09 % ; E., 2 518
Jean Chanut, c.s., RPR, m., 1 460 (57,98 %). *RÉÉLU.*

Riom-ès-Montagnes
I., 4 993 ; A., 41,27 % ; E., 2 723
Raymond Cerruti, c.s., app. RPR, m., 1 488 (54,64 %). *RÉÉLU.*

Ruynes-en-Margeride
I., 2 914 ; A., 23,71 % ; E., 2 147
Louis Clavilier, c.s., UDF-PR, m., 911 ; René Cussac, div. g., 836 ; Gérard Delpy, div. g., 379 ; Jean Andrieu, PC, 21. *BALL.*

Saignes
I., 5 346 ; A., 30,90 % ; E., 3 520
Roger Besse, c.s., RPR, 2 098 (59,60 %). *RÉÉLU.*

Vic-sur-Cère
I., 4 749 ; A., 28,97 % ; E., 3 284
Louis-Jacques Liandier, RPR, m., 1 520 ; Jacques Frescal, div., 1 022 ; Pierre Mazzoleni, PS, 414 ; Alain Cousin, PC, 257 ; Jérôme Diou, FN, 71. *BALL.*
Francis Tourdes, c.s., CNI, n.s.r.p.

HAUTE-LOIRE (18)

La Haute-Loire compte sept élus dès le premier tour, au lieu de six en 1988, et huit en 1992. Malgré un tassement de ses voix, notamment pour le président du conseil général, Jacques Barrot, cependant réélu, la majorité UDF et RPR peut espérer conserver ses quinze sièges et même en enlever deux autres à la gauche. Seul le candidat PS du Puy-Nord semble assuré de l'emporter.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 10 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 5 UDF ; 3 RPR ; 6 div. d. ; 1 div. (prés. : Jacques Barrot, UDF-CDS, d., m. d'Yssingeaux).

Allègre
I., 2 778 ; A., 26,45 % ; E., 1 994
Jean-Luc Fraisse, div. d., 579 ; Yves Ampilhac, div. d., 507 ; Marius Ampilhac, c.s., UDF-PR, 382 ; René Rouvier, PS, 344 ; Maurice Parat, div. d., 116 ; Roger Chaduc, FN, 44 ; Michel Boyer, PC, 22. *BALL.*

Aurec-sur-Loire
I., 3 184 ; A., 26,91 % ; E., 2 220
Pierre Quitot, c.s., UDF, 1 028 ; Roland Lemaire, PS, 641 ; Raoul Fayard, FN, 297 ; Antoine Royer, Verts, 184 ; André Berger, PC, 70. *BALL.*

Bas-en-Basset
I., 4 367 ; A., 30,24 % ; E., 2 910
Urbain Martin, c.s., UDF-PR, 1 545 (53,09 %). *RÉÉLU.*

Brioude-Sud
I., 4 662 ; A., 33,48 % ; E., 2 910
Philippe Vignancour, c.s., UDF-PR, 1 473 (50,61 %). *RÉÉLU.*

Cayres
I., 2 016 ; A., 16,07 % ; E., 1 666
Jean Leyton, c.s., RPR, 734 ; Marc Mouret, div. d., m., 493 ; Pierre Gibert, PS, 366 ; Didier Meunier, FN, 48 ; Michèle Saby, PC, 25. *BALL.*

La Chaise-Dieu
I., 2 157 ; A., 41,40 % ; E., 1 050
Paul Bard, c.s., UDF-PR, 744 (70,85 %). *RÉÉLU.*

Craponne-sur-Arzon
I., 3 841 ; A., 26,86 % ; E., 2 662
Jean Gallien, div. d., 1 839 (69,08 %). *ÉLU.*
Jean-Pierre Langenieux, div. d., adj. m., 636 ; Jean-Louis Lecointe, FN, 98 ; Elie Auberger, PC, 89.
Georges Bellut, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Langeac
I., 6 158 ; A., 30,12 % ; E., 4 053
Michel Merle, div. d., 2 262 (55,81 %). *ÉLU.*
Jean-Louis Marsein, MRG, 590 ; Alain Garnier, PC, 532 ; Jacques Guillemot, div. d., 410 ; Hélène Le Guezennec, FN, 259.
Guy Vissac, c.s., RPR, c.r., m., n.s.r.p.

Le Monastier-sur-Gazeille
I., 3 741 ; A., 28,54 % ; E., 2 573
Marcel Bocquin, c.s., UDF-CDS, 1 044 ; Roger Mialon, div. g., m., 586 ; Marc Habouzit, div. d., 452 ; Gilbert Faure, div. g., 322 ; Thierry Odier, FN, 111 ; Robert Martin, PC, 58. *BALL.*

Paulhaguet
I., 3 531 ; A., 30,92 % ; E., 2 312
Nicolas Di Giambattista, PS, 878 ; Georges Diodonnat, div. d., 855 ; Paulette Francon, div. d., 288 ; Jean Gueguen, PC, 226 ; Jean-Louis Lecointe, FN, 65. *BALL.*
Jeanine Soule, c.s., div. g., n.s.r.p.

Pinols
I., 1 127 ; A., 25,82 % ; E., 795
Prosper Chany, c.s., UDF-PR, 313 ; Raymond Borel, RPR diss., 263 ; Daniel Estieu, div. d., 184 ; Jean Maurin, PC, 21 ; Jean-Louis Lecointe, FN, 14. *BALL.*

Le Puy-Nord
I., 6 909 ; A., 38,99 % ; E., 4 033
Gérard Convert, c.s., PS, 1 885 ; Roger Grangeon, div. d., 944 ; Hubert Fayard, FN, c.r., 624 ; Annick Hugon, Verts, 300 ; Michel Valentin, PC, 280. *BALL.*

Le Puy-Sud-Est
I., 7 513 ; A., 40,09 % ; E., 4 232
Geneviève Pubellier, c.s., UDF-CDS, 1 751 ; Roland Casanova, PS, c.m., 1 244 ; Lucien Chavet, FN, 451 ; Michèle Faure, Verts, 412 ; René Raffier, PC, 259 ; Marie-Claude Peyronnet-Masson, MRG, 115. *BALL.*

Le Puy-Sud-Ouest
I., 5 489 ; A., 43,59 % ; E., 2 942
Jean-Pierre Alix, div. d., adj. m., 1 295 ; Patrice Passel, PS, c.m., 653 ; Christian Jacquinot, FN, 368 ; Alfred Chirol, Verts, 318 ; Paul Roux, PC, c.m., 308. *BALL.*
André Reynaud, c.s., div., n.s.r.p.

Retournac
I., 2 328 ; A., 29,98 % ; E., 1 581
René Filhol, PC, 299 ; Pierre Maurige, div. d., 272 ; Barthélémy Chambefort, PS, 269 ; Pierre Astor, RPR, 224 ; Jean Delolme, div. d., 178 ; Xavier Delpy, div. d., 110 ; Cyrille Vérots, div. d., 102 ; Jeanine Avouac, FN, 75 ; Thierry Benevent, div. d., 52. *BALL.*
Raymond Dechiron, c.s., PC, n.s.r.p.

Saint-Didier-en-Velay
I., 8 530 ; A., 34,37 % ; E., 5 361
Régis Ploton, c.s., div. d., 2 074 ; Paul Souvignet, div. g., 1 164 ; Jean-Baptiste Vialleton, RPR, 983 ; Gérard Dumalle, FN, 600 ; Paulette Rullière, PC, 290 ; Luc Chabanne, div. d., 250. *BALL.*

Vorey
I., 4 038 ; A., 28,08 % ; E., 2 592
Adrien Gouteyron, c.s., RPR, sén., 1 902 (73,37 %). *RÉÉLU.*

Yssingeaux
I., 8 001 ; A., 27,93 % ; E., 5 424
Jacques Barrot, c.s., UDF-CDS, d., prés. c.g., m., 3 077 (56,72 %). *RÉÉLU.*

PUY-DE-DÔME (31)

La résistance du Parti socialiste dans les cantons ruraux ne menace pas la majorité UDF-RPR. Le PS se maintient en effet dans cinq cantons au premier tour et le seul candidat sortant communiste est également réélu. La droite retrouve pour sa part deux cantons : Besse-Saint-Anastaise et Saint-Amant-Tallende. A Clermont-Ferrand, les trois sortants socialistes perdent environ 20 % des voix par rapport à 1988. A Rochefort-Montagne, le socialiste sortant, Marcel Bony, sénateur du Puy-de-Dôme, est en grande difficulté face à l'UDF Jean-Marc Boyer.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 25 PS ; 2 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 13 UDF-PR ; 7 UDF ; 5 RPR ; 3 div. d. (prés. : Georges Chometon, UDF-CDS, m. de Saint-Bonnet-le-Chastel).

Aigueperse
I., 5 578 ; A., 28,28 % ; E., 3 801
Gérard Boche, c.s., UDF-PR, d., m., 1 739 ; Claude Voisin, div. g., sout. PS, 1 246 ; Jean Monange, PC, 455 ; Patrice Chabanet, FN, 193 ; Guy Quadrio, GE, 168. *BALL.*

Ardes
I., 2 149 ; A., 24,56 % ; E., 1 563
Bernard Veissiere, c.s., PS, 858 (54,89 %). *RÉÉLU.*

Arlanc
I., 3 493 ; A., 28,22 % ; E., 2 408
Baptiste Souche, PS, m., 1 043 ; Françoise Fautous, UDF, 968 ; Jean-Marc Thiallier, PC, 296 ; Odette Fraisse, FN, 101. *BALL.*
Régis Vannson, c.s., UDF, n.s.r.p.

Aubière
I., 12 944 ; A., 38,71 % ; E., 7 595
Hubert Tarrérias, c.s., UDF-PR, m., 3 461 ; Bernard Brajon, PS, 2 419 ; Christian Sinsard, PC, c.m., 742 ; Thierry Caruana, Verts, 516 ; Pierre Castilla, FN, 457. *BALL.*

Besse-et-Saint-Anastaise
I., 4 208 ; A., 31,10 % ; E., 2 745
Pierre Pipet, c.s., UDF-rad., c.m., 2 102 (76,57 %). *RÉÉLU.*

Châteldon
I., 4 580 ; A., 29,75 % ; E., 3 024
Michel Charasse, c.s., PS, sén., 1 539 (50,89 %). *RÉÉLU.*

Clermont-Ferrand-Centre
I., 7 396 ; A., 50,05 % ; E., 3 508
Michel Fanget, UDF, c.m., 1 563 ; Jacques Mary, c.s., PS, adj. m., 1 042 ; Roland Cotton, FN, 262 ; Luce Fournet, PC, c.m., 259 ; Jean-Michel Duclos, Verts, c.m., 208 ; Jean-Yves Fafournoux, GE, c.m., 174. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Est
I., 7 070 ; A., 47,73 % ; E., 3 498
Serge Godard, c.s., PS, adj. m., 1 185 ; Frédéric Chomilier, RPR, 1 103 ; Serge Lajoinie, PC, c.m., 350 ; Pascal Vedel, FN, 337 ; Gisèle Nandier, Verts, 190 ; Claude Robin, GE, 180 ; Monique Bonnet, MDC, c.m., 153. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Nord
I., 9 518 ; A., 48,49 % ; E., 4 683
Maurice Pourchon, c.s., PS, c.m., 1 653 ; René Mayot, UDF, 1 315 ; Abel Poitrineau, FN, c.r., 535 ; Alain Laffont, LCR, 337 ; Yves Leycuras, Verts, 325 ; Guillaume Laybros, PC, c.r., 312 ; Michel Despalle, GE, 206. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Sud
I., 5 561 ; A., 48,33 % ; E., 2 764
Marcel Francannet, c.s., RPR, c.m., 1 118 ; Serge Lesbre, PS, c.m., 960 ; Dominique Adenot, GE, c.m., 248 ; Nicole Taque, PC, 220 ; Maxime Royet, FN, 218. *BALL.*

Courpière
I., 6 362 ; A., 31,32 % ; E., 4 134
Pierre Peyronny, c.s., UDF-rad., m., 1 711 ; André Wils, div. g., sout. Verts-GE-PC, 1 150 ; Pierre Duchasseint, PS, c.m., 981 ; René Faurot, FN, 292. *BALL.*

Ennezat
I., 6 036 ; A., 28,62 % ; E., 4 142
Claude Boilon, c.s., PS, 2 131 (51,44 %). *RÉÉLU.*

Gerzat
I., 17 904 ; A., 40,03 % ; E., 10 219
Bernard Auby, PS, 3 930 ; Robert Couzon, UDF, 2 386 ; Jean Albisetti, RPR, c.m., 1 589 ; Jean Nicolas, PC, 920 ; Hervé Guilbert, FN, 744 ; Michel Soulier, Verts, c.m., 650. *BALL.*
Eliane Dumond, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Herment
I., 1 294 ; A., 16,38 % ; E., 1 043
Jean-Claude Fournier, c.s., PS, 667 (63,95 %). *RÉÉLU.*

Jumeaux
I., 6 053 ; A., 33,58 % ; E., 3 763
Gilbert Belin, c.s., PS, sén., 1 565 ; Alain Iooss, RPR, 1 463 ; Laura Artusi, PC, 601 ; Yvette Gillard, FN, 134. *BALL.*

Maringues
I., 3 424 ; A., 24,44 % ; E., 2 443
Bernard Faure, c.s., PS, c.r., m., 1 092 ; Daniel Peynon, UDF-CDS, 1 052 ; Serge Magnol, FN, 165 ; Annick Prot, PC, 134. *BALL.*

Menat
I., 3 486 ; A., 25,81 % ; E., 2 506
Guy Brunet, c.s., PC, m., 1 395 (55,66 %). *RÉÉLU.*

Montferrand
I., 5 706 ; A., 47,49 % ; E., 2 865
Odile Sangues, c.s., PS, c.m., 1 239 ; Alain Decorps, RPR, 806 ; Michel Vigier, PC, adj. m., 328 ; Jean-Claude Lalanne de Haut, FN, 304 ; Pascal Genet, MRG, sout. GE, adj. m., 188. *BALL.*

Olliergues
I., 2 840 ; A., 30,24 % ; E., 1 889
Yves Fournet-Fayard, c.s., div. g., 820 ; Jean Lesturgeon, UDF-CDS, 521 ; Eric Dubourgnoux, PC, 477 ; Yves Sevestre, FN, 71. *BALL.*

Pontaumur
I., 4 836 ; A., 24,81 % ; E., 3 582
Maurice Battut, PS, 1 202 ; Claude Sautarel, div. g., 1 165 ; Gael Galhié, RPR, 906 ; Pierre Flory, div. d., 185 ; Geneviève Lacot, PC, 67 ; Danielle Parisel, FN, 57. *BALL.*
Jean Mouton, c.s., PS, n.s.r.p.

Pontgibaud
I., 4 919 ; A., 26,48 % ; E., 3 521
Jacques Martin, PS, 1 536 ; Gabriel Bariot, UDF-PR, 1 030 ; Gaston Matarin, RPR, 640 ; Franck Soulfour, FN, 170 ; Albert Caremier, PC, 145. *BALL.*
Charles Lecuyer, c.s., PS, n.s.r.p.

Riom-Ouest
I., 15 653 ; A., 42,23 % ; E., 8 486
Pierre-Joël Bonté, c.s., PS, c.m., 3 074 ; Daniel Grenet, UDF-PR, adj. m., 2 774 ; Jean-Claude Uriot, PC, 845 ; Louis Letalenet, FN, 785 ; Olivier Constant, GE, 560 ; Dominique Chermette, Verts, 448. *BALL.*

Rochefort-Montagne
I., 9 036 ; A., 27,85 % ; E., 6 323
Marcel Bony, c.s., PS, sén., 2 382 ; Jean-Marc Boyer, UDF, 2 261 ; Serge Teillot, UDF diss., 1 387 ; Hubert Munier, FN, 151 ; René Tartry, PC, 142. *BALL.*

Royat
I., 8 215 ; A., 41,53 % ; E., 4 440
Georges Monnet, c.s., RPR, 1 978 ; Jacques Rougerie, div. g., 1 617 ; Françoise Bourdouleix, PC, 424 ; Claude Jaffrès, FN, c.r., 421. *BALL.*

Saint-Amant-Tallende
I., 5 209 ; A., 33,11 % ; E., 3 284
Jean-Marc Juilhard, c.s., UDF-PR, 2 071 (63,06 %). *RÉÉLU.*

Saint-Anthème
I., 1 780 ; A., 30,11 % ; E., 1 192
Henri Jury, div., m., 545 ; André Col, c.s., UDF-PR, 499 ; Marie-Paule Dano, PC, 110 ; Michel Wolmann, FN, 38. *BALL.*

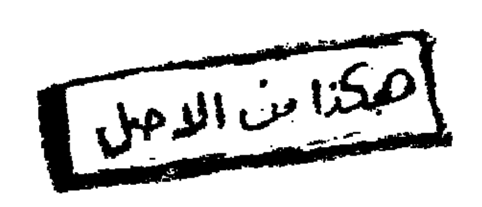
Saint-Dier-d'Auvergne
I., 2 646 ; A., 31,29 % ; E., 1 745
Robert Chabrol, c.s., UDF-PR, adj. m., 681 ; Jean-Yves Lacombe, PS, 472 ; Jean-Pierre Alix, PC, adj. m., 371 ; Anne Blanchet, FN, 221. *BALL.*

Saint-Germain-Lembron
I., 5 073 ; A., 30,37 % ; E., 3 357
Maurice Mestre, PS, 1 496 ; Ernest Mans, UDF-PR, c.m., 1 349 ; Noëlle Esbelin, PC, 373 ; Robert Wilwertz, FN, 139. *BALL.*
Maurice Boudon, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Tauves
I., 2 652 ; A., 20,66 % ; E., 2 025
Fernand Urlande, PS, adj. m., 1 077 (53,18 %). *ÉLU.*
Joël Picard, RPR, 833 ; Louis Marion, PC, 74 ; Bernard de Vimal du Bouchet, FN, 41.
Pierre Bouchaudy, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Vertaizon
I., 6 392 ; A., 29,31 % ; E., 4 294
Alain Neri, c.s., PS, 2 473 (57,59 %). *RÉÉLU.*

Viverols
I., 1 995 ; A., 27,31 % ; E., 1 428
Pierre Herbecq, c.s., RPR, c.m., 577 ; Michel Bravard, div. g., 574 ; Jean-Luc Viallard, div. d., 208 ; Louis Bousset, PC, 47 ; Christian Anessi, FN, 22. *BALL.*



BOURGOGNE

CÔTE-D'OR (22)

La majorité RPR-UDF a enlevé dès le premier tour un siège à la gauche, mais le meilleur score a été obtenu par un conseiller sortant socialiste, François Patriat. Le mouvement néo-gaulliste confirme sa prédominance et devrait donc retrouver sans difficulté la présidence du département, détenue par Henry Berger (RPR), qui ne se représentait pas. Le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson, ancien président du conseil régional de Bourgogne, et le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, qui avaient présenté de nombreux candidats, enregistrent un échec. Pierre Jaboulet-Vercherre, chef de file du FN au conseil régional, peut se maintenir au second tour à Beaune et provoquer une triangulaire avec le RPR et le PS.

CONSEIL SORTANT : 5 PS; 1 MDC; 3 MRG ; 3 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR; 2 UDF; 18 RPR; 6 div. d. (prés. : Henry Berger, RPR, m. de Fontaine-Française).

Baigneux-les-Juifs
I., 1 393; A., 25,69 %; E., 988
Fernand Mousseron, div. g., 343; Dominique Languereau, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 277; Jean Clerget, div. d., 187; François Scandola, div. d., 134; Eric Tallec, FN, 19; Marie-Thérèse Néel, MDC, 17; Louis Laurent, PC, 11. *BALL.*

Beaune-Sud
I., 12 583; A., 47,43 %; E., 6 225
Henri Moine, c.s., RPR, m., 2 574; Michel Volatier, PS, 1 652; Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., c.m., 1 286 ; Marie-Pierre Cathenod, MDC, 478; Manuel Barastégui, PC, 235. *BALL.*

Châtillon-sur-Seine
I., 8 331; A., 33,45 %; E., 5 392
Hubert Brigand, c.s., RPR, 3 421 (63,44 %). *RÉÉLU.*

Chenôve
I., 16 464; A., 46,78 %; E., 8 400
Jean Esmonin, c.s., PS, sout. MRG-MDC-MDR, 3 785; Maurice Colson, RPR, 2 292; Charles Cavin, FN, c.r., 1 204 ; Patrick Saunié, Verts, 653; Philippe Jimenez, PC, 466. *BALL.*

Dijon-1
I., 15 768: A., 48,64 %; E., 7 807
Louis Berthou, c.s., RPR, 3 448 ; Gilles Poissonnier, PS, 1 417 ; Nicolas Evrard, FN, 746; Jean-Patrick Masson, Verts, 573; Joël Gaudry, div. d., 503; Nelly Goby, PC, 481; Georges Prautoy, MDC, 368; Jean-Pierre Gillot, MDR, c.r., 271. *BALL.*

Dijon-2
I., 19 511; A., 49,19 %; E., 9 539
Hervé Vouillot, c.s., PS, sout. MRG-MDC, c.r., 3 959; Jean-Marie Troussel, RPR, 1 887 ; Jean-Pierre Thenet, CNI, sout. RPR-UDF, 1 667 ; Alain Prevost, FN, 934; Alexandre Jurado, Verts, 631; Isabelle de Almeida, PC, 461. *BALL.*

Dijon-3
I., 10 912; A., 46,84 %; E., 5 195
Jean-Marc Nudant, c.s., RPR, adj. m., 2 171 ; Colette Popard, PS, c.m., 1 370 ; Michel Bonnet, FN, 529; Jacques Drouhin, Verts, 425; Richard Schutz, MDC, 355; Pierre Maillard, PC, 345. *BALL.*

Dijon-7
I., 10 317; A., 52,18 %; E., 4 759
Bernard Depierre, RPR, adj. m., 2 117 ; Janine Bessis, PS, c.m., 1 073; Daniel Coussin, FN, 507; Henri Cainaud, Verts, 278; Marie-Louise Yanelli, PC, 248 ; Alain Moulinard, MDC, 231 ; Xavier Castaing, MDR, 200; Yves Hollinger, LCR, 105. *BALL.*
Maurice Lombard, c.s., RPR, sén., n.s.r.p.

Dijon-8
I., 8 655; A., 52,27 %; E., 4 017
André Jacquey, c.s., RPR, adj. m., 1 966 ; Christian Démoulin, PS, 922 ; Annie Robert, FN, 554 ; Viviane Marzi, PC, 235 ; Jean-Pierre Bouhelier, Verts, 195; Sylvie Scherer, MDC, 145. *BALL.*

Fontaine-Française
I., 2 063; A., 31,50 %; E., 1 319
François Launoy, RPR, m., 748 (56,70 %). *ÉLU.*
Pierre Marion, PS, 361 ; Marc Bergerot, FN, 148; Sylvie Ghidinelli, PC, 36; Raymond Garros, MDC, 26.
Henry Berger, c.s., RPR, prés. c.g., n.s.r.p.

Genlis
I., 12 352; A., 44,53 %; E., 6 554
Paul Orssaud, c.s., MRG, sout. PS-MDC, m., 3 250; Claudette Bligny, RPR, 1 933 ; Georges Drouillot, FN, 776; Jacques Loury, PC, 595. *BALL.*

Laignes
I., 2 906; A., 29,93 %; E., 1 954
Jean-Pierre Recq, c.s., UDF-PR, c.r., m., 822; Jean-Paul Noret, PS, 642; Jacques Lazzarotti, GE, 221; Andrée Harquet, FN, 181; Frédéric Thévenot, PC, 67; Bernard Dufour, MDC, 21. *BALL.*

Liernais
I., 2 309; A., 30,05 %; E., 1 561
Louis Grillot, c.s., div. d., 738 ; Pierre Poillot, div. g., sout. PS-MDR, 662; Marthe Couvreur, FN, 69 ; Thierry Gordillo, MDC, 47 ; Eric Durand, PC, 45. *BALL.*

Nolay
I., 4 836; A., 37,13 %; E., 2 895
François Desmoulins-Lebeault, c.s., div. d., 1 554 (53,67 %). *RÉÉLU.*

Pouilly-en-Auxois
I., 4 040; A., 30,51 %; E., 2 665
François Patriat, c.s., PS, sout. MDC-MDR, 1 899 (71,25 %). *RÉÉLU.*

Précy-sous-Thil
I., 2 227; A., 23,34 %; E., 1 673
Martine Eap, div. d., sout. RPR-UDF, 839 (50,14 %). *ÉLUE.*
Charles Lucand, c.s., MRG, sout. PS-MDC-MDR, 628; Yvon Boulay, PC, 109 ; Jacques Gueneau, FN, c.m., 97.

Recey-sur-Ource
I., 1 969; A., 27,72 %; E., 1 406
Claude Vinot, div. d., adj. m., 585; Jean Naudet, UDF, 296 ; Jean Renard, RPR, 241; François de La Gravière, div. d., 158 ; Martine Médard, FN, 50; Sébastien Manciaux, PS, 46 ; Michel Bidaut, MDC, 16; Odon Arquet, PC, 14. *BALL.*
Florence Prevost-Guérin, c.s., RPR diss., n.s.r.p.

Saulieu
I., 4 753; A., 37,11 %; E., 2 859
Philippe Lavault, c.s., UDF, m., 936; Anne-Catherine Loisier, CNI, 756 ; René Chevalier, PS, 590 ; Jean-Charles Chretiennot, FN, 300; Huguette Bruneau, PC, 224; Philippe Schmitt, MDC, 53. *BALL.*

Semur-en-Auxois
I., 6 681; A., 35,21 %; E., 4 114
Jean-Marie Magnien, c.s., RPR, m., 1 423; Michel Neugnot, PS, 1 090; Jean-Michel Garraut, RPR diss., 456; Georges Hansberque, FN, c.r., 438 ; Claude Patriat, MDR, 420 ; Yves Garrot, PC, 170 ; Agnès Schutz, MDC, 117. *BALL.*

Seurre
I., 6 083; A., 39,50 %; E., 3 565
Jean-Noël Couzon, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, c.m., 1 994 (55,93 %). *RÉÉLU.*

Sombernon
I., 4 499; A., 36,43 %; E., 2 753
Jacques Mercusot, c.s., UDF-CDS, m., 1 152 ; Mireille Cassard, PS, sout. MRG, 654 ; Jean-Luc Lecour, div. d., 443 ; Jean-Marc Convers, Verts, 179; Pascal Pitavy, FN, 147; Frédérique Mugnier, PC, 100 ; Jean-Jacques Hayne, MDC, 78. *BALL.*

Venarey-lès-Laumes
I., 6 079; A., 34,33 %; E., 3 790
Pierre Rebourg, c.s., MRG, sout. PS, c.r., m., 1 965 (51,84 %). *RÉÉLU.*

NIÈVRE (16)

La gauche a résisté mieux que prévu, mais, pour la majorité du conseil général, rien n'est encore joué. Le succès de l'un ou l'autre camp dépendra de la mobilisation et des reports de voix dans quatre cantons tenus par la droite où l'issue est incertaine : Nevers-Centre, Saint-Pierre-le-Moutier, Dornes et Cosne-Nord. La gauche a déjà pratiquement perdu un canton (Brinon-sur-Beuvron), mais elle est presque assurée d'en gagner un autre, celui de Lormes, où le candidat du PS n'est devancé que de trois voix par le conseiller général sortant UDF.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 11 PS; 2 div. g.; 4 UDF-PR; 3 RPR; 9 div. d. (prés. : Bernard Bardin, PS, a. d., m. de Clamecy).

Brinon-sur-Beuvron
I., 2 308; A., 27,25 %; E., 1 639
Gérard Colomines, RPR, c.m., 642; Charles Bilweis, div. g., m., 406 ; Geneviève Pont, div. d., 230 ; Pierre Labonde, UDF-rad., 105 ; Jack Balouzet, PC, 102; Jean-François Ponge, div. d., 98; Pierre Petitjean, FN, 56. *BALL.*
Georges Monsinjon, c.s., div. g., adj. m., n.s.r.p.

Château-Chinon
I., 5 670; A., 26,52 %; E., 3 986
René-Pierre Signé, c.s., PS, sén., m., 2 141 (53,71 %). *RÉÉLU.*

Châtillon-en-Bazois
I., 3 631; A., 29,16 %; E., 2 460
Eugène Teisseire, c.s., PS, c.r., 1 300 (52,84 %). *RÉÉLU.*

Clamecy
I., 6 622; A., 32,93 %; E., 4 191
Bernard Bardin, c.s., PS, prés. c.g., m., 1 916; Pierre Dekeister, RPR, c.m., 1 303 ; Cèdre Cadéna, PC, adj. m., 710; Georges Goguelat, FN, 262. *BALL.*

Cosne-Cours-sur-Loire-Nord
I., 6 019; A., 36,86 %; E., 3 615
Michel Poinsard, PS, c.m., 873 ; Jean Testard, c.s., div. d., adj. m., 843 ; Philippe Boyer, RPR diss., 566 ; Michel Maltaverne, div. g., c.m., 425 ; Hervé Dupin, div. g., 331 ; Gérard Ithier, FN, 327 ; Gérard Machelard, PC, 250. *BALL.*

Cosne-Cours-sur-Loire-Sud
I., 6 837; A., 38,70 %; E., 3 961
Didier Béguin, c.s., UDF-PR, d., m., 1 734 ; Régis Bertrand, PS, 1 221; Claude Le Bris, FN, 560; Yves Arnaud, PC, 446. *BALL.*

Dornes
I., 3 455; A., 24,83 %; E., 2 543
Guy Hourcabie, div. g., 835 ; Maxime Tuloup, div. d., 722; Régis Julien, div. d., sout. UDF-RPR, 342 ; Henry Zaghet, div. g., c.m., 247; Pierre-Marc Tixier, div., 163; Sacha Spieradzka, PC, 161; Jean-Marc Bily, FN, 73. *BALL.*
Hubert Gontard, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Guérigny
I., 11 704; A., 34,43 %; E., 7 334
André Périnaud, c.s., PC, 3 194 ; Daniel Warein, PS, 2 090; Joël Singery, UDF-rad., 1 084; Alain Desboudard, MRG, 438 ; Philippe Michot, FN, 358; Thierry Valignat, NE, 170. *BALL.*

Lormes
I., 3 461; A., 34,15 %; E., 2 209
Marie-Madeleine Silvain, c.s., UDF-PR, m., 730; Christian Paul, PS, 727; Frédéric Beaucher, div. g., 355 ; Jacques Bertucat, PC, 161 ; Bernard Bourgeot, div. d., 139 ; Serge Servais, FN, 97. *BALL.*

Moulins-Engilbert
I., 3 985; A., 21,25 %; E., 3 027
Joseph Lambert, c.s., PS, c.r., m., 1 471; Simone Rignault, RPR, d., c.r., 1 279; Jacqueline Cloix, PC, 198; Christian Chambeurlant, FN, 79. *BALL.*

Nevers-Centre
I., 7 532; A., 49,48 %; E., 3 652
Jocelyne Bonnet, PS, adj. m., 1 499; Claude Siri, UDF-PR, c.m., 1 307; Marcel Narquin, UDF-rad. diss., 341; Régis de la Croix-Vaubois, FN, c.r., 281; Paulette Daury, PC, c.m., 224. *BALL.*
André Vincent, c.s., UDF-PR, c.m., n.s.r.p.

Pougues-les-Eaux
I., 8 846; A., 35,23 %; E., 5 434
Raymond Bussière, c.s., PC, 1 663; Martine Vandelle, PS, 1 414; Joël Minel, div. d., sout. UDF-RPR, adj. m., 1 194; Louis-Francois Martin, div. g., 763; Etienne Somazzi, FN, 400. *BALL.*

Pouilly-sur-Loire
I., 4 699; A., 29,32 %; E., 3 228
Jean-Jacques Lété, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 1 666 (51,61 %). *RÉÉLU.*

Saint-Amand-en-Puisaye
I., 2 858; A., 32,36 %; E., 1 865
Gérard Laurent, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 730; Paul Guyot, PS, 256; Jean-Marie Tortrat, PC, c.m., 256 ; Bernard Berthault, div. d., 227 ; Robert Bouter, FN, 198 ; Michel Chebeaux, div. d., c.m., 198. *BALL.*

Saint-Benin-d'Azy
I., 4 017; A., 25,98 %; E., 2 889
Philippe Graillot, PS, 938; Martine Misme, div. d., sout. UDF-RPR, 536; Alain Godineau, div. g., c.m., 516; Jean-François Guillon, div. d., 275; Christiane Porteret, PC, 163; Jean Commaille, div. d., 124 ; Robert Luquet, div. d., 115; Vincent Carlotti, FN, 81; Guy Roy, div. d., 77; Amédée Hasécké, div., 64. *BALL.*
Gilbert Clair, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Pierre-le-Moûtier
I., 4 846; A., 32,31 %; E., 3 208
Guy Journiac, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 888 ; Christian Barle, div., 797; Michel Derouet, PS, 794 ; Jean Gautron, div. g., 420; Christine Amiot, PC, 221; Elisabeth Leroy de la Brière, FN, 88. *BALL.*

SAÔNE-ET-LOIRE (29 + [1])

La droite, déjà largement majoritaire, devrait conforter encore sa position. Neuf conseillers sortants RPR, UDF ou divers droite, ont été réélus dès le premier tour et la gauche est en mauvaise posture dans deux cantons qu'elle détenait, à Mâcon-Nord et Tramayes. Elle pourrait être sauvée par la division de la droite, qui s'opposait en primaires dans une dizaine de cantons, notamment à La-Chapelle-de-Guinchay, où le maintien possible d'un divers droite et d'un UDF pourrait faire le jeu du candidat divers gauche soutenu par le PS.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 15 PS; 2 MRG ; 3 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 15 UDF-PR ; 1 UDF ; 8 RPR ; 10 div. d.; 1 div. (prés. : René Beaumont, UDF-PR, d., m. de Varennes-Saint-Sauveur).

Autun-Sud
I., 6 717; A., 30,95 %; E., 4 411
Rémy Rebeyrotte, PS, 1 358; François Marcelin, div. d., 1 299 ; Patrick Lucotte, c.s., UDF-PR, adj. m., 1 220; Alain Honoré, FN, 336; Christian Landre, PC, 198. *BALL.*

Bourbon-Lancy
I., 7 253; A., 31,64 %; E., 4 732
René Roux, RPR, 1 111; Jacques Mitaine, PS, 1 039; Hubert Louis, PC, 929 ; Henry Astier, div. d., 849 ; Lucien Filippi, UDF, 620 ; Paul Demougeot, FN, 184. *BALL.*
Roger Luquet, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Buxy
I., 5 782; A., 30,76 %; E., 3 860
André Gentien, RPR, m., 1 204 ; Jean Rigoulot, c.s., div. d., sout. UDF, 744 ; Gérard Maître, PS, 739; Joëlle Juillet, RPR diss., 643; Michel Chevalier, PC, c.r., 410 ; Maurice Clerget, FN, 120. *BALL.*

Chagny
I., 10 575; A., 37,15 %; E., 6 361
Hubert Thura, RPR, 2 650; Claudette Brunet-Lechenault, c.s., MRG, sout. PS, c.r., 2 522 ; Michèle Rodier, PC, 659; Emmanuelle Secques, FN, 530. *BALL.*

Chalon-sur-Saône-Centre
I., 13 145; A., 52,69 %; E., 5 898
Patrick Foret, c.s., RPR, adj. m., 3 403 (57,69 %). *RÉÉLU.*

Chalon-sur-Saône-Ouest
I., 14 270; A., 47,04 %; E., 7 171
Jacques Greset, RPR, adj. m., 2 766 ; Jean Truc, c.s., PS, c.m., 2 446 ; Michel Folleat, PC, 762 ; Jean Coupat, FN, c.r., 741 ; Thierry Grosjean, Verts, c.r., 356; J.Serge Dougy, ext. d., 100. *BALL.*

La Chapelle-de-Guinchay
I., 6 961; A., 38,08 %; E., 4 141
Daniel Juvanon, UDF, 1 404; René Dondin, div. g., sout. PS, 906 ; Jacky Berthet, div. d., 770; Bernard Jarsaillon, div. d., 371 ; Aimé Bataillard, div. d., 253 ; Maurice Martin, FN, 240 ; Anne-Marie Charmont, PC, 197. *BALL.*
Marcel Gros, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Charolles
I., 4 950; A., 35,29 %; E., 3 015
Jean Ducerf, c.s., UDF-PR, 1 636 (54,26 %). *RÉÉLU.*

Chauffailles
I., 6 142; A., 34,32 %; E., 3 737
Jean Lautrey, c.s., UDF-PR, 2 591 (69,33 %). *RÉÉLU.*

Couches
I., 4 462; A., 33,84 %; E., 2 795
Bernard Dessendre, c.s., UDF-PR, c.r., 1 613 (57,71 %). *RÉÉLU.*

Le Creusot-Est
I., 12 705; A., 36,03 %; E., 7 650
Jean-Claude Clair, RPR, 2 933 ; André Laffly, c.s., PS, adj. m., 2 919 ; Claude Thomas, div. g., sout. PC, 1 149 ; Fabrice Bijard, FN, 649. *BALL.*

Le Creusot-Ouest
I., 9 733; A., 38,86 %; E., 5 613
Serge Chevalier, c.s., PS, adj. m., 2 526 ; Philippe Bouthier, UDF, c.m., 2 077 ; Dominique Gressard, PC, 511 ; Marguerite Chagnot, FN, 499. *BALL.*

Gueugnon
I., 9 731; A., 29,29 %; E., 6 609
Roland Cottin, c.s., PS, m., 2 365; Joseph Wackenheim, RPR, c.m., 2 065 ; Lucien Journet, UDF, 1 090; Antoine Kiajanian, PC, 781; Michel Aufranc, FN, 308. *BALL.*

Louhans
I., 10 379; A., 33,41 %; E., 6 538
Paul Grandjean, c.s., PS, 2 559 ; Daniel Bernard, UDF, m., 1 488 ; Georges Gaillard, RPR, 1 067 ; Bernard Jallet, div. d., 776 ; Patrick Souteyrand, PC, 331 ; Jacques Evrard, FN, 317. *BALL.*

■ Lugny
I., 5 682; A., 39,26 %; E., 3 350
Gilbert Mornand, PS, 830; Jean-Paul Coupat, UDF, 726 ; Daniel Conry, PC, 682 ; Marc Jousseau, RPR, 669; Bernard Morel, div. d., 185 ; Maurice Dubois, FN, 130 ; Paul Cochet, div. d., sout. CNI, 128. *BALL.*
René Boudier, c.s., div. d., est décédé.

Mâcon-Nord
I., 16 420; A., 48,30 %; E., 7 989
Christian Hamonic, PS, 1 930; Jacqueline Falconnet, RPR, c.m., 1 754; Pierre-André Roblot, UDF, 1 040; Albert Prost, div. d., 997; Henri Andrieu, FN, 708 ; Olivier Pages, Verts, 583; Chantal Bathias, PC, c.m., 574; Hervé Joubert, c.s., PS diss., sout. MDR, adj. m., 403. *BALL.*

Montceau-les-Mines-Sud
I., 9 774; A., 46,00 %; E., 4 999
André Faivre, c.s., PC, c.m., 1 674; Michel Tramoy, RPR, 1 133; Eric Commeau, PS, 1 085; André Glorian, UDF, 580; Michel Collinot, FN, c.r., 527. *BALL.*

Montcenis
I., 11 802; A., 39,19 %; E., 6 725
André Quincy, c.s., PS, 3 431 (51,01 %). *RÉÉLU.*

Montchanin
I., 6 614; A., 32,68 %; E., 4 220
Pierre Corneloup, c.s., RPR, m., 1 931; Daniel Auduc, PS, 1 585; Jean-Paul Jacques, PC, 405; Odette Collinot, FN, 299. *BALL.*

Montpont-en-Bresse
I., 2 410; A., 38,21 %; E., 1 410
Noël Cureau, c.s., UDF-PR, m., 992 (70,35 %). *RÉÉLU.*

Montret
I., 2 839; A., 34,27 %; E., 1 751
Fernand Cavard, c.s., UDF-PR, 1 196 (68,30 %). *RÉÉLU.*

Palinges
I., 3 119; A., 29,20 %; E., 2 133
Paul Nigay, c.s., RPR, 1 136 (53,25 %). *RÉÉLU.*

Pierre-de-Bresse
I., 5 300; A., 34,22 %; E., 3 271
Jean Pareau, c.s., UDF-PR, m., 1 819 (55,60 %). *RÉÉLU.*

Saint-Bonnet-de-Joux
I., 2 222; A., 28,08 %; E., 1 546
François Lacharme, c.s., PS, 802 (51,87 %). *RÉÉLU.*

Saint-Gengoux-le-National
I., 3 216; A., 34,39 %; E., 2 014
Jacques-Albert Ruste, c.s., div. d., sout-UDF-RPR, m., 1 155 (57,34 %). *RÉÉLU.*

Saint-Martin-en-Bresse
I., 3 232; A., 30,66 %; E., 2 158
André Juillard, c.s., PC, m., 1 281 (59,36 %). *RÉÉLU.*

Toulon-sur-Arroux
I., 9 948; A., 35,23 %; E., 6 162
Joseph Jeannot, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 2 691; Jean-Paul Meunier, PS, 2 177; Marc Bathiard, PC, 858; Michèle Présent, FN, 436. *BALL.*

Tournus
I., 8 637; A., 46,11 %; E., 4 454
Gérard Buatois, c.s., PS, m., 1 748; Guy Pernot, UDF, 1 030; Yves Guillot, div. d., 551; Claude Deniset, FN, 392; Marc Vessiller, PC, 387; Hervé Bosio, Verts, sout. écol., 346. *BALL.*

Tramayes
I., 2 619; A., 33,18 %; E., 1 690
Maurice Benas, UDF, 686; Alain Camus, RPR, 375; Jean Guillaud, c.s., div. g., m., 340; Christian Accary, div. g., 125; Louis Dury, PC, 107; Pierre Loire, FN, 57. *BALL.*

Verdun-sur-le-Doubs
I., 6 810; A., 35,82 %; E., 4 150
Maurice Duvernois, c.s., UDF-PR, c.r., 2 045 ; André Questat, PS, 1 545; Eric Héraud, FN, 343; Gilbert Tomasini, PC, 217. *BALL.*

YONNE (20)

Neuf conseillers sortants sont réélus dès le premier tour, dont Henri de Raincourt (UDF), président du conseil général, et Henri Nallet, ancien ministre socialiste, battu aux élections législatives de mars 1993. A Sens-Ouest, le socialiste Gérard Le Gall est devancé par le candidat du Front national, Pierre Pérès, qui affrontera, au second tour, le conseiller sortant Philippe Serré (UDF-PR). Les relations déjà difficiles entre le PS et le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson devraient encore pâtir de la situation dans le canton d'Auxerre-Nord-Ouest, où Charles Fontaine, le candidat soutenu par l'ancien ministre et maire d'Auxerre, vient menacer sérieusement le conseiller socialiste sortant Michel Bonhenry. Autre personnalité du département, Philippe Auberger, député (RPR) et maire de Joigny, est en situation périlleuse dans son canton, après le bon score du candidat divers droite Bernard Fleury.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 5 PS; 1 div. g.; 16 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 10 div. d. (prés. : Henri de Raincourt, UDF-PR, sén., m. de Saint-Valérien).

Aillant-sur-Tholon
I., 6 479; A., 40,06 %; E., 3 722
Andrée Gollot, RPR, 1 138; Claude Scohyers, UDF, m., 817 ; Alain Girard, div. g., 689 ; Pierre Delbreuve, FN, 451 ; Michel Moreau, PC, 345; Chantal Dhoukar, Verts, 282. *BALL.*
Raymond Pourrain, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Ancy-le-Franc
I., 4 515; A., 26,62 %; E., 3 204
Alain Henry, c.s., PC, m., 1 915 (59,76 %). *RÉÉLU.*

Auxerre-Nord-Ouest
I., 6 120; A., 51,71 %; E., 2 802
Michel Bonhenry, c.s., PS, adj. m., 919; Charles Fontaine, MDR, c.m., 614 ; Olivier Joly, div. d., sout. RPR, 544; Pierre Lebert, FN, 315; Jean-Marie Langoureau, PC, c.r., c.m., 249; Joël Lacour, Verts, 161. *BALL.*

Auxerre-Sud-Ouest
I., 7 227; A., 48,38 %; E., 3 488
Hubert Moissenet, c.s., UDF-PR, 1 723 ; Denis Troester, PS, 581 ; Marcellin Foissier, FN, 479; Denis Martin, Verts, 442; Michèle Thibault, PC, 263. *BALL.*

Brienon-sur-Armançon
I., 5 193; A., 26,16 %; E., 3 760
Gérard Bourgoin, div. d., 1 446 ; Guy Loyer, PC, m., 632 ; Louis Vincent, c.s., UDF, c.r., 436; Bernard Rativeau, div. d., 370; Pierre Daull, FN, 317; Jean-Michel Mollet, PS, 302 ; François Genreau, écol., sout. Verts, 257. *BALL.*

Charny
I., 4 470; A., 36,08 %; E., 2 767
Marcel Lavergne, c.s., UDF-PR, adj. m., 1 463 (52,87 %). *RÉÉLU.*

Chéroy
I., 5 653; A., 33,09 %; E., 3 641
Henri de Raincourt, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., 2 463 (67,64 %). *RÉÉLU.*

Coulanges-sur-Yonne
I., 2 816; A., 30,68 %; E., 1 884
Maurice Bramoullé, RPR, 454 ; Philippe Métaut, div. d., m., 449; Edith Gaucher, div. g., sout. PS, 426; Michel Fermier, UDF, 283; Gérard Loup, PC, 154 ; Georges Chevaux, FN, 118. *BALL.*
Bernard Gaucher, c.s., div. g., n.s.r.p.

Cruzy-le-Châtel
I., 2 508; A., 34,44 %; E., 1 417
Michel Delprat, c.s., UDF-PR, c.r., 1 037 (73,18 %). *RÉÉLU.*

Guillon
I., 2 390; A., 36,52 %; E., 1 395
André Bonnet, c.s., UDF-PR, m., 855 (61,29 %). *RÉÉLU.*

Joigny
I., 9 422; A., 41,55 %; E., 5 223
Philippe Auberger, c.s., RPR, d., m., 2 281; Bernard Fleury, div. d., 1 958 ; Claude Josselin, PS, c.m., 639; Siegfried Chapotin, PC, 345. *BALL.*

Migennes
I., 9 204; A., 39,37 %; E., 5 347
Guy Lavrat, c.s., PC, m., 1 959 ; Claude Moreau, FN, c.r., 934 ; Daniel Bouvier, UDF, 720; Madeleine Guedon, RPR, c.m., 565; Jacques Babel, PS, c.m., 517; Georges Gimié, div. d., 361; Bernard Pesquet, Verts, 291. *BALL.*

Noyers
I., 2 464; A., 32,67 %; E., 1 552
Bernard Magdalenat, c.s., UDF-PR, 926 (59,66 %). *RÉÉLU.*

Saint-Fargeau
I., 2 379; A., 32,99 %; E., 1 525
Pierre Bordier, c.s., UDF-PR, m., 704; Jean Laurent, PS, c.m., 386; Jacques Tison, div. g., sout. MDR, 331; Christian Lalandre, PC, 104. *BALL.*

Saint-Julien-du-Sault
I., 3 612; A., 35,43 %; E., 2 249
Guy Bourras, c.s., div. d., m., 1 300 (57,80 %). *RÉÉLU.*

Saint-Sauveur-en-Puisaye
I., 4 055; A., 35,80 %; E., 2 414
Gérard Morisset, c.s., UDF-PR, c.r., 1 792 (74,23 %). *RÉÉLU.*

Sens-Ouest
I., 13 020; A., 44,63 %; E., 6 731
Philippe Serré, c.s., UDF-PR, m., 3 172 ; Pierre Pérès, FN, c.r., adj. m., 1 343; Gérard Le Gall, PS, 1 239 ; Jacques Taillandier, PC, c.m., 977. *BALL.*

Tonnerre
I., 5 660; A., 31,89 %; E., 3 659
Henri Nallet, c.s., PS, m., 1 833 (50,09 %). *RÉÉLU.*

Toucy
I., 6 518; A., 37,95 %; E., 3 807
Simone Goussard, c.s., UDF-PR, 1 168 ; Pascal Lorot, UDF-CDS, 994 ; Serge Breuillé, PS, adj. m., 951; Claude Bailly, PC, 378; Olivier Ferté, Verts, 316. *BALL.*

Villeneuve-l'Archevêque
I., 4 002; A., 34,55 %; E., 2 509
Michel Pichon, c.s., UDF-PR, c.m., 866; Philippe Boucher, div. g., 596; Jean Stenuit, div. d., 415 ; Jean-Marc Le Panse, FN, 412; Marie-Cécile Tomasso, PC, 220. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

BRETAGNE



CÔTES-D'ARMOR (26)

Présidée depuis 1976 par Charles Josselin, PS, l'assemblée départementale (la seule de Bretagne) des Côtes-d'Armor comptait au nombre de celles susceptibles de «basculer». Si le PS a perdu dès le premier tour le canton de Broons, il peut sortir renforcé de ce scrutin, grâce à plusieurs ballottages favorables. La droite ne réussit pas à s'imposer là où on l'attendait. Quelques-uns de ses chefs de file sont même en position délicate. C'est le cas des deux députés RPR, élus en mars 1993 : Marc Le Fur à Quintin et Christian Daniel à Saint-Brieuc-Nord. Si le PS est sérieusement menacé dans trois cantons, il est en position d'en emporter quatre autres. Comme le PC a conservé ses acquis dans l'ouest du département, la majorité ne devrait pas être remise en cause.

CONSEIL SORTANT : 8 PC; 19 PS; 2 app. PS; 9 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 RPR ; 3 app. RPR ; 1 RPR diss. ; 6 div. d. (prés. : Charles Josselin, PS, d., m. de Pleslin-Trigavou).

Bégard
I., 5 981; A., 23,89 %; E., 4 373
Noël Bernard, c.s., PC, m., 2 555 (58,42 %). *RÉÉLU.*

Belle-Isle-en-Terre
I., 4 686; A., 20,14 %; E., 3 650
François Le Masson, c.s., PC, 1 477 ; Marcel L'Helias, UDF, 1 048; Claude Thepault, PS, 505; Jean Le Gall, RPR, 377; Jean-Marie Salmon, rég., 126 ; François Boutier, FN, 74; Jacques Herrou, écol., 43. *BALL.*

Broons
I., 6 932; A., 20,58 %; E., 5 357
Michel Lamarche, div. d., 2 835 (52,92 %). *ÉLU.*
Maurice Després, c.s., PS, 2 129; Daniel de Saint-Jean, PC, 299 ; Marie Lefebvre, FN, 94.

Callac
I., 5 949; A., 20,96 %; E., 4 584
Félix Leyzour, c.s., PC, sén., m., 2 499 (54,51 %). *RÉÉLU.*

Caulnes
I., 4 289; A., 19,21 %; E., 3 353
Gérard Bertrand, div. d., 1 655 ; Raymond Guyomarc'h, c.s., PS, m., 1 412 ; Daniel Robert, PC, 183 ; Jean Briand, FN, 103. *BALL.*

Collinée
I., 3 433; A., 17,47 %; E., 2 793
Pierre Schneider, c.s., app. RPR, 1 335; Monique Haméon, PC, 819; Jacky Aignel, PS, 600; Jean-Claude Le Cerf, FN, 39. *BALL.*

Dinan-Est
I., 10 965; A., 32,23 %; E., 7 185
René Benoît, c.s., UDF-PR, m., 2 385 ; Didier Morel, PS, c.m., 2 371 ; Michel Vaspart, RPR, 1 233 ; Jacques Le Hénaff, Verts, 367; Didier Lechien, div. d., 301; Henri Faucheur, PC, 271; François Guindé, FN, 257. *BALL.*

Gouarec
I., 3 174; A., 24,54 %; E., 2 354
Toussaint L'Hermite, c.s., PS, 856; Paul Guéguen, div. d., m., 545 ; Gérard Le Cam, PC, 461 ; Guy André, div. g., 330; Michel Balbot, Verts, c.r., 119 ; Jean-Yves Le Guyader, FN, 43. *BALL.*

Guingamp
I., 15 963; A., 32,48 %; E., 10 418
Christian Le Verge, c.s., PC, c.r., 3 714; Bertrand Bouëdec, div. d., c.m., 3 285; Georges Rumen, PS, c.m., 2 124 ; Laurent Lintanff, Verts, 580 ; Myriam de Coatparquet, FN, 483; Hervé Le Bec, rég., 232. *BALL.*

Lamballe
I., 13 148; A., 28,77 %; E., 9 097
Sébastien Couëpel, c.s., UDF-CDS, c.r., 4 497; Loïc Cauret, PS, 3 012; Jean-Luc Barbo, Verts, 642; Arsène Kerauffret, PC, 558 ; Jean-Claude Bourva, FN, 388. *BALL.*

Lannion
I., 17 209; A., 38,59 %; E., 10 175
Alain Gouriou, c.s., PS, c.r., m., 3 758 ; Yves Nedelec, RPR, c.r., 2 619; Jean Tazé, PC, c.m., 1 184; Alain Gouronnec, UDF, c.m., 1 155 ; Jacques Gicquel, div. g., c.m., 421 ; Raymond Blanc, FN, c.r., 356 ; Bernard Moreau, GE, 315; Guy Caro, div., 252; Jacques Herrou, écol., 115. *BALL.*

Lanvollon
I., 5 790; A., 25,26 %; E., 4 188
Jean Le Floch, c.s., PS, 2 446 (58,40 %). *RÉÉLU.*

Lézardrieux
I., 7 381; A., 26,66 %; E., 5 278
Jean-Yves Simon, c.s., PS, 2 096; Yves Raison, UDF, 1 607 ; Yves Capitaine, div., 1 033 ; Yves Le Blond, PC, 212; Gwenaël Henry, rég., 202 ; Marie-Claude Quinio-Kerleau, FN, 128. *BALL.*

Merdrignac
I., 5 977; A., 21,14 %; E., 4 540
Bernard Sohier, c.s., UDF-CDS, c.r., m., 2 050; Denis Leclerc, PS, 1 608; Jacques Féodon, PC, c.m., 615; Pierre Launay, FN, 267. *BALL.*

Mûr-de-Bretagne
I., 2 991; A., 19,05 %; E., 2 306
Gaston Portefaix, div. d., 1 062; Philippe Robert, PS, c.m., 909; Bernard Audren, PC, 191 ; Gilles Lacroix, FN, 144. *BALL.*
Loïc Bertho, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

Plancoët
I., 8 638; A., 27,12 %; E., 5 934
Jean Gaubert, c.s., PS, 3 310 (55,78 %). *RÉÉLU.*

Pléneuf-Val-André
I., 9 635; A., 28,00 %; E., 6 680
Guillaume Guédo, c.s., div. d., m., 2 239; Patrick Boullet, PS, 1 948; Daniel Merpault, div. g., 1 652; Jean-Paul Lolive, PC, 546; Lucien de Bruyn, FN, 295. *BALL.*

Plœuc-sur-Lié
I., 6 662; A., 29,04 %; E., 4 550
Henri Bozec, c.s., PS, m., 2 203; Francis Courcoux, div. d., 1 459; Michel Le Floc'h, PC, 498; Elisabeth Grandjouan, Verts, 270; Charles Quémerais, FN, 120. *BALL.*

Plouaret
I., 7 644; A., 24,03 %; E., 5 595
François Le Bras, div. d., 1 960; Robert Le Hec'h, c.s., PC, m., 1 845 ; Michel Disez, PS, 1 152; Patrick L'Hereéc, rég., 498; Jacques Herrou, écol., 140. *BALL.*

Ploufragan
I., 14 591; A., 33,50 %; E., 9 186
Jean Dérian, c.s., PC, m., 3 493; Patrice Melscoët, RPR, 3 450; Albert Mahé, PS, 1 809; René Le Roux, FN, 434. *BALL.*

Plouguenast
I., 5 263; A., 18,82 %; E., 4 130
Paul Guiguen, RPR, 1 738; Guy Le Helloco, PS, 1 441; Pierre Norée, div. g., 704; Philippe Caërou, PC, 159; Henri Olivier, FN, 88. *BALL.*
Lucien Boscher, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Quintin
I., 6 308; A., 21,84 %; E., 4 823
Emmanuel Le Jean, c.s., PS, c.m., 2 218 ; Marc Le Fur, RPR, d., 2 063; Patrick Salmon, Verts, 244; Annie Le Févre, PC, 209; Roger Perrot, FN, 89. *BALL.*

Saint-Brieuc-Nord
I., 10 451; A., 47,45 %; E., 5 300
Christian Daniel, c.s., RPR, d., 2 150 ; Anne Galand, PS, c.m., 1 496; Françoise Trabut, PC, c.m., 550 ; Michel Briens, Verts, 522; André Bourges, FN, 325; Jacques Galaud, AREV, 170 ; Patrice Goueffon, div. g., 87. *BALL.*

Saint-Brieuc-Sud
I., 10 638; A., 45,82 %; E., 5 579
Michel Guernion, UDF, c.m., 1 901; Christian Provost, app. PS, 1 698; Jean-Guy Le Bère, PC, c.m., 644; Romain Boquen, div. g., c.m., 556 ; Marc Boivin, Verts, 354; Pierre Génie, FN, 270; Jean-Yves Drillet, rég., 156. *BALL.*
Jean-Luc Bommert, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Tréguier
I., 9 560; A., 28,38 %; E., 6 713
Michel Le Saint, c.s., PS, 1 813; Michel Bataille, UDF-CDS, 1 720; Claude Nicol, div. d., m., 1 541; François Guegou, PC, 644; Roger Perrot, rég., 376; Yves Le Picard, div., 241 ; François Floc'h, FN, 206; Denis Baulier, GE, 172. *BALL.*

Uzel
I., 3 162; A., 19,22 %; E., 2 498
Bernard Etienne, UDF, 1 205 ; Louis Jouanny, PS, 1 172; André Le Bigre, PC, 121. *BALL.*
Paul Paillardon, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

FINISTÈRE (26)

Sept sortants de droite sont réélus, de même qu'un socialiste et un communiste. A Landivisiau, le président du conseil général, Charles Miossec (RPR), conserve son siège avec plus de 66 % des voix. Mais la réélection la plus aisée est celle de Jean-Yves Cozan (UDF-CDS), qui dépasse les 70 %. La droite menace le PS dans deux cantons (Pont-Aven et Douarnenez) mais est en difficulté à Quimper-3, où le sénateur RPR, Alain Gérard est en ballottage difficile. L'ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, Kofi Yamgnane (PS), réussit une excellente performance à Châteaulin, solide bastion de la droite. Sans avoir fait campagne, les chômeurs présentés dans les trois cantons de Quimper réalisent un score honorable.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 16 PS; 2 div. g.; 10 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 14 RPR; 7 div. d. (prés. : Charles Miossec, RPR, d., m. de Landivisiau).

Brest-Bellevue
I., 9 407; A., 50,06 %; E., 4 579
Joseph Gourmelon, c.s., PS, c.m., 1 575; Jacques Huguen, UDF, 974; Marie-Anne de Cadenet, RPR, 679; Roland Le Scour, div. g., 379 ; Michel Briand, Verts, 254; Patrick Gardet, PC, 253 ; Annie Borvon, div. g., 237 ; Marie-France Johannès, FN, 228. *BALL.*

Brest-Centre
I., 12 380; A., 51,21 %; E., 5 894
Yannick Marzin, c.s., UDF-PR, 3 273 (55,53 %). *RÉÉLU.*

Briec
I., 6 671; A., 24,62 %; E., 4 827
André Angot, c.s., RPR, d., 2 961 (61,34 %). *RÉÉLU.*

Châteaulin
I., 13 443; A., 27,96 %; E., 9 330
Claude Bellin, RPR, 4 450 ; Kofi Yamgnane, PS, 4 222 ; Philippe Cahignon, FN, 414 ; Jacqueline Simonnet, PC, 244. *BALL.*
Hervé Tynevez, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Châteauneuf-du-Faou
I., 10 843; A., 29,91 %; E., 7 381
François Riou, c.s., PS, c.m., 3 392; Jean-René Joncour, UDF-CDS, 3 126; Hervé Donnard, PC, 586; Claude Alluin, FN, 277. *BALL.*

Douarnenez
I., 19 317; A., 40,19 %; E., 11 038
Joseph Trétout, UDF-CDS, 4 274; Jean-Michel Le Boulanger, PS, adj. m., 2 883; Fernande Le Moal, PC, adj. m., 1 076; Pascal Boccou, div. g., 1 073; André Carn, div. d., 759 ; Bernard Uguen, écol., c.r., 541 ; Jacques Valvo, FN, 432. *BALL.*
Jean Peuziat, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Le Faou
I., 5 061; A., 32,30 %; E., 3 300
Jean Crenn, c.s., RPR, 1 210 ; Roger Mellouet, PS, 1 008; Marc Hascoët, div. d., 732 ; Françoise Salaun, PC, 138 ; Roland Astoul, div. d., 107; Patrick Annereau, FN, 105. *BALL.*

Guipavas
I., 16 256; A., 38,70 %; E., 9 708
Marcel Dantec, c.s., UDF, 4 985 (51,34 %). *RÉÉLU.*

Huelgoat
I., 4 844; A., 28,42 %; E., 3 362
Daniel Créoff, c.s., PC, 1 785 (53,09 %). *RÉÉLU.*

Landerneau
I., 17 346; A., 35,52 %; E., 10 883
Emmanuel Cuiec, RPR, 4 444 ; Jean-Pierre Thomin, c.s., PS, m., 3 023 ; Gilles Meurice, div. g., adj. m., 2 012 ; Gérard Borvon, Verts, 781; Yves Sellier, FN, 445; Jean Chevalier, PC, 178. *BALL.*

Landivisiau
I., 11 325; A., 36,48 %; E., 6 816
Charles Miossec, c.s., RPR, d., prés. c.g., m., 4 499 (66,00 %). *RÉÉLU.*

Lesneven
I., 16 217; A., 33,47 %; E., 10 498
Roger Calvez, c.s., UDF-CDS, 4 605 ; Jean Boulic, div. d., m., 1 892 ; Prosper Quellec, div. g., 1 781 ; Yves Uguen, MDR, 903 ; Xavier Jaouen, Verts, 621; Marie-Sophie Herrmann, FN, 539; Yvon Istin, PC, 157. *BALL.*

Morlaix
I., 18 182; A., 40,45 %; E., 10 410
Jean-Claude Bourhis, RPR, adj. m., 4 043 ; Jean-Jacques Cleac'h, c.s., PS, c.m., 3 907; Alain David, PC, c.m., 1 011 ; Jean-Noël Abaleo, écol., 1 006; Annie-Renée Morize, FN, 443. *BALL.*

Ouessant
I., 911; A., 26,78 %; E., 644
Jean-Yves Cozan, c.s., UDF-CDS, d., 456 (70,80 %). *RÉÉLU.*

Plogastel-Saint-Germain
I., 13 611; A., 31,37 %; E., 8 943
Michel Canevet, c.s., UDF-CDS, 4 851 (54,24 %). *RÉÉLU.*

Ploudiry
I., 2 984; A., 21,78 %; E., 2 259
François Marc, c.s., PS, 1 398 (61,88 %). *RÉÉLU.*

Plouigneau
I., 8 015; A., 24,65 %; E., 5 866
Robert Moreau, c.s., PS, c.r., 2 425; Joseph Urien, div. d., m., 2 338; Jean Dréan, PC, 535 ; Martine Frère, Verts, 416; Henri Le Mouel, FN, 152. *BALL.*

Pont-Aven
I., 13 416; A., 40,30 %; E., 7 622
Jean Le Meur, c.s., PS, 2 811 ; Francis Marrec, UDF-CDS, 2 530; Fernand Tudal, div. d., 910; Anne-Marie Kerléo, FN, 715; René Le Doze, PC, 656. *BALL.*

Quimper-1
I. 16 004; A., 40,58 %; E., 9 186
André Guénégan, UDF-PR, c.m., 3 472; Jean-Claude Joseph, c.s., PS, adj. m., 3 089 ; Daniel Le Bigot, Verts, c.m., 1 136; Marguerite Martinelle, div., 576; Claudine Dupont-Tingaud, FN, 499; Ghyslaine Aliadière, PC, 414. *BALL.*

Quimper-2
I., 18 159; A., 39,79 %; E., 10 495
Pierre Faucher, c.s., PS, 3 750; Jean Le Reste, div. d., 3 561 ; Alain Uguen, Verts, 942; Hervé Fouquet, div., 653 ; Michel Dor, FN, c.r., 632; Marie-Claire Poder, PC, 598; Jean-Paul Le Pohon, div. g., 359. *BALL.*

Quimper-3
I., 16 137; A., 39,74 %; E., 9 329
Alain Gérard, c.s., RPR, sén., 3 232; Marcel L'Aot, PS, adj. m., 2 318; André Paubert, MDR, c.m., 845; Jean-Yves Dherve, rég., 671; Yvonne Rainero, PC, 639; Pascal Charpentier, div., 623; Georges du Chelas, FN, 524; Annaïg Le Gars, rég., sout. Verts, 477. *BALL.*

Quimperlé
I., 15 028; A., 35,63 %; E., 9 300
Louis Le Pensec, c.s., PS, d., 4 633; Loïc Daniel, UDF-PR, 2 956 ; Corentin Le Tocquec, PC, 765 ; Françoise Guillou, FN, 532; Pierre Gourlay, GE, 414. *BALL.*

Saint-Renan
I., 19 171; A., 38,95 %; E., 11 291
André Cheminant, c.s., RPR, m., 3 919; Pierre Jaouen, PS, 2 639; Louis Caradec, div. d., 2 552; Jacques Andre, div. d., 1 266; Charles Tronyo, FN, 626; Pierre Cusson, PC, 289. *BALL.*

Scaër
I., 6 659; A., 27,43 %; E., 4 621
François Bleuzen, UDF-CDS, m., 2 029 ; Pierre Le Cras, PS, c.m., 1 253; Corentin Kernéis, PC, c.m., 1 142 ; Antoine Guillemot, FN, 197. *BALL.*
Louis Nicolas, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Sizun
I., 2 994; A., 25,38 %; E., 2 153
Jean-Pierre Breton, c.s., div. d., m., 1 384 (64,28 %). *RÉÉLU.*

Taulé
I., 7 414; A., 34,20 %; E., 4 714
Claude Bernard, c.s., UDF-CDS, c.m., 2 266; Jean-Yves Corre, PS, 1 782 ; Jean Bayec, Verts, 236 ; Véronique Péron, FN, 192; Yvon Hugonot, PC, 147; Pierre Folgalvez, div. g., 91. *BALL.*

ILLE-ET-VILAINE (26)

Six conseillers généraux, dont deux ministres (MM. Méhaignerie et Madelin), ont été élus ou réélus. Si la droite est menacée à Betton, la gauche l'est à Montfort et à Rennes-Nord-Ouest. Plusieurs triangulaires sont prévisibles : à Châteauneuf où cette situation devrait profiter au conseiller général socialiste sortant ; à Saint-Aubin-du-Cormier où le candidat de la majorité présidentielle peut s'imposer face au sortant RPR ; à Saint-Méen-le-Grand où le sortant RPR devrait conserver son siège; et à Tinténiac où la lutte pour la succession de Mme Nogues reste ouverte. A Dinard, quatre candidats – dont Brice Lalonde – peuvent figurer au second tour. Même situation à Montauban-de-Bretagne au bénéfice prévisible de Marie Daugan (UDF-CDS). A Maure-de-Bretagne, le conseiller sortant, Georges François (UDF-PR), mis à mal par deux candidats du CDS, a décidé de se retirer.

CONSEIL SORTANT : 2 div. g. ; 12 PS; 18 UDF-CDS; 1 UDF-P et R; 2 UDF-PR; 1 UDF; 8 RPR; 9 div. d. (prés. : Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, min. E., min. de la justice, m. de Vitré).

Antrain
I., 6 657; A., 27,39 %; E., 4 525
Michel Lahogue, c.s., div. g., m., 2 473 (54,65 %). *RÉÉLU.*

Argentré-du-Plessis
I., 8 050; A., 29,88 %; E., 5 387
Emile Blandeau, div. d., 2 824 (52,42 %). *ÉLU.*
Henri Durand, div., 2 086; Marcel Tireau, PS, 393; Philippe Randal, PC, 84.
Jean Bourdais, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Betton
I., 13 597; A., 38,81 %; E., 7 993
Paul Ruaudel, c.s., div. d., 3 401; Philippe Tourtelier, PS, 3 194 ; Thierry Anneix, GE, 895 ; Alain Gilles, PC, 304; Renald Mocquard, FN, 199. *BALL.*

Châteaugiron
I., 13 054; A., 38,75 %; E., 7 687
Pierre Le Treut, c.s., UDF-CDS, c.r., m., 3 417 ; Daniel Ostorero, div. g., sout. PS, 2 605; Hélène Jollivet-Quatrebœufs, Verts, c.r., 883; Henri Leroy, FN, 445; Christian Roche, PC, 337. *BALL.*

Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
I., 7 411; A., 31,46 %; E., 4 819
Jean Daniel, c.s., PS, 1 928; Jean-François Richeux, div. d., 1 151 ; Pierre Fagot, RPR, 955; Jean-François Fantou, div. d., 388; Françoise More, FN, 227; Jean Le Beslour, PC, 170. *BALL.*

Dinard
I., 16 305; A., 33,85 %; E., 10 341
Charles Thépaut, div. d., sout. UDF-RPR, 2 188 ; Daniel Billot, PS, adj. m., 1 984; Marius Mallet, UDF-PR, m., 1 856; Brice Lalonde, GE, 1 794; Philippe Mahot, RPR, 1 121 ; Yannick Mary, FN, 548 ; Maurice Bellanger, PC, 458; Didier Dufour, div., 392. *BALL.*
Antoine Launay, c.s., PS, n.s.r.p.

Dol-de-Bretagne
I., 8 892; A., 34,82 %; E., 5 459
Michel Esneu, c.s., RPR, m., 2 567; Pierre Peigné, div., 1 286; Pierre Sévegrand, MRG, sout. PS, 426 ; Yannick Richard, MDC, 366 ; Hervé Guérin, Verts, 248 ; Jean-Claude Martin, PC, 231 ; Yves Vignon, FN, 199; Adrien Marulier-Grandmesnil, div. g., 136. *BALL.*

Fougères-Nord
I., 16 936; A., 39,79 %; E., 9 450
Louis Feuvrier, MDR, sout. PS, adj. m., 4 067; Marie-Thérèse Boisseau, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 3 767; Jean-Marc Weiler, Verts, 712 ; Jean-Claude Guillerm, PC, c.m., 440 ; Jacques Dehergne, div. d., 289; Christian Georgeault, aut., 175. *BALL.*

La Guerche-de-Bretagne
I., 7 877; A., 34,94 %; E., 4 680
Patrick Lassourd, c.s., RPR, m., 3 462 (73,97 %). *RÉÉLU.*

Guichen
I., 12 949; A., 35,09 %; E., 8 133
Marcel Hamel, c.s., div. g., sout. PS, c.m., 3 801 ; Joël Sieller, div. d., 2 562; Daniel Bossard, RLB, 577; Joël Josselin, PT, 487; Alain Tirel, PC, 459; Jeanne Beynel, FN, 247. *BALL.*

Janzé
I., 7 842; A., 31,28 %; E., 5 124
Danielle Dufeu, UDF-CDS, d., adj. m., 2 124 ; Paul Chaussée, div. d., c.m., 1 256 ; Maurice Huchet de Quénétain, UDF, 604; Pascal Lambert, PS, 450; Dominique Le Duff, PC, 275 ; Marcel Havard, div. d., 204 ; Richard Enfroy, FN, 171; Marie Jumelais-Brusq, PLN, 40. *BALL.*
Maurice Drouet, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Maure-de-Bretagne
I., 5 100; A., 29,56 %; E., 3 480
Georges François, c.s., UDF-PR, m., 941 ; Marcel Joly, UDF-CDS, 834 ; Pierre Reboux, UDF-CDS, 816; Robert Maleuvre, div., 384; Emmanuelle Bénard, PS, 232 ; Hubert Langlois, FN, 145 ; Joël François, PC, 86; Bertrand Fairier, div., 42. *BALL.*

Montauban
I., 6 150; A., 20,58 %; E., 4 821
Marie Daugan, UDF-CDS, 1 538; Gérard Pinson, RPR, 965; Robert Chérel, PS, c.m., 923; Jean-Claude Omnès, div., 734; Evelyne Hyvert, div. d., adj. m., 455 ; Dominique Buan, PC, 66; René Poirier, UDF-CDS, c.m., 60; Janine Lépreux, FN, 43; Catherina Virgilio, div., 37. *BALL.*
André Faramin, c.s., UDF-CDS, c.m., n.s.r.p.

Montfort
I., 14 898; A., 35,21 %; E., 9 187
Victor Préauchat, c.s., PS, c.m., 4 067 ; Gérard Demaure, UDF-P et R, 2 025 ; Joseph Thébault, UDF-CDS, 1 949 ; Alfred Legros, PC, c.m., 455; Brigitte Fourcade, FN, 410; Louis Nogues, div., 281. *BALL.*

Mordelles
I., 15 396; A., 40,91 %; E., 8 775
Christian Le Maout, c.s., PS, 4 401 (50,15 %). *RÉÉLU.*

Redon
I., 12 032; A., 36,39 %; E., 7 475
Alain Madelin, UDF-PR, min., c.r., 4 145 (55,45 %). *ÉLU.*
Jean-René Marsac, PS, adj. m., 1 938; Francis Macé, PC, adj. m., 526; Emile Granville, écol., 492; Thierry Benoist, FN, 224 ; Rodolphe Dubois, div. g., 150.
Jean-Baptiste Lelièvre, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Rennes-Bréquigny
I., 9 968; A., 55,99 %; E., 4 229
François Richou, c.s., PS, 1 741 ; Benoît Caron, RPR, 1 248 ; Joël Morfoisse, Verts, c.m., 345; Christian Gendron, div. g., 293; Nicolas Toussaint, FN, 236; Wilfrid Lunel, PC, 224 ; Bruno Lagadec, MRG, 142. *BALL.*

Rennes-Centre-Sud
I., 11 010; A., 52,29 %; E., 5 096
Jeannine Huon, c.s., PS, adj. m., 2 148; François Turmel, UDF-PR, 1 823; Paul Renaud, GE, c.r., 346; Michel Deniel, PC, 306 ; Pierre Maugendre, FN, c.r., 255; Casimir Champredonde, MRG, 176 ; Gérard Thia-Kime, PLN, 42. *BALL.*

Rennes-Nord-Est
I., 11 658; A., 53,61 %; E., 5 269
Jean-Michel Boucheron, c.s., PS, d., c.m., 1 968; Régine Brissot, UDF-P et R, 1 499 ; Alain Zandonaï, RPR, 680 ; Yves Cochet, Verts, c.m., 447; Lionel Tocqué, FN, c.m., 283; Jean-Michel Héry, PC, 262; Alain Guéguen, écol., 110 ; Alain Louvet, PLN, 20. *BALL.*

Rennes-Nord-Ouest
I., 15 204; A., 51,26 %; E., 7 123
Frédéric Vénien, c.s., PS, 2 671 ; Philippe Rouault, UDF-CDS, 2 558 ; Eric Berroche, PC, c.m., 415; Dominique Boullier, GE, 410; Christian Barbier, FN, 372 ; Jean-Yves Desdoigts, AREV, 254 ; Honoré Puil, MRG, 227 ; Michel Génin, rég., c.m., 216. *BALL.*

Rennes-Sud-Ouest
I., 15 451; A., 50,19 %; E., 7 394
Daniel Delaveau, PS, 2 772; Lionel Sonnet, UDF-CDS, 1 580; Yannick Le Moing, RPR, 1 072; Christian Benoist, PC, adj. m., 745 ; Joëlle Lifs Chutz, Verts, 547 ; Claude Deniel, FN, 383; Gérard Hamon, AREV, 234; Roger Brusq, PLN, 61. *BALL.*
Georges Cano, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Aubin-du-Cormier
I., 5 407; A., 27,53 %; E., 3 770
Pierre Renault, c.s., RPR, m., 1 608 ; Jean Taillandier, div. g., 1 347; Robert Gayet, PS, 625; Vincent Malherbe, MRG, 89; Reginald Issigonis, FN, 60 ; Christian Moigne, PC, 41. *BALL.*

Saint-Malo-Nord
I., 21 665; A., 46,22 %; E., 11 111
Catherine Jacquemin, UDF-CDS, adj. m., 4 899; Louis Chopier, c.s., PS, c.m., 3 307; Yannick Le Brelot, Verts, 887; Jacques Doré, FN, c.r., 703 ; Réginald Debroise, div. d., 670 ; Jean-Charles Le Sager, PC, c.m., 505; Olivier Cazal, AP, 140. *BALL.*

Saint-Méen-le-Grand
I., 6 500; A., 25,95 %; E., 4 713
André Guillou, c.s., RPR, adj. m., 1 996; Guy de Dieuleveult, div. d., 1 253 ; Michel Clouin, PS, c.m., 907 ; Paul Daoulas, div., 300 ; Catherine Jacob, FN, 141; Joseph Gosmat, PC, 76; Pascal Brandily, div., 40. *BALL.*

Tinténiac
I., 5 719; A., 22,03 %; E., 4 338
André Lefeuvre, div. g., 1 328; Armel Lescop, app. RPR, 1 092; Pierre Saget, div. d., 636; Charles de Lorgeril, div. d., 447 ; Emile Aubry, PS, 407; Jean Peeters, GE, 167 ; François Cobac, PC, 130 ; Yves de La Herverie, FN, 68; Jacques Ars, div., 63. *BALL.*
Thérèse Nogues, c.s., div. d., n.s.r.p.

Vitré-Est
I., 14 371; A., 37,35 %; E., 8 458
Pierre Méhaignerie, c.s., UDF-CDS, min., prés. c.g., m., 6 007 (71,02 %). *RÉÉLU.*

MORBIHAN (21)

Dans ce département où les Verts et l'Union démocratique bretonne (UDB) ont fait cause commune dans onze cantons, huit des seize conseillers généraux sortants UDF, RPR ou divers droite, retrouvent leur siège. C'est le cas de Christian Bonnet (UDF-PR), ancien ministre à Belle-Ile, et Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat, à Josselin. Trois des cinq socialistes sortants sont en ballottage favorable à Lorient-Sud, Hennebont et Baud, les deux autres étant menacés à Elven et surtout à Pont-Scorff. Dans deux cantons détenus par la droite, Cléguérec et Allaire, la gauche apparaît en ballottage favorable. A Lorient-Centre, représenté par la droite depuis 1958, le RPR et le PS se retrouvent dans un face-à-face incertain.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-P et R ; 5 UDF-PR; 6 UDF; 10 RPR; 11 div. d. (prés. : Raymond Marcellin, UDF-PR, d., a. min.).

Allaire
I., 10 483; A., 28,90 %; E., 7 237
Yvette Année, div. d., 1 820 ; Michel Mahéas, div. g., 1 813 ; Daniel Baron, div. g., 1 551; Jean-Bernard Vighetti, div. g., 1 355 ; Jean-Paul Félix, FN, 293 ; Jean Poupart, PC, 237; Bernard Huet, div. d., 168. *BALL.*
René Le Coustumer, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Auray
I., 19 346; A., 36,83 %; E., 11 973
Michel Nael, UDF-CDS, m., 4 147; Henri Macé, div. d., 2 285 ; Jean-Claude Guiziou, PS, 2 006; Daniel Le Breton, div. d., 1 065 ; Jean-François Chambrette, FN, 951 ; Michel Le Scouarnec, PC, 822 ; Yann Verney, Verts, 697. *BALL.*
Pierre Orain, c.s., div. d., n.s.r.p.

Baud
I., 9 867; A., 24,23 %; E., 7 263
Noël Le Loir, div. d., 3 227; Jean Le Bec, c.s., PS, c.r., 2 895; Noël Roger, PC, 697; Claudie Sennator, rég., 253; Jeannine Hangard, FN, 191. *BALL.*

Belle-Ile
I., 3 600; A., 38,44 %; E., 2 026
Christian Bonnet, c.s., UDF-PR, sén., m. de Carnac, 1 271 (62,73 %). *RÉÉLU.*

Belz
I., 9 861; A., 43,30 %; E., 5 268
Serge Le Gouguec, c.s., div. d., 3 296 (62,56 %). *RÉÉLU.*

Cléguérec
I., 6 578; A., 19,38 %; E., 5 124
Jean Le Lu, c.s., RPR diss., c.r., m., 2 468; Serge Moelo, div. g., sout. PS, 1 832; Daniel Kerjean, PC, 673 ; Marie-Carmen Iglésias, FN, 151. *BALL.*

Elven
I. 9 886; A., 33,67 %; E., 6 328
Jacques Comte, div. d., 2 420 ; Pierre Le Droguen, c.s., PS, 2 065; Jean Baron, rég., 591 ; René Mazier, div. d., 550; Jacques de Rougé, FN, 364; Bernard Le Cunff, PC, 338. *BALL.*

Le Faouët
I., 8 407; A., 28,01 %; E., 5 668
Roland Duclos, c.s., div. d., 2 976 (52,50 %). *RÉÉLU.*

La Gacilly
I., 7 377; A., 24,33 %; E., 5 427
Yves Rocher, c.s., div. d., c.r., m., 2 610; Noël Rocher, div. d., 2 208; Rémy Le Coze, PS, 285 ; Sophie Sturma, FN, 207 ; Jean Guillou, PC, 117. *BALL.*

Grand-Champ
I., 10 103; A., 30,38 %; E., 6 729
Célestin Blévin, c.s., RPR, c.r., m., 3 733 (55,47 %). *RÉÉLU.*

Groix
I., 2 454; A., 31,54 %; E., 1 624
Dominique Yvon, c.s., RPR, c.r., m., 977 (60,16 %). *RÉÉLU.*



LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Guer
I., 9 732; A., 33,97 %; E., 6 239
Gurval Colléaux, c.s., UDF-CDS, m., 2 656; Jean-Marie Chadouteau, div. g., 1 816; Jean-Armand Ladidi, div. d., c.m., 1 079; Stéphanie Sturma, FN, 385; Catherine Gallais, PC, 303. *BALL.*

Hennebont
I., 19 856; A., 35,36 %; E., 12 276
Maurice Oliéro, div. d., 4 281; Albert Berthy, c.s., PS, adj. m., 3 633; Jean Le Borgne, PC, m., 2 916; Christian Guyonvarc'h, Verts, 836; Christophe Chaquin, FN, 610. *BALL.*

Josselin
I., 8 303; A., 29,71 %; E., 5 574
Josselin de Rohan, c.s., RPR, sén., m., 3 327 (59,68 %). *RÉÉLU.*

Lorient-Centre
I., 11 254: A., 51,59 %; E., 5 256
Catherine Giquel, RPR, 1 488; Pierre Victoria, PS, adj. m., 1 434; Patrick Bollet, UDF, c.m., 606; Daniel Bergeron, FN, 363; Daniel Gilles, PC, c.m., 303; Dominique Bourbao, Verts, c.r., c.m., 236; Joseph Le Lamer, MDR, 215; Jacques Bellanger, div. d., 208; Jean-Charles Créput, div. g., 152; Jean-Pierre Lefeuvre, div. g., 119; Daniel Hourès, MRG, 72; Gwenaël Le Gras, LCR, 60. *BALL.*
Denise Court, c.s., UDF, n.s.r.p.

Lorient-Sud
I. 16 081; A., 49,28 %; E., 7 644
Yves Lenormand, c.s., PS, adj. m., 2 939; Jean-Marc Audouze, UDF-P et R, 1 284; Serge Morin, PC, c.r., adj. m., 888; Joël Guégan, Verts, c.m., 814; Gérard Even, div. d., 809; Carol Mettetal, FN, 804; André Garrec, LCR, 106. *BALL.*

Malestroit
I. 11 085; A., 26,29 %; E., 7 991
Maurice Melois, RPR, m., 2 895; Michel Guégan, div. d., 2 352; Gilles Possémé, UDF-CDS, 1 557; Norbert Helluy, div. g., sout. PS, 709; Alain Gaultier de la Richerie, FN, 270; Didier Thébaud, PC, 208. *BALL.*
Alain du Boisbaudry, c.s., UDF, n.s.r.p.

Mauron
I. 4 571; A., 27,39 %; E., 3 088
Guy de Kersabiec, c.s., RPR, 1 904 (61,65 %). *RÉÉLU.*

Plouay
I., 9 355; A., 29,29 %; E., 6 263
Jacques Le Nay, c.s., div. d., d., m., 4 430 (70,73 %). *RÉÉLU.*

Pont-Scorff
I., 21 903; A., 36,70 %; E., 13 190
Pierrick Nevannen, UDF-PR, m., 4 865; Jean-Yves Laurent, c.s., PS, 3 546; Francis Durand, div. d., 2 486; Jean-Paul Aucher, Verts, 850; Jean-Pierre Pailleron, FN, 847; Jean-Pierre Le Guyadec, PC, 596. *BALL.*

Vannes-Est
I., 21 672; A., 39,70 %; E., 12 684
Joseph Oillic, c.s., RPR, 5 867; Hervé Pellois, PS, 4 370; Anne Camus, Verts, 1 167; Bruno Petit, FN, 938; Pierre Joubin, PC, 342. *BALL.*

CENTRE

Eure-et-Loir
Loiret
Loir-et-Cher
Indre-et-Loire
Cher
Indre

CHER (17)

La multiplication des «primaires» ne devrait pas handicaper la majorité départementale, largement acquise à la droite. Elle aura, cependant, été fatale à Philippe Beauchamp, conseiller général *sortant (div.d.)*, nettement distancé à Châteaumeillant, et rend la tâche délicate à Franck Thomas-Richard, député (UDF) depuis mars 1993, qui ne devance son concurrent RPR que de quatorze voix. En revanche, Serge Lepeltier, nouveau député (RPR) de 1993, confirme son implantation et est en bonne position pour enlever au PC le canton de Bourges-2. Le PC résiste bien dans les six autres cantons où ses candidats étaient renouvelables, Jean-Claude Sandrier, maire de Bourges, manquant *toutefois* sa *réélection dès le premier* tour, faute d'avoir obtenu les suffrages de plus du quart des électeurs inscrits.

CONSEIL SORTANT : 9 PC; 2 PS; 1 div. g.; 1 GE; 1 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 4 UDF; 2 RPR; 13 div. d. (prés. : Jean-François Deniau, UDF-PR, d., a. min.).

Les Aix-d'Angillon
I., 9 289; A., 34,10 %; E., 5 784
Maxime Camuzat, c.s., PC, 2 957 (51,12 %). *RÉÉLU.*

Aubigny-sur-Nère
I. 5 512; A., 35,37 %; E., 3 409
Antoine de Vogüé, c.s., UDF, 1 967 (57,70 %). *RÉÉLU.*

Bourges-1
I., 7 079; A., 49,10 %; E., 3 453
Jean-Claude Sandrier, c.s., PC, m., 1 768; Yvon Mautret, UDF-PR, c.m., sout. UDF-RPR, 815; Jean d'Ogny, FN, c.r., 399; André Gagneux, PS, adj. m., 286; Pierre Effa, Verts, c.m., 185. *BALL.*

Bourges-2
I., 8 083; A., 45,89 %; E., 4 210
Serge Lepeltier, RPR, d., c.r., c.m., 1 888; Michel Berthot, PC, adj. m., 1 300; Eric Maginiau, PS, c.m., 434; Alain Viollet, FN, 320; Alain Philippe, GE, 268. *BALL.*
Joël Chavannaz, c.s., div. g., n.s.r.p.

Bourges-3
I., 13 902; A., 46,36 %; E., 7 161
Marguerite Renaudat, c.s., PC, adj. m., 2 634; Alain Tanton, UDF-CDS, c.r., c.m., sout. UDF, 1 641; François Deschamps, RPR, c.m., sout. RPR, 1 112; Pierre Houques, PS, adj. m., 860; Claude Brabant, FN, 603; Joël Crotté, Verts, 311. *BALL.*

Châteaumeillant
I., 4 887; A., 30,57 %; E., 3 298
Georges Magnin-Feysot, div. d., 1 609; Philippe Beauchamp, c.s., div. d., 626; André Grymonprez, PC, 517; Guy Perrot, PC, 345; Marie-Madeleine Cast, FN, 107; Jacques Catty, Verts, 94. *BALL.*

Châteauneuf-sur-Cher
I., 3 659; A., 28,55 %; E., 2 534
Jean Vigneron, c.s., PC, m., 1 075; William Pelletier, RPR, c.m., sout. UDF-RPR, 988; Robert Delmas, PS, 347; Christian Raffestin, FN, 124. *BALL.*

Dun-sur-Auron
I., 4 669; A., 30,30 %; E., 3 145
Louis Cosyns, app. RPR, adj. m., sout. UDF-RPR, 1 325; Berthe Fievet, PS, 914; André Peras, div. d., 439; Jean Philippon, PC, 320; René Quetel, FN, 147. *BALL.*
Bernard Boussard, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Graçay
I., 2 854; A., 28,52 %; E., 1 975
Georges Druesne, c.s., PC, 880; Jean-Pierre Beauvais, UDF-PR, 432; Anne-Marie Dupré, RPR, m., sout. UDF-RPR, 408; Claude Debeda, MDC, 153; Jean Ribon, FN, 102. *BALL.*

La Guerche-sur-l'Aubois
I., 6 533; A., 34,10 %; E., 4 181
Daniel Devoise, PC, 1 074; Jacques Chavy, RPR, adj. m., sout. UDF-RPR, 1 055; Serge Mechin, MDC, 1 018; Michel Pouillard, div. d., 530; François Drougard, FN, 324; Salvatore Russo, div. g., 180. *BALL.*
Christian Gigot, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Léré
I., 4 392; A., 31,64 %; E., 2 910
Dominique Bulteau, div. d., 935; Gérard Gourdet, app. RPR, sout. UDF-RPR, 782; Albert Vattan, app. UDF, 665; Odile Le Royer, PC, 342; Alain Sogni, FN, 186. *BALL.*
Raymond Goudou, c.s., UDF, n.s.r.p.

Lury-sur-Arnon
I., 4 124; A., 38,43 %; E., 2 385
Franck Thomas-Richard, UDF, sout. UDF-RPR, d., 634; Rémy Pointereau, RPR, 620; Alain Rousseau, PC, 458; Marcel Pichot, div. d., 303; François Scheid, FN, 229; Alain Carrière, div. d., 141. *BALL.*
Raymond Tatin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Doulchard
I., 9 651; A., 36,95 %; E., 5 846
Pierre Hospital, div. d., m., sout. UDF-RPR, 2 438; Yvon Beuchon, div. g., 1 742; René Robert, MDC, c.m., 477; Jacques Renard, PC, c.m., 474; Jacques Laizé, FN, 399; François Tessiot, div. d., 316. *BALL.*
Henri Debord, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Martin-d'Auxigny
I., 8 558; A., 36,62 %; E., 5 241
Michel Gilbert, c.s., UDF-rad., sout. UDF-RPR, 2 498; Alain Rafesthain, PS, 1 581; Pierre Fouchet, Verts, 413; Marc Genin, FN, 409; Jean-Michel Théry, div. g., 340. *BALL.*

Sancergues
I., 6 011; A., 34,30 %; E., 3 831
Serge Berthelot, c.s., PC, 1 144; Michel Lafay, RPR, m., 921; Jean-Pierre Lerasle, PS, 772; Jean-Paul Dousset, app. UDF, 736; André Didelot, FN, 258. *BALL.*

Sancerre
I., 7 876; A., 34,02 %; E., 4 878
Pierre Touzery, div., adj. m., 1 306; Guy Poubeau, RPR, 1 299; Hubert Bon, app. PS, 618; Patrice Lefevre, PC, 547; Elizabeth d'Ogny, FN, 522; Louis-Francois Thoral, UDF-CDS, 421; Jean-Marie Leger, div. g., 165. *BALL.*
Jacques Genton, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saulzais-le-Potier
I., 2 793; A., 31,61 %; E., 1 845
Jean-Marie Dumontet, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 1 008 (54,63 %). *RÉÉLU.*

EURE-ET-LOIR (15)

Avec quatre candidats réélus dès le premier tour, la majorité départementale peut être satisfaite. Elle est pourtant soumise à la pression du Front national, comme à Brézolles, Dreux-Est et surtout Dreux-Ouest, où Marie-France Stirbois prend un très net avantage. Dans ce canton, le socialiste sortant, Maurice Ravanne, ne pourra sauver son siège que s'il bénéficie pleinement d'un «front républicain» auquel a appelé le *président du conseil général*, le RPR Martial Taugourdeau, pour faire barrage au Front national. A Chartres, la droite ne bénéficie pas de la division des socialistes. Georges Lemoine, ancien ministre et maire de la ville, qui avait imposé sa candidature contre Mme Radix-Martin, candidate officielle du PS, a remporté très nettement ce duel et devrait voir sa position confortée en vue des prochaines élections municipales.

CONSEIL SORTANT : 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-PR; 3 UDF; 9 RPR; 4 div. d. (prés. : Martial Taugourdeau, RPR, sén., m. de Tremblay-les-Villages).

Anet
I., 10 903; A., 39,27 %; E., 6 347
Claude Favrat, c.s., RPR, m., 3 680 (57,98 %). *RÉÉLU.*

Auneau
I., 9 006; A., 35,09 %; E., 5 639
Louis Legrand, c.s., UDF, m., 1 885; Jean Choquier, div. g., c.m., sout. PS, 1 136; Dominique Leblond, CNI, 1 095; Max Torok, FN, 688; Bernard Lecomte, Verts, 502; Jeanine Tardiveau, PC, 333. *BALL.*

Authon-du-Perche
I., 4 756; A., 27,29 %; E., 3 353
Guy Vella, c.s., UDF-PR, 1 539; François Bourdin, div. d., 573; Honoré Chauvin, div. g., 549; Monique Lagleyze, div. d., m., 388; Michel Lanier, FN, 201; Dominique Gallou, PC, 103. *BALL.*

Bonneval
I., 7 867; A., 30,12 %; E., 5 258
Joël Billard, c.s., UDF-PR, 3 092 (58,80 %). *RÉÉLU.*

Brézolles
I., 8 873; A., 43,45 %; E., 4 877
Guy Barret, c.s., UDF, 2 148; Philippe Breton, FN, 1 316; Didier Allanic, div. g., sout. PS, 1 141; Hans-Norbert Croain, PC, 272. *BALL.*

Chartres-Sud-Est
I., 13 695; A., 42,79 %; E., 7 527
Georges Lemoine, div. g., m., 3 052; Michel Teilleux, UDF-PR, 1 719; Maryvonne Radix-Martin, c.s., PS, c.r., c.m., 976; René Chevanche, FN, 804; Marie-Hélène Aubert, Verts, c.r., 457; Dominique Padois, PC, c.m., 412; Thierry Rey, CNI, 107. *BALL.*

Cloyes-sur-le-Loir
I., 7 227; A., 36,26 %; E., 4 309
Hubert Quentin, c.s., RPR, 2 866 (66,51 %). *RÉÉLU.*

Courville-sur-Eure
I., 8 234; A., 35,49 %; E., 5 090
Michel Rousseau, div. d., 1 416; Jacky Jaulneau, PS, 1 376; Daniel Pothier, div. d., adj. m., 1 284; Gilles Pesleux, FN, 613; Etienne Janci, PC, 401. *BALL.*
Robert Bizard, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Dreux-Est
I., 10 938; A., 48,35 %; E., 5 456
Michel Lethuillier, c.s., RPR, 2 025; Alain Fillon, PS, 1 299; Jacques Dautrème, FN, 1 120; Eric Duquesnoy, MRG, 379; Danielle Bourdier-Aubert, MDC, 255; Paul Rossignol, PC, 241; Christophe Ducrot, ext. d., 137. *BALL.*

Dreux-Ouest
I., 8 344; A., 49,86 %; E., 4 037
Marie-France Stirbois, FN, c.m., c.r., 1 742; Maurice Ravanne, c.s., PS, c.m., 1 073; Pierre Jardin, RPR, adj. m., 957; Gisèle Querite, PC, c.m., 265. *BALL.*

La Loupe
I., 7 155; A., 33,51 %; E., 4 550
Jacques Renard, c.s., div. g., m., sout. PS, 2 136; Jean Perrot, div. d., 1 608; Gilles Surcin, FN, 661; Antonio Perucha, PC, 145. *BALL.*

Lucé
I., 13 399; A., 43,54 %; E., 7 260
Fernand Mira, MRG, c.m., 1 832; James Benoist, c.s., PS, m., 1 766; Jacques Lecœur, RPR, c.m., 1 264; Jean Thioux, FN, 1 156; Jacques Malnou, PC, c.m., 468; Mireille Ladève-Lépine, Verts, 427; Jean Hery, div. g., c.m., 347. *BALL.*

Nogent-le-Roi
I., 10 111; A., 41,90 %; E., 5 671
Dominique Marie, RPR, 1 798; Jean-Paul Mallet, div. g., c.m., 1 489; Frédéric Hervo, PS, 925; Denis Daude, FN, c.r., 815; Gérard Laboureur, Verts, 331; Claude Fontelle, PC, 313. *BALL.*
Michel Beaujouan, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Senonches
I., 4 065; A., 35,57 %; E., 2 522
Jean Grandon, c.s., div. d., sén., m., 1 403 (55,63 %). *RÉÉLU.*

Voves
I., 6 258; A., 29,97 %; E., 4 122
Jean Cosson, c.s., UDF-CDS, 1 684; André Coeuret, div. g., m., 1 569; Régis Ricordeau, FN, 479; Jean-Claude Conu, PC, 390. *BALL.*

INDRE (13)

Les socialistes, qui avaient connu une lourde défaite en mars 1993 en perdant leurs trois sièges de députés, n'ont réussi qu'à freiner cette érosion. Certes, André Laignel, ancien secrétaire d'Etat et maire d'Issoudun, est confortablement réélu, ainsi que Jean-Paul Chanteguet. *Mais Jean-Yves Gateaud, ancien député* (PS) et maire de Châteauroux, est en ballottage difficile, tout comme René Henriet à La Châtre. A droite, l'UDF remporte les six primaires qui l'opposaient au RPR, notamment à Châteauroux-Sud.

CONSEIL SORTANT : 8 PS; 1 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 5 UDF; 4 RPR; 7 div. d. (prés. : Daniel Bernardet, UDF-PSD, sén.).

Ardentes
I., 11 162; A., 35,00 %; E., 6 845
Bernard de Fougères, c.s., UDF, 2 344; François Hermier, RPR, 1 388; Marie-Thérèse Humbert, PS, 1 288; Aline Dolidier, PC, 713; Christophe Lavenue, FN, 584; Philippe Guénin, Verts, 528. *BALL.*

Bélâbre
I., 2 997; A., 28,52 %; E., 2 076
Robert Tailiebourg, c.s., UDF, m., 1 015; Alain Brissaud, PS, 461; Gilles Rousseau, RPR, 425; Jacques Labruze, PC, 113; Martine Bailly, FN, 62. *BALL.*

Le Blanc
I., 8 731; A., 31,81 %; E., 5 683
Jean-Paul Chanteguet, c.s., PS, m., 3 235 (56,92 %). *RÉÉLU.*

Buzançais
I., 9 387; A., 29,54 %; E., 6 285
Jean-Paul Thibault, c.s., PS, 3 111; Gérard Desroches, RPR, 2 174; Michel Flammen, FN, 649; Florence Aubard, PC, 351. *BALL.*

Châteauroux-Centre
I., 12 622; A., 44,66 %; E., 6 592
Antonin de Bono, UDF, 2 111; Michel Durandeau, PS, c.r., adj. m., 1 595; Claude Jamet, c.s., RPR, 1 087; Christian Toussaint, Verts, 596; Patrick Duchevet, FN, 594; Jean-Pierre Barrière, PC, adj. m., 512; Daniel Jalu, div. d., 97. *BALL.*

Châteauroux-Sud
I., 8 037; A., 44,87 %; E., 4 163
Jean-Yves Gateaud, PS, m., 1 450; Marie-Thérèse Guillemont, UDF, c.m., 1 128; Charles Barrois, PC, adj. m., 460; Yves Jacquemin, FN, 430; André Lepers, RPR, 358; Jean Delavergne, Verts, adj. m., 252; Francis Tari, div. d., 85. *BALL.*
Jacques Massonneau, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Châtillon-sur-Indre
I., 5 550; A., 25,29 %; E., 3 999
Alfred Fréville, c.s., div. g., m., 2 180 (54,51 %). *RÉÉLU.*

La Châtre
I., 10 394; A., 34,77 %; E., 6 355
Serge Descout, UDF, 2 056; René Henriet, c.s., PS, c.m., 2 036; Bruno Villatte, RPR, 1 037; Daniel Jarreau, PC, 828; René Drelon, FN, 398. *BALL.*

Issoudun-Sud
I., 8 881; A., 31,11 %; E., 5 819
André Laignel, c.s., PS, c.r., m., 3 118 (53,58 %). *RÉÉLU.*

Levroux
I., 6 080; A., 30,67 %; E., 3 957
François Gerbaud, c.s., RPR, sén., 2 078 (52,51 %). *RÉÉLU.*

Neuvy-Saint-Sépulchre
I., 4 958; A., 29,72 %; E., 3 301
Laëtitia Guillot, PS, c.r., 945; Jacques Perrault, div. d., 712; Jean-François Appert, div. d., 507; Hubert Denormandie, UDF, 402; Max Auckenthaler, RPR, 370; Francine Lothe, PC, 199; Jean Bous, FN, 166. *BALL.*
Aymar Boulade-Périgois, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Benoît-du-Sault
I., 5 047; A., 34,89 %; E., 3 152
Gérard Mayaud, c.s., UDF-CDS, 2 099 (66,59 %). *RÉÉLU.*

Vatan
I., 3 705; A., 29,52 %; E., 2 418
Yves Fouquet, c.s., div. d., m., sout. RPR-UDF, 1 452 (60,04 %). *RÉÉLU.*

INDRE-ET-LOIRE (18)

Si ce département reste largement acquis à la droite, le premier tour de scrutin réserve quelques surprises. Ainsi, Jean Delaneau, président sortant du conseil général, n'a pas obtenu sa réélection au premier tour, même s'il ne *lui a manqué qu'une* trentaine de voix pour y parvenir. La majorité connaît également des situations inconfortables à Neuillé-Pont-Pierre, Joué-lès-Tours-Nord et surtout Amboise, où le candidat sortant, le député RPR Bernard Debré, ne se représentait pas et soutenait Daniel Guyon. Ce dernier est en tête à l'issue du premier tour, mais il devra affronter un ballottage difficile face à son frère, Christian Guyon (div. g.).

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 6 RPR; 20 div. d. (prés. : Jean Delaneau, UDF-PR, sén., m. de Château-Renault).

Amboise
I. 15 546; A., 37,44 %; E., 9 182
Daniel Guyon, RPR, adj. m., 3 131; Christian Guyon, div. g., 2 177; Jacques Nachbaur, div. g., sout. PS, 1 771; Emile Paccard, FN, 894; Gilles Taupin, PC, 721; Laurent Canot, Verts, 488. *BALL.*
Bernard Debré, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

Ballan-Miré
I. 12 596; A., 44,96 %; E., 6 556
Michel Lezeau, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 3 360 (51,25 %). *RÉÉLU.*

Chambray-lès-Tours
I., 12 242; A., 45,23 %; E., 6 317
James Bordas, c.s., UDF-PR, sén., c.r., m., 3 492 (55,27 %). *RÉÉLU.*

Château-Renault
I. 9 870; A., 35,74 %; E., 6 012
Jean Delaneau, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., m., 2 972; Marc Paquignon, PS, 2 034; Bruno Francin, FN, 700; Geneviève Michaud, PC, 306. *BALL.*

Chinon
I. 13 940; A., 39,62 %; E., 7 826
Yves Dauge, c.s., PS, c.r., m., 3 881; Philippe Berthelot, div. d., sout. RPR-UDF, 2 294; Jean-Marie Lepézel, PC, 939; Jacques Soulis, FN, 712. *BALL.*

Descartes
I., 6 563; A., 27,01 %; E., 4 607
Gérard Dubois, div. d., 1 245; Serge Petit, c.s., PS, m., 1 228; Jacques Barbot, div. d., 782; Sylvie Picard, div. d., 579; Alban Chertier, PC, 572; Patrick Hernicot, FN, 201. *BALL.*

Joué-lès-Tours-Nord
I., 12 490; A., 49,34 %; E., 6 016
René Bouissou, UDF-CDS, adj. m., 2 331; Daniel Chany, PS, 1 358; Agnès Belbeoc'h, FN, c.m., 770; Francis Gerard, MDC, 750; Pascal Delaunay, écol., 449; Jean-Christophe Joly, PC, 358. *BALL.*
Raymond Lory, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Langeais
I., 12 184; A., 36,12 %; E., 7 404
Alain Kergoat, c.s., PS, 3 284; André Ricou, div. d., 1 974; Pierre Dubuisson, div. d., 893; Pierre Le Goux, FN, 442; Dominique Maugars, PC, 302; Jean-Marie Rongier, div. d., 266; Jean-Luc Girardot, GE, 243. *BALL.*

Loches
I., 12 945; A., 36,67 %; E., 7 560
Jean-Paul Diacre, c.s., div. d., c.m., 4 119 (54,48 %). *RÉÉLU.*

Neuillé-Pont-Pierre
I., 7 065; A., 41,86 %; E., 3 899
Pierre de Beaumont, c.s., UDF-rad., c.m., 1 551; Joël Pelicot, div. g., 1 151; Pierre Lochet, Verts, c.r., sout. PS, 509; Yves Lesné, PC, 347; Marcel Bavaud, FN, 341. *BALL.*

Preuilly-sur-Claise
I., 4 688; A., 27,66 %; E., 3 186
Yves Maveyraud, c.s., PS, c.r., m., 1 730 (54,30 %). *RÉÉLU.*

Saint-Avertin
I., 9 333; A., 42,05 %; E., 5 133
Robert Pouzioux, c.s., div. d., m., 2 754 (53,65 %). *RÉÉLU.*

Saint-Cyr-sur-Loire
I., 11 348; A., 47,92 %; E., 5 585
Guy Raynaud, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 2 799; François Testu, PS, 1 869; Daniel Vignault, FN, 575; Eric Simon, PC, 342. *BALL.*

Saint-Pierre-des-Corps
I., 10 367; A., 35,80 %; E., 6 401
Marie-France Beaufils, c.s., PC, m., 2 671; Jacques Manic, div. d., sout. RPR-UDF, 2 339; Fabrice Nollet, PS, c.m., 871; Patrick Hernicot, FN, 520. *BALL.*

Sainte-Maure-de-Touraine
I., 8 014; A., 35,15 %; E., 4 757
Jackie Dufour, c.s., div. d., m., 2 948 (61,97 %). *RÉÉLU.*

Tours-Centre
I., 11 290; A., 58,43 %; E., 4 536
Nicole Gautras, c.s., div. d., adj. m., 2 401; Françoise Saimbault, PS, 834; Marie-Antoinette Jouenne, FN, 446; Claude Pujol, GE, 330; Paul Olivier, Verts, 312; Anicette Lair, PC, 213. *BALL.*

Tours-Val-du-Cher
I., 11 434; A., 53,32 %; E., 5 104
Pierrette Vieillefault, c.s., div. d., c.m., 1 980; Gérard Gernot, PS, 1 568; Jean Verdon, FN, c.m., 730; Dominique Boutin, Verts, c.m., 539; Guy Bourguignon, PC, 287. *BALL.*

Vouvray
I., 15 261; A., 42,28 %; E., 8 399
René Bodet, c.s., div. d., 4 226 (50,31 %). *RÉÉLU.*

LOIR-ET-CHER (15)

L'équilibre politique du conseil général, *largement dominé par la droite, ne* sera pas modifié par ce scrutin. Mais la majorité souffre de ses divisions, *comme à Saint-Amand-Longpré, où* Guillaume Henrion (div.d.) met en ballottage le député UDF-CDS Jean Desanlis, ou à Droué, où Maurice Leroy, ancien communiste se réclamant désormais de Charles Pasqua, l'emporte largement sur le sortant UDF-PR. Quant aux candidats socialistes, ils ne profitent guère de l'élan de la législative partielle de janvier dernier, marquée par la victoire de l'ancien suppléant de Jack Lang, Michel Fromet. A Blois-5, le second tour opposera même la sortante socialiste Jeanine Baye à François Mortelette (MDC).

CONSEIL SORTANT : 7 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 1 UDF; 4 RPR; 7 div. (prés. : Roger Goemaere, RPR).

Blois-1
I., 11 260; A., 48,74 %; E., 5 584
Yves Genet, c.s., UDF-rad., c.m., 2 675; Marcel Dutheil, MDC, sout. PS, adj. m., 1 506; Nicole Combredet, Verts, 526; Robert Binet, FN, 491; Gisèle Gachet, PC, 386. *BALL.*

Blois-5
I., 7 873; A., 46,74 %; E., 4 021
Jeanine Baye, c.s., PS, adj. m., 1 885; François Mortelette, MDC, 776; Jean-Philippe Mottet, UDF, 726; Michel Chassier, FN, 374; Jean-Marie Cochereau, PC, 260. *BALL.*

Contres
I., 11 806; A., 39,82 %; E., 6 763
Jacques Bimbenet, c.s., UDF, sén., m., 3 443 (50,90 %). *RÉÉLU.*

Droué
I., 2 965; A., 24,24 %; E., 2 179
Maurice Leroy, div., 1 325 (60,80 %). *ÉLU.*
Jacky Mercier, c.s., UDF-PR, adj. m., 652; Antoine Besse, FN, 102; Jacques Villette, PC, 100.

Herbault
I., 10 556; A., 41,06 %; E., 5 873
Pierre Fouquet-Hatevilain, c.s., UDF-PR, c.r., 3 096 (52,71 %). *RÉÉLU.*

Lamotte-Beuvron
I., 7 197; A., 35,50 %; E., 4 415
Patrice Martin-Lalande, c.s., RPR, d., c.r., m., 2 778 (62,92 %). *RÉÉLU.*

Menneton-sur-Cher
I., 5 070; A., 31,34 %; E., 3 336
Georges Daudu, c.s., div. d., 1 035; Jean-Paul Valentini, PS, m., 913; Claude Chanal, RPR, 870; Jakie Piazza, PC, 278; Jacqueline Bourderioux, FN, 240. *BALL.*

Mer
I., 7 882; A., 32,47 %; E., 5 067
Claude Denis, c.s., UDF-PR, c.m., 2 161; Pierre Pépin, PS, m., 1 316; Christophe Elie, Verts, 449; Jean-Claude Auger, FN, 434; Jean-Paul Imbourg, PC, 357; Gérald Biremont, div. d., 350. *BALL.*

Morée
I., 6 001; A., 32,06 %; E., 3 931
Paul Martinet, c.s., div. d., 1 751; Jean-Philippe Félard, PS, 842; Paul Bensimon, UDF-PR, 684; Christian Champagne, FN, 339; Michel Derouault, PC, 315. *BALL.*

Saint-Aignan
I., 13 128; A., 35,13 %; E., 8 085
Yves Piau, c.s., div. g., c.m., 2 538; Guy Martineau, UDF-rad., m., 1 887; Michel Girard, RPR, 1 429; Jean Vincent, PC, 1 138; Gilbert Hauss, FN, 710; Daniel Soulet, div. d., 383. *BALL.*

Saint-Amand-Longpré
I., 3 497; A., 34,57 %; E., 2 148
Jean Desanlis, c.s., UDF-CDS, d., 969; Guillaume Henrion, div. d., 576; Patrick Callu, PC, 358; Louis Huat, FN, 245. *BALL.*

Selles-sur-Cher
I., 7 332; A., 35,76 %; E., 4 526
Alain Quillout, c.s., div. d., m., 2 762 (61,02 %). *RÉÉLU.*

Selommes
I., 2 825; A., 29,84 %; E., 1 872
André Buisson, div. d., m., 794; Marcel Leroux, UDF, 558; Jacques Beauvais, PS, 203; Francis Dupouy, PC, 184; Laurent Besnard, FN, 133. *BALL.*
Aimé Chevais, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Vendôme-1
I., 9 050; A., 37,40 %; E., 5 340
Daniel Chanet, c.s., PS, m., 2 437; Louis Fisseau, div. d., 1 749; Michèle Noury, PC, 603; Aymar de Boisgrollier, FN, 551. *BALL.*

Vineuil
I., 6 494; A., 39,49 %; E., 3 805
Robert Moreau, c.s., UDF, m., 2 156 (56,66 %). *RÉÉLU.*

LOIRET (21)

Dans ce département modéré, le premier tour a été bénéfique, dans les zones rurales, aux conseillers sortants appartenant à la majorité. Le Parti socialiste peut néanmoins se féliciter de la performance de M. Bourdin, qui l'emporte aisément à Beaugency, et des ballottages plutôt favorables de ses candidats dans l'agglomération orléanaise, où la droite guette une défaillance de la gauche pour reconquérir la mairie aux prochaines municipales. Quant à la succession de Kléber Malécot, le président (CDS) du conseil général sortant et qui ne se représentait pas, elle reste d'autant plus ouverte aux ambitions du RPR que M. Malécot n'a pas réussi à imposer «sa» candidate dans son propre canton de Neuville-aux-Bois : Mme Dubois s'y retrouve en ballottage très délicat.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 7 PS; 1 app. PS; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 1 UDF; 10 RPR; 9 div. d. (prés. : Kléber Malécot, UDF-CDS, sén., m. de Neuville-aux-Bois).



LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Amilly
I., 14 710 ; A., 40,43 % ; E., 8 474
Daniel Point, c.s., RPR, c.r., 3 564 ; Gérard Dupaty, div. d., 1 618 ; Michel Pastre, PC, 951 ; Serge Fessard, FN, 935 ; Jean-Michel Catelinois, PS, 880 ; Sylvain Thomas, Verts, sout. GE, 526. *BALL.*

Beaugency
I., 9 997 ; A., 34,90 % ; E., 6 187
Claude Bourdin, c.s., PS, c.m., 3 432 (55,47 %). *RÉÉLU.*

Beaune-la-Rolande
I., 6 369 ; A., 32,67 % ; E., 4 072
Michel Grillon, c.s., RPR, 2 334 (57,31 %). *RÉÉLU.*

Bellegarde
I., 4 555 ; A., 31,45 % ; E., 2 939
Yvon Plisson, c.s., RPR, m., 1 860 (63,28 %). *RÉÉLU.*

Châtillon-Coligny
I., 6 839 ; A., 37,03 % ; E., 3 920
Hubert Fremy, c.s., UDF, 2 458 (62,70 %). *RÉÉLU.*

Chécy
I., 10 712 ; A., 39,82 % ; E., 6 168
Jean-Claude Girard, c.s., PS, c.m., 1 582 ; Jacques Cotteray, div. d., 1 558 ; Gérard Lambert, RPR, m., 1 454 ; Michel Jambard, FN, 501 ; Ruven Gonzalez, écol., sout. GE-VERTS, 417 ; Gilbert Lemoine, PC, 407 ; Henri de la Taille, div. d., 249. *BALL.*

Cléry-Saint-André
I., 4 506 ; A., 35,77 % ; E., 2 764
Michel Bridart, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 1 670 (60,41 %). *RÉÉLU.*

Courtenay
I., 5 760 ; A., 36,99 % ; E., 3 500
André Neveux, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 1 235 ; Isabelle Rognon, div. d., 721 ; Jean-Pierre Bibet, FN, 465 ; André Maradan, div. d., 404 ; Gérard Dufour, PS, 271 ; Bernard Rasquin, div. d., 225 ; Mireille Rigollet, PC, 179. *BALL.*

Ferrières
I., 9 641 ; A., 34,29 % ; E., 6 095
René Alaux, c.s., div. g., 3 051 (50,05 %). *RÉÉLU.*

La Ferté-Saint-Aubin
I., 8 522 ; A., 35,41 % ; E., 5 270
Xavier Deschamps, c.s., RPR, 3 205 (60,81 %). *RÉÉLU.*

Gien
I., 15 827 ; A., 34,58 % ; E., 9 974
Jean-Pierre Hurtiger, div. d., 2 863 ; Christian Parcineau, PS, 1 945 ; Catherine de Metz, RPR, 1 630 ; Roland Mathieu, div. d., c.m., sout. RPR-UDF, 1 339 ; Claude Lerda, FN, 1 321 ; André Renault, PC, 876. *BALL.*
Louis Boyer, c.s., UDF-PR, sén., m., n.s.r.p.

Ingré
I., 19 448 ; A., 38,47 % ; E., 11 487
Janine Rozier, c.s., div. d., 4 350 ; Michel Guérin, PC, 3 253 ; Olivier Faure, PS, 2 849 ; Henri Laguionie, FN, 1 035. *BALL.*

Neuville-aux-Bois
I., 8 481 ; A., 34,20 % ; E., 5 296
Marie-Francoise Dubois, UDF-CDS, c.m., 1 829 ; Michel Fesneau, div. g., 1 471 ; Eric Francillon, PS, 1 114 ; André Beaudoin, FN, 594 ; Pierre Poujade, PC, 288. *BALL.*
Kléber Malécot, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.g., m., n.s.r.p.

Olivet
I., 16 784 ; A., 46,82 % ; E., 8 577
Maurice Clément, c.s., UDF-CDS, adj. m., 3 723 ; Marcel Fournier, PS, 1 449 ; Régis Reguigne, GE, c.r., 1 091 ; Jean-Christophe Martel, FN, 894 ; Annick Flouret, div. d., 802 ; Jacques Guillet, PC, 461 ; Pierre-Yves Guignard, div. d., 157. *BALL.*

Orléans-Carmes
I., 9 701 ; A., 52,59 % ; E., 4 449
Serge Bodard, c.s., RPR, 1 974 ; François Lebon, PS, adj. m., 1 165 ; Jean-Louis Latour, FN, 435 ; Michel Khairallah, Verts, 363 ; Maurice Paquet, div. d., 309 ; Christian Fromentin, PC, c.m., 203. *BALL.*

Orléans-la-Source
I., 8 850 ; A., 47,95 % ; E., 4 450
Jean-Pierre Delport, c.s., PS, adj. m., 1 646 ; Piernick Cressard, UDF-CDS, 1 016 ; Michel Ricoud, PC, c.m., 718 ; Benoît Réthoré, Verts, sout. GE, 574 ; Marc Habert, FN, 496. *BALL.*

Orléans-Saint-Marc-Argonne
I., 7 899 ; A., 45,32 % ; E., 4 126
Guy Civil, c.s., PS, adj. m., 1 442 ; Marie-Thérèse Allain, UDF, c.m., 1 114 ; Michel Rothe, FN, 593 ; Laurent Rabier, PC, 517 ; Didier Gratien, écol., sout. GE-Verts, 289 ; François Boniface, div. d., 171. *BALL.*

Orléans-Saint-Marceau
I., 9 689 ; A., 51,49 % ; E., 4 525
Gérard Gainier, c.s., UDF-PR, 1 756 ; Michel Brard, div. g., c.m., sout. PS, 1 267 ; Philippe Lecoq, FN, 414 ; Bruno Duval, Verts, adj. m., 367 ; Christine Deville, div. d., 283 ; Nicole Fortin, PC, 264 ; Cécile Richard, MDC, 174. *BALL.*

Outarville
I., 5 630 ; A., 29,12 % ; E., 3 802
Pierre Bonnin, c.s., div. d., m., sout. RPR-UDF, 2 261 (59,46 %). *RÉÉLU.*

Ouzouer-sur-Loire
I., 5 795 ; A., 33,99 % ; E., 3 680
Claude de Ganay, c.s., RPR, 1 566 ; Jean-Michel Besse, div. d., 736 ; Jean-Marc Rousseau, PS, 668 ; Dominique de Laprade, FN, 431 ; Claude Soret, PC, 279. *BALL.*

Saint-Jean-de-la-Ruelle
I., 9 831 ; A., 44,30 % ; E., 5 215
Jean-Claude Portheault, c.s., PS, m., 1 672 ; Pierre Lamarque, UDF-PR, c.r., 1 164 ; Pierre Bonaccorsi, FN, 676 ; Christian Foiret, PC, 530 ; Alfred Delval, div. d., 494 ; Philippe Voisin, div. d., 399 ; Gérard Gascoin, Verts, 280. *BALL.*

CHAMPAGNE-ARDENNE

ARDENNES (19)

Réélu, le sénateur Jacques Sourdille (RPR) est assuré de retrouver sa confortable majorité et son siège de président. Le PS devrait simplement sauvegarder ses positions. Le PC, en revanche, risque de perdre un de ses deux sièges. Les primaires à droite auront été funestes à deux sortants : Luc Pilard (UDF), premier vice-président du conseil général, soutenu par le RPR, est assez nettement devancé par un CDS, André Marquet ; Pierre Tassin (RPR), maire de Givet, abandonne près de dix points à un UDF, Alain Vandevelde.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 3 PS ; 1 PS diss. ; 3 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 14 RPR ; 8 div. d. (prés. : Jacques Sourdille, RPR, sén.).

Asfeld
I., 3 954 ; A., 32,27 % ; E., 2 578
Claude Brévot, c.s., div. d., sout. RPR, c.m., 1 336 (51,82 %). *RÉÉLU.*

Attigny
I., 2 343 ; A., 28,80 % ; E., 1 543
Marie-Noëlle Gentil, c.s., div. d., sout. RPR, 1 043 (67,59 %). *RÉÉLUE.*

Buzancy
I., 1 796 ; A., 24,05 % ; E., 1 304
Jacques Panlot, c.s., RPR, m., 731 (56,05 %). *RÉÉLU.*

Carignan
I., 7 368 ; A., 30,94 % ; E., 4 871
Michel Marchet, c.s., RPR, 1 950 ; Manuel Tejedo Gruz, PS, c.m., 1 151 ; Serge Claisse, div. d., 879 ; Jean-Marie Gipeaux, PC, c.m., 546 ; Bernard Varoquaux, div. d., 345. *BALL.*

Charleville-Centre
I., 8 605 ; A., 46,07 % ; E., 4 423
André Marquet, UDF-CDS, c.m., 1 118 ; Francis Compère, PS, adj. m., 1 096 ; Luc Pilard, c.s., UDF, sout. RPR, 1 043 ; Ada Bourgeois, FN, 464 ; Dominique Gilbin, PC, c.m., 316 ; Bernard Pernelle, Verts, 280 ; Pierre Vassal, CNI, 106. *BALL.*

Charleville-la-Houillère
I., 8 772 ; A., 49,48 % ; E., 4 253
Philippe Pailla, PS, c.m., 1 176 ; Patrick Fostier, RPR, c.m., 758 ; Pierre Blocquaux, UDF-CDS, 567 ; Michel Dierckens, FN, c.r., c.m., 562 ; Maurice Ninitte, div. g., adj. m., 364 ; Didier Guézou, PC, 332 ; Philippe Lenice, Verts, c.m., 245 ; Jacques Oury, div. d., 229 ; Jacques Kohl, ext. d., 20. *BALL.*
Marie-Thérèse Berger, c.s., PS, c.r., n.s.r.p.

Château-Porcien
I., 2 860 ; A., 23,53 % ; E., 2 118
Thierry Dion, UDF-PR, adj. m., 726 ; Dominique Maupérin, div. d., m., sout. RPR, 489 ; James Champenois, div. g., c.m., sout. PS, 478 ; Bernard Lefèvre, div. d., 240 ; Line Chateau, FN, 93 ; Marcelin Briquet, PC, 92. *BALL.*
Marcel Cheyère, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Chaumont-Porcien
I., 2 072 ; A., 21,81 % ; E., 1 566
Michel Bocahut, c.s., UDF-PR, 913 (58,30 %). *RÉÉLU.*

Le Chesne
I., 2 067 ; A., 28,30 % ; E., 1 147
Roland Constantin, c.s., RPR, c.m., 933 (81,34 %). *RÉÉLU.*

Flize
I., 7 171 ; A., 36,38 % ; E., 4 362
Jacques Habran, div. g., 1 347 ; Christian Bernard, div. g., sout. PC, 961 ; Jean-Claude Lambeaux, div. d., m., 665 ; Jean-Pierre Mabillon, UDF-CDS, 499 ; Laurent Lambeaux, RPR, 479 ; Philippe Fesneau, FN, 411. *BALL.*
Roger Villemaux, c.s., PC, n.s.r.p.

Givet
I., 9 868 ; A., 39,62 % ; E., 5 839
Alain Vandevelde, app. UDF, 2 025 ; Pierre Tassin, c.s., RPR, m., 1 450 ; Guy Rossion, PS, 1 208 ; Emile Wagner, FN, 508 ; Gérard Maubert, PC, c.m., 483 ; Gérard Destrée, Verts, 165. *BALL.*

Grandpré
I., 1 880 ; A., 30,79 % ; E., 1 210
Jacques Sourdille, c.s., RPR, sén., prés. c.g., 736 (60,82 %). *RÉÉLU.*

Mézières-Centre-Ouest
I., 9 189 ; A., 46,56 % ; E., 4 697
Pierre Pandini, c.s., PS diss., adj. m., 1 100 ; Luc Pierquin, UDF-CDS, 767 ; Jacques Leborgne, PS, adj. m., 629 ; Gérand Spire, RPR, c.m., 624 ; Raymond Mellier, FN, 566 ; Sylvain Dalla-Rosa, PC, adj. m., 475 ; Michel Sabatier, Verts, 245 ; François Penoy, div., 214 ; Claude Huet, CNI, 77. *BALL.*

Mézières-Est
I., 9 279 ; A., 48,39 % ; E., 4 589
Lucien Bauchart, c.s., PS, adj. m., 1 657 ; Pierre Cordier, RPR, 861 ; Patrick Tassin, PC, c.m., 682 ; Patricia Dierckens, FN, 658 ; Christophe Vaucois, UDF-CDS, 381 ; Elisabeth Bonillo, Verts, 350. *BALL.*

Mouzon
I., 4 443 ; A., 26,71 % ; E., 3 172
Michel Vicq, UDF-CDS, adj. m., 1 307 ; Jean-Luc Warsmann, app. RPR, 891 ; Gérard Fritsch, div. g., sout. PS, 320 ; Richard Wiblet, div. g., 251 ; Bernard Poncin, PC, 245 ; Jean Aubert, FN, 158. *BALL.*
Robert Legris, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Revin
I., 5 308 ; A., 36,41 % ; E., 3 243
Bernard Dahout, c.s., PS, adj. m., 1 191 ; Danielle Loriot, div. d., c.m., sout. RPR, 846 ; Bernard Lempereur, PC, c.m., 436 ; Robert Pirson, FN, 400 ; Thérèse Lorandeau, Verts, 370. *BALL.*

Rocroi
I., 5 515 ; A., 35,30 % ; E., 3 393
Michel Sobanska, c.s., RPR, c.r., m., 2 115 (62,33 %). *RÉÉLU.*

Sedan-Ouest
I., 10 034 ; A., 44,03 % ; E., 5 299
Jean Stévenin, c.s., div. g., 2 185 ; Christian Domange, div. d., adj. m., sout. RPR, 1 211 ; Anne-Marie Delbe, FN, 851 ; Régine Henry, PC, 711 ; Jean Pierrard, Verts, 341. *BALL.*

Villers-Semeuse
I., 8 996 ; A., 40,97 % ; E., 5 150
Roger Aubry, c.s., div. d., m., 2 852 (55,37 %). *RÉÉLU.*

AUBE (16)

Avec la réélection du président sortant, Philippe Adnot (div. d.), la majorité confirme ses positions. Elle pourrait enlever le siège du seul sortant socialiste, René Le Goas, conseiller général de Troyes et ex-secrétaire général du PS aubois, qui reviendrait – une première ! – à une femme, Danièle Boeglin (div. d). A Bar-sur-Aube, Jean-Pierre Davot (UDF) sera partie prenante d'une triangulaire, avec Jean-François Leroux (div. g.) et Bruno Subtil (FN). A Romilly-sur-Seine, Paul Granet (UDF), ancien secrétaire d'Etat de Valéry Giscard d'Estaing, mis en ballottage défavorable par un candidat divers droite, devra compter sur des voix de gauche pour garder son siège.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 4 UDF-rad. ; 7 UDF-PR ; 4 UDF ; 7 RPR ; 7 div. d. (prés. : Philippe Adnot, div. d., sén.).

Aix-en-Othe
I., 3 478 ; A., 32,17 % ; E., 2 296
Marc Domèce, div. d., adj. m., 851 ; Yves Fournier, PS, c.m., 649 ; Jean Verriele, div. d., 433 ; Pascal Delamarre, PC, 186 ; Jacqueline Tiriau, FN, 177. *BALL.*
André Lemeland, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Bar-sur-Aube
I., 8 484 ; A., 37,97 % ; E., 5 028
Jean-Pierre Davot, c.s., UDF-PR, m., 1 861 ; Jean-François Leroux, div. g., c.m., 1 152 ; Bruno Subtil, FN, c.r., 861 ; Dominique Brulefert, PS, 596 ; André Gaudot, PC, 558. *BALL.*

Bar-sur-Seine
I., 6 674 ; A., 35,75 % ; E., 4 096
Bernard de la Hamayde, div. d., sout. RPR-UDF, 1 770 ; Marc Belorgeot, PS, 819 ; Claude Dossot, div. g., 681 ; Michel Speck, FN, 455 ; Roland Leloup, PC, 371. *BALL.*
Jacques Garreau, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Chaource
I., 3 649 ; A., 29,51 % ; E., 2 461
Jean Pouillot, div. d., m., 917 ; Robert Gantier, RPR, 541 ; Jean Lefèvre, PC, 341 ; Daniel Coutord, RPR diss., 335 ; Jacky Enfert, RPR diss., 187 ; Roger Rohmann, FN, 140. *BALL.*
Bernard Coutord, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Chavanges
I., 1 827 ; A., 22,49 % ; E., 1 317
Bernard Hecquet, RPR, m., 531 ; Jean-Marie Larchez, div. d., c.m., 438 ; Francis Masselin, div. g., 203 ; Régine Chaillot, PC, 79 ; Emmanuel Charrier, FN, 66. *BALL.*
Pierre Maitrot, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Essoyes
I., 3 342 ; A., 35,12 % ; E., 1 940
Yann Gaillard, c.s., RPR, m., 1 383 (71,28 %). *RÉÉLU.*

Lusigny-sur-Barse
I., 5 608 ; A., 37,26 % ; E., 3 351
Serge Spilmann, div. g., sout. PS, 657 ; Thierry Hiltzer, UDF, 623 ; Jean-Pierre Choisel, div. d., 577 ; Maurice Cacciaguerra, RPR, 498 ; Marie-Pierre Subtil, FN, 448 ; Gilles Gaillard, MDC, 325 ; Yann Hénaff, PC, 223. *BALL.*
Maurice Richer, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Méry-sur-Seine
I., 6 743 ; A., 38,39 % ; E., 3 842
Philippe Adnot, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, sén., prés. c.g., 2 187 (56,92 %). *RÉÉLU.*

Piney
I., 3 128 ; A., 31,07 % ; E., 2 061
Dominique Voix, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 1 048 (50,84 %). *RÉÉLU.*

Les Riceys
I., 2 014 ; A., 32,52 % ; E., 1 249
Jean-Claude Mathis, c.s., RPR, m., 910 (72,85 %). *RÉÉLU.*

Romilly-sur-Seine-1
I., 6 428 ; A., 42,53 % ; E., 3 480
Paul Granet, c.s., UDF-rad., c.r., 1 030 ; Marcel Lebrun, div. d., 807 ; René Granmont, PC, 636 ; Martine Lebrun, div. g., sout. PS, adj. m., 514 ; Isabelle Maintenant, FN, 493. *BALL.*

Sainte-Savine
I., 10 273 ; A., 42,19 % ; E., 5 667
Alain Coillot, c.s., UDF-rad., m., 2 559 ; Serge Collot, PS, c.m., 1 145 ; Jean-Pierre Constant, FN, 785 ; Jean-Pierre Kiehn, div. d., 668 ; Régis Labbé, PC, 510. *BALL.*

Troyes-1
I., 7 028 ; A., 46,49 % ; E., 3 607
Jacky Morin, c.s., UDF-PR, adj. m., 1 491 ; Marc Bret, PS, c.m., 889 ; Philippe Arbona, FN, 444 ; Bruno Dionisi, UED, sout. GE, 380 ; Rémo Jeanmougin, PC, 298 ; Maurice Bernardie, écol., 105. *BALL.*

Troyes-4
I., 9 449 ; A., 47,23 % ; E., 4 773
René Le Goas, c.s., PS, c.m., 1 572 ; Danièle Boeglin, div. d., sout. RPR, 1 267 ; Laurent Rohmann, FN, 807 ; Anne Sebole, UDF-rad., adj. m., 795 ; Anna Zajac, PC, 332. *BALL.*

Troyes-6
I., 12 435 ; A., 45,66 % ; E., 6 526
Georges Royer, c.s., UDF-PR, 1 815 ; Christian Royer, PS, 1 726 ; Alain Balland, RPR diss., 689 ; Marc Malarmey, FN, 627 ; Jean-Pierre Cornevin, PC, 408 ; Danièle Dick, div. d., 396 ; Alexandre Gontero, div. d., c.m., 364 ; Anne Baicry, écol., 273 ; Joël Lhuillier, div. g., 228. *BALL.*

Vendeuvre-sur-Barse
I., 3 804 ; A., 30,94 % ; E., 2 457
Claude Ruelle, div. d., sout. RPR, c.r., 575 ; Pierre Pescarolo, CPNT, c.r., 432 ; Joël Driat, UDF-CDS, 395 ; Pierre Lorin, FN, 243 ; Maurice Bellenoue, div. d., adj. m., 237 ; Daniel Liebault, PS, 228 ; Yannick Penagos, MDR, 225 ; Yves Boillot, PC, 122. *BALL.*
Pierre Micaux, c.s., UDF, d., m., n.s.r.p.

MARNE (22)

Sur les vingt-deux cantons renouvelables, six étaient détenus par la gauche. Après le premier tour, seul le canton de Reims-7 lui reste acquis, avec la réélection du socialiste Michel Voisin. Pour les cinq autres sièges, la situation est périlleuse pour les sortants face aux candidats de la majorité départementale RPR-UDF.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 7 PS ; 11 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 17 RPR ; 5 div. d. (prés. : Albert Vecten, UDF-CDS, sén.).

Anglure
I., 4 855 ; A., 33,65 % ; E., 3 125
Daniel Grosbety, c.s., PS, 1 235 ; Bernard Champion, div. d., 898 ; Pierre Ritard, div. d., 487 ; Ferdinand Le Beherec, FN, 311 ; Jean-Marc Robert, PC, 194. *BALL.*

Ay
I., 13 106 ; A., 44,04 % ; E., 7 086
Dominique Levêque, PS, 2 156 ; Pierre Godbillon, c.s., UDF-CDS, 1 921 ; Gérard Machet, PC, 1 357 ; Pierre Martin, div. d., 1 024 ; Serge Charlot, FN, 567 ; Valérie Bouyer, AP, 61. *BALL.*

Bourgogne
I., 13 319 ; A., 40,25 % ; E., 7 590
Yves Detraignes, c.s., UDF-CDS, 4 257 (56,08 %). *RÉÉLU.*

Châlons-sur-Marne-1
I., 7 789 ; A., 52,07 % ; E., 3 622
Jean-Marie Camus, c.s., UDF-CDS, 1 315 ; Serge Nicaise, div. d., 898 ; Bertrand Wiedemann-Goiran, PS, 533 ; Pascal Erre, FN, 337 ; Patrick Cabrillon, Verts, 270 ; Philippe Svagelski, PC, 269. *BALL.*

Châlons-sur-Marne-3
I., 10 736 ; A., 50,76 % ; E., 5 050
Bernard Barberousse, PC, adj. m., 1 335 ; Jean-Marie Derouard, RPR, c.m., 983 ; Pierre Dellon, UDF-CDS, c.m., 651 ; Jean Bonnet, FN, 616 ; Alain Biaux, Verts, 553 ; Francis Caullet, div. g., c.m., 323 ; Patrick Denis, MDC, adj. m., 259 ; Gérard Mothé, div., 190 ; Yves Legentil, AP, 140. *BALL.*
Jean Reyssier, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Dormans
I., 6 790 ; A., 43,54 % ; E., 3 711
Robert Leveaux, c.s., RPR, m., 2 248 (60,57 %). *RÉÉLU.*

Esternay
I., 3 670 ; A., 38,06 % ; E., 2 104
Henri Saignes, c.s., UDF-PR, 1 423 (67,63 %). *RÉÉLU.*

Fismes
I., 9 480 ; A., 41,97 % ; E., 5 361
Jean Vinkler, c.s., div. d., 2 622 ; François Mourra, div., 1 033 ; Bernard Charpentier, PS, 559 ; Michel Richir, FN, 501 ; Frédéric Renaudin, GE, 373 ; Eva Mourot, PC, 273. *BALL.*

Givry-en-Argonne
I., 2 611 ; A., 29,10 % ; E., 1 714
Luc de Guizelin, c.s., UDF-PR, 1 416 (82,61 %). *RÉÉLU.*

Heiltz-le-Maurupt
I., 3 120 ; A., 34,42 % ; E., 1 921
Charles-Amédée de Courson, c.s., UDF-CDS, 1 262 (65,69 %). *RÉÉLU.*

Marson
I., 6 322 ; A., 43,10 % ; E., 3 377
Robert Chaboudé, c.s., RPR, 1 426 ; Claude Bourlier, div. d., 1 135 ; Francis Roy, PC, 477 ; Pierre Lebœuf, FN, 261 ; Yves Gautron, AP, 78. *BALL.*

Montmirail
I., 4 795 ; A., 32,95 % ; E., 3 143
Bernard Doucet, c.s., RPR, m., 1 588 (50,52 %). *RÉÉLU.*

Reims-2
I., 13 006 ; A., 53,23 % ; E., 5 895
Francis Falala, c.s., RPR, c.r., 2 814 ; Alexis-Gilbert Valensi, PS, 1 163 ; Jean-Pierre Catte, FN, 758 ; Michel Delaitre, PC, c.r., c.m., 612 ; Jean-Paul Massier, Verts, 437 ; René Piet, AP, 111. *BALL.*

Reims-4
I., 9 815 ; A., 48,07 % ; E., 4 898
Edmond Bechambès, div. d., sout. RPR-UDF, 1 866 ; Jean-René Maillard, c.s., PS, 1 227 ; Jacques Le Touzé, FN, 917 ; Jean-Claude Manduit, PC, 488 ; Mireille Wojnarowski, Verts, 400. *BALL.*

Reims-5
I., 10 516 ; A., 54,06 % ; E., 4 711
Hubert Carpentier, c.s., PS, c.r., c.m., 997 ; François Legrand, div. d., c.m., 885 ; Maurice Cayette, div. d., sout. RPR, 826 ; Claude Lamblin, PC, c.r., c.m., 642 ; René Nivelet, UDF-CDS, 536 ; Alain Jarry, FN, 485 ; Alain Caudy, Verts, 250 ; Jacques-René Bernard, div. d., 90. *BALL.*

Reims-7
I., 12 358 ; A., 47,79 % ; E., 6 282
Michel Voisin, c.s., PS, 3 889 (61,90 %). *RÉÉLU.*

Reims-10
I., 11 700 ; A., 52,02 % ; E., 5 426
Jean-Claude Thomas, c.s., RPR, d., c.m., 2 698 ; Christiane Kutten, PS, 1 129 ; Colette Ambard, FN, 647 ; René Dufour, PC, 481 ; Gérard Crouzet, Verts, c.m., 404 ; Micheline Fournier, AP, 67. *BALL.*

Sompuis
I., 1 865 ; A., 27,18 % ; E., 1 306
Claude Paul, div. d., 568 ; Christian Lemoine, div. d., sout. RPR-UDF, 420 ; Jean-Michel Brouet, PS, 260 ; Roger Famelart, FN, 36 ; Hélène Perrein, PC, 22. *BALL.*
James Menuel, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Vertus
I., 4 965 ; A., 36,93 % ; E., 2 955
Robert Ravillon, c.s., RPR, 1 740 (58,88 %). *RÉÉLU.*

Verzy
I., 10 147 ; A., 45,98 % ; E., 5 250
Pierre Lallement, c.s., UDF-CDS, m., 3 018 (57,48 %). *RÉÉLU.*

Ville-sur-Tourbe
I., 5 764 ; A., 75,55 % ; E., 1 279
Bernard Rocha, c.s., RPR, 936 ; Jean-Paul Kuntz, PS, 168 ; Ginette Lecocq, FN, 140 ; Michel Cauchetier, PC, 35. *BALL.*

Vitry-le-François-Est
I., 9 023 ; A., 43,15 % ; E., 4 953
Jean-Marc Teyssier, c.s., PS, 1 842 ; Françoise Arvois, UDF-CDS, 1 723 ; Jérôme Malarmey, FN, 807 ; Daniel Vangasse, Verts, 298 ; Michel Aupetit, PC, 283. *BALL.*

HAUTE-MARNE (16)

Six conseillers généraux sur seize sont réélus. Deux sortants se retrouvent en situation défavorable : Philippe Escudier (UDF-rad.) face au candidat RPR, Bernard Rocard, et Simone Martin (UDF), devancée par un divers droite à Poissons. A Chaumont-Sud, le nombre de candidats (neuf) et le partage quasi à égalité des voix entre droite et gauche rend d'autant plus difficile un pronostic, d'autant que 17 voix seulement séparent les candidats UDF-PR et PS, tous deux largement en tête.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 1 PS ; 3 div. g. ; 5 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR ; 10 div. d. (prés. : Pierre Niederberger, UDF-PR).

Andelot-Blancheville
I., 2 702 ; A., 28,05 % ; E., 1 882
Bernard Leseur, RPR, sout. UDF, 918 ; Jean-François Gunther, div. d., 327 ; Gilles Desnouveaux, PS, 295 ; Serge Rochat, div. d., 199 ; Jean Michelin, FN, 107 ; Annette Petitprêtre, PC, 36. *BALL.*
Marcel Geoffroy, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Bourbonne-les-Bains
I., 3 873 ; A., 31,62 % ; E., 2 499
Bernard Rocard, RPR, c.m., 1 090 ; Philippe Escudier, c.s., UDF-rad., c.m., 997 ; Claude Roda, PC, 235 ; Chantal de Simony de la Taille, FN, 177. *BALL.*

Bourmont
I., 3 290 ; A., 30,09 % ; E., 2 172
André Deguis, c.s., PS, c.m., 1 480 (68,13 %). *RÉÉLU.*

Chaumont-Sud
I., 13 230 ; A., 50,00 % ; E., 6 126
Daniel Louis, UDF-PR, 1 187 ; Henri Le Roux, PS, c.m., 1 170 ; Lilian Soubranne, RPR, 843 ; Jacques Barès, div. g., adj. m., 629 ; Marie-Claire Herber, div. d., 617 ; Francis Jacquot, FN, 564 ; Joël Deroose, PC, 465 ; Pierre Bonfils, div. g., 383 ; Jean Carrier, div. g., 268. *BALL.*
Antoinette Galantier, c.s., div. d., n.s.r.p.

Chevillon
I., 5 131 ; A., 29,42 % ; E., 3 489
Michel Bozek, c.s., div. d., m., 1 607 ; Luc Chatel, UDF-PR, 908 ; Michel Ratte, PS, 348 ; Patrick Daubie, PC, 332 ; Jean-Louis Anthoine, FN, 294. *BALL.*

Clefmont
I., 1 897 ; A., 24,14 % ; E., 1 377
Jean Schwab, c.s., RPR, 1 051 (76,32 %). *RÉÉLU.*

Doulaincourt-Saucourt
I., 3 177 ; A., 31,85 % ; E., 2 064
Thierry Delong, c.s., RPR, c.m., 997 ; André Massaux, div. d., 324 ; Michel Perrin, FN, 222 ; Jean-Pierre Wojtylak, div., c.m., 213 ; Richard Guénin, PS, 165 ; Gilbert Missey, PC, 143. *BALL.*

Joinville
I., 5 668 ; A., 39,97 % ; E., 3 091
Jacqueline Hanin, c.s., UDF-PR, c.m., 1 409 ; Nicole Gaillard, PS, c.m., 666 ; Pierre Routhier, FN, 540 ; Gérard Mattera, PC, 476. *BALL.*

Laferté-sur-Amance
I., 1 476 ; A., 34,62 % ; E., 819
Christian Toussaint, c.s., RPR, c.r., 573 (69,96 %). *RÉÉLU.*

Neuilly-l'Évêque
I., 3 562 ; A., 33,07 % ; E., 2 238
Francis Arnoud, c.s., RPR, 1 124 (50,22 %). *RÉÉLU.*

Nogent
I., 6 839 ; A., 37,09 % ; E., 4 000
Robert Henry, c.s., RPR, m., 1 499 ; Jean-Louis Simonin, div. g., 874 ; Jeanny Voinchet, PS, c.m., 860 ; Pierre Garnier, FN, 530 ; Daniel Millard, PC, 237. *BALL.*

Poissons
I., 1 761 ; A., 22,37 % ; E., 1 334
Antoine Allemeersch, div. d., 483 ; Simone Martin, c.s., UDF, 415 ; Michel Fournier, div. d., 303 ; Fabrice Wowak, Verts, 63 ; Georges Voirnesson, PS, 25 ; Solange Lacombe Renard, FN, 24 ; Jacques Stuber, PC, 21. *BALL.*

Saint-Blin-Semilly
I., 2 234 ; A., 30,66 % ; E., 1 458
Bruno Sido, div. d., 538 ; Michel Cailac, PS, c.m., 436 ; Michel Oudit, div. d., 409 ; Jean-Marie Parisel, PC, 75. *BALL.*
Bernard Collin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Dizier-Sud-Est
I., 5 518 ; A., 52,88 % ; E., 2 397
Jacques Faglin, c.s., div. g., 701 ; Marcelle Fontaine, PC, 644 ; Valentin Renard, FN, 620 ; Michelle Marchand, PS, adj. m., 432. *BALL.*

Terre-Natale
I., 2 552 ; A., 31,62 % ; E., 1 609
Pierre Rousselot, c.s., div. d., 1 238 (76,94 %). *RÉÉLU.*

Val-de-Meuse
I., 2 287 ; A., 34,32 % ; E., 1 358
Jean-Pierre Bernard, c.s., UDF, m., 880 (64,80 %). *RÉÉLU.*

CORSE

Haute-Corse
Corse-du-Sud

CORSE-DU-SUD (11)

Quatre cantons, *sur les onze renouvelables*, ont été pourvus au premier tour, au profit de trois candidats divers gauche et d'un UDF. La surprise de ce premier tour vient du canton d'Ajaccio-7, où Félix Luciani, ex-PS rallié à José Rossi, président du conseil général, est tenu en échec par Etienne Ferrandi (divers gauche) et le nationaliste Dominique Bianchi (MPA). Le canton d'Ajaccio-2 est *le théâtre d'un duel* serré qui oppose Dominique Ornano (div.d.) – fils de Charles Ornano, ancien maire de la ville récemment décédé – soutenu par la majorité départementale, à Marie-Paule Mancini-Néri (RPR). Malgré ces deux contre-performances, la coalition atypique constituée autour de M. Rossi devrait conserver sans mal le contrôle du conseil général.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 1 MRG; 5 div. g.; 5 UDF-PR; 3 RPR; 1 CNI; 4 div. d.; 1 div. (prés. : José Rossi, UDF-PR, d., m. de Grosseto-Prugna).

Ajaccio-2
I., 2 179; A., 26,84 %; E., 1 538
Dominique Ornano, c.s., div. d., 671; Marie-Paule Mancini-Neri, RPR, c.r., 643; Paul Guerrini, MPA, 94; Serge Gori, PC, 76; Michel Terramorsi, FN, 54. *BALL.*

Ajaccio-6
I., 7 325; A., 45,73 %; E., 3 791
Jacques Simongiovanni, c.s., CNI, adj. m., 1 783; Jean-Claude Torre, RPR, 553; François Filoni, PC, 421; Petru Paoli, ANC, 377; Paul Medurio, MPA, 295; Gilbert Pintrel, PS, 202; Paul Miniconi, FN, 160. *BALL.*

Ajaccio-7
I., 6 502; A., 37,88 %; E., 3 848
Félix Luciani, c.s., div. g., c.r., 1 820; Etienne Ferrandi, div. g., 1 329; Dumé Bianchi, MPA, c.r., 561; Paul Tramoni, PC, 138. *BALL.*

Celavo-Mezzana
I., 4 582; A., 39,26 %; E., 2 689
Noël Sarrola, c.s., MRG, 1 690 (62,84 %). *RÉÉLU.*

Cruzini-Cinarca
I., 2 067; A., 26,17 %; E., 1 491
Gilbert Chiappini, c.s., UDF-PR, 840 (56,33 %). *RÉÉLU.*

Les Deux-Sorru
I., 3 086; A., 35,45 %; E., 1 943
Dominique Colonna, c.s., div. g., m., 1 025 (52,75 %). *RÉÉLU.*

Figari
I., 2 394; A., 22,51 %; E., 1 813
Jérôme Polverini, c.s., RPR, membre de l'ex. rég., 750; Felice Marcellesi, ANC, 399; Jean-Baptiste Giuseppi, div., 294; Jacques Milleliri, div., 193; Simon Pacini, PC, 133; Toussaint Mentini, FN, 44. *BALL.*

Petreto-Bicchisano
I., 1 914; A., 45,35 %; E., 957
Toussaint Luciani, c.s., div. g., c.r., 731 (76,38 %). *RÉÉLU.*

Santa-Maria-Siché
I., 5 719; A., 35,16 %; E., 3 589
Pierre-Paul Luciani, c.s., UDF-PR, 1 737; Henri Antona, RPR, c.r., 792; Antoine Giorgi, div. d., 559; Jean-François Brunelli, div. d., 226; Fabien Cojean, PC, 170; Christian Lambert, FN, 105. *BALL.*

Sartène
I., 2 811; A., 19,53 %; E., 2 210
Dominique Bucchini, c.s., PC, c.r., m., 1 054; Dominique Marcenaro, div. d., 361; Jean Jalpi, RPR, c.r., 337; Jean Mary, div. g., c.m., 287; Damien Serra, PS, 161; Jérôme Antona, FN, 10. *BALL.*

Tallano-Scopamène
I., 1 652; A., 20,58 %; E., 1 277
François Giacomoni, div. d., 501; Paul Serra, c.s., RPR, 329; Jean-Claude Lucchini, nat., 233; Jean-Pierre Magnani, PS, 214. *BALL.*

HAUTE-CORSE (16)

Dix des seize cantons à renouveler ont été pourvus dès le premier tour, au profit de la gauche, qui enlève trois sièges à la droite. Le président du conseil général, *Paul Natali (div. d.)*, bien que confortablement réélu dans son canton de Borgo, voit ainsi sa *majorité départementale* (dix-huit sur trente) sérieusement compromise. Cette possibilité d'un retour à gauche du conseil général est d'autant plus forte que la seule perspective d'une candidature à la présidence de François Giacobbi, ancien « patron » (MRG) du département pendant trente-trois ans, pourrait inciter quelques élus de droite à jouer les transfuges. Le MRG engrange là les dividendes de son rapprochement avec les socialistes au nom de la tradition historique de l'« union de la gauche » en Haute-Corse.

CONSEIL SORTANT : 2 PS; 8 MRG; 2 div. g.; 1 UDF-PR; 2 UDF; 6 RPR; 1 app. RPR; 8 div. d. (prés. : Paul Natali, div. d.).

Bastia-2
I., 4 402; A., 38,39 %; E., 2 554
Henri Zuccarelli, c.s., MRG, 953; Jean-Loup Matelli, RPR, 588; Ange Rovere, PC, adj. m., 417; François-Jean Torre, div. d., 309; Jacques Geronimi, div. g., 176; Thierry Leonardi, FN, 111. *BALL.*

Bastia-4
I., 1 142; A., 18,21 %; E., 880
Jean-Baptiste Raffali, MRG, 504 (57,27 %). *ÉLU.*
François-Antoine Gandolfi, c.s., RPR, 287; Joseph Tomasini, PC, 72; Claude Leonardi, FN, 17.

Bastia-5
I., 4 199; A., 31,48 %; E., 2 712
Albert-Roland Calloni, c.s., MRG, *adj. m., 1 440 (53,09 %).* *RÉÉLU.*

Bastia-6
I., 5 406; A., 25,06 %; E., 3 836
François Vendasi, MRG, 2 109 (54,97 %). *ÉLU.*
Eugène Bertucci, c.s., RPR, 1 209; Ange Tomei, PC, 404; Toussaint Raffalli, FN, 114.

Borgo
I., 6 833; A., 37,42 %; E., 4 100
Paul Natali, c.s., div. d., c.r., prés. c.g., 2 960 (72,19 %). *RÉÉLU.*

Bustanico
I., 2 427; A., 26,94 %; E., 1 745
Antoine Perinetti, div. d., 657; Joseph Campana, c.s., div. g., 564; François Renucci, MRG, 234; Félix Massiani, div. d., sout. *RPR, 175*; Paul Parigi, MPA, 115. *BALL.*

Calenzana
I., 2 173; A., 29,77 %; E., 1 462
Jacques Santelli, c.s., RPR, 1 143 *(78,18 %).* *RÉÉLU.*

Calvi
I., 3 056; A., 18,58 %; E., 2 416
Ange Santini, div. g., 941; François Galletti-Santarelli, div. d., adj. m., 672; Eugène Ceccaldi, c.s., div. d., 600; Dominique Guglielmacci, PC, 152; Robert Jacob-dit-Luzie, FN, 51. *BALL.*

Fiumalto-d'Ampugnani
I., 2 835; A., 30,50 %; E., 1 731
Ours-Pierre Grimaldi, c.s., UDF, 1 473 (85,09 %). *RÉÉLU.*

Ghisoni
I., 2 619; A., 13,51 %; E., 2 236
Dominique Gambini, c.s., RPR, 934; Pierre-Jean Paolini, UDF, 526; Ignace Battesti, MRG, 399; Simon Fazi, MPA, 359; Joël Schleidt, FN, 18. *BALL.*

Le Haut-Nebbio
I., 2 381; A., 23,09 %; E., 1 764
Claude Flori, c.s., div. d., 1 254 (71,08 %). *RÉÉLU.*

Moïta-Verde
I., 3 075; A., 26,95 %; E., 2 215
Ange Fraticelli, c.s., RPR, 1 256 (56,70 %). *RÉÉLU.*

Orezza-Alesani
I., 1 799; A., 18,12 %; E., 1 453
François Riolacci, c.s., RPR, 695; Claire Raffali, div., 406; Jean Vinciguerra, MRG, 347; Claude Leonardi, FN, 5. *BALL.*

San-Martino-di-Lota
I., 4 833; A., 27,53 %; E., 3 307
Jean-Jacques Padovani, div. g., 1 749 (52,88 %). *ÉLU.*
Georges Retali, RPR, 1 433; Claude Leonardi, FN, 125.
Jean Baggioni, c.s., UDF, prés. exécutif territorial, n.s.r.p.

Vescovato
I., 4 240; A., 32,45 %; E., 2 792
Joseph Castelli, c.s., div. g., 1 396; Dominique Vittori, PC, 563; Jean-Claude Ribaut, div. d., 519; Sauveur Albertini, MPA, 276; Claude Leonardi, FN, 38. *BALL.*

Vezzani
I., 1 629; A., 39,47 %; E., 947
Alexandre Alessandrini, c.s., MRG, 871 (91,97 %). *RÉÉLU.*

FRANCHE-COMTÉ

Haute-Saône
Doubs
Terr. de Belfort
Jura

DOUBS (17)

Face à une droite en position de force et qui avait encore marqué des points lors des dernières élections régionales et législatives, les socialistes espéraient enrayer leur érosion et amorcer leur reconquête. *Le demi-échec subi par* Pierre Moscovici, trésorier du PS et numéro 3 du parti, risque de doucher *cet espoir*. M. Moscovici, qui tente d'obtenir son premier mandat électoral dans le canton industriel de Sochaux-Grand-Charmont, aura le plus grand mal au second tour, à conserver le siège détenu jusqu'alors par Gaston Frénay.

CONSEIL SORTANT : 1 ADS; 7 PS; 1 MDC; 1 div.; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 3 UDF; 1 app. UDF; 13 RPR; 3 div. d. (prés. : Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp).

Amancey
I., 2 765; A., 17,90 %; E., 2 239
Albert Bourgon, c.s., app. UDF, c.m., 716; Patrick Ronot, RPR, 706; Roland Morel, RPR, m., 385; Jean-Pierre Tonnin, Verts, 215; Claude Janson, PS, 118; *Gilbert* Carrez, PC, 69; Michel Devillers, FN, 30. *BALL.*

Audeux
I., 15 463; A., 34,52 %; E., 9 612
Claude Girard, c.s., RPR, d., 4 958 (51,58 %). *RÉÉLU.*

Audincourt
I., 12 197; A., 47,76 %; E., 6 028
Serge Paganelli, c.s., ADS, m., 1 922; Rosy Contini, RPR, c.m., 1 561; Paul Coizet, PS, 1 107; Alain Sébille, FN, 1 069; Yves Adami, PC, 276; Antoine Pietrowski, div., 93. *BALL.*

Baume-les-Dames
I., 6 031; A., 28,07 %; E., 4 096
Marc Pétrement, c.s., UDF, m., 2 289 (55,88 %). *RÉÉLU.*

Besançon-Est
I., 15 085; A., 48,31 %; E., 7 465
Claude Salomon, c.s., RPR, c.m., 3 411; Marcellin Baretje, PS, adj. m., 2 114; Sophie Montel, FN, 863; Jacques Reigney, ADS, 799; Michel Charpy, PC, 278. *BALL.*

Besançon-Nord-Est
I., 12 965; A., 45,93 %; E., 6 739
Joseph Pinard, c.s., PS, c.m., 2 835; Jean-Pierre Bordat, UDF-CDS, 1 687; Jean-Claude Chomette, RPR diss., c.m., 680; Didier Faivre-Pierret, FN, 662; Michel Boucly, Verts, 363; *Jean-Jacques Vidal*, AREV, 270; Evelyne Ternant, PC, 242. *BALL.*

Besançon-Planoise
I., 7 965; A., 47,11 %; E., 4 024
Jean-Louis Fousseret, c.s., PS, adj. m., 1 710; Yvon Chapuis, RPR, 718; Martine Bultot, AREV, adj. m., 646; Robert Sennerich, FN, 536; Gil Romand, PC, 214; Jean Pennors, Verts, 200. *BALL.*

Besançon-Sud
I., 12 595; A., 48,72 %; E., 6 111
Michel Bittard, c.s., UDF, 2 520; Yves-Michel Dahoui, PS, c.m., 1 568; Daniel Morel, FN, 538; Eric Alauzet, Verts, c.m., 364; Nicolas Bultot, AREV, 337; André Nachin, écol., c.m., 324; Jean-Claude Joyeux, div., 243; Lyse Rigoulot, PC, 217. *BALL.*

Boussières
I., 10 607; A., 38,18 %; E., 6 156
Guy Picard, c.s., RPR, 2 557; René Cassard, PS, 1 433; Georges Galliot, FN, 732; Robert Valfrey, div. g., 590; *Jacques Ménigoz*, AREV, 550; Jean-Pierre Adami, PC, 294. *BALL.*

Clerval
I., 4 645; A., 23,98 %; E., 3 457
Alain Cartier, c.s., UDF-rad., 1 528; Henri Cretin, div. d., m., 1 120; Thierry Sauvanet, div., 279; Daniel Ducommun, PS, 232; Michel Magnenet, FN, 193; Daniel Cagin, PC, 105. *BALL.*

Hérimoncourt
I., 10 749; A., 42,63 %; E., 5 956
Jean-Marie Bart, c.s., PS, 3 439 (57,74 %). *RÉÉLU.*

L'Isle-sur-le-Doubs
I., 7 604; A., 34,79 %; E., 4 758
Yves Huot, PS, *m., 1 118*; *Jean-*Paul Charrier, app. RPR, 1 066; André Goux, app. UDF, 945; Christian Laudat, div. d., 540; Daniel Jeannin, PC, 478; Jean-Michel Damidaux, FN, 322; Pierre Saunier, MDC, 289. *BALL.*
Pierre Gérard, c.s., div. d., n.s.r.p.

Levier
I., 5 772; A., 25,13 %; E., 4 150
Louis Philippe, c.s., app. UDF, m., 2 221 (53,51 %). *RÉÉLU.*

Maîche
I., 9 682; A., 33,02 %; E., 6 199
Joseph Parrenin, PS, c.r., 2 550; Fernand Feuvrier, app. RPR, c.m., 1 535; Marcel Bonnot, UDF-CDS, 1 532; André Jacquot, FN, c.r., 485; André Giust, PC, 97. *BALL.*
Paul Bobillier, c.s., div. d., c.m., n.s.r.p.

Marchaux
I., 12 241; A., 36,38 %; E., 7 481
Michel Bourgeois, c.s., PS, 3 232; Roland Bardey, RPR, 2 570; Claude Guibaud-Cornillier, FN, 726; Marie-Claire Bervillier, Verts, 515; Marcel Landry, PC, 438. *BALL.*

Sochaux-Grand-Charmont
I., 8 485; A., 37,70 %; E., 4 984
Libero Cencig, app. RPR, m., 1 985; Pierre Moscovici, PS, 1 674; Michèle Roy-Sauvageot, FN, 573; Claude Rebourcet, ADS, adj. m., 327; *Gérard Heranney*, div., 215; Christian Bruez, PC, 210. *BALL.*
Gaston Frenay, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Valentigney
I., 13 845; A., 44,97 %; E., 7 280
Joseph Tyrode, PS, 2 000; René Cugini, RPR, c.m., 1 736; Georges Massacrier, c.s., MDC, m., 1 653; Léon Colino, FN, 999; Alain Boehnlen, UDF-PR diss., 559; Viviane Libes, PC, 333. *BALL.*

JURA (17)

Dans ce département largement dominé par la droite, la surprise du premier tour est venue du canton de Champagnole. André Jourdain, sénateur (RPR) et président sortant du conseil général, s'y trouve, dans un ballottage difficile face à Michel Moreau, animateur, très populaire localement, de Jura-Ecologie. Ce dernier est en bonne position pour l'emporter au second tour avec l'appui des voix de gauche. Provoquée par la controverse sur la construction du nouvel hôtel du département et par les rivalités à droite, une défaite de M. Jourdain, dimanche prochain, *pourrait donner à l'UDF, et en particulier au* CDS, la possibilité de redevenir la première force politique d'un département qui fut longtemps l'un de ses fiefs.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 2 div. g.; 5 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 UDF; 1 app. UDF; 11 RPR; 3 div. d. (prés. : André Jourdain, RPR, sén., adj. m. de Sapois).

Bletterans
I., 4 644; A., 27,69 %; E., 3 242
Jean Raquin, div. d., 1 000; François Perrodin, UDF, 904; Philippe Antoine, div. g., 657; Bernard Jeunet, RPR, 358; Marie-Claude *Michel, PC, 191*; Gérard Cretin, FN, 132. *BALL.*
Jean Perraudin, c.s., UDF-CDS, c.r., m., n.s.r.p.

Champagnole
I., 12 199; A., 34,24 %; E., 7 213
André Jourdain, c.s., RPR, sén., prés. c.g., 3 047; Michel Moreau, écol., c.r., 2 323; Albert Franco, PS, 1 429; Marianne Rame, PC, 414. *BALL.*

Chaumergy
I., 2 031; A., 17,87 %; E., 1 614
Roger Joly, div. g., sout. PS, 655; Michel Jacquot, RPR, 609; Jean-Louis Viard, div., 218; Paul Petitjean, PC, 73; Georges Le Hot, FN, 59. *BALL.*
Noël Simonot, c.s., PS, n.s.r.p.

Chaussin
I., 4 612; A., 28,57 %; E., 3 193
Lucien Ponsot, c.s., PS, 1 318; Albert Dupre, UDF, 733; Henri Gandel, PC, 304; Yves Muzard, div. d., 288; Noël Coyer, FN, 287; Alain Picaud, RPR, 263. *BALL.*

Conliège
I., 4 982; A., 35,00 %; E., 3 059
Alain Brune, PS, 809; Michel Tonnaire, RPR, 748; Etienne Garnier, div. g., 516; Jean-Luc Mayet, écol., 341; Henri Bonglet, UDF, 302; Bernard Callois, FN, 188; André Camelin, PC, 155. *BALL.*
Christian Winkelmann, c.s., RPR, n.s.r.p.

Dole-Sud-Ouest
I., 11 711; A., 42,98 %; E., 6 369
Michel Ginies, PC, 1 300; Michel Gautherot, RPR, 1 220; Raymond Metra, UDF, 1 075; Jean-Pierre Santa-Cruz, PS, c.r., 720; Danièle Bavoux, div. g., 702; Pascal Mermoz, FN, 655; Henry Roche, MRG, 431; Michel Grandvaux, div., 266. *BALL.*
Maurice Faivre-Picon, c.s., PC, n.s.r.p.

Gendrey
I., 1 778; A., 27,44 %; E., 1 225
Georges Curie, c.s., PS, 440; Claude Chauvey, div. d., 265; Jacques-Médéric Chevrot, div. d., c.r., 193; Daniel Aujard, RPR, 104; Pierre Mognol, UDF, 95; Dominique Simons, FN, 81; Martial Bogillot, PC, 47. *BALL.*

Lons-le-Saunier-Sud
I., 10 004; A., 47,02 %; E., 4 932
Pierre Benichou, c.s., UDF-PR, 2 226; Roger Touvet, PS, 1 516; Luc Bejean, FN, 598; Pierre Gasne, PC, 592. *BALL.*

Orgelet
I., 3 202; A., 37,13 %; E., 1 929
Gérard Perrier, c.s., div. d., m., 1 018 (52,77 %). *RÉÉLU.*

Poligny
I., 10 650; A., 36,31 %; E., 6 409
Michel Meunier, c.s., RPR, 2 287; Christian Loichet, div. g., 1 134; Jean Monvoisin, div. d., 1 003; Claude Chevassu, Verts, 864; Jean-Claude Collin, PC, m., 706; Jean-Marie Carrion, FN, 415. *BALL.*

Rochefort-sur-Nenon
I., 4 054; A., 32,38 %; E., 2 582
Gérard Fernoux-Coutenet, c.s., UDF-PR, 876; Guy Dumelie, div. g., 635; Philippe Ghiles, div. d., 343; Robert Barbarin, PS, 330; Mario Luchin, PC, 207; Jean-Etienne Normand, FN, c.r., 191. *BALL.*

Saint-Amour
I., 3 509; A., 31,09 %; E., 2 277
Gérard Jacquier, PS, 1 090; Nicole Lemaire, c.s., UDF-CDS, 1 052; Daniel Bouvard, PC, 135. *BALL.*

Saint-Claude
I., 12 688; A., 43,51 %; E., 6 876
Denis Vuillermoz, div. g., 2 323; Jean-Louis Millet, RPR, 2 147; Francis Lahaut, PC, 878; Maurice Fleuriel, UDF, 800; René Bernard, FN, 728. *BALL.*
Pierre Cornol, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Julien
I., 1 605; A., 26,79 %; E., 1 138
Fernand Janet, c.s., div. d., 763 (67,04 %). *RÉÉLU.*

Saint-Laurent-en-Grandvaux
I., 3 599; A., 38,48 %; E., 2 091
Denis Bailly-Maitre, RPR, 620; Pierre Prost, div. d., m., 571; Max Picaud, div. g., 439; Gérard Roy, Verts, 239; François Coulon, FN, 175; Philippe Liboz, PC, 47. *BALL.*
Georges Michaud, c.s., div. d., n.s.r.p.

Salins-les-Bains
I., 4 597; A., 36,02 %; E., 2 754
Jean-Pierre Bach, c.s., RPR, 1 283; Claude Clement, div. d., 921; Claudine Marchand, PC, 336; Gabriel Bonfils, FN, 214. *BALL.*

Voiteur
I., 4 404; A., 32,37 %; E., 2 836
René Millet, c.s., UDF-PR, 1 104; *Claude Azema, div., 640*; *Odile* Bruey, div. d., 625; Gilbert Campy, PC, 298; Fabrice Bourbon, FN, 169. *BALL.*

HAUTE-SAÔNE (16)

Le taux de participation élevé (plus de 70 %) n'a guère bousculé les équilibres dans un département où la *prédominance de la droite* est nette depuis le scrutin de 1992. Ainsi, les neuf élus du premier tour, pour seize cantons renouvelables, sont tous sortants. C'est notamment le cas pour l'ancien ministre et président du conseil général sortant, Christian Bergelin, réélu dans son canton natal de Gray, et qui conforte sa position d'« homme fort » du département. A Vesoul, le maire socialiste Loïc *Niepceron est en ballottage très délicat.*

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 7 PS; 1 app. PS; 1 MDC; 2 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-rad.; 4 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 6 div. d. (prés. : Christian Bergelin, RPR, d.).

Gray
I., 9 561; A., 35,50 %; E., 5 873
Christian Bergelin, c.s., RPR, d., prés. c.g., adj. m., 3 101 (52,80 %). *RÉÉLU.*

Gy
I., 3 393; A., 22,60 %; E., 2 546
Paul Cheviet, c.s., app. PS, div. g., 1 365 (53,61 %). *RÉÉLU.*

Lure-Sud
I., 6 499; A., 33,83 %; E., 3 943
Jean-Pierre Thomas, c.s., div. g., sout. MDC-MRG, 1 492; Claude Lovisco, UDF-rad., adj. m., 840; Claude Thiébaut, FN, 578; Raoul Juif, PS, 410; Jacques Bellefleur, div. d., 362; Claudine Morlot, PC, 261. *BALL.*

Marnay
I., 3 655; A., 30,91 %; E., 2 328
Michel Jurain, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 322 (56,78 %). *RÉÉLU.*

Mélisey
I., 5 682; A., 28,77 %; E., 3 816
Rose-Marie Daviot, c.s., MRG, m., 1 965 (51,49 %). *RÉÉLUE.*

Pesmes
I., 3 250; A., 35,13 %; E., 1 887
Bernard Joly, c.s., UDF-rad., c.r., m., 1 422 (75,35 %). *RÉÉLU.*

Port-sur-Saône
I., 4 970; A., 26,17 %; E., 3 549
Jean-Paul Mariot, div. g., m., 1 423; Jean-Marie Parat, c.s., PS, 904; Gilles Durget, RPR, 875; Annie Henry-Duro, FN, 244; Hervé Faudot, PC, 103. *BALL.*

Rioz
I., 4 861; A., 23,98 %; E., 3 579
Yves Krattinger, c.s., PS, 2 225 (62,16 %). *RÉÉLU.*

Saint-Loup-sur-Semouse
I., 10 848; A., 31,56 %; E., 6 936
Jean-Louis Maricy, PS, m., 2 892; Philippe Legras, RPR, 2 860; Marie-France Ligney, FN, 814; Gérard Dumora, PC, 223; Gaston Benand, div. d., 147. *BALL.*
Jean Gallaire, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Sauveur
I., 7 121; A., 34,36 %; E., 4 353
Marc Roussel, c.s., MRG, m., 1 702; Henri Passard, div. g., 1 029; Alain Loeb, RPR, 1 014; Marie-France Ligney, FN, 292; Claude Dupain, PC, 174; Jean-Claude Poulet, AP, 142. *BALL.*

Saulx
I., 2 550; A., 23,68 %; E., 1 821
Michel Weyermann, c.s., PS, 911 (50,02 %). *RÉÉLU.*

Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin
I., 4 951; A., 25,61 %; E., 3 522
François Poinsotte, c.s., RPR, 1 989 (56,47 %). *RÉÉLU.*
Jacques Poinsotte, c.s., RPR, est décédé.

Vauvillers
I., 3 056; A., 24,86 %; E., 2 041
Jean Reyboz, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 170 (57,32 %). *RÉÉLU.*

Vesoul-Est
I., 9 948; A., 33,09 %; E., 6 269
Jean-Claude Ayala, RPR, 2 026; Loïc Niepceron, c.s., PS, c.r., m., 1 896; Yves Renet, div. d., adj. m., 791; Jean-Marc Brissaud, FN, c.r., 492; Max Jourdain, MDC, c.m., 488; Pascal Roux, div. d., 312; Bernard Paul, PC, c.m., 262; Jean-Paul Creux, div., 1; Bernard Ferry, UDF-PR diss., c.m., 1. *BALL.*

Villersexel
I., 5 726; A., 29,30 %; E., 3 867
Maurice Maniere, UDF-PR, adj. m., 1 623; Gérard Pelleteret, div. g., 1 001; Jacques Seguin, PS, 832; Christophe Combe, FN, 284; Claudine Bernardin, PC, 127. *BALL.*
Michel Miroudot, c.s., UDF-PR, sén., n.s.r.p.

Vitrey-sur-Mance
I., 2 272; A., 27,99 %; E., 1 578
Charles Multon, div. d., sout. RPR-UDF, 637; Bernard Collin, div. d., m., 472; Hervé Richeton, div. g., 227; *Denis Pape, FN, 184*; René Martin, PC, 58. *BALL.*
Lucien Royer, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

TERRITOIRE DE BELFORT (7)

La majorité du conseil général, détenue par les amis de Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens, MDC) et les socialistes, ne tient qu'à un fil. Certes, François Dupont (MDC) a été réélu à Rougemont-le-Château, et dans quatre autres cantons les sortants socialistes ou MDC devraient logiquement l'emporter au second tour, à commencer par Raymond Forni, maire de Delle. *Mais la situation apparaît beaucoup plus difficile* à Grandvillars, où le candidat MDC, Jean Monnier, est en ballottage défavorable. La perte de ce canton pourrait coûter son fauteuil de président du conseil général à Christian Proust, qui n'a qu'une voix de majorité. Pour la majorité départementale, la marge est d'autant plus étroite que le seul candidat de droite renouvelable, le RPR Pierre Perrin à Beaucourt, est bien placé devant Jean Maillard (PS).

CONSEIL SORTANT : 3 PS; 5 MDC; 1 UDF-PR; 6 RPR (prés. : Christian Proust, MDC, c. m. de Belfort).

Beaucourt
I., 4 428; A., 29,42 %; E., 2 970
Pierre Perrin, c.s., RPR, c.m., c.r., 1 426; Jean Maillard, PS, m., 1 076; Irène Dietsch, FN, 268; Dominique Savorgnano, PC, 200. *BALL.*

Belfort-Sud
I., 5 321; A., 40,83 %; E., 3 014
Gilberte Marin-Moskovitz, c.s., MDC, adj. m., 1 369; Marie-Christine Peureux, RPR, c.m., 841; *Rémi Daudé, FN, 416*; *Jean-Jacques* Mettetal, Verts, 227; Joël Niess, PC, 161. *BALL.*

Delle
I., 7 383; A., 34,17 %; E., 4 636
Raymond Forni, c.s., PS, m., 2 223; François Curie, div. d., c.m., sout. RPR-UDF, 1 789; Michel Algrin, FN, c.r., 382; Pascal Burghoffer, PC, 242. *BALL.*

Fontaine
I., 4 545; A., 29,37 %; E., 3 036
Anne-Marie Forcinal, c.s., PS, m., 1 353; Guy Edus, RPR, 1 071; Jean-Marie Tournier, Verts, 292; Pierre Belargent, FN, 213; Brigitte Frickert, PC, 107. *BALL.*

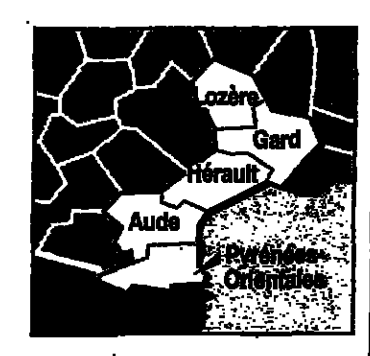
Giromagny
I., 8 909; A., 35,24 %; E., 5 390
Christiane Durupt, c.s., MDC, 2 221; Bernard Bruder, UDF, 1 004; Ralph Delaporte, div. d., 543; Michel Raclot, UDF-CDS, 537; *Marie-Thérèse Munnier, FN*, 518; Serge Kuder, AREV, 310; Daniel Braconnier, PC, 257. *BALL.*

Grandvillars
I., 6 081; A., 30,55 %; E., 3 998
Jean Monnier, c.s., MDC, 1 803; Christian Rayot, div. d., m., sout. RPR-UDF, 1 761; Philippe Kuentz, FN, 303; Freddy Arnoult, PC, 131. *BALL.*

Rougemont-le-Château
I., 3 467; A., 24,68 %; E., 2 427
François Dupont, c.s., MDC, 1 459 (60,11 %). *RÉÉLU.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

LANGUEDOC-ROUSSILLON



AUDE (17)

Quatre conseillers généraux ont été réélus, soit trois socialistes et un RPR. En outre, grâce à la victoire de Jean-Paul Dupré, le PS récupère le canton de Limoux. En règle générale, les sortants encore en lice au second tour sont en ballottage favorable.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 21 PS; 1 UDF-PR; 5 RPR; 5 div. d. (prés. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès).

Belcaire
I., 1 856; A., 23,16 %; E., 1 367
Henri Pelofy, c.s., RPR, c.r., adj. m., 791 (57,86 %). *RÉÉLU.*

Capendu
I., 8 802; A., 21,69 %; E., 6 628
Roger Lacoste, c.s., PS, 2 926; Claude Banis, div. d., 2 643; Alain Garino, PC, 617; Alberte Schurdevin, FN, 254; Mauricette Parcellier, Verts, 188. *BALL.*

Carcassonne-2
I., 15 108; A., 38,29 %; E., 8 779
Ange-François Mattei, RPR, 2 237; Jacques Arino, PS, 2 151; Henry Garino, PC, c.m., 1 889; Alain Raynaud, FN, 881; Jean-Philippe Rives, div. d., 645; Françoise Gentil-Descarrières, Verts, 433; Pierre Lafitte, div. d., 302; Pierre Fabre, div. g., 241. *BALL.*
André Bauret, c.s., PS, n.s.r.p.

Carcassonne-3
I., 8 128; A., 45,46 %; E., 4 207
Pierre Sarcos, c.s., RPR, 1 707; Christine Pujol, PS, 939; Roland Alvaro, div. d., 490; Paul Afach, PC, 456; Henri Escortell, FN, 427; Jean-Pierre Cordier, Verts, 188. *BALL.*

Castelnaudary-Sud
I., 10 336; A., 28,38 %; E., 7 003
Daniel Arata, c.s., RPR, 3 152; Patrick Maugard, PS, 2 268; Pierre Ratabouil, PC, 516; Pierre Lagrange, FN, 420; Gérard Ardhuin, div. g., 358; Louis Pons, Verts, 289. *BALL.*

Conques-sur-Orbiel
I., 6 790; A., 28,08 %; E., 4 683
Alain Marcaillou, c.s., PC, c.r., 1 765; Marcel Mistral, PS, 1 338; Alain Marty, div. d., 674; Pierre Joulia, RPR, 619; Pierre Garcia, FN, 287. *BALL.*

Fanjeaux
I., 4 523; A., 22,57 %; E., 3 367
Jacques Cambolive, c.s., PS, 1 570; Jean Garros, div. d., 1 175; Denis Juin, PC, 263; Sabine de Pompignan, FN, 243; Annik Florin, Verts, 116. *BALL.*

Ginestas
I., 8 841; A., 26,11 %; E., 6 249
Jean Palancade, c.s., PS, 2 766; Jean-Pierre Herail, RPR, 1 162; Jacques Amalric, div. g., 871; Jean-Pierre Mouret, PC, 824; Georges Sibioude, FN, 408; Marc Ventura, Verts, 218. *BALL.*

Limoux
I., 11 397; A., 28,97 %; E., 7 754
Jean-Paul Dupré, PS, m., 4 029 (51,96 %). *ÉLU.*
Jean Bonal, div. d., 2 109; Marie-Jeanne Rivera, PC, 865; Jean-Louis Jimenez, FN, 467; Gisèle Dimary, Verts, 284.
Serge Granovsky, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Montréal
I., 4 051; A., 29,07 %; E., 2 754
Joseph Vidal, c.s., PS, 1 247; Joël Vidal, RPR, 654; Gilbert Combes, PC, 449; Arnaud Brunet, div. d., 208; Yvette Retty, FN, 196. *BALL.*

Mouthoumet
I., 1 229; A., 20,09 %; E., 946
Eric Andrieu, c.s., PS, 761 (80,44 %). *RÉÉLU.*

Narbonne-Ouest
I., 13 621; A., 33,39 %; E., 8 749
Roland Courteau, c.s., PS, sén., 4 299; Jean-Louis Ghisgant, div. d., sout. UDF-RPR, 2 292; Xavier Verdejo, PC, 973; Paule Pla, FN, 830; Christiane de Niort, Verts, 355. *BALL.*

Narbonne-Sud
I., 10 713; A., 42,94 %; E., 5 789
Michel Moynier, c.s., div. d., 2 652; Jean-Marcel Bichat, PS, 1 024; Yvonne Garnier, FN, 778; Jean-Pierre Maisterra, PC, 557; Maryse Arditi, Verts, 438; Louis Escaffre, div. g., 340. *BALL.*

Quillan
I., 7 380; A., 29,97 %; E., 4 872
Pierre Bastié, c.s., PS, 1 654; Emile Audié, UDF, 1 626; André Illac, PC, 1 008; Michel Cornuet, GE, 316; Jean-Pierre Cordier, FN, 268. *BALL.*

Saint-Hilaire
I., 2 182; A., 20,11 %; E., 1 696
Pierre Authier, c.s., PS, m., 957 (56,42 %). *RÉÉLU.*

Saissac
I., 2 260; A., 19,95 %; E., 1 761
Paul Durand, c.s., PS, m., 979 (55,59 %). *RÉÉLU.*

Sigean
I., 11 698; A., 33,06 %; E., 7 541
René Martinez, c.s., PS, 2 515; Louis Davidovici, UDF-CDS, c.r., 2 344; Maurice Demonte, PC, 1 122; Alain Dufau, FN, 902; Mariette Gerber, GE, 425; Georges Escartin, rég., 233. *BALL.*

GARD (23)

Le PC arrive en tête dans les huit cantons qu'il détenait et obtient une réélection. Trois conseillers généraux sortants de la majorité (PS, MRG et non-inscrits) du président Gilbert Baumet (div. g.) sont réélus. Parmi eux, Francis Cavalier-Benezet (PS) obtient à Valleraugue un véritable plébiscite, avec plus de 86 % des voix. La quasi-totalité des autres sortants de la majorité départementale sont en ballottage favorable. La droite maintient néanmoins ses positions dans ses trois cantons renouvelables. En revanche, le Front national n'obtient pas les scores qu'il espérait.

CONSEIL SORTANT : 11 PC; 17 PS; 2 MDR; 1 MRG; 4 div. g.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 RPR; 1 div. d.; 2 div. (prés. : Gilbert Baumet, MDR, sén., m. de Pont-Saint-Esprit).

Alès-Sud-Est
I., 18 243; A., 42,19 %; E., 10 090
Daniel Verdeihan, c.s., PC, 2 899; Gérard Roux, div. d., 1 821; Jean-Michel Vergnes, FN, c.m., 1 455; Karine Merle, RPR, adj. m., 1 437; Patrick Racano, div. d., 796; Suzanne Coulet, PS, 680; Pierre Alais, Verts, c.m., 387; Jean-Marie Tuquet-Laburre, div. d., adj. m., 249; Catherine Larguier, MRG, 243; Raymond Robert, div. g., 123. *BALL.*

Anduze
I., 7 192; A., 34,27 %; E., 4 520
Pierre Bassoul, c.s., PS, 1 315; Robert Ruas, UDF-PR, 939; Pierre Vidal, div. g., c.r., 907; Alain Viallet, PC, 566; Geneviève Noviot, FN, 472; Roger Travier, Verts, 321. *BALL.*

Aramon
I., 8 643; A., 33,85 %; E., 5 405
Jean Poudevigne, c.s., UDF-CDS, 1 607; Alain Carrière, div. g., 1 176; Cyprien Jullian, PS, 997; Claude Vicat, FN, 837; Christian Jallat, PC, 788. *BALL.*

Bagnols-sur-Cèze
I., 21 615; A., 37,14 %; E., 12 893
René Cret, UDF-CDS, m., 2 937; Jean Vidal, PS diss., 2 455; René Praden, PS, 2 005; Alexandre Pissas, div. g., 1 875; Alain Salsano, FN, 1 724; Francine Hauck, PC, 993; Marie-Anne Sabatier, Verts, c.r., 720; René Chaubet, div. g., 184. *BALL.*
Georges Benedetti, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Beaucaire
I., 15 269; A., 33,68 %; E., 9 722
Bernard Deschamps, c.s., PC, c.r., c.m., 2 817; Mireille Cellier, UDF, adj. m., 2 003; Gilles Dumas, div. g., 1 745; Edouard Anton, FN, 1 425; Louis Gibelin, div. d., 1 195; Alain Rayssiguier, Verts, 381; Patrice Deldon, div. g., 156. *BALL.*

Génolhac
I., 3 458; A., 31,00 %; E., 2 230
Narcisse Bolmont, c.s., PC, 1 138 (51,03 %). *RÉÉLU.*

La Grand-Combe
I., 9 337; A., 27,07 %; E., 6 521
Patrick Malavielle, c.s., PC, c.m., 3 143; Jean Azzopardi, UDF-CDS, m., 1 539; André Domeizel, PS, 1 063; Marc Nadaud, FN, 776. *BALL.*

Lasalle
I., 2 340; A., 30,94 %; E., 1 564
Jean Gazaix, c.s., PS, 695; Gérard Alméras, div. d., 360; Joseph Pinna, PC, 178; André Cros, RPR, 173; Christian Sunt, Verts, 104; Hélène Marrie, FN, 54. *BALL.*

Lussan
I., 2 764; A., 23,51 %; E., 2 062
Yvan Verdier, PS, m., 517; Francis Robert, MRG, 491; Bernard Coudert, UDF, 369; André Veyrat, div. g., 317; Gérard Turion, div. g., 161; Jean-Luc Marion, FN, 134; Lina Carrière, PC, 73. *BALL.*
Jean Marcel, c.s., MRG, n.s.r.p.

Marguerittes
I., 15 602; A., 38,01 %; E., 9 300
Michel Quiot, c.s., PS, 3 321; Simon Casas, RPR, 1 536; Olivier Girard, FN, 1 427; William Portal, div. d., 1 297; Claude Loustanou, PC, 664; Nadine Canova, UDF-PR, 642; Sylvain Dworczak, Verts, 413. *BALL.*

Nîmes-1
I., 17 378; A., 49,09 %; E., 8 483
Jean-Paul Fournier, c.s., RPR, c.r., c.m., 2 947; François Brugueirolles, PS, c.m., 2 111; Monique Saltel-Gibert, PC, 1 150; Chantal Didry, FN, 1 083; Olivier Goujon, div. d., 487; Christian Lacour, div. d., 306; Jean Chabrol, div. g., 169; Marcel Pagès, div. g., 143; Louis Saint-Martin, ext. d., 87. *BALL.*

Nîmes-2
I., 16 930; A., 49,66 %; E., 8 218
Emile Jourdan, c.s., PC, 1 979; Yves Gille, UDF-PR, 1 937; Charles de Chambrun, FN, c.r., 1 456; Bernard Finiel, PS, c.m., 1 307; Gilbert Raynal, div. d., 605; Alain Masseguin, Verts, 591; Christian Martin, div. g., 343. *BALL.*

Nîmes-6
I., 10 064; A., 47,89 %; E., 5 075
Alain Clary, c.s., PC, c.r., c.m., 1 471; Jacques Perotti, UDF-PR, adj. m., 1 332; Lorrain de Saint Affrique, FN, c.r., 1 062; René Sapet, PS, 812; Eric Firoud, div. d., 231; Florence Barthès, div. g., 167. *BALL.*

Quissac
I., 3 358; A., 22,84 %; E., 2 530
Christophe Bouchet, c.s., MDR, 1 178; René Brun, div. g., sout. PS, 497; Robert Bresson, RPR, 409; Danielle Lamarre, div. g., 175; Henriette Pichot, PC, 169; Serge Payat, FN, 102. *BALL.*

Remoulins
I., 5 121; A., 33,64 %; E., 3 201
René Plan, c.s., PS, m., 1 133; Jacques Sauzet, RPR, 1 084; Jean Miclot, FN, 424; Hélène Loubon, PC, 333; Jean-Louis Calvet, div. d., 227. *BALL.*

Rhôny-Vidourle
I., 11 850; A., 35,83 %; E., 7 355
René Dupont, c.s., PC, 2 542; Raymond Fontaine, UDF-PR, 1 688; Jean Bruchet, div. g., sout. MDC, c.r., 1 407; Jean Michet, FN, 834; Marcelle Chappert-Paris, PS, 510; Sonia Sanchez, Verts, 374. *BALL.*

Saint-Ambroix
I., 10 528; A., 33,53 %; E., 6 709
Charles Diet, c.s., PC, 2 263; René Dugas, UDF, m., 1 502; Michèle de Laroque, PS, c.m., 955; Raymond Pradeilles, div. g., 740; Régine Courtial, FN, 649; Edgar Boyac, div. g., 422; Michel Baptiste, div. d., sout. CNI, 178. *BALL.*

Saint-Gilles
I., 9 364; A., 40,58 %; E., 5 182
Louis Girard, c.s., div. g., sout. PS, 1 367; Patrick Bernard, FN, 1 160; Roland Gronchi, UDF, m., 1 156; Jean-Baptiste Galan, PC, c.m., 649; Daniel Massebieau, div. d., sout. CNI, 605; Jean Manifacier, div. d., 245. *BALL.*

Saint-Hippolyte-du-Fort
I., 3 608; A., 29,46 %; E., 2 471
Damien Alary, c.s., PS, 1 530 (61,91 %). *RÉÉLU.*

Sauve
I., 2 493; A., 22,10 %; E., 1 840
Claude Pradille, c.s., PS, sén., m., 984 (53,47 %). *RÉÉLU.*

Valleraugue
I., 1 648; A., 28,88 %; E., 1 105
Francis Cavalier-Bénézet, c.s., PS, sén., m., 959 (86,78 %). *RÉÉLU.*

Villeneuve-lès-Avignon
I., 7 648; A., 38,21 %; E., 4 542
Patrick Vacaris, RPR, 1 673; Aimé Montal, c.s., PS, m., 1 306; Marie-Josée Cros, FN, 572; Jacques Roques, Verts, 429; Jacques Pongy, PC, 290; Christian Barrau, div. d., c.m., 272. *BALL.*

La Vistrenque
I., 13 236; A., 43,72 %; E., 7 011
Jean Yannicopoulos, c.s., div. d., sout. UDF, 2 551; Michel Servile, FN, 1 502; Marc Bonfils, PS, 1 218; Guy Migot, div. d., sout. CNI, 935; Serge Oliva, PC, 628; Bernard Chassang, div. g., 177. *BALL.*

HÉRAULT (23)

Les conseillers généraux sortants socialistes (ou apparentés) de Claret, Gignac, Florensac et Saint-Martin-de-Londres sont réélus, mais perdent entre sept et treize points par rapport au premier tour de 1988. La droite progresse, notamment à Béziers-2 et à Lodève, où le sortant socialiste, Bernard Alibert, se trouve dans une situation difficile. Le canton de Montpellier-8 révèle une nouvelle fois le conflit qui oppose le maire de Montpellier, Georges Frêche (PS), au président du conseil général, Gérard Saumade, exclu du PS. Trois candidats peuvent en effet rester en lice : le candidat de la majorité, Jean-Claude Gaujal, arrivé en tête devant le socialiste Jacques Atlan et devant le conseiller général sortant, proche de M. Saumade, Guy Couderc.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 1 MDC; 15 PS; 7 div. g.; 1 GE; 2 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 7 RPR (prés. : Gérard Saumade, PS diss., d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers).

Agde
I., 22 688; A., 32,37 %; E., 14 609
Régis Passerieux, PS, m., 5 132; Michel Saint-Blancat, RPR, 4 703; Lucien Brouillet, FN, 1 978; Michel Mur, PC, 1 892; Emilie Caroul, div. d., 743; Bienvenu Bonet, AP, 161. *BALL.*
Guy Tourreau, c.s., RPR, n.s.r.p.

Aniane
I., 4 703; A., 28,21 %; E., 3 256
André Ruiz, c.s., PS, m., 1 012; Charles Maneiro, div. g., 606; Jean-François Romagnoli, UDF, 431; Manuel Diaz, PC, 418; Pierre Galibert, div. d., 414; Paulette Louis, FN, 215; Gilles Nicaise, Verts, 119; Ernest Communale, div. d., 41. *BALL.*

Bédarieux
I., 7 264; A., 32,81 %; E., 4 625
Antoine Martinez, c.s., div. g., m., 2 039; Patrick Enjalric, RPR, 827; Marius Cioli, ext. g., 717; Guy Fabre, PC, 693; Bernard Blanc, FN, 210; Christian Olive, GE, 139. *BALL.*

Béziers-1
I., 14 674; A., 52,86 %; E., 6 562
Georges Fontes, c.s., RPR, 2 310; Hélène Gasc-Ratiney, PS, 1 050; Yves Untereiner, FN, 853; Jean-Pierre Hortoland, MRG, adj. m., 611; Gilbert Bouisson, PC, 609; Yves Dimur, div. d., 516; Denis Lamartine, div. g., 224; Colette Amardi, div. g., 169; Alain Ricard, AP, 116; François Marc Antoine, div., 104. *BALL.*

Béziers-2
I., 21 069; A., 46,43 %; E., 10 612
Eliane Baudnin, c.s., PS, adj. m., 2 869; Fredy Tetu, RPR, 2 810; Aimé Couquet, PC, c.r., adj. m., 1 955; Jean-Paul Saucerotte, div. d., 1 133; Hector Lopez, FN, 1 053; Robert Racionero, MRG, 595; Robert Sanchez, AP, 197. *BALL.*

Claret
I., 2 107; A., 30,28 %; E., 1 367
Christian Jean, c.s., app. PS, m., 895 (65,47 %). *RÉÉLU.*

Florensac
I., 5 245; A., 26,38 %; E., 3 727
Michel Gaudy, c.s., PS, m., 2 105 (56,47 %). *RÉÉLU.*

Frontignan
I., 23 496; A., 41,04 %; E., 13 102
Gérard Bouisson, PC, 3 369; Pierre Bouldoire, PS, 2 754; Dominique Rugiero, div. g., m., 2 065; Olivier Artignan, RPR, 1 877; José Peruga, FN, 1 588; Alain Subirats, div. d., 582; Bruno Escaffre, div. d., 413; Elie Ferla, MRG, 291; Michel Cominges, AP, 163. *BALL.*
Philippe Chappotin, c.s., PS, n.s.r.p.

Gignac
I., 12 790; A., 37,13 %; E., 7 534
Louis Villaret, c.s., app. PS, 4 158 (55,18 %). *RÉÉLU.*

Lodève
I., 8 080; A., 34,78 %; E., 5 011
Robert Lecou, div. d., adj. m., 1 609; Bernard Alibert, c.s., app. PS, c.m., 1 257; Huguette Vaille, UDF, 862; Louis Pascal, FN, 647; Marie-Claude Bastide, PC, 449; Mireille Causse, Verts, 187. *BALL.*

Lunas
I., 3 226; A., 26,72 %; E., 2 254
Mathieu Ciffre, c.s., PS, m., 934; Francis Boutet, PC, 569; Jeannine Perdrix, RPR, 403; Gérard Tinel, UDF, 260; Jean Cerisier-Duvernoy, FN, 88. *BALL.*

Mèze
I., 14 067; A., 36,29 %; E., 8 523
Yves Piétrasanta, c.s., GE, c.r., m., 3 324; Louis Higounet, div. d., 1 735; Henri Barthelemy, PS, 1 483; Henry Ahier, PC, 1 036; Francis Cabanne, FN, 945. *BALL.*

Montagnac
I., 6 405; A., 32,63 %; E., 4 154
André Galan, c.s., div. g., m., 1 604; Magny Causse, RPR, 668; Jean-Louis Pagès, div. g., 644; Christian Bilhac, PS, 511; Jean-Loup Marin, PC, 385; Yves Soria, FN, 342. *BALL.*

Montpellier-1
I., 12 391; A., 63,57 %; E., 4 381
Willy Dimeglio, c.s., UDF-PR, d., c.m., 1 530; Yves Larbiou, GE, adj. m., 1 181; Laurent Pradalie, div., 726; Charles Galtier, FN, 432; Jean-Claude Fesquet, PC, 225; Jean-Louis Roumegas, Verts, 219; Jean-Michel Lemeingre, AP, 40; Michel Plantie, PLN, 28. *BALL.*

Montpellier-2
I., 12 534; A., 52,05 %; E., 5 775
Pierre Maurel, c.s., PS, 2 373; Bernard Serrou, RPR, d., 2 130; Henri Fontez, FN, 521; Gérard Straumann, Verts, c.m., 381; Michel Passet, PC, 370. *BALL.*

Montpellier-4
I., 11 731; A., 55,22 %; E., 5 021
Louis Calmels, c.s., MDC, c.m., 1 752; Joseph Ortiz, UDF-PR, 1 636; Marie Banuls, FN, 723; Monique Petard, GE, 354; Roselyne Sutra Gispert, PC, 346; Jean-Louis Garcia, Verts, 210. *BALL.*

Montpellier-6
I., 11 030; A., 51,66 %; E., 5 097
Gilbert Roseau, c.s., PS, adj. m., 1 512; Jean-Claude Coiffard, UDF, c.m., 1 109; Yvan Velay, div. g., 1 047; Alain Jamet, FN, c.r., 720; Yvan Chaffiol, PC, 273; Denis Cantournet, Verts, 233; Bertrand Hertz, MRG, 96; Daniel Bezard, ext. d., 69; Jean-Claude Roger, AP, 38. *BALL.*

Montpellier-8
I., 17 483; A., 48,60 %; E., 8 553
Jean-Claude Gaujal, RPR, 2 327; Jacques Atlan, PS, 2 127; Guy Couderc, c.s., app. PS, 1 880; Hélène Zouroudis, FN, 936; Michel Tali, PC, 649; Michel Pieyre, GE, 533; Anicka Pauni, AP, 101. *BALL.*

Olonzac
I., 4 157; A., 29,39 %; E., 2 844
René Chabbert, c.s., PS, 1 117; René Tailleur, RPR, 720; Jean-Bernard Tolomio, div. g., 610; Gérard Mathieu, PC, 290; Antoine Foltzer, FN, 107. *BALL.*

Roujan
I., 4 761; A., 27,01 %; E., 3 374
Francis Boutes, c.s., PS, 1 388; Charles Hey, RPR, 1 049; Jean-Louis Bousquet, PC, 519; Claude Laval, div. g., 215; Charles Gorgos, FN, 166; Jacqueline Quilès, AP, 37. *BALL.*

Saint-Martin-de-Londres
I., 2 836; A., 26,09 %; E., 2 004
Etienne Souche, c.s., app. PS, 1 034 (51,59 %). *RÉÉLU.*

Saint-Pons-de-Thomières
I., 3 328; A., 25,33 %; E., 2 399
Kléber Mesquida, PS, 1 057; Michèle Girard, RPR, 693; Gabriel Rodriguez, div. d., 264; Christian Chastaing, div. g., 133; Jean Vandeputte, PC, 107; Martine Bolleat, FN, 63; Jean-Paul Gleizes, div., 55; Philippe Delmotte, AP, 27. *BALL.*
Georgette Tailhades, c.s., PS, n.s.r.p.

Sète-1
I., 14 894; A., 45,95 %; E., 7 702
Francis Crouzet, c.s., UDF-CDS, adj. m., 3 076; Lucette Roig, PC, 1 391; André Lubrano, PS, 1 350; Françoise Schoenauer, FN, 798; Jean-Baptiste Giordano, GE, 758; Louis Rossi, div. g., 278; Aimée Xuereb, AP, 51. *BALL.*

LOZÈRE (13)

Sept sortants (six de droite et un de gauche) sur treize sont réélus avec des scores élevés (plus de 88 % au Massegros). A Grandrieu, les frictions à droite ont fait le jeu du socialiste, Jean-Claude Chazal, qui bat le sortant divers droite, André Chazal. A La Canourgue, Béatrice Marre, chef de cabinet du président de la République, améliore de sept points le meilleur score du PS dans ce canton, ce qui n'empêche pas Henri Blanc (UDF), frère du président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, d'être réélu.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 1 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 3 RPR; 10 div. d. (prés. : Janine Bardoux, UDF-PR, m. de Chanac).

Barre-des-Cévennes
I., 1 066; A., 33,20 %; E., 687
Claude Faisse, c.s., div. g., sout. PS, 475 (69,14 %). *RÉÉLU.*

Le Bleymard
I., 1 755; A., 27,63 %; E., 1 184
Joseph Caupert, c.s., UDF-PR, sén., m., 818 (69,08 %). *RÉÉLU.*

La Canourgue
I., 2 256; A., 17,42 %; E., 1 799
Henri Blanc, c.s., UDF-PR, 1 187 (65,98 %). *RÉÉLU.*

Florac
I., 2 943; A., 24,87 %; E., 2 113
Jacques Gasperin, c.s., PS, m., 922; Philippe Agut, div. d., sout. UDF-RPR, 814; Daniel Velay, PC, c.m., 320; Jean-François Pardigon, FN, 57. *BALL.*

Grandrieu
I., 1 817; A., 15,90 %; E., 1 491
Jean-Claude Chazal, PS, 804 (53,92 %). *ÉLU.*
André Chazal, c.s., div. d., 666; Evelyne Salgues, PC, 21.

Marvejols
I., 5 294; A., 23,85 %; E., 3 908
Jean Roujon, c.s., div. d., c.m., 2 103 (53,81 %). *RÉÉLU.*

Le Massegros
I., 728; A., 14,69 %; E., 570
Jean-Paul Pourquier, c.s., RPR, m., 505 (88,59 %). *RÉÉLU.*

Mende-Nord
I., 5 737; A., 29,87 %; E., 3 852
Pierre Hugon, c.s., UDF-CDS, 1 314; Jean-Claude Moulin, PS, c.m., 930; Yves Saint-Léger, UDF-rad., adj. m., 729; Ginette Gerbail, div. d., 389; Laurent Malfettes, div. g., 220; Jacques Beluch, PC, c.m., 151; Pierre Charlet, FN, 119. *BALL.*

Mende-Sud
I., 3 945; A., 31,71 %; E., 2 485
François Brager, c.s., UDF-CDS, c.r., 1 392 (56,01 %). *RÉÉLU.*

Meyrueis
I., 1 175; A., 24,17 %; E., 827
Jean-Paul Pottier, c.s., UDF-PR, m., 490 (59,25 %). *RÉÉLU.*

Saint-Alban-sur-Limagnole
I., 2 021; A., 16,42 %; E., 1 652
Jean-Paul Bonhomme, div. d., 756; Henri Prouheze, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 697; Jean-Guy Sudre, PS, 161; Yves Meilhac, PC, 38. *BALL.*

Saint-Chély-d'Apcher
I., 4 787; A., 19,36 %; E., 3 767
Charles Denicourt, c.s., RPR, 1 616; Francis Sartre, div. d., 1 118; Guy Galvier, PC, c.m., 652; Albert Souton, PS, 298; Georges Pardigon, FN, 83. *BALL.*

Saint-Germain-du-Teil
I., 2 325; A., 22,62 %; E., 1 699
Lucien Avignon, UDF-PR, m., 713; Christian Bottou, c.s., RPR, 605; Jean-Pierre Deltour, PS, 212; Jean-Pierre Bessiere, PC, 126; Jean-Claude Maggiolini, FN, 43. *BALL.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15 + [1])

Seul Antoine Sarda (PC) obtient sa réélection pour son troisième mandat à Latour-de-France. Le second tour verra douze duels et trois triangulaires. A Perpignan-3, Jean Vila (PC), maire de Cabestany, élu en 1992, est très nettement en tête, devant son adversaire Marcel Zidani (UDF). A Perpignan-4, la sortante Jacqueline Amiel-Donat (div. g.) est éliminée du second tour, qui se déroulera entre Jean Rigual (RPR) et Jean-Louis de Noëll (FN). A Perpignan-5, où le conseiller sortant ne se représentait pas, on assistera à une lutte entre Jean-Claude Kaiser (UDF-CDS) et Marie-Louise Vigué (RPR). A Perpignan-6, un combat serré se déroulera entre Jean-Claude Courty (RPR) et Marie-Cécile Pons (UDF), que le premier ne distance que de 13 voix. A La Côte-Radieuse, le combat fratricide entre deux RPR, la sortante Monique Grinard et Jacques Bouille, pourrait profiter à la gauche.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 6 PS; 1 MRG; 3 div. g.; 2 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 3 UDF; 6 RPR; 4 div. d. (prés. : René Marquès, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).

Arles-sur-Tech
I., 5 628; A., 26,63 %; E., 3 985
Jacqueline Alduy, c.s., UDF-PSD, 1 537; Albert Costa, div. d., m., 1 212; Alexandre Reynal, PS, 564; Ernest Palau, PC, 435; Josette Vaucelle, FN, 217. *BALL.*

Céret
I., 14 387; A., 38,06 %; E., 8 325
Henri Sicre, c.s., PS, m., 3 410; Jacques Clostermann, RPR, 2 229; Jacques Majester, PC, 1 026; Andrée Fontez, FN, 915; Grégory Escolar, écol., sout. GE, 381; Jean-Michel Bariet, CNI, c.m., 364. *BALL.*

La Côte-Radieuse
I., 18 326; A., 39,82 %; E., 10 588
Jacques Bouille, RPR, 3 320; Jean Codognès, div. g., sout. PS-MRG, 2 348; Monique Grinard, c.s., RPR, 2 187; Claude Breton, FN, 1 625; Jacques Pumareda, PC, 1 108. *BALL.*

Elne
I., 11 586; A., 39,27 %; E., 6 688
Narcisse Planas, c.s., div. g., sout. PS, m., 2 682; Marcel Amouroux, div. d., sout. UDF-RPR, 1 735; Gérard Monterrat, FN, 1 209; Nicolas Garcia, PC, 1 062. *BALL.*

Latour-de-France
I., 3 820; A., 33,24 %; E., 2 337
Antoine Sarda, c.s., PC, 1 441 (61,66 %). *RÉÉLU.*

Millas
I., 12 300; A., 39,85 %; E., 6 853
Christian Bourquin, PS, 2 361; Francis Boot, UDF, 2 273; Henri Pujol, PC, 1 242; Michel de Cacqueray, FN, 977. *BALL.*
François Beffara, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Olette
I., 1 690; A., 24,85 %; E., 1 236
Jean Galindo, c.s., div. d., sout. UDF, 558; Jean-Louis Alvarez, PC, 281; Pierre Estirac, RPR, 187; Francis Martinez, div. g., sout. PS, 122; Jean Noguer, div. g., 66; Agnès de Cacqueray, FN, 22. *BALL.*

■ Perpignan-3
I., 10 307; A., 45,37 %; E., 5 296
Jean Vila, c.s., PC, 2 433; Marcel Zidani, UDF, c.m., 936; Alain Lafitte, FN, 844; Henri-Paul Blanc, PS, 506; Jean-Pierre Brazès, div. d., 414; Paul-Louis Rous, CNI, 163. *BALL.*

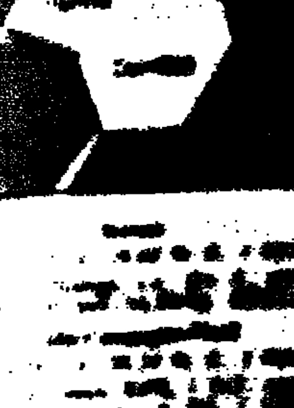
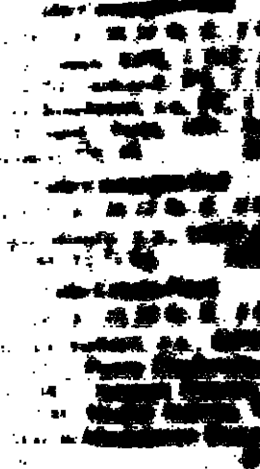
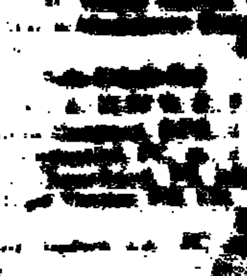
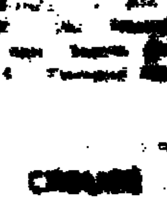
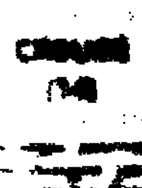
Perpignan-4
I., 10 998; A., 47,33 %; E., 5 566
Jean-Louis de Noëll, FN, 1 209; Jean Rigual, RPR, 1 104; Jean-Claude Pairet, UDF-PSD, 1 054; Jacqueline Amiel-Donat, c.s., div. g., sout. PS, c.m., 1 006; Michel Marc, PC, 475; Jean-Yves Gatault, div. d., 471; Annie Rogers, GE, 247. *BALL.*

Perpignan-5
I., 6 530; A., 45,46 %; E., 3 401
Jean-Claude Kaiser, UDF-CDS, 1 066; Marie-Louise Vigué, RPR, 717; Michel Guillemaud, FN, 631; Jeanne Armengau, PS, 569; Roland Monells, PC, c.r., 327; David Bertrana, rég., 91. *BALL.*
Pierre Gaspard, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

Perpignan-6
I., 4 951; A., 50,91 %; E., 2 334
Jean-Claude Courty, c.s., RPR, c.m., 586; Marie-Cécile Pons, UDF, 573; Denis Saenz, FN, 408; Guy Dechelle, PS, 231; Marc Espi, div. d., 170; Llorenc Planes, rég., 146; Georges Adiba, PC, 140; Philippe Balayer, CNI, 80. *BALL.*

Perpignan-8
I., 7 454; A., 46,78 %; E., 3 795
André Comaills, c.s., RPR, 1 332; Jacques Fite, PS, 692; Daniel Dayré, FN, 626; Colette Tignères, PC, 485; Gérard Bosch, div. d., 427; Jacques Manessier, MRG, 233. *BALL.*



Jean-Pierre Deltour, PS, 212; Jean-Pierre Bessiere, PC, 126; Jean-Claude Maggiolini, FN, 43. *BALL.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15 + [1])

Seul Antoine Sarda (PC) obtient sa réélection pour son troisième mandat à Latour-de-France. Le second tour verra douze duels et trois triangulaires. A Perpignan-3, Jean Vila (PC), maire de Cabestany, élu en 1992, est très nettement en tête, devant son adversaire Marcel Zidani (UDF). A Perpignan-4, la sortante Jacqueline Amiel-Donat (div. g.) est éliminée du second tour, qui se déroulera entre Jean Rigual (RPR) et Jean-Louis de Noëll (FN). A Perpignan-5, où le conseiller sortant ne se représentait pas, on assistera à une bataille entre Jean-Claude Kaiser (UDF-CDS) et Marie-Louise Vigué (RPR). A Perpignan-6, un combat serré se déroulera entre Jean-Claude Courty (RPR) et Marie-Cécile Pons (UDF), que le premier ne distance que de 13 voix. A la Côte-Radieuse, le combat fratricide entre deux RPR, la sortante Monique Grinard et Jacques Bouille, pourrait profiter à la gauche.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 6 PS; 1 MRG; 3 div. g.; 2 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 3 UDF; 6 RPR; 4 div. d. (prés. : René Marquès, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).

Arles-sur-Tech
I., 5 628; A., 26,53 %; E., 3 985
Jacqueline Alduy, c.s., UDF-PSD, 1 537; Albert Costa, div. d., m., 1 212; Alexandre Reynal, PS, 564; Ernest Palau, PC, 435; Josette Vacelle, FN, 217. *BALL.*

Céret
I., 14 357; A., 25,06 %; E., 8 325
Henri Sicre, c.s., PS, m., 3 410; Jacques Clostermann, RPR, 2 229; Jacques Majester, PC, 1 026; Andrée Fontez, FN, 915; Gérard Escolar, écol., sout. GE, 381; Michel Barlet, CNI, c.m., 364. *BALL.*

La Côte-Radieuse
[illegible]

Saillagouse
I., 7 119; A., 33,85 %; E., 4 544
Paul Soulié, div. d., sout. RPR-UDF, 1 629; Georges Armengol, div. g., sout. PS, c.m., 1 400; Philippe Bories, RPR, 639; François Dominguez, PC, 345; Brigitte Enaud, div., 180; Pierre Prat, div. g., 180; Andrée Soubielle, FN, 171. *BALL.*
Joseph Calvet, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Estève
I., 11 302; A., 37,91 %; E., 6 698
Yves Rousselot, RPR, 2 238; Marcel Garrigue, div. d., 1 053; Jean-Marie Palma, UDF, 952; Joseph Vilasetru, PS, 808; Philippe Monflier, FN, 704; Daniel Deixonne, PC, 650; François-Michel Lambert, GE, 293. *BALL.*
Michel Ey, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Toulouges
I., 8 456; A., 34,14 %; E., 5 305
Louis Caseilles, c.s., PS, m., 2 077; Jean-Marc Palma, UDF, 1 275; Jacky Pugnet, PC, 759; Daniel Mach, div. d., 647; Roger Chenaye, FN, 547. *BALL.*

Vinça
I., 7 361; A., 35,17 %; E., 4 518
Henri Soler, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 2 074; Jean Beluch, PC, 1 140; Daniel Moragas, div. g., 952; Agnès de Combarieu, FN, 352. *BALL.*

LIMOUSIN

Haute-Vienne
Creuse
Corrèze

CORRÈZE (18)

En 1988, onze conseillers sortants de droite avaient été élus dès le premier tour. Ils ne sont plus que six. Dans ce département très largement dominé par le RPR et l'UDF, le sort des urnes est cependant légèrement moins favorable à la majorité qu'à l'accoutumée. Certains cantons qu'elle détient, comme Saint-Privat, Egletons, Lubersac et Vigeois, verront même au second tour des duels serrés entre le candidat sortant et son adversaire de gauche.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 3 PS; 1 UDF-PSD; 1 UDF-PR; 18 RPR; 10 div. d. (prés. : Jean-Pierre Dupont, RPR, m. de Bort-les-Orgues).

Beynat
I., 2 853; A., 23,83 %; E., 2 097
Jean Champy, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 184 (56,46 %). *RÉÉLU.*

Bort-les-Orgues
I., 4 501; A., 25,54 %; E., 3 186
Jean-Pierre Dupont, c.s., RPR, prés. c.g., m., 1 926 (60,45 %). *RÉÉLU.*

Brive-Nord-Est
I., 7 452; A., 42,61 %; E., 3 958
Raymond Lacombe, c.s., RPR, c.r., c.m., 2 112 (53,36 %). *RÉÉLU.*

Brive-Sud-Est
I., 8 136; A., 39,56 %; E., 4 647
Claudine Labrunie, c.s., PS, c.m., 1 890; Jean-Marie Lombard, RPR, 1 493; Paul Soleilhet, PC, 588; Guy Raynal, FN, 415; Michel Mielvaque, Verts, 261. *BALL.*

Brive-Sud-Ouest
I., 7 692; A., 37,38 %; E., 4 538
Frédérique Meumier, RPR, 1 584; Jacques Chaminade, c.s., PC, c.r., c.m., 1 514; André Cigana, PS, 881; Raymond Féral, FN, 292; Marie-Nicole Boisseau, Verts, 267. *BALL.*

Égletons
I., 5 307; A., 25,68 %; E., 3 766
Henri Brousse, RPR, adj. m., 1 266; Bernadette Bourzai, PS, c.r., c.m., 997; Bernard Combasteil, div. d., 648; Michel Julien, PC, 600; Jérôme Poujade, Verts, 186; Michel Chauquet, FN, 69. *BALL.*
André Crouzette, c.s., div. d., n.s.r.p.

Lubersac
I., 6 438; A., 24,55 %; E., 4 545
Jean Decaie, c.s., RPR, m., 2 154; Jean-Michel Reillier, PS, 1 691; Julien Chastanet, PC, 518; Francis Ducreux, FN, 182. *BALL.*

Mercœur
I., 2 590; A., 21,19 %; E., 1 962
Lucien Delpeuch, div. d., sout. RPR-UDF, 1 046 (53,31 %). *ÉLU.*
Jean Rougerie, PS, 496; Yves Mercier, div. d., 269; Paul Gutiez, PC, 118; Claude Dambrin, FN, 33.
Jean Teilhet, c.s., RPR, n.s.r.p.

Meymac
I., 3 937; A., 22,37 %; E., 2 911
Georges Pérol, c.s., RPR, c.r., m., 1 385; Joseph Lacassagne, PC, 891; Hervé Chèze, PS, 560; Adrien Bonneau, FN, 75. *BALL.*

Meyssac
I., 4 166; A., 23,85 %; E., 3 082
Henri Salvant, RPR, 1 182; Henri Bassaler, PS, 800; Bernard Blavignac, div. d., adj. m., 686; Michel Marcilloux, PC, 204; Bernard Reynal, div. d., c.m., 131; Eloi Lalle, FN, 79. *BALL.*
Charles Ceyrac, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Privat
I., 3 608; A., 19,67 %; E., 2 754
Jean-Pierre Bechter, c.s., RPR, 1 290; Jean-Basile Sallard, PS, 1 199; Daniel Bastié, PC, 212; Claude Deguillaume, FN, 53. *BALL.*

Seilhac
I., 5 723; A., 20,40 %; E., 4 384
Noël Martinie, c.s., PS, 1 674; Jean-Claude Meneyrol, RPR, adj. m., 1 442; Daniel Neyrat, PC, 1 172; Nadia Volovick, FN, 96. *BALL.*

Sornac
I., 2 023; A., 18,68 %; E., 1 583
Marcel Orliange, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 869 (54,89 %). *RÉÉLU.*

Tulle-Campagne-Nord
I., 6 041; A., 30,24 %; E., 3 960
Philippe Ceaux, RPR, 1 312; Jean-Claude Peyramard, PS, 1 270; Armand Boucheteil, c.s., PC, 1 110; Jean Richard, Verts, 169; Jeanne Champseix, FN, 99. *BALL.*

Tulle-Campagne-Sud
I., 6 978; A., 26,12 %; E., 4 913
Georges Mouly, c.s., UDF-PSD, sén., 2 590 (52,71 %). *RÉÉLU.*

Tulle-Urbain-Nord
I., 6 164; A., 33,29 %; E., 3 887
Raymond Aubert, c.s., RPR, d., c.m., 1 837; Pierre Diederichs, PS, adj. m., 982; Jacques Fraysse, PC, adj. m., 750; Michel Aubrun, Verts, 180; Marie-Madeleine Bonneau, FN, 138. *BALL.*

Tulle-Urbain-Sud
I., 4 962; A., 31,94 %; E., 3 193
Armande Gaspard, RPR, 1 291; Jean Combasteil, PC, m., 1 209; Eugène Chauchard, PS, adj. m., 562; Roger Verdier, FN, 131. *BALL.*
Bernard Jaubert, c.s., PC, adj. m., n.s.r.p.

Vigeois
I., 3 080; A., 13,34 %; E., 2 604
Marcel Mouly, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 260; Marcel Delord, PC, 732; Jean Chastre, div. g., sout. PS, m., 583; Fernand Haentz, FN, 29. *BALL.*

CREUSE (14)

Les quatre sièges pourvus dès le premier tour ne changent pas de couleur politique. Bien placé à Evaux-les-Bains, le PS, qui dispose d'une majorité d'un seul siège, est pourtant menacé à Guéret-Nord, à Pontarion, à Felletin et, dans une moindre mesure, à Guéret-Sud-Ouest. Il est en situation difficile à Crocq, qu'il espérait conquérir, et il est nettement battu à La Courtine, également convoité, où la droite est réélue dès le premier tour. Si la majorité gouvernementale ne retrouve pas ses bons résultats des législatives, en revanche elle reste menaçante pour les socialistes.

CONSEIL SORTANT : 13 PS; 2 div. g.; 1 UDF-PSD; 1 UDF-PR; 6 RPR; 4 div. d. (prés. : Thierry Chandernagor, PS, c. m. de Mortroux).

Bénévent-l'Abbaye
I., 3 367; A., 31,18 %; E., 2 184
André Mavigner, div. g., 1 538 (70,42 %). *ÉLU.*
Claude Martin, RPR, c.m., 445; Bernard Baudron, PC, 117; Gilbert Lavergne, FN, 84.

Boussac
I., 4 886; A., 30,08 %; E., 3 299
Jean-Claude Devilard, c.s., PS, 1 247; Jean-Claude Giraud, RPR, 1 129; Gilbert Thibord, div. g., 541; Thierry Briault, PC, 299; Denise Muller, FN, 83. *BALL.*

Chénérailles
I., 3 961; A., 33,60 %; E., 2 524
Guy de Lamberterie, UDF-PR, 1 568 (62,12 %). *ÉLU.*
Jean-Marie Sinaud, PS, c.m., 587; André Léonard, PC, 263; Robert Lafaye, FN, 106.
Pierre Lavédrine, c.s., RPR, n.s.r.p.

La Courtine
I., 1 609; A., 23,86 %; E., 1 166
André Baudin, c.s., RPR, c.m., 648 (55,57 %). *RÉÉLU.*

Crocq
I., 3 312; A., 28,26 %; E., 2 277
Daniel Montmaneix, PS, 909; Jean Touchard, RPR, 641; Lucien Bardolle, c.s., div. d., 607; Jean-Pierre Jallet, PC, 120. *BALL.*

Dun-le-Palestel
I., 6 398; A., 36,71 %; E., 3 866
Roland Aupetit, c.s., RPR, adj. m., 1 793; Gérard Rolinat, PS, 800; Henri Lacrocq, div. d., 458; Robert Carlier, PC, 408; Georges Poupard, div. g., 284; René Bourgois, FN, 123. *BALL.*

Évaux-les-Bains
I., 2 786; A., 23,94 %; E., 2 054
François Radigon, PS, c.m., 900; Serge Cléret, c.s., UDF-PSD, m., 861; Jacques Decard, PC, 88; Jean-Marc Bodeau, div. d., 81; Max Roux, FN, 78; Claude Schlelar, div., 46. *BALL.*

Felletin
I., 3 670; A., 26,97 %; E., 2 572
Yves Champfreau, RPR, 854; Olivier Sicard, RPR, 812; Pierre Gaudon, c.s., PS, 735; René Paquet, PC, 106; Colette Roux, FN, 65. *BALL.*

Guéret-Nord
I., 6 286; A., 31,05 %; E., 4 126
Marc Coubret, c.s., PS, adj. m., 1 506; Bernard de Froment, RPR, d., 1 502; Georges Chata, div. d., 497; Bernard Montial, PC, 340; André Humbert, Verts, 154; Marie de la Chapelle, FN, 127. *BALL.*

Guéret-Sud-Ouest
I., 3 836; A., 34,88 %; E., 2 370
Pierre-Henri Gaudriot, UDF-CDS, 1 063; Liliane Robert, c.s., PS, adj. m., 847; Patrice Auclair, PC, 244; Sylvie Bourdier, Verts, 115; Georges Perier, FN, 101. *BALL.*

Jarnages
I., 2 807; A., 31,06 %; E., 1 780
Jack Valette, c.s., RPR, 939 (52,75 %). *RÉÉLU.*

Pontarion
I., 2 686; A., 26,95 %; E., 1 901
Jacky Guillon, PS, m., 744; Patrick Aïta, UDF-rad., 708; Raymond Groussaud, app. RPR, 162; René Debesson, PC, 144; Serge Dumas, div. d., 100; Denis Marçais, FN, 43. *BALL.*
Claude Chazelrat, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Vaury
I., 5 635; A., 36,59 %; E., 3 338
William Chervy, c.s., PS, sén., m., 1 501; Pierre Chatard, RPR, 1 126; Jacques Durand, PC, 422; Marie de-la-Chapelle, FN, 154; Jean-Michel Peyraud, Verts, 135. *BALL.*

La Souterraine
I., 8 786; A., 34,55 %; E., 5 473
Yves Aumaître, c.s., div. d., 2 635; André Lalande, PS, 1 161; André Chezeaud, PC, adj. m., 1 133; Nelly Commergnat, MRG, 344; Jean-Pierre Arnaud, FN, 200. *BALL.*

HAUTE-VIENNE (21)

Sur les neuf élus du premier tour, six sont socialistes – dont Jean-Claude Peyronnet, président sortant – et deux sont étiquetés Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS). Alain Marsaud, député RPR, a quitté un canton où le candidat de droite UDF-PR est en ballottage pour se faire élire au premier tour à Limoges-Centre, acquis depuis longtemps au RPR. Les douze compétitions du second tour ne devraient pas entamer la suprématie de la gauche, puisque les candidats de droite en ballottage favorable sont des sortants.

CONSEIL SORTANT : 11 ADS; 22 PS; 2 app. PS; 1 UDF-CDS; 6 RPR (prés. : Jean-Claude Peyronnet, PS, a. d.).

Bessines-sur-Gartempe
I., 4 402; A., 25,96 %; E., 3 098
Bernard Brouille, c.s., PS, m., 1 770 (57,13 %). *RÉÉLU.*

Châlus
I., 4 725; A., 22,07 %; E., 3 462
Jean-Claude Peyronnet, c.s., PS, prés. c.g., 2 030 (58,63 %). *RÉÉLU.*

Châteauneuf-la-Forêt
I., 4 986; A., 25,33 %; E., 3 491
Claude Dupré, c.s., RPR, m., 1 610; Claude Viroie, PS, 1 157; Pascal Revelon, PC, 402; Jean-René Roux, Verts, 213; Yvette Baragoin, FN, 109. *BALL.*

Le Dorat
I., 4 313; A., 30,04 %; E., 2 896
Raymond Bidaud, c.s., PS, 1 453 (50,17 %). *RÉÉLU.*

Laurière
I., 3 159; A., 27,85 %; E., 2 182
Jean-Marie Bayle, c.s., RPR, c.r., m., 818; Louis Balard, PC, 674; Daniel Courivault, PS, 362; Jacques Gay-Bellile, div. d., 167; Jacques Bessuges, div. g., 58; Isabelle Genot, FN, 55; Serge Coussot, MDC, 48. *BALL.*

Limoges-Beaupuy
I., 5 036; A., 35,10 %; E., 3 069
Marie-Françoise Pérol-Dumont, c.s., PS, c.r., 1 318; Ludovic Vignaud, RPR, 1 040; Hubert Ducher, PC, 279; Isabelle Roudil, Verts, 254; Bernard Daugan, FN, 178. *BALL.*

Limoges-Centre
I., 4 303; A., 43,43 %; E., 2 314
Alain Marsaud, c.s. du cantonde Limoges-Cité, RPR, d., 1 337 (57,77 %). *RÉÉLU.*
Michel Bernard, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Limoges-Cité
I., 4 360; A., 42,54 %; E., 2 382
Philippe Pauliat-Defaye, UDF-PR, c.m., 934; Claude Bourdeau, PS, 858; Aline Biardeaud, Verts, adj. m., 202; Gilbert Mondiot, PC, 145; Michel Redon, FN, 110; Renée Mouazan, MDC, 51; Emmanuel Delhoume, div. d., 42; Gérard Brutus, div. g., 40. *BALL.*
Alain Marsaud, c.s., RPR, d., se représente dans le canton de Limoges-Centre.

Limoges-Condat
I., 17 466; A., 33,24 %; E., 10 899
Jean-Yves Viau, RPR, 3 668; Gilbert Chapeaublanc, c.s., MDC, 2 586; Pierre Bassard, PS, 2 313; Michel Paquet, PC, 973; Philippe Bazire, Verts, 725; Christine Royal, FN, 634. *BALL.*

Limoges-Corgnac
I., 6 257; A., 38,16 %; E., 3 556
Jean-Jacques Dubouchaud, c.s., PS, adj. m., 1 505; Jacques Benn, RPR, 1 060; Danielle Terracol, PC, 395; Antoine Orabona, FN, c.r., 316; Bernard Garrigues, Verts, 280. *BALL.*

Limoges-Grand-Treuil
I., 5 089; A., 34,30 %; E., 3 122
Claude Lanfranca, c.s., PS, adj. m., 1 249; Camille Geutier, RPR, c.m., 975; Jean-Pierre Normand, PC, 417; Francis Gallet, Verts, 186; Jean-Guillaume Simon, MDC, 158; Yvette Schuppert, FN, 137. *BALL.*

Limoges-Landouge
I., 8 005; A., 34,61 %; E., 4 871
Francis Barret, c.s., PS, c.m., 2 514 (51,61 %). *RÉÉLU.*

Mézières-sur-Issoire
I., 3 379; A., 29,83 %; E., 2 270
Roger Villessot, c.s., ADS, 1 213 (53,43 %). *RÉÉLU.*

Nantiat
I., 5 496; A., 25,40 %; E., 3 914
Stéphane Veyriras, c.s., PS, 2 086 (53,29 %). *RÉÉLU.*

Nieul
I., 6 240; A., 31,81 %; E., 3 986
Jean Mahaut, c.s., ADS, m., 1 369; Françoise Pérot, RPR, 1 219; Michel Le Turdu, PS, 926; Jean Daniel, Verts, 275; Pascal Géraud, FN, 197. *BALL.*

Oradour-sur-Vayres
I., 3 625; A., 21,40 %; E., 2 686
Marcel Allafort, c.s., ADS, 1 294; Jean Caperan, PS, m., 759; Aline Sauvage, RPR, 559; Martine Gandy, FN, 74. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Pierre-Buffière
I., 5 389; A., 29,04 %; E., 3 580
Marcel Rigout, c.s., ADS, 1 208; Jean-Louis Nouhaud, PS, 979; Guy Dandet, UDF-rad., 633; Gilbert Roux, div. d., 603; Suzanne Seiler, FN, 157. *BALL.*

Rochechouart
I., 4 526; A., 24,54 %; E., 3 147
Marcel Raynaud, PS, 964; Louis Brunet, ADS, adj. m., 918; Armand Chartrier, div. d., sout. RPR-UDF, 914; Justin Rattier, div. d., 229; Bernadette Machinet, FN, 122. *BALL.*
Léon Pagnoux, c.s., ADS, n.s.r.p.

Saint-Junien-Ouest
I., 6 629; A., 34,66 %; E., 4 028
André Démery, c.s., ADS, adj. m., 2 031 (50,42 %). *RÉÉLU.*

Saint-Mathieu
I., 3 226; A., 26,00 %; E., 2 256
Marcel Darcy, c.s., ADS, 917; Jacques Mas, RPR, 790; Alice Bercheny, PS, 465; Bernadette Machinet, FN, 84. *BALL.*

Saint-Yrieix-la-Perche
I., 9 293; A., 22,94 %; E., 6 802
Daniel Boisserie, c.s., PS, 3 870 (56,89 %). *RÉÉLU.*



LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE (20)

La Meurthe-et-Moselle est à contre-courant de la tendance qui a vu, sur les trois autres départements de Lorraine, les majorités confirmées dès le premier tour. En l'occurrence, les vingt cantons renouvelables restent en ballottage. Cette indécision peut permettre au RPR, absent de l'hémicycle départemental depuis 1992, de refaire surface. Ainsi, à Toul-Nord, François Forin (RPR), activement soutenu par l'UDF, peut tirer parti des difficultés que rencontre le sortant Jacques Gossot (ex-RPR). De même, à Dieulouard, Maryse Altermatt (RPR) pourrait enlever le canton aux socialistes. Ces derniers, toutefois, ne sont pas mécontents de ce premier tour. Jacques Chérèque (PS) devrait conserver son siège à Pompey, tandis que Jean-Paul Durieux (PS), député, maire de Longwy, a des chances de ravir au PCF le canton de Longwy.

CONSEIL SORTANT : 6 PC; 10 PS; 3 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 6 UDF; 4 div. d. (prés. : Jacques Baudot, UDF-CDS).

Baccarat
I., 7 837; A., 32,57 %; E., 5 063
Jean-Marie Fève, UDF, 2 173; Michel Jacquel, div. d., 1 620; Jean-Louis Rogne, PS, 717; Pierre Becker, FN, 392; Raymond Georges, PC, 161. *BALL.*
Jean-Louis Salaignac, c.s., UDF, n.s.r.p.

Bayon
I., 9 313; A., 34,13 %; E., 5 851
Daniel Reiner, c.s., PS, 1 954; Maurice Villaume, PC, 1 883; Jean Scebalt, UDF, 1 072; Dominique David, FN, 338; Michel Claire, Verts, 328; Robert Bonjean, CNI, 276. *BALL.*

Briey
I., 10 338; A., 35,01 %; E., 6 295
Guy Vattier, c.s., UDF-PR, m., 2 735; André Corzani, ADS, 1 157; Madeleine Meyer, PS, 952; Richard Schoepp, PC, 742; Claude Massart, FN, 475; Gilles Viaggi, div. g., 234. *BALL.*

Chambley-Bussières
I., 2 247; A., 33,68 %; E., 1 409
Maryse Marion, c.s., UDF-CDS, 525; René Jacquemin, div. d., 347; Gérard André, PS, 256; Jeannine Massart, FN, 192; Gérard Chol, div. d., 48; Fernand de Matteis, PC, 41. *BALL.*

Cirey-sur-Vezouze
I., 2 861; A., 27,08 %; E., 1 989
Jean-Marie Hostert, UDF, c.m., 987; Alain Gérard, div. d., 586; Albert Lebrun, div. d., 125; André George, PS, 124; Alain Stricher, FN, 110; Claude Collin, div. d., 32; Michel Simonin, PC, 25. *BALL.*
Raymond Weymeskirch, c.s., PS, n.s.r.p.

Dieulouard
I., 13 620; A., 45,26 %; E., 6 833
Christian Leclerc, PS, 2 222; Maryse Altermatt, RPR, 1 739; André Giron, div. d., 1 333; Pierre Chapelle, FN, 936; Michel Lemoine, PC, 603. *BALL.*
Yvon Tondon, c.s., PS, m. de Pont-à-Mousson, n.s.r.p.

Domèvre-en-Haye
I., 9 060; A., 42,20 %; E., 5 003
Jean Loctin, UDF, 2 253; Didier Bianchi, PS, 1 260; Michel Milandri, CNI, 778; Jean Rauscher, FN, 423; Denis Baravaglio, PC, 289. *BALL.*
Armand Rémy, c.s., UDF, n.s.r.p.

Gerbéviller
I., 4 461; A., 23,02 %; E., 3 296
Jean-Marie Gravier, UDF, 704; Yves Willer, div. g., 584; André Herique, PS, 502; Danièle Guiter, div. d., 440; Daniel Perrin, RPR, 411; Yvan Saprankoff, div. g., adj. m., 294; Jean-Luc Reyter, FN, 196; Hubert Monin, PC, 165. *BALL.*
Jacques Vallin, c.s., UDF, n.s.r.p.

Longuyon
I., 10 499; A., 35,18 %; E., 6 536
Pierre Mersch, c.s., PS, m., 2 083; Brigitte Garrigues, div. d., 1 482; Claude Laurent, RPR, 1 267; Jean Thomas, FN, 416; Gilles Poplineau, div. d., 371; Pascal Génin, PS, 370; Roland Nicloux, PC, 290; Bernard Lembert, div. d., 257. *BALL.*

Longwy
I., 8 680; A., 45,71 %; E., 4 541
Jean-Paul Durieux, PS, m., 1 399; André Ferrari, UDF, c.r., 1 371; Michel Benassi, PC, 1 009; Jacques Peyrou, FN, 448; Jean-Luc André, CNI, 314. *BALL.*
Jules Jean, c.s., PC, n.s.r.p.

Lunéville-Sud
I., 15 409; A., 41,65 %; E., 8 530
Jacques Lamblin, RPR, adj. m., 3 278; Michel Closse, c.s., PS, c.m., 3 177; Jean-Claude de Sars, FN, 1 325; Jean-Marie Capel, PC, 750. *BALL.*

Mont-Saint-Martin
I., 12 666; A., 46,12 %; E., 6 522
Jean-Claude Guillaume, UDF, 2 088; Frédéric Brigidi, c.s., PC, m., 1 975; Jean-Jacques Rozborski, PS, 1 090; Jacques Marchal, FN, 992; Claudette Raymond, CNI, 377. *BALL.*

Nancy-Est
I., 20 362; A., 49,97 %; E., 9 734
Lucien Muller, c.s., UDF, c.m., 3 214; Jean-Paul Bolmont, PS, 2 858; Jean-Claude Bardet, FN, c.m., 1 136; Christian Jadelot, GE, 1 087; Michel Roussel, RLB, 535; Laurent Wild, PC, 471; René Martinuzzi, CNI, 275; Véronique Mouchette, div. d., 158. *BALL.*

Nancy-Ouest
I., 17 636; A., 53,89 %; E., 7 834
Claude Gaillard, c.s., UDF, d., adj. m., 4 327; Abel Hermel, PS, 1 442; Raynald Rigolot, GE, 891; Gérard Bargoin, FN, 808; Jean-Luc Vasta, PC, 366. *BALL.*

Neuves-Maisons
I., 12 671; A., 40,98 %; E., 7 138
Jean-Paul Vinchelin, c.s., PS, adj. m., 2 202; Claude Guidat, UDF, 1 571; Jean-Paul Chariot, MDC, 1 038; Marc Collin, GE, 670; Guy Bernard, RPR, 637; Michel Raoult, PC, 514; Sauveur Violi, FN, 506. *BALL.*

Pompey
I., 20 452; A., 49,23 %; E., 9 823
Jacques Cherèque, c.s., PS, c.r., 3 293; Henri Bégorre, UDF, 2 560; Gérard Antoine, PC, 1 585; Serge Alet, FN, 1 202; Michel Sarazain, CNI, 705; Jean-Louis Simek, écol., 478. *BALL.*

Saint-Max
I., 24 349; A., 48,24 %; E., 11 914
Jean-Luc Riethmuller, c.s., UDF-CDS, 5 778; Gilles Mailliot, PS, c.m., 2 493; Jean-Paul Pelot, FN, 1 526; Jean-Paul Cantineaux, Verts, 1 442; Raoul Humbert, PC, 675. *BALL.*

Toul-Nord
I., 16 577; A., 35,93 %; E., 10 072
François Forin, RPR, 3 065; Jacques Gossot, c.s., div. d., m., 2 795; Nicole Feidt, PS, 2 677; Robert Davion, FN, 1 074; Pierre Guillaume, PC, 461. *BALL.*

Vandœuvre-lès-Nancy
I., 17 468; A., 49,27 %; E., 8 495
Pierre Rousselot, c.s., PS, 3 128; Françoise Nicolas, RPR, 3 043; Marc Néguiral, FN, 1 146; François Meyer, GE, 704; Catherine Boscq, PC, 474. *BALL.*

Vézelise
I., 5 929; A., 29,17 %; E., 4 007
Jacques Leclerq, c.s., UDF-rad., adj. m., 1 128; Jean-Jacques Henry, RPR, 1 091; Jean-Louis Royer, div. d., m., 992; Philippe Labriet, PS, 485; Anita de Ranieri-Davion, FN, 311. *BALL.*

MEUSE (16)

La position dominante de la droite départementale n'est aucunement menacée. Sur les quatre cantons enlevés dès le premier tour, deux reviennent à l'UDF, un au RPR et un à un candidat divers droite. Toutefois, la surprise vient du canton de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, où Remi Herment, président (UDF) du conseil général, est sérieusement bousculé même s'il est en position de ballottage favorable. Il semble avoir souffert de ses positions favorables à l'implantation d'un laboratoire d'études pour l'enfouissement des déchets nucléaires. Autre déconvenue essuyée par un sortant : Michel Ruffin, vice-président du conseil général, qui aura toutes les difficultés à retrouver son siège.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 1 PS; 2 div. g.; 1 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 7 UDF; 3 RPR; 9 div. d. (prés. : Rémi Herment, UDF, adj. m. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel).

Bar-le-Duc-Sud
I., 7 028; A., 42,62 %; E., 3 859
Jean-François Legrand, c.s., UDF-PR, c.m., 1 497; Yvon Freminet, PS, c.m., 958; Georges Dumenil, div., 545; Francis Leroux, Verts, c.m., 441; Eric Chalupka, FN, 273; Jean-Noël Bouet, PC, 145. *BALL.*

Clermont-en-Argonne
I., 3 237; A., 27,77 %; E., 2 244
Bernard Villefayot, div. d., 785; Michel Rufin, c.s., RPR, sén., 628; Jean-Marc de Finance, PS, 388; Gérard Thiebaut, Verts, 236; Stéphane Carillon, FN, 175; Janick Delisle, PC, 32. *BALL.*

Commercy
I., 8 968; A., 34,16 %; E., 5 643
François Dose, c.s., PS, c.r., m., 2 462; Paul-Pierre Martin, UDF, 1 150; Daniel Eymann, RPR, 573; Roger Menet, FN, 458; Gerardo Lando, PC, 420; Pascal Menoux, Verts, 312; Pierre Almasio, div., c.m., 268. *BALL.*

Damvillers
I., 2 215; A., 22,84 %; E., 1 672
Sylvain Monti, c.s., div. d., 769; Roland Jehannin, PS, m., 592; Louis Frizon, div., 164; Yolande Denayer, FN, 61; Marie-Hélène Gilles, Verts, 51; Walther Gabrielli, PC, 35. *BALL.*

Étain
I., 5 132; A., 34,64 %; E., 3 173
Bernard Laurent, c.s., RPR, 1 593 (50,20 %). *RÉÉLU.*

Fresnes-en-Woëvre
I., 3 470; A., 30,37 %; E., 2 300
Louis Mourot, c.s., UDF-CDS, 1 030; Jean Diseurs, div. d., 614; Gilbert Leclair, Verts, 386; Pierre Nan, FN, 166; Agnès Bernardi, PC, 104. *BALL.*

Ligny-en-Barrois
I., 8 441; A., 34,96 %; E., 5 143
Jackie Fonroques, UDF, 1 227; Roger Beauxerois, PS, 1 080; M.Francoise Navelot-Gaudnick, div. d., 534; Pascal Larose, UDF-rad., 492; Pascal Brunel, div. d., 415; Claude Ory, RPR, 342; Gérard Metayer, UDF, 339; Jeanine Juvigny, FN, 311; Eric Picard, PC, 145; François Vieh, div., c.m., 123; René Jolibois, div. d., 78; Henri Racaud, div., 57. *BALL.*
Michel Leblanc, c.s., div. d., n.s.r.p.

Montiers-sur-Saulx
I., 2 350; A., 28,12 %; E., 1 603
Jean-François Renard, c.s., UDF, 878 (54,77 %). *RÉÉLU.*

Montmédy
I., 4 600; A., 30.67 %; E., 3 017
Claude Biwer, c.s., UDF, 1 897 (62,87 %). *RÉÉLU.*

Revigny-sur-Ornain
I., 5 809; A., 36,68 %; E., 3 504
Alain Clément, PS, m., 1 056; Claude Roy, c.s., UDF-PR, 830; Denis Horiot, div. d., 515; Michel Triffaut, FN, 474; Jean-Luc Rigaut, Verts, 306; Marcel Michelin, div. d., 209; Philippe Serrier, PC, 114. *BALL.*

Souilly
I., 2 727; A., 29,88 %; E., 1 770
Serge Nahant, div. d., 431; Jean-Marie Gauny, div., 314; Alfred Pettazzoni, PC, 253; Lyne Rousseau, UDF-PR, c.r., 224; Bernard Geraudel, FN, 194; Yvon Brunella, div. g., 168; Pierre Van de Woestyne, div. d., 118; Bruno Caille, Verts, 68. *BALL.*
Robert Louppe, c.s., UDF, n.s.r.p.

Stenay
I., 4 580; A., 30,67 %; E., 3 064
Etienne Demulder, c.s., UDF-PR, 1 522; Robert Gipeaux, RPR, 772; Jean-Paul Didier, Verts, 275; Louis Rouyer, FN, c.r., 256; Emile Jeannesson, PC, 239. *BALL.*

Verdun-Centre
I., 4 546; A., 42,54 %; E., 2 470
Pierre Mechin, c.s., div. g., 847; Claudine Becq-Vinci, RPR, 495; Michel Holubowski, UDF-PR, 303; Marc David, Verts, 286; Yvan Chardin, PS, 197; Pascaline Moreau, FN, 178; Jean-Paul Meunier, PC, 164. *BALL.*

Verdun-Est
I., 5 848; A., 49.12 %; E., 2 798
Guy Navel, div. g., 604; Jean-Pierre Boulier, PS, 473; Pierre Lombart, div. g., 386; Jean-Jacques Moreau, FN, 342; Robert Weiten, div., 315; Dominique Ronga, Verts, 272; Daniel Roblin, UDF-rad., 253; Bernard Bousselin, PC, 153. *BALL.*
Bernard Gilson, c.s., div. g., n.s.r.p.

Vigneulles-lès-Hattonchâtel
I., 2 579; A., 22,33 %; E., 1 908
Rémi Herment, c.s., UDF, sén., prés. c.g., c.m., 877; Jean-Marie Videmont, div., c.m., 444; Robert Leclerc, div. d., 315; Philippe Genring, Verts, 113; Yves Tridon, FN, 103; Alain Baudot, PC, 56. *BALL.*

Void-Vacon
I., 3 812; A., 32,16 %; E., 2 332
Daniel Dupuis, c.s., div. d., 1 773 (76,02 %). *RÉÉLU.*

MOSELLE (25)

La majorité départementale de droite confirme sa suprématie. Les sept conseillers généraux élus au premier tour sont issus de ses rangs (2 RPR, 2 UDF, 3 div. d.). Ils sont en outre tous sortants, ce qui indique que les électeurs ont opté pour la continuité. Cet enseignement se confirme même dans le canton de Metz-3, qui a longtemps été celui de Jean-Marie Rausch, maire de Metz, avant que celui-ci ne l'abandonne pour cause de cumul des mandats. Son adjointe à la mairie de Metz, Nathalie Griesbeck (div. d.), devance largement les candidats RPR, UDF et PS. Autre résultat révélateur de la prime accordée aux personnalités : à Thionville-Ouest, Paul Souffrin (PC), maire de la commune, obtient un score personnel dépassant largement celui du PCF.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 6 PS; 1 div. g.; 6 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 2 UDF; 11 RPR; 3 app. RPR; 16 div. d. (prés. : Philippe Leroy, RPR, m. de Vic-sur-Seille).

Behren-lès-Forbach
I., 18 035; A., 47,32 %; E., 8 889
Paul Bladt, c.s., PS, 2 501; Guy Engler, RPR, 1 494; Jean-Louis Fritz, UDF, 1 045; Anne-Marie Bouvier, FN, 977; Charles Kopp, RPR diss., adj. m., 964; Philippe Leick, GE, c.r., 954; Fernand Korinek, div. d., 754; Gaston Malter, PC, 200. *BALL.*

Albestroff
I., 4 716; A., 27,26 %; E., 3 287
Jean-Michel Peltre, c.s., RPR, 1 257; Eugène Thomas, div. d., 765; Jean-Pierre Morel, PS, 435; Joseph Steiler, div. g., 409; Noël Bindreiff, div. d., 232; Nathalie Oswald, FN, 144; Michel Sourlier, PC, 45. *BALL.*

Bouzonville
I., 24 112; A., 42,85 %; E., 13 046
André Bohl, c.s., UDF-CDS, sén., 3 993; Clément Larcher, div. d., adj. m., 3 471; Marie-Joseph Descamps-Kiffer, PS, 1 447; Marie-Odile Hammer, FN, 1 321; René Hoffmann, PC, 1 264; Brigitte Renn, Verts, c.r., 943; Jean-François Tessie, RLB, 607. *BALL.*

Dieuze
I., 4 933; A., 33,42 %; E., 3 143
Roger Husson, c.s., RPR, sén., m., 1 780 (56,63 %). *RÉÉLU.*

Faulquemont
I., 15 476; A., 41,84 %; E., 8 475
François Lavergne, c.s., div. d., 5 880 (69,38 %). *RÉÉLU.*

Fénétrange
I., 5 721; A., 25,20 %; E., 4 118
Alfred Poirot, UDF, 958; Richard Roos, RPR, 794; Daniel Beguin, Verts, c.r., 611; Gilbert Zaercher, div. d., 610; Arsène Untereiner, div. d., 504; Bernard Brion, FN, 476; Stéphane Krill, PS, 139; Claude Jerdon, PC, 26. *BALL.*
Etienne Halter, c.s., div. d., n.s.r.p.

Florange
I., 11 256; A., 43.85 %; E., 5 957
Michel Paradeis, c.s., PS, 2 091; Guy Alexandre, FN, 1 168; Alain Heyer, RPR, c.m., 927; Michel Beauquel, PC, 691; Christian Bemer, UDF, c.m., 648; André Vernier, div. d., c.m., 432. *BALL.*

Grostenquin
I., 9 637; A., 32,27 %; E., 6 296
Claude Bitte, c.s., div. d., 3 247 (51,57 %). *RÉÉLU.*

Hayange
I., 13 910; A., 46,13 %; E., 7 086
Alphonse Bourgasser, c.s., div. d., d., m., 2 453; Gisèle Printz, PS, 1 198; Raymond Gatti, PC, c.m., 1 125; Louis Gori, FN, 788; Alain Leyder, div. d., c.m., 786; Jean-Paul Maurer, MDC, 323; Jean Michels, div. g., c.m., 281; Giovanna Saponara, NS, 132. *BALL.*

Metz-3
I., 25 530; A., 53,89 %; E., 11 321
Nathalie Griesbeck, c.s., div., adj. m., 3 798; Marie-Joseph Zimmermann, RPR, c.m., 2 355; Jean-Pierre Masseret, PS, sén., c.r., c.m., 1 286; Nicole Oberlandi-Dorlin, FN, c.r., 1 114; Gilles Rohm, UDF, 1 051; Daniel Delrez, div. g., 686; René Darbois, Verts, 661; Daniel Evrard, PC, 302; Brigitte Martin, NS, 68. *BALL.*

Metz-4
I., 16 880; A., 54,88 %; E., 7 311
Alain Hethener, c.s., RPR, c.r., 2 844; Dominique Gros, PS, adj. m., 2 031; Jean-Marie Nicolay, FN, c.r., 1 308; Jean-François Secondé, GE, c.r., adj. m., 503; Bertrand Mainoury, MDC, 283; Denis Fave, PC, 244; Roger-Louis Weber, CNI, 98. *BALL.*

Metzervisse
I., 20 799; A., 41,29 %; E., 11 537
Jean-Marie Aubron, c.s., PS, 4 449; Jean-Marie Mizzon, UDF, 2 967; Michel Defloraine, RPR, c.r., 2 185; Gérard Acquaviva, FN, 1 371; Hubert Lecomet, PC, 565. *BALL.*

Moyeuvre-Grande
I., 13 851; A., 36,65 %; E., 8 251
René Drouin, c.s., PS, c.m., 2 365; Luc Corradi, PC, 2 253; Charles Giorgi, RPR, 1 390; Michel Bigare, UDF, 689; Patrice Saucy, FN, 680; Michel Tosi, MRG, adj. m., 567; René Schutz, MDC, 307. *BALL.*

Pange
I., 11 788; A., 40,90 %; E., 6 641
Bernard Hertzog, c.s., UDF-PR, 3 723 (56,06 %). *RÉÉLU.*

Phalsbourg
I., 11 939; A., 31,33 %; E., 7 918
Jean Grosse, c.s., UDF-PR, c.r., 4 534 (57,26 %). *RÉÉLU.*

Réchicourt-le-Château
I., 3 294; A., 26,41 %; E., 2 301
Fernand Charlier, c.s., div. d., 1 409 (61,23 %). *RÉÉLU.*

Rohrbach-lès-Bitche
I., 12 022; A., 28,07 %; E., 8 150
Raymond Rimlinger, div. g., 2 153; Daniel Zintz, div. d., 1 176; Jean-Luc Jung, UDF, 1 011; Albert Becker, RPR diss., 783; Christian Lett, UDF-CDS, adj. m., 773; Fernand Jung, div. d., 690; Louis Zins, RPR, 651; Jean-Louis Berger, FN, 353; Jean-Claude Dahlem, div. g., 284; Pierre Bonati, PS, 181; Jacques Maréchal, PC, 95. *BALL.*
Jean Seitlinger, c.s., UDF-CDS, d., m., n.s.r.p.

Saint-Avold-1
I., 18 317; A., 49,78 %; E., 8 565
André Berthol, c.s., RPR, d., c.m., 3 569; Jacques Guitter, div. g., adj. m., 1 479; Arthur Matecki, FN, 1 339; Maurice Bertaux, PS, 977; Marc Boyer, MRG, 485; Jean-Claude Brem, PC, 484; Agnès Farkas, NS, 232. *BALL.*

Sarralbe
I., 10 624; A., 34,38 %; E., 6 650
Alex Staub, c.s., RPR, 3 892 (58,52 %). *RÉÉLU.*

Sierck-les-Bains
I., 7 572; A., 29,96 %; E., 5 087
Jean-Marie Blanchet, div. d., m., 2 319; Henri Ferretti, c.s., UDF, c.r., 1 695; Jean-Claude Champion, PS, 547; Fabrice Poli, FN, 293; Raymond Escallier, RLB, 169; Jean-Pierre Frechou, PC, 64. *BALL.*

Thionville-Est
I., 13 372; A., 53,76 %; E., 5 840
Maurice Grunwald, RPR, c.m., 1 160; Paul Palz, PS, adj. m., 883; Guy Manoux, FN, 680; André Lacroix, c.s., div. d., c.m., 602; Gérard Gonthier, UDF, 583; Roger Morel, PC, adj. m., 564; Raoul Lefay, écol., 492; Pascal Barbier, div. g., 418; Jean-Marc Plez, div. d., c.r., 360; René Schroeder, div. d., 98. *BALL.*

Thionville-Ouest
I., 13 449; A., 48,17 %; E., 6 641
Paul Souffrin, PC, m., 1 505; Gérard Kiffer, RPR, c.m., 1 410; Robert Malgras, c.s., div. g., c.r., c.m., 1 050; Guy Rémy, UDF, c.m., 847; Michelle Lhuiller, FN, 653; Renée Bail, PS, adj. m., 629; André Baur, écol., 444; François Coubez, div. g., 103. *BALL.*

Verny
I., 19 652; A., 40,64 %; E., 11 165
Gilbert Jansem, c.s., UDF-PR, 4 137; Jean Francois, div. g., 1 690; Marie-Thérèse Gansoinat, PS, 1 667; Joseph Riehl, div. d., 1 238; Christian Lefait, FN, 1 065; Jean-Bernard Thiery, Verts, 613; Dominique Careme, RLB, 501; Michel Dinquel, PC, 206; Laurent Sauzé, NS, 48. *BALL.*

Vigy
I., 9 681; A., 37,75 %; E., 5 802
Jean-Louis Masson, c.s., RPR, d., 2 643; André Stemart, div. d., 1 741; Maryvonne Petit-Loeh, PS, 655; Yann Piriou, FN, 600; Robert Nicolai, PC, 163. *BALL.*

Volmunster
I., 4 551; A., 21,51 %; E., 3 451
Jean-Louis Chudz, UDF, 1 555; Théophile Hoellinger, c.s., RPR, 1 443; Jean Lucas, PS, 236; Jacqueline Berger, FN, 167; Fernand Beckrich, PC, 50. *BALL.*

VOSGES (16)

La droite départementale, omnipotente, est reconduite dans cinq cantons tandis que le ballottage lui est favorable dans cinq circonscriptions sur sept encore indécises. Le PS, lui aussi, maintient globalement ses positions : il conserve trois de ses quatre sièges mis en jeu. S'il perd le canton d'Épinal-Ouest, où le sortant, Bernard Maffeis, n'obtient pas 20 % des suffrages, il est en bonne position à Saint-Dié-Ouest. Christian Poncelet, président du conseil général sortant sénateur (RPR), est réélu pour la septième fois. Seule surprise du scrutin : à Bulgnéville, Christian Franqueville (div. g.) enlève le siège laissé vacant à la suite du retrait du sénateur (UDF) Albert Voilquin. Dans ce canton, la multiplicité des candidatures divers droite a rendu la tâche impossible au candidat officiel du RPR.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 3 UDF-PR; 4 UDF; 15 RPR; 3 div. d. (prés. : Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont).

Bains-les-Bains
I., 3 199; A., 25,07 %; E., 2 308
Alain Rapin, RPR, 1 025; Michel Fournier, div. g., 546; Claude Bienaimé, div. g., 299; Serge Skory, div. d., 146; Roland Mathieu, PS, 143; Madeleine Mathieu, FN, 116; Claudine Girot-Mangeonjean, PC, 33. *BALL.*
Paul Didier, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Bulgnéville
I., 4 401; A., 22,94 %; E., 3 232
Christian Franqueville, div. g., m., 1 691 (52,32 %). *ÉLU.*
Jean-Bernard Mangin, div. d., 454; Gilbert Janvre, div. d., 343; Marie Benneleck-Pierrot, RPR, 276; Jean-Pierre Millot, div. d., 260; Jean-Pierre Kraut, div. d., 136; Odile Martin, PC, 72.
Albert Voilquin, c.s., sén., UDF-PR, n.s.r.p.

Charmes
I., 8 863; A., 32,84 %; E., 5 760
Gilbert Didierjean, c.s., PS, 3 748 (65,06 %). *RÉÉLU.*

Corcieux
I., 5 622; A., 30,07 %; E., 3 681
Guy Martinache, c.s., div. d., 1 421; Francis Adam, PS, 722; Jean-Paul Boulanger, div. d., 555; Jean-Pierre Georges, div. g., 269; Hubert Demange, PC, 205; Paul Parisot, FN, 203; Jean-Joseph Maglia, GE, 161; André Riquoir, div. d., 145. *BALL.*

Coussey
I., 3 120; A., 34,96 %; E., 1 761
Roger Souchal, c.s., RPR, 1 211 (68,76 %). *RÉÉLU.*

Darney
I., 3 960; A., 21,41 %; E., 2 957
Daniel Audinot, c.s., PS, 1 734 (58,64 %). *RÉÉLU.*

Epinal-Ouest
I., 23 486; A., 43,74 %; E., 12 472
Yvon Euge, div. d., 3 240; Jean Alemani, div. g., 3 081; Bernard Maffeis, c.s., PS, 2 002; Patrick Gilbert, div. d., 1 086; Michel Villemin, Verts, 886; Claudine Thomas, FN, 880; Roger Maure, div. d., 778; Jean-Claude Augay, PC, 519. *BALL.*

Lamarche
I., 4 586; A., 27,86 %; E., 3 172
Serge Essermeant, c.s., UDF, m., 1 671 (52,67 %). *RÉÉLU.*

Plombières-les-Bains
I., 6 212; A., 30,07 %; E., 3 903
Philippe Faivre, c.s., RPR, 2 056 (52,67 %). *RÉÉLU.*

Provenchères-sur-Fave
I., 1 884; A., 26,80 %; E., 1 302
Arnould de Lesseux, c.s., RPR, 519; Jean-Guy Ruhlmann, div., 411; Jean-Marie Lalandre, PS, 252; Maurice Emaille, PC, 120. *BALL.*

Rambervillers
I., 9 128; A., 31,81 %; E., 5 692
Pierre Kempf, c.s., UDF, 2 443; Georges Chevrier, PS, m., 1 767; Jean-Pierre Gremillet, div. d., 1 164; Claude Lhôte, PC, 318. *BALL.*

Raon-l'Étape
I., 8 563; A., 32,89 %; E., 5 442
Michel Humbert, c.s., PS, m., 3 574 (65,67 %). *RÉÉLU.*

Remiremont
I., 23 355; A., 37,85 %; E., 13 460
Christian Poncelet, c.s., RPR, sén., prés. c.g., 7 972 (59,22 %). *RÉÉLU.*

Saint-Dié-Ouest
I., 12 537; A., 43,63 %; E., 6 635
Alain Dumas, PS, 2 595; Maurice Jeandon, c.s., RPR, 2 482; Michel Renou, FN, 603; Françoise George, PC, 475; Marc Parmentelot, div. g., 281; Jean-Luc Berruet, div. g., 199. *BALL.*

Senones
I., 7 807; A., 32,91 %; E., 4 933
Jean-Sebastien Tronquart, c.s., RPR, 1 720; Guy Paret, PS, 1 092; Jean-Louis Ropp, div. d., 878; Christian Staphe, PC, adj. m., 846; Bernard Freppel, FN, 397. *BALL.*

Vittel
I., 9 800; A., 33,65 %; E., 6 059
Hubert Voilquin, c.s., UDF, m., 3 750 (61,89 %). *RÉÉLU.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE (11)

Le Parti socialiste confirme son assise en Ariège avec la réélection, dès le premier tour, de cinq conseillers généraux sortants. Quatre ballottages lui sont nettement favorables. A Mirepoix, Jeanne Ettori, conseiller général sortant socialiste, devra bénéficier d'un bon report communiste pour être réélue. A Saverdun, Louis Marette, conseiller UDF sortant, est en ballottage favorable. Néanmoins, le conseil général de l'Ariège devrait, au second tour, avoir la même composition politique qu'en 1988, c'est-à-dire dix-neuf socialistes et trois UDF.

CONSEIL SORTANT : 19 PS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF (prés. : Robert Naudi, PS).

Ax-les-Thermes
I., 2 537; A., 27,15 %; E., 1 776
Augustin Bonrepaux, c.s., PS, d., 1 077 (60,64 %). *RÉÉLU.*

La Bastide-de-Sérou
I., 1 631; A., 28,01 %; E., 1 093
Henri Nayrou, c.s., PS, m., 764 (69,89 %). *RÉÉLU.*

Les Cabannes
I., 2 538; A., 34,47 %; E., 1 551
Germain Authié, c.s., PS, sén., 1 036 (66,79 %). *RÉÉLU.*

Castillon-en-Couserans
I., 3 017; A., 25,68 %; E., 2 170
Robert Zonch, c.s., PS, 1 067; Gérard Dubuc, RPR, 717; Roland Roquefort, PC, 216; Aline Noyes, Verts, 111; Michel Alarcor, FN, 59. *BALL.*

Foix-Rural
I., 7 249; A., 33,48 %; E., 4 544
Guy Destrem, c.s., PS, 2 483 (54,64 %). *RÉÉLU.*

Foix-Ville
I., 6 204; A., 38,55 %; E., 3 585
Jean Surre, c.s., PS, adj. m., 1 879 (52,41 %). *RÉÉLU.*

Massat
I., 1 924; A., 34,14 %; E., 1 231
Alain Massé, c.s., PS, m., 548; Henri de Tappie, RPR, 378; Josette Subra, Verts, 169; Hervé Soula, PC, 117; Joseph Laffaille, FN, 19. *BALL.*

Mirepoix
I., 9 521; A., 30,10 %; E., 6 269
Jeanne Ettori, c.s., PS, c.r., m., 2 360; Roger Sénié, RPR, 1 924; Roger Déjean, PC, 1 300; Georges Mesplié, FN, 448; Raymond Chaumont, GE, 237. *BALL.*

Saint-Lizier
I., 5 554; A., 27,85 %; E., 3 777
Maurice Fauroux, c.s., PS, 1 809; Emile Cazaux-PR, UDF, 784; Jacques Llorca, div. d., 735; Huguette Lagarde, PC, 275; Bernard Pastoure1, GE, 174. *BALL.*

Saverdun
I., 6 497; A., 20,44 %; E., 4 974
Louis Marette, c.s., UDF-PR, 2 003; Jean-Louis Bertrand, PS, m., 1 554; Georges Courthieu, div. g., sout. GE, 499; Roger Vidal, PC, 379; Germaine Canouet, div. d., 313; Sylvestre Puertas, FN, 226. *BALL.*

Varilhes
I., 5 734; A., 34,33 %; E., 3 556
Roger Sicre, c.s., PS, 1 753; Jany Soulié, div. g., sout. UDF, 863; Christine Perrottet, PC, 512; André Maffre, FN, 219; Jean-Paul Barathieu, Verts, 209. *BALL.*

AVEYRON (24)

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche n'a, comme prévu, aucun souci à se faire. L'assemblée qu'il préside restera solidement ancrée à droite. Toutefois la gauche a déjà conservé quatre de ses sept sièges. Et si elle a dû céder celui de Séverac-le-Château à Bernard Seillier, sénateur UDF, elle peut espérer prendre au second tour celui de Rieupeyroux et surtout celui de Decazeville au maire de la ville, un ancien communiste qui s'est rapproché de la majorité départementale.

CONSEIL SORTANT : 5 PS; 2 app. PS; 4 UDF-CDS; 13 UDF-PR; 1 ex-UDF-PR; 4 UDF; 2 app. UDF; 6 RPR; 2 app. RPR; 6 div. d.; 1 div. (prés. : Jean Puech, UDF-PR, min. de l'agriculture et de la pêche, m. de Rignac).

Aubin
I., 8 748; A., 28,39 %; E., 6 031
Pierre Beffre, PS, adj. m., 1 645; Bernard Canac, RPR, 1 621; Claude Lagarrigue, PC, adj. m., 1 166; Roger Lajoie-Mazenc, MRG, 779; Maurice Alias, div. g., 680; Marie-Christine Vernhes, FN, 140. *BALL.*
Lucien Mazars, c.s., PS, n.s.r.p.

Baraqueville-Sauveterre
I., 6 819; A., 20,67 %; E., 5 191
Denys Jaudon, c.s., PS, m., 2 876 (55,40 %). *RÉÉLU.*

Camarès
I., 2 350; A., 28,85 %; E., 1 561
Emile Castan, c.s., UDF-CDS, 1 141 (73,09 %). *RÉÉLU.*

Capdenac-Gare
I., 6 788; A., 28,38 %; E., 4 614
Jacques Dournes, c.s., UDF-PR, c.m., 2 398 (51,97 %). *RÉÉLU.*

Cassagnes-Bégonhès
I., 4 405; A., 24,22 %; E., 3 044
Bernard Destours, c.s., RPR, 2 660 (87,38 %). *RÉÉLU.*

Conques
I., 2 654; A., 24,00 %; E., 1 840
Pierre Riom, c.s., UDF-PR, c.r., m., 1 369 (74,40 %). *RÉÉLU.*

Cornus
I., 1 556; A., 25,38 %; E., 1 115
Jean Geniez, c.s., app. PS, 651 (58,38 %). *RÉÉLU.*

Decazeville
I., 9 147; A., 34,68 %; E., 5 626
Pierre Delpech, c.s., div. d., m., 1 985; Pierre Gadéa, PS, c.m., 1 211; Michel Vara, PS diss., 1 196; Michel Fages, PC, c.m., 662; André Requi, MRG, 355; Jean Lemouzy, FN, 217. *BALL.*

Espalion
I., 5 600; A., 20,73 %; E., 4 343
Simone Anglade, c.s., app. RPR, 1 926; Gilbert Cayron, UDF-CDS, 1 046; Jean-Raymond Palous, UDF-PR, 812; Eric Picard, div. d., 381; Daniel Grégoire, PC, 114; Jules Goudy, FN, 64. *BALL.*

Millau-Est
I., 6 891; A., 45,59 %; E., 3 446
Jean-Louis Coulon, c.s., PS, 1 214; Christian Plagnes, UDF-CDS, 1 159; Robert Roussel, GE, 465; Gérard Cabilic, FN, 317; Jean-Claude Austruy, PC, 291. *BALL.*

Peyreleau
I., 1 674; A., 23,53 %; E., 1 223
Pierre Bloy, c.s., PS, 728 (59,52 %). *RÉÉLU.*

Réquista
I., 4 683; A., 21,41 %; E., 3 163
Dominique Azam, c.s., UDF-CDS, c.r., 2 721 (86,02 %). *RÉÉLU.*

Rieupeyroux
I., 3 959; A., 22,42 %; E., 2 945
Pierre Marty, PS, 1 212; Bernard Gibergues, RPR, 1 012; Jean-Pierre Belloc, div. g., adj. m., 668; Christian Roussel, PC, 53. *BALL.*
Pierre Marre, c.s., div., n.s.r.p.

Rignac
I., 4 195; A., 22,24 %; E., 3 001
Jean Puech, c.s., UDF-PR, min., prés. c.g., m., 2 339 (77,94 %). *RÉÉLU.*

Rodez-Nord
I., 9 718; A., 36,09 %; E., 5 779
François Rey, c.s., UDF-PR, 3 069 (53,10 %). *RÉÉLU.*

Rodez-Ouest
I., 12 316; A., 36,52 %; E., 7 261
Jean-Paul Espinasse, UDF-CDS, 3 544; Yvan Ginesta, PS, 1 661; Michel Vesco, UDF, adj. m., 1 378; Alain Puech, PC, 350; André Marcais, FN, 328. *BALL.*
André Laur, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Saint-Beauzély
I., 1 804; A., 27,43 %; E., 1 258
Armand Vernhettes, c.s., app. PS, 810 (64,38 %). *RÉÉLU.*

Saint-Chély-d'Aubrac
I., 802; A., 20,32 %; E., 510
Raymond Cayrel, c.s., UDF-PR, sén., m., 463 (90,78 %). *RÉÉLU.*

Saint-Geniez-d'Olt
I., 3 002; A., 20,25 %; E., 2 355
Jean-Claude Luche, UDF-PR, 1 485 (63,05 %). *ÉLU.*
Michel Crouzet, RPR, adj. m., 476; Jean Miquel, c.s., div. d., 333; Jean-Marie Sanchez, PC, 34; Philippe Solignac, div. d., 27.

Saint-Rome-de-Tarn
I., 2 778; A., 20,84 %; E., 2 119
Alain Marc, UDF-rad., 1 175 (55,45 %). *ÉLU.*
Gérard Laussel, c.s., app. UDF, 778; André Puech, PC, 166.

Sainte-Geneviève-sur-Argence
I., 1 995; A., 16,19 %; E., 1 618
Bernard Maynier, c.s., app. UDF, m., 692; Jean-Pierre Girball, app. PS, 438; André Raynal, RPR, 303; Jean Menel, div. d., 165; Isabelle Tenreira, PC, 20. *BALL.*

Salles-Curan
I., 2 379; A., 16,22 %; E., 1 869
Pierre Raynal, c.s., UDF, 1 230 (65,81 %). *RÉÉLU.*

Séverac-le-Château
I., 3 246; A., 15,58 %; E., 2 662
Bernard Seillier, UDF-PR, sén., 1 343 (50,45 %). *ÉLU.*
Edmond Gros, c.s., PS, c.m., 1 179; Claude Solignac, PC, 95; Françoise Pradié, div. d., 45.

Villeneuve
I., 3 437; A., 25,89 %; E., 2 443
Raymond Audouard, UDF-PR, c.m., 1 118; Louis Laurens, MRG, m., 736; Bernard Roques, PS, 273; Jacques Labarthe, RPR, 165; Claude Ratel, FN, 78; Jean-Jacques Delmas, PC, 73. *BALL.*
Pierre Dumoulin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

HAUTE-GARONNE (25)

Dans les vingt-cinq cantons renouvelables, neuf sièges ont été pourvus au premier tour, trois à droite, six à gauche. L'offensive engagée par Dominique Baudis pour la reconquête d'un département encore très largement à gauche porte ses fruits. C'est vrai dans le canton de Toulouse-9, où le CDS Jean-Luc Moudenc peut espérer l'emporter sur Geneviève Raynal, conseiller socialiste sortant. Dans le canton de Toulouse-11, un autre sortant socialiste, François Peraldi, est en difficulté face au CDS Jean-Pierre Lloret. Dans le canton de Villemur-sur-Tarn, Léon Eeckhoutte (PS), ancien président du conseil général, après plusieurs décennies de mandat, est très largement devancé par le CDS Jean-Marc Dumoulin.

CONSEIL SORTANT : 29 PS ; 2 MRG; 4 div. g.; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 UDF ; 6 RPR ; 2 div. d. (prés. : Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais).

Aspet
I., 4 423; A., 23,55 %; E., 3 264
Gérard Marassé, c.s., PS, 1 499; Pierre Pradère, div. d., sout. UDF-RPR, 1 007; Gilbert Gambart, div., 269; Jean-Claude Sans, div. d., 216; Elie Baus, PC, 197; Antoine Capo, FN, 76. *BALL.*

Auterive
I., 10 748; A., 30,62 %; E., 7 169
Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS, dép., m., 3 143; Gérard Paloudier, c.s., PS, 2 274; Edouard Montenegro, PC, 865; Théo Buras, FN, 349; Jean Piquemal, Verts, 316; Yves Morandini, div. g., 222. *BALL.*

Barbazan
I., 5 114; A., 31,81 %; E., 3 284
René Arnaud, c.s., div. g., sout. PS, 1 690 (51,46 %). *RÉÉLU.*

Caraman
I., 4 345; A., 23,95 %; E., 3 178
Gilbert Hebrard, PS, 1 441; Marie-Denise Xerri, div. d., c.m., sout. RPR-UDF, 1 401; Roger Fargues, PC, 201; Roger Derosin, FN, 135. *BALL.*
Eugène Boyer, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Carbonne
I., 8 734; A., 30,89 %; E., 5 726
Gérard Roujas, c.s., PS, sén., 3 735 (65,22 %). *RÉÉLU.*

Le Fousseret
I., 3 655; A., 22,27 %; E., 2 760
Francis Sancerry, c.s., PS, 2 049 (74,23 %). *RÉÉLU.*

Grenade
I., 13 952; A., 34,81 %; E., 8 631
Marie-Thérèse Gouze, c.s., PS, 4 178; Raymond Haran, UDF-PR, 2 697; Christian Antony, PC, 948; Hugues Sondag, FN, 620; Nicole Descamps, div. d., 188. *BALL.*

Léguevin
I., 20 370; A., 41,85 %; E., 11 256
Philippe Lardit, c.s., PS, adj. m., 3 710; Hélène Catteeuw, RPR, 2 683; Gérard Arnaude, GE, 1 400; Patrick Garrigou, div. d., 1 275; Pierre Dupuy, PC, 1 182; Pierre Basset, FN, 1 006. *BALL.*

Montesquieu-Volvestre
I., 2 922; A., 25,18 %; E., 2 114
Patrick Lemasle, c.s., PS, m., 1 559 (73,74 %). *RÉÉLU.*

Montgiscard
I., 12 673; A., 33,20 %; E., 8 090
Jean Cassan, c.s., MRG, 3 388; Robert Demur, div. d., sout. RPR-UDF, 2 571; René-Marc Willemot, Verts, 956; Pierre Lizarazu, PC, 710; Claude Giacomini, FN, 465. *BALL.*

Montréjeau
I., 6 100; A., 34,88 %; E., 3 782
Jean Pousson, c.s., PS diss., m., 1 212; Jean-Claude Vergnes, RPR, 1 081; Jean Puissegur, div. g., 792; André Marquerie, PC, 353; Michel Conques, div. d., 191; Nadine Voloscenko, FN, 153. *BALL.*

Nailloux
I., 3 463; A., 22,14 %; E., 2 595
Georges Meric, c.s., PS, m., 1 538 (59,26 %). *RÉÉLU.*

Saint-Béat
I., 3 989; A., 30,80 %; E., 2 660
Bertrand Auban, PS, 1 321; Jean Cugno, RPR, 814; Ernest Dat, PC, 272; Georges Escario, div. g., 186; Marcel Soler, FN, 67. *BALL.*
Henri Dinguirard, c.s., div. g., m., n.s.r.p.

Saint-Lys
I., 11 209; A., 35,24 %; E., 6 947
Christian Jumel, c.s., PS, 3 444; Patrick Lasseube, div. d., sout. RPR-UDF, 1 762; Pascal Serbera, FN, 695; Jean Navals, PC, 610; Jean-Jacques Pomes, Verts, 436. *BALL.*

Salies-du-Salat
I., 7 060; A., 31,71 %; E., 4 555
Jean-Louis Idiart, c.s., PS, 3 001 (65,88 %). *RÉÉLU.*

Toulouse-2
I., 13 696; A., 58,58 %; E., 5 483
André Ducap, c.s., RPR, 2 940; Jean-Louis Rolland, PS, 1 263; Ghislain Vergnes, Verts, 486; Michel Perret, FN, 418; Olivier Borgna, PC, 376. *BALL.*

Toulouse-5
I., 12 756; A., 59,76 %; E., 4 978
Jacqueline Baylé, RPR, c.m., 2 554; Thierry Suaud, PS, 1 297; Michel Marcouyeux, FN, 503; Alain Maury, PC, 319; Eva Fernandez, div. d., 204; Bernard Guégan, div. g., 101. *BALL.*
Antoine Osette, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Toulouse-6
I., 12 026; A., 52,09 %; E., 5 613
Jean-Pierre Plancade, c.s., PS, 2 301; Alain Bousses, RPR, 1 986; Charles Marziani, PC, 548; Odile Ferlin, FN, 472; Marie-Francoise Mendez, Verts, c.r., 306. *BALL.*

Toulouse-8
I., 29 201; A., 46,47 %; E., 14 843
Eugène Bonnet, c.s., UDF-PR, 6 002; Alain Filliola, PS, 4 803; Nicolas Zahar, FN, 1 105; Yves Brunel, PC, 998; Bernard Camy, Verts, 938; Philippe Colinet, rég., 607; Jean Villotte, rég., 390. *BALL.*

Toulouse-9
I., 26 321; A., 49,78 %; E., 12 778
Jean-Luc Moudenc, UDF-CDS, c.r., c.m., 4 959; Geneviève Raynal, c.s., PS, 4 418; Serge Laroze, FN, c.r., 1 017; Jean-Paul Gouyon, PC, 801; Dominique Gildon, div. g., 610; Henri Arevalo, Verts, 602; Jacques Bardou, div. d., 371. *BALL.*

Toulouse-10
I., 16 284; A., 52,88 %; E., 7 435
Pierre Guarrigues, c.s., PS, 2 849; Serge Didier, UDF-PR, d., c.r., c.m., 2 818; Paul Berthollet, FN, 689; Dominique Liot, Verts, 548; Alain Chère, PC, 531. *BALL.*

Toulouse-11
I., 22 182; A., 48,54 %; E., 10 957
Jean-Pierre Lloret, UDF-CDS, adj. m., 4 108; François Peraldi, c.s., PS, 3 293; Bernard Antony, FN, 1 456; Gilles Chinour, PC, 1 006; Pierre Boyer, Verts, 514; Frédéric Borras, LCR, 339; Charles Lay, AREV, 241. *BALL.*

Toulouse-15
I., 31 935; A., 42,50 %; E., 17 563
Gérard Bapt, PS, 6 028; Frédéric Favriau, UDF, 3 801; Elie Bordes, c.s., div. g., 3 637; Jacques Maries, FN, 1 446; Marie Bire, PC, 1 086; Gilles Hourquet, GE, 975; Hervé Treilhes, div. d., 590. *BALL.*

Verfeil
I., 3 695; A., 23,32 %; E., 2 697
Claude Roudière, c.s., UDF, 1 392 (51,61 %). *RÉÉLU.*

Villemur-sur-Tarn
I., 5 842; A., 24,92 %; E., 4 176
Jean-Marc Dumoulin, UDF-CDS, 1 868; Léon Eeckhoutte, c.s., PS, m., 1 028; André Betirac, div. d., 518; Bernard Vincent, FN, c.r., 356; Jacqueline Fonvieille, PC, 330; Bernard Guégan, div. g., 76. *BALL.*

GERS (15)

La droite conservera au minimum son siège d'avance dans le prochain conseil général. Yves Rispat (app. RPR), président sortant, Aymeri de Montesquiou (UDF-rad.) et Francis Céretto (UDF-PR) ont, en effet, été réélus largement, tout comme le sénateur Robert Castaing (PS) et Francis Daguzan (app. PC), seul face au FN. Les socialistes, victimes en 1992 du raz-de-marée de droite, se redressent avec des ballottages favorables dans la majorité des cantons restant à pourvoir. A Nogaro, la primaire opposant Elisabeth Mitterrand, belle-fille du chef de l'Etat investie par le PS, au maire de la ville, Jean-Pierre Pujol, « en congé de parti », tourne à l'avantage de ce dernier.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 1 app. PC; 12 PS; 1 app. PS; 3 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 3 UDF; 2 RPR; 1 app. RPR; 5 div. d. (prés. : Yves Rispat, app. RPR, d., c.r., m. de Lupiac).

Aignan
I., 2 574; A., 23,15 %; E., 1 885
Yves Rispat, c.s., app. RPR, d., prés. c.g., c.r., 1 220 (64,72 %). *RÉÉLU.*

Auch-Sud-Est
I., 6 654; A., 36,14 %; E., 4 008
Claude Desbons, c.s., PS, adj. m., 1 779; Geneviève Broussy, RPR, 1 351; Bernard Laborie, PC, c.m., 284; Jacques Guareschi, FN, 242; Jean Daguzan, AREV, c.m., 151; Humbert de Buttet, Verts, sout. GE, 105; Micheline Lavogez, div. d., 78; Gérard Viault, PLN, 18. *BALL.*

Auch-Sud-Ouest
I., 6 506; A., 34,62 %; E., 4 012
Claude Beraille, c.s., PS, adj. m., 1 604; André Daguin, UDF, 1 432; Jean-Michel Maria, PC, 326; Josiane Peres, AREV, 214; Roger Ribon, FN, 212; Jacques Rousseau, GE, 187; Jo Cohen, PLN, 37. *BALL.*

Condom
I., 7 983; A., 31,26 %; E., 5 136
Jean Dubos, RPR, c.m., 1 400; Roland Gabory, c.s., app. PS, 1 245; Gérard Dubrac, UDF, 1 177; Serge Novarini, div., 513; Marie-Françoise Degans, PC, 271; Georges Cazes, PS diss., adj. m., 266; Henri de Castelbajac, FN, 264. *BALL.*

Éauze
I., 4 844; A., 26,38 %; E., 3 385
Pierre Pedussaut, c.s., PS, m., 1 638; Christian Marou, div. d., 1 266; Jacques de Maddalena, div., 201; Jean-Marc Lacotte, FN, 168; Jacqueline Laffargue, PC, 112. *BALL.*

Gimont
I., 5 000; A., 33,30 %; E., 3 159
Aymeri de Montesquiou, c.s., UDF-rad., d., 1 799 (56,94 %). *RÉÉLU.*

L'Isle-Jourdain
I., 6 920; A., 33,33 %; E., 4 402
Guy Arqué, c.s., PS, 1 598; Francis Larroque, div. d., 877; Michel Ghirardi, Verts, sout. GE, c.r., m., 734; Jean-Etienne Bernard, UDF, 691; Jean-Michel Berthomé, FN, 248; Michèle Verdu, PC, 208; Christine Cohen, PLN, 46. *BALL.*

Lectoure
I., 5 049; A., 29,55 %; E., 3 393
Robert Castaing, c.s., PS, sén., m., 1 823 (53,72 %). *RÉÉLU.*

Marciac
I., 2 715; A., 31,34 %; E., 1 649
Francis Daguzan, c.s., app. PC, 1 501 (91,02 %). *RÉÉLU.*

Mauvezin
I., 3 303; A., 24,19 %; E., 2 414
Yvon Montané, c.s., PS, m., 688; Gérard Marcet, PC, 617; Hubert Brasset, div. d., 533; Michel Laspougeas, RPR, 487; Alain Ragonnet, FN, 89. *BALL.*

Mirande
I., 5 631; A., 21,71 %; E., 4 264
Francis Dupouey, c.s., PS, c.m., 1 752; Pierre Beaudran, UDF, m., 1 442; Patrick Fanton, UDF diss., 693; Noëlle Soula, PC, 232; Anne Arsac, FN, 95; Paul Blanchard, PLN, 50. *BALL.*

Montesquiou
I., 2 713; A., 26,83 %; E., 1 934
Roland Sordes, RPR, 794; Robert Perrussan, c.s., PS, c.r., m., 730; Pierre Sérée de Roch, div. d., 186; Jean Doze, PC, 174; Georges Maître, FN, 33; Jean-Claude Cresson, div. d., 17. *BALL.*

Nogaro
I., 6 378; A., 28,45 %; E., 4 330
Jean-Pierre Pujol, PS diss., m., 1 250; Robert Castagnon, RPR, c.m., 1 048; Elisabeth Mitterrand, PS, 968; Gilles Garet, div., adj. m., 647; Jean-Pierre Bruno, PC, 252; André Abadie, FN, 165. *BALL.*
Jean Dupuy, c.s., PS, n.s.r.p.

Samatan
I., 3 196; A., 22,43 %; E., 2 379
René Daubriac, PS, adj. m., 1 100; Michel Villemur, div. d., sout. RPR-UDF, 840; Thierry Réveil, div. g., 277; Alain Lopez, PC, 95; Charles Métin, FN, 67. *BALL.*
Yves Chaze, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Vic-Fezensac
I., 5 026; A., 24,75 %; E., 3 636
Francis Céretto, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 142 (58,91 %). *RÉÉLU.*

LOT (15)

La majorité départementale socialo-radicale affrontait, pour la première fois depuis 1970, le scrutin sans sa figure emblématique, Maurice Faure (MRG), qui avait annoncé en octobre dernier qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, qu'il détenait depuis 1957. La gauche cède le canton de Labastide-Murat alors que le RPR perd celui de Latronquière. Dans le canton de Catus, le maintien du maire divers gauche, Claude Taillardas, provoque une triangulaire avec un socialiste et un RPR.

CONSEIL SORTANT : 9 PS ; 14 MRG ; 1 UDF-CDS ; 5 RPR ; 2 div. d. (prés. : Maurice Faure, MRG).

Bretenoux
I., 6 174; A., 21,76 %; E., 4 650
Raymond Sasia, UDF, 1 781; Jean Launay, c.s., MRG, sout. PS, m., 1 377; Albert Salle, PC, 1 345; Geneviève Fournié, FN, 147. *BALL.*

Castelnau-Montratier
I., 2 910; A., 19,00 %; E., 2 199
Roger Gisbert, c.s., PS, 1 030; André Valmary, div. d., sout. UDF-PR, m., 894; Christian Bousquet, PC, 183; Claude Foissac, FN, 92. *BALL.*

Catus
I., 3 532; A., 28,17 %; E., 2 453
Jean-Pierre Labro, c.s., PS, 775; Claude Taillardas, div. g., m., 684; Patrick Molinié, RPR, 575; Guy Lavergne, PC, 139; Jacques Philbert, div. g., 106; Louis Bourad, Verts, 102; Honoré Constant, FN, 72. *BALL.*

Gourdon
I., 5 944; A., 31,09 %; E., 3 860
Arlette Feixa, UDF, 1 576; Etienne Bonnefond, c.s., MRG, adj. m., 1 528; Michel Cammas, PC, 367; Nicolas Chambaret, Verts, 297; Marie-Christine de Lavedan, FN, 92. *BALL.*

Labastide-Murat
I., 1 700; A., 18,76 %; E., 1 346
Roger Bonnet, div. d., sout. RPR-UDF, 696 (51,70 %). *ÉLU.*
Jean-Pierre Sabrazat, c.s., MRG, UDF, 541; Carlo Oliva, Verts, 59; René Gadesaud, PC, 50.

Lalbenque
I., 3 585; A., 23,12 %; E., 2 670
Raymond Lacan, c.s., PS, 1 113; Ghyslaine Hureaux, RPR, 894; Paul Pinsard, PC, 239; Emma Ruamps-Brunet, Verts, 219; François Abadie, div. d., 140; Marie-Christine Vernhes, FN, 65. *BALL.*

Latronquière
I., 2 686; A., 18,01 %; E., 2 137
Jean-Claude Calmejane, PS, sout. MRG, 1 236 (57,83 %). *ÉLU.*
René Goudal, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 816; Robert Moulène, PC, 65; Claude Foissac, FN, 20.

Limogne-en-Quercy
I., 2 588; A., 21,02 %; E., 1 984
Gérard Amigues, c.s., MRG, sout. PS, 865; Francis Guiral, div. d., sout-UDF-RPR, 845; Bernadette Baloche, PC, 172; Jean-Paul Dubonnet, Verts, 57; Geneviève Fournié, FN, 45. *BALL.*

Livernon
I., 2 753; A., 25,20 %; E., 1 966
Serge Despeyroux, c.s., PS, 782; Henri Gratias, div. d., sout. RPR-UDF, 593; Fernand Vidal, PC, 385; Claude Schirtzinger, Verts, 114; Bernard Vayssouze, FN, 92. *BALL.*

Montcuq
I., 3 109; A., 23,54 %; E., 2 293
Daniel Maury, MRG, sout. PS, m., 1 122; Roland Hureaux, RPR, 815; Pierrette Tornel, PC, 122; Yves Borredon, div. g., 121; Jacques Desprat, FN, 83; Frédéric Charasson, div. d., 30. *BALL.*
Maurice Faure, c.s., MRG, prés. c.g., n.s.r.p.

Puy-l'Évêque
I., 7 235; A., 30,97 %; E., 4 744
Bernard Charles, c.s., MRG, d., m. de Cahors, 2 357; Lucien Savournin, div. d., sout. RPR-UDF, m., 1 437; Jean Broussy, PC, 366; François de Lavedan, FN, 313; Jean-Luc Morestin, Verts, 271. *BALL.*

Saint-Céré
I., 5 843; A., 27,36 %; E., 3 914
André Boyer, c.s., MRG, sout. PS, sén., m., 1 897; Jacqueline Harize, div. d., sout. UDF-RPR, 1 327; Claude Nastorg, PC, 529; Albert Lafage, FN, 161. *BALL.*

Saint-Germain-du-Bel-Air
I., 1 872; A., 27,24 %; E., 1 312
Danielle Deviers, c.s., MRG, sout. PS, 719 (54,80 %). *RÉÉLUE.*

Salviac
I., 1 909; A., 24,98 %; E., 1 384
Yves Perié, c.s., PS, 683; Alain Dubrulle, div. d., sout. UDF-RPR, 427; Jeanine Marty, PC, 152; Pierre Salanié, FN, 63; Gérard Delbreil, Verts, 59. *BALL.*

Vayrac
I., 3 314; A., 19,91 %; E., 2 581
Martin Malvy, c.s., PS, d., 1 295 (50,17 %). *RÉÉLU.*

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

La droite a pris un avantage dans la bataille qu'elle livre pour faire basculer un des fiefs du radicalisme. Elle le doit à Philippe Douste-Blazy, maire de Lourdes et ministre délégué à la santé. Celui-ci enlève un des quatre sièges visés par l'entente UDF-RPR, qui voit trois de ses sortants réélus sans difficulté. La gauche a également trois réélus. Mais rien n'est joué : sur les onze sièges restant à pourvoir, la gauche est en position de ballottage favorable dans sept de ses bastions.

Jean Glavany, porte-parole du PS, maire de Maubourguet et député, dont le canton n'était pas renouvelable, apparaît en mesure de disputer à Philippe Douste-Blazy la présidence du département.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 8 PS; 8 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 2 RPR; 3 div. d. (prés. : François Fortassin, MRG, m. de Sarp).

Argelès-Gazost
I., 8 135; A., 27,65 %; E., 5 670
Robert Coll, c.s., UDF, m., 2 568; Georges Azavant, PS, 2 145; Christian Laborde, PC, 601; Raymond Langlet, FN, 205; Jacques Morin, Verts, 151. *BALL.*

Bagnères-de-Bigorre
I., 10 324; A., 32,21 %; E., 6 570
Roland Castells, c.s., UDF-CDS, m., c.r., 3 142; *Louis Baget*, PS, 1 961; Alain Amare, PC, 1 030; Jean Fourcade, FN, 437. *BALL.*

La Barthe-de-Neste
I., 3 778; A., 27,97 %; E., 2 630
Maurice Loudet, PS, m., 1 091; Jean-Baptiste Bégué, MRG, 585; Albert Escale, PC, 318; Jacques Brancard, RPR, 304; Claude Tajan, div. d., 277; Marie-Thérèse Abadie, FN, 55. *BALL.*
Jean Fourquet, c.s., MRG, n.s.r.p.

Campan
I., 3 168; A., 23,92 %; E., 2 318
Marc Chicoulaa, c.s., RPR, m., 1 047; Jacques Brune, MRG, 600; Gilbert Soucaze Des Soucaze, PS, 524; Robert Graux, PC, 106; Josette Gonzalès, FN, 41. *BALL.*

Castelnau-Magnoac
I., 3 286; A., 17,55 %; E., 2 657
Bernard Verdier, c.s., MRG, 1 263; Pierre Dupont, div. d., m., sout. RPR-UDF, 677; Armand Touzanne, PS, 541; Pierre Villers, div. d., 83; Michel Maurin, PC, 60; Claude Maillard, FN, 33. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Castelnau-Rivière-Basse
I., 1 728; A., 22,51 %; E., 1 307
Gilbert Perès, c.s., UDF, 491; Joseph Latapie, div. d., 402; Christian Bourbon, PS, 196; Michel Raymond, div. d., 148; Yves Prat, PC, 41; Christiane Fourcade, FN, 29. *BALL.*

Galan
I., 2 078; A., 23,91 %; E., 1 498
André Lapeyre, c.s., UDF-CDS, 867 (57,87 %). *RÉÉLU.*

Laloubère
I., 7 355; A., 34,83 %; E., 4 575
Pierre Couderc, UDF-CDS, 1 541; Michel Barrouquère-Theil, c.s., PC, 1 488; Elisabeth Blachère, PS, 1 329; Jean-Pierre Bonin, FN, 217. *BALL.*

Lannemezan
I., 8 098; A., 32,63 %; E., 5 092
Pierre Bleuler, c.s., UDF-CDS, m., 2 840 (55,77 %). *RÉÉLU.*

Lourdes-Est
I., 8 093; A., 25,56 %; E., 5 826
Philippe Douste-Blazy, UDF-CDS, min., m., 3 119 (53,53 %). *ÉLU.*
François Abadie, c.s., MRG, sén., 2 233; Albert Danjau, Verts, 168; Simone Raynaud, FN, 155; Jean-Claude Viau, PC, 151.

Lourdes-Ouest
I., 9 180; A., 30,19 %; E., 6 089
José Marthe, c.s., RPR, c.r., 3 785 (62,16 %). *RÉÉLU.*

Luz-Saint-Sauveur
I., 3 042; A., 20,54 %; E., 2 318
Claude Massourre, c.s., PS, m., 1 165 (50,25 %). *RÉÉLU.*

Rabastens-de-Bigorre
I., 3 716; A., 26,02 %; E., 2 672
Christian Cazenave, UDF-CDS, 779; Pierre Lalanne, div. d., m., 644; Roland Dubertrand, MRG, 627; Christian Puyo, div. d., 339; Christophe Casanova, PC, 188; André Loncan, FN, 95. *BALL.*
Roger Larré, c.s., MRG, n.s.r.p.

Séméac
I., 8 218; A., 36,73 %; E., 4 884
Guy Dufaure, c.s., PS, m., 2 034; Jean-Claude Gesta, RPR, 1 554; Erik Barrouquère-Theil, PC, 1 032; Alain Chagniaud, FN, 264. *BALL.*

Tarbes-3
I., 6 389; A., 47,53 %; E., 3 173
Raymond Erracarret, c.s., PC, m., 1 557; Jean-Pierre Simonnet, RPR, 870; Raymond Baruto, PS, 463; Guy Mormède, FN, 283. *BALL.*

Tarbes-4
I., 5 969; A., 47,93 %; E., 3 007
Jean Vieu, c.s., PC, adj. m., 874; Jean-François Calvo, RPR, d., 768; Jean Casteran, div. d., 461; Jean-Pierre Latapie, PS, adj. m., 459; Albert Sauvanet, FN, 184; Hugues Toussaint, GE, 169; Jean Lasserre, div. d., 92. *BALL.*

Tournay
I., 4 617; A., 27,39 %; E., 3 247
André Fourcade, c.s., MRG, 2 238 (68,92 %). *RÉÉLU.*

TARN (21)

Avec quinze conseillers généraux PS et deux divers gauche, sur vingt et un sièges renouvelables, la majorité de gauche se savait menacée, d'autant que lors des législatives de 1993 le RPR s'était emparé de trois des quatre sièges de députés socialistes. Au vu du premier tour, la situation reste ouverte, même si la majorité sortante a vu huit de ses candidats élus dimanche contre un seul à l'opposition. Mais six cantons détenus par la majorité départementale sont menacés : il suffirait que la droite arrache quatre d'entre eux pour qu'elle devienne majoritaire au sein du conseil général.

CONSEIL SORTANT : 19 PS; 2 app. PS; 2 MRG; 2 div. g.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 7 RPR; 8 div. d. (prés. : Thierry Carcenac, PS, adj. m. de Lescure-d'Albigeois).

Brassac
I., 2 752; A., 20,60 %; E., 2 094
Max Caminade, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 893; Jean-Claude Guiraud, div. g., 625; Georges Sol, PS, 221; Damien Cros, div. g., c.m., 170; Claude Azam, PC, 119; André Estival, FN, 66. *BALL.*

Cadalen
I., 2 871; A., 22,84 %; E., 2 126
Henri Pagès, c.s., PS, m., 1 049; Didier Gardinal, RPR, 372; Jean Salvan, CNI, 240; Jean Frézouls, div. g., sout. MRG, 193; Olindo Vivan, PC, 178; Jeannine de Bernard, FN, 94. *BALL.*

Carmaux-Nord
I., 7 614; A., 30,98 %; E., 4 844
Jacques Goulesque, c.s., PS, m., 2 553 (52,70 %). *RÉÉLU.*

Carmaux-Sud
I., 6 501; A., 29,96 %; E., 4 220
Guy-Pierre Fabre, PS, 2 305 (54,62 %). *ÉLU.*
Claude Massol, PC, 879; Marie-Paule Bouyssou, UDF, c.m., 770; Henri Balssa, FN, 266.
Jacques Raynal, c.s., PS, n.s.r.p.

Castres-Est
I., 9 640; A., 38,36 %; E., 5 631
Jacques Thouroude, RPR, c.m., 2 277; Arnaud Mandement, c.s., PS, c.m., 2 273; Marie-Christine Boutonnet, FN, c.r., 717; Jeanne Guillaume, PC, 364. *BALL.*

Castres-Nord
I., 9 992; A., 36,97 %; E., 5 847
Michel Monsarrat, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, c.r., adj. m., 3 011 (51,49 %). *RÉÉLU.*

Castres-Sud
I., 13 175; A., 35,81 %; E., 7 908
Jacques Esclassan, c.s., PS, c.m., 2 915; Nicole Jeanrot, UDF, c.m., 2 835; Jacqueline Oxoby, FN, 897; Jean-Pierre Cèbe, div. d., c.m., 684; Noël Legaré, PC, 577. *BALL.*

Dourgne
I., 6 109; A., 26,30 %; E., 4 318
Georges Mazars, c.s., PS, m., 2 754 (63,77 %). *RÉÉLU.*

Gaillac
I., 13 325; A., 32,44 %; E., 8 486
Charles Pistre, c.s., PS, 4 103; Jacques Dary, UDF-PR, c.r., m., 2 821; Jean-Louis Chapuis, FN, 844; Michel de Chanterac, PC, 556; Mariette Dreuilhe, PLN, 162. *BALL.*

Lacaune
I., 3 257; A., 19,86 %; E., 2 519
Jean-Paul Mialhe, c.s., div. g., sout. PS, 1 286 (51,05 %). *RÉÉLU.*

Lavaur
I., 13 417; A., 28,32 %; E., 9 080
Bernard Carayon, RPR, d., 3 924; Pierre Lozar, c.s., PS, c.r., m., 2 888; Christiane Odetti, PC, c.m., 888; Pierre Vignau, FN, 696; Christian Emaille, écol., c.r., 368; Xavier Cremoux, Verts, 316. *BALL.*

Monestiès
I., 2 547; A., 23,55 %; E., 1 864
Jean-Marc Pastor, c.s., PS, 1 343 (72,04 %). *RÉÉLU.*

Pampelonne
I., 3 456; A., 19,90 %; E., 2 584
Roger Lagorsse, c.s., PS, 1 883 (72,87 %). *RÉÉLU.*

Puylaurens
I., 4 730; A., 21,83 %; E., 3 562
Louis Latger, RPR, 1 356; Louis Fournès, c.s., PS, m., 996; Anne Laperrouze, div. d., 517; Jean-Paul Sudriès, div. g., 252; Jean-Claude de Bortoli, PC, 228; Bernard Cabaussel, FN, 113; Josiane Marty-Daunis, rég., c.m., 100. *BALL.*

Rabastens
I., 5 301; A., 27,07 %; E., 3 704
Hervé de Guerdavid, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 811; Alain Brest, PS, adj. m., 1 109; Christian Cabannes, PC, 372; Odette Debien, FN, 306; Serge Viaules, rég., 106. *BALL.*

Saint-Amans-Soult
I., 5 590; A., 24,54 %; E., 3 999
Marc Rouanet, div. d., sout. RPR-UDF, 1 404; Michel Tournier, div. g., 725; Jacques Cauquil, PC, 616; André Alquier, PS, m., 479; Martine Cabané, MRG, c.m., 292; André Carayon, FN, 228; Gérard Bastide, Verts, 199; André Carivenc, div. d., 56. *BALL.*
Irénée Cros, c.s., MRG, n.s.r.p.

Vabre
I., 2 245; A., 17,95 %; E., 1 785
Philippe Folliot, div. d., 811; Jean-Marie Arnaud, c.s., RPR, m., 709; Gérard Berbessou-Guichard, PS, 165; Pierre Croz, PC, 78; Bruno Wagner, FN, 22. *BALL.*

Valence-d'Albigeois
I., 2 979; A., 15,13 %; E., 2 439
Pierre Bernard, c.s., PS, 1 226 (50,26 %). *RÉÉLU.*

Vaour
I., 1 352; A., 20,71 %; E., 1 036
Maurice Boyer, c.s., div. g., sout. PS, 530 (51,15 %). *RÉÉLU.*

Vielmur-sur-Agout
I., 3 570; A., 20,92 %; E., 2 722
André Aussaguès, c.s., PS, 751; Alain Cèbe, div. g., 590; Pierre-Etienne Pagès, UDF, 528; Bernard Racaud, div. d., 425; Yves Alayrac, PC, 181; Pierre Wagner, FN, 97; Alexandre Vigneron, CNI, 76; Jean Thomas, Verts, 74. *BALL.*

Villefranche-d'Albigeois
I., 8 957; A., 26,86 %; E., 6 174
Jean Polisset, c.s., PS, 2 990; Jean-Louis Mathieu, div. d., sout. UDF-RPR, 2 394; Thierry Albajar, PC, 485; Christian Ducomte, FN, 305. *BALL.*

TARN-ET-GARONNE (16)

Le Tarn-et-Garonne a voté à 68 % dans les seize cantons renouvelables, totalisant un taux de participation supérieur à celui de 1988. Denis Roger (MRG), à Verdun-sur-Garonne, Etienne Millet (div. d.) à Bourg-de-Visa, et Robert Descazeaux (PS), à Saint-Nicolas-de-la-Grave, ont été élus au premier tour. A Auvillar, où André Vidalot (MRG) ne se représentait pas, Christian Astruc (MRG) surprend en arrivant nettement en tête devant le député Jacques Briat (UDF).

CONSEIL SORTANT : 7 PS; 10 MRG; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF; 3 RPR; 7 div. d. (prés. : Jean-Michel Baylet, MRG, a. min., m. de Valence-d'Agen).

Auvillar
I., 3 108; A., 22,39 %; E., 2 355
Christian Astruc, MRG, 954; Jacques Briat, UDF, d., 638; Alain Sautède, div. g., 510; Colette Cadene, PC, 130; André Roque, FN, 63; Bernard Guilhamon, RPR, 60. *BALL.*
André Vidalot, c.s., MRG, n.s.r.p.

Bourg-de-Visa
I., 1 758; A., 30,31 %; E., 1 153
Etienne Millet, c.s., div. d., 586 (50,82 %). *RÉÉLU.*

Castelsarrasin-2
I., 6 179; A., 29,38 %; E., 4 119
Bernard Dagen, c.s., div. d., m., 1 835; Patrick Malphettes, PS, 661; Gilberte Lalanne, PC, 539; Yvon Sarraute, UDF, 341; Claude Pasquier, FN, 301; Roger Delfau, RPR, 263; René Bordes, div., 179. *BALL.*

Caylus
I., 2 188; A., 24,26 %; E., 1 620
Léopold Viguié, c.s., div. d., 788; André Dalat, PS, 441; Jean Bonhomme, RPR, 203; Yves Vidaillac, ext. g., 124; Gérald Légier, FN, 39; Charles Berthié Donnadieu, PC, 25. *BALL.*

Lavit
I., 2 270; A., 14,66 %; E., 1 881
Henri de Marsac, PS, 831; Jean-Paul Hayek, c.s., div. d., 591; Francis Garrigues, div. d., 221; Joël Pizzolato, div. g., sout. PC, 106; Jean-Louis Delprat, RPR, 59; Yves Barre, div. g., 40; Pierre Clavel, FN, 33. *BALL.*

Moissac-1
I., 5 980; A., 36,03 %; E., 3 658
Jean-Paul Nunzi, c.s., PS, c.r., m., 1 528; Jean-Claude Barnac, UDF, 951; Evelyne Dutertre, FN, 487; Jean-Louis Danis, div. g., 339; Alain Jean, Verts, 201; Alain Manchado, PC, 152. *BALL.*

Molières
I., 2 368; A., 25,21 %; E., 1 734
Guy Hébral, div., 513; Henri Combelles, c.s., div. d., 276; Christian Lestrade, RPR, 262; Fabien Ferrer, div. g., 258; Christian Dessaux, div. d., 248; René Issanchoux, PC, 106; Jacques Puntous, FN, 51; Freddy Cérézo, MDR, 20. *BALL.*

Montauban-2
I., 6 650; A., 39,66 %; E., 3 800
Michel Marty, c.s., PS, adj. m., 1 376; Maryvonne Delzongle, RPR, 1 323; Gérald Légier, FN, 340; Philippe Debaigt, Verts, 337; Marie-Claude Manera, PC, 277; André Cerciat, div. g., 147. *BALL.*

Montauban-3
I., 7 110; A., 41,70 %; E., 3 912
Jean-Pierre Quereilhac, UDF, 1 375; Pierre Blanc, c.s., PS, 1 106; Pierre Ravailhe, Verts, 415; Francis Azem, FN, 357; Jean-Jacques Récizac, RPR diss., 322; Georges Nadal, PC, 252; Thierry Cordier, div., 46; Gilbert Moryousef, div. d., 39. *BALL.*

Montauban-4
I., 4 124; A., 36,32 %; E., 2 522
Michel Hamecher, c.s., MRG, c.m., 885; Jacques Sarroste, UDF, 631; Frantz Olivier, Verts, 370; Bernard Vincent, FN, 258; Bernard Frauciel, PC, 149; Philippe Baranger, div. d., 127; Benoît Gramond, ext. g., 102. *BALL.*

Montauban-5
I., 6 101; A., 37,91 %; E., 3 593
José Gonzalès, MRG, 1 407; José Poujet, c.s., RPR, 1 047; André Garrigue, UDF, 367; Hervé Delpech, PC, 297; Alfred Lanselle, FN, 243; Christian Labatte, Verts, 232. *BALL.*

Montech
I., 10 036; A., 33,04 %; E., 6 326
Robert Lagrèze, RPR, 1 640; Jacques Moignard, c.s., PS, 1 468; Jean-Marc Rup, div. d., 812; Denis Marrou, PC, 591; Michel Cornille, div. g., 586; Claude Pasquier, FN, 474; Jean Auge, écol., 348; Jean Jacques, div. d., 317; Robert Gomes, div. d., 90. *BALL.*

Nègrepelisse
I., 7 551; A., 29,40 %; E., 4 995
Jean Cambon, c.s., PS, 2 164; Lucien Kothé, div. d., sout. UPF, 1 716; Maurice Correcher, div. g., 879; Odile Guillesser, PC, 236. *BALL.*

Saint-Nicolas-de-la-Grave
I., 4 320; A., 26,20 %; E., 3 016
Robert Descazeaux, c.s., PS, 2 100 (69,62 %). *RÉÉLU.*

Verdun-sur-Garonne
I., 5 356; A., 26,82 %; E., 3 662
Denis Roger, MRG, 2 139 (58,41 %). *ÉLU.*
Josette Vernhes, UDF, 719; Marcel Granier, PC, 539; René Magnani, FN, 265.
Jean Roger, c.s., MRG, n.s.r.p.

Villebrumier
I., 3 638; A., 26,19 %; E., 2 545
Etienne Astoul, c.s., PS, m., 1 010; Antoine de Reynies, div. d., sout. UDF, 479; Michel Delbouys, div., 367; Nadine Rouffiac, PC, 239; Bernard Roux, div. d., 170; André Douat, div. d., 142; René Magnani, FN, 138. *BALL.*

NORD-PAS-DE-CALAIS

Pas-de-Calais
Nord

NORD (38)

La droite a de fortes chances de conserver la présidence du conseil général conquise en 1992. Elle pourrait même gagner des sièges supplémentaires grâce aux difficultés de candidats socialistes, comme André Parent à Anzin et Alain Carpentier à Maubeuge. Le Front national a plutôt tendance à régresser par rapport aux législatives de 1993, avec des exceptions notables dans le sud du département, à Avesnes et dans le secteur de Roubaix-Tourcoing, où il pourra maintenir des candidats. Il faut noter l'élection dès le premier tour de Joël Wilmotte, le maire d'Hautmont, ex-PS, aujourd'hui divers droite, qui s'est singularisé depuis plusieurs années par ses positions contre l'immigration.

CONSEIL SORTANT : 12 PC; 24 PS; 1 ex-PS; 1 MRG; 2 UDF-PSD; 7 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 19 RPR; 1 CNI; 9 div. d. (prés. : Jacques Donnay, RPR, c. m. de Lille).

Anzin
I., 28 312; A., 34,78 %; E., 17 834
Cécile Gallez, div. d., sout. RPR-UDF, 5 516; André Parent, c.s., PS, m., 4 165; Bernard Haverland, PC, c.m., 3 420; Jacques Marissiaux, PS diss., 2 597; Dominique Slabolepszy, FN, c.r., 2 136. *BALL.*

Avesnes-sur-Helpe-Sud
I., 10 404; A., 31,28 %; E., 6 858
Pierre Naveau, c.s., PS, 3 366; André Becel, RPR, 1 871; Claude Petit, PC, 485; Annie Trampont, FN, c.m., 453; Robert Champion, div. d., 292; Daniel Hennecart, Verts, 215; Claude Lobry, div. d., 176. *BALL.*

Bailleul-Sud-Ouest
I., 10 717; A., 28,73 %; E., 7 245
Jean Delobel, c.s., PS, m., 3 556; Guy Baillieul, RPR, c.m., 2 415; Victor Delos, FN, 488; Philippe Buisine, Verts, 457; Nicole Vanuxem, PC, 329. *BALL.*

La Bassée
I., 17 630; A., 30,72 %; E., 11 613
Norbert Bommart, c.s., PS, m., 3 383; Philippe Waymel, div. d., 1 887; Michel Dessaint, UDF-CDS, c.m., 1 748; Georges Brice, RPR diss., c.m., 1 674; Eric Bocquet, PC, 1 575; Michel Bonnel, FN, 1 346. *BALL.*

Bavay
I., 13 552; A., 32,68 %; E., 8 797
Jean Jarosz, c.s., PC, 3 474; Jean-Pierre Delmotte, RPR, 2 069; Jean-Pierre Soumillon, FN, 1 257; Jean-Claude Croix, div. g., 1 253; Eric Besse, PS, 502; Bernard Charette, Verts, 242. *BALL.*

Berlaimont
I., 16 651; A., 30,97 %; E., 10 951
Bernard Baudoux, PC, 3 540; Christian Decavel, div. d., sout. UDF-RPR, m., 3 500; Pierre Lenclud, PS, 1 687; Michel Locoche, FN, 1 413; Jean-Marie Bughin, écol., 575; Mostafa Ghezal, div., 236. *BALL.*
Pierre Briatte, c.s., PC, n.s.r.p.

Bourbourg
I., 13 055; A., 25,49 %; E., 9 206
Jean-Pierre Decool, div. d., 4 207; Oliver Varlet, c.s., PS, m., 2 934; Annie Cuinet, FN, 690; Bernard Le Floch, PC, c.m., 526; Jean-Luc Avart, Verts, 426; Hervé Petit, div. g., 423. *BALL.*

Cambrai-Ouest
I., 27 475; A., 35,81 %; E., 16 960
François-Xavier Villain, c.s., RPR, m., 9 282 (54,72 %). *RÉÉLU.*

Clary
I., 21 505; A., 29,73 %; E., 14 397
Jacques Warin, c.s., PS, 5 982; Yves Coupé, UDF-CDS, 4 619; Jacques Disdier, FN, 1 539; Gérard Bezin, PC, 1 524; Jean-Luc Malpaux, Verts, 733. *BALL.*

Denain
I., 30 710; A., 35,92 %; E., 18 754
Patrick Leroy, PC, c.m., 6 623; Roland Veaux, PS, 4 410; Pierre Deprez, RPR, 2 874; Gérard Philippe, div. g., 2 510; Serge Thomes, FN, c.m., 2 337. *BALL.*
Francis Chevalier, c.s., PC, n.s.r.p.

Douai-Nord
I., 30 554; A., 42,11 %; E., 16 814
Jacques Michon, PC, 5 573; Christiane Pezin, UDF-PR, 4 339; Didier Carrez, PS, 3 475; Jean-Marie Lamare, FN, 2 135; Jean-Marie Saintrain, Verts, 1 292. *BALL.*
Albert de Bosschère, c.s., PC, n.s.r.p.

Dunkerque-Ouest
I., 34 694; A., 41,33 %; E., 19 188
Gaston Tirmarche, c.s., PS diss., 6 252; Christian Hutin, RPR, c.m., 3 481; Chantal Denis, FN, 3 405; Jean Ravetta, div. g., sout. PS, 2 524; Marcel Lefevre, Verts, adj. m., 1 966; Chantal Hanon, PC, 1 560. *BALL.*

Haubourdin
I., 31 691; A., 35,93 %; E., 19 528
Daniel Rondelaere, PS, 7 112; Gérard Vercaemer, UDF-CDS, m., 5 506; Yvon Quintin, PC, c.m., 2 985; Jacques Bourrez, FN, 2 584; Arnold Gil, Verts, 1 341. *BALL.*
Bernard Davoine, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Hautmont
I., 12 934; A., 29,32 %; E., 8 907
Joël Wilmotte, div. d., m., 4 632 (52,00 %). *ÉLU.*
Valéry Hédon, c.s., UDF-CDS, 1 538; Claude Bourgeois, PC, c.m., 1 257; Frédéric Divina, PS, c.m., 762; Bernard Hutin, FN, 718.

Hazebrouck-Sud
I., 10 900; A., 31,26 %; E., 7 019
Paul Blondel, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, c.r., adj. m., 3 241; Jean-Pierre Allossery, PS, c.m., 1 767; Bruno Hennequin, GE, 828; Hubert Maes, FN, 594; Jean-Marie Jacob, PC, c.m., 589. *BALL.*

Hondschoote
I., 9 123; A., 26,74 %; E., 6 399
Claude Gosset, c.s., UDF-CDS, m., 2 063; Gilles Feryn, div. d., 1 742; Jean Schepman, PS, 1 655; Yannick Le Floc'H, FN, 422; Renaud Jouglet, Verts, 332; Marcel Dehaese, PC, 185. *BALL.*

Lille-Centre
I., 9 877; A., 53,81 %; E., 4 421
Jacques Donnay, c.s., RPR, prés. c.g., c.m., 2 065; Patrick Kanner, PS, adj. m., 1 143; Georges Petite, FN, 466; Sabine Schliwanski, Verts, 351; Françoise Hemant, PC, 239; Francis Prevost, MRG, 157. *BALL.*

Lille-Nord
I., 17 884; A., 51,89 %; E., 8 289
Jean-Claude Debus, c.s., RPR, 3 629; Véronique Hoffmann, PS, 1 560; Franck Vandekerkof, FN, 1 145; Jean-Marie Duriez, PC, 754; Colette Bloch, MRG, c.r., 488; Christian Watroba, Verts, 378; Etienne Forest, GE, 335. *BALL.*

Lille-Ouest
I., 41 835; A., 45,54 %; E., 21 729
Jean Talman, UDF-CDS, 8 788; Claude Reynaert, PS, 4 820; Laurent Streibig, FN, 2 794; Yves Le Meur, PC, 1 618; Thérèse Tirloy, UDF-CDS diss., 1 388; Christian Lapère, Verts, 975; Nicole Knecht, GE, 974; Pierre-Yves Pira, AREV, 372. *BALL.*
Jeannine Delfosse, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Lille-Sud
I., 19 805; A., 51,86 %; E., 9 177
Bernard Roman, c.s., PS, adj. m., 4 240; Alain Bienvenu, RPR, c.m., 1 794; Robert Moreau, FN, c.r., 1 365; Didier Polidor, PC, 666; René Penet, Verts, 410; Madeleine Horn, div., 409; Alain Dubois, GE, 293. *BALL.*

Lomme
I., 25 332; A., 34,18 %; E., 15 954
Yves Durand, PS, m., 7 546; Jacques Pastour, div. d., 3 185; Christophe Masselis, FN, 2 147; Pierre Kerleveo, UDF-CDS diss., c.m., 1 821; Marcel Verpoest, PC, c.m., 1 255. *BALL.*
Arthur Notebart, c.s., PS, n.s.r.p.

Marchiennes
I., 27 745; A., 29,87 %; E., 18 748
Jean-Jacques Candelier, c.s., PC, 8 866; Daniel Mio, PS, 3 471; Serge Gaillot, RPR, 3 042; Roger Dauchy, FN, 1 322; Joël Pierrache, div. d., 1 274; Philippe Bernard, Verts, 773. *BALL.*

Marcoing
I., 11 051; A., 24,52 %; E., 7 915
Liliane Durieux, c.s., div. d., 3 824; Colette Dessaint, PC, 2 009; Bernard Hamonier, PS, 927; Roger Dazin, FN, 681; Marguerite Cuvillier, Verts, 474. *BALL.*

Marcq-en-Barœul
I., 32 992; A., 46,86 %; E., 16 990
Jean-René Lecerf, c.s., RPR, adj. m., 10 102 (59,45 %). *RÉÉLU.*

Maubeuge-Nord
I., 28 614; A., 43,20 %; E., 15 578
Jean-Yves Herbeuval, RPR, c.r., c.m., 4 397; Claude Deresnes, FN, c.r., c.m., 4 380; Alain Carpentier, c.s., PS, m., 4 198; Louis Mazuy, PC, 1 442; Laurent Cuvilly, Verts, 679; Jean-Marie Bughin, écol., 482. *BALL.*

Merville
I., 16 592; A., 24,56 %; E., 11 923
Alfred Foy, c.s., div. d., sén., m., 4 173; Gérard Beun, UDF-CDS diss., 3 211; Bernard Debeugny, PS, 2 051; Gilbert Nugon, PC, c.m., 1 233; Franck Benoit, FN, 686; Alain Vaillant, écol., 569. *BALL.*

Orchies
I., 15 151; A., 30,69 %; E., 9 929
Jean-Luc Detavernier, RPR, 4 372; Guy Derache, PS, adj. m., 2 663; Jean-Pierre Dorchies, PC, adj. m., 1 445; Jean-Pierre Delahotte, FN, 863; Alain Pruvot, Verts, 586. *BALL.*
Eugénie Deffontaines, c.s., div. d., n.s.r.p.

Le Quesnoy-Ouest
I., 8 678; A., 29,20 %; E., 5 903
Adolphe Lemaire, c.s., PS, 1 867; Etienne Cauchy, div. d., c.r., 1 715; René Locoche, RPR diss., 1 114; Marie-Hélène Bourlard, PC, 641; Daniel Duhamel, FN, c.r., 509; Bertrand Baudnin, UDI, 57. *BALL.*

Quesnoy-sur-Deûle
I., 23 508; A., 40,21 %; E., 13 430
Henri Segard, c.s., div. d., 6 689; Didier Pira, PS, 2 000; Gilles Alexandre, FN, 1 907; Roger Renard, PC, 1 717; Nicole Knecht, GE, 1 117. *BALL.*

Roubaix-Nord
I., 27 305; A., 46,59 %; E., 14 073
Alain Faugaret, c.s., PS, 5 182; Jean-Pierre Gendron, FN, c.r., c.m., 3 212; Marie-José Dens, UDF-CDS, 1 433; Roger Guinet, div. d., 1 329; Guy Duel, PC, 839; Slimane Tir, Verts, c.m., 624; Bernard Dewaele, div. d., 516; Jean-Claude Netter, MRG, 438; Georges Carlier, GE, 374; Patrick Baeyaert, AP, 126. *BALL.*

Roubaix-Ouest
I., 33 198; A., 49,26 %; E., 16 063
Michel Baudry, c.s., UDF-CDS, adj. m., 5 860; Pascal Gannat, FN, c.r., c.m., 3 047; Michel Caron, PS, 2 910; Edith Naveteur, PC, 1 592; Christophe Fievet, GE, 1 201; Olivier Davoust, MRG, 774; Luc Van Engelandt, AP, 579. *BALL.*

Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Gauche
I., 12 959; A., 38,15 %; E., 7 654
Georges Donnez, c.s., UDF-PSD, m., 1 919; Jean-Marc Mondino, PC, c.m., 1 240; Rose-Marie Caby, app. RPR, 1 054; Marcel Aubursin, UDF diss., adj. m., 971; Edmond Ratayzyk, PS, 938; Michelle Béal, FN, 858; Benjamin Dutouquet, GE, 346; Robert Moreau, div. d., 328. *BALL.*

Seclin-Sud
I., 24 947; A., 36,39 %; E., 15 074
Jean-Marie Coignion, c.s., PS, adj. m., 4 835; Marcel Deraedt, RPR, 3 973; Jean-Claude Willem, PC, m., 2 811; Lionel Clemenceau, FN, 1 860; Philippe Mathias, Verts, c.m., 1 167; Brigitte Colin, NE, 428. *BALL.*

Steenvoorde
I., 9 303; A., 23,34 %; E., 6 814
Jean-Paul Bataille, c.s., UDF-PR, m., 3 565 (52,31 %). *RÉÉLU.*

Tourcoing-Sud
I., 30 418; A., 45,22 %; E., 15 978
Jean Richmond, c.s., RPR, 6 662; Simone Bonnave, FN, c.m., 3 919; Patrick Bernard, PS, adj. m., 3 283; André Hibon, UDF-PR diss., 1 259; Maurice Leclercq, PC, 855. *BALL.*

Trélon
I., 19 634; A., 35,19 %; E., 12 120
Marcel Dehoux, c.s., PS, 4 933; François Louvegnies, div. d., m., 3 370; Alain Berteaux, PC, c.r., 2 523; Arnaud Leport, FN, 862; Damien Ramondou, Verts, 432. *BALL.*

Valenciennes-Sud
I., 31 162; A., 35,50 %; E., 18 854
Elie Salengros, c.s., PC, 7 387; Bernard Godin, RPR, 5 271; Michel François, PS, 3 779; Jean-Louis Baudelot, FN, 2 417. *BALL.*

Villeneuve-d'Ascq-Sud
I., 16 875; A., 41,90 %; E., 9 508
Jean-Michel Stiévenard, c.s., PS, adj. m., 3 567; Thierry Degraeve, UDF-PR, 3 194; Georges Dehove, FN, c.r., c.m., 837; Yves Perlein, MDC, adj. m., 744; Josette Brassart, PC, 590; Ronald Charbaut, Verts, c.m., 576. *BALL.*

PAS-DE-CALAIS (39)

Sur trente-neuf sortants, treize conseillers ont été réélus au premier tour, cinq PS, trois RPR, deux UDF, deux PC et un indépendant. Le président du conseil général, le sénateur (PS) Roland Huguet, a retrouvé son siège de Norrent-Fontes. Bien que les socialistes perdent plus de onze points par rapport au scrutin de 1988, ils devraient conserver la présidence du conseil général. Les communistes et la droite sont en légère progression. Le sénateur (RPR) Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume, a néanmoins été mis en ballottage en perdant plus de 15 % des voix par rapport à 1988.

CONSEIL SORTANT : 12 PC; 31 PS; 1 app. PS; 1 PS diss.; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 2 UDF; 1 app. UDF; 14 RPR; 5 div. d. (prés. : Roland Huguet, PS, s. d., m. d'Isbergues).

Aire-sur-la-Lys
I., 16 131; A., 19,32 %; E., 12 383
François Becuwe, c.s., UDF-PR, m., 7 153 (57,76 %). *RÉÉLU.*

Aubigny-en-Artois
I., 8 445; A., 18,75 %; E., 6 591
Georges Caron, c.s., UDF-PR, 2 946; Jean-Michel Desailly, PS, 2 689; Jean-Jacques Guillemant, PC, 493; Jeanne Ramousset, FN, 233; Michel Feutry, Verts, 230. *BALL.*

Auchel
I., 16 211; A., 24,27 %; E., 11 568
Jean-Luc Bécart, c.s., PC, sén., m., 5 046; Raymond Branly, UDF-CDS, 2 985; Pierre Venel, PS, 2 039; Jules Yvain, FN, 803; Richard Petit, Verts, 695. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Auxi-le-Château
I., 8 850; A., 24,65 %; E., 6 305
Roger Pruvost, c.s., UDF-rad., 3 699 (58,66 %). *RÉÉLU.*

Bapaume
I., 6 295; A., 25,89 %; E., 4 376
Jean-Paul Delevoye, c.s., RPR, sén., m., 1 780 ; André Defontaine, MRG, 1 215; Pierre Depersin, div., 577; Jean-Pierre d'Hollander, FN, 423; Jean Doboeuf, PC, 381. *BALL.*

Bertincourt
I., 4 900; A., 19,59 %; E., 3 754
Jean Bachelet, c.s., RPR, 1 291 ; Jean-Marie Plessiet, div. d., 918 ; Maurice Bancourt, PS, 668; Michel Legrand, div. d., 498 ; Patrick Heaulme, FN, 231 ; Jean Thery, PC, 148. *BALL.*

Béthune-Nord
I., 15 984; A., 32,57 %; E., 10 327
Albert Delahaye, PS, 3 657 ; Jacques Pomart, RPR, c.m., 2 620 ; Marie-France Deleflie, div. d., 1 866; Jacques Delelis, PC, 1 237; Olivier Pennel, FN, 546 ; Serge Pacheka, Verts, 401. *BALL.*
Jacques Mellick, c.s., PS, m., s'est démis de son mandat.

Boulogne-sur-Mer-Nord-Est
I., 12 268; A., 47,89 %; E., 5 992
Claude Allan, c.s., PS, c.m., 2 640; Jean-Marc Lebeau, RPR, c.m., 1 756; Francis Defrance, PC, 893; Jacques Fourny, FN, 703. *BALL.*

Bruay-la-Buissière
I., 14 474; A., 42,06 %; E., 7 815
Pierre Moreau, c.s., PS, adj. m., 4 043 (51,73 %). *RÉÉLU.*

Bully-les-Mines
I., 14 761; A., 31,34 %; E., 9 512
Michel Vancaille, PS, 3 296; Eva Urbaniak, c.s., div. g., 2 994; Gilles Gouillard, div. g., 1 229; Bernard Paluszkiewicz, PC, 887; Jean-Paul Ciselet, FN, 646; Marcel Bourgeois, RPR, 460. *BALL.*

Courrières
I., 14 561; A., 32,68 %; E., 9 304
Albert Facon, c.s., PS, m., 4 533; Raymond Demailly, FN, 1 768 ; Jean-Louis Fossier, PC, c.m., 1 334; André Brousse, div. d., 852; Claude Lenglain, RPR, 817. *BALL.*

Croisilles
I., 7 799; A., 24,87 %; E., 5 613
Fernand Dumont, c.s., div. d., m., 2 463 ; Gérard Due, PS, 1 217 ; Gérard Pavy, div. d., 824 ; Idir Lesage, MDC, 393; Michel Lanoy, FN, 303 ; Paul Théry, PC, 235 ; Jean-Luc Becquaert, Verts, 178. *BALL.*

Divion
I., 14 743; A., 31,77 %; E., 9 388
André Delcourt, c.s., PC, 4 816 (51,29 %). *RÉÉLU.*

Fruges
I., 5 503; A., 14,57 %; E., 4 533
Eugène Rolland, c.s., PS, m., 2 196; Jean-Marie Debuire, UDF-PR, 1 850 ; Michel Biziere, PC, 314 ; Henri Pelletier, FN, 173. *BALL.*

Guînes
I., 10 075; A., 25,74 %; E., 7 103
Hervé Poher, PS, 2 702 ; Pierre Allender, div. d., 1 396; Raymonde Langelin, UDF, 1 182; Jean Lefebvre, div. d., 538 ; Marcel Pochet, PC, 398 ; Paul Rogez, FN, 332 ; Christian Louchez, Verts, 298 ; Claude Clabaux, div. d., 257. *BALL.*
Henri Collette, c.s., RPR, n.s.r.p.

Harnes
I., 11 914; A., 30,87 %; E., 7 446
Yvan Druon, c.s., PC, m., 4 547 (61,06 %). *RÉÉLU.*

Hénin-Beaumont
I., 14 662; A., 33,81 %; E., 9 325
Jean Urbaniak, c.s., div. d., d., 4 943 (53,00 %). *RÉÉLU.*

Hesdin
I., 8 751; A., 23,66 %; E., 6 412
Michel Dransart, RPR, c.r., 2 716; Christian Petit, c.s., PS, m., 2 635; Jean Blouin, PC, 710; Denise Vernaelde, FN, 351. *BALL.*

Heuchin
I., 7 909; A., 19,78 %; E., 6 072
Charles Delaire, c.s., RPR, m., 3 919 (64,54 %). *RÉÉLU.*

Hucqueliers
I., 5 152; A., 14,24 %; E., 4 223
Dominique de la Gorce, c.s., div. d., 1 693 ; Serge Depraiter, div. g., sout. PS, 999 ; Serge Bordzakian, div. d., 879 ; Alain Leduc, div. g., 419 ; Pierre Pelletier, FN, 119; Alain Hoyez, PC, 114. *BALL.*

Laventie
I., 11 158; A., 27,79 %; E., 7 765
Roger Douez, c.s., div. d., m., 3 683 ; Annie Van Cortenbosch, div. g., 2 805 ; Jean-Pierre Roig, FN, 495; Jean-Louis Wattez, GE, 427; Georges Mille, PC, c.m., 355. *BALL.*

Leforest
I., 15 070; A., 32,76 %; E., 9 707
Gilbert Marquette, c.s., PS, m., 3 004 ; Amédée Gellez, div. d., 2 431 ; Bernard Staszewski, PC, 1 914 ; Steeve Briois, FN, 1 484 ; Vincent Miquet, Verts, 545; Philippe Martel, div. g., 329. *BALL.*

Lens-Est
I., 14 735; A., 37,69 %; E., 8 704
Charles Depoorter, c.s., PS, 2 968 ; Gilbert Rolos, PC, c.r., 2 523 ; Michel Roger, UDF-CDS, c.r., c.m., 1 656 ; Francis Wattez, FN, 989 ; Maryline Urbaniak, Verts, 568. *BALL.*

Lens-Nord-Ouest
I., 12 538; A., 34,20 %; E., 7 621
Danielle Drubbels, PS, adj. m., 2 499 ; Claudette Grosse, c.s., PS diss., 1 990 ; Jean-Paul Decourcelles, PC, c.m., 1 248; Eric Iorio, FN, c.r., 979; Roland Collet, app. RPR, c.r., 905. *BALL.*

Liévin-Nord
I., 14 488; A., 33,32 %; E., 9 190
Daniel Breton, PC, 3 209; Michel Lardez, c.s., PS, adj. m., 3 066 ; Jérôme Darras, div. g., 1 683; Pascal Ferey, FN, 842; Daniel Ludwikowski, Verts, 390. *BALL.*

Lumbres
I., 15 227; A., 15,01 %; E., 12 425
Jean-Claude Leroy, c.s., PS, m., 8 133 (65,45 %). *RÉÉLU.*

Marquion
I., 8 157; A., 26,55 %; E., 5 640
Michel Chopin, c.s., PS, 2 453 ; Jean-François Ribout, RPR, 1 823 ; Jean-Marc Carteret, PC, 697 ; Nicole Bombe, FN, 667. *BALL.*

Marquise
I., 14 316; A., 23,74 %; E., 10 391
Martial Herbert, c.s., PS, adj. m., 4 392 ; Bernard Deram, div. d., 3 468 ; Martine Perinaud, RPR, c.m., 1 250 ; Jacques Pouillaude, PC, 745; Christian David, FN, 536. *BALL.*

Montreuil
I., 16 751; A., 42,67 %; E., 8 873
Bernard Pion, c.s., RPR, m., 4 514 (50,87 %). *RÉÉLU.*

Nœux-les-Mines
I., 17 874; A., 31,03 %; E., 11 697
Jacques Villedary, c.s., PS, m., 5 062 ; Gérard Leleu, PC, 2 557 ; Dominique Josien, UDF-rad., 2 148 ; Jacques Switalski, Verts, 1 132; André Coquet, FN, 798. *BALL.*

Norrent-Fontes
I., 15 214; A., 22,16 %; E., 11 048
Roland Huguet, c.s., PS, prés. c.g., sén., 6 155 (55,71 %). *RÉÉLU.*

Noyelles-sous-Lens
I., 15 269; A., 30,49 %; E., 10 127
Otello Troni, c.s., PC, 4 135 ; Michel Bouchez, PS, 3 040; Maurice Chevalier, RPR, c.m., 1 589; Stéphane Maupin, FN, 829; Régis Libessart, Verts, 534. *BALL.*

Outreau
I., 12 175; A., 36,82 %; E., 7 208
Roger Dernoncourt, c.s., PS, adj. m., 3 390 ; Antoine Chivet, UDF-CDS, 1 711; Jean-Paul Altazin, PC, 1 393; Guy Molliens, FN, 714. *BALL.*

Pas-en-Artois
I., 5 575; A., 19,12 %; E., 4 385
Albert Rivaux, c.s., RPR, 2 091 ; Gérard Haviez, div., 955 ; Jean Roussel, PS, 859; Yves-Marie Lherbier, FN, 172; André Deteve, PC, 164; Joël Cornaille, Verts, 144. *BALL.*

Sains-en-Gohelle
I., 13 758; A., 30,11 %; E., 8 942
Alain Lefebvre, c.s., PS, 3 449 ; Cathy Apourceau, PC, 2 564; Jacques Blanquart, div. d., 1 267 ; Janick Fontaine, FN, 841 ; Serge Mariette, div. d., 821. *BALL.*

Saint-Omer-Nord
I., 11 443; A., 31,93 %; E., 7 357
Jean-Jacques Delvaux, c.s., RPR, d., c.r., m., 3 685 (50,08 %). *RÉÉLU.*

Saint-Omer-Sud
I., 15 480; A., 34,45 %; E., 9 551
Jean Saint-André, c.s., PS, c.m., 4 818 (50,44 %). *RÉÉLU.*

Samer
I., 18 996; A., 35,22 %; E., 11 712
Jean Bardol, c.s., PC, 5 033; Jean-Pierre Pont, UDF-CDS, 4 045 ; Gérard Desgardin, PS, 1 328; Maurice Mille, div. d., 660 ; Michel Bracqbien, FN, 646. *BALL.*

Wingles
I., 15 255; A., 27,23 %; E., 10 520
Marcel Cabiddu, c.s., PS, m., 5 716 (54,33 %). *RÉÉLU.*

BASSE-NORMANDIE



CALVADOS (26 + [2])

La droite subit une érosion qui touche particulièrement les conseillers généraux septuagénaires. A Honfleur, le maire, *Marcel Liabastre*, perd plus de trente points par rapport à 1988, au profit d'un candidat écologiste, qui arrive en tête du scrutin. A Vire, le duel du second tour s'annonce très serré entre Olivier Stirn, qui sous l'étiquette socialiste s'efforce de reprendre un canton où il a été élu pendant plus de quinze ans sous les couleurs de la droite, et le maire RPR de la ville, Jean-Yves Cousin. Le maire de Caen, Jean-Marie Girault (UDF-PR), voit trois de ses adjoints ou battus ou éliminés au premier tour.

CONSEIL SORTANT : 10 PS; 1 UDF-CDS; 10 UDF-PR; 2 UDF; 10 RPR; 14 div. d.; 2 sièges, détenus par l'UDF, vacants : l'un après démission, l'autre après invalidation par le Conseil d'Etat (prés. : Anne d'Ornano, UDF-PR, m. de Deauville).

■ Balleroy
I., 6 657; A., 42,43 %; E., 3 668
Michel Granger, div. d., 1 228; Jacques Le Tourneur, div. d., 822 ; Jean Dubost, RPR, 440 ; Alain Mourot, PS, 433; Michel Hérard, Verts, 389; Bernard Tallendier, FN, 245; Jean-Claude Marie, PC, 111. *BALL.*
François d'Harcourt, c.s., UDF, s'est démis de son mandat.

Blangy-le-Château
I., 4 628; A., 40,92 %; E., 2 605
Bruno Olivier de Sanderval, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 1 822 (69,94 %). *RÉÉLU.*

■ Bourguébus
I., 12 630; A., 35,48 %; E., 7 696
Jean-Claude Carabeufs, PS, 3 295; *Claude Peschard, UDF, (élection invalidée par le Conseil d'Etat)*, 2 996; Roger Bourdon, FN, 591; Denis Allix, div. g., 410; Bernard Pley, PC, 404. *BALL.*
Claude Peschard, c.s., UDF, dont l'élection a été invalidée par le Conseil d'Etat.

Cabourg
I., 13 609; A., 36,79 %; E., 8 282
Claude Ecobichon, c.s., PS, 3 979; Olivier Paz, UDF-PR, 2 199; Jean-Louis Fouque, PC, 736; Raymonde Stuart, FN, 547 ; Annie Fettu, Verts, 512 ; Monique Duvaleroy, div. d., 309. *BALL.*

Caen-2
I., 13 521; A., 46,69 %; E., 6 869
Serge Maillard, c.s., PS, 2 340 ; Dominique Bannier, UDF-PR, 1 477 ; Frank Cardineau, div. d., adj. m., 1 232; Michel Horn, Verts, 806; Yves Duprès, FN, c.r., 528; Christian Langeois, PC, 389; Jean Crocq, div. g., 97. *BALL.*

Caen-6
I., 9 040; A., 51,33 %; E., 4 248
Yves Lessard, c.s., RPR, c.r., 1 424; Jangui Le Carpentier, PS, c.r., 1 263; Bernard Martinet, div. d., 399 ; Christian Guéret, FN, 332 ; Patrick Viot, Verts, 302; Jean-François Sobecki, PC, 242; Pascal Blanchetier, MDC, 145; Zakari Dramani-Issifou, GE, 141. *BALL.*

Caen-7
I., 9 819; A., 42,82 %; E., 5 412
Jean-Michel Gasnier, PS, 3 456 (63,85 %). *ÉLU.*
Jean-Pierre Leplat, RPR, 840; Joël Jeanne, PC, 398 ; Marie-Thérèse Geiger, FN, 304 ; François Maillard, Verts, 288; Maurice Michel, div. g., 126.
Jean-Pierre Michel, c.s., PS, n.s.r.p.

Caen-8
I., 11 496; A., 51,22 %; E., 5 383
Francis Saint-Ellier, c.s., UDF-PR, 2 262; Philippe Duron, PS, 1 638; Alain Bohère, PC, 880 ; Jérôme Denolle, FN, 355 ; Jean-Pierre Ancellin, div. d., 248. *BALL.*

Caen-9
I., 9 006; A., 50,88 %; E., 4 270
Gilles Déterville, PS, c.m., 1 430; Pierre-Nicolas Bovalis, div. d., 856; Rémy Berthillier, UDF-PR, adj. m., 811 ; Paul Dubourget, RPR, adj. m., 545; Jacqueline Goueslard, PC, 335; Jacques Mathon, FN, 293. *BALL.*
Anne-Marie Seguin, c.s., PS, n.s.r.p.

Douvres-la-Délivrande
I., 13 734; A., 40,16 %; E., 7 933
Pierre Letellier, c.s., UDF-PR, 3 535 ; Jean-Marc Gilles, PS, 2 716; Jean-Pierre Quesney, Verts, 690 ; Jeanne Cettour, FN, 629 ; Fabien Lebrasseur, PC, 363. *BALL.*

Évrecy
I., 11 832; A., 36,80 %; E., 7 120
Henri Girard, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 4 558 (64,01 %). *RÉÉLU.*

Honfleur
I., 10 729; A., 40,64 %; E., 6 145
Michel Lamarre, écol., 1 931; Marcel Liabastre, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 1 916; Marie-Rose Koro, PS, c.m., 908; Serge Guérin, div. g., 631 ; Jean-François Leroy, FN, 455; Raymond Carro, PC, 304. *BALL.*

Isigny-sur-Mer
I., 7 627; A., 36,51 %; E., 4 655
Jean-Marc Lefranc, div. d., 1 190; André Rauline, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 1 189 ; Patrick Rossigneux, RPR, m., 851 ; Marie Lefrançois, div. d., 751 ; Marcel Séhier, PS, 317 ; Olivier Destouches, FN, 203; Chantal Bertaux, PC, 154. *BALL.*

Mézidon-Canon
I., 6 998; A., 33,33 %; E., 4 489
Jean Manchon, c.s., RPR, 1 707; François Aubey, div. d., 1 194 ; Jean-Pierre Lamarche, PS, 703 ; Huguette Porteau, PC, 615; René Lecomte, FN, 270. *BALL.*

Morteaux-Coulibœuf
I., 3 450; A., 33,94 %; E., 2 219
Robert Malas, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 911 ; Claude Letellier de Blanchard, div. d., m., 666 ; Michel Thoretton, div. g., sout. PS, 434 ; Maurice Heuzé, FN, 121 ; Jean-Luc Lemarois, PC, 87. *BALL.*

Orbec
I., 6 233; A., 34,65 %; E., 3 943
Bernard Lambert, c.s., PS, 1 156; René Doat, div. d., 871 ; Françoise Lévêque, UDF-PR, 626 ; Daniel Théroude, div. d., 581 ; Christian de Méneval, div. d., 386; Jean Brisset, FN, 217; Christian Pasquier, PC, 106. *BALL.*

Ouistreham
I., 13 761; A., 38,42 %; E., 8 137
André Ledran, c.s., PS, m., 3 773; Gérard Angot, RPR, 2 389 ; Jacques Bayon, PC, 1 430 ; Joseph Letondot, FN, 545. *BALL.*

Ryes
I., 7 797; A., 39,48 %; E., 4 561
Philippe de Bourgoing, c.s., UDF-PR, sén., 2 506 (54,94 %). *RÉÉLU.*

Saint-Pierre-sur-Dives
I., 5 496; A., 32,84 %; E., 3 546
Marcel Rivière, c.s., RPR, 2 048 (57,75 %). *RÉÉLU.*

Saint-Sever-Calvados
I., 5 458; A., 27,75 %; E., 3 683
Marcel Restout, c.s., UDF-CDS, 2 745 (74,53 %). *RÉÉLU.*

Thury-Harcourt
I., 6 337; A., 35,14 %; E., 3 883
Jacques Gautier, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 2 178 (56,09 %). *RÉÉLU.*

Tilly-sur-Seulles
I., 9 073; A., 37,66 %; E., 5 397
Guy Imhof, c.s., UDF-PR, 1 961; Alain Paysant, PS, 1 150; Nicole Maugue, div. d., 1 013 ; Gérard Nivault, FN, 517; Léon Lemonnier, écol., c.r., 501 ; Nicolle Marie, PC, 255. *BALL.*

Trevières
I., 4 861; A., 39,08 %; E., 2 840
Roger Jouet, c.s., div. d., m., 1 416; Patrick Vautier, RPR, 736; Antoine Casini, PS, 284; Chantal Simonot, FN, 268; Jacques Fessard, PC, 136. *BALL.*

Troarn
I., 14 350; A., 40,07 %; E., 8 043
Christian Piélot, PS, 3 077; Jean-François Delamare, RPR, 2 419 ; Louis Leconte, PC, 1 790 ; Paul Sohier, FN, 757. *BALL.*
Bernard Loing, c.s., PS, n.s.r.p.

Trouville-sur-Mer
I., 14 581; A., 41,59 %; E., 8 019
Anne d'Ornano, c.s., UDF-PR, prés. c.g., m., 4 348 (54,22 %). *RÉÉLUE.*

Vassy
I., 4 058; A., 28,31 %; E., 2 727
Pierre Geoffroy, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, m., 1 857 (68,09 %). *RÉÉLU.*

Villers-Bocage
I., 6 253; A., 34,14 %; E., 3 907
Xavier Lebrun, div. d., m., 1 215; Stanislas de Clermont-Tonnerre, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 1 159 ; André Juchem, PS, 826 ; Michelle Marie, FN, 302; Xavier Jeanne, écol., 284; François Bonnet, PC, 121. *BALL.*

Vire
I., 13 813; A., 23,14 %; E., 10 309
Olivier Stirn, PS, 4 814 ; Jean-Pierre Cousin, c.s., RPR, m., 4 745; Jacques Leblanc, Verts, 342; René Riou du Cosquer, FN, 210; Marie-Claire Chevalier, PC, 196; Henri Tardieu, div. g., 2. *BALL.*

MANCHE (26)

Pas de bouleversement dans ce département qui vote traditionnellement à droite, au point d'être le seul à avoir réélu, dès le premier tour, un candidat du Front national. Les seules surprises sont venues de deux dissidents du RPR : Jean-Claude Lecossais, sortant à Granville, a bien résisté au candidat officiel de son parti ; Jean-Yves Lemardeley enlève le siège de Mortain au sortant RPR. Le Parti socialiste perdra vraisemblablement un siège à Avranches, où le «tombeur» inattendu, il y a six ans, de Léon Jozeau-Marigné, alors président du conseil général, se trouve en ballottage défavorable. Le PS est aussi en position délicate à Octeville et Cherbourg-Nord-Ouest.

CONSEIL SORTANT : 6 PS; 1 div. g.; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 3 UDF ; 17 RPR ; 1 RPR diss. ; 3 CNI ; 13 div. d.; 1 FN (prés. : Pierre Agniton, UDF-PR).

Avranches
I., 13 357; A., 34,41 %; E., 8 175
Gwenhaël Huet, RPR, 3 204; Philippe Durand, c.s., PS, 2 513 ; Michel Potel, UDF, adj. m., 1 016; Alain Dutel, PC, 530; Henri Cheval, FN, c.r., 461 ; Jacques Fauchon, div. d., 451. *BALL.*

Barenton
I., 2 765; A., 30,34 %; E., 1 774
Hubert Guesdon, c.s., RPR, m., 1 367 (77,05 %). *RÉÉLU.*

Canisy
I., 4 751; A., 31,42 %; E., 3 092
Fernand Le Rachinel, c.s., FN, 1 690 (54,65 %). *RÉÉLU.*

Cerisy-la-Salle
I., 4 075; A., 34,55 %; E., 2 530
Claude Halbecq, c.s., div. d., 1 793 (70,86 %). *RÉÉLU.*

Cherbourg-Nord-Ouest
I., 7 869; A., 50,36 %; E., 3 753
Yves Bonnet, UDF-PR, d., 1 721; Jean-Michel Houllegatte, PS, 1 013; Pierre Beaudroit, FN, 317; Patrick Crinquette, Verts, adj. m., 289; Richard Delestre, PC, 231; Jean-Albert Guérault, div. d., 182. *BALL.*
Charles Dumoncel, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Ducey
I., 4 808; A., 26,24 %; E., 3 444
Henri-Jacques Dewitte, div. d., m., 1 450; Jean Follin, div. g., adj. m., 865 ; Guy Trochon, div. g., 773 ; Robert Lecharpentier, RPR, 185 ; Marie-Josèphe Béchet, FN, 115 ; Alfred Prime, PC, 56. *BALL.*
Jean-Pierre Tizon, c.s., UDF-PR, sén., n.s.r.p.

Gavray
I., 4 161; A., 37,99 %; E., 2 109
Georges Carbonnel, c.s., UDF-CDS, 1 568 (74,34 %). *RÉÉLU.*

Granville
I., 16 606; A., 41,90 %; E., 9 188
Jean-Claude Lecossais, c.s., RPR diss., 3 500; Henry Haffray, RPR, adj. m., 2 330; Jean Leguelinel, PS, 2 033 ; Antoinette Guignot, FN, 723; Denis Delarue, PC, 602. *BALL.*

La Haye-Pesnel
I., 4 587; A., 29,75 %; E., 3 008
François Labarrière, c.s., div. d., m., 1 815 (60,33 %). *RÉÉLU.*

Lessay
I., 6 794; A., 32,94 %; E., 4 363
Jean-François Le Grand, c.s., RPR, sén., m., 2 820 (64,63 %). *RÉÉLU.*

Marigny
I., 4 654; A., 30,25 %; E., 3 070
Paul Lebas, c.s., div. d., 1 527 ; Gilles Quinquenel, div. d., 1 345; Michel Allamand, PC, 198. *BALL.*

Montebourg
I., 4 686; A., 32,94 %; E., 3 051
Rolande Brécy, c.s., div. d., 1 155; Jean-Claude Colombel, div. d., c.m., 957 ; Roger Lebarbenchon, div. d., 379; Philippe Cœpel, PS, 184; *Arsène Cousin, div. d., 156*; Philippe Sola, FN, 122; Rémi Bessellièvre, PC, 98. *BALL.*

Montmartin-sur-Mer
I., 5 907; A., 38,24 %; E., 3 404
Olivier Beck, c.s., div. d., adj. m., 2 261 (66,42 %). *RÉÉLU.*

Mortain
I., 5 334; A., 25,04 %; E., 3 791
Jean-Yves Lemardeley, UDF diss., 2 113 (55,73 %). *ÉLU.*
Gabriel Destais, c.s., RPR, m., 1 468; Paulette Vincent, FN, 116; Bernard Regnault, PC, 94.

Octeville
I., 12 182; A., 46,23 %; E., 6 220
André Poirier, div. d., sout. UDF, m., 2 302; Bernard Cazeneuve, PS, 2 019 ; Jean-Claude Magalhaes, Verts, c.m., 736; Michel Durel, FN, 591; Guy Bourdonnais, PC, c.m., 572. *BALL.*
Georges Jourdam, c.s., PS, n.s.r.p.

Les Pieux
I., 7 817; A., 38,40 %; E., 4 698
Jean-Michel Gras, RPR, 1 197 ; Jacques Lepetit, div. d., 1 062 ; François Rousseau, div., 823; Maurice Duval, PS, m., 581; Paulette Hérard-Anger, Verts, 504 ; Roger Klotz, FN, 277; Eric Hugelmann, PC, 254. *BALL.*
Henri Varin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Quettehou
I., 7 041; A., 40,81 %; E., 3 981
Philippe Le Bresne, div. g., 916 ; Eric Fouace, RPR, 882 ; Pierre Lefèvre, div. d., adj. m., 725 ; Michel Cottebrune, UDF-CDS, c.r., 708; Suzanne Ozanne-Granger, FN, 429; Alain Labbé, PC, 321. *BALL.*
René Travert, c.s., CNI, n.s.r.p.

Saint-Clair-sur-l'Elle
I., 5 272; A., 40,19 %; E., 2 964
Jean Letourneur, c.s., div. d., m., 1 349; Denis Lesage, div. g., 1 254; Antoine Peyry, PC, 183; Sylvestre Zinnato, FN, 178. *BALL.*

Saint-Hilaire-du-Harcouët
I., 8 700; A., 25,18 %; E., 6 244
Michel Ganné, c.s., UDF, m., 3 445 (55,17 %). *RÉÉLU.*

Saint-Lô-Est
I., 9 929; A., 43,02 %; E., 5 307
Michel Levilly, c.s., PS, adj. m., 2 249 ; Georges de La Loyère, UDF-PR, 1 939; Jean-Luc Cohin, Verts, 567 ; Patrick Ménard, FN, 311; Guy Le Cann, PC, 241. *BALL.*

Saint-Pois
I., 2 531; A., 25,24 %; E., 1 844
Gérard Chenel, div. d., 786; Albert Goujon, c.s., UDF, 483 ; Hubert Nove, div. d., 417; Emile Lehodey, FN, 104; Dominique Guénée, PC, 54. *BALL.*

Saint-Sauveur-le-Vicomte
I., 4 974; A., 43,26 %; E., 2 501
Jean Tardif, c.s., div. d., m., 1 520 (60,77 %). *RÉÉLU.*

Saint-Sauveur-Lendelin
I., 3 933; A., 31,40 %; E., 2 661
Gérard Coulon, div. d., 832; Jacqueline Davoust, div. d., 813 ; Patrick Leclerc, div. d., 543; Daniel Lesouhaitier, PS, 225 ; Thérèse Charrel, UDF-CDS, 125 ; Gaston Bellamy, FN, 80; Jean-Pierre Charrault, PC, 43. *BALL.*
Maurice Langevin, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Sartilly
I., 4 718; A., 32,53 %; E., 3 079
Denis Rault, c.s., div. d., m., 889; Nicole Clairay, div. d., 724; Jean Chapdelaine, div. d., 559 ; Jean-Pierre Debon, PS, 470 ; Antoine Seguin, div. d., 207; *Nicole Tighili*, FN, 160; Jean-François Ricou, PC, 70. *BALL.*

Tessy-sur-Vire
I., 4 047; A., 20,08 %; E., 3 147
Jean-Claude Lemoine, c.s., RPR, d., adj. m., 1 709 (54,30 %). *RÉÉLU.*

Tourlaville
I., 17 135; A., 46,34 %; E., 8 796
Roland Sourisse, PS, adj. m., 3 131 ; Christian Lemarchand, UDF-PR, c.m., 1 772; Joël Bosvy, PC, adj. m., 1 083; Hubert Vignet, Verts, 1 058 ; Julien Le Tollec, RPR, c.m., 1 054 ; Joseph Lehot, FN, 698. *BALL.*
Georges Fatome, c.s., PS, m., n.s.r.p.

ORNE (20 + [1])

Le premier tour confirme les positions de la majorité, qui a oublié ses déchirures ayant précédé le départ, le 4 octobre 1993, de la présidence du conseil général d'Hubert d'Andigné, sénateur RPR. La gauche, qui tentait de conserver quatre de ses six sièges, devra attendre le deuxième tour; elle ne peut le faire sereinement qu'à Argentan. A Putanges, il n'a manqué que 51 voix à Amaury de Saint-Quentin, secrétaire départemental du RPR et collaborateur d'Édouard Balladur, pour battre le sortant divers droite dès le premier tour.

CONSEIL SORTANT : 1 ex-PC; 3 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 2 UDF; 10 RPR; 1 CNI; 16 div. d.; 1 siège, détenu par 1 div. d., vacant, après invalidation par le Conseil d'Etat (prés. : Gérard Burel, RPR, m. de Messei).

L'Aigle-Est
I., 5 781; A., 37,22 %; E., 3 517
André Grudet, c.s., PS, c.m., 1 554; Patrick de Goussencourt, RPR, 1 158 ; Richard Lucas, FN, 351 ; Henri Paumier, div. d., 256; Bernard Pelletier, div., 107 ; Jeanne Hardy, PC, 91. *BALL.*

Alençon-1
I., 13 684; A., 41,56 %; E., 7 562
Joaquim Pueyo, c.s., PS, 3 062 ; Michèle Le Coutour, div. d., 1 585; Pierre Tisseyre, div. d., 922; Alain Mahérault, div. d., 916 ; Claude Buhot, FN, 478; Pierre Frénée, PC, c.m., 400; Renée Tragin, NE, 199. *BALL.*

Alençon-2
I., 8 688; A., 47,82 %; E., 4 266
Michelle Lemaitre, UDF-PR, adj. m., 1 534; Jean-Claude Pavis, c.s., PS, c.m., 1 305 ; Thierry Mathieu, MDC, 798 ; Janine Tanoué, FN, 405; Christian Rousselin, PC, 224. *BALL.*

Argentan-Est
I., 6 471; A., 36,33 %; E., 3 893
Roger Jouadé, c.s., div. g., adj. m., 1 887 ; Pierre Racine, div. d., 1 302; Robert Levesque, PC, 414; Brigitte Lecœur, FN, 290. *BALL.*

Athis-de-l'Orne
I., 5 991; A., 33,26 %; E., 3 761
Maurice Duron, c.s., UDF-PR, c.r., m., 2 675 (71,12 %). *RÉÉLU.*

Bazoches-sur-Hoëne
I., 2 493; A., 25,47 %; E., 1 765
Léon Ganivet, c.s., div. d., m., 969 (54,90 %). *RÉÉLU.*

Courtomer
I., 2 188; A., 22,57 %; E., 1 643
René Giard, div. d., m., 362 ; Yvette Trassard, UDF, 314; Régis Cusinberche, div. d., 270; Emmanuel de Rochechouart de Mortemart, div. d., 266; Michel Geffrin, div. d., 146 ; Lucette Beaudoire, RPR, 118; Bernard Chandez, FN, 85 ; Claude Dasse, div. d., 43 ; Marie-Louise Noé, PC, 30; Francis Campiglia, AP, 9. *BALL.*
Roger de Pelet, c.s., div. d., n.s.r.p.

Écouché
I., 4 504; A., 30,70 %; E., 2 857
Henri Maubert, c.s., div. d., 2 365 (82,77 %). *RÉÉLU.*

La Ferté-Frênel
I., 3 099; A., 31,91 %; E., 2 065
Bernard Masse, div., 561; Michel Le Glaunec, div. g., 498 ; Rémy Dufour, div., 251; Bernard Gilon, RPR, adj. m., 229 ; Gilles Mace-Coispel, div. d., 215; Marcel Bisson, FN, 123; Bertrand Rio, GE, 110; Michel Gourmel, PC, 47; Jacqueline Tessier, div. d., 31. *BALL.*
Simone Nouhant, c.s., RPR, n.s.r.p.

La Ferté-Macé
I., 7 736; A., 28,64 %; E., 5 211
Daniel Miette, c.s., UDF-CDS, 2 348 ; Yves Le Pape, PS, m., 1 715 ; Christian-Jacques Arnal, div., 733 ; Pierre Maintrieu, FN, 315 ; Jean-Louis Remande, PC, 100. *BALL.*

Gacé
I., 3 156; A., 26,33 %; E., 2 219
Albert Debotté, c.s., div. d., m., 1 631 (73,50 %). *RÉÉLU.*

■ Longny-au-Perche
I., 3 163; A., 29,33 %; E., 2 081
Jackie Legault, c.s., div. d., m.,

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

invalidé par le Conseil d'État, 1 649 (79,24 %). *RÉÉLU.*

Le Mêle-sur-Sarthe
I., 3 324; A., 28,61 %; E., 2 274
Serge Marpaud, div. d., 970; Michel Salmon, app. RPR, 715; Georges d'Harcourt, div. d., 384; Christian Goré, FN, 113; Jean Colin, PC, 92. *BALL.*
Pierre d'Harcourt, c.s., div. d., n.s.r.p.

Messei
I., 5 578; A., 31,46 %; E., 3 664
Gérard Burel, c.s., RPR, prés. c.g., m., 2 112 (57,64 %). *RÉÉLU.*

Mortagne-au-Perche
I., 6 714; A., 35,76 %; E., 4 097
Roland Caillaud, c.s., div. d., 2 683 (65,48 %). *RÉÉLU.*

Nocé
I., 3 239; A., 33,15 %; E., 2 042
Louis Godin, c.s., RPR, 1 058 (51,81 %). *RÉÉLU.*

Putanges-Pont-Écrepin
I., 3 560; A., 25,64 %; E., 2 572
Amaury de Saint-Quentin, RPR, 1 236; Pierre Raguideau, c.s., div. d., c.m., 618; Roger Hardy, div. d., m., 363; Michèle Picco, PS, 173; Marguerite Poussier, FN, 99; Philippe Denolle, PC, 83. *BALL.*

Rémalard
I., 5 247; A., 29,29 %; E., 3 601
Jean-Pierre Gérondeau, div. d., 185; Alain Vallée, div. d., 997; Patrick Pinloche, div. d., 773; Jacky Lecomte, div. d., adj. m., 257; Serge Blondeau, FN, 239; Sylvain Priau, PC, 150. *BALL.*
Henri Olivier, c.s., CNI, n.s.r.p.

Sées
I., 5 312; A., 29,31 %; E., 3 591
André Dubuisson, c.s., div. d., m., 1 434; Jean-Pierre Pelletier, PS, c.m., 1 121; Jean-Pierre Fontaine, div. g., 793; André Henri, FN, 198; Lucienne Betmont, PC, 45. *BALL.*

Tourouvre
I., 3 381; A., 26,53 %; E., 2 408
André Durand, c.s., RPR, 757; Guy Monhée, div. d., m., 738; Françoise Régnard-Bru, div. d., 435; Jacques Nortier, div. g., 396; Simone Ozbolt, PC, 82. *BALL.*

Trun
I., 4 285; A., 26,62 %; E., 3 054
Pierre Wadier, div. d., 1 375; Jacques Prigent, PS, m., 777; Mireille Coisel, div. g., 258; Jacques Longuet des Diguères, div. d., 166; Francis Collin, div. g., 150; Jacques Botrot, FN, 135; Jacques Delabasle, div. d., 114; Yvette Colin, PC, 79. *BALL.*
François Oriot, c.s., RPR, n.s.r.p.

HAUTE-NORMANDIE



EURE (21)

La majorité départementale connaît une situation confuse du fait de la percée de candidats divers droite dans de nombreux cantons, comme Saint-Georges-du-Vièvre, Gaillon-Nord, Pont-Audemer, ou Vernon-Nord. La gauche réussit à peu près à maintenir ses positions et le FN confirme son implantation à Evreux et à Vernon.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 2 ex-PC; 5 PS; 1 PS diss.; 1 MRG; 2 div. g.; 4 UDF-rad.; 10 UDF-PR; 1 UDF-P et R; 2 UDF; 9 RPR; 4 div. d. (prés. : Henri Collard, UDF-rad., sén., m. de Lyons-la-Forêt).

Brionne
I., 7 455; A., 32,13 %; E., 4 765
Pierre Zucconi, c.s., UDF-PR, 1 823; Gérard Grimault, PC, adj. m., 1 168; Patrick François, PS, adj. m., 912; Yvon Le Lepvrier, div. g., adj. m., 435; Jean-Pierre Dieutre, FN, 427. *BALL.*

Broglie
I., 4 610; A., 35,05 %; E., 2 805
Nicole Sarazin, UDF, 959; Didier Cadinot, div., 587; Gérard Turpin, div. d., 559; Dominique Accard, PS, 359; Yves Boissard, FN, 237; Barbara Legrand, PC, 104. *BALL.*
Denis Tuel, c.s., div. d., n.s.r.p.

Évreux-Est
I., 11 225; A., 44,88 %; E., 5 829
Jean-Jacques Hubert, c.s., UDF-PR, c.m., 2 260; Yves Dupont, FN, c.r., 1 050; Jean-Paul Le Vourc'h, PS, c.m., 964; Hubert Gourichon, PC, adj. m., 582; Didier Mehl, AREV, 537; Michel Lefevre, div. d., 436. *BALL.*

Évreux-Sud
I., 10 289; A., 44,41 %; E., 5 517
Roland Plaisance, c.s., PC, m., 1 559; Michel Simon, UDF, c.m., 1 298; Michel Champredon, PS, adj. m., 1 158; Jean-Claude Pelissier, FN, 995; Jean-Claude Camille, Verts, 426; Emmanuel Camoin, AP, 81. *BALL.*

Fleury-sur-Andelle
I., 11 525; A., 31,74 %; E., 7 572
Jacques Poletti, c.s., PS, 3 651; Maurice Raimbault, RPR, 1 738; Daniel Bellavoine, PC, 1 338; Monique Morice, FN, 845. *BALL.*

Gaillon-Campagne
I., 8 490; A., 38,61 %; E., 4 996
Claude Nachtergaele, div. g., 1 014; Laurent Courvoisier, RPR, 993; Denise Brockaert, UDF, 790; Patrick Roehm, FN, 758; Madeleine Marco-Dubois, PS, 602; Joseph Palvadeau, div., 271; André Fournaux, PC, 251; Eric Pinel, écol., c.r., 236; Michel Bosoni, div. d., 81. *BALL.*
Jacques Davoust, c.s., PS diss., n.s.r.p.

Gisors
I., 11 012; A., 34,58 %; E., 6 915
Marcel Larmanou, c.s., PC, m., 3 713 (53,69 %). *RÉÉLU.*

Louviers-Sud
I., 10 206; A., 40,89 %; E., 5 705
Odile Proust, c.s., RPR, m., 2 201; Franck Martin, div. g., 2 039; Jacky Vassard, FN, 805; Jean-Charles Paris, PC, 374; Gérard Prévost, ext. g., 285; Guy Auzoux, div. d., 1. *BALL.*

Lyons-la-Forêt
I., 3 285; A., 33,72 %; E., 2 028
Henri Collard, c.s., UDF-rad., sén., prés. c.g., m., 1 017 (50,14 %). *RÉÉLU.*

Le Neubourg
I., 7 150; A., 35,55 %; E., 4 360
Jean-Paul Legendre, c.s., UDF-PR, 2 239 (51,35 %). *RÉÉLU.*

Pont-Audemer
I., 11 991; A., 38,07 %; E., 6 970
Jean-Pierre Mottin, c.s., UDF-PR, m., 2 221; Jean-Louis Destans, PS, c.m., 1 667; Roger Girard, div. d., c.m., 1 644; Fernand Ernult, PC, 795; Pierre Maillard, FN, 643. *BALL.*

Quillebeuf-sur-Seine
I., 3 950; A., 32,91 %; E., 2 530
Ladislas Poniatowski, c.s., UDF-PR, d., m., 1 485 (58,69 %). *RÉÉLU.*

Routot
I., 9 147; A., 35,11 %; E., 5 576
Claude Hurabielle, c.s., UDF-PR, 2 941 (52,74 %). *RÉÉLU.*

Rugles
I., 5 519; A., 35,00 %; E., 3 482
Victor-Francois de Broglie, c.s., div. d., 1 786 (51,29 %). *RÉÉLU.*

Saint-André-de-l'Eure
I., 15 276; A., 35,99 %; E., 9 483
Andrée Oger, c.s., PC, 4 686; Michel Bricaud, RPR, 2 924; Pierre Hatchiguian, FN, 1 153; Jacques Barbier, PS, adj. m., 720. *BALL.*

Saint-Georges-du-Vièvre
I., 2 991; A., 31,76 %; E., 1 957
Jacques Duval, c.s., UDF, 715; Georges Dreux, div. d., 532; Michel Grandcamp, PS, 451; Alain Bereul, FN, 154; Bernard Isaac, PC, 105. *BALL.*

Thiberville
I., 4 988; A., 32,99 %; E., 3 199
François Couraye du Parc, c.s., UDF-rad., 1 952 (61,01 %). *RÉÉLU.*

Val-de-Reuil
I., 9 736; A., 45,21 %; E., 5 043
Bernard Leroy, c.s., UDF, 2 290; Didier Aubert, div. g., adj. m., 1 179; Huguette Courteille, FN, 1 048; Jean-Pierre Perrault, PC, 526. *BALL.*

Verneuil-sur-Avre
I., 7 822; A., 36,37 %; E., 4 763
Jacques Demaire, c.s., MRG, m., 2 029; Jean-Marc Lorin, RPR, c.m., 1 090; Henri Houziaux, div. d., 700; Gilles Philibert, FN, 438; Valérie Heller, PC, c.m., 351; Nicolas Miguet, div. d., c.m., 155. *BALL.*

Vernon-Nord
I., 10 210; A., 41,84 %; E., 5 733
Pierre Bouret, UDF, 1 428; Michel Heulin, PS, 1 372; Claude Cailloux, c.s., UDF-rad., adj. m., 1 090; François Van Kets, FN, 878; Chantal Lallemand, Verts, 653; Jacky Allais, PC, 312. *BALL.*

Vernon-Sud
I., 10 099; A., 44,72 %; E., 5 368
Claude Lacout, c.s., RPR, adj. m., 2 060; Bernard Touchagues, FN, 1 273; Jean Jouault, PS, 1 081; Jean-Claude Mary, Verts, 691; Thierry Grossemy, PC, 263. *BALL.*

SEINE-MARITIME (35)

Ce premier renouvellement du conseil général depuis la mort de Jean Lecanuet voit plusieurs sortants en difficulté. A Envermeu, Paul Caron, sénateur UDF-CDS, âgé de soixante-douze ans, est devancé par un divers droite. A Forges-les-Eaux, le maire RPR de la commune accuse un retard de 35 voix sur l'un de ses adjoints divers droite. De même le maire MRG d'Yvetot, qui siège au conseil général depuis trente-quatre ans, est en ballottage difficile. Entre le PS et le PC, l'équilibre se maintient : les socialistes enlèvent aux communistes le canton du Petit-Quévilly, en revanche le candidat communiste devance nettement le sortant socialiste dans le canton du Havre-7.

CONSEIL SORTANT : 9 PC; 8 PS; 2 PS diss.; 1 MRG; 5 div. g.; 4 UDF-PSD; 5 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 5 UDF; 12 RPR; 3 div. d. (prés. : Charles Revet, UDF-PR, d., m. de Turretot).

Argueil
I., 3 511; A., 29,30 %; E., 2 406
Henri Binet, c.s., UDF-PR, 781; Jacques Mouchard, div. d., 607; Gérard Roudergues, PS, 598; Jean-Pierre Elie, div. d., 189; Alix Loisel, FN, 176; Serge Marais, PC, 55. *BALL.*

Bois-Guillaume
I., 16 539; A., 42,91 %; E., 9 150
René Seille, c.s., UDF-PR, m., 3 160; Arnaud de Raulin, div. d., 1 966; Pierre Maingault, PS, 1 753; Josette Bossard, FN, 1 144; Jean-Claude Ravenel, Verts, 663; Roland Charlionet, PC, 464. *BALL.*

Bolbec
I., 16 470; A., 34,11 %; E., 10 417
Alain Gérard, UDF-PR, 2 238; Pierre Roussel, c.s., PS diss., 1 888; Michel Havard, PC, m., 1 720; Daniel Germain, PS, 1 302; Francis Duval, FN, 1 280; René Herrier, div. d., 1 251; Michel Flambard, Verts, 539; Léopold Jouvin, GE, 199. *BALL.*

Boos
I., 23 814; A., 43,23 %; E., 12 929
Bernard Grassin-Delyle, c.s., UDF, 5 198; Michel Jeanne, PS, 2 614; Philippe Hélène, FN, 1 845; Philippe Vue, Verts, 1 755; Philippe Guilliot, PC, 1 517. *BALL.*

Buchy
I., 6 165; A., 35,44 %; E., 3 733
Albert Verhaeghe, c.s., UDF-rad., 2 066 (55,34 %). *RÉÉLU.*

Caudebec-en-Caux
I., 9 328; A., 31,62 %; E., 6 116
Henri Malou, c.s., UDF-rad., 2 900; Jérôme Andrieu, MRG, sout. PS, 1 312; Gaël Segond, div. d., sout. RPR, 994; Josianne Blanc, FN, 525; Jean-Denis Duperoux, PC, 385. *BALL.*

Caudebec-lès-Elbeuf
I., 18 286; A., 41,48 %; E., 10 170
Claude Vochelet, PS, 3 015; René Durel, PC, 1 921; Florence Barrois, FN, 1 895; André Demare, div. d., m., 1 865; Alain Rhem, c.s., PS diss., 950; Noël Caru, div. g., 524. *BALL.*

Clères
I., 14 077; A., 40,97 %; E., 8 014
Pascal Martin, c.s., UDF-PSD, 4 054 (50,58 %). *RÉÉLU.*

Dieppe-Ouest
I., 14 325; A., 39,57 %; E., 8 233
Edouard Leveau, c.s., RPR, d., 3 596; Yves Lavieuville, PC, adj. m., 2 292; Gérard Pestrinaux, PS, 1 638; Edgar Planchons, FN, 707. *BALL.*

Doudeville
I., 5 178; A., 29,35 %; E., 3 443
Gérard Ducastel, c.s., UDF-rad., 1 905 (55,32 %). *RÉÉLU.*

Elbeuf
I., 16 083; A., 39,33 %; E., 9 330
René Youinou, c.s., PS, m., 2 428; Guillaume de Tarlé, FN, c.r., 1 908; Michel Baldenweck, UDF-CDS, 1 668; Armand Nascimento, RPR, c.r., 1 287; Lucien Chauvel, PC, adj. m., 1 235; Joël Leost, Verts, 471; Denise Schwartz, div. d., 333. *BALL.*

Envermeu
I., 11 208; A., 28,71 %; E., 7 755
Gérard Picard, div. d., m., 2 145; Paul Caron, c.s., UDF-CDS, sén., 1 755; Christian Pajot, div. g., sout. PS, 1 087; Patrick Leroy, div. g., 1 015; Daniel Pegisse, div., 596; Bernard Pérardelle, FN, 504; José Monti, PC, 350; René Delamotte, div. g., 303. *BALL.*

Eu
I., 19 418; A., 33,82 %; E., 12 161
Jean Duhornay, c.s., UDF, m., 4 940; Jean Garraud, PC, 2 856; Michel Gaouyer, PS, 2 752; Françoise Duchaussoy, FN, c.r., 1 613. *BALL.*

Forges-les-Eaux
I., 7 317; A., 26,75 %; E., 5 227
Christian Plailly, PS, 1 530; Michel Lejeune, div. d., adj. m., 1 357; Pierre Blot, c.s., RPR, m., 1 322; Bruno Delavenne, div. d., 599; Pascal Renout, FN, 269; Jean-Pierre Geneste, PC, 150. *BALL.*

Goderville
I., 8 559; A., 29,99 %; E., 5 657
Philippe Clément-Grancourt, c.s., RPR, 3 500 (61,87 %). *RÉÉLU.*

Gournay-en-Bray
I., 8 311; A., 27,71 %; E., 5 789
Alain Carment, c.s., div. g., sout. PS, m., 3 905 (67,45 %). *RÉÉLU.*

Le Grand-Quevilly
I., 15 940; A., 32,74 %; E., 9 851
Pierre Giovanelli, c.s., PS, c.m., 4 421; Bernard Mazier, FN, 1 633; Brigitte Brière, RPR, 1 623; Gilles Sorel, PC, adj. m., 1 532; Jean Boisard, div. d., 642. *BALL.*

Le Havre-1
I., 12 024; A., 47,77 %; E., 6 073
Annie Guillemet, RPR, c.r., 3 007; Rémy Enault, PS, 1 090; Daniel Blot, FN, 814; Alain Bouvard, PC, 705; Didier Hamel, GE, 457. *BALL.*
Michel Dubosc, c.s., UDF, n.s.r.p.

Le Havre-2
I., 12 401; A., 49,30 %; E., 6 044
Maryvonne Rioual, c.s., PC, adj. m., 2 369; Gérard Bortheiser, FN, 1 141; Bernard Genet, RPR, 1 133; Yves Bertrand, PS, 987; Yves Dupont, Verts, 414. *BALL.*

Le Havre-5
I., 20 169; A., 49,58 %; E., 9 809
Jean-Yves Besselat, c.s., RPR, 3 883; Eric Donfu, PS, adj. m., 1 863; Roland Ricouard, PC, adj. m., 1 812; Patrick Verneuil, FN, 1 398; Marie-José Walch, GE, 853. *BALL.*

Le Havre-6
I., 18 133; A., 47,27 %; E., 9 201
Patrice Gélard, RPR, c.m., 3 218; Claude Leballeur, PS, 1 643; Jean-Pierre Debèse, FN, 1 398; Didier Maillard, PC, 1 175; Franck Nicolon, Verts, 1 008; François Poupel, div. d., 759. *BALL.*
Antoine Lagarde, c.s., UDF, n.s.r.p.

Le Havre-7
I., 16 476; A., 47,73 %; E., 8 222
Daniel Paul, PC, c.r., adj. m., 2 391; Patrick Fouilland, c.s., PS, adj. m., 1 836; Philippe Fouche-Saillenfest, FN, c.r., 1 723; Dominique Prevost, UDF, 1 650; Philippe Fontana, GE, 622. *BALL.*

Le Havre-8
I., 8 725; A., 48,26 %; E., 4 311
Mireille Garcia, c.s., PC, adj. m., 1 467; Françoise Lacaille, FN, 933; Dominique Lainé, UDF-CDS, 843; Marie-Josée Chéraga, PS, c.m., 719; Pierre Dieulafait, Verts, c.r., 349. *BALL.*

Montivilliers
I., 23 450; A., 39,47 %; E., 13 646
Daniel Fidelin, c.s., UDF-PR, 5 924; Christiane Mandeville, PS, 3 048; Raymond Lecacheur, PC, adj. m., 1 774; Guy Bourlé, FN, 1 458; Françoise Morel, Verts, 1 442. *BALL.*

Notre-Dame-de-Bondeville
I., 18 141; A., 37,71 %; E., 10 819
Jean-Yves Merle, c.s., PS, m., 4 709; Gilbert Grenier, PC, 1 590; Hubert de Bailliencourt, UDF-PR, 1 562; Bernard Perin, RPR, 1 473; Jacques d'Albundo-Gorgos, FN, 1 105; Jacques Carrier, div. g., 380. *BALL.*

Offranville
I., 13 053; A., 34,08 %; E., 8 332
Jean Dasnias, c.s., PS, m., 3 797; Yvonne Lebourg, div. d., sout. RPR-UDF, 2 506; Guy Sénécal, PC, 1 438; Claude Delapporte, FN, 591. *BALL.*

Le Petit-Quevilly
I., 12 340; A., 37,30 %; E., 7 341
François Zimeray, PS, m., 3 725 (50,74 %). *ÉLU.*
Noël Levillain, PC, adj. m., 1 373; Robert Isabelle, FN, 962; René Demoget, UDF, 701; André Letourneur, Verts, c.r., 580.
Henri Levillain, c.s., PC, n.s.r.p.

Rouen-1
I., 10 650; A., 50,61 %; E., 5 099
Serge Huguerre, c.s., UDF-PSD, c.r., c.m., 2 353; Pascal Sanchez, PS, 856; Jean Alexandre, FN, 721; Robert Dubreuil, Verts, 361; Didier Chartier, PC, c.m., 310; Jean-Claude Sigwalt, MRG diss., 188; Gérard Pantel, GE, 183; Clara Nesic, ext. g., 78; Eric Loozen, div., 49. *BALL.*

Rouen-2
I., 6 908; A., 51,37 %; E., 3 278
Patrick Herr, UDF-CDS, adj. m., 997; Bertrand Bellanger, RPR, adj. m., 690; Chantal Bachat, PS, 442; Dominique Chaboche, FN, 328; Roger Ducrotté, div. g., 216; Jean-Pierre Lancry, Verts, 186; Jean-Paul Delafenetre, div. d., 183; Martine Etienne, PC, 142; Jean-Paul Camberlin, GE, 94. *BALL.*
Jacqueline Lecanuet, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Rouen-3
I., 6 076; A., 48,97 %; E., 3 008
André Danet, c.s., UDF-PR, adj. m., 1 618 (53,78 %). *RÉÉLU.*

Saint-Romain-de-Colbosc
I., 12 331; A., 32,04 %; E., 8 012
Denis Merville, c.s., RPR, d., 4 911 (61,29 %). *RÉÉLU.*

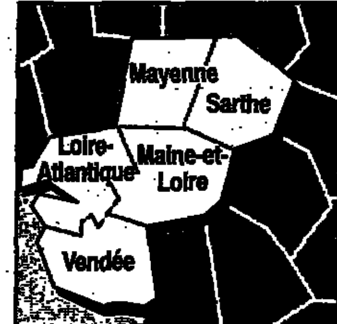
Saint-Saëns
I., 5 189; A., 29,42 %; E., 3 486
Léon Carpentier, c.s., UDF-rad., c.r., 1 571; Francis Sénécal, div. g., sout. PS, 1 315; Patrick Banctel, FN, 442; Mireille Bresson, PC, 158. *BALL.*

Sotteville-lès-Rouen-Est
I., 15 798; A., 44,77 %; E., 8 381
Claude Collin, c.s., PC, 2 768; Jean-Paul Cressy, PS, adj. m., 1 717; Gilles Pennelle, FN, c.r., 1 672; Claude Dudouit, RPR, c.m., 1 399; Patrick Martin, Verts, 825. *BALL.*

Yerville
I., 5 994; A., 27,24 %; E., 4 104
Alfred Trassy-Paillogues, c.s., RPR, d., m., 2 582 (62,91 %). *RÉÉLU.*

Yvetot
I., 13 646; A., 34,97 %; E., 8 288
Philippe Décultot, UDF, 3 784; Pierre Bobée, c.s., MRG, sout. PS, c.r., m., 2 778; Alain Gauthier, FN, 882; Jean-Jacques Heude, PC, 844. *BALL.*

PAYS DE LA LOIRE



LOIRE-ATLANTIQUE (29)

Sur huit sièges pourvus au premier tour, le PS n'en emporte qu'un. Il perd le siège de Châteaubriant, jusqu'à présent détenu par Martine Buron, au profit du candidat UDF, et la majorité menace ses positions à Bouaye, Nantes-10 et Le Pellerin. A Montoir-de-Bretagne, le PS est devancé par le PC, qui pourrait reconquérir là un siège perdu en 1982. A Guérande, le conseiller sortant Michel Rabreau (RPR), impliqué dans l'affaire du Syndicat intercommunal de La Baule qui secoue la presqu'île depuis de longs mois, n'arrive qu'en troisième position. Quatre primaires au sein de la majorité ont tourné au désavantage des conseillers sortants de droite à Saint-Gildas-des-Bois, Vallet, Legé et Saint-Père-en-Retz.

CONSEIL SORTANT : 18 PS; 4 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 1 UDF; 14 RPR; 1 CNI; 17 div. d. (prés. : Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, sén., m. de Saint-Mars-la-Jaille).

Bouaye
I., 25 379; A., 41,50 %; E., 14 020
Claude Gobin, UDF, 6 405; Daniel Prin, c.s., PS, 5 784; Marie-Thérèse Ducoudray, FN, 921; Gérard Guérin, PC, 910. *BALL.*

Bourgneuf-en-Retz
I., 6 391; A., 32,20 %; E., 4 124
Jean-Raymond Audion, c.s., RPR, m., 2 276 (55,18 %). *RÉÉLU.*

La Chapelle-sur-Erdre
I., 19 473; A., 40,90 %; E., 11 001
Donatien de Sesmaisons, c.s., UDF-PR, 4 324; Gérard Potiron, PS, m., 3 786; Jean-Pierre Lenglart, div. d., 1 059; Pierre-Yves Le Floch, écol., 808; Xavier Guillemot, FN, 622; Bernard Roquet, PC, 402. *BALL.*

Châteaubriant
I., 12 478; A., 33,31 %; E., 7 614
Jean Seroux, UDF, 4 002 (52,56 %). *ÉLU.*
Jean-Claude Orrière, PS, adj. m., 2 757; Pierre Péraldi, FN, 532; André Gauthier, PC, adj. m., 323.
Martine Buron, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Le Croisic
I., 9 426; A., 38,42 %; E., 5 504
Christophe Priou, RPR, adj. m., 2 229; Pierre Le Berche, PC, 1 468; Raymond Mottais, PS, c.m., 857; Jean-Baptiste Baudry, div. d., 555; Alain Cadorel, FN, 331; Gérard Somerlinck, ext. g., 64. *BALL.*
Jean-Pierre Auffret, c.s., div. d., n.s.r.p.

Guérande
I., 16 886; A., 39,26 %; E., 9 550
René Leroux, PS, 3 732; Philippe Levenne, div. d., 2 258; Michel Rabreau, c.s., RPR, m., 2 183; Claude Bily, FN, 727; René Berthe, PC, 650. *BALL.*

Legé
I., 4 904; A., 23,08 %; E., 3 660
Claude Naud, div. d., 1 155; Marcel Barteau, c.s., UDF, 1 144; Jean-Claude Grassineau, RPR, 1 086; Francis Tridera, div. g., sout. PS, 125; Thierry Monvoisin, FN, 111; René Bihoré, PC, 39. *BALL.*

Ligné
I., 6 088; A., 31,45 %; E., 4 016
Hervé Bréhier, div. d., 1 269; Philippe des Jamonnières, div. d., 950; Patrick Palvadeau, PS, 624; Guy Gaudichon, div. d., 622; Francis Dutech, FN, 215; Véronique Raitière, PC, 177; Gérard Ricordel, div. d., 159. *BALL.*
Jean Robin, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Machecoul
I., 7 952; A., 28,93 %; E., 5 444
Marie-Renée Julien Bordron, RPR, 2 359; Alain de la Garanderie, UDF, m., 2 065; Abel Chiffoleau, PS, 759; Jean-Claude Blanchard, FN, 164; Roland Jeanningros, PC, 97. *BALL.*
Robert Girard, c.s., div. d., n.s.r.p.

Moisdon-la-Rivière
I., 4 658; A., 22,39 %; E., 3 490
Armand Bouchet, div. g., sout. PS, 1 392; Jean Massé, div. d., 934; Emile Marion, div. d., adj. m., 637; Gilbert Lecoq, div. d., 332; Marie-Reine Supiot, FN, 120; Roland Feuvrais, PC, 75. *BALL.*
Etienne Lerat, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Montoir-de-Bretagne
I., 15 774; A., 45,08 %; E., 8 276
Jean-Louis Le Corre, PC, 3 886; Jean-Claude Evain, PS, 2 355; Jacques Verriele, RPR, 1 297; Renaud Brossard, FN, 549; Yann Kerebel, rég., 189. *BALL.*
Yannick Vaugrenard, c.s., PS, n.s.r.p.

Nantes-2
I., 19 829; A., 54,79 %; E., 8 710
Annick du Roscoat, CNI, c.m., 2 879; Marie-Francoise Clergeau, PS, adj. m., 2 752; Michel Decré, UDF, sout. UPF, 1 236; Benoist Dutertre, FN, 766; Claude Constant, PC, adj. m., 418; Alain Grand Guillot, Verts, 383; Christian Lelodey, MRG, 149; Nicole Girel, NE, 97; Emmanuel Le Janne, PLN, 30. *BALL.*
Paul Guillard, c.s., CNI, n.s.r.p.

Nantes-4
I., 19 293; A., 57,31 %; E., 7 967
Loïc Le Masne, c.s., UDF-PR, 4 759; Jean-Marie Pousseur, MDC, sout. PS, adj. m., 2 020; Arnaud de Périer, FN, c.r., 787; Dominique Morinière, PC, 257; Charles Le Janne, PLN, 144. *BALL.*

Nantes-6
I., 16 512; A., 55,65 %; E., 7 108
Jean-Pierre Le Ridant, c.s., RPR, 3 360; Daniel Asseray, PS, adj. m., 1 888; Ludovic Cassard, FN, c.r., 604; Michel Le Mappian, MRG, adj. m., 353; Catherine Gravoille, PC, 343; Xavier Dousset, Verts, 320; Patrick Pellen, écol., c.m., 240. *BALL.*

Nantes-8
I., 12 520; A., 51,07 %; E., 5 933
Guy Goureaux, c.s., PS, c.m., 2 222; Martine Demiautte, UDF, c.m., 1 986; Yves Roubeix, FN, 383; Gaston Auffret, PC, c.m., 380; Mireille Ferri, écol., c.r., 364; Alexandre Mazzorana, MRG, c.m., 239; Willy Pelletier, Verts, 184; Yves Giglio, PT, 175. *BALL.*

Nantes-10
I., 23 010; A., 45,72 %; E., 11 830
Alain Saillant, RPR, 4 819; Martine Laurent, c.s., PS, sout. GE, 4 648; Christiane Chevalier, PC, 988; Marilys Plongeon, écol., 763; Robert Charbonneau, FN, 612. *BALL.*

Nozay
I., 8 416; A., 32,39 %; E., 5 476
Jean Guyon, c.s., div. d., sout. RPR, c.r., 3 016 (55,07 %). *RÉÉLU.*

Le Pellerin
I., 15 512; A., 36,31 %; E., 9 357
Joseph Thomas, UDF, 2 864; René Guillou, PS, m., 2 680; Patrick Malfray, RPR, 1 847; Jean-Bernard Champain, Verts, 723; Gilles Le Drou, PC, 666; Paul Dubois, FN, 577. *BALL.*
Moïse Landreau, c.s., PS, n.s.r.p.

Pontchâteau
I., 14 247; A., 36,04 %; E., 8 733
Dominique David, RPR, sout. RPR, M., 4 418 (50,58 %). *ÉLU.*
Marc Justy, PC, 1 442; Alain Peny, UDF, 1 223; Bernard Chedotal, PS, 1 014; Alain Grimaud, MDC, 349; Philippe Rauline, FN, 287.
Yves Mesnier, c.s., RPR, n.s.r.p.

Rezé
I., 29 424; A., 64,66 %; E., 9 901
Françoise Verchère, PS, 4 574; François Crouigneau, RPR, 2 109; Jacques Guilbaud, PC, adj. m., 880; Raymond Leduc, écol., 666; Michel Duret, FN, 646; Félix Beppo, MRG, 480; Yann Repic, div. d., 458; Jacques Jubiniaux, PLN, 88. *BALL.*
Michelle Charpentier, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Saint-Gildas-des-Bois
I., 8 787; A., 31,81 %; E., 5 797
André Trillard, RPR, m., 2 281; Jean de Baudinière, c.s., div. d., 1 709; Maurice Pondaven, PS, 1 440; Jean-Louis Chartier, FN, 193; Yannick Cheneau, PC, 174. *BALL.*

Saint-Herblain-Ouest-Indre
I., 14 855; A., 47,09 %; E., 7 482
Brigitte Ayrault, c.s., PS, 4 138 (55,30 %). *RÉÉLUE.*

Saint-Julien-de-Vouvantes
I., 3 481; A., 32,54 %; E., 2 123
Raymond Lebossé, c.s., UDF-CDS, sout. RPR, 1 373 (64,67 %). *RÉÉLU.*

Saint-Mars-la-Jaille
I., 4 025; A., 25,96 %; E., 2 891
Yvette Coquereau, div. d., 1 436; Yvos Ripoche, div. d., sout. UDF-

RPR, adj. m., 995; Christophe Bouhier, FN, 242; Thérèse Caillaud, PS, 179; Claire Jouatte, PC, 39. *BALL.*

Charles-Henri de Cossé-Brissac, c.s., UDF-PR, sén., m., prés. c.g., n.s.r.p.

Saint-Nazaire-Centre

I., 15 268; A., 58,20 %; E., 6 089

Gérard Mauduit, c.s., PS, adj. m., 2 112; Monique Pibot-Dangléant, RPR, 1 641; Gérard Rastel, PC, 587; René Bouin, FN, c.r., 361; Jean-Roland Lassalle, Verts, c.m., 311; Bernard Garnier, écol., c.m., 309; Thierry Richard, div., 223; Jean-Pierre Druart, PT, 204; Patrick Ravilly, div., 164; Gildas Labour, rég., 131; Jean-Paul Moyon, div. g., 46. *BALL.*

Saint-Nicolas-de-Redon

I., 7 780; A., 33,05 %; E., 5 063

René Bouillot, c.s., RPR, m., 2 837 (56,03 %). *RÉÉLU.*

Saint-Père-en-Retz

I., 6 229; A., 26,82 %; E., 4 356

Suzanne Veyrac, RPR, m., 1 483; Fernand Bouchereau, c.s., RPR diss., 1 028; Jean Filodeau, div. d., 874; Robert Martin, div. d., 565; Lionel Montilly, MDC, sout. PS, 218; Marguerite Lussaud, FN, 132; Christian Arnaud, PC, 56. *BALL.*

Vallet

I., 9 200; A., 33,56 %; E., 5 759

Jean-Claude Douet, div. d., 2 647; Antoine Guilbaud, c.s., div. d., sout. RPR, m., 1 633; Paul Pavageau, PS, 665; Madeleine Poilane, FN, 403; Marc Magnou, MDC, 237; Yves Ardil, PC, 174. *BALL.*

Vertou-Vignoble

I., 11 669; A., 37,08 %; E., 6 953

Serge Poignant, c.s., RPR, d., 4 382 (63,02 %). *RÉÉLU.*

MAINE-ET-LOIRE (21 + [1])

Edmond Alphandéry (UDF-CDS) a annoncé sa candidature à la présidence du conseil général à la place de Jean Sauvage (UDF-CDS), qui ne se représentait pas. Si à Champtoceaux et à Thouarcé les divisions de l'UDF profitent à des «divers droite», elle remporte les primaires qui l'opposaient au RPR à Angers-Nord, à Montreuil-Bellay et à Montfaucon-sur-Moine. Alors que M. Alphandéry est réélu au premier tour, son principal rival, Marc Laffineur, député UDF, est en ballottage, facile il est vrai, à Angers-Nord-Ouest. Les divisions de la droite l'empêchent d'être présente au second tour dans le canton de Cholet-3, dont le conseiller sortant UDF ne se représentait pas.

CONSEIL SORTANT : 2 PS; 2 div. g.; 11 UDF-CDS; 12 UDF; 12 RPR; 2 div. d. (prés. : Jean Sauvage, UDF-CDS, a. sén.).

■ Allonnes

I., 7 443; A., 35,06 %; E., 4 613

Jacques Saint-Cast, RPR, 1 545; Allain Richard, div. d., 1 389; James Roy, div. g., 717; Claude Davy, PS, 545; Raphaël Ossant, FN, 312; Hélène Flessati, PC, 105. *BALL.*

Armand Goyet, c.s., div. g., est décédé.

Angers-Centre

I., 18 691; A., 48,22 %; E., 9 278

François Chanteux, c.s., RPR, 5 588 (60,22 %). *RÉÉLU.*

Angers-Est

I., 26 976; A., 44,84 %; E., 14 037

Jean-Claude Antonini, c.s., PS, adj. m., 6 009; Daniel Houlle, UDF, c.r., c.m., 4 311; André Riera, PC, 1 344; Josette Gonzales, FN, 1 223; Jacky Guillemet, écol., 1 150. *BALL.*

Angers-Nord-Est

I., 25 142; A., 41,65 %; E., 13 661

Claude Desblancs, c.s., PS, 5 717; Gérard Dubaux, RPR, 3 877; Jean-Yves Tricaud, div. d., 1 231; Jacques Gérardin, FN, 1 082; Xavier Roux, écol., 943; Jack Proult, PC, c.m., 761; Francis Beuchard, div. d., 50. *BALL.*

Angers-Nord-Ouest

I., 22 932; A., 41,95 %; E., 12 650

Marc Laffineur, c.s., UDF, d., 6 274; Daniel Cheret, PS, 2 253; Gabriel Graveleau, div. g., 2 224; Patrice Gros, FN, 840; Michel Baujon, PC, 661; Pierre Mounier, MDC, 398. *BALL.*

Angers-Nord

I., 13 865; A., 37,87 %; E., 8 189

Robert Robin, PS, adj. m., 2 359; François Billaudeau, UDF-CDS, 1 719; Marie-France Grimault, RPR, 1 202; Raymond Chazal, MDC, 781; Bernard Gaté, écol., c.m., 553; Bernard Rousseau, RPR diss., 552; Albert Toulouze, FN, 537; Léone Rossetti, PC, 485; Francis Beuchard, div. d., 1. *BALL.*

Jean Sauvage, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., n.s.r.p.

Beaufort-en-Vallée

I., 10 978; A., 36,36 %; E., 6 574

Jean-Charles Taugourdeau, c.s., RPR, m., 3 487 (53,04 %). *RÉÉLU.*

Beaupréau

I., 18 605; A., 36,54 %; E., 10 974

Dominique Brossier, UDF-CDS, 7 337 (66,85 %). *ÉLU.*

André Besseau, div. d., 1 255; Franck Rozé, PS, 1 075; Pierre-André Plichon, FN, 670; Hubert Dupont, PC, 637.

Jean Séchet, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Champtoceaux

I., 9 033; A., 29,52 %; E., 5 999

Roger Chevalier, div. d., 2 199; Bernard Staub, UDF diss., 1 344; Alain Levoyer, UDF, d., m., 1 303; Claude Samson, PS, 769; Annie Jutard, FN, 269; Claudi Menard, PC, 115. *BALL.*

René Le Bault de La Morinière, c.s., RPR, n.s.r.p.

Châteauneuf-sur-Sarthe

I., 7 248; A., 36,56 %; E., 4 165

Yves Constantin, c.s., UDF, m., 2 526 (60,64 %). *RÉÉLU.*

Chemillé

I., 10 034; A., 28,89 %; E., 6 850

André Rochard, div. d., sout. RPR, 4 102 (59,88 %). *ÉLU.*

Louis Asseray, UDF-CDS, c.m., 1 750; Guy Lecroq, PS, 446; Laurent Girard, PC, 278; Pierre Cesca, FN, 274.

Jean Chalopin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Cholet-3

I., 17 970; A., 41,22 %; E., 10 032

Michel Manceau, div. g., 2 538; Jean-Pierre Bougnoux, PS, 1 976; Yves Clédat, UDF-CDS, 1 282; Michel Tanty, div. d., 1 113; Marie-Christine Pelletier, UDF-PR, 1 069; Michel Bendahan, RPR, 570; Régis Vincenot, div. d., 530; Jean-Paul Gouraud, PC, 494; Daniel Lemahieu, FN, 460. *BALL.*

Francis Bochereau, c.s., UDF, n.s.r.p.

Le Lion-d'Angers

I., 6 919; A., 32,86 %; E., 4 336

André Thibault, c.s., UDF-CDS, m., 3 291 (75,89 %). *RÉÉLU.*

Longué-Jumelles

I., 9 383; A., 37,89 %; E., 5 536

Edmond Alphandery, c.s., UDF-CDS, min., m., 3 955 (71,44 %). *RÉÉLU.*

Le Louroux-Béconnais

I., 5 457; A., 27,23 %; E., 3 839

Jean-Claude Poutier, c.s., UDF-CDS, m., 1 653; Marcel Pichavant, div. d., 1 550; Jean-Pierre Lavarello, PS, 315; Michel Doizon, PC, 191; Jean-Pierre Broutschert, FN, 130. *BALL.*

Montfaucon-sur-Moine

I., 15 213; A., 32,34 %; E., 9 732

Jacques Hy, UDF-CDS, 3 418; François-Michel Soulard, RPR, 2 079; Alice Pouplard, PS, 1 721; Joseph Allaire, UDF diss., 1 399; Roger Baudry, FN, 792; Jean-Luc Poirier, PC, 323. *BALL.*

Madeleine Grégoire, c.s., UDF, n.s.r.p.

Montreuil-Bellay

I., 9 046; A., 38,54 %; E., 5 221

Paul Loupias, PS, m., 1 811; Claude Beaumont, UDF, 1 315; Christian Prioux, RPR, 1 221; Francis Martin, FN, 359; Jacques Letalle, PC, 266; Charles Maussant, div. d., 249. *BALL.*

Georges de Grandmaison, c.s., UDF, n.s.r.p.

Noyant

I., 4 584; A., 28,68 %; E., 3 160

Jean Touchard, div. g., 1 627 (51,48 %). *ÉLU.*

Claude Amis, c.s., UDF, 1 250; Serge Fagont, PC, 158; Jean-René Peltier, FN, 125.

Seiches-sur-le-Loir

I., 6 895; A., 35,66 %; E., 4 148

Christian Martin, c.s., UDF-CDS, d., 2 579 (62,17 %). *RÉÉLU.*

Thouarcé

I., 11 768; A., 30,39 %; E., 7 862

Camille Laurendeau, div. d., 2 706; Michel Piron, UDF-CDS, m., 2 227; Joël Boumard, UDF diss., 1 517; Anne-Marie Rozot, PS, 573; Monique Ballard, écol., 393; Sylvie Lefèvre, FN, 269; Emmanuel Gruand, PC, 177. *BALL.*

Jean-Robert Jolivet, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Tiercé

I., 7 973; A., 35,48 %; E., 4 795

Bernard Guyard, div. d., adj. m., 2 210; Gabriel Soulard, div. d., 1 635; Jean-Yves Fournel, FN, c.r., 540; Suzanne Auvinet, PC, 410. *BALL.*

Jean-Yves Justeau, c.s., div. d., n.s.r.p.

Vihiers

I., 10 662; A., 28,87 %; E., 7 045

Christian Gillet, c.s., UDF, m., 3 630 (51,52 %). *RÉÉLU.*

MAYENNE (15)

Dans ce département monocolore, où la droite détient trente et un des trente-deux sièges, l'enjeu était la guerre des chefs qui, par cantonales interposées, opposait, au sein de l'UDF, le sénateur centriste Jean Arthuis, président du conseil général sortant, au député (UDF-PR) François d'Aubert. La bataille a tourné en faveur de ce dernier, qui a été élu dès le premier tour à Bais, en battant le maire (div.d.) du chef-lieu, conseiller sortant, fortement soutenu par M. Arthuis. Cette rivalité ne devrait toutefois pas remettre en cause la présidence de M. Arthuis, M. d'Aubert s'étant engagé à ne pas briguer la direction du département.

CONSEIL SORTANT : 1 PS; 1 UDF-rad; 7 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 8 RPR; 1 app. RPR; 11 div. d. (prés. : Jean Arthuis, UDF-CDS, sén., m. de Château-Gontier).

Argentré

I., 9 319; A., 31,68 %; E., 6 106

Henri Houdouin, RPR, 3 091 (50,62 %). *ÉLU.*

Victor Landais, div. g., 1 765; Béatrice Legendre, PS, 533; Thierry Bailleux, GE, 339; Henri Rocher, FN, 204; Mauricette Lortin, PC, 174.

Charles des Rieux, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Bais

I., 4 092; A., 23,48 %; E., 3 026

François d'Aubert, UDF-PR, d., c.r., 1 973 (65,20 %). *ÉLU.*

Daniel Desmots, div. d., m., 814; Rémy Langeard, PS, 89; Jacques Le Morvan, FN, 77; Didier Beaudet, PC, 73.

Albert Chauveau, c.s., div. d., n.s.r.p.

Bierné

I., 3 625; A., 29,07 %; E., 2 432

Roger Guédon, c.s., div. d., 1 200; Patrick Bricaud, div. d., 845; Jean-Paul Doumeau, PS, 191; Gérard du Boisbaudry, FN, 128; Jean-Paul Tournissa, PC, 68. *BALL.*

Château-Gontier-Ouest

I., 7 729; A., 39,66 %; E., 4 350

Jean Arthuis, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.g., m., 3 162 (72,68 %). *RÉÉLU.*

Couptrain

I., 3 357; A., 30,05 %; E., 2 132

Dominique Rioux, c.s., RPR, 1 461 (68,52 %). *RÉÉLUE.*

Évron

I., 8 965; A., 28,46 %; E., 6 145

Michel Nicolas, c.s., RPR, c.r., 3 047; André Duval, UDF-CDS diss., 1 233; Michel Soto, PS, 833; Michel Pailleux, GE, 635; René Braunschweig, FN, 205; Brigitte Gautier, PC, 192. *BALL.*

Grez-en-Bouère

I., 4 320; A., 35,99 %; E., 2 557

Norbert Bouvet, c.s., RPR, 1 756 (68,67 %). *RÉÉLU.*

Le Horps

I., 2 797; A., 34,60 %; E., 1 718

Georges Dessaigne, c.s., UDF-CDS, m., 1 394 (81,14 %). *RÉÉLU.*

Lassay-les-Châteaux

I., 2 779; A., 24,93 %; E., 1 962

Pierre Michelet, div. d., 1 020 (51,98 %). *ÉLU.*

Jean-Michel Crinière, RPR, 373; Jacques Decap, div. d., 297; Nelly Dansan, FN, 125; François Lambert, GE, 66; Gérard Ricou, PS, 56; Roger Beauvais, PC, 25.

Marcel Le Roy, c.s., div. d., n.s.r.p.

Laval-Est

I., 7 606; A., 45,45 %; E., 3 899

Alain Guinoiseau, RPR, 1 113; René Roueil, c.s., div. d., c.m., 888; Pierre Kuntz, PS, 640; André Lucas, div. d., 484; Guy Ory, FN, 245; Olivier Illand, Verts, 243; Félix Houdbine, GE, 174; Roland Gaudillat, PC, 112. *BALL.*

Meslay-du-Maine

I., 5 226; A., 31,22 %; E., 3 404

André Derouin, c.s., div. d., 2 602 (76,43 %). *RÉÉLU.*

Montsûrs

I., 3 772; A., 25,02 %; E., 2 696

Jean-Michel Faguer, c.s., RPR, 1 319; Alain Brémont, div. g., 697; Alain Moreau, UDF-CDS diss., m., 429; Emile Seigneur, PC, 75; Jacques Létang, div. d., 71; André Godet, PS, 53; Marie-Léonard Lenoir, FN, 52. *BALL.*

Pré-en-Pail

I., 4 179; A., 26,44 %; E., 2 922

Yves Cortès, c.s., RPR, 998; Michel Lambert, div. d., 799; Michel Cousin, div. d., m., 540; Pierre Chevillé, PC, 221; Francis Daligault, PS, 139; Anne Danjou, FN, 132; Louis Michel, GE, 93. *BALL.*

Sainte-Suzanne

I., 3 179; A., 24,66 %; E., 2 319

Marc Bernier, UDF-PR, 1 242 (53,55 %). *ÉLU.*

Bernard Moulin, div. d., 656; Raymond Maupoint, RPR, 157; Hervé Eon, PS, 120; Monique Chaumond, FN, 69; Nicolas Jacquot, div. d., 38; Paul Paris, PC, 37.

Maurice Pilon, c.s., div. d., n.s.r.p.

Villaines-la-Juhel

I., 5 341; A., 32,25 %; E., 3 236

Pierre Gourdin, c.s., UDF-CDS, 1 522; Alain Dilis, div. d., 1 195; Roger Bruneau, PS, 304; Stéphane Fresnais, FN, 134; Guy Coignard, PC, 81. *BALL.*

SARTHE (21 + [1])

Les candidats présentés ou soutenus par le RPR devancent ceux de l'UDF dans les primaires, sauf à Loué et à Montmirail. La présidence de François Fillon (RPR) au conseil général s'en trouve confortée. Si les socialistes perdent Bonnétable et sont en ballottage défavorable à Château-du-Loir et à La Suze-sur-Sarthe, ils peuvent l'emporter au Mans-Sud-Ouest sur le seul sortant PC.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 6 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 3 UDF; 9 RPR; 11 div. d. (prés. : François Fillon, RPR, min. de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Ballon

I., 8 226; A., 31,48 %; E., 5 280

Jean-Claude Boulard, c.s., PS, 3 172 (60,07 %). *RÉÉLU.*

Bonnétable

I., 4 637; A., 29,30 %; E., 3 039

Maurice Bacle, div. d., m., 1 550 (51,00 %). *ÉLU.*

Abraham Cimerman, c.s., PS, c.m., 908; Jean-Pierre Lallier, PC, 348; Marcel de Cossé-Brissac, FN, 233.

Bouloire

I., 4 898; A., 27,48 %; E., 3 426

Raymond Douyère, PS, m., 1 109; Jean Morin, c.s., div. d., 910; Claude Plais, RPR, 906; Jean-Claude Jouanneau, div. d., 192; Michael Hypolite, PC, 189; Lucienne Maleyrat, FN, 120. *BALL.*

Brûlon

I., 3 990; A., 29,34 %; E., 2 666

Pierre Poussin, c.s., div. d., adj. m., 1 490 (55,88 %). *RÉÉLU.*

Château-du-Loir

I., 8 059; A., 29,42 %; E., 5 438

Daniel Macheton, c.s., PS, 1 789; François Leboucq, RPR, m., 1 391; Michel Serpin, UDF, 784; Jacques Blot, RPR diss., 610; Yves Daudin, PC, c.m., 580; Charles Met, FN, 241; Yves Paumier, NS, 43. *BALL.*

Écommoy

I., 16 843; A., 36,97 %; E., 9 873

François Jacob, c.s., UDF-PR, m., 5 359 (54,27 %). *RÉÉLU.*

La Ferté-Bernard

I., 11 452; A., 38,13 %; E., 6 677

Pierre Coutable, c.s., UDF-PR, m., 3 786 (56,70 %). *RÉÉLU.*

La Flèche

I., 14 331; A., 33,11 %; E., 9 030

Agnès Lorilleux, PS, adj. m., 3 268; Antoine Joly, RPR, d., 3 109; Pierre Houdayer, RPR diss., 1 083; Pascal Leboucher, UDF, 885; Jean-Claude Barlemont, FN, c.r., 445; Dominique Colombel, PC, 240. *BALL.*

Henri de Maupeou, c.s., UDF, c.m., n.s.r.p.

Fresnay-sur-Sarthe

I., 6 244; A., 35,52 %; E., 3 748

Henri-Jacques de Caumont la Force, c.s., div. d., 1 704; Pierre Chesnier, PS, 1 495; Bernard Fautrad, FN, 337; Robert Demelle, PC, 212. *BALL.*

La Fresnaye-sur-Chédouet

I., 2 659; A., 33,01 %; E., 1 719

Michel d'Aillières, c.s., UDF-PR, sén., 964 (56,07 %). *RÉÉLU.*

Loué

I., 5 361; A., 24,49 %; E., 3 902

Yves Bellesort, c.s., UDF-CDS, c.m., 1 666; Michel Drouin, div. d., 1 209; Alain Ledru, div. g., sout. PS, adj. m., 796; Yann Jambou, FN, 126; Gustave Bouet, PC, 105. *BALL.*

■ Malicorne-sur-Sarthe

I., 6 681; A., 28,87 %; E., 4 544

Chantal Albagli, div. d., sout. RPR, 1 330; Jean-Louis Coutanceau, div. g., 1 174; Alain Davaze, div. g., m., 844; Michel Préchais, div. d., 785; Dominique Penard, PC, 226; Jacques Lechertier, FN, 185. *BALL.*

Gérard Blu, c.s., RPR, s'est démis de son mandat.

Le Mans-Ouest

I., 11 662; A., 45,56 %; E., 6 016

Roland Becdelièvre, c.s., PS, c.m., 1 964; Annie Raguideau, RPR, 1 246; Emmanuel d'Aillières, UDF, 895; Brigitte Haudebourg, div. g., 729; Martin Combe, PC, 493; William Ziem, FN, 348; Auguste Huberdeau, Verts, 341. *BALL.*

Le Mans-Sud-Ouest

I., 12 004; A., 42,24 %; E., 6 533

André Langevin, PS, 2 026; Alain Boucheron, RPR, 1 278; Daniel Boulay, c.s., PC, c.m., 1 270; Claude Picault, div. g., adj. m., 1 073; Philippe Aubert, Verts, 485; Raymond Besnard, FN, 401. *BALL.*

Le Mans-Ville-Est

I., 13 169; A., 53,61 %; E., 5 769

Pierre Rouziere, c.s., PS, adj. m., 2 073; Pierrick Berriguiot, RPR, 1 254; Philippe Goude, div. g., c.r., 745; Virginie Barlemont, FN, 608; Christian Martin, PC, 505; Gérard Mauborgne, GE, 373; Corentin Tirilly, div. g., 211. *BALL.*

Le Mans-Nord-Ville

I., 14 879; A., 47,65 %; E., 7 540

Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR, d., c.m., 3 762; Patrick Ruaux, PS, adj. m., 1 416; Christian Fournier, div. g., adj. m., 1 040; Isabelle Croisard, GE, 715; Christian Jouannic, FN, 357; Alain Aumont, PC, 250. *BALL.*

Mayet

I., 6 369; A., 29,03 %; E., 4 308

Michel Royer, c.s., div. d., 2 920 (67,78 %). *RÉÉLU.*

Montmirail

I., 2 990; A., 27,15 %; E., 2 084

Guy Lardeyret, UDF, 752; Yvon Vannier, RPR, 593; Maurice Montel, div. g., 399; Patrick Billard, div. g., 179; Sandra Jousselin, FN, 86; Philippe Fouillet, PC, 75. *BALL.*

Pierre Lardeyret, c.s., UDF, n.s.r.p.

Pontvallain

I., 7 318; A., 32,68 %; E., 4 634

Gérard Véron, c.s., div. d., 2 228; Claude Leblanc, PS, 1 419; Patrice Paris, PC, 640; Valérie Barlemont, FN, 347. *BALL.*

Sillé-le-Guillaume

I., 5 581; A., 29,24 %; E., 3 771

Michel Quillet, c.s., MRG, 2 329 (61,76 %). *RÉÉLU.*

La Suze-sur-Sarthe

I., 13 154; A., 34,68 %; E., 8 084

Gérard Saudubray, c.s., PS, adj. m., 2 784; Jean-Louis Roveyaz, RPR, 2 624; Rémy Croissant, PC, c.r., 931; Gérard Choisnet, div. d., 802; Jean-Jacques Thebault, div. g., c.m., 511; René Jouanneau, FN, 432. *BALL.*

Vibraye

I., 4 322; A., 27,95 %; E., 3 097

Marie-Solange D'Harcourt, c.s., div. d., sout. UDF, c.r., adj. m., 1 354; Jacky Breton, PS, c.m., 956; Maurice Chevalier, PC, 296; Claude Caillère, div. d., 277; Christophe Lemaitre, FN, 124. *BALL.*

VENDÉE (15 + [1])

La domination de Philippe de Villiers sur la majorité départementale n'est plus incontestée. Le président du conseil général perd vingt points, par rapport à 1988, dans son fief de Montaigu, où le premier secrétaire du PS et la présidente des Verts étaient venus l'affronter. De même à Chantonnay, dans le canton qu'a longtemps représenté un farouche opposant à M. de Villiers, l'ancien président de l'assemblée départementale, Michel Crucis, le candidat RPR devance le sortant UDF soutenu par M. de Villiers; le candidat de celui-ci, Guy Lamothe, est aussi devancé par un RPR à Fontenay-le-Comte.

CONSEIL SORTANT : 2 PS; 1 MRG; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 11 UDF; 7 RPR; 7 div. d. (prés. : Philippe de Villiers, UDF-PR, d.).

■ Challans

I., 18 445; A., 36,29 %; E., 11 153

Louis Ducept, div. d., adj. m., 6 064 (54,37 %). *ÉLU.*

Jean Abillard, PS, 2 046; Jacques Faucher, div. g., 1 334; Henri Pajot, div. d., 653; Jack-Olivier Brayet, FN, 581; Patrick Vergne, PC, 475.

Louis-Claude Roux, c.s., div. d., m., est décédé.

Chantonnay

I., 11 259; A., 26,88 %; E., 7 674

Gérard Villette, RPR, 2 732; Maurice Bedon, c.s., UDF, adj. m., 2 557; Luc Coutant, PS, 1 282; Louis-Marie Barbarit, div. d., 554; Jean-Pierre Bardy, PC, 276; Marcel Tatibouët, FN, 273. *BALL.*

Fontenay-le-Comte

I., 14 750; A., 33,10 %; E., 9 377

Jean-Claude Remaud, c.s., PS, c.m., 4 156; Guy Bobinet, RPR, adj. m., 2 130; Guy Lamothe, div. d., adj. m., 2 078; Jean Chataigner, FN, 524; Jean-Pierre Gallais, PC, 489. *BALL.*

Luçon

I., 14 316; A., 32,27 %; E., 9 177

Gaston Clergeaud, div. g., adj. m., 2 281; Serge Poitevineau, UDF-PR, 1 904; Daniel Tran, PS, c.m., 1 674; Pierre-Guy Perrier, div. d., sout. RPR, 1 553; Raymond Pingault, PC, 686; Catherine David-Levin, FN, 583; Philippe Pouquet, div. d., 496. *BALL.*

Jean de Mouzon, c.s., MRG, c.m., n.s.r.p.

Mareuil-sur-Lay-Dissais

I., 5 317; A., 24,43 %; E., 3 827

Gérard Priouzeau, c.s., UDF, c.r., m., 2 303 (60,17 %). *RÉÉLU.*

Montaigu

I., 17 426; A., 29,63 %; E., 11 432

Philippe de Villiers, c.s., UDF-PR, d., prés. c.g., 7 030 (61,49 %). *RÉÉLU.*

Mortagne-sur-Sèvre

I., 17 285; A., 29,71 %; E., 11 489

Bruno Retailleau, c.s., UDF-PR, 8 435 (73,41 %). *RÉÉLU.*

La Mothe-Achard

I., 10 590; A., 33,95 %; E., 6 515

Michel Breton, c.s., RPR, m., 4 213 (64,66 %). *RÉÉLU.*

Moutiers-les-Mauxfaits

I., 9 341; A., 32,79 %; E., 5 957

Léon Aimé, c.s., UDF, d., m., 3 890 (65,30 %). *RÉÉLU.*

Noirmoutier-en-l'Ile

I., 7 873; A., 42,47 %; E., 4 182

Jacques Oudin, c.s., RPR, sén., 2 341 (55,97 %). *RÉÉLU.*

Palluau

I., 6 279; A., 26,88 %; E., 4 332

Louis Roch, c.s., div. d., 1 572; Patrick Favre, div. d., 1 403; Carmel Groisard, FN, 804; Philippe Chauvin, PS, 443; Camille Robic, PC, 110. *BALL.*

Pouzauges

I., 15 994; A., 27,33 %; E., 10 938

Roger Colin, div. d., 5 390; Danielle Paul, div. d., 2 496; Serge Coutand, div. g., sout. PS, 2 084; Claude Christofoli, FN, 560; Yvon Lassaire, PC, 408. *BALL.*

Montfort de Tinguy-Du-Pouët, c.s., div. d., n.s.r.p.

La Roche-sur-Yon-Sud

I., 27 032; A., 39,33 %; E., 15 411

Dominique Caillaud, c.s., UDF, 7 248; Philippe Puaud, PS, adj. m., 4 407; Michel Gautier, Verts, 1 082; Claudine Goichon, écol., 1 039; Dominique Levin, FN, 850; Jean-Claude Martineau, PC, 785. *BALL.*

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

I., 25 008; A., 36,52 %; E., 14 949

Jean-Claude Merceron, c.s., UDF-CDS, 9 304 (62,23 %). *RÉÉLU.*

Saint-Hilaire-des-Loges

I., 6 725; A., 27,21 %; E., 4 657

Louis Moinard, c.s., UDF-CDS, sén., 2 714 (58,27 %). *RÉÉLU.*

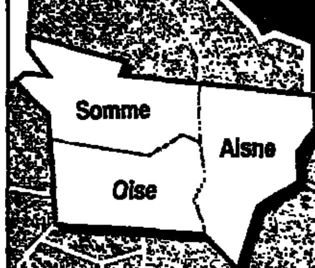
Saint-Jean-de-Monts

I., 11 385; A., 33,35 %; E., 7 209

Jean Crochet, RPR, 3 398; André Ricolleau, div. g., sout. PS, m., 2 633; Charles Huguet du Lorin, FN, 512; Bruno Leroy, Verts, 402; Claude Blanchard, PC, 264. *BALL.*

Jean-Jacques Viguié, c.s., RPR, c.r., n.s.r.p.

PICARDIE



AISNE (21)

La majorité, qui pouvait craindre de se retrouver minoritaire, semble devoir conserver son avantage. Un seul des cantons qu'elle détient, celui de Wassigny, pourrait basculer, mais elle menace le PS à Villers-Cotterêts et à Soissons-Sud. Le PS est tout aussi satisfait puisqu'il consolide les deux sièges de Laon-Sud et de Crécy-sur-Serre pris au RPR à l'occasion d'élections partielles. Le Mouvement des citoyens s'ancre dans le département avec la réélection de son sortant à Tergnier.

CONSEIL SORTANT : 1 ADS; 13 PS; 1 MDC; 2 ADD; 3 div. g.; 1 UDF-PSD; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 6 UDF; 7 RPR; 5 div. d. (prés. : Paul Girod, UDF, sén., m. de Droisy).

Aubenton

I., 2 749; A., 28,99 %; E., 1 876

Henry Hollande, c.s., div. d., 774; Claude Péronne, div. d., 326; Emile-Hervé Dubois, PS, 283; René Sablin, PC, m., 232; René Goarin, FN, 133; Alice Nait-Ahmed, div. g., 93; Guy Toureille, Verts, 35. *BALL.*

Le Catelet

I., 5 995; A., 25,08 %; E., 4 325

Guy Blériot, c.s., UDF-CDS, 1 723; Raymond Froment, PC, 1 306; Jacques Lelong, FN, 390; Agnès Potel, GE, 370; Alain Richet, div. d., 274; Gilbert Ferreira da Costa, PS, 262. *BALL.*

Charly

I., 9 207; A., 36,64 %; E., 5 664

Renaud Dutreil, UDF, 2 567; Georges Fourre, MDC, 1 507; Bernard Sombert, FN, 620; Patricia Brondin, PC, 505; Dominique Zwiller, Verts, 242; Philippe Flochel, div. d., 223. *BALL.*

André Rossi, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Condé-en-Brie

I., 5 679; A., 32,22 %; E., 3 717

Jacques Larangot, c.s., UDF, 1 913 (51,46 %). *RÉÉLU.*

Coucy-le-Château-Auffrique

I., 8 131; A., 36,05 %; E., 4 990

Hugues Martin, c.s., RPR, 2 208; Marcel Jiollent, MDC, 1 082; Patrick Laplace, div. g., 640; Noël Lecoultre, FN, 536; Gaston Barthomeuf, PC, 524. *BALL.*

Crécy-sur-Serre

I., 5 574; A., 31,34 %; E., 3 659

Marcel Vivès, c.s., PS, 2 098 (57,33 %). *RÉÉLU.*

La Fère

I., 8 353; A., 36,76 %; E., 5 028

Raymond Deneuville, RPR, m., 2 165; Patrick Blaszkiewicz, MDC, 1 088; Yves-Marie Guyot, GE, 733; Lilian Boutroy, PC, 580; Robert Ruscica, FN, 462. *BALL.*

Albert Catalifaud, c.s., RPR, n.s.r.p.

Guise

I., 8 207; A., 27,91 %; E., 5 662

Daniel Cuvelier, c.s., PS, c.r., m., 2 774; François Thomasset, RPR, 1 255; Daniel Belot, PC, 713; Claude Burghgraeve, div. d., 489; Benoît Martin, FN, 431. *BALL.*

Hirson

I., 14 732; A., 32,35 %; E., 9 563

Jean-Jacques Thomas, c.s., PS, c.m., 5 282 (55,23 %). *RÉÉLU.*

Laon-Sud

I., 15 751; A., 43,29 %; E., 8 524

René Dosière, c.s., PS, c.m., 3 785; Jean-Luc Doyez, div. d., 2 685;

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Michel Saleck, FN, 837; François Turquin, Verts, 626; Guy Moreau, PC, 591. *BALL.*

Moÿ-de-l'Aisne

I., 5 802; A., 31,23 %; E., 3 766

René Lahire, c.s., CNI, 1 872; Frédéric Alliot, PS, 1 221; Bernard Jacquin, FN, 410; Bernard Fontaine, PC, 263. *BALL.*

Neuilly-Saint-Front

I., 6 500; A., 38,10 %; E., 3 865

René Roy, c.s., UDF-rad., 2 115 (54,72 %). *RÉÉLU.*

Oulchy-le-Château

I., 3 713; A., 25,93 %; E., 2 672

Paul Girod, c.s., UDF, sén., prés. c.g., 1 574 (58,90 %). *RÉÉLU.*

Rozoy-sur-Serre

I., 6 167; A., 27,01 %; E., 4 362

Joseph Braem, c.s., PS, 2 215 (50,77 %). *RÉÉLU.*

Saint-Quentin-Sud

I., 17 611; A., 39,16 %; E., 10 168

Serge Monfourny, c.s., div. g., 6 584 (64,75 %). *RÉÉLU.*

Saint-Simon

I., 7 775; A., 30,28 %; E., 5 120

Roland Renard, c.s., ADS, 2 773 (54,16 %). *RÉÉLU.*

Soissons-Nord

I., 14 985; A., 41,83 %; E., 8 226

Guy Fourcade, c.s., PS, 3 496; Gérard Moyroud, RPR, 2 350; Gabriel Crapart, FN, 1 200; Bernard Druy, PC, 1 180. *BALL.*

Soissons-Sud

I., 16 423; A., 39,82 %; E., 9 472

Emmanuelle Bouquillon, UDF-PSD, d., 3 673; Mario-Louis Craighero, c.s., PS, 3 177; Michel Debacq, PC, c.m., 1 420; Wallerand de Saint-Just, FN, c.r., 1 202. *BALL.*

Tergnier

I., 13 214; A., 34,86 %; E., 8 183

Jacques Desallangre, c.s., MDC, m., 4 209 (51,43 %). *RÉÉLU.*

Villers-Cotterêts

I., 9 028; A., 29,99 %; E., 6 124

Michel Laviolette, div. d., c.m., 1 928; Georges Bouaziz, c.s., PS, m., 1 453; Jean-Marie Religieux, UDF, 835; Pierre Brun, div. g., 773; Franck Briffaut, FN, 721; Claude Curot, PC, adj. m., 414. *BALL.*

Wassigny

I., 4 968; A., 26,30 %; E., 3 455

Antoine Pagni, c.s., UDF-PR, 1 341; Charles Wattelle, PS, 697; Jean-Claude Pagniez, div. g., 418; José Denimal, MDC, 367; Jacques Vandaele, PC, 308; Christophe Carlier, FN, 205; Bernard Ometak, div., 119. *BALL.*

OISE (21)

Cinq des onze conseillers généraux sortants appartenant à la majorité, dont Lucien Degauchy (RPR), élu député en 1993, sont réélus. En revanche, Ernest Chenière (RPR), lui aussi entré à l'Assemblée nationale l'an passé, se retrouve en situation de triangulaire difficile face au PS, détenteur du siège, et au FN. Le parti d'extrême droite est d'ailleurs en position de se maintenir dans cinq autres cantons, notamment à Liancourt, où le sortant RPR est, du coup, en position délicate.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 10 PS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 18 RPR; 1 app. RPR; 7 div. d. (prés. : Jean-François Mancel, RPR, d.).

Attichy

I., 10 245; A., 30,10 %; E., 6 977

Lucien Degauchy, c.s., RPR, d., 4 738 (67,90 %). *RÉÉLU.*

Auneuil

I., 9 247; A., 35,82 %; E., 5 622

Jean Guludec, c.s., div. d., m., 2 430; Patrick Barathon-Cadelle, FN, 857; Marie-France Pervillé, PS, 840; Charles Froment, RPR diss., 732; Jean-Jacques Thiébaut, Verts, 411; Patrick Carpier, PC, 352. *BALL.*

Beauvais-Nord-Ouest

I., 12 361; A., 36,16 %; E., 7 467

Georges Becquerelle, c.s., PS, adj. m., 2 893; Bernard Parmentier, RPR diss., c.m., 1 271; David Lacombled, UDF-PR, 1 054; Katherine d'Herbais, FN, c.r., 996; Thierry Aury, PC, 505; Bernard Lahitte, Verts, 474; Patrice Picart, MDC, c.m., 274. *BALL.*

Betz

I., 6 672; A., 37,12 %; E., 4 047

Guy Provost, RPR, 1 511; Guy Moreau, c.s., PS, 1 313; Guy Grosbois, PC, 687; Jean-Pierre Beaujannot, FN, 536. *BALL.*

Breteuil

I., 7 393; A., 26,45 %; E., 5 182

Patrick Koster, c.s., PS, m., 2 065; René Leuwers, div. d., 1 268; Jacques Reiser, MDC, c.m., 626; Hervé Gavot, RPR, 562; Laurent Isoré, FN, 511; Jean-Pierre Bordovach, PC, 150. *BALL.*

Clermont

I., 30 291; A., 61,62 %; E., 11 111

André Vantomme, c.s., PS, m., 4 535; Dominique Antoine, UDF-CDS, 4 064; Daniel Champy, FN, 1 383; Sonia Jauneau, PC, 1 129. *BALL.*

Compiègne-Nord

I., 16 974; A., 43,53 %; E., 9 216

Michel Woimant, c.s., RPR, adj. m., 3 587; Jean-Jacques Cousin, PS, c.m., 1 735; Dominique Maronneaud, FN, 1 211; Claude Gouigoux, div. d., c.m., 951; Jacques Desmoulin, PC, 827; Marie-Christine Guillemin, écol., 569; Didier Placet, Verts, 336. *BALL.*

Compiègne-Sud-Est

I., 9 827; A., 39,58 %; E., 5 689

Michel Mahieux, c.s., UDF, adj. m., 2 276; Bertrand Brassens, PS, c.m., 1 711; Jean-Michel Domage, FN, 839; Rémi Durand, écol., 502; Michel Ravasio, PC, 361. *BALL.*

Compiègne-Sud-Ouest

I., 12 612; A., 38,24 %; E., 7 481

François Ferrieux, PS, c.m., 1 911; Robert Ternacle, UDF, 1 688; Jean-Paul Letourneur, FN, 1 070; Anne-Marie Vivé, RPR, c.m., 998; Bernard Morançais, CNI, adj. m., 883; André Pauquet, écol., c.r., c.m., 537; Jean-Marc Bouchez, PC, c.m., 394. *BALL.*
Michel Lemaire, c.s., PS, n.s.r.p.

Le Coudray-Saint-Germer

I., 9 183; A., 32,24 %; E., 5 917

Michel Commelin, c.s., RPR, 2 707; Jean-Louis Aubry, PS, 1 534; Patrick Brocard, FN, 937; Lionel Bournizien, PC, 739. *BALL.*

Creil-Sud

I., 13 082; A., 44,42 %; E., 7 037

Isabelle Mifsud, PS, adj. m., 2 248; Ernest Chénière, RPR, d., 2 086; Jacques Thioux, FN, 1 454; Paul Cesbron, PC, adj. m., 729; Roland Szpirko, LO, c.m., 520. *BALL.*
Jean-Pierre Fontaine, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Estrées-Saint-Denis

I., 9 920; A., 34,65 %; E., 6 176

Charles Dottin, c.s., div. d., m., 3 905 (63,22 %). *RÉÉLU.*

Grandvilliers

I., 6 408; A., 24,87 %; E., 4 520

Guy Bouvier, c.s., div. d., m., 2 396 (53,00 %). *RÉÉLU.*

Liancourt

I., 21 977; A., 35,69 %; E., 13 511

Alain Crévits, c.s., RPR, 4 678; Roger Menn, PS, m., 4 627; Jean-Jacques Leroy, FN, 2 546; James Emrot, PC, 1 660. *BALL.*

Maignelay-Montigny

I., 5 429; A., 23,48 %; E., 3 972

Patrice Fontaine, c.s., RPR, c.r., 2 425 (61,05 %). *RÉÉLU.*

Méru

I., 17 268; A., 37,82 %; E., 10 291

Alain Letellier, c.s., div. d., 4 354; Michel Guiniot, FN, c.r., 2 222; Elisabeth Mansion, PS, adj. m., 1 785; Jean-Pierre Pinon, PC, c.m., 1 202; Gérard Welker, MDC, adj. m., 684; Antoine Camisuli, AP, 44. *BALL.*

Montataire

I., 16 314; A., 36,77 %; E., 9 962

Alain Blanchard, PC, 3 122; Jacques Pinsson, div. d., 2 758; Marc Mercier, PS, 1 783; Bernard Maretheu, FN, 1 665; Nicolas Mouravtzeff, div. d., 634. *BALL.*
Maurice Bambier, c.s., PC, m., est décédé.

Nanteuil-le-Haudouin

I., 10 122; A., 37,41 %; E., 6 060

Charles de Kersaint, RPR, 2 382; Jean-Pierre Hanniet, c.s., PS, m., 2 262; Xavier Buchet, FN, 987; Guy Formot, PC, 429. *BALL.*

Neuilly-en-Thelle

I., 17 195; A., 38,87 %; E., 10 084

Michel Françaix, c.s., PS, 3 496; Daniel Tessier, RPR, 2 611; Jean Deeves, FN, 1 612; Yves Cauchard, PC, 1 523; Hubert Lioust, UDF-CDS, 842. *BALL.*

Nivillers

I., 10 149; A., 28,47 %; E., 6 864

Yves Rome, c.s., PS, 2 893; Marie-Christine Doublet, RPR, 2 167; André Debaisieux, FN, 967; Guillaume Vuilletet, MDC, 436; Jacqueline Pollé, PC, 401. *BALL.*

Ressons-sur-Matz

I., 7 132; A., 29,69 %; E., 4 830

Guy De Cessart, c.s., app. RPR, c.r., 3 297 (68,26 %). *RÉÉLU.*

SOMME (23)

Sept conseillers généraux, six de droite et un socialiste, ont été réélus. Au second tour, le PS devrait perdre le canton de Moreuil, où le sortant, Daniel Fournier, est menacé par Pierre Boulanger (div. d.), qui lui a déjà ravi la mairie du chef-lieu. De même, il est en situation d'abandonner Amiens-Ouest au profit du Parti communiste, qui est arrivé en tête au premier tour. Pour le siège de Péronne, détenu aussi par le PS, la bataille s'annonce très ouverte.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 9 PS; 1 div. g.; 8 UDF-PSD; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 8 RPR; 11 div. d. (prés. : Fernand Demilly, UDF-PSD).

Abbeville-Sud

I., 10 571; A., 34,49 %; E., 6 502

Guy Dovergne, c.s., PS, 2 770; Chantal Leblanc, PC, c.r., adj. m., 1 069; Patrice Lefebvre, UDF-PR, 1 021; Patrick Mignot, div. d., 959; Bernard Charlet, FN, 491; Loïc Darras, div. d., 192. *BALL.*

Ailly-sur-Noye

I., 5 008; A., 26,61 %; E., 3 568

Olivier Classen, c.s., UDF-PSD, 1 326; Freddy Verecque, PS, adj. m., 1 113; Philippe Dusart, div. d., 802; Gisèle Pernet, FN, 210; Christophe Saguez, PC, 117. *BALL.*

Amiens-1-Ouest

I., 11 215; A., 46,25 %; E., 5 798

Claude Chaidron, PC, 1 690; Charley Giroudeau, RPR, adj. m., 1 413; Serge Delignières, c.s., PS, c.m., 1 310; Raynald Brasseur, FN, c.r., 891; Dolorès Esteban, écol., 316; Thérèse Couraud, Verts, 178. *BALL.*

Amiens-2-Nord-Ouest

I., 7 698; A., 44,20 %; E., 4 066

Gérald Maisse, c.s., PC, c.r., c.m., 1 335; Jean-Claude Cousin, UDF-CDS, adj. m., 944; Lionel Payet, FN, c.r., 775; Nicolas Ravailhe, PS, 586; Philippe Brunet, écol., 306; René Fernandez, Verts, 120. *BALL.*

Amiens-3-Nord-Est

I., 11 187; A., 43,75 %; E., 5 985

René Carouge, c.s., div. g., sout. PC, 2 100; Michel Devaux, UDF-PR, adj. m., 1 928; Jacqueline Bricour, FN, 763; Frédéric Compagnon, PS, 705; Jean-Jacques Bertrand, écol., c.r., 282; Gilles Mairesse, Verts, 207. *BALL.*

Amiens-8-Nord

I., 8 872; A., 42,50 %; E., 4 881

Francis Lecul, c.s., PS, c.r., c.m., 1 627; Jean Bouly, UDF-rad., c.m., 1 096; Yves Dupille, FN, 853; Patrick Kaczmarek, PC, 810; Eric Darras, écol., 303; Jean-Joseph Damay, Verts, 192. *BALL.*

Bernaville

I., 3 905; A., 20,69 %; E., 2 958

Joël Hart, c.s., RPR, d., 1 851 (62,57 %). *RÉÉLU.*

Boves

I., 13 105; A., 31,67 %; E., 8 569

Olivier Jardé, UDF, 1 666; Gérard Dauby, div. d., c.m., 1 527; Thérèse Crédoz, RPR, 1 370; Bernard Wallois, PS, 1 080; Yann Celos, FN, 879; François Delécolle, div. g., 679; Dany Letierce, PC, 642; Xavier Commecy, écol., 424; Marcel Dekervel, Verts, 302. *BALL.*
Pierre Desse, c.s., div. d., n.s.r.p.

Bray-sur-Somme

I., 4 555; A., 21,69 %; E., 3 346

Marcel Guyot, c.s., RPR, m., 2 028 (60,60 %). *RÉÉLU.*

Chaulnes

I., 4 678; A., 25,43 %; E., 3 369

Philippe Cheval, div. d., adj. m., 1 261; Thierry Linéatte, PS, 971; Jackie Caron, div., 702; David Lenne, FN, 266; Josette Fichaux, PC, 169. *BALL.*
Serge Bayard, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

Crécy-en-Ponthieu

I., 4 861; A., 17,95 %; E., 3 797

Régis Lécuyer, c.s., div. d., m., 2 328 (61,31 %). *RÉÉLU.*

Domart-en-Ponthieu

I., 7 939; A., 26,28 %; E., 5 579

Gilbert Temmermann, c.s., PS, 3 263 (58,48 %). *RÉÉLU.*

Hallencourt

I., 5 610; A., 20,71 %; E., 4 190

Pierre Martin, c.s., RPR, m., 2 046; Max Benoit, PS, 1 465; Christian Josse, PC, 401; Valérie Dupont, FN, 278. *BALL.*

Ham

I., 9 692; A., 26,01 %; E., 6 909

Jean Boitel, c.s., PS, 3 067; Michel Fagart, div. d., 2 475; Michel Simon, PC, 694; Marguerite Dauby, FN, 673. *BALL.*

Hornoy-le-Bourg

I., 4 323; A., 25,16 %; E., 2 995

Daniel Capon, c.s., RPR, m., 1 567 (52,32 %). *RÉÉLU.*

Moreuil

I., 7 968; A., 25,20 %; E., 5 740

Pierre Boulanger, div. d., m., 2 277; Daniel Fournier, c.s., PS, c.m., 1 144; Francis Soilleux, RPR, 827; Jean-Bernard Gervoise, PC, 664; Patrick Jacquart, FN, 306; Jean Annic, div., c.m., 293; Marius Gardès, div. g., 229. *BALL.*

Nouvion

I., 5 222; A., 14,03 %; E., 4 319

Philippe Beauvisage, div. d., 1 991; Ernest Lécuyer, c.s., UDF-PSD, 1 118; Alain Monti, PS, 515; Fabrice Dorion, PC, 412; Patrice Dalrue, FN, 283. *BALL.*

Oisemont

I., 4 854; A., 22,76 %; E., 3 580

Jérôme Bignon, c.s., RPR, d., 2 045 (57,12 %). *RÉÉLU.*

Péronne

I., 12 110; A., 27,82 %; E., 8 388

Jean-Pierre Viénot, RPR, m., 3 522; Pierre Linéatte, c.s., PS, c.m., 3 394; Denis Charpentier, PC, 769; Roger Magot, FN, 703. *BALL.*

Picquigny

I., 13 369; A., 28,64 %; E., 9 022

René Lognon, PC, 3 719; Romain Zurek, div. d., m., 3 307; Thomas Tastet, FN, 1 015; Dominique Théo, PS, 981. *BALL.*
René Régnier, c.s., PC, n.s.r.p.

Poix-de-Picardie

I., 9 007; A., 25,74 %; E., 6 379

Pierre Daniel, c.s., div. d., m., 3 727 (58,42 %). *RÉÉLU.*

Rosières-en-Santerre

I., 5 864; A., 26,05 %; E., 4 144

Jacques Trobas, c.s., RPR, 2 014; Bernard Dobremer, PS, adj. m., 1 024; Emile Lebrun, PC, adj. m., 722; Pascal Payet, FN, 384. *BALL.*

Saint-Valéry-sur-Somme

I., 9 030; A., 24,59 %; E., 6 454

Pierre Dingremont, c.s., UDF-PSD, m., 2 804; Christian Obré, PS, 1 775; Achille Forestier, PC, 1 129; Serge Bierry, FN, 451; Toni Scheinfegel, div. d., 295. *BALL.*

POITOU-CHARENTES

Deux-Sèvres
Vienne
Charente-Maritime
Charente

CHARENTE (17 + [1])

La droite devrait conserver sans difficulté la majorité, même si ses conseillers sortants sont nettement moins nombreux qu'en 1988 à avoir été réélus dès le premier tour. La gauche réalise un bon score dans deux cantons, La Couronne et Champagne-Mouton, en mettant sérieusement en péril les sortants UDF et RPR. A Champagne-Mouton, ce résultat ne bénéficie toutefois pas directement au PS, puisque son candidat, Jérôme Lambert, ancien député, est devancé par un divers gauche, Gérard Désouhant.

A Ruelle, le sort du conseiller sortant Robert Granet (PS), qui devance de peu le représentant de la majorité départementale, dépendra du maintien, ou non, de Jacques Persyn (div. g.) au second tour.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 7 PS; 1 div. g.; 2 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 2 UDF; 12 RPR; 6 div. d. (prés. : Pierre-Rémy Houssin, RPR, d., m. de Baignes).

Barbezieux-Saint-Hilaire

I., 7 540; A., 35,51 %; E., 4 289

Pierre Bobe, c.s., UDF-rad., 2 263 (52,76 %). *RÉÉLU.*

Blanzac-Porcheresse

I., 6 052; A., 40,77 %; E., 3 427

Philippe Arnaud, c.s., UDF-CDS, m., 1 626; François Lucas, div. d., 956; Jean Revereault, Verts, c.r., 333; Dominique Thuillier, PC, 294; Sandrine Leroy, FN, 218. *BALL.*

Brossac

I., 1 956; A., 29,49 %; E., 1 297

Marc Courjaud, div. d., sout. RPR-UDF, 581; Michel Naudin, c.s., PS, m., 519; Robert Raboute, PC, adj. m., 149; Jeanine Dupuis, FN, 48. *BALL.*

Chabanais

I., 6 795; A., 30,52 %; E., 4 072

André Soury, c.s., div. g., sout. PC, 1 998; Jean-François Duvergne, PS, 1 767; Michel Saunier, FN, 307. *BALL.*

Chalais

I., 4 015; A., 31,38 %; E., 2 638

Jean Lacamoire, c.s., div. g., sout. PS, m., 933; Guy Dupuis, RPR, 586; Joël Boniface, div., 526; Jacques Guignard, div. d., 381; Robert Soulard, PC, 140; Gérard Lebrun, FN, 72. *BALL.*

Champagne-Mouton

I., 2 554; A., 26,78 %; E., 1 808

Jack Jouaron, c.s., RPR, m., 638; Gérard Desouhant, div. g., 597; Jérôme Lambert, PS, 419; Jean-François Galvaire, FN, c.r., 154. *BALL.*

Châteauneuf-sur-Charente

I., 5 819; A., 30,96 %; E., 3 828

Jacques Bobe, div. d., sout. RPR-UDF, 1 586; Jean-Marie Parenteau, div. g., sout. PS, 765; Jean-Yves Chaumette, div. g., 587; Guy Berthou, div. g., adj. m., 536; Geneviève Deprecq, FN, 210; Francette Bureau, PC, 144. *BALL.*
Michel Chevalier, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Cognac-Sud

I., 12 432; A., 49,37 %; E., 5 941

Robert Roux, c.s., div. d., 2 974; Jean-Claude Fayemendie, PS, 1 780; Didier Pillet, PC, 710; Jean-Xavier Dupuis, FN, 477. *BALL.*

La Couronne

I., 14 903; A., 43,29 %; E., 8 048

Jean-Paul Kerjean, c.s., UDF-CDS, 3 042; Bernard Desbordes, PS, m., 2 654; Patrick Fontanaud, Verts, 925; Didier Pageaud, PC, c.m., 748; Alain Leroy, FN, c.r., 679. *BALL.*

Le Gond-Pontouvre

I., 13 365; A., 44,93 %; E., 6 955

Jeanne Filloux, c.s., PS, 3 292; Patrick Ringuet, div. d., 1 930; Guy Faure, PC, 684; Didier Rougier, FN, 447; André Guilloteau, Verts, 346; Alain Chailloux, div. d., 256. *BALL.*

■ Jarnac

I., 9 091; A., 45,52 %; E., 4 680

Pierre Bujeaud, UDF, 1 718; Jean-Pierre Denieul, PS, 1 240; Gérard Buisson, div. d., 968; Dominique Masquet, FN, 402; Gaston Leonard, PC, 352. *BALL.*
Maurice Voiron, c.s., UDF-CDS, m., a été invalidé par le Conseil constitutionnel, n.s.r.p.

Mansle

I., 6 518; A., 28,30 %; E., 4 456

Michel Harmand, c.s., UDF, m., 2 700 (60,59 %). *RÉÉLU.*

Montembœuf

I., 3 519; A., 34,49 %; E., 2 137

Claude Marsaud, c.s., PS, 1 312 (61,39 %). *RÉÉLU.*

La Rochefoucauld

I., 12 220; A., 36,30 %; E., 7 292

Daniel Gascon, c.s., PS, 3 118; Joaquim Martin, RPR, 2 570; Robert Villard, div. d., 835; René Quement, PC, 769. *BALL.*

Rouillac

I., 5 598; A., 35,92 %; E., 3 373

Claude Mesnard, c.s., div. d., adj. m., 2 314 (68,60 %). *RÉÉLU.*

Ruelle-sur-Touvre

I., 13 349; A., 42,99 %; E., 7 125

Robert Granet, c.s., PS, m., 2 040; Michel Bouron, div. d., sout. RPR-UDF, 1 763; Jacques Persyn, ADS, 1 573; Michel Laborderie, PC, adj. m., 747; Robert Diacono, FN, 524; Michel Villessot, Verts, 478. *BALL.*

Soyaux

I., 9 165; A., 40,57 %; E., 5 189

François Nebout, div. d., sout. RPR-UDF, m., 1 866; Abel Migné, c.s., PS, c.m., 1 716; Gérard Mottet, RPR, 492; Robert Lafleuriel, PC, c.m., 468; Michel Boulanger, FN, 368; Bernard Leroy, Verts, 279. *BALL.*

Villefagnan

I., 4 748; A., 21,31 %; E., 3 420

Jean-Pierre Regeon, c.s., div. d., 1 605; Edgard Saulnier, PS, m., 1 220; Michel Duchiron, div. g., 266; Georges Bouquet, PC, 135; Michel Richard, MRG, 106; Yves Guieau, FN, 88. *BALL.*

CHARENTE-MARITIME (25)

Le retrait du président sortant François Blaizot (UDF-CDS) a transformé ce scrutin en bataille au sein de la droite pour diriger le département, et le RPR sort vainqueur des six primaires du premier tour. Le MRG réalise également un bon score avec la réélection de deux candidats sortants, dès le premier tour, à Mirambeau et La Rochelle-8

Quant au PS, il essuie un revers à Saintes-Nord, où Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur, se trouve en situation difficile face à deux candidats de droite.

CONSEIL SORTANT : 9 PS; 7 MRG : 2 div. g.; 3 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 4 UDF; 12 RPR; 9 div. d.; 1 div. (prés. : François Blaizot, UDF-CDS, sén.).

Ars-en-Ré

I., 3 814; A., 36,73 %; E., 2 296

Paul Neveur, RPR, 982; Emile Gaudin, UDF-CDS, m., 682; Henri-Georges Dubois, PS, 207; Jean-Michel Pelin, div. d., 164; Raymonde Nicolic, PC, 142; Michel Erbe, FN, 119. *BALL.*
François Blaizot, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.r., n.s.r.p.

Aulnay

I., 5 607; A., 32,04 %; E., 3 668

Bernadette Guillard, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 2 126 (57,96 %). *RÉÉLUE.*

Aytré

I., 11 243; A., 38,21 %; E., 6 719

Jean-Louis Léonard, c.s., RPR, 3 109; Pierre Garnier, div. g., sout. PS-MRG, m., 2 024; Patrick Guedon, PC, 707; Boris Rabillon, FN, 462; Guy Huljack, Verts, 417. *BALL.*

Le Château-d'Oléron

I., 6 479; A., 34,71 %; E., 4 045

Michel Parent, div. g., 1 645; Gérard D'Arzac, c.s., UDF-CDS, 1 591; Claude Billot-Zeller, PS, 393; Henri Foucaud, FN, 263; André-Paul Robin, PC, 153. *BALL.*

Courçon

I., 6 173; A., 35,80 %; E., 3 802

Bernard Drappeau, div. d., 1 407; Claude Margerie, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 328; Bernard Paulais, PS, sout. MRG, 700; Gérard Vignau, FN, 204; Annie Schirlin, PC, 163. *BALL.*

Cozes

I., 7 963; A., 36,33 %; E., 4 889

Jean-Paul Berthelot, c.s., div. g., sout. PS-MRG, m., 2 141; Gérard Martin, UDF, 1 302; Jean-Louis Faure, RPR, 858; Jacqueline Friocourt, FN, 326; Michel Gaborit, PC, 262. *BALL.*

Gémozac

I., 7 965; A., 39,94 %; E., 4 487

Marcel Vallet, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 695; Guy Boireaud, div. d., 1 305; Jean-Marie Sauquet, PS, 953; Olivier Molle, FN, 288; Marcel Garnier, PC, 246. *BALL.*

La Jarrie

I., 11 765; A., 49,06 %; E., 5 693

André Brisson, MRG, 1 560; Jean-Daniel Michel, div. d., sout. RPR-UDF, 1 202; Dominique Rulier, UDF, 644; Yves Gauthey, PC, 623; Yvan Poisbeau, Verts, 619; Jacques Brillouet, div. g., 592; Pierre Viltard, FN, 453. *BALL.*
Pierre Brousteau, c.s., MRG, n.s.r.p.

Jonzac

I., 7 653; A., 35,50 %; E., 4 658

Claude Belot, c.s., UDF-rad., sén., m., 2 916 (62,60 %). *RÉÉLU.*

Matha

I., 7 617; A., 31,25 %; E., 5 013

James Rouger, c.s., PS, 2 704 (53,93 %). *RÉÉLU.*

Mirambeau

I., 6 016; A., 36,35 %; E., 3 579

Michel Rigou, c.s., MRG, m., 2 024 (56,55 %). *RÉÉLU.*

Montguyon

I., 7 600; A., 33,73 %; E., 4 807

Pierre-Jean Daviaud, c.s., div. g., 1 828; François Bastère, RPR, sout. UDF, c.m., 1 635; Guy Duhard, div. d., adj. m., 480; Pierre Pinaud, div., 419; Bernard Roy, FN, 229; Jean-Claude Boisbleau, PC, 216. *BALL.*

Rochefort-Centre

I., 7 023; A., 50,53 %; E., 3 337

Jean-Louis Frot, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 1 782 (53,40 %). *RÉÉLU.*

La Rochelle-2

I., 5 081; A., 50,38 %; E., 2 424

Marc Parnaudeau, c.s., PS, adj. m., 1 246; Jean-Paul Chanteloup, RPR, 441; Jacques Boissinot, PC, 327; Antoinette Nègre, FN, 218; Alain Moizeau, Verts, 116; Gabriel Hermouet, div. d., 76. *BALL.*

La Rochelle-7

I., 5 956; A., 50,67 %; E., 2 841

Jacques Robert, c.s., PS, adj. m., 956; Camille Proust, UDF-PR, 794; Henri Moulinier, PC, adj. m., 577; Gérard Portrait, FN, 205; Alain Bucherie, Verts, 169; Patrick Filoche, div. d., 140. *BALL.*

La Rochelle-8

I., 7 481; A., 41,19 %; E., 4 237

Michel Rogeon, c.s., MRG, 2 539 (59,92 %). *RÉÉLU.*

La Rochelle-9

I., 11 194; A., 47,73 %; E., 5 613

Jean-François Douard, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 2 739; Marie-Joseph Denys, PS, 1 608; Claudine Souchay, PC, 784; René Sauvaget, FN, 482. *BALL.*

Saint-Agnant

I., 7 950; A., 43,89 %; E., 4 231

Didier Quentin, RPR, c.r., 1 522; Robert Héronneau, div. g., 715; André Menet, div. d., 701; Paule Curull, PS, 583; Edouard Marteau, FN, 453; Michel Jamain, PC, 257. *BALL.*
Henri Drouet, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Hilaire-de-Villefranche

I., 3 352; A., 33,35 %; E., 2 156

Roland Beix, c.s., PS, adj. m., 1 048; Henry Foucaud, UDF, 572; Thierry Lavaud, div. d., 188; Pierre Duhard, RPR, 151; Aristide Blanchet, PC, 105; Jacqueline Garnier, FN, 92. *BALL.*

Saint-Porchaire

I., 7 781; A., 32,36 %; E., 4 396

Michel Doublet, c.s., RPR, 3 157 (71,81 %). *RÉÉLU.*

Saint-Savinien

I., 4 799; A., 35,92 %; E., 2 855

Claude Genauzeau, c.s., UDF-rad., m., 1 361; Cyril Chappet, PS, 972; Joël Garnier, PC, 268; Gilbert Gaillard, FN, 254. *BALL.*

Saintes-Est

I., 9 829; A., 37,90 %; E., 5 816

Xavier de Roux, c.s., UDF-rad., 2 713; Michel Baron, PS, m., 1 822; Marcel Thomas, PC, c.m., 648; Jack Lionet, Verts, 346; Pierre Quintard, FN, 287. *BALL.*

Saintes-Nord

I., 10 968; A., 44,38 %; E., 5 846

Philippe Marchand, c.s., PS, c.r., 2 056; Jacques Tanner, RPR, 1 276; Simone Terville, UDF-rad., c.m., 1 233; Simone Rinaldi, PC, 553; Dominique Godineau, Verts, 377; Jacques Prissette, FN, 351. *BALL.*

Tonnay-Charente

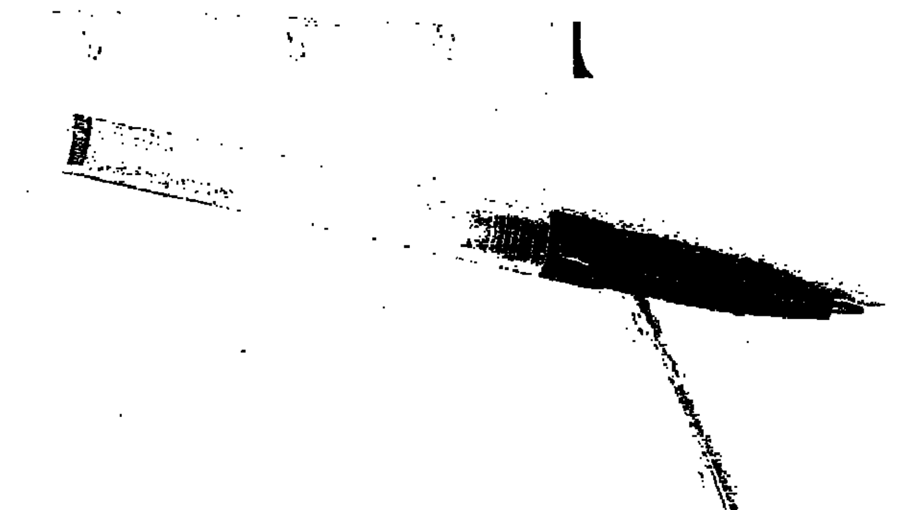
I., 8 284; A., 41,59 %; E., 4 618

Jean-Pierre Guillon, PS, m., 1 381; Philippe Rebours, RPR, 714; André-Francois Meynard, PC, 604; Micheline Foucry, UDF, 583; Jean-François Bourbigot, div. d., 553; Vincent Tourne, div. d., 447; Jacques Langellier, FN, 336. *BALL.*
Pierre Branger, c.s., RPR, n.s.r.p.

La Tremblade

I., 9 322; A., 40,52 %; E., 5 253

Jean-Pierre Tallieu, RPR, 1 887; François Patsouris, MRG, c.m., 1 164; Paul Gras, RPR diss., c.m., 750; Janine Chambaudry, UDF-PR, 611; Pascal Markowsky, FN, m., c.r., 469; Ginette Roché, PC, 372. *BALL.*
Christian Mandin, c.s., MRG, n.s.r.p.



LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

DEUX-SÈVRES (17)

Dès le premier tour, marqué par un taux de participation élevé (66,45 %), les électeurs ont désigné six conseillers généraux, dont quatre sont élus pour la première fois. Ce renouvellement des élus confirme la majorité de droite, mais le PS, dirigé par Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, sauve la mise. Jacques Brossard (UDF-CDS), qui avait battu aux élections législatives Bernard Bellec, maire (PS) de Niort, continue sa percée électorale sur la ville en l'emportant, dès le premier tour, sur le candidat sortant socialiste Roger Rougeau. La gauche obtient un élu, Jean-Luc Drapeau (PS), à Saint-Maixent et pourrait également gagner un siège à Melle.

CONSEIL SORTANT : 7 PS; 2 div. g.; 1 écol.; 2 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 4 UDF; 1 RPR; 11 div. d. (prés. : André Dulait, UDF, m. de Ménigoute).

Airvault
I., 4 321; A., 28,78 %; E., 2 891
Henri Folliet, c.s., div. d., c.m., 1 251; Gérard Pénit, MDC, c.m., 702; Jacky Princay, RPR, m., 651; Joël Greffier, PC, 165; Georges David, FN, 122. *BALL.*

Argenton-Château
I., 7 769; A., 26,63 %; E., 5 399
Dominique Paillé, UDF-CDS, 2 664; Joseph Godet, div. d., 1 059; Michel Boisson, RPR, 674; Michel Jouteau, div. d., 363; Clovis Durand, div. g., 344; Louisette Gauthier, FN, 166; Pierre Caron, PC, 129. *BALL.*
Pierre Ganne, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Beauvoir-sur-Niort
I., 3 373; A., 27,57 %; E., 2 371
Jean-Pierre Fortin, div. d., 697; André Nicolas, c.s., div. g., 546; *Philippe Jaubert, RPR, 510*; Gérard Gaillard, PS, 398; Jean-Pierre Didier, PC, 83; Maurice Briand, FN, 70; Pierre Ferret, div. g., 54; Guy Mélani, div. d., 13. *BALL.*

Bressuire
I., 15 137; A., 35,92 %; E., 9 053
Albert Brochard, c.s., UDF-CDS, 2 537; *Jean-François Lalanne*, div. d., c.m., 1 730; Jean-Marc Chevrier, div. g., 1 618; Norbert Béalu, Verts, adj. m., 1 135; Jeanine Charrier, PS, c.m., 978; *Michel Gaborit*, div., 633; Michel Dubreuil, FN, 288; Michèle Leon, PC, 134. *BALL.*

Brioux-sur-Boutonne
I., 5 051; A., 23,75 %; E., 3 686
Pierre Deborde, div. d., 2 028 (55,01 %). *ÉLU.*
Christian Goyer, PS, 1 171; Joseph Goyer, div. g., 322; Yvette David, FN, 91; *Michel Perochon, PC, 74.*
Georges Treille, c.s., UDF-rad., sén., n.s.r.p.

Chef-Boutonne
I., 5 034; A., 25,76 %; E., 3 628
Charles Aymé-de-la-Chevrelière, div. d., 1 402; Robert Micheau, c.s., PS, m., 1 296; Patrick Van Den Bussche, div. d., 697; Guy Morillon, PC, *135*; Cédric Pon, FN, 98. *BALL.*

Frontenay-Rohan-Rohan
I., 6 575; A., 35,10 %; E., 4 077
René Pacault, div. d., 1 487; Joël Misbert, div. g., 997; Claude Juin, c.s., PS, 736; Marcel Brelay, PC, 475; Noël Boisanger, Verts, 220; Michel Héloin, FN, 162. *BALL.*

Mauléon
I., 11 305; A., 30,19 %; E., 7 399
Louis-Marie Marolleau, div. d., m., 3 433; Léon Sourisseau, c.s., UDF-CDS, 2 515; Dominique Giraud, PS, 761; Eric Routier, FN, 605; Francis Vacker, PC, 85. *BALL.*

Mauzé-sur-le-Mignon
I., 4 766; A., 32,18 %; E., 3 049
Jacques Morisset, app. UDF, 923; Pierre Augier, div. g., 619; Charlotte Mabille de Poncheville, RPR, 496; Marcel Eon, PC, 460; Christiane Bonnaud, div. d., 453; Yannick Robert, FN, 98. *BALL.*
Paul Couturier, c.s., div. d., n.s.r.p.

Mazières-en-Gâtine
I., 4 974; A., 28,93 %; E., 3 348
Jean-Marie Morisset, c.s., UDF-CDS, d., 2 664 (79,56 %). *RÉÉLU.*

Melle
I., 7 027; A., 30,68 %; E., 4 727
Paul Grégoire, div. g., 2 213; Patrick Chatelin, c.s., div. d., 1 971; Max Rouvreau, PC, 380; *Jean-Yves Pon, FN, 163.* *BALL.*

Niort-Nord
I., 20 385; A., 42,74 %; E., 11 280
Jacques Brossard, UDF-CDS, *6 045 (53,59 %).* *ÉLU.*
Roger Rougeau, c.s., PS, 3 121; Jean Bigot, Verts, 1 083; Maurice Rouzier, PC, c.r., 583; Jean-Romée Charbonneau, FN, 448.

Parthenay
I., 15 780; A., 34,76 %; E., 9 544
Gilbert Favreau, UDF, c.m., 2 662; Gérard Boutet, PS, adj. m., 2 456; Marie-Annick Argenton, RPR, c.m., 1 671; Jean-Pierre Abrand, div. g., 821; Nicole Faucher, div., 690; Jean Collon, Verts, 430; Philippe Maurin, FN, 383; Daniel Fasanino, PC, 310; Jean-Paul Barigault, div., 121. *BALL.*
Jean Pineau, c.s., UDF, n.s.r.p.

Saint-Loup-Lamaire
I., 3 545; A., 31,62 %; E., 2 063
François Bouchet, c.s., div. d., 1 484 (71,93 %). *RÉÉLU.*

Saint-Maixent-l'École-1
I., 9 722; A., 35,39 %; E., 6 001
Jean-Luc Drapeau, PS, 3 065 (51,07 %). *ÉLU.*
André Véret, div. d., 1 588; Alain Turquet de Beauregard, RPR, 893; Jean-Claude Morisson, PC, 235; Marcel Ducoudard, FN, 220.
Camille Lemberton, c.s., div. g., n.s.r.p.

Secondigny
I., 5 744; A., 26,16 %; E., 4 019
Claude Guinard, div. d., m., 2 246 (55,88 %). *ÉLU.*
Geneviève Morin, div. d., 1 083; Françoise Royer-Fasanino, PC, 535; Julien Boyot, FN, 155.
Gabriel Fourré, c.s., div. d., n.s.r.p.

Thouars-2
I., 10 116; A., 36,48 %; E., 6 111
Serge Moulin, c.s., PS, m., 1 784; Bernard Paineau, Verts, 1 578; Jacques Poujade, RPR, c.m., 1 039; Jean Viault, UDF, 643; Arlette Blanchard, UDF, c.m., 608; Jeannine Zeekaff, PC, c.m., 244; Nadège Lauzier, FN, 215. *BALL.*

VIENNE (19)

Dans le fief de René Monory (UDF-CDS), la très confortable majorité que détient l'alliance RPR-UDF est confirmée. Trois des quatre députés de la majorité, Arnaud Lepercq (RPR), Jean-Yves Chamard (RPR) et Jean-Pierre Abelin (UDF-CDS), sont réélus dès le premier tour. Eric Duboc (UDF) qui avait battu Jacques Santrot, maire (PS), de Poitiers lors des dernières élections législatives, accroche sérieusement, cette fois, son premier adjoint, Maurice Monange (PS), conseiller général sortant de Poitiers-1, depuis 1976. Dans ce canton, Patrice Auzanneau, candidat « indépendant », inconnu jusqu'alors, qui proposait surtout d'édifier une « ferme éducative » sur le canton, détient singulièrement la clé du second tour, après avoir rallié plus de 11 % des suffrages sur son nom. Le PS pourrait gagner un siège au détriment du PC à l'Isle-Jourdain et reconquérir celui de Poitiers-2, perdu de 13 voix, au profit d'un RPR en 1988.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 5 PS; 1 div. g.; 8 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 6 RPR; 11 div. d. (prés. : René Monory, UDF-CDS, prés. du Sénat, m. de Loudun).

Availles-Limouzine
I., 2 686; A., 20,96 %; E., 2 047
Raymond Brunet, c.s., PC, m., 792; Jacques Martin, UDF, 526; Jean-Michel Clement, div. g., sout. PS, 435; Jean Debiais, div. d., 245; Marcel Dechassey, FN, 49. *BALL.*

Châtellerault-Nord
I., 11 281; A., 45,87 %; E., 5 717
Jean-Pierre Abelin, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 2 870 (50,20 %). *RÉÉLU.*

Dangé-Saint-Romain
I., 7 003; A., 32,27 %; E., 4 520
Robert Stanghellini, c.s., div. d., c.r., m., 1 927; *Guy Monjalon*, PS, 1 804; Béatrice Degrootte, FN, 417; Alain Texier, PC, 372. *BALL.*

Gençay
I., 6 285; A., 34,86 %; E., 3 741
Arnaud Lepercq, c.s., RPR, 2 652 (70,89 %). *RÉÉLU.*

L'Isle-Jourdain
I., 4 760; A., 23,90 %; E., 3 500
Norbert Vergnaud, RPR, 913; Jean-Claude Cubaud, PS, m., 864; André Rideau, c.s., PC, 812; Yves Jean, div. g., 736; Gérard Dardillac, FN, 175. *BALL.*

Lencloître
I., 6 264; A., 34,78 %; E., 3 873
Henri Colin, UDF, m., 2 016 (52,05 %). *ÉLU.*
Jacqueline Roger, PC, 793; Roger Dellandrea, PS, 715; Stéphane Tessereau, FN, 349.
Gérard Archambault, c.s., PC, n.s.r.p.

Montmorillon
I., 8 152; A., 29,33 %; E., 5 326
Guillaume de Russé, RPR, 2 788 (52,34 %). *ÉLU.*
Philippe Charpentier, PS, c.m., 1 556; Joël Labracherie, PC, 665; Michel Gaud, FN, 317.
Daniel Cormier, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Monts-sur-Guesnes
I., 3 060; A., 27,22 %; E., 2 115
Gilbert Roy, c.s., UDF-CDS, 1 316 (62,22 %). *RÉÉLU.*

Poitiers-1
I., 9 322; A., 38,15 %; E., 5 509
Eric Duboc, UDF-PR, d., 1 983; Maurice Monange, c.s., PS, adj. m., 1 957; Patrice Auzanneau, div. d., 635; Jean-Louis Jollivet, Verts, 356; Pierre Huppert, FN, 293; Jean-Jacques Guérin, PC, 285. *BALL.*

Poitiers-2
I., 10 729; A., 42,55 %; E., 5 890
Jean-Jacques Cheneseau, c.s., RPR, 2 192; Philippe Decaudin, PS, adj. m., 1 723; Bertrand Royer, div. g., adj. m., 844; Eric Joyaux, Verts, 482; Noël Pichon, FN, 385; Maurice Lestage, PC, 264. *BALL.*

Poitiers-3
I., 10 968; A., 43,09 %; E., 5 968
Jacques Grandon, c.s., UDF-CDS, c.m., 3 185 (53,36 %). *RÉÉLU.*

Poitiers-5
I., 10 760; A., 34,95 %; E., 6 624
Jean-Pierre Jarry, RPR, 3 076; Jean-Luc Gaboreau, PS, adj. m., 2 245; Philippe Courtin, Verts, 610; Dominique Assar, PC, 351; Georges La Planeta, FN, 342. *BALL.*
Maurice Girault, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Poitiers-6
I., 8 481; A., 42,80 %; E., 4 663
Jean-Yves Chamard, c.s., RPR, d., c.m., 2 646 (56,74 %). *RÉÉLU.*

Poitiers-7
I., 12 164; A., 43,45 %; E., 6 460
Alain Claeys, c.s., PS, c.r., 2 507; Daniel Bontoux, RPR, c.m., 1 959; Jean-Daniel Blusseau, div. g., c.m., 700; *Marie Legrand, Verts, c.m.*, 635; Georges Sales, FN, 341; Pascal Elion, PC, 318. *BALL.*

Saint-Georges-lès-Baillargeaux
I., 8 121; A., 38,12 %; E., 4 671
Francis Girault, c.s., UDF-PR, 2 781 (59,53 %). *RÉÉLU.*

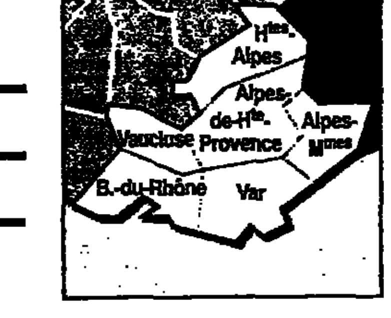
Saint-Savin
I., 4 675; A., 25,58 %; E., 3 355
Michel Brouard, c.s., PC, m., 2 045 (60,95 %). *RÉÉLU.*

La Villedieu-du-Clain
I., 8 533; A., 30,09 %; E., 5 573
Pierre Cartraud, PS, m., 2 506; Gilbert Beaujaneau, div. d., 2 402; Marc Laprie, PC, 412; Jackie Petrau, FN, 253. *BALL.*
Marcel Bernard, c.s., div. d., n.s.r.p.

Vivonne
I., 5 908; A., 30,26 %; E., 3 919
Martine Camus, RPR, 1 720; Robert Geay, div. d., 1 310; Gérard Roger, PS, 531; Fabienne Rouchier, PC, 220; Joël Le Nestic, FN, 138. *BALL.*
Hervé Manteau, c.s., RPR, n.s.r.p.

Vouneuil-sur-Vienne
I., 7 180; A., 33,34 %; E., 4 493
Gérard Barc, c.s., PS, adj. m., 1 971; Alain Guimard, UDF, 1 739; Daniel Janolle, FN, 396; Camille Roy, PC, 387. *BALL.*

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (14)

Avec un taux de participation proche de 70 %, ce département se distingue une fois encore. Cinq élus sortants sont réélus au premier tour. Le président du conseil général, Pierre Rinaldi (RPR) – confronté à quatre adversaires – est en ballottage favorable à Digne-Est, où il obtenait habituellement des résultats plus confortables. Dans l'autre canton du chef-lieu, Digne-Ouest, où le sénateur Fernand Tardy (PS) ne se représentait pas, l'ancien ministre Jean-Louis Bianco est en ballottage très favorable. Seyne-les-Alpes et Moustiers-Sainte-Marie pourraient basculer à gauche alors que le canton de Turriers devrait revenir à la droite.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 7 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF; 7 RPR; 4 div. d.; 1 div. (prés. : Pierre Rinaldi, RPR., m. de Digne).

Allos-Colmars
I., 1 825; A., 32,49 %; E., 1 135
René Cèze, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 573 (50,48 %). *RÉÉLU.*

Digne-Est
I., 6 301; A., 41,61 %; E., 3 506
Pierre Rinaldi, c.s., RPR, prés. c.g., m., 1 634; René Massette, div. g., sout. PS-MRG, 1 035; Alain Alphand, PC, c.m., 315; Joëlle Brest, Verts, 300; Alain Andres, FN, 222. *BALL.*

Digne-Ouest
I., 8 075; A., 38,92 %; E., 4 713
Jean-Louis Bianco, div. g., sout. PS-MRG, c.r., *1 628*; André Toussaint, RPR, c.m., 1 516; Gérard Esmiol, PC, 659; Pierre-Alain Cambefort, Verts, 448; Bernard Naegellen, FN, 260; Denis Fortoul, div., 105; *Catherine Weirich, div. g., 97.* *BALL.*
Fernand Tardy, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

Entrevaux
I., 1 133; A., 21,53 %; E., 868
Gilbert Brun, c.s., PC, c.m., 442 (50,92 %). *RÉÉLU.*

Le Lauzet-Ubaye
I., 966; A., 28,57 %; E., 671
Michel Lanfranchi, div. d., m., 186; Jean-Paul Therminarias, c.s., PS, 166; Maryse Michel-Rolland, div., 133; Roger Masse, div. d., 128; Jean-Pierre Rapiné, PC, 58. *BALL.*

Manosque-Sud-Ouest
I., 7 342; A., 45,98 %; E., 3 794
Gérard Velin, c.s., UDF-rad., c.r., c.m., 1 429; Roland Aubert, PS, 687; Mireille d'Ornano, FN, c.r., 558; Robert Rambaud, PC, 450; Sylviane Chaumont, div. g., 363; Luc Siméon, Verts, 218; Christian Ollivier, AP, 89. *BALL.*

Les Mées
I., 6 221; A., 30,87 %; E., 4 146
Jean Santucci, c.s., PS, 1 667; Raymond Philippe, PC, m., 1 199; Daniel Dubouchet, RPR, *560*; Pierre Cazorla, FN, 287; Marie-Anne Maurel, div., 245; Eliane Poutchy-Robresco, div. g., 188. *BALL.*

La Motte-du-Caire
I., 1 598; A., 26,15 %; E., 1 095
Marcel Clément, c.s., PS, m., 674 (61,55 %). *RÉÉLU.*

Moustiers-Sainte-Marie
I., 882; A., 29,93 %; E., 600
Roger Vial, c.s., div. d., 213; Fred Single, div. g., m., 135; Alain Archiloque, div. g., c.m., 129; Michèle Bizot-Gastaldi, PC, 123. *BALL.*

Peyruis
I., 2 422; A., 30,01 %; E., 1 634
Francis Galizi, c.s., UDF-CDS, d., m., 990 (60,58 %). *RÉÉLU.*

Saint-Étienne
I., 1 889; A., 25,78 %; E., 1 346
Marc Arnoux, RPR diss., m., 575; Jean Cabanne, c.s., UDF, 421; Christian Carozzino, PC, sout. PS, 289; Robert Lafond, FN, 61. *BALL.*

Seyne
I., 2 126; A., 22,90 %; E., 1 576
Henri Savornin, c.s., RPR, 648; Francis Hermitte, div. g., m., 449; François Balique, PS, 370; Charles Soldini, PC, 109. *BALL.*

Sisteron
I., 5 587; A., 26,70 %; E., 3 850
Daniel Spagnou, c.s., RPR, c.r., m., 2 379 (61,79 %). *RÉÉLU.*

Turriers
I., 853; A., 26,26 %; E., 604
Jean Philip, div. d., sout. UDF, 252; Gilbert Daumas, PS, 188; Roland Garcin, PC, 88; Daniel Rolland, div. d., 76. *BALL.*
François Massot, c.s., PS, n.s.r.p.

HAUTES-ALPES (15)

Dans ce département dirigé par la droite, le premier tour était marqué par l'affrontement, dans le canton de Gap-Sud-Ouest, entre le sortant Jean Manavella (UDF-CDS), premier vice-président du conseil général et adjoint du maire de Gap, et Daniel Chevallier (PS), ancien député, conseiller général et maire de Veynes. Celui-ci arrive en tête du ballottage, dont l'issue reste toutefois très indécise. Dans le canton de Gap-Nord-Est, le sortant, Jacques Foisset (UDF), conseiller régional et adjoint au maire de Gap, a été nettement devancé par Denise Faure (div. d.), également adjointe au maire de Gap, qui pourrait être, dimanche prochain, la troisième femme à siéger au conseil général.

CONSEIL SORTANT : 5 PS; 1 MRG; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 2 UDF; 6 RPR; 9 div. d. (prés. : Marcel Lesbros, UDF, sén., m. de La Saulce).

Aspres-sur-Buëch
I., 1 629; A., 24,86 %; E., 1 161
Jean-Claude Fages, c.s., PS, 539; Daniel Espie, div. d., sout. UDF, 426; Jean Barthelemy, PC, 137; Jean-Eric Rolland, FN, 59. *BALL.*

Barcillonnette
I., 282; A., 11,34 %; E., 244
Roger Grimaud, div. d., 73; Rémi Costorier, div. d., 68; Jean-Louis Isnard, div. d., 44; Joël Bonnaffoux, PS, 27; Gilbert Piussi, PC, 18; *Jacques Le Lievre Lepine*, div. g., 7; Sylvie Chomienne, FN, 6; Laurent Marti-Vives, div. g., 1. *BALL.*
Emile Didier, c.s., MRG, n.s.r.p.

Briançon-Sud
I., 6 158; A., 43,69 %; E., 3 291
Alain Bayrou, c.s., UDF-PR, c.r., m., 1 653 (50,22 %). *RÉÉLU.*

Embrun
I., 6 352; A., 31,04 %; E., 4 243
Bruno Chapuis, c.s., RPR, c.r., 1 684; Alain Musson, div. g., sout. GE, 964; Robert Motte, div. d., m., 887; Hervé Gasdon, Verts, 281; Noël Trinquet, PC, 239; Monique Perez, FN, 188. *BALL.*

Gap-Campagne
I., 2 689; A., 28,07 %; E., 1 822
Roger Para, c.s., div. d., 992 (54,44 %). *RÉÉLU.*

Gap-Nord-Est
I., 3 924; A., 38,76 %; E., 2 302
Denise Faure, div. d., adj. m., 810; Christian Graglia, PS, c.r., 611; Jacques Foisset, c.s., UDF, c.r., adj. m., 485; Alain Del Socorro, FN, 142; Patrick Marsauche, Verts, 131; Bernard Mascarelli, PC, 123. *BALL.*

Gap-Nord-Ouest
I., 2 734; A., 43,78 %; E., 1 466
Guy Blanc, PS, 506; Yves Marcel, c.s., UDF-CDS, c.m., 393; Edgar Guastalla, div. d., 319; Pierre Villard, PC, 94; Paul Garcin, FN, 79; Jean-Yves Baudry, Verts, 75. *BALL.*

Gap-Sud-Ouest
I., 5 714; A., 39,76 %; E., 3 253
Daniel Chevallier, PS, 1 108; Jean Manavella, c.s., UDF-CDS, adj. m., 893; Robert Hiraux, div. g., 387; Jean Servat, FN, 283; Jean Guigli, PC, c.m., 262; Jean Guiboud-Ribaud, div. d., 184; Elisabeth Simon, Verts, 136. *BALL.*

La Grave
I., 660; A., 24,84 %; E., 475
Roland Jacob, div. d., 210; Henri Ranque, c.s., div. d., 154; Jean Mercier, div. d., 81; Hélène Auger, PC, 18; Colette Gillard, FN, 12. *BALL.*

Guillestre
I., 3 869; A., 35,43 %; E., 2 387
Gilbert Domeny, c.s., RPR, 1 515 (63,46 %). *RÉÉLU.*

Laragne-Montéglin
I., 3 977; A., 23,91 %; E., 2 861
Henriette Martinez, c.s., RPR, d., m., 1 348; Marcel Rostain, PS, 917; Florence Vercueil, PC, 294; Maryline Barrier, FN, *151*; Yves Bouteille, div. d., 151. *BALL.*

Orcières
I., 1 457; A., 30,33 %; E., 950
Jean-Paul Reynier, c.s., PS, 545 (57,36 %). *RÉÉLU.*

Orpierre
I., 861; A., 26,13 %; E., 617
Georges Mas, PS, 303; Jean-Marie Sauvebois, div. d., 114; Raymond Coutton, PC, 81; Georges Martin, div. d., 72; Christian Liotard, div. d., 38; Cécile Stahl, FN, 9. *BALL.*
Raymond Chauvet, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Ribiers
I., 1 156; A., 26,12 %; E., 794
Albert Moullet, c.s., div. d., sout. UDF, 594 (74,81 %). *RÉÉLU.*

Saint-Étienne-en-Dévoluy
I., 825; A., 18,54 %; E., 655
Jean-Marie Bernard, div. d., m., 348 (53,12 %). *ÉLU.*
Robert Eynaud, c.s., UDF-CDS, 276; Alice Allouis, PC, 19; Paul Aubin, FN, 12;

ALPES-MARITIMES (25)

La très large majorité RPR-UDF du conseil ne peut être remise en cause par ce renouvellement. Sept conseillers ont été réélus dès le premier tour. Treize ballottages opposeront deux candidats de droite, et le Front national sera présent dans cinq cantons. A Nice-2, Jean Icart, dont le RPR fait, avec Jean-Paul Barety, un candidat éventuel pour les municipales, est en ballottage favorable. Le résultat médiocre de Pierre Gerbal (Nice-9), qui a rompu avec le lepénisme quelques jours avant le scrutin, est un test pour Jacques Peyrat, candidat frontiste déclaré à la mairie de Nice, qui a laissé planer l'hypothèse de son départ du Front national.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 5 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 1 UDF; 20 RPR; 12 div. d.; 1 FN (prés. : Charles Ginesy, RPR, sén., m. de Péone).

Antibes-Biot
I., 22 232; A., 50,48 %; E., 10 623
Henri Pricco, c.s., UDF-rad., adj. m., 3 505; Gérard Bourrat, div. d., adj. m., 1 829; Gérard Bottan, FN, 1 748; Pascale Sarolea, PS, 1 240; Claude Ammirati, div. g., sout. MRG, 955; Gérard Piel, PC, c.m., 735; Edouard Fournier, écol., 611. *BALL.*

Le Bar-sur-Loup
I., 18 068; A., 46,17 %; E., 9 389
Michel Rossi, c.s., RPR, 4 301; Michel Rolant, PS, 2 323; Marie-Rose Prat, FN, *1 451*; Thierry Lamouche, GE, 554; Anne-Marie Lakota, PC, 388; Maurice Gillard, écol., 372. *BALL.*

Beausoleil
I., 9 195; A., 44,97 %; E., 4 916
Gérard Spinelli, c.s., UDF-PR, m., 1 619; Robert Vial, div. g., sout. PS-GE-MRG, c.m., 781; Jean-Paul Martin, div. d., c.m., 745; Jean-Paul Bernardi, div. d., 584; Charles Bellati, PC, 487; Monique Mathieu, FN, 436; Pierre Mahaux, CNI, 264. *BALL.*

Breil-sur-Roya
I., 2 705; A., 30,46 %; E., 1 798
Gilbert Mary, c.s., RPR, c.r., adj. m., 1 165 (64,79 %). *RÉÉLU.*

Cagnes-sur-Mer-Ouest
I., 20 951; A., 51,35 %; E., 9 908
Lionel Luca, c.s., RPR, c.r., 5 420 (54,70 %). *RÉÉLU.*

Cannes-Centre
I., 19 826; A., 49,65 %; E., 9 606
Albert Lopez, UDF-PR, adj. m., 4 198; Albert Peyron, FN, c.r., c.m., 2 371; Gérard Dhenin, PS, 1 041; Jean-Pierre Villon, Verts, 576; Christian Montagné, RPR, 470; Ghislaine Picot, PC, 440; Robert Calmettes, div. d., 324; Claudette Bataller, div. d., 186. *BALL.*
Jacques Dozol, c.s., RPR, c.m., se représente dans le canton de Cannes-Est

Cannes-Est
I., 18 194; A., 50,58 %; E., 8 765
Jacques Dozol, c.s. du cantonde Cannes-Centre, RPR, c.m., 4 609 (52,58 %). *RÉÉLU.*
Anne-Marie Dupuy, c.s., RPR, n.s.r.p.

Le Cannet
I., 19 763; A., 51,78 %; E., 9 180
Lucien Griffa, c.s., RPR, adj. m., 2 328; Michèle Tabarot, UDF-PR, c.m., 1 959; Corinne Cullet, FN, 1 832; Marcel Magagnosc, AREV, c.m., 970; Adrien Daumas, PS, 832; Bernard Alfonsi, div., 670; Pierre Bernasconi, PC, 589. *BALL.*

Carros
I., 8 934; A., 34,97 %; E., 5 664
Marius Papi, c.s., PC, 2 098; Jean-François Le Vaillant, RPR, 1 603; Toussaint Frulani, PS, 733; Jean-Paul Ripoll, FN, 631; Patrick Galmiche, div., 599. *BALL.*

Contes
I., 10 130; A., 36,06 %; E., 6 208
Roger Carles, c.s., PC, m., 3 222 (51,90 %). *RÉÉLU.*

Menton
I., 30 928; A., 47,13 %; E., 15 718
Jean Peregrini, c.s., RPR, 4 063; Patrick Cesari, div. d., 2 926; Gérard de Gubernatis, FN, 2 922; *Alfred Gerbaudo, PS, c.m.*, 2 077; Eugène Garnero-Morena, div., 1 051; Jean-Michel Cucinelli, PC, 941; Paul Olivesi, div., 939; Michel Revel, div. d., 799. *BALL.*

Mougins
I., 23 987; A., 49,49 %; E., 11 543
Roger Duhalde, c.s., RPR, m., 5 048; René Fulconis, FN, c.m., 2 060; Claude Lanza, div. d., 1 827; Louis Capecci, PS, 1 742; Jacqueline Macri, PC, 866. *BALL.*

Nice-1
I., 14 967; A., 57,09 %; E., 6 207
Gérard Bosio, c.s., UDF-rad., 2 508; Norbert Battini, FN, 1 344; Patrick Allemand, PS, 908; Marie-Louise Piegay, PC, 530; Roland Neri, div. d., 254; Joëlle Vailly, AREV, 241; Henri Gastaud, MRG, 151; Benoît Anne, div., 128; Joël Rigolat, écol., 111; Roger Millo, AP, 32. *BALL.*

Nice-2
I., 13 974; A., 56,57 %; E., 5 919
Jean Icart, RPR, 2 438; Jean-Marc Lebeau, FN, 1 223; Christine Mirauchaux, PS, 800; Jean-Louis Vidal-Revel, UDF, 556; Pierre Chaillan, PC, 335; Florence Ciaravola, Verts, 307; Valentin Cesari, MRG, 214; Sylvie Belousky, AP, 46. *BALL.*
Gaston Robaut, c.s., RPR, adj. m., s'est démis de son mandat.

Nice-4
I., 15 722; A., 63,40 %; E., 5 643
Charles Ehrmann, c.s., UDF-PR, d., 2 742; Josiane Pastorel, FN, 1 545; Alain Ginouvier, PS, 811; Denis Roman, Verts, 198; Germain Nallino, PC, 179; James Deleuse, div., 100; Pierre Ducher, AP, 43; Fernand Dulac, div. d., 25. *BALL.*

Nice-6
I., 18 495; A., 59,53 %; E., 7 305
Jacqueline Mathieu-Obadia, div. d., c.m., 2 086; *Jean-Pierre Mangiapan*, CNI, sout. RPR, 1 851; Patrick Mottard, PS, 1 504; Pascal Augier, c.s., UDF-rad., c.m., 1 007; Sylviane Douhet, PC, 443; Guy *Marimot*, Verts, 293; *Claude Philippe*, div., 121. *BALL.*

Nice-9
I., 18 553; A., 57,39 %; E., 7 483
Joseph Calza, c.s., UDF-CDS, adj. m., 3 016; Jean-François Knecht, PS, c.m., 1 238; Louis Fiori, PC, c.m., 1 084; Patrice Miran, Verts, 681; Pierre Gerbal, ext. d., 621; Gilbert Zeler, AP, 487; Jean-Pierre Braganti, MRG, 356. *BALL.*

Nice-13
I., 17 596; A., 44,19 %; E., 9 547
Honoré Colomas, RPR, 2 960; Louis Broch, c.s., PC, 2 651; Jean-Pierre Gost, FN, c.m., 1 659; Georgette Castelucci-Raimondi, div. d., 1 296; Jacqueline Delahaye, PS, 428; Georges Trova, MRG, 249; Bruno Della-Sudda, AREV, 199; Christian Pollet, div. d., 105. *BALL.*

Roquesteron
I., 3 281; A., 23,83 %; E., 2 452
René Morani, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 1 483 (60,48 %). *RÉÉLU.*

Saint-Auban
I., 2 251; A., 33,67 %; E., 1 455
Pierrette Bellon, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 912 (62,68 %). *RÉÉLUE.*

Saint-Étienne-de-Tinée
I., 2 155; A., 26,03 %; E., 1 529
Paul Ollié, div. d., sout. RPR-UDF, 707; Jean-Marie Borelli, div. d., m., 470; Maurice Emeric, div. d., 199; Daniel Brun, div., 83; Lionel Castelli, FN, 38; François Mayolini, PC, 32. *BALL.*
Jean Pascal, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Sauveur-sur-Tinée
I., 2 517; A., 26,22 %; E., 1 822
Fernand Blanchi, div. d., 842; Raymond Santucci, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 718; *Louis Pietri, PS*, 130; Jean-Pierre Fray, PC, 77; Jeanine Causse, FN, 55. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Sospel
I., 2 692; A., 23,66 %; E., 1 993
Jean-Mario Lorenzi, div. d., sout. RPR-UDF, c.m., 829; Pierre Gianotti, c.s., div. d., c.r., 630; Charles Alessi, PC, 332; *Brigitte Fleury-Denaix*, div., sout. Verts, 91; Robert Gazut, FN, 78; Michel Claudel, PS, 33. *BALL.*

Tende
I., 2 584; A., 30,80 %; E., 1 721
José Balarello, c.s., UDF-PR, *sén.*, m., 1 221 (70,94%). *RÉÉLU.*

Vence
I., 16 232; A., 46,56 %; E., 8 405
Pierre Fouques, RPR, 2 240; Christian Iacono, UDF-PR, m., 2 097; *Odette Boivin, PS, c.r., c.m.*, 1 512; Jacques de Volontat, FN, 1 065; Jean-Louis Fiori, PC, 664; Geneviève Andréa, Verts, 471; Marie-Louise Viallon, écol., 268; André Quesney, AP, 88. *BALL.*
Bernard Demichelis, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

BOUCHES-DU-RHÔNE (26)

Deux communistes et un socialiste sont élus dès le premier tour. Bernard Tapie, qui arrive très largement en tête dans le 5e canton de Marseille, est en passe d'enlever le siège au PC, avec la mairie en ligne de mire. Les candidats qui se présentaient dans le sillage du président de l'OM, sous l'étiquette Energie radicale, réalisent également d'excellents scores. Excepté Marc Egloff, *candidat sortant du canton* d'Aix-Centre soutenu par le PS, les douze autres candidats présentés ou soutenus par le MRG devancent les candidats socialistes dans neuf cantons. Ils arrivent en tête de la gauche dans quatre cantons. Les sortants communistes auront besoin de toutes leurs voix pour être réélus dans les 8e, 14e et 15e cantons de Marseille. Dominique Tian (UDF-PR) est *en ballottage très favorable dans* le 12e canton et la majorité remporte une victoire surprise aux Saintes-Maries-de-la-Mer. La droite pourrait perdre le canton d'Istres-Nord au profit du communiste André Thorrand. Le Front national enregistre un net tassement de son audience et n'est en position de se maintenir que dans six cantons sur vingt-six.

CONSEIL SORTANT : 10 PC; 22 PS; 2 MRG; 10 UDF-PR; 2 UDF; 4 RPR; 1 div. d.; 1 FN; 1 div. (prés. : Lucien Weygand, PS, c. m. de Marseille).

Aix-en-Provence-Centre
I., 22 452; A., 54,46 %; E., 9 808
Bruno Genzana, UDF-PR, c.m., 2 531; Marc Egloff, c.s., MRG, sout. PS, adj. m., 2 445; Damien Bariller, FN, c.r., 1 526; François-Xavier de Peretti, UDF-CDS diss., 1 232; Yvon Roche, Verts, adj. m., 767; Roland Bellan, PC, 694; Michel Ould-Yahoui, div. g., 280; Bernard Falque de Bezaure, AP, 191; Hakim Hadj, div. d., 142. *BALL.*

Aix-en-Provence-Nord-Est
I., 33 655; A., 51,54 %; E., 15 701
Jean-Pierre Bouvet, c.s., RPR, 6 525; Gilles Nancy, PS, 3 526; Vincent Autric, FN, 2 008; Jacques Agopian, div. g., adj. m., 1 248; Hervé Guerrera, Verts, 1 143; Robert Camoin, PC, 867; Benoît Hubert, ext. g., 384. *BALL.*

Arles-Est
I., 27 332; A., 42,23 %; E., 15 156
Claude Vulpian, c.s., PS, 6 040; Bernard Quilici, RPR, c.m., 3 489; Hervé Schiavetti, PC, 2 567; Gérard David, FN, 2 070; Catherine Levraud, Verts, 990. *BALL.*

Aubagne
I., 36 388; A., 28,85 %; E., 24 870
Daniel Fontaine, c.s., PC, adj. m., 9 314; Bernard Deflesselles, UDF-PR, c.r., 5 594; *Maurice Léautier, FN, c.m.*, 3 606; François Llucia, MRG, 2 922; Jean-Marc Notarianni, PS, 1 339; Christophe Madrolle, GE, 1 321; Jean-Marie Orihuel, UDF-CDS diss., 774. *BALL.*

Châteaurenard
I., 20 173; A., 41,11 %; E., 11 182
Roland Inisan, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 589; Jean Hannotte, FN, 2 517; Robert Patras, PS, c.m., 2 306; Danielle Seisson, PC, 1 770. *BALL.*

Gardanne
I., 25 424; A., 43,81 %; E., 13 732
Roger Mei, c.s., PC, m., 5 139; Richard Mallié, UDF-PR, 3 330; Madeleine Peyrot, FN, 1 545; Christian Imbert, MRG, 1 285; André Sedeno, PS, 931; Luc Poussel, div. d., 730; Bruno de Monsabert, GE, 575; Rollande Falque de Bezaure, AP, 112; Colette Massel, div. g., 85. *BALL.*

Istres-Nord
I., 20 067; A., 35,34 %; E., 12 344
Louis Francioli, c.s., UDF-PR, 3 791; Georges Thorrand, PC, 3 380; Bernardin Laugier, PS, adj. m., 2 135; José Rodriguez, FN, c.m., 1 918; Guylaine Cozza, Verts, *c.m., 787; Gustave Ispa*, GE, 333. *BALL.*

Istres-Sud
I., 29 175; A., 31,17 %; E., 19 375
François Bernardini, c.s., PS, c.r., adj. m., 7 505; Olivier Darrason, UDF-PR, d., 6 084; Jean Boulanger, FN, 1 657; Colette Bonassi, PC, 1 426; Jean-Marc Giacomino, div. g., sout. MRG, 1 069; René Martinez, Verts, 771; Pierre Cazeel, GE, 578; Sadia Groguhe, div. g., 285. *BALL.*

Marseille-1
I., 5 184; A., 49,26 %; E., 2 564
Fortuné Sportiello, c.s., PS, 1 368 (53,35%). *RÉÉLU.*

Marseille-3
I., 4 580; A., 43,29 %; E., 2 545
Jean-Noël Guerini, c.s., PS, c.m., 1 581 (62,12%). *RÉÉLU.*

Marseille-4
I., 8 384; A., 48,07 %; E., 4 193
Bernard Manovelli, c.s., div. d., 1 058; Michel Dary, MRG, 1 018; Ronald Perdomo, FN, c.r., c.m., 827; Nicole Pol, PC, 413; Armand Ancelin, PS, 227; *Georges Baldini*, UDF-PR diss., 211; Jean-François Le Gall, div. g., 178; Gérard Di Meglio, div. d., 83; Alain Persia, div. d., 78; Jean-Claude Ammar, div. d., 66; Eric Genevois, div. g., 23; André Guidi, div. g., 11. *BALL.*

Marseille-5
I., 16 413; A., 47,31 %; E., 8 500
Bernard Tapie, MRG, d., c.r., 3 714; Marie-Claude Roussel, FN, c.r., 1 769; Jean Dufour, c.s., PC, 1 673; Philippe Stoffel-Munck, UDF-PR, 594; François-Noël Bernardi, PS, 285; René Chouraqui, RPR diss., 206; François Marsala, ext. d., 133; Monique Dieudonné, GE, 126. *BALL.*

Marseille-8
I., 19 824; A., 54,66 %; E., 8 726
Jeanine Porte, c.s., PC, 2 469; Jean-Claude Vergier, MRG, 2 343; Maurice Gros, FN, c.r., 2 244; Charles Autia, UDF-rad., 980; Philippe Prieto, PS, 446; Jacques Elias, ext. d., 140; Abderrahmane Tabet, div. g., 72; Jean-Claude Chrissachos, AP, 32. *BALL.*

Marseille-12
I., 27 912; A., 59,73 %; E., 11 026
Dominique Tian, c.s., UDF-PR, 5 698; Hubert Savon, FN, c.r., 1 830; Catherine Merveilleux, div. g., sout. MRG, 1 763; Dominique Tichadou, PS, 803; Marie-Francoise Palloix, PC, 550; Elisabeth Moser, Verts, 382. *BALL.*

Marseille-13
I., 25 655; A., 59,81 %; E., 10 008
Jean Roatta, c.s., UDF-PR, d., 4 115; Robert Malvolti, FN, 1 629; Armand Touati, div. g., sout. MRG, 1 415; Christian Pellicani, PC, 1 194; Louis Fabre, PS, 1 025; Christian Sassu, Verts, 405; Luc Cantoni, div. g., 142; Joseph Lamia, div. d., 47; Maryline Pons-Zegbib, div. g., 35; Jean-Louis Bottalico, rég., 1. *BALL.*

Marseille-14-A
I., 12 640; A., 53,43 %; E., 5 748
Joël Dutto, c.s., PC, 1 797; Bernard Marandat, FN, 1 323; Alexis Calabrese, MRG, 1 272; Bernard Largillier, UDF-PR, 599; Guy Susini, PS, 564; Emeline Gabro, ext. d., 132; Boualem Aksil, div. g., 61. *BALL.*

Marseille-15
I., 22 000; A., 51,43 %; E., 10 401
Roland Joly, PC, 2 441; *Armand Paggiolo, MRG*, 2 408; *Lucien Vassal*, div. g., sout. PS, 1 998; Jean-Pierre Baumann, FN, 1 936; Bernard Chatel, RPR, 1 187; Pierre-Gérard Autexier, div., 243; Christian Ferrer, div. g., 121; Antoine Burret, AP, 67. *BALL.*
André Millo, c.s., PC, n.s.r.p.

Marseille-16
I., 25 488; A., 55,68 %; E., 10 908
Lucien Weygand, c.s., PS, prés. c.g., c.r., c.m., 4 887; Bernard Leccia, RPR, d., 2 382; *Jean-Philippe* Motte, FN, 2 175; Suzanne Mori, PC, 1 320; Alain Doux, AP, 144. *BALL.*

Marseille-18
I., 26 628; A., 58,17 %; E., 10 793
Jean Bonat, c.s., PS, 4 031; Pierre Chevalier, RPR, 2 438; Yvon Claire, FN, c.r., 2 030; Patrick Candela, PC, 1 787; *Georgette Martinez*, écol., 507. *BALL.*

Marseille-20-A
I., 23 667; A., 56,03 %; E., 10 146
Robert Assante, c.s., UDF-PR, c.m., 3 832; André Manivet, PS, adj. m., 2 870; Danielle Dichard, FN, 1 676; Robert Allione, PC, 1 091; Jean-Pierre Fouquet, GE, 384; *Jean-Claude Goguillot*, Verts, 293. *BALL.*

Martigues-Est
I., 21 397; A., 37,76 %; E., 12 831
Marc Frisicano, c.s., PC, adj. m., 5 293; Serge Petricoul, UDF-CDS, 3 477; Yvette Letzelter, FN, c.m., 1 568; Liliane Mora-Auroux, PS, c.m., 1 280; Gérard Monnier-Besombes, Verts, 626; Claude Clément, GE, 587. *BALL.*

Martigues-Ouest
I., 16 983; A., 36,40 %; E., 10 359
Michel Vaxès, c.s., PC, 5 611 (54,16%). *RÉÉLU.*

Orgon
I., 13 483; A., 36,61 %; E., 8 132
Pierre Beynet, c.s., PS, 2 817; Robert Coste, RPR, 2 229; Simone Boucher-Grimaud, FN, 1 555; Paul Tell, PC, 959; Christophe Espitallier, Verts, 372; Marc Guérin, div. g., 200. *BALL.*

Roquevaire
I., 23 739; A., 40,97 %; E., 13 487
Francis Pellissier, c.s., PC, 4 807; Frédéric Sarrazin, RPR, 2 443; Paul Julien, div. g., 2 007; Eric Bouille, MRG, 1 750; Edouard Gorski, FN, 1 268; Suzanne Maurel-Chordi, PS, 1 212. *BALL.*

Saintes-Maries-de-la-Mer
I., 2 115; A., 20,23 %; E., 1 648
Roland Chassain, RPR, 882 (53,51%). *ÉLU.*
Hubert Manaud, c.s., PS, m., 636; *Henri Paris, FN*, 70; Marcel Fiaschi, PC, 60.

Salon-de-Provence
I., 24 835; A., 38,89 %; E., 14 430
Philippe Adam, c.s., FN, 4 054; Julien Vignoli, RPR, c.m., 2 742; *Robert Aim, div. g., sout.* PS, 2 337; Yves Vidal, MRG, 2 293; Pierre Pieve, div. d., 1 066; Jean-François Gast, PC, 709; Patrick Sauvage, Verts, 564; Sylvain Bianchi, GE, 381; Jean-Paul Jost, div. d., 131; Serge Daumas, AP, 107; Yves-Gilbert Martinez, div. d., 46. *BALL.*

VAR (21)

La grande surprise vient de l'effondrement de Maurice Arreckx dans le sixième canton de Toulon. Entendu comme témoin dans l'enquête sur l'assassinat du député (UDF-PR) Yann Piat, le sénateur et président du conseil général a divisé par deux son pourcentage de 1988. Il se retrouve derrière la candidate du Front national. Au second tour, les électeurs de gauche se retrouveront en position d'arbitre. Globalement, l'extrême droite peut se maintenir dans cinq cantons. Dans la préfecture du Var, où le PS effectue une remontée, les troisième et huitième cantons donnaient lieu à des *primaires à droite. Dans le* troisième, le candidat du RPR est devancé par un centriste. En revanche, il l'*emporte* dans le huitième, canton-test avant les municipales, où Marc Bayle devrait bénéficier du retrait de Sabine Girard-Reydet (UDF-PR), premier adjoint au maire de Toulon.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 4 PS; 1 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 9 div. d. (prés. : Maurice Arreckx, UDF-PR, sén.).

Aups
I., 2 187; A., 26,88 %; E., 1 515
Pierre Rollandy, c.s., div. d., m., 733; *Jean-Pierre Ciofi, PC*, 412; Philippe Barthelme, div. g., sout. PS-Verts, 238; Jean-Louis Martin, FN, 132. *BALL.*

Barjols
I., 5 253; A., 35,56 %; E., 3 190
William Nironi, c.s., PC, m., 1 717 (53,82%). *RÉÉLU.*

Le Beausset
I., 17 898; A., 43,12 %; E., 9 856
Josette Pons, c.s., UDF-PR, 4 941 (50,13%). *RÉÉLUE.*

Collobrières
I., 8 885; A., 39,84 %; E., 5 012
Louis Faedda, c.s., RPR, 2 126; François Devictor, div. d., 720; Jacques Bourcier, FN, 705; Claude *Maupeu, PS, 553; Lucien* Chabason, GE, c.r., 527; Gilbert Poulain, PC, c.m., 381. *BALL.*

Comps-sur-Artuby
I., 1 079; A., 25,39 %; E., 766
Max Demaria, c.s., PS, 611 (79,76%). *RÉÉLU.*

Cotignac
I., 5 401; A., 30,97 %; E., 3 589
Jean-Louis Alena, c.s., PS, 1 525; Jean-Pierre Veran, div. d., m., 1 041; Guy Vidal, PC, 358; Jacqueline Libourel, FN, 290; Viviane Acchiardo, Verts, 188; Jacques Hezard, div. d., 187. *BALL.*

La Crau
I., 19 972; A., 46,35 %; E., 10 044
Philippe de Canson, c.s., RPR, d., 4 427; Marcel Vicente, FN, 2 041; Armand Conan, PC, c.m., 1 393; Richard Suffren, PS, 1 388; Daniel Barbaroux, GE, 795. *BALL.*

Cuers
I., 11 564; A., 38,39 %; E., 6 786
Guy Guigou, c.s., PC, c.m., 2 598; Lucien Vianelli, RPR, adj. m., 1 753; *Philippe Deydier de Pierrefeu*, FN, 1 387; Antonin Rame, PS, c.m., 633; Jean Massé, Verts, 415. *BALL.*

Draguignan
I., 27 557; A., 41,31 %; E., 15 383
Max Piselli, c.s., UDF-PR, m., 6 370; Christian Martin, PS, c.m., 3 734; Robert Lalanne, FN, c.m., 2 698; *Paulette Lamizet, Verts*, 1 051; Jean-Pierre Nardini, PC, c.m., 936; Léopold Basilio, MRG, c.m., 594. *BALL.*

Fayence
I., 10 755; A., 43,49 %; E., 5 845
Jean-Marie Bertrand, c.s., RPR, d., 1 898; Alfred Rolland, div. d., 1 605; Marc Brulé, div. g., 1 089; *Antoine Turco, FN*, 857; Raoul Fillon, PC, 396. *BALL.*

Grimaud
I., 17 633; A., 42,47 %; E., 9 689
Jean-Paul Bréhant, c.s., RPR, c.r., m., 4 096; *Jean-Pierre Luciani, div. d., 1 527; Marcel Tourtin, PS*, 1 457; Mireille Munios, FN, 1 116; Eric Navarro-Ceron, div. d., 1 001; Guy Fournié, PC, 492. *BALL.*

La Roquebrussanne
I., 9 484; A., 41,03 %; E., 5 367
Gérard Fabre, UDF-PR, adj. m., 1 616; Pascal Laugier, PS, 1 282; Alain de Lisle, FN, adj. m., 1 009; Paul Gerfagnon, div. d., 584; Denis Carel, Verts, 438; Guylène Michel, PC, 438. *BALL.*
Paul Emeric, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Mandrier-sur-Mer
I., 19 181; A., 53,62 %; E., 8 546
Arthur Paecht, c.s., UDF-PR, d., 2 723; Claude Lecocq, FN, 1 599; Patrick Martinenq, div., 1 490; Francisque Luminet, PC, 1 225; Luc Patentréger, Verts, 1 084; André Cénatiempo, div., 425. *BALL.*

Salernes
I., 3 555; A., 22,02 %; E., 2 657
Raymond Nicoletti, c.s., div. d., m., 1 515 (57,01%). *RÉÉLU.*

Solliès-Pont
I., 15 131; A., 40,26 %; E., 8 652
Bruno Aycard, c.s., RPR, 3 141; Guy Menut, c.s., PS, 2 702; Ludovic Landre, FN, 1 430; Paul Germani, PC, c.m., 700; Jeannine Boitelle-Houssin, GE, 517; André Vallet, div. d., 162. *BALL.*

Toulon-1
I., 7 777; A., 47,67 %; E., 3 884
Fabien Fogacci, c.s., UDF, c.m., 1 537; Cendrine Le Chevallier, FN, 963; Raymond Duvivier, PS, 414; Paul Huttl, PC, 355; Gérard Maestracci, MRG, 230; Jean-Jacques Le Cloirec, div. d., 165; Claude Ouvrard, Verts, 138; Sauveur Mele, GE, 82. *BALL.*

Toulon-3
I., 16 657; A., 47,45 %; E., 8 309
Georges Fouque, UDF-CDS, adj. m., 2 187; Philippe Vitel, RPR, 1 679; Gérard Bauer, FN, 1 520; Christian Prospérini, PS, 827; André de Ubeda, PC, 676; Alexandre Hory, MRG, 651; Michel Casanova, Verts, 534; Pierre Dequènes, UDI, 235. *BALL.*
Jean Vitel, c.s., div. d., adj. m., n.s.r.p.

Toulon-4
I., 7 671; A., 50,13 %; E., 3 638
Philippe Goetz, c.s., RPR, adj. m., 1 462; Guy Nachin, FN, c.r., c.m., 790; Bruno Maranzana, PS, 585; Fabien Not, Verts, 347; Jean-François Besson, PC, 302; Alain Garcia, div. d., 152. *BALL.*

Toulon-6
I., 21 322; A., 50,19 %; E., 9 944
Eliane Guillet de la Brosse, FN, 2 816; Maurice Arreckx, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., c.m., 2 644; Odette Casanova, PS, c.r., c.m., 1 628; Jacques Croidieu, div. d., c.m., 1 274; Lorenzo Mateos, PC, 800; Guy Le Berre, GE, 782. *BALL.*

Toulon-7
I., 7 022; A., 53,67 %; E., 3 089
Louis Bernardi, c.s., RPR, c.r., c.m., 1 407; Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., c.m., 655; Robert Alfonsi, PS, 345; Pierre-Louis Guiseppi, PC, c.m., 284; Alain Biacabe, MRG, 203; Christian Castillon, Verts, 195. *BALL.*

Toulon-8
I., 17 874; A., 52,60 %; E., 8 068
Jean-Marie Le Chevallier, FN, c.r., c.m., 2 048; Marc Bayle, RPR, 1 869; Sabine Girard-Reydet, UDF-P et R, adj. m., 1 788; Robert Gaia, PS, c.m., 1 076; Madeleine Brun, PC, c.m., 732; Bernard Bartoli, GE, 287; Michel Pizzole, Verts, c.r., 268. *BALL.*
Pierre Goux, c.s., div. d., adj. m., n.s.r.p.

VAUCLUSE (12)

Ancien ministre des affaires européennes dans le gouvernement Bérégovoy, Elisabeth Guigou fait une percée à Avignon, dans le canton du président sortant, Régis Deroudilhe, dont l'élection au bénéfice de l'âge avait fait basculer à droite la majorité du conseil général. Pour l'emporter, Mme Guigou *devra bénéficier du report* de toutes les voix de gauche et des écologistes. Mais une éventuelle victoire ne suffirait pas à renverser la majorité. En effet, la droite est en mesure d'enlever les cantons de Gordes et de Sault, voire celui d'Orange-Ouest, que détient le socialiste Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat à la défense.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 11 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 3 div. d. (prés. : Régis Deroudilhe, div. d., m. du Pontet).

Avignon-Nord
I., 19 856; A., 43,06 %; E., 10 871
Régis Deroudilhe, c.s., div. d., prés. c.g., 3 277; Elisabeth Guigou, PS, c.r., 2 690; Jacques Bompard, FN, c.m., 2 304; Raymond Garrigues, UDF-rad., 712; Michel Solbes, PC, 636; René Pelisson, Verts, c.m., 516; Gérard Lecomte, div. g., adj. m., 481; Roger Abeillon, div. g., 197; Sylvain Iordanoff, MDR, 58. *BALL.*

Avignon-Ouest
I., 14 472; A., 47,53 %; E., 7 223
Alain Dufaut, c.s., RPR, sén., c.m., 3 004; Jacques Langlade, FN, 1 435; Jean-François Pons, PS, adj. m., 1 241; Nicette Aubert, PC, 530; Michel Gontard, div. g., adj. m., 368; Jacques Montagard, MRG, 349; René Lambert, div. d., 296. *BALL.*

Bollène
I., 17 313; A., 38,22 %; E., 10 220
Jean-Pierre Lambertin, c.s., PS, 3 979; Georges Sabatier, PC, 2 361; Emmanuel Sabatier, RPR, 1 679; Philippe Arnaud, FN, 1 514; Gérard Blanc, UDF, 386; Lucien Chevalier, div. g., 301. *BALL.*

Carpentras-Sud
I., 22 639; A., 40,30 %; E., 12 853
Jean-Michel Ferrand, c.s., RPR, d., adj. m., 5 258; Christian Gros, div. g., 2 805; Jacops d'Aigremont, FN, 2 273; Guy Moureau, PC, 1 630; Benoît Magnat, Verts, 689; Marc Droudun, div. d., 198. *BALL.*

Cavaillon
I., 23 862; A., 40,72 %; E., 13 462
Maurice Giro, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, m., 5 620; Maurice Tarquini, FN, 2 741; Alain Attard, PS, 2 318; Claude Chabas, Verts, 1 433; Annick Roche, PC, 1 350. *BALL.*

Gordes
I., 4 583; A., 25,28 %; E., 3 334
Maurice Chabert, RPR, m., 1 203; Alain Heckmann, PS, 650; Jean David, UDF, 549; Gilbert Allemand, PC, 499; Danielle Leydier, FN, 173; Marc Faivet, Verts, 133; Jean-Louis Jouhet, div. g., 127. *BALL.*
René Richard, c.s., PC, n.s.r.p.

Orange-Ouest
I., 14 562; A., 39,04 %; E., 8 481
Jean Gatel, c.s., PS, adj. m., 2 064; *Paul Durieu, RPR*, 1 977; Marie-Claude Bompard, FN, 1 621; Pierre Cuer, UDF, 1 461; Serge Ayme, PC, 521; Bernard Vaton, rég., 425; Jean Dessaud, div. d., 326; Kamel Gheraïria, div., 86. *BALL.*

Pernes-les-Fontaines
I., 10 357; A., 31,54 %; E., 6 812
Gilbert Espenon, c.s., div. d., sout. RPR-UDF, 3 677 (53,97%). *RÉÉLU.*

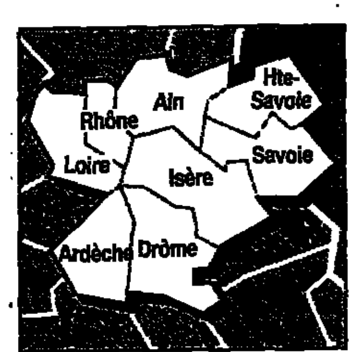
Pertuis
I., 19 218; A., 39,50 %; E., 11 133
Maurice Lovisolo, c.s., PS, 4 745; Roger Pellenc, RPR, 3 372; Rémy Grangeon, PC, 1 515; Gérard Guesdon, FN, 1 501. *BALL.*

Sault
I., 1 789; A., 22,07 %; E., 1 352
Paul Jean, div. d., sout. RPR-UDF, 551; Fernand Meffre, c.s., PS, 505; Hubert Poppee, PC, 141; Pierre Liardet, div., 93; Alain Dianoux, FN, 53; André Seignon, UDF-rad., 9. *BALL.*

Vaison-la-Romaine
I., 4 049; A., 26,77 %; E., 2 889
Claude Haut, PS, m., 1 587 (54,93%). *ÉLU.*
Claude Charasse, CNI, sout. RPR-UDF, 882; Jean-Daniel Vaillant, FN, 191; Serge Boyer, Verts, 132; Michel Brochini, PC, 97.
Yves Meffre, c.s., PS, n.s.r.p.

Valréas
I., 8 492; A., 30,12 %; E., 5 671
Thierry Mariani, c.s., RPR, m., 3 176 (56,00%). *RÉÉLU.*

RHÔNE-ALPES



AIN (21)

Seuls quatre sortants sont réélus au premier tour. A Oyonnax, le Front national a mis en échec les deux sortants du Parti républicain et gagne le droit de les affronter au deuxième tour. A *droite comme* à gauche, les électeurs ont exprimé un net souhait de renouvellement. Le RPR semble avoir réussi une poussée au détriment de l'UDF, ce qui pourrait provoquer quelques remous au sein de la majorité départementale entre les deux tours.

CONSEIL SORTANT : 4 PS; 1 MRG; 5 div. g.; 1 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 15 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 4 div. d. (prés. : Jean Pépin, UDF-PR, sén., m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux).

Ambérieu-en-Bugey
I., 11 449; A., 42,26 %; E., 6 410
Gilles Piralla, RPR, 1 596; Gérard Lora-Tonet, c.s., PS, c.m., 1 412; Jean-Pierre Miquet, div. g., 1 111; Gabriel Fournier, div. d., 856; Fernand Roustit, PC, c.m., 750; André Jasik, FN, 685. *BALL.*

Bourg-en-Bresse-Est
I., 8 026; A., 51,85 %; E., 3 714
Bernard Champenier, UDF-PR, adj. m., 1 388; Rachel Mazuir, c.s., PS, *c.m., 1 256; Roger Muzy*, Verts, c.m., 411; Bernard Aulagne, FN, 394; Lionel Mornet, PC, c.m., 265. *BALL.*

Bourg-en-Bresse-Nord-Centre
I., 6 928; A., 51,73 %; E., 3 200
Paul Morin, c.s., UDF-rad., m., 1 483; Jean Moreteau, PS, c.m., 877; Jean-Paul Simond, FN, 318; Alain Giroud, Verts, 216; André Marion, MRG, 156; Jean-Pierre *Bouilloux, PC, c.m.*, 150. *BALL.*

Bourg-en-Bresse-Sud
I., 7 129; A., 48,01 %; E., 3 563
Jean-Michel Bertrand, RPR, adj. m., 1 437; Jean-Paul Rodet, c.s., PS, c.m., 1 151; Marc de Antoni, Verts, c.m., 432; *Jocelyne* Berny, FN, 335; Annita Brendel, PC, 208. *BALL.*

Brénod
I., 2 522; A., 38,73 %; E., 1 358
Bernard Carrier, c.s., UDF-PR, m., 938 (69,07%). *RÉÉLU.*

Ceyzériat
I., 5 420; A., 37,45 %; E., 3 254
Bernard Chanel, div. g., sout. PS, 1 367; Jean Rappy, c.s., RPR, 1 209; Jérôme Bergeret, Verts, 306; Monique Bennetz, FN, 232; Franck Ricol, PC, 140. *BALL.*

Chalamont
I., 3 296; A., 37,01 %; E., 2 015
Jean-Pierre Billot, UDF-PR, adj. m., 400; Philippe Champagne, PS, 391; Jacques Garnier, div. d., 374; Jean-Pierre Humbert, div. g., 267; Christiane Cécillon, RPR, 203; *Daniel Gueynard, div. d.*, 126; Didier Pernot, FN, 126; Marinette Blanchet, PC, 78; Marie-France Mourral, div. d., 50. *BALL.*
Louis Lamarche, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

Champagne-en-Valromey
I., 3 506; A., 35,42 %; E., 2 199
Helmut Schwenzer, c.s., UDF-PR, 1 080; Charles Verard, div. d., 564; Henri Bolliet, div. g., sout. PS-MRG, 380; Yves Alliod, FN, 98; Roger Lauer, PC, 77. *BALL.*

Collonges
I., 5 031; A., 48,91 %; E., 2 412
Daniel Juliet, c.s., UDF-PR, 1 540 (63,84%). *RÉÉLU.*

Gex
I., 11 624; A., 52,29 %; E., 5 220
Michel Nicod, c.s., div. d., sout. UDF-RPR, 2 590; Jean-Claude Pruvost, GE, 1 083; Olivier Wyssa, FN, c.r., 730; Jacques Duthion, PS, c.m., 679; Patrick Marguerettaz, PC, 138. *BALL.*

Izernore
I., 2 732; A., 37,22 %; E., 1 803
Michel Carminati, c.s., UDF-PR, m., 932 (51,69%). *RÉÉLU.*

Lagnieu
I., 10 431; A., 40,45 %; E., 6 012
Charles de la Verpillière, c.s., UDF-PR, 3 113 (51,77%). *RÉÉLU.*

Meximieux
I., 10 099; A., 41,50 %; E., 5 688
Claude Marcou, RPR, 1 469; *Joëlle Durand-Maniclas*, c.s., UDF-PR, c.m., 1 435; Alain Cavet, PS, m., 1 131; Jean Alcaraz, FN, c.r., 734; Paul Vernay, Verts, 614; Jean-Yves Schemidt, PC, 305. *BALL.*

Montrevel-en-Bresse
I., 8 813; A., 39,98 %; E., 5 088
Louis Jannel, c.s., div. g., sout. PS-MRG, m., 2 213; Gérard Gallet, RPR, 2 103; Evelyne Joly, Verts, 393; Gérard Bas, FN, 268; Michel Desmaris, PC, 111. *BALL.*

Oyonnax-Nord
I., 8 863; A., 27,05 %; E., 6 108
Alexandre Tachdjian, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 804; Gabriel Guy, FN, 1 451; Mylène Ferri, PC, 739; Alexandrine Fernandez, PS, 595; Christian Beauchière, GE, 519. *BALL.*

Oyonnax-Sud
I., 8 559; A., 26,83 %; E., 5 928
Jean-Paul Emin, c.s., UDF-PR, sén., adj. m., 2 839; Jean Benoit-Gonin, FN, 1 242; Thierry Lamberthod, PS, 735; Georges Arpin, PC, c.m., 603; Jean-Marc Aubin, GE, 509. *BALL.*

Pont-de-Vaux
I., 5 467; A., 34,29 %; E., 3 492
Henri Guillermin, RPR, 1 651; Robert Tricaud, c.s., UDF-CDS, 902; Jean-Jacques Willig, div. g., sout. PS-MRG, 457; Christian Desmaris, PC, 327; Annick Veillerot, FN, 155. *BALL.*

Reyrieux
I., 10 449; A., 47,26 %; E., 5 270
Louis Duriat, c.s., div. g., sout. PS-MRG, m., 1 502; Olivier Eyraud, RPR, 981; André Clavel, FN, c.r., 937; Henri Mercanti, div. d., 833; Eveline Carrier, Verts, 691; Danielle Longo, PC, 326. *BALL.*

Saint-Rambert-en-Bugey
I., 3 573; A., 33,52 %; E., 2 288
Jean-Claude Marquis, c.s., UDF-PR, m., 1 049; Marc Perrot, div. g., sout. PS-MRG, 562; Louis Jasseron, RPR, 357; Bernard Schmitt, FN, 227; Paul Aveline, PC, 93. *BALL.*

Saint-Trivier-sur-Moignans
I., 6 923; A., 42,81 %; E., 3 814
Jean Vial, c.s., UDF-PR, m., 1 443; Paul Chagneux, div. d., 702; Gilbert Gros, div. g., 534; Maurice Rivoire, FN, 497; Jean-Paul Gaucher, Verts, 377; Paul Thète, PC, 261. *BALL.*





LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Treffort-Cuisiat
I., 4 964 ; A., 32,89 % ; E., 3 193
Alexandre Robin, c.s., div. d., 926 ; Bernard Poncin, UDF-PR, 817 ; Marc Rollet, RPR, 605 ; Pierre Bailloud, div. g., 501 ; Serge Fargeot, PC, 230 ; Marius Desmaris, FN, 114. *BALL.*

ARDÈCHE (17)

Quatre conseillers sortants de la majorité départementale et un de gauche sont réélus dès le premier tour. Le RPR, l'UDF et les divers droite, qui disposaient de neuf cantons sur les dix-sept à pourvoir, réussiront sans nul doute à augmenter le nombre de leurs élus. La gauche est en ballottage très défavorable à Chomérac, à Vals-les-Bains, à Bourg-Saint-Andéol, et serré à Vernoux. A Rochemaure, en revanche, le PCF peut sauver son unique siège.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 6 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 10 RPR ; 7 div. d. (prés. : Henri Torre, UDF-PR, sén., m. de Boulieu-lès-Annonay).

Aubenas
I., 12 229 ; A., 40,21 % ; E., 6 881
Yves Nogier, RPR, 1 587 ; Pierre Chastanier, UDF-CDS, *c.m.*, 1 322 ; Stéphane Alaize, PS, 1 315 ; Raymond Béraud, FN, c.r., 788 ; Henri Delauche, PC, c.m., 720 ; Fernand Serret, MRG, *c.m.*, 395 ; Odile Duflot-Arnou, Verts, 367 ; Joseph Serre, MDC, *c.m.*, 199 ; Roger Kappel, div. d., 188. *BALL.*
Bernard Hugo, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

Bourg-Saint-Andéol
I., 9 626 ; A., 33,36 % ; E., 6 192
Jean-Marc Serre, RPR, m., 1 798 ; Pascal Terrasse, PS, 1 481 ; Jean-Claude Daudel, UDF-CDS, 1 398 ; Raymond Grégoire, PC, c.m., 773 ; Jean Combe, FN, 476 ; Jean-Marc Pellet, écol., 266. *BALL.*
Max Carrière, c.s., PS, n.s.r.p.

Burzet
I., 1 295 ; A., 24,71 % ; E., 949
Robert Réot, c.s., RPR, m., 284 ; Gabriel Comte, UDI, 238 ; Albert Soboul, div. d., 174 ; Yves Bonnet, div. g., 129 ; Florence Simon, div. d., 56 ; Jacques Lauber, GE, 29 ; Alain Feuchot, PC, 20 ; Jean Combe, FN, 19. *BALL.*

Chomérac
I., 5 896 ; A., 30,39 % ; E., 3 939
Alain Martin, div. d., 1 211 ; Philippe Jardin, PS, m., 953 ; Jean *Mur, UDF, c.m.*, 884 ; *Didier* Brochot, PC, 629 ; Jean Garel, FN, 180 ; Henri Miler, RPR, 82. *BALL.*
Marcellin Dumas, c.s., PC, n.s.r.p.

Coucouron
I., 2 026 ; A., 24,48 % ; E., 1 423
Jacques Genest, c.s., RPR, 1 249 (87,77 %). *RÉÉLU.*

Largentière
I., 5 050 ; A., 33,92 % ; E., 3 146
André Monteil, c.s., div. d., 1 556 ; Georges Stempert, div. g., 1 018 ; Madeleine Coulon, PC, 286 ; Jacques Reboul, FN, 286. *BALL.*

Rochemaure
I., 4 467 ; A., 34,65 % ; E., 2 788
Jacques Nodin, div. d., m., 995 ; Robert Cotta, PC, 933 ; Jean-François Chouvier, PS, *685* ; Marcel Bouvier, FN, 175. *BALL.*
Henri Chaze, c.s., PC, n.s.r.p.

Saint-Agrève
I., 3 503 ; A., 33,68 % ; E., 2 137
Jacques Dondoux, c.s., div. g., 1 866 (87,31 %). *RÉÉLU.*

Saint-Péray
I., 17 312 ; A., 44,58 % ; E., 9 005
Henri-Jean Arnaud, c.s., RPR, d., 4 671 (51,87 %). *RÉÉLU.*

Satillieu
I., 5 420 ; A., 35,92 % ; E., 3 253
Pierre Giraud, c.s., div. d., m., 2 387 (73,37 %). *RÉÉLU.*

Serrières
I., 6 564 ; A., 38,93 % ; E., 3 772
Henri Torre, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., 2 026 (53,71 %). *RÉÉLU.*

Thueyts
I., 5 658 ; A., 32,06 % ; E., 3 701
Jean Moulin, c.s., UDF-CDS, m., 1 210 ; Gérard Bruchet, div. g., 994 ; Emilien Perre, PS, 684 ; René Vidal, PC, 586 ; Georges Monroux, FN, 227. *BALL.*

Tournon
I., 14 665 ; A., 36,80 % ; E., 8 916
Jean Pontier, div. g., 2 092 ; André Tourasse, c.s., UDF-PR, 1 511 ; Jean-Pierre Frachisse, div. d., m., 1 372 ; Jacques Duclieu, RPR, adj. m., 1 287 ; Gérard Lapré, div. d., 755 ; Jean-Claude Mourgues, GE, 682 ; Rodolphe Maneval, PC, c.m., 647 ; Nicolas Pélissé, FN, 570. *BALL.*

Vallon-Pont-d'Arc
I., 5 474 ; A., 32,13 % ; E., 3 588
Yves Serre, c.s., PS, 1 234 ; Max Divol, RPR, c.m., 1 182 ; Christian Landelle, PC, 644 ; Michel Pivert, Verts, 319 ; Marcel Bouvier, FN, 209. *BALL.*

Vals-les-Bains
I., 8 126 ; A., 31,49 % ; E., 5 327
Jean-Claude Flory, RPR, m., 2 515 ; Jacky Pontal, c.s., PS, 1 506 ; Mireille Ponton, PC, c.m., 453 ; Michel Perge, FN, 313 ; Marc Bollat, div. d., 286 ; Bernard Egal, GE, 254. *BALL.*

Vernoux-en-Vivarais
I., 2 985 ; A., 28,04 % ; E., 2 092
Jean-François Michel, UDF-CDS, m., 734 ; Daniel Barral, c.s., div. g., *615* ; Henri Fustier, div. d., 286 ; Joël Giraud, div. d., c.m., 246 ; Jean-Claude Aurel, PC, 167 ; Serge Autajon, FN, 44. *BALL.*

Villeneuve-de-Berg
I., 5 758 ; A., 27,89 % ; E., 4 013
Lucien Auzas, c.s., PS, 1 504 ; *Claude Dejean, div. d., m.*, 1 372 ; Claude Pradal, PC, c.m., 611 ; *Thierry Arsac, FN*, 327 ; James Charret, Verts, 199. *BALL.*

DRÔME (18)

La droite, qui a pris la majorité au conseil général il y a deux ans, devrait renforcer le nombre de ses sièges. Trois de ses conseillers sortants ont été réélus dès le premier tour, et elle est en mesure de l'emporter dans la plupart des cantons de gauche où le sortant ne se représentait pas. L'enjeu reste incertain pour deux autres cantons, Loriol-sur-Drôme et Valence-3, où le maire de la ville, Rodolphe Pesce (PS), a renoncé à se représenter.

CONSEIL SORTANT : 1 ex-PC ; 10 PS ; 3 div. g. ; 1 GE ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 RPR ; 3 div. d. ; 1 div. (prés. : Jean Mouton, UDF-CDS, m. de Pierrelatte).

Bourdeaux
I., 1 050 ; A., 25,04 % ; E., 763
Jean-Claude Ayzac, RPR, 281 ; Jean-Paul Teyssier, PS, 241 ; Jean-*Louis Hilaire, UDF*, 102 ; André Blanchard, PC, 91 ; Michel Constantinidis, Verts, 38 ; Michel Lo Presti, FN, 10. *BALL.*
Michelle Chancel, c.s., PS, n.s.r.p.

Buis-les-Baronnies
I., 3 894 ; A., 25,78 % ; E., 2 816
Michel Grégoire, PS, 861 ; Yves Roux, UDF-PR, 672 ; Serge Liotaud, RPR, 449 ; André Scalfi, div. d., 447 ; Daniel Charasse, PC, 225 ; Robert Mérindol, FN, 104 ; Gabriel Orand, div. d., 58. *BALL.*
Jacques Arnaud, c.s., PS, n.s.r.p.

La Chapelle-en-Vercors
I., 1 562 ; A., 22,34 % ; E., 1 160
Jacques Clot, RPR, 549 ; Serge Saint-André, UDF-PR, 305 ; Dominique Repellin, MRG, 151 ; Jean-Paul Viéron, Verts, 74 ; Pierre Piège, PC, 64 ; Nicolas Pélissé, FN, 17. *BALL.*
Jacques Roux, c.s., div. g., n.s.r.p.

Crest-Nord
I., 9 994 ; A., 39,95 % ; E., 5 737
Henri Eyraud, c.s., div. d., 1 685 ; Olivier Delcour, div. g., 1 144 ; Denis Jalat, PS, 907 ; Serge Combe, RPR diss., 789 ; Marie-Pierre Béraud, Verts, 567 ; Jean-Claude Santiago, FN, 352 ; Camille Vallée, PC, 293. *BALL.*

Crest-Sud
I., 5 401 ; A., 36,03 % ; E., 3 287
Jean-Pierre Tabardel, c.s., PS, m., 842 ; *Michel Bruyat, RPR*, 748 ; Roger Bon, div. g., 637 ; Jacqueline Thury-Bouvet, UDF, 332 ; Marie-Thérèse Bochon, PC, 323 ; Serge Munoz, FN, 203 ; Jean-François Fulachier, div. g., 202. *BALL.*

Le Grand-Serre
I., 6 073 ; A., 40,34 % ; E., 3 477
Gabriel Biancheri, c.s., RPR, 1 925 (55,36 %). *RÉÉLU.*

Loriol-sur-Drôme
I., 10 497 ; A., 36,48 % ; E., 6 359
Dominique Querré, PS, 2 107 ; François Liotard, UDF-rad., 1 473 ; Jean Julien, RPR, 1 222 ; Robert Hilaire, PC, 840 ; Irène Clauzel, FN, 436 ; Roger Lambert, div. d., 281. *BALL.*
Renaud Vignal, c.s., PS, n.s.r.p.

Marsanne
I., 7 520 ; A., 39,14 % ; E., 4 391
Gilbert Sauvan, c.s., UDF-CDS, 2 203 (50,17 %). *RÉÉLU.*

Portes-lès-Valence
I., 12 554 ; A., 40,09 % ; E., 7 187
Jean-Guy Pinède, c.s., div. g., m., 2 799 ; Michel Bartolo, RPR, c.m., 1 309 ; Patrice Blanc, CNI, 953 ; Pierre Trapier, PC, 878 ; Gaston Patouillard, FN, 684 ; Marie-Laure Vanier, Verts, 564. *BALL.*

Romans-sur-Isère-1
I., 17 695 ; A., 49,33 % ; E., 8 564
Georges Durand, c.s., UDF-PR, d., c.m., 2 705 ; Bernard Piras, PS, adj. m., 1 799 ; Bernard Pinet, FN, c.m., 1 396 ; Pierre Piéniek, MRG, 722 ; Jacques Faure, PC, *adj. m.*, 702 ; Jean-David Abel, Verts, 629 ; Robert Guillot, div. d., 377 ; Paul Pélardy, div. d., 234. *BALL.*

Romans-sur-Isère-2
I., 11 258 ; A., 49,33 % ; E., 5 415
Gérard Chaumontet, c.s., PS, adj. m., 2 017 ; *Louis-Paul Bossan*, UDF, 1 076 ; Georges Jacquet, FN, 842 ; René Moreau, RPR, *c.m.*, 762 ; Charles Boyadjian, Verts, 375 ; *Françoise Marie, PC, c.m.*, 343. *BALL.*

Saillans
I., 1 616 ; A., 29,45 % ; E., 1 110
Max Liotard, c.s., div., 300 ; René Bouillanne, div. g., sout. PS, 248 ; Claude Didier, div., 215 ; Jean-Louis Baudouin, RPR, 157 ; Henri Poizat, PC, 83 ; Robert Legrand, div. d., 82 ; Suzanne Daudel, FN, 25. *BALL.*

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
I., 4 569 ; A., 33,70 % ; E., 2 938
Aimé Chaléon, c.s., UDF-PR, 1 695 (57,69 %). *RÉÉLU.*

Saint-Paul-Trois-Châteaux
I., 10 725 ; A., 38,04 % ; E., 6 160
Henri Michel, c.s., PS, 2 641 ; Sauveur Mazella, RPR, 1 464 ; Georges Carlot, FN, 774 ; Fabien Limonta, div. d., 757 ; Jean-Paul Rèze, PC, 524. *BALL.*

Saint-Vallier
I., 16 040 ; A., 41,17 % ; E., 8 994
Jean-Michel Culty, c.s., UDF-PR, 4 324 ; Louis Bombrun, PS, m., 2 617 ; Alain Ramos, PC, 1 156 ; Alain Laurenson, FN, 897. *BALL.*

Séderon
I., 1 809 ; A., 28,57 % ; E., 1 232
Christian Beaume, UDF, 532 ; Michel Cossantelli, c.s., div. g., 496 ; Bernadette Aumage, PC, 204. *BALL.*

Valence-1
I., 10 002 ; A., 52,53 % ; E., 4 595
Jacques Bonnemayre, RPR, 1 568 ; Pasquale Jaulent-Warest, PS, c.m., 1 016 ; Olivier Garin, UDF-PR, 741 ; Joël Cheval, FN, 480 ; Jean Bret, PC, adj. m., 415 ; Sylvain Fidenti, GE, 296 ; Viviane Boucherle, ext. d., 79. *BALL.*
Régis Parent, c.s., RPR, n.s.r.p.

Valence-3
I., 9 277 ; A., 50,92 % ; E., 4 359
Louis Chevalier, PS, adj. m., 1 268 ; Michel Tavan, RPR, 1 250 ; Albert Rosset, FN, c.r., 573 ; Raymond Parat, UDF-PR, c.m., 400 ; Jean-Paul Jury, PC, c.m., 330 ; Pierre Favrat, div. g., c.m., 249 ; Michel Capelasse, Verts, 221 ; Périco Boucherle, ext. d., 68. *BALL.*
Rodolphe Pesce, c.s., PS, m., n.s.r.p.

ISÈRE (29)

La gauche, sévèrement battue aux élections législatives de 1993, se redresse nettement dans le nord du département. Elle pourrait perdre, en revanche, Pont-en-Royans, tenu depuis dix-huit ans par le nouveau premier secrétaire de la fédération socialiste, Yves Pillet. A Grenoble, le maire, ministre de la communication et président du conseil général, Alain Carignon (RPR), en recul par rapport à 1988, doit disputer un second tour en raison de la faiblesse de la participation au scrutin.

CONSEIL SORTANT : 8 PC ; 11 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 15 RPR ; 12 div. d. (prés. : Alain Carignon, RPR, min. de la communication, m. de Grenoble).

Allevard
I., 4 196 ; A., 35,34 % ; E., 2 637
Gérard Arnaud, c.s., PC, 1 147 ; Noëlle Macian, div. d., 739 ; Stéphane Dupont-Ferrier, RPR, 379 ; Jackie Machu, FN, c.r., 190 ; Aline Haberer, PS, 182. *BALL.*

Beaurepaire
I., 8 439 ; A., 34,62 % ; E., 5 257
Christian Nucci, c.s., PS, m., 2 562 ; Alain Villard, RPR, c.m., 1 733 ; Raymond Bailly, FN, 516 ; Maurice Cialdella, PC, 446. *BALL.*

Bourgoin-Jallieu-Nord
I., 13 449 ; A., 45,27 % ; E., 6 610
Paul de Beval, c.s., RPR, 3 114 ; Armand Bonnamy, PS, c.r., adj. m., 1 657 ; Claude Valentini, FN, 1 104 ; Raymond Nadal, PC, adj. m., 735. *BALL.*

La Côte-Saint-André
I., 8 279 ; A., 34,27 % ; E., 5 130
Joseph Manchon, UDF-PR, adj. m., 1 974 ; Christian Abel, div. d., m., 1 091 ; Hubert Avril, div. g., 824 ; Jean-Marc François, div. d., 555 ; Jacques Kaufmann, FN, 384 ; Gilbert Montel, PC, 302. *BALL.*
Jean Boyer, c.s., UDF-PR, sén., n.s.r.p.

Domène
I., 15 147 ; A., 41,64 % ; E., 8 478
Michel Savin, c.s., UDF-PR, 4 264 (50,29 %). *RÉÉLU.*

Échirolles-Ouest
I., 11 275 ; A., 49,88 % ; E., 5 372
Renzo Sulli, c.s., PC, adj. m., 1 716 ; Bernard Montergnole, PS, c.m., 1 060 ; René Achard, RPR, 748 ; Georges Bianco, FN, 711 ; Alain Arvin-Berod, div. g., c.m., 655 ; Jean Pic, CNI, 482. *BALL.*

Eybens
I., 11 424 ; A., 44,26 % ; E., 6 091
Marc Baietto, c.s., PS, m., 2 953 ; Jean-François Viallon, UDF-rad., 1 728 ; Annie Breyton, PC, 740 ; Gérard Daumas, FN, 670. *BALL.*

Fontaine-Seyssinet
I., 17 597 ; A., 50,70 % ; E., 8 399
Didier Migaud, c.s., PS, d., c.m. de Seyssinet, 4 059 ; François Gilabert, UDF-rad., 1 918 ; Yves Contreras, PC, adj. m. de Fontaine, 1 416 ; Etienne Lebourg, FN, 1 006. *BALL.*

Goncelin
I., 11 226 ; A., 45,54 % ; E., 5 840
Charles Bich, c.s., PS, 2 273 ; Jean *Picchioni*, UDF-CDS, 2 187 ; Jean Cerantola, PC, 781 ; Hervé Roccofort de Vinnière, FN, 599. *BALL.*

Grenoble-2
I., 14 325 ; A., 55,53 % ; E., 6 196
Charles Descours, c.s., RPR, sén., c.m., 2 873 ; Jean-Jacques Gleizal, PS, 1 386 ; *Jean-Marie Petitgand*, FN, 681 ; Jean Arresta, Verts, sout. GE, 524 ; Serge Duchaussoy, PC, 328 ; Jean-Claude Berthet, div. d., 223 ; Christophe Cloitre, div. d., 145 ; Francis Somarriba, PLN, 36. *BALL.*

Grenoble-4
I., 11 512 ; A., 54,29 % ; E., 5 107
Alain Carignon, c.s., RPR, min., prés. c.g., m., 2 628 ; Gérald Dulac, div. g., c.m., *1 135* ; Raymond Avrillier, écol., sout. Verts-GE, c.m., 541 ; Michel d'Ornano, FN, c.r., 536 ; Michel Vannier, PC, 267. *BALL.*

Grenoble-5
I., 14 884 ; A., 53,85 % ; E., 6 629
Françoise *Paramelle*, UDF, c.m., 2 495 ; Giselle Poujoulat, PS, *1 950* ; Pierre Vernet, FN, 855 ; Yves Le Pape, GE, 570 ; Martine Gallix, PC, 537 ; Jack Mucka, MDC, 222. *BALL.*
Haroun Tazieff, c.s., div. d., c.r., n.s.r.p.

L'Isle-d'Abeau
I., 13 469 ; A., 50,96 % ; E., 6 176
Alain Rossot, c.s., div. d., m., 1 773 ; *André Colomb-Bouvard, PS*, c.m., 1 558 ; Eric Brunot, FN, *1 171* ; François Lienard, Verts, sout. GE, 871 ; Louise Carly, PC, 803. *BALL.*

Meylan
I., 19 609 ; A., 48,83 % ; E., 9 729
Guy Cabanel, c.s., UDF-PR, *sén.*, m., 4 192 ; Jean-Xavier Boucherle, *div. g., sout. PS-GE*, 2 846 ; Daniel Rouzier, Verts, 1 580 ; Bruno de Bonfils, FN, 705 ; Marc Eybert-Guillon, PC, 406. *BALL.*

Le Pont-de-Beauvoisin
I., 12 139 ; A., 45,66 % ; E., 6 271
Yves Touraine, c.s., RPR, 2 213 ; Gérard Martinelli, div. g., sout. PS-MRG, 1 667 ; Thierry Larguet, FN, 932 ; Jean-Claude Monin, div. g., 674 ; Marie-France Blanc, PC, 563 ; Gaston Dupuy, UDF, 222. *BALL.*

Pont-de-Chéruy
I., 11 231 ; A., 44,78 % ; E., 5 961
Gérard Dezempte, c.s., RPR, 3 441 (57,72 %). *RÉÉLU.*

Pont-en-Royans
I., 4 234 ; A., 31,48 % ; E., 2 834
Bernard Perazio, div. d., 1 340 ; Yves Pillet, c.s., PS, m., 1 236 ; Richard Feugier, FN, 181 ; Charles Corgier, PC, 77. *BALL.*

Rives
I., 17 004 ; A., 41,32 % ; E., 9 556
Robert Veyret, c.s., PC, 4 280 ; Daniel Fuzier, UDF-PR, adj. m., 2 629 ; René Giroud, PS, 1 336 ; Béatrice Vellieux, FN, 1 311. *BALL.*

Roybon
I., 4 360 ; A., 37,72 % ; E., 2 590
Maurice Point, c.s., RPR, 1 441 (55,63 %). *RÉÉLU.*

Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs
I., 6 834 ; A., 41,14 % ; E., 3 734
René Vette, c.s., RPR, m., 1 777 ; Gabriel Gelas, PC, 837 ; Jean Bernard, div. d., 725 ; Marie-France Despres, FN, 395. *BALL.*

Saint-Ismier
I., 11 749 ; A., 47,65 % ; E., 5 832
François-Régis Bériot, c.s., UDF-PR, m., 2 989 (51,25 %). *RÉÉLU.*

Saint-Laurent-du-Pont
I., 7 237 ; A., 41,16 % ; E., 4 103
Jacques Pichon-Martin, c.s., div. d., 2 946 (71,80 %). *RÉÉLU.*

Saint-Martin-d'Hères-Sud
I., 6 478 ; A., 48,13 % ; E., 3 218
Joseph Blanchon, c.s., PC, c.m., 962 ; Marie-Thérèse Phion, RPR, 716 ; Jean Monneret, PS, adj. m., 628 ; Jean Viciana, GE, 541 ; Georges Ferlin, FN, 371. *BALL.*

La Tour-du-Pin
I., 15 387 ; A., 44,30 % ; E., 8 200
René Annequin, UDF-CDS, 2 704 ; Jean Bourdier, c.s., PS, m., 2 580 ; Daniel Meurice, FN, 1 324 ; Chantal Marion, MDC, 988 ; Roger Archer, PC, 604. *BALL.*

Le Touvet
I., 12 869 ; A., 44,34 % ; E., 6 851
Pierre Gascon, c.s., UDF-PR, 2 120 ; Georges Bescher, div. g., sout. PS, 1 608 ; Jean-Claude Paturel, PC, 1 478 ; Bruno Deldique, div. d., 582 ; Thierry Chomel, GE, 580 ; René Zanéboni, FN, 483. *BALL.*

Vienne-Nord
I., 20 725 ; A., 44,69 % ; E., 10 970
Gérald Eudeline, c.s., PS, adj. m., 4 524 ; Jean-Claude Lassalle, RPR, 3 551 ; Henry Despres, FN, c.m., 1 783 ; Daniel Maron, PC, 870 ; Mustapha Yahimi, France Plus, 242. *BALL.*

Vif
I., 19 935 ; A., 46,00 % ; E., 10 295
Denis Bonzy, c.s., div. d., 4 029 ; Joël Chapron, PS, 2 661 ; Michel Blonde, PC, 2 097 ; Yves Giron, FN, 1 508. *BALL.*

Virieu
I., 5 851 ; A., 42,48 % ; E., 3 231
Daniel Vitte, c.s., div. d., 2 282 (70,62 %). *RÉÉLU.*

Vizille
I., 18 238 ; A., 48,35 % ; E., 8 876
Alfred Gryelec, c.s., PC, m., 3 216 ; Jacques Gasqui de Saint-Joachim, div. d., 2 377 ; Jean Gallego, PS, adj. m., 2 036 ; Erick d'Andres, FN, 1 247. *BALL.*

LOIRE (19)

Malgré une érosion de son électorat, la droite reste largement majoritaire, mais elle s'effrite, à Saint-Étienne, à l'image de Jean-Pierre Philibert, député (UDF-PR), distancé par un socialiste. Le Front national reste à un niveau élevé à Saint-Etienne et dans les vallées du Gier et de l'Ondaine. Par rapport aux législatives, la gauche (surtout le PCF, qui pourrait conserver ses trois sièges) progresse, particulièrement dans la vallée de l'Ondaine.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 3 PS ; 2 div. g. ; 1 GE ; 2 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 4 UDF ; 11 RPR ; 3 div. d. (prés. : Lucien Neuwirth, RPR, sén.).

Boën
I., 8 440 ; A., 31,50 % ; E., 5 550
Lucien Moullier, c.s., GE, c.r., c.m., 1 811 ; Henri Berthéas, div. d., sout. UDF-RPR, adj. m., 859 ; Pierre Rochette, div. d., *618* ; Pierre Durris, div. d., 610 ; Robert Duclos, div. d., *500* ; Michel Pardon, PC, 436 ; Roger Debégnac, div. d., 371 ; Nicole Loron, FN, 345. *BALL.*

Le Chambon-Feugerolles
I., 15 215 ; A., 41,48 % ; E., 8 548
Jean-François Barnier, UDF-CDS, c.r., m., 2 630 ; Marc Faure, PC, 2 508 ; *Jean Carre, FN, c.r.*, 2 010 ; Jean-Louis Beal, PS, 1 095 ; René Ferrier, div. d., 305. *BALL.*
Fernand Montagnon, c.s., PC, c.m., n.s.r.p.

Charlieu
I., 10 364 ; A., 39,80 % ; E., 5 962
Georges Falt, div. d., 1 558 ; Paul Guillaud, c.s., UDF-PR, m., 1 485 ; René Lapalus, PC, c.m., 1 386 ; Christian Venturini, PS, 1 199 ; Christiane Simeray, FN, 334. *BALL.*

Firminy
I., 23 529 ; A., 44,39 % ; E., 12 390
Antoine Petit, c.s., PC, adj. m., 4 709 ; Dino Cinieri, RPR, c.m., 3 718 ; Raymond Villard, FN, 1 995 ; Jean-Paul Chartron, PS, 1 646 ; Michel Marajo, div. d., 322. *BALL.*

La Grand-Croix
I., 14 023 ; A., 45,16 % ; E., 7 325
Jean-Noël Vigne, div. d., sout. UDF-RPR, adj. m., 1 879 ; Christian Grangis, FN, c.r., 1 344 ; Maurice Villegas, PS, 1 310 ; Gérard Tardy, div. d., 1 150 ; Paul Privat, écol., sout. Verts, 944 ; Aimée Muraszko, PC, 698. *BALL.*
Claude Escot, c.s., div. d., n.s.r.p.

Néronde
I., 5 995 ; A., 37,13 % ; E., 3 555
Pascal Clément, c.s., UDF-PR, min., 2 262 (63,62 %). *RÉÉLU.*

Noirétable
I., 3 546 ; A., 33,67 % ; E., 2 273
Antonin Dussupt, div. d., sout. UDF-RPR, 617 ; André Bernardin, div. d., 461 ; Jacques Brunel, PS, c.m., 450 ; Claude Dejob, div. d., adj. m., 405 ; Yvan Berthin, PC, 225 ; Jean-Bernard Forissier, Verts, 58 ; André Chovelon, FN, 57. *BALL.*
Claude Mont, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Pélussin
I., 8 850 ; A., 38,51 % ; E., 5 185
Maurice Limonne, c.s., RPR, m., 2 900 (55,93 %). *RÉÉLU.*

Roanne-Sud
I., 24 631 ; A., 45,34 % ; E., 12 831
Bernard Jayol, c.s., div. g., 5 017 ; Pierre Guérin, RPR, c.r., c.m., 4 228 ; Serge Feugère, PC, adj. m., 1 471 ; Jean-Claude Suchel, FN, 1 273 ; Bruno Barriquand, Verts, 842. *BALL.*

Saint-Étienne-Nord-Est-2
I., 19 061 ; A., 53,74 % ; E., 8 508
Paul Chomat, c.s., PC, c.m., 2 549 ; Roger Murat, div. d., sout. RPR, c.m., 2 029 ; Gérard Tournaire, FN, c.r., c.m., 1 508 ; Jean Pradel, PS, 1 381 ; Marie-Eve Maret, div. d., 892 ; Jean Vassal, MRG, 149. *BALL.*

Saint-Étienne-Nord-Ouest-1
I., 15 981 ; A., 56,30 % ; E., 6 726
Hubert Pouquet, c.s., UDF, 2 883 ;

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

SOMMAIRE

Régions

Départements

Rémy Godde, PS, 1 210; Serge d'Aversa, FN, 1 046; Pierre Pecel, PC, 817; Annie Bonneville, Verts, 420; Laurent Arena, div., 350. *BALL.*

Saint-Étienne-Nord-Ouest-2

I., 20 109; A., 48,95 %; E., 9 977

Jean Hugon, c.s., PS, 3 334; Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d., adj. m., 3 015; *Frédéric Granjon*, FN, 1 338; Pierre Berthon, PC, 1 072; Thierry Allirot, div. d., 782; Philippe Beaune, Verts, 436. *BALL.*

Saint-Étienne-Sud-Est-1

I., 17 658; A., 55,76 %; E., 7 517

Marie-Thérèse Serodon, UDF-PR, adj. m., 2 432; Bruno Vennin, c.s., div. g., c.r., 1 968; Roger Fraisse, FN, 1 259; François Brunet, PC, 878; Christian Brodhag, Verts, c.r., 592; Jean-Jacques Rauze, MRG, 388. *BALL.*

Saint-Étienne-Sud-Est-2

I., 15 256; A., 60,30 %; E., 5 825

Georges Ziegler, UDF, 2 364; Michèle Bracciano, FN, 1 034; Roger Dubien, PC, 961; Jocelyne Guillemin, GE, 904; Yves Scaviner, Verts, 199; Serge Bertozzi, ADS, 177; Jacques Minnaert, AREV, 106; Johanne Mondon, div., 80. *BALL.*

Jean-Luc Desprez, c.s., RPR, adj. m., n.s.r.p.

Saint-Galmier

I., 19 721; A., 44,07 %; E., 10 651

François Mazoyer, div. d., c.r., 3 615; Jean Bouchardon, div. d., sout. UDF-RPR, m., 3 403; Alain Pomès, PS, 1 359; Marc Vaucanson, FN, 1 342; Gérard Brot, PC, 525; Claude Mazel, Verts, 407. *BALL.*

Henri Bayard, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Germain-Laval

I., 4 419; A., 34,28 %; E., 2 802

Bernard Roire, c.s., div. d., 2 059 (73,48 %). *RÉÉLU.*

Saint-Jean-Soleymieux

I., 4 126; A., 34,14 %; E., 2 632

Marie-Edith Tomasini, RPR, 892; Jean-Paul Réal, div. d., 516; Daniel Pérard, PS, 446; Paul Bernard, PC, 329; Robert Vacher, FN, 165; Jean Bory, Verts, 148; Maurice Mazodier, div. d., 136. *BALL.*

Robert Barale, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

Saint-Just-Saint-Rambert

I., 21 246; A., 46,74 %; E., 10 723

Jean Alligier, c.s., RPR, adj. m., 2 714; Gérard Llilio, FN, c.r., c.m., 2 222; Marcel Murgue, PS, 1 719; Jean-Paul Monier, div. d., 1 067; Stéphane Frécon, div. d., 1 000; Claude Porte, PC, 988; Guy Chatagnon, Verts, 757; Jean-Paul Pitavy, div. d., 256. *BALL.*

Saint-Symphorien-de-Lay

I., 8 763; A., 32,20 %; E., 5 711

Michel Chartier, c.s., div. d., 2 807; Pierre Paire, div. d., 844; Louis Rondepierre, div. d., 777; Maryse Poyet, PC, 378; Jean-Marie Rillardon, FN, 343; Régis Usson, GE, 295; Luc Douzet, Verts, 267. *BALL.*

RHÔNE (25)

Pour le second tour, les socialistes sont en situation difficile à Saint-Symphorien-d'Ozon, et trois de leurs sortants sont dans une position délicate. Le PS a su, pourtant, remobiliser son électorat, alors que les écologistes connaissent un tassement de leur influence. Dans le 3ᵉ canton de Lyon, Marie-Françoise Frobert (RPR) a distancé le candidat soutenu par Michel Noir, Gabriel Caillet, qui a décidé de se maintenir au second tour.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 12 PS; 2 UDF-rad.; 8 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 9 UDF; 11 RPR (prés. : Michel Mercier, UDF-CDS, d., m. de Thizy).

Amplepuis

I., 5 792; A., 28,26 %; E., 4 013

Maurice Depaix, c.s., PS, m., 2 096 (52,23 %). *RÉÉLU.*

Belleville

I., 12 528; A., 44,11 %; E., 6 765

Bernard Fialaire, div., 2 714; Georges Dutrève, c.s., app. UDF, m., 2 125; Alain Desbas, FN, 858; Jean-Louis Prudon, PS, 590; Jacques Grange, PC, 478. *BALL.*

Bron

I., 20 462; A., 47,99 %; E., 10 305

André Sousi, c.s., PS, c.m., 2 256; Jacqueline Rambaud, RPR, c.m., 2 119; Lucienne Dunand, FN, c.m., 1 921; Vincent Guittard, div. d., c.m., 1 636; Louis Rigollet, AREV, c.m., 1 185; Charles Tourdes, PC, c.m., 810; Yves Sellem, MRG, 378. *BALL.*

Caluire-et-Cuire

I., 26 712; A., 50,13 %; E., 12 890

Bernard Roger-Dalbert, UDF-CDS, c.r., m., 6 319; Louis Orlando, PS, c.m., 2 816; *Guy Danière, FN*, c.m., 1 856; Etienne Tête, Verts, c.r., c.m., 1 275; Lisebelle Bouveret, PC, 624. *BALL.*

Frédéric Dugoujon, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

Condrieu

I., 9 329; A., 40,47 %; E., 5 344

Gabriel Montcharmont, c.s., PS, m., 2 226; Guy Martinet, UDF, 1 405; Claude Lafaure, FN, 644; Alfred Gérin, div. d., 546; Yves Cuerq, div., 335; Georges Carmona, PC, 188. *BALL.*

Décines-Charpieu

I., 24 788; A., 48,69 %; E., 12 263

Pierre Moutin, c.s., PS, c.m., 4 648; Jack Mechain, RPR, 3 445; Roger Hahnlen, FN, 2 416; Michel Buronfosse, PC, c.m., 915; François Wolf, écol., 839. *BALL.*

Limonest

I., 38 375; A., 53,42 %; E., 17 320

Muguette Dini, UDF, 4 609; Alain Delachaux, RPR, 4 479; *Marie-Françoise Nicolaï*, PS, 2 656; Jean-Louis Lafont, FN, 2 285; Claude Argence-Lafon, div., 1 282; Paul Coste, Verts, 1 250; Pierre Falcot, PC, 759. *BALL.*

Jacques Berger, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

Lyon-1

I., 12 060; A., 47,91 %; E., 6 086

Albéric de Lavernée, c.s., RPR, c.m., 3 667 (60,25 %). *RÉÉLU.*

Lyon-3

I., 13 133; A., 53,57 %; E., 5 954

Marie-Françoise Frobert, c.s., RPR, 1 489; Gabriel Caillet, div. d., c.m., 1 229; Andrée Rives, PS, c.m., 1 003; Gilles Buna, Verts, 820; Régis Delepoulle, FN, 580; Yves Fournel, PC, 357; René Masy-Rougier, MRG, 180; Idrissi Domar, MDC, 179; Eric Sauzé, NS, 64; Paul Rozet, div. d., 53. *BALL.*

Lyon-5

I., 25 034; A., 56,43 %; E., 10 509

Lucien Durand, c.s., PS, c.m., 4 036; Jean-Laurent Chamaly, UDF-CDS, 3 554; Michel Gaude, FN, 1 899; Mickaël Fieschi, PC, 784; Pascal Delimesle, NS, 236. *BALL.*

Lyon-10

I., 20 362; A., 56,15 %; E., 8 621

Roland Fulchiron, c.s., UDF-CDS, c.m., 3 996; Mireille de Coster, PS, 1 824; Joël Boquin, FN, 1 524; Bernard Huissoud, AREV, 575; Daniel Marlhoux, PC, 552; Muriel Cairon, NS, 150. *BALL.*

Lyon-11

I., 24 226; A., 53,67 %; E., 10 846

Jean Flacher, c.s., UDF-PR, c.m., 4 489; Martine Roure, PS, c.m., 2 749; Alain Breuil, FN, c.r., 1 869; Gilbert Dumas, Verts, 1 003; Marie-Noëlle Lekouara, PC, 736. *BALL.*

Lyon-13

I., 21 262; A., 54,67 %; E., 9 277

Marie-Chantal Desbazeille, RPR, c.m., 2 766; Christian Mettraux, c.s., PS, 2 288; Serge Voyant, FN, 1 914; Guy Front, PC, 958; Jean-Marc Chaffringeon, Verts, 781; Emile Vasquez, div. d., 570. *BALL.*

Monsols

I., 3 359; A., 36,02 %; E., 2 092

Joseph Ducarre, c.s., app. UDF, 1 602 (76,57 %). *RÉÉLU.*

Mornant

I., 12 177; A., 38,86 %; E., 7 112

Paul Delorme, UDF-CDS, m., 4 378 (61,55 %). *ÉLU.*

Norbert Chastang, PS, 1 332; Richard Pages, FN, 992; Claude Miachon, PC, 410.

Jean Palluy, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Neuville-sur-Saône

I., 23 238; A., 46,94 %; E., 11 712

Jacques Meyer, c.s., RPR, adj. m., 5 405; Guy David, PS, 3 100; Jean-François Lepetit, FN, 2 169; Madeleine Jorand, PC, 1 038. *BALL.*

Saint-Genis-Laval

I., 23 346; A., 46,40 %; E., 12 024

Michel Thiers, c.s., UDF-CDS, 5 135; André Clémençon, PS, c.m., 2 357; Jean-Paul Veyrard, FN, 1 709; Philippe Chabut, div. d., 1 055; Daniel Martin, Verts, 834; Gilles Pereyron, PC, 654; Florence Bellanger, div., 280. *BALL.*

Saint-Symphorien-d'Ozon

I., 22 682; A., 46,60 %; E., 11 632

Raymond Béal, UDF-PR, m., 3 116; Raymond Durand, div., 2 740; Jean-François Poncin, PS, 2 194; Michel Fighiera, FN, 1 753; Alain Najman, PC, 985; Gilbert Gibard, Verts, 844. *BALL.*

Odette Pourcel, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Symphorien-sur-Coise

I., 8 946; A., 35,34 %; E., 5 401

Louis Véricel, c.s., app. UDF, m., 3 759 (69,59 %). *RÉÉLU.*

Sainte-Foy-lès-Lyon

I., 18 525; A., 49,25 %; E., 9 112

Jean-Paul Delorme, RPR, adj. m., 4 470; Olivier Baud, PS, c.m., 2 028; Georges Labouche, FN, c.m., 1 246; Sylvain Traynard, Verts, 686; Guy Chazal, PC, 575; Cécile Desmas, NS, 107. *BALL.*

Xavier Hamelin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Tarare

I., 13 582; A., 42,43 %; E., 7 387

Maurice Pouilly, c.s., UDF-PR, 3 742 (50,65 %). *RÉÉLU.*

Tassin-la-Demi-Lune

I., 17 940; A., 49,69 %; E., 8 759

Georges Perret, c.s., UDF-CDS, 3 289; Maurice Guibert, PS, 1 980; Henri Faure, div., 1 483; Serge Klucha, FN, 867; Nelly Stanko, Verts, 715; Jean-Pierre Veyrier, PC, 366; Pierre Deplante, NS, 59. *BALL.*

Vénissieux-Nord

I., 15 349; A., 51,41 %; E., 7 186

Christian Falconnet, c.s., *PC*, adj. m., 2 535; Richard Morati, FN, 1 432; Jean-Pierre Communal, RPR, 1 172; Lucien Guidoni, PS, c.m., 1 058; Paule Legrand, Verts, 409; Jean-Baptiste Mantel, MDC, c.m., 290; Joseph Ferrari, div. d., c.m., 234; Hervé Champel, NS, 56. *BALL.*

Vénissieux-Sud

I., 11 903; A., 50,99 %; E., 5 625

Guy Fischer, c.s., PC, adj. m., 2 577; Maurice Joannon, FN, c.m., 1 119; Jacques Bruyas, UDF-rad., 772; Daniel Philipps, PS, c.m., 742; Thierry Girardot, Verts, 415. *BALL.*

Villefranche-sur-Saône

I., 29 541; A., 47,61 %; E., 14 872

Jean-Jacques Pignard, UDF-CDS, m., 7 068; Jean-Pierre Barbier, FN, c.r., c.m., 3 765; Christian Vandendriessche, MRG, 2 575; Philippe Bayard, PC, c.m., 1 464. *BALL.*

Francisque Perrut, c.s., UDF-PR, d., n.s.r.p.

SAVOIE (18)

Onze cantons sont pourvus dès le premier tour. Animé par le président du conseil général et ministre de l'environnement, Michel Barnier, le RPR apparaît comme le grand vainqueur, puisque quatre de ses cinq candidats en compétition sont déjà élus ou réélus. Du côté du PS, Louis Besson, maire de Chambéry, ancien ministre, est *réélu lui* aussi, mais le maire de Modane est menacé, Jean-Louis Gauthier, conseiller général sortant, n'arrivant qu'en troisième position. A Chambéry-Est, Francis Colonel, défenseur du « droit de parole des chômeurs », devance les Verts et le PCF.

CONSEIL SORTANT : **1 PC; 8 PS; 1 div. g.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 11 RPR; 9 div. d. (prés. : Michel Barnier, RPR, min. de l'environnement).**

Aiguebelle

I., 3 826; A., 29,87 %; E., 2 599

Alain Bouvier, c.s., PC, 1 283; Jacques Delean, div. d., 1 043; Eric Moreau, PS, 156; Alain Duchêne, FN, 117. *BALL.*

Aime

I., 6 589; A., 42,90 %; E., 3 621

Auguste Picollet, c.s., RPR, 2 484 (68,59 %). *RÉÉLU.*

Albens

I., 4 338; A., 36,14 %; E., 2 608

Claude Giroud, c.s., UDF-CDS, m., 1 631 (62,53 %). *RÉÉLU.*

Beaufort

I., 3 293; A., 32,61 %; E., 2 180

Lucien Avocat, c.s., div. g., 1 228 (56,33 %). *RÉÉLU.*

Chambéry-Est

I., 6 320; A., 52,42 %; E., 2 913

Michel Bouvard, c.s., RPR, d., c.m., 1 259; Jean-Yves Camoz, PS, adj. m., 802; René Bonillo, FN, 314; Francis Colonel, div., 214; Gérard Guillerme, Verts, c.r., 150; Jean Tinelli, PC, c.m., 134; Maurice Martinet, ext. d., 40. *BALL.*

Chambéry-Sud

I., 7 040; A., 51,81 %; E., 3 246

Jean Bollon, c.s., UDF-PR, 1 416; André Gilbertas, div. g., adj. m., 1 026; Alain Vareyon, FN, 340; Nicole Guilhaudin, Verts, 259; Brigitte Andreys, PC, 165; Georges Lasserre, ext. d., 40. *BALL.*

Cognin

I., 7 865; A., 40,78 %; E., 4 493

Jean Fressoz, c.s., app. PS, m., 2 672 (59,47 %). *RÉÉLU.*

Les Échelles

I., 3 369; A., 41,94 %; E., 1 838

Jean-Pierre Vial, c.s., RPR, m., 999 (54,35 %). *RÉÉLU.*

Modane

I., 4 284; A., 34,78 %; E., 2 726

Irène Bolatto, div. d., 1 070; Jean Girard, RPR, adj. m., 509; Jean-Louis Gauthier, c.s., PS, 456; Raoul Mercier, div. g., 299; *François Gravier*, MRG, 244; Louis Rosso, FN, 88; Casimir Gallo, PC, 60. *BALL.*

La Motte-Servolex

I., 8 790; A., 40,37 %; E., 4 998

Jean Germain, UDF-PR, m., 2 347; Jean-Noël Parpillon, app. PS, c.m., 1 724; Guy Honoré, FN, 504; Robert Percevaux, PC, 423. *BALL.*

Jacques Hochard, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Moutiers

I., 10 841; A., 46,30 %; E., 5 641

Hervé Gaymard, RPR, d., 3 107 (55,07 %). *ÉLU.*

Marcel Suchet, PS, c.m., 1 146; Gilles Vivet, PC, 648; Marie-Claude Wicker-Santini, FN, 433; *Maurice Martinet*, ext. d., 157; Frédéric Berger, div. d., 150.

Gilbert Tartarat, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

La Rochette

I., 4 849; A., 31,67 %; E., 3 214

François Peillex, c.s., RPR, 1 647 (51,24 %). *RÉÉLU.*

Ruffieux

I., 2 958; A., 38,13 %; E., 1 753

Guy Dyens, c.s., div. d., 1 056 (60,23 %). *RÉÉLU.*

Saint-Alban-Leysse

I., 9 566; A., 43,76 %; E., 5 198

Louis Besson, c.s., PS, m. de Chambéry, 3 203 (61,61 %). *RÉÉLU.*

Saint-Genix-sur-Guiers

I., 3 694; A., 36,78 %; E., 2 237

Henri Guicherd, c.s., UDF-CDS, 1 532 (68,48 %). *RÉÉLU.*

Saint-Jean-de-Maurienne

I., 10 769; A., 44,40 %; E., 5 820

Roland Merloz, PS, m., 2 319; Jean-Louis Vergeat, RPR, 1 255; Philippe Falquet, div. g., 744; Léo Girard, div. d., 649; Daniel Foltz, PC, 474; Denis Pelissier, FN, 379. *BALL.*

Paul Perrier, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Pierre-d'Albigny

I., 3 895; A., 31,16 %; E., 2 545

Michel Menart, c.s., PS, 954; Oswald Israël, div. d., m., 751; Robert Novel, PC, 374; Bernard Viard, div. d., 322; Michel Chatelain, FN, 144. *BALL.*

Ugine

I., 7 893; A., 39,84 %; E., 4 573

Franck Lombard, c.s., div. d., 2 597 (56,78 %). *RÉÉLU.*

HAUTE-SAVOIE (16)

Dans un département traditionnellement ancré à droite, le scrutin n'a pas apporté de bouleversement important. Cinq conseillers sortants de l'UDF ou proches de cette formation sont réélus au premier tour. Le second tour comptera davantage de duels à droite que d'affrontements droite-gauche. Deux *conseillers sortants, appartenant* au Parti républicain, sont mis en ballottage difficile par d'autres candidats de droite à Bonneville et à Thorens-Glières.

CONSEIL SORTANT : 2 div. g.; 3 UDF-rad.; 9 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 4 UDF; 6 RPR; 6 div. d. (prés. : Bernard Pellarin, UDF, sén., m. de Cruseilles).

Annecy-Nord-Est

I., 12 334; A., 54,30 %; E., 5 417

André Fumex, c.s., app. UDF, 1 647; Jean Excoffier, PS, c.m., 1 527; Marie-Josée Favre, FN, 776; Bernard Guérin, RPR diss., 745; Pierre Lacube, GE, 371; Philippe Métral-Boffod, PC, 351. *BALL.*

Annemasse-Sud

I., 20 350; A., 55,86 %; E., 8 691

Claude Birraux, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 4 115; Roger Vioud, PS, adj. m., 1 711; Jean-Paul Sellès, FN, 1 399; Jean Pelissier, PC, c.m., 758; Joseph Grillet, Verts, 708. *BALL.*

Le Biot

I., 4 528; A., 37,30 %; E., 2 789

Louis Bondaz, c.s., UDF-CDS, 1 311; Georges Vulliez, div. d., 1 220; Michel Cottet, PC, 143; Maurice Guillon, FN, 115. *BALL.*

Boëge

I., 3 642; A., 38,63 %; E., 2 141

Raymond Bouvier, c.s., UDF-CDS, sén., 1 315 (61,41 %). *RÉÉLU.*

Bonneville

I., 15 749; A., 39,77 %; E., 9 247

Raymond Mudry, div., 3 091; Michel Meylan, c.s., UDF-PR, d., m., 2 307; Florent Gintz, FN, 1 108; Gilles Maistre, Verts, 874; Roger Clamote, PS, 680; Gilbert Rubin-Delanchy, div. d., 648; Modeste Rigot, PC, c.m., 539. *BALL.*

Chamonix-Mont-Blanc

I., 9 611; A., 46,02 %; E., 5 031

Michel Charlet, c.s., RPR diss., m., 1 722; Jean-Claude Charlet, div., 1 154; René Secretant, RPR, 852; Christophe Perray, Verts, sout GE, 510; Floréal Dablanc, PC, c.m., 487; Christophe Prudhomme, FN, 206; Ivano Ghirardini, ext. g., 100. *BALL.*

Cruseilles

I., 5 441; A., 42,91 %; E., 2 929

Bernard Pellarin, c.s., app. UDF, sén., prés. c.g., m., 1 511 (51,58 %). *RÉÉLU.*

Évian-les-Bains

I., 16 528; A., 47,47 %; E., 8 332

Marc Francina, c.s., RPR diss., c.m., 3 481; Francis Raoul, RPR, sout. UDF, 1 732; Pierre Marchal, div. g., sout. PS, 1 255; Christophe Ervais, FN, 689; Suzanne Vilette, Verts, 643; Martial Dauvergne, PC, 532. *BALL.*

Rumilly

I., 12 901; A., 40,68 %; E., 7 335

Camille Beauquier, c.s., RPR, c.m., 3 550; Robert Convers, PS, c.m., 2 051; Pierre Comet, FN, 939; Georges Chapuis, PC, 425; Jean-Marc Charrier, div. d., 370. *BALL.*

Sallanches

I., 15 432; A., 46,67 %; E., 7 988

Alain Grévy, c.s., RPR, 3 885; Gérard Morand, div. d., 1 669; Fernand Gannaz, PS, 840; Bernadette Gaillard, FN, 764; Jean-Claude Villard, Verts, c.m., 561; Philippe Vallet, PC, 269. *BALL.*

Scionzier

I., 5 324; A., 41,05 %; E., 2 993

René Pralon-Bouvier, c.s., div. d., 1 103; Claude Dufour, RPR, 856; Michel Bastard, FN, 756; Albert Dorioz, PC, c.m., 278. *BALL.*

Seynod

I., 25 548; A., 50,22 %; E., 12 228

Françoise Camusso, c.s., UDF-CDS, adj. m., 5 813; Michel Bellon, PS, 2 831; Jean-Luc Mesnager, FN, 1 550; Stéphane Littoz-Baritel, Verts, 1 257; André Génot, PC, c.m., 777. *BALL.*

Seyssel

I., 3 520; A., 40,17 %; E., 1 936

Christian Monteil, c.s., app. UDF, m., 1 510 (77,99 %). *RÉÉLU.*

Taninges

I., 4 269; A., 43,24 %; E., 2 351

Ernest Nycollin, c.s., UDF-rad., c.r., 1 194 (50,78 %). *RÉÉLU.*

Thônes

I., 8 587; A., 37,69 %; E., 5 050

Jean-Paul Amoudry, c.s., UDF-CDS, 4 178 (82,73 %). *RÉÉLU.*

Thorens-Glières

I., 6 135; A., 31,16 %; E., 4 123

Jean-Claude Carle, UDF-PR, c.r., 1 193; Louis Baud, c.s., app. UDF, 793; Claude Nanjod, div. g., 723; Jacques Nicollin, div., 641; André Perret, PC, 290; Didier Jouffrey, FN, 214; Dominique Burdin, écol., sout. Verts, 199; Jean-Christophe Hermann, rég., 70. *BALL.*